



2017

Malibu
Guide du propriétaire

Français 

chevrolet.gm.ca

Contenu

Introduction	2
En bref	5
Clés, portes et glaces	34
Sièges et appuis-têtes	59
Remisage	114
Instruments et commandes	116
Éclairage	186
Système infodivertissement ...	195
Commandes de climatisation	234
Conduite et fonctionnement ...	244
Entretien du véhicule	320
Entretien et maintenance	424
Données techniques	438
Information du client	442
Déclaration des défauts compromettant la sécurité ...	455
OnStar	459
Index	471

Introduction



Les noms, logos, emblèmes, slogans, noms des modèles de véhicules et conceptions de carrosserie de véhicule apparaissant dans ce manuel, y compris, sans toutefois s'y limiter, GM, le logo de GM, CHEVROLET, l'emblème CHEVROLET, MALIBU et l'emblème MALIBU sont des marques de commerce et/ou des marques de service de General Motors LLC, ses filiales, ses affiliés ou ses concédants de licence.

Pour les véhicules vendus au Canada à l'origine, on remplacera « Compagnie General Motors du

Canada » par « Division Chevrolet Motor » lorsqu'il apparaît dans ce guide.

Ce guide décrit des caractéristiques pouvant être présentes sur le véhicule, ou pas, selon l'équipement en option qui a été acheté pour le véhicule, les variantes de modèle, les spécifications du pays, les caractéristiques/application pouvant être disponibles dans votre région ou les changements ultérieurs à l'impression de ce guide du propriétaire.

Reportez-vous à la documentation d'achat de votre véhicule spécifique pour en vérifier les caractéristiques.

Conserver ce guide dans le véhicule pour vous y référer rapidement.

Propriétaires de véhicules canadiens

A French language manual can be obtained from your dealer, at www.helminc.com, or from:

Propriétaires Canadiens

On peut obtenir un exemplaire de ce guide en français auprès du concessionnaire ou à l'adresse suivante :

Helm, Incorporated
Attention : service à la clientèle
47911 Halyard Drive
Plymouth, MI 48170
États-Unis

Utilisation de ce manuel

L'index, à la fin du guide, permet de trouver rapidement des renseignements sur le véhicule. Il s'agit d'une liste alphabétique des articles du guide, avec le numéro de la page comportant l'article en question.

Danger, Avertissements et Attentions

Les messages d'avertissement des étiquettes du véhicule signalent des dangers et les précautions à prendre.



Danger

Danger signale un danger qui présente un risque élevé pouvant entraîner des graves blessures ou le décès.



Avertissement

Avertissement signale un danger pouvant entraîner des blessures ou la mort.

Attention

Attention signale un danger pouvant entraîner des dégâts matériels ou au véhicule.



Une ligne diagonale en travers d'un cercle est un symbole de sécurité signifiant « Interdiction », « Interdiction de faire ceci » ou « Ne pas laisser ceci se produire. »

Symboles

Le véhicule peut être équipé de composants et d'étiquettes sur lesquels apparaissent des symboles plutôt qu'un texte. Les symboles apparaissent avec le texte fournissant des renseignements sur un composant, une commande, un message, une jauge ou un témoin précis ou décrivant le fonctionnement de ceux-ci.

: Affiché lorsque le guide du propriétaire comporte des instructions ou des informations supplémentaires.

: Affiché lorsque le manuel d'entretien comporte des instructions ou des informations supplémentaires.

: Affiché lorsque des informations supplémentaires se trouvent sur une autre page — « se reporter à la page. »

Tableau des symboles du véhicule

Voici certains autres symboles que l'on peut trouver dans le véhicule et leur signification. Pour de plus amples renseignements sur ces symboles, se reporter à l'index.

: Témoin de sac gonflable prêt à fonctionner (AIRBAG)

: Climatisation

: Système de freinage antiblocage (ABS)

: Commandes audio au volant ou OnStar^{MD} (selon l'équipement)

: Témoin du système de freinage

: Système de charge

: Régulateur automatique de vitesse

4 Introduction



: Ne pas perforer



: Ne pas réparer



: Température du liquide de refroidissement du moteur



: Éclairage extérieur



: Premier intervenant



: Flamme/feu interdits



: Phares antibrouillard



: Jauge de carburant



: Fusibles



: Commande de feux de route et feux de croisement



: Sièges pour enfant à système LATCH



: Témoin d'anomalie



: Pression d'huile



: OnStar



: Alimentation



: Disponible



: Démarrage à distance du véhicule



: Rappels de ceinture de sécurité



: Surveillance de la pression des pneus



: Commande de traction asservie/ StabiliTrak^{MD}



: Sous pression



: Liquide lave-glace de pare-brise

En bref

Tableau de bord

Aperçu du tableau de bord	7

Informations sur l'entraînement initial

Information sur la conduite initiale	9
Système d'arrêt et de démarrage	9
Système de télédéverrouillage	9
Démarrage à distance du véhicule	9
Serrures de porte	10
Ouverture de coffre	10
Glaces	11
Réglage de siège	11
Fonctions de mémoire	13
Sièges de deuxième rangée ...	13
Sièges chauffants et aérés	14
Réglage d'appui-tête	14
Ceintures de sécurité	14
Système de détection des occupants	15
Réglage de rétroviseur	15
Réglage de volant de direction	16
Éclairage intérieur	16

Éclairage extérieur	17
Essuie-glace/Lave-glace	17
Commandes de climatisation	18
Boîte de vitesses	19

Caractéristiques du véhicule

Système Infodivertissement	20
Autoradio(s)	21
Autoradio satellite	21
Dispositifs audio portables	22
Bluetooth ^{MD}	22
Commandes de volant de direction	22
Régulateur de vitesse automatique	23
Centralisateur informatique de bord (CIB)	24
Système d'alerte de collision avant	24
Freinage automatique en marche avant (FAB)	24
Système de freinage en présence de piéton à l'avant (FPB)	25
Assistance au maintien de trajectoire (LKA)	25
Alerte de changement de voie (LCA)	25
Caméra à vision arrière	26

Système d'alerte de circulation transversale arrière (RCTA)	26
Aide au stationnement	26
Assistance au stationnement automatique (APA)	26
Prises d'alimentation	27
Système à distance universel	27
Toit ouvrant	27

Fonctionnement hybride

Fonctionnement hybride	28
Information sur la sécurité haute tension	29
Freinage par récupération (Hybride uniquement)	30
Batterie	30
Entretien	30

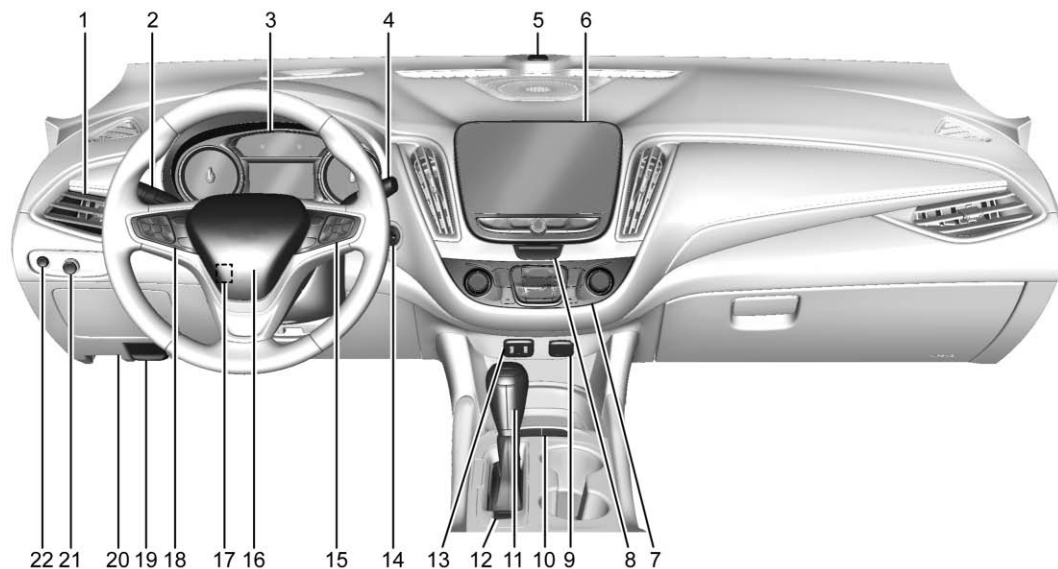
Performances et entretien

Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique	30
Surv pression pneus	31
Carburant (Moteurs 1.5 L et 1.8 L)	31
Carburant (Moteur 2,0 L)	32
E85 ou carburant mixte	32
Indicateur d'usure d'huile à moteur	32

Conduite pour une meilleure économie de carburant	33
Programme d'assistance routière	33

Tableau de bord

Aperçu du tableau de bord



1. *Bouches d'aération* ⇨ 242.
2. Levier de clignotants. Se reporter à *Signaux de changement de direction et de changement de voies* ⇨ 190.
3. *Combiné d'instruments (De base)* ⇨ 126 ou *Combiné d'instruments (Version supérieure)* ⇨ 128.

Centralisateur informatique de bord (CIB) (De base) ⇨ 147 ou *Centralisateur informatique de bord (CIB) (Version supérieure)* ⇨ 151.
4. *Essuie-glace/Lave-glace* ⇨ 119.
5. Capteur de lumière. Se reporter à *Système de phares automatiques* ⇨ 189.
6. *Info-divertissement* ⇨ 195.
7. *Systèmes de commande de la climatisation* ⇨ 234.

Commande de climatisation automatique à deux zones ⇨ 237 (selon l'équipement).
8. *Feux de détresse* ⇨ 190.
9. *Prises d'alimentation* ⇨ 122.
10. *Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique* ⇨ 277.

Systèmes d'assistance pour les manoeuvres de stationnement ou de recul ⇨ 291 (selon l'équipement).
11. Levier de vitesses. Se reporter à *Boîte de vitesses automatique* ⇨ 267.
12. *Frein de stationnement électrique* ⇨ 273.
13. *Port USB* ⇨ 210.
14. Bouton START/STOP (démarrage/arrêt) DU MOTEUR. Se reporter à *Positions du commutateur d'allumage* ⇨ 257.
15. *Commandes de volant de direction* ⇨ 118.

Boutons du centralisateur informatique de bord. Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) (De base)* ⇨ 147 ou *Centralisateur informatique de bord (CIB) (Version supérieure)* ⇨ 151.
16. *Klaxon* ⇨ 119.
17. *Réglage de volant de direction* ⇨ 117.
18. *Régulateur de vitesse automatique* ⇨ 279.

Régulateur de vitesse à commande adaptative ⇨ 282 (selon l'équipement).

Volant de direction chauffant ⇨ 118 (selon l'équipement).

Système d'alerte de collision avant ⇨ 296 (selon l'équipement).

Assistance au maintien de trajectoire (LKA) ⇨ 305 (selon l'équipement).
19. Ouverture du capot. Se reporter à la rubrique *Capot* ⇨ 324.
20. Connecteur de diagnostic (invisible). Se reporter à *Témoin d'anomalie (Témoin de vérification du moteur)* ⇨ 137.
21. *Commandes de feux extérieurs* ⇨ 186.
22. *Commande d'éclairage de tableau de bord* ⇨ 191.

Informations sur l'entraînement initial

Information sur la conduite initiale

Cette section présente brièvement d'importantes caractéristiques qui peuvent ou non faire partie de votre véhicule.

Pour des informations plus détaillées, se reporter à chacune des caractéristiques décrites plus loin dans ce guide du propriétaire.

Système d'arrêt et de démarrage

Le véhicule doit avoir un système arrêt/marche d'économie de carburant pour couper le moteur et aider à économiser le carburant.

Lorsque les freins sont enfoncés et que le véhicule est à l'arrêt, le moteur s'arrête. En relâchant la pédale de frein ou en appuyant sur la pédale d'accélérateur, le moteur redémarre. Se reporter à *Démarrage du moteur* ➔ 259.

Système de télédéverrouillage

L'émetteur de télédéverrouillage (RKE) peut fonctionner jusqu'à une distance de 60 m (197 pi) du véhicule.



Avec démarrage à distance illustré

 : Appuyer pour déverrouiller la porte du conducteur ou toutes les portes en fonction du paramétrage de personnalisation du véhicule.

 : Presser pour verrouiller toutes les portes.

La confirmation de verrouillage et de déverrouillage peut être personnalisée.

 : Presser deux fois rapidement pour ouvrir le coffre.

 : Appuyer une fois pour démarrer le localisateur du véhicule. Appuyer pendant au moins trois secondes pour déclencher l'alarme. Appuyer à nouveau pour annuler l'alarme de panique.

Se reporter à *Clés* ➔ 34 et à *Fonctionnement du système de télédéverrouillage* ➔ 35.

Démarrage à distance du véhicule

Si l'équipement le prévoit, le moteur peut être démarré depuis l'extérieur du véhicule.

Démarrage du véhicule

1. Enfoncer et relâcher le bouton  sur l'émetteur de télédéverrouillage.

2. Presser et maintenir immédiatement  pendant au moins quatre secondes ou jusqu'à ce que les feux de direction clignotent.
3. Démarrer normalement le véhicule après être entré.

Lorsque le véhicule démarre, les feux de stationnement s'allument.

Pour le véhicule hybride, le moteur du véhicule démarre uniquement en cas de besoin pour les fonctions d'avertissement ou le chargement de la batterie haute tension.

Le démarrage à distance peut être prolongé.

Arrêt d'un démarrage à distance

Pour annuler un télédémarriage véhicule, appliquer l'une des procédures suivantes :

- Maintenir enfoncé  jusqu'à l'extinction des feux de stationnement.
- Allumer les feux de détresse.
- Mettre puis couper le contact.

Voir *Démarrage à distance du véhicule* ⇨ 42.

Serrures de porte

Pour verrouiller ou déverrouiller les portes depuis l'extérieur :

- Appuyer sur  ou  sur l'émetteur de télédéverrouillage. Se reporter à *Fonctionnement du système de télédéverrouillage* ⇨ 35.
- Utiliser la clé de la porte du conducteur. Le barillet de serrure de la clé possède un couvercle. Se reporter à *Serrures de porte* ⇨ 44.

Pour verrouiller ou déverrouiller les portes depuis l'intérieur :



- Appuyer sur  ou  du commutateur de verrouillage électrique des portes.
- Tirer une fois la poignée de porte pour déverrouiller la porte. Tirer à nouveau la poignée pour l'ouvrir.

Voir *Portes à verrouillage électrique* ⇨ 46.

Ouverture de coffre

Pour ouvrir le coffre :

- Appuyer deux fois sur , sur l'émetteur RKE.

- Presser le clavier tactile à l'arrière du coffre après avoir déverrouillé toutes les portes.

Si l'accès sans clé figure parmi l'équipement, l'émetteur RKE doit se trouver à moins de 1 m (3 pi) du coffre. Appuyer sur le patin tactile à l'arrière du coffre et tirer pour ouvrir. Se reporter à *Fonctionnement du système de télédéverrouillage* ⇨ 35.

Voir *Coffre* ⇨ 48.

Glaces

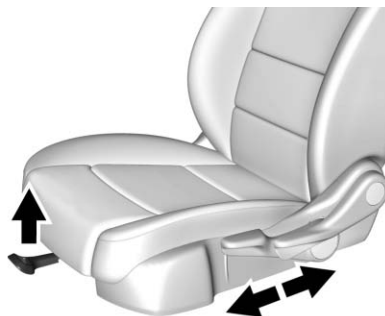


Appuyer vers le bas sur le commutateur pour ouvrir la glace. Tirer l'avant du commutateur vers le

haut pour la fermer. Les lève-vitres fonctionnent uniquement avec le contact sur ACC/ACCESSORY ou ON/RUN, ou lorsque Prolongation d'alimentation des accessoires (RAP) est activé. Se reporter à *Prolongation d'alimentation des accessoires* ⇨ 263.

Réglage de siège

Sièges avant à commande manuelle

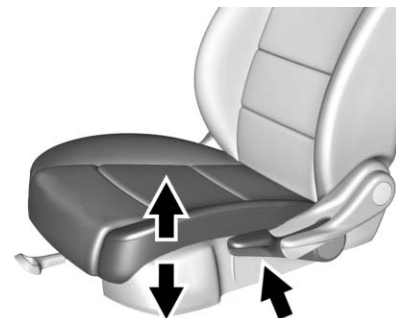


Pour régler un siège à commande manuelle :

1. Tirer sur la poignée placée à l'avant du siège.

2. Faire glisser le siège à la position désirée et relâcher la poignée.
3. Essayer de déplacer le siège en arrière et en avant pour s'assurer qu'il est verrouillé.

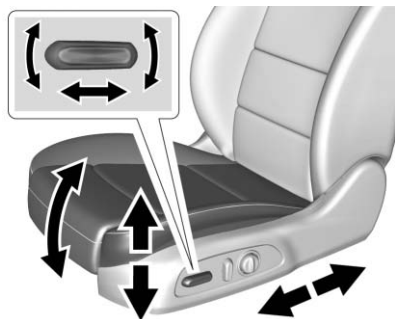
Dispositif de réglage manuel de hauteur de siège



Déplacer le levier vers le bord extérieur du siège, vers le haut ou le bas, pour lever ou abaisser manuellement le siège.

Voir *Réglage de siège* ⇨ 61.

Sièges à commande électrique

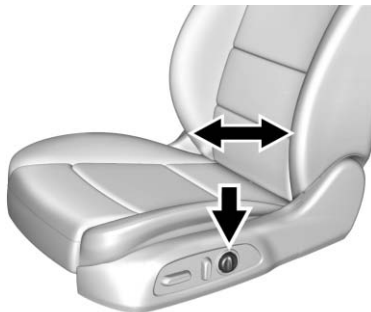


Pour régler un siège à commande électrique, selon l'équipement :

- Pour déplacer le siège vers l'avant ou l'arrière, glisser la commande vers l'avant ou vers l'arrière.
- Lever ou baisser l'ensemble du siège en déplaçant l'ensemble de la commande vers le haut ou le bas.
- Pour lever ou abaisser la partie avant du coussin, déplacer la partie avant de la commande vers le haut ou vers le bas.

Voir *Réglage de siège à commande électrique* ⇨ 62.

Réglage du support lombaire



Si elle figure parmi l'équipement, appuyer sur la partie avant ou arrière de la commande et la maintenir enfoncée pour augmenter ou diminuer le soutien lombaire.

Voir *Réglage de support lombaire* ⇨ 62.

Sièges à dossier inclinable

Sièges à dossier inclinable à commande manuelle



Pour incliner un dossier manuel :

1. Soulever le levier.
2. Déplacer le dossier de siège à la position désirée, puis relâcher le levier pour verrouiller le dossier de siège en place.
3. Pousser et tirer sur le dossier pour s'assurer qu'il soit correctement verrouillé.

Pour redresser le dossier de siège en position verticale :

1. Lever complètement le levier sans appliquer de pression sur le dossier de siège; le dossier de siège reviendra en position verticale.
2. Pousser et tirer sur le dossier pour s'assurer qu'il soit correctement verrouillé.

Sièges à dossier inclinable à commande électrique



Pour régler un dossier de siège à commande électrique, selon l'équipement :

- Incliner le haut de la commande vers l'arrière pour l'inclinaison.
- Incliner le haut de la commande vers l'avant pour redresser.

Voir *Sièges à dossier inclinable* ⇨ 63.

Fonctions de mémoire



S'ils font partie de l'équipement, les boutons 1, 2, SET (réglage) et  (sortie), sur la porte du conducteur, sont utilisés pour enregistrer

manuellement et rappeler les réglages mémorisés du siège du conducteur et des rétroviseurs extérieurs.

Les fonctions Rappel de mémoire automatique et/ou Rappel de sortie aisée peuvent être activées dans les menus de personnalisation afin de rappeler automatiquement les positions mémorisées dans les boutons 1, 2 et .

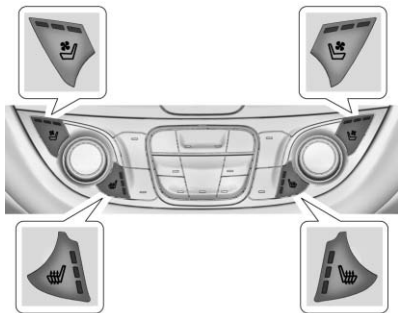
Se reporter à *Sièges à mémoire* ⇨ 64 et à *Personnalisation du véhicule* ⇨ 167.

Sièges de deuxième rangée

Les dossiers des sièges arrière peuvent être rabattus pour augmenter l'espace de chargement.

Se reporter à *Sièges arrière* ⇨ 68.

Sièges chauffants et aérés



S'ils sont présents, les boutons se trouvent sur le panneau de commande de la climatisation. Le moteur doit tourner pour qu'ils fonctionnent.

Pour réchauffer l'assise de siège de conducteur ou de passager, appuyer sur ou . Les lampes indicatrices du bouton indiquent le réglage actuel.

Pour ventiler le siège de conducteur ou de passager, appuyer sur ou . Les lampes indicatrices du bouton indiquent le réglage actuel.

Appuyer une fois sur le bouton de chauffage ou de ventilation pour le réglage le plus élevé. Le réglage de chauffage ou de ventilation de siège change à chaque pression sur le bouton, vers la position la plus basse suivante et vers la position d'arrêt. Les lampes indiquent trois pour la position la plus élevée et un pour la position la plus basse.

Voir *Sièges avant chauffés et aérés* ⇨ 66.

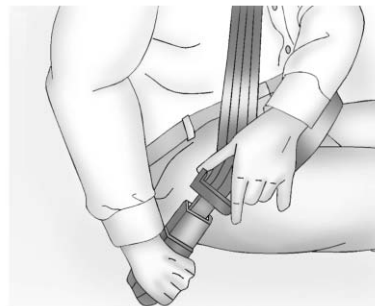
Réglage d'appui-tête

Ne pas conduire avant l'installation et le réglage de l'appui-tête pour tous les occupants.

Pour trouver une position assise confortable, modifier aussi peu que possible l'angle d'inclinaison du dossier de siège tout en gardant le siège et la hauteur de l'appui-tête dans une position appropriée.

Se reporter à *Appuis-têtes* ⇨ 60 et à *Réglage de siège* ⇨ 61.

Ceintures de sécurité



Se reporter aux sections suivantes pour une importante information sur l'utilisation correcte des ceintures de sécurité :

- *Ceintures de sécurité* ⇨ 71.
- *Port adéquat des ceintures de sécurité* ⇨ 72.
- *ceinture à triple point d'appui* ⇨ 73.

- *Ancrages et amarrages inférieurs pour enfants (système LATCH) ⇨ 101.*

Système de détection des occupants



États-Unis et Canada



Mexique

Le système de détection de passager désactive le sac gonflable frontal et le sac gonflable de genoux de passager extérieur avant dans certaines conditions. Le système de détection des occupants n'a

d'incidence sur aucun autre sac gonflable. Se reporter à *Système de détection de passager* ⇨ 86.

Le témoin d'état de sac gonflable du passager s'allumera sur la console de pavillon au démarrage du véhicule. Se reporter à *Témoin de l'état du sac gonflable du passager* ⇨ 135.

Réglage de rétroviseur

Rétroviseur intérieur

Régler le rétroviseur pour avoir une vision claire de la zone située à l'arrière du véhicule.

Rétroviseur manuel

Pousser la patte vers l'avant pour l'utilisation diurne et la tirer en arrière pour l'utilisation nocturne, afin d'éviter l'éblouissement des phares venant de l'arrière, selon l'équipement.

Rétroviseur à gradation automatique

Le rétroviseur atténuera automatiquement l'éblouissement des phares des véhicules derrière

vous, selon l'équipement. La fonction d'atténuation automatique s'active au démarrage du véhicule.

Voir *Rétroviseur à gradation automatique* ⇨ 54.

Rétroviseurs extérieurs



Pour régler un rétroviseur :

1. Appuyer sur  ou  pour choisir le rétroviseur du conducteur ou celui du passager.
2. Appuyer sur les flèches du pavé de commande pour déplacer chaque rétroviseur dans la direction souhaitée.

Voir *Rétroviseurs électriques* ⇨ 53.

Réglage de volant de direction



Pour régler le volant de direction :

1. Tirer le levier vers le bas.
2. Déplacer le volant vers le haut ou vers le bas.
3. Tirer le volant vers soi ou le pousser pour l'éloigner.
4. Tirer le levier vers le haut pour verrouiller le volant en place.

Ne pas régler le volant en roulant.

Éclairage intérieur

Plafonniers



Les commandes de plafonnier se trouvent dans la console suspendue.

Appuyer sur les boutons :

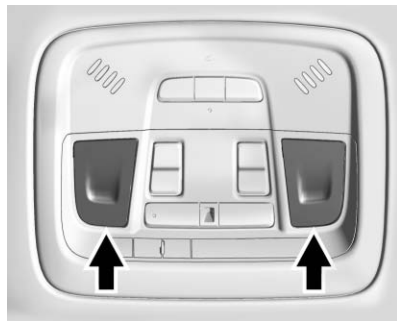
ON/OFF (MARCHÉ/ARRÊT) :
Appuyer pour allumer manuellement les plafonniers.

OFF (ARRÊT) : Appuyer pour éteindre les plafonniers lorsqu'une porte est ouverte. Un témoin lumineux s'allume sur le bouton lorsque l'annulation de plafonnier est activée. Appuyer à nouveau sur

OFF pour désactiver cette fonction et éteindre le témoin lumineux. Les plafonniers s'allument lorsque les portes sont ouvertes.

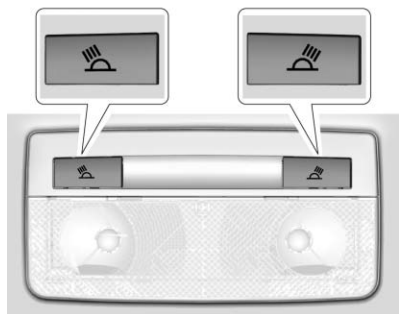
Lampes de lecture

Il peut exister des lampes de lecture à l'avant et à l'arrière.



Selon l'équipement, les commandes de lampes de lecture avant se trouvent dans la console de plafond.

Appuyer sur les diffuseurs de lampe pour allumer ou éteindre les lampes de lecture.

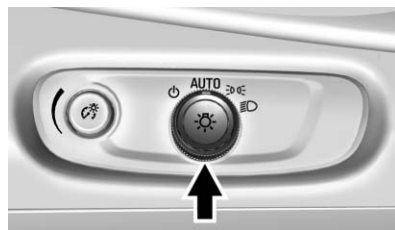


Les lampes de lecture arrière en option se trouvent dans la garniture de pavillon.

Presser le bouton situé près de chaque lampe pour allumer ou éteindre les lampes de lecture.

Pour plus d'informations sur l'éclairage intérieur, se reporter à *Commande d'éclairage de tableau de bord* ⇨ 191.

Éclairage extérieur



La commande d'éclairage extérieur se trouve sur le tableau de bord, à gauche de la colonne de direction.

☰ : Allume et éteint les feux.

AUTO (automatique) : Allumage et extinction automatique de l'éclairage extérieur en fonction de la luminosité extérieure.

☰ : Allume les feux de stationnement avec tous les feux, sauf les phares.

☰ : Allume les phares avec les feux de stationnement et l'éclairage du tableau de bord.

Se reporter à :

- *Commandes de feux extérieurs*
⇨ 186
- *Feux de circulation de jour (FCJ)*
⇨ 188

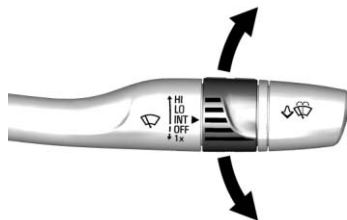
Essuie-glace/Lave-glace



Le commutateur d'allumage occupant la position ACC/ACCESSORY (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (EN FONCTION/MARCHE), déplacer le levier pour sélectionner la vitesse de l'essuie-glace.

HI (rapide) : Utilisé pour des balayages rapides.

LO (lent) : Utilisé pour des balayages lents.



INT : Lever le levier vers INT pour l'essuie-vitre intermittent puis régler la bande pour commander la fréquence des balayages.

ARRÊT : Désactive les essuie-glaces.

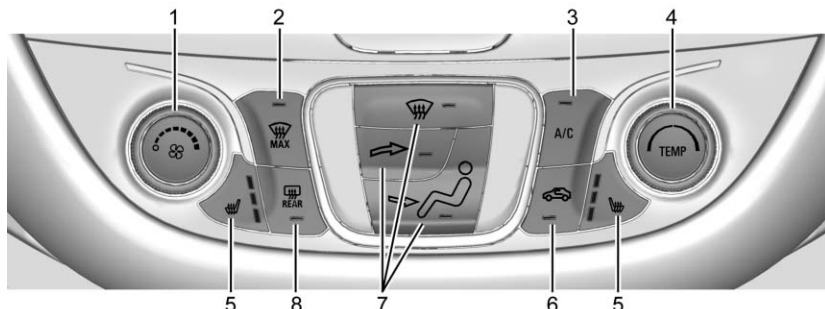
1X : Pour un seul balayage, déplacer brièvement le levier vers le bas. Pour plusieurs balayages, maintenir le levier vers le bas.

 : Tirer le levier vers vous pour projeter du liquide de lave-glace sur le pare-brise et activer l'essuie-glace.

Voir *Essuie-glace/Lave-glace* ➔ 119.

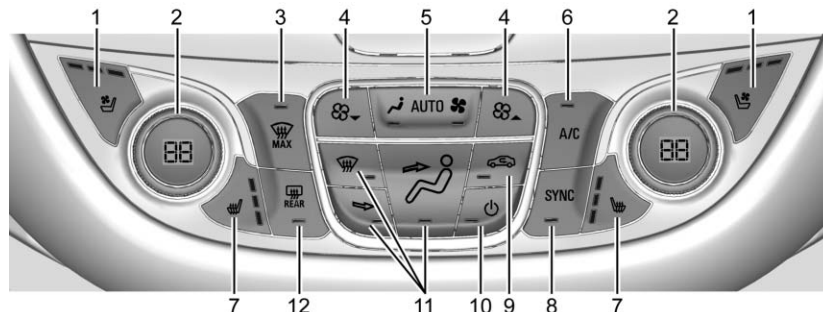
Commandes de climatisation

Si le véhicule est équipé de l'un de ces systèmes, elles commandent le chauffage, le refroidissement et la ventilation.



Système de régulation de température

1. Commande du ventilateur	5. Sièges chauffants conducteur et passager (option)
2. Dégivrage maximal (MAX)	6. Recyclage
3. Climatisation (A/C) ou climatisation max/économique (arrêt/démarrage uniquement)	7. Commandes de mode de distribution d'air
4. TEMP (régulation de température)	8. Désembueur de lunette arrière



Commande de climatisation automatique à deux zones

1. Sièges ventilés conducteur et passager (option) 2. Commandes de température côté conducteur et côté passager 3. Dégivrage maximal (MAX) 4. Commandes du ventilateur 5. AUTO (fonctionnement automatique) 6. Climatisation (A/C) ou climatisation max/économique (arrêt/démarrage uniquement)	7. Sièges chauffants conducteur et passager (option) 8. SYNC 9. Recyclage 10. Alimentation 11. Commandes de mode de distribution d'air 12. Désembueur de lunette arrière Voir <i>Systèmes de commande de la climatisation</i> ⇨ 234 ou <i>Commande de climatisation automatique à deux zones</i> ⇨ 237 (selon l'équipement).

Boîte de vitesses

Mode de sélection de gamme électronique (ERS)

Le mode ERS vous permet de gérer la limite supérieure de rapport de la boîte de vitesses du véhicule et la vitesse du véhicule en descente ou en tirant une remorque. Le véhicule est doté d'un indicateur électronique de position de levier de vitesses situé dans le groupe d'instruments. En cas d'utilisation du mode ERS, un numéro s'affiche à côté du L, indiquant le rapport actuel sélectionné.

Mode d'emploi :

1. Déplacer le levier de sélection en gamme basse (L).
2. Appuyer sur plus (+) ou moins (-) du levier de changement de rapport pour augmenter ou réduire la plage de rapport disponible.

Voir *Mode manuel* ⇨ 269.

Mode hybride bas

Dans des fortes descentes ou dans une circulation ralentie, le mode bas (L) offre la possibilité de ralentir le véhicule avec freinage régénératif en levant la pédale d'accélérateur. La position basse 2 (L2) apporte un freinage modéré et la position basse 1 (L1) apporte un freinage maximum en dessous de 80 km/h (50 mi/h). Lorsque la batterie atteint la pleine charge, le moteur du véhicule tourne pour maintenir le freinage.

Mode d'emploi :

1. Déplacer le levier de changement de rapport à la position basse (L). La boîte de vitesses passe en position basse 2 (L2).
2. Appuyer sur plus (+) ou moins (-) sur le levier de changement de rapport pour passer entre la position basse 2 (L2) et la position basse 1 (L1).

Voir *Mode manuel* ⇨ 269.

Caractéristiques du véhicule

Système Infodivertissement

Les informations relatives à la radio de base figurent dans ce guide. Consulter le guide d'infodivertissement pour obtenir plus d'informations sur les autres systèmes d'infodivertissement disponibles.

Lire les pages suivantes pour se familiariser avec les fonctions.



Avertissement

Détourner vos yeux de la route pendant trop longtemps ou trop souvent lors de l'utilisation d'une des fonctions d'infodivertissement peut provoquer un accident. Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés ou tués. Ne pas prolonger votre attention sur les fonctions d'infodivertissement tout

(Suite)

Avertissement (Suite)

en conduisant. Limiter vos regards sur les affichages du véhicule et concentrer votre attention sur la conduite. Utiliser les commandes vocales autant que possible.

Le système infodivertissement possède des caractéristiques intégrées conçues pour aider à éviter d'être distrait en désactivant certaines fonctions tout en conduisant. Ces fonctions peuvent apparaître en grisé lorsqu'elles ne sont pas disponibles. Plusieurs fonctions d'infodivertissement sont également disponibles sur le groupe d'instruments et les commandes au volant.

Avant de conduire :

- Familiarisez-vous avec le fonctionnement, les boutons de la façade et les boutons d'écran.

- Régler le système audio en présélectionnant les stations favorites, paramétrant le son et réglant les haut-parleurs.
- Paramétrez vos numéros de téléphone à l'avance afin d'y accéder facilement par simple pression sur un bouton ou en utilisant une commande vocale simple, si la fonction de téléphone comprend Bluetooth.

Voir *Conduite défensive* ⇨ 246.

Pour diffuser le système infodivertissement avec le contact coupé, se reporter à *Prolongation d'alimentation des accessoires* ⇨ 263.

Autoradio(s)

Radio sans écran tactile

⏻ : Presser et maintenir enfoncé pour mettre le système en/hors fonction. Tourner pour augmenter ou diminuer le volume.

RADIO : Presser pour choisir AM ou FM.

MENU : Faire tourner pour sélectionner les stations radio. Appuyer pour choisir un menu.

⏮ ou ⏭ : Appuyer pour rechercher l'émetteur ou le fichier précédent ou suivant.

Voir *Aperçu* ⇨ 197.

Radio avec écran tactile

⏻ : Appuyer pour activer le système. Maintenir enfoncé pour désactiver le système. Tourner pour augmenter ou diminuer le volume.

⏮ : Presser et relâcher pour passer à la station, au canal ou à la piste précédent. Presser et maintenir pour rechercher rapidement la piste suivante ou la station ou le canal précédent le plus puissant.

⏭ : Appuyer et relâcher pour atteindre la station, le canal ou la piste suivante. Appuyer et maintenir enfoncé pour rechercher rapidement la piste suivante ou la station ou le canal d'intensité la plus forte.

Source : Toucher pour choisir une source disponible.

Menu : Toucher pour choisir parmi les menus disponibles.

< ou > : Toucher pour voir les stations ou les canaux favoris enregistrés.

Voir *Aperçu* ⇨ 197.

Autoradio satellite

Selon l'équipement, un récepteur radio satellite SiriusXM^{MD} et d'un abonnement radio satellite SiriusXM valide peuvent recevoir les programmes SiriusXM.

Service de radio par satellite SiriusXM

SiriusXM est un service de radiodiffusion par satellite couvrant les 48 États contigus des États-Unis et 10 provinces canadiennes. Les radios satellites SiriusXM proposent, avec un son de qualité numérique, un vaste éventail de programmes et musiques exempts de coupures publicitaires, et ce, d'une côte à

l'autre. Des frais de service sont requis pour la réception des services SiriusXM.

Se reporter à :

- www.siriusxm.com ou appeler le numéro 1-888-601-6296 (États-Unis).
- www.siriusxm.ca ou appeler le numéro 1-877-438-9677 (Canada).

Voir *Autoradio satellite* ⇨ 206.

Dispositifs audio portables

Ce véhicule possède une port USB dans l'empilement central, sous les commandes de climatisation. Des appareils externes tels que iPods^{MD}, des lecteurs MP3 et des clés USB peuvent être connectés.

Voir *Port USB* ⇨ 210.

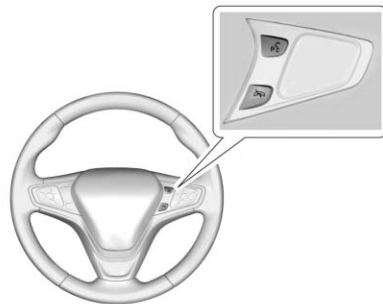
Bluetooth^{MD}

Le système Bluetooth^{MD} permet aux utilisateurs possédant un téléphone cellulaire compatible Bluetooth de faire et de recevoir des appels mains libres en utilisant le système audio et les commandes du véhicule.

Le téléphone cellulaire compatible Bluetooth doit être simulé avec le système Bluetooth du véhicule avant d'être utilisé dans le véhicule. Certains téléphones cellulaires ne sont pas compatibles.

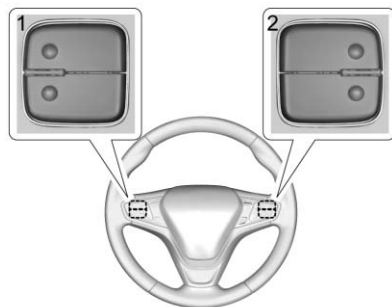
Voir *Bluetooth (Aperçu)* ⇨ 217 ou *Bluetooth (Commandes Infodivertissement - radio avec écran tactile)* ⇨ 224 ou *Bluetooth (Commandes Infodivertissement - radio sans écran tactile)* ⇨ 218.

Commandes de volant de direction



ⓘ : Si le véhicule est doté d'un système OnStar^{MD} ou Bluetooth^{MD}, presser pour interagir avec ces systèmes. Se reporter à *Vue d'ensemble d'OnStar* ⇨ 459, *Bluetooth (Aperçu)* ⇨ 217 ou *Bluetooth (Commandes Infodivertissement - radio avec écran tactile)* ⇨ 224 ou *Bluetooth (Commandes Infodivertissement - radio sans écran tactile)* ⇨ 218, ou à « Bluetooth (vue d'ensemble) », dans le manuel d'infodivertissement.

 : Presser pour rejeter un appel entrant ou terminer un appel en cours. Presser pour mettre en sourdine le système Infodivertissement ou arrêter la sourdine quand il n'y a pas d'appel.



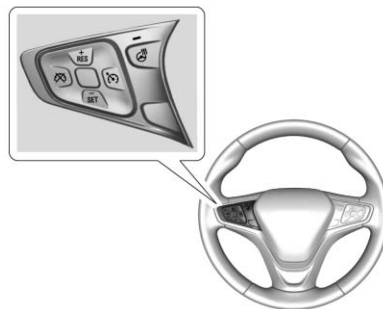
Les commutateurs des favoris et du volume se trouvent au dos du volant.

1. Favori : pendant l'écoute d'une source radio, appuyer pour sélectionner le favori suivant ou précédent. En cas de source média, appuyer pour sélectionner la piste suivante ou précédente.

2. Volume : presser pour augmenter ou diminuer le volume.

Voir *Commandes de volant de direction* ⇨ 118.

Régulateur de vitesse automatique



 : Appuyer pour activer et désactiver le système de régulateur de vitesse automatique. Un témoin blanc s'affiche au groupe d'instruments quand le régulateur de vitesse automatique est activé.

 : Appuyer pour désactiver le régulateur de vitesse sans effacer les paramètres de la vitesse de la mémoire.

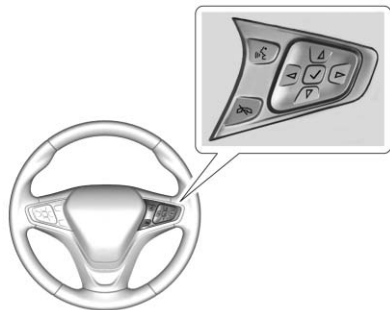
+RES (reprise) : Si une vitesse de consigne est mémorisée, appuyer pour revenir à cette vitesse ou appuyer et maintenir enfoncé pour accélérer. Si le régulateur de vitesse automatique est déjà actif, l'utiliser pour augmenter la vitesse du véhicule.

-SET (RÉGLAGE) : Appuyer brièvement pour régler la vitesse et activer le régulateur de vitesse. Si le régulateur de vitesse est déjà actif, utiliser pour diminuer la vitesse du véhicule.

Voir *Régulateur de vitesse automatique* ⇨ 279 ou *Régulateur de vitesse à commande adaptative* ⇨ 282 (selon l'équipement).

Centralisateur informatique de bord (CIB)

L'écran du centralisateur informatique de bord (CIB) se trouve sur le tableau de bord. Il indique le statut de nombreux systèmes du véhicule.



△ ou ▽ : Appuyer pour vous déplacer vers le haut ou vers le bas dans une liste, ou sur l'affichage principal, appuyer pour faire défiler les différentes pages d'information d'application.

◁ ou ▷ : Appuyer sur ◁ pour ouvrir les menus d'application du côté gauche. Appuyer sur ▷ pour ouvrir les menus d'interaction du côté droit. Ou sur le bloc d'instruments de base, appuyer pour se déplacer entre les menus du centre informatique de bord (CIB).

✓ : Appuyer pour sélectionner un élément de menu. Appuyer sans relâcher pour réinitialiser les valeurs sur certains écrans, ou sur l'affichage principal, réinitialiser les pages d'information dans leur configuration d'origine.

Se reporter à *Combiné d'instruments (De base)* ⇨ 126 ou *Combiné d'instruments (Version supérieure)* ⇨ 128 et à *Centralisateur informatique de bord (CIB) (De base)* ⇨ 147 ou *Centralisateur informatique de bord (CIB) (Version supérieure)* ⇨ 151.

Système d'alerte de collision avant

Selon l'équipement, le FCA (alerte de collision frontale) peut prévenir ou réduire les dommages causés par des chocs frontaux. Le FCA déclenche un indicateur vert,  lorsqu'il détecte qu'un véhicule vous précède. Cet indicateur s'affiche en orange si vous suivez un véhicule de trop près. Lorsque vous approchez trop rapidement d'un véhicule qui vous précède, le FCA déclenche une alerte rouge clignotante affichée sur le pare-brise et retentit rapidement.

Voir *Système d'alerte de collision avant* ⇨ 296.

Freinage automatique en marche avant (FAB)

Si le véhicule est équipé d'un système d'alerte de collision avant (FCA), il est également équipé du freinage automatique avant FAB qui inclut l'assistance au freinage intelligent (IBA). Lorsque le système détecte un véhicule à l'avant, se

déplaçant dans la même direction et avec lequel vous pouvez entrer en collision, il peut renforcer le freinage ou freiner automatiquement le véhicule. Ceci permet d'éviter les accidents ou de diminuer leur gravité en roulant en marche avant.

Voir *Freinage automatique en marche avant (FAB)* ⇨ 298.

Système de freinage en présence de piéton à l'avant (FPB)

Le système FPB en option peut contribuer à éviter ou à réduire les conséquences des collisions à l'avant avec des piétons proches en roulant en marche avant. Le système FPB affiche un indicateur de piéton lorsqu'un piéton proche est détecté directement à l'avant. En approchant trop rapidement d'un piéton détecté, le système FPB fournit une alerte clignotante rouge sur le pare-brise et des signaux sonores rapides. Le système FPB peut fournir une suppression de freinage ou freiner automatiquement le véhicule.

Voir *Système de freinage en présence de piéton à l'avant (FPB)* ⇨ 300.

Assistance au maintien de trajectoire (LKA)

S'il figure parmi l'équipement, le LKA peut aider à éviter les accidents dus à des changements de voie involontaires. Il peut aider en tournant légèrement le volant si le véhicule s'approche d'un marquage de voie détecté sans qu'un clignotant n'ait été activé dans cette direction. Il peut également émettre un avertissement de sortie de voie (LDW) lorsque le marquage de voie est franchi. Le système n'aide pas ou n'avertit pas s'il détecte que vous tournez volontairement le volant. Ignorez le LKA en tournant le volant. Le LKA utilise une caméra pour détecter les marquages au sol à une vitesse comprise entre 60 km/h (37 mi/h) et 180 km/h (112 mi/h).

Se reporter à *Témoin de sortie de ligne* ⇨ 305 et à *Assistance au maintien de trajectoire (LKA)* ⇨ 305.

Alerte de changement de voie (LCA)

Selon l'équipement, le système LCA est une aide au changement de voie qui aide les conducteurs à éviter les collisions pendant un changement de voie qui surviennent avec des véhicules se déplaçant dans l'angle mort ou avec des véhicules qui approchent rapidement dans ces zones depuis l'arrière.

L'avertissement LCA s'allume dans le rétroviseur extérieur correspondant et clignote si le feu de direction est en position de marche. Le système d'avertissement d'angle mort (SBZA) fait partie du système LCA.

Se reporter à *Alerte d'angle mort latéral* ⇨ 302 et à *Alerte de changement de voie (LCA)* ⇨ 303.

Caméra à vision arrière

Selon l'équipement, la caméra de recul (RVC) affiche une vue de la zone derrière le véhicule sur l'écran d'infodivertissement lorsque le véhicule est mis en marche arrière (R), pour faciliter les manœuvres de stationnement et de recul à petite vitesse.

Voir *Systèmes d'assistance pour les manœuvres de stationnement ou de recul* ⇨ 291.

Système d'alerte de circulation transversale arrière (RCTA)

S'il figure parmi l'équipement, le système RCTA utilise un triangle fléché sur l'écran de l'Infodivertissement pour vous avertir de la présence de circulation arrière pouvant croiser la trajectoire de votre véhicule lorsque le rapport R (marche arrière) est engagé. Des signaux sonores sont simultanément émis.

Voir *Systèmes d'assistance pour les manœuvres de stationnement ou de recul* ⇨ 291.

Aide au stationnement

Selon l'équipement, le système d'assistance au stationnement avant et arrière (FRPA) utilise des capteurs situés sur les pare-chocs arrière et avant pour aider au stationnement et éviter des obstacles durant des manœuvres de stationnement à petite vitesse. Il fonctionne à des vitesses inférieures à 8 km/h (5 mi/h). Le système peut afficher un triangle d'avertissement sur l'écran d'infodivertissement et un graphique sur le tableau de bord pour indiquer la distance à laquelle l'obstacle se situe. En outre, plusieurs bips peuvent se produire si l'obstacle est très proche.

Voir *Systèmes d'assistance pour les manœuvres de stationnement ou de recul* ⇨ 291.

Assistance au stationnement automatique (APA)

Selon l'équipement, le système APA aide à rechercher et à manœuvrer le véhicule dans des places de stationnement parallèles ou perpendiculaires à l'aide de la direction automatique, des affichages du centralisateur informatique de bord et de bips. Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 30 km/h (18 mi/h), presser  pour activer le système.

Se reporter à la rubrique « Assistance au stationnement automatique (APA) », dans *Systèmes d'assistance pour les manœuvres de stationnement ou de recul* ⇨ 291.

Prises d'alimentation

Les prises électriques des accessoires peuvent être utilisées pour brancher un équipement électrique tel qu'un téléphone portable ou un lecteur MP3.

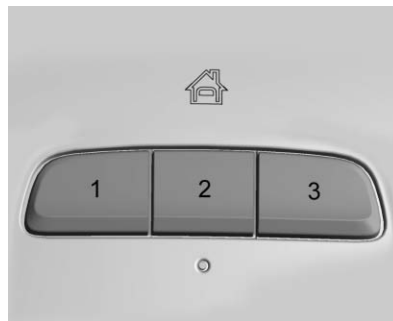
Il existe deux prises de courant auxiliaires :

- Une sur la colonne centrale, au-dessous de la commande du système de climatisation.
- Une à l'arrière de la console centrale au plancher

Ouvrir le couvercle protecteur pour utiliser la prise de courant.

Voir *Prises d'alimentation* ⇨ 122.

Système à distance universel



Si équipé, ce système permet de remplacer jusqu'à trois télécommandes utilisées pour activer des dispositifs tels qu'une porte de garage, un système de sécurité et un éclairage de la maison.

Lire complètement les instructions avant de tenter de programmer le système de télécommande universelle. En raison des étapes à suivre, il peut être nécessaire de demander l'aide d'une autre

personne lors de la programmation du système de télécommande universelle.

Voir *Système à distance universel* ⇨ 181.

Toit ouvrant

Selon l'équipement, le contact doit être mis ou en position ACC/ACCESSORY (accessoires) ou bien la prolongation d'alimentation des accessoires (RAP) doit être activée pour actionner le toit ouvrant. Se reporter à *Positions du commutateur d'allumage* ⇨ 257 et *Prolongation d'alimentation des accessoires* ⇨ 263.



1. Commutateur de toit ouvrant
2. Commutateur de store

Fonctionnement express du toit ouvrant

Presser et relâcher ☞ (1) pour ventiler. Presser et relâcher de nouveau pour l'ouverture rapide. Appuyer sur le commutateur à tout moment pour arrêter le mouvement. Appuyer sur 🚗 (1) pour la fermeture rapide.

Fonctionnement manuel du toit ouvrant

Il est possible de mettre le toit ouvrant en mode manuel en maintenant enfoncé ☞ (1) pendant l'ouverture. Le toit ouvrant ouvre tant que l'on maintient le commutateur. Appuyer et relâcher le nouveau pour retourner au fonctionnement express.

Store à commande électrique

Appuyer sur ☞ (2) pour ouvrir rapidement le pare-soleil électrique. Appuyer sur ☞ (2) pour fermer rapidement le pare-soleil électrique. Appuyer de nouveau en tout temps pour arrêter le mouvement.

Le toit ouvrant ne peut pas être ouvert ou refermé si le véhicule a une panne électrique.

Voir *Toit ouvrant* ➔ 57.

Fonctionnement hybride

Fonctionnement du véhicule hybride

Le véhicule hybride combine la propulsion à l'essence et électrique pour déplacer le véhicule. Le moteur à essence commence automatiquement pour fournir l'énergie nécessaire. Il s'arrête pour économiser le carburant. Le moteur thermique du véhicule peut rester en fonctionnement lorsque :

- L'accélération est agressive ou une côte est gravis.
- La vitesse du véhicule dépasse 88 km/h (55 mph).
- La batterie haute tension est en cours de chargement.
- Le système de chauffage est en utilisation.

Le moteur thermique et la boîte de vitesses fonctionnent ensemble pour fournir l'énergie requise à l'efficacité maximale. Ceci peut causer des régimes moteurs plus

élevés. Se reporter à *Conduite pour une meilleure économie de carburant* ⇨ 33.

Information sur la sécurité haute tension



Avertissement

L'exposition à une haute tension peut causer des chocs, des brûlures, voir même la mort. Les composants sous haute tension du véhicule ne peuvent être réparés que par des techniciens ayant suivi une formation spéciale.

Les composants sous haute tension sont identifiés par des étiquettes. Ne pas retirer, ouvrir, écarter ou modifier ces composants. Les câbles haute tension possèdent un revêtement ou des étiquettes orange. Ne pas sonder, endommager, couper ou modifier le câblage haute tension.

Ce véhicule est équipé d'une batterie haute tension et d'une batterie standard de 12 volts.

Si le véhicule est impliqué dans un accident, le système de détection peut couper le système haute tension. Lorsque ceci se produit, la batterie haute tension est déconnectée et le véhicule ne démarrera pas. Le message FAIRE RÉPARER LE VÉHICULE BIENTÔT s'affiche sur le centralisateur informatique de bord (CIB). Avant de pouvoir à nouveau utiliser le véhicule, il doit être réparé par le concessionnaire.



Avertissement

Si la batterie haute tension ou le système haute tension sont endommagés, il existe un risque de choc électrique, de surchauffe ou d'incendie.

Si le véhicule a été endommagé lors d'une collision modérée à sévère, d'une inondation, d'un incendie ou de tout autre

(Suite)

Avertissement (Suite)

événement, il doit être inspecté dès que possible. Jusqu'à ce que le véhicule ait été inspecté, le stocker à l'extérieur à une distance d'au moins 15 m (50 pi) de toute structure ou autre élément pouvant prendre feu. Ventiler l'intérieur du véhicule en ouvrant une fenêtre ou une porte.

Contactez l'assistance à la clientèle dès que possible afin de déterminer si une inspection est nécessaire. Se reporter à *Bureaux d'assistance à la clientèle* ⇨ 445.

Se reporter à *Batterie - Amérique du Nord* ⇨ 347 pour d'importantes informations de sécurité. Si un sac gonflable s'est déployé, se reporter à *Que voit-on une fois qu'un sac gonflable se gonfle ?* ⇨ 84.

Seul un technicien formé disposant des connaissances et outils appropriés devrait inspecter, tester ou remplacer la batterie haute

tension. Se référer au concessionnaire en cas d'intervention sur la batterie haute tension.

Freinage par récupération (Hybride uniquement)

Le freinage régénératif récupère une partie de l'énergie du véhicule en mouvement et la retransforme en énergie électrique. Cette énergie est ensuite stockée dans le système haute tension du véhicule, contribuant ainsi à l'amélioration de l'efficacité énergétique. Voir *Freinage par récupération (Hybride uniquement)* ⇨ 276.

Batterie

Ce véhicule est équipé d'une batterie normale de 12 V et d'une batterie hybride haute tension. Lorsqu'une nouvelle batterie normale de 12 V est nécessaire, s'adresser à votre concessionnaire pour lui demander une batterie qui possède le numéro de remplacement figurant sur l'étiquette de la batterie d'origine. Seul un

technicien formé qui possède la connaissance et l'outillage nécessaires peut examiner, tester ou remplacer la batterie hybride. Consulter votre concessionnaire si la batterie hybride haute tension exige une intervention. Se reporter à *Batterie - Amérique du Nord* ⇨ 347.

Entretien



Avertissement

Le propriétaire ne doit jamais tenter d'entretien des composants hybrides par lui-même. Il y a un risque de blessures graves et de dommages au véhicule si le propriétaire tente d'effectuer les travaux d'entretien par lui-même.

L'entretien et la réparation de composants hybrides doivent uniquement être réalisés par un technicien formé qui possède la connaissance et les outils appropriés. Voir *Entretien par le propriétaire* ⇨ 323.

Performances et entretien

Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique

Le système de traction asservie limite le patinage des roues. Ce système est activé automatiquement lorsque le véhicule démarre et commence à se déplacer.

Le système StabiliTrak de commande électronique de stabilité contribue au contrôle de la direction du véhicule dans les situations difficiles. Le système est mis en fonction automatiquement lorsque le véhicule démarre et commence à se déplacer.

- Pour désactiver la traction asservie, presser et relâcher  sur la console centrale.  s'allume dans le groupe d'instruments.
- Presser et relâcher à nouveau  pour activer la traction asservie.

- Pour désactiver la traction asservie et le système StabiliTrak, presser et maintenir  sur la console centrale, jusqu'à ce que  et  s'allument dans le groupe d'instruments.
- Presser et relâcher à nouveau  pour réactiver les deux systèmes.

Voir *Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique* ⇨ 277.

Surv pression pneus

Ce véhicule peut être équipé d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS).



Le témoin du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) signale une perte importante de pression de l'un des

pneus du véhicule. Si le témoin s'allume, arrêtez-vous le plus tôt possible et gonflez le pneu à la pression recommandée, figurant dans l'étiquette d'information sur les des pneus et le chargement du véhicule. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ 253. Le témoin demeure allumé tant que la pression du pneu n'a pas été corrigée.

Le témoin de faible pression des pneus peut s'allumer par temps froid, lors du premier démarrage du véhicule, puis s'éteindre pendant la conduite. Ceci peut être une première indication que la pression des pneus diminue et qu'il convient de gonfler les pneus à la pression correcte.

Le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas l'entretien mensuel normal des pneus. Maintenir la bonne pression des pneus.

Se reporter à *Système de surveillance de la pression des pneus* ⇨ 376.

Carburant (Moteurs 1.5 L et 1.8 L)



Essence ordinaire

Utiliser uniquement de l'essence sans plomb ayant un indice d'octane de 87 ou plus dans votre véhicule. Ne pas utiliser d'essence ayant un indice d'octane inférieur, un tel carburant risque d'endommager le véhicule et de réduire l'économie de carburant. Se reporter à *Carburant* ⇨ 307.

Carburant (Moteur 2,0 L)



Essence super recommandée

Utiliser de l'essence super à indice d'octane 93 sans plomb pour votre véhicule. Utiliser de l'essence sans plomb à indice d'octane aussi bas que 87 est possible, mais cela réduira la performance et l'économie d'essence. Voir *Carburant* ⇨ 307.

E85 ou carburant mixte



Pas de E85 ou carburant mixte

Les mélanges essence-éthanol supérieurs au E15 (15% d'éthanol par volume), tel que le carburant E85, ne peuvent pas être utilisés dans ce véhicule.

Indicateur d'usure d'huile à moteur

Le système de durée de vie de l'huile moteur calcule la durée de vie de l'huile sur base de l'utilisation du véhicule et affiche le message VIDANGER L'HUILE À MOTEUR BIENTÔT lorsqu'il est temps de vidanger l'huile moteur et de remplacer le filtre. Le système de durée de vie de l'huile doit être réinitialisé à 100 % après une vidange.

Réinitialisation du système de durée de vie de l'huile

1. Au moyen des commandes du centralisateur informatique de bord (CIB) du côté droit du volant, afficher REMAINING OIL LIFE (durée de vie restante de l'huile) au

centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) (De base)* ⇨ 147 ou *Centralisateur informatique de bord (CIB) (Version supérieure)* ⇨ 151. Lorsque la durée de vie restante de l'huile est courte, le message VIDANGER L'HUILE À MOTEUR BIENTÔT s'affiche à l'écran. Se reporter à *Messages d'huile pour moteur* ⇨ 159.

2. Appuyer sur ✓ sur les commandes du centralisateur informatique de bord (CIB), et maintenir enfoncé quelques secondes pour effacer le message VIDANGER L'HUILE À MOTEUR BIENTÔT et réinitialiser la durée de vie de l'huile à 100 %.

Ne pas réinitialiser accidentellement la durée de vie de l'huile qui ne pourra être réinitialisée avec précision avant la prochaine vidange.

Le système est réinitialisé lorsque le message VIDANGER L'HUILE À MOTEUR BIENTÔT est éteint et que le message REMAINING OIL LIFE 100 % (durée de vie restante d'huile 100 %) est affiché.

Voir *Indicateur d'usure d'huile à moteur* ⇨ 334.

Conduite pour une meilleure économie de carburant

Les habitudes de conduite peuvent affecter la consommation. Voici quelques conseils de conduite permettant de diminuer au mieux la consommation.

- Éviter les départs rapides et accélérer en douceur.
- Freiner progressivement et éviter les arrêts brusques.
- Éviter de faire tourner le moteur au ralenti pendant de longues périodes.

- Lorsque les conditions routières et météorologiques le permettent, utiliser le régulateur de vitesse.
- Respecter toujours les limitations de vitesse ou rouler plus lentement lorsque les conditions l'exigent.
- Maintenir les pneus à la pression correcte.
- Combiner plusieurs trajets en un seul.
- Remplacer les pneus du véhicule par des pneus de même spécification TPC, qui figure sur la paroi du pneu, à côté de la taille.
- Respecter les programmes d'entretien préconisés.

Programme d'assistance routière

États-Unis : 1-800-243-8872

Utilisateurs TTY (États-Unis seulement) : 1-888-889-2438

Canada : 1-800-268-6800

Les nouveaux propriétaires de Chevrolet sont automatiquement inscrits au Programme d'assistance routière.

Se reporter à *Programme d'assistance routière* ⇨ 447.

Clés, portes et glaces

Clés et serrures

Clés	34
Système de télédéverrouillage	35
Fonctionnement du système de télédéverrouillage	35
Démarrage à distance du véhicule	42
Serrures de porte	44
Portes à verrouillage électrique	46
Verrouillage temporisé	46
Serrures de portes automatiques	47
Dispositif antiverrouillage	47
Serrures de sécurité	47

Portes

Coffre	48

Sécurité du véhicule

Sécurité du véhicule	50
Système d'alarme du véhicule	50
Dispositif antidémarrage	51

Fonctionnement du dispositif antidémarrage	51

Rétroviseurs extérieurs

Rétroviseurs convexes	52
Rétroviseurs électriques	53
Rétroviseurs rabattables	53
Rétroviseurs chauffants	53
Rétroviseurs inclinables marche arrière	53

Rétroviseur intérieur

Rétroviseurs intérieurs	54
Rétroviseur à commande manuelle	54
Rétroviseur à gradation automatique	54

Glaces

Glaces	54
Glaces électriques	55
Pare-soleil	57

Toit

Toit ouvrant	57

Clés et serrures

Clés

Avertissement

Laisser des enfants dans un véhicule avec émetteur d'accès sans clé (RKE) est dangereux et les enfants ou d'autres occupants peuvent être grièvement blessés ou tués. Ils risquent d'actionner les lève-glaces électriques ou d'autres commandes ou de déplacer le véhicule. Les glaces fonctionnent avec l'émetteur RKE dans le véhicule et les enfants ou les occupants peuvent être coincés par une glace se fermant. Ne pas laisser des enfants dans un véhicule avec un émetteur RKE.



La clé intégrée à l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) peut être utilisée pour toutes les serrures.



Pour retirer la clé, presser le bouton situé près de la base de l'émetteur et retirer la clé. Ne jamais retirer la clé sans presser le bouton.

Contactez le concessionnaire si une nouvelle clé s'avère nécessaire.

Si le véhicule est verrouillé avec les clés à l'intérieur, se reporter à *Programme d'assistance routière* ⇨ 447.

En cas d'abonnement actif à OnStar, un conseiller OnStar peut déverrouiller le véhicule à distance. Se reporter à *Vue d'ensemble d'OnStar* ⇨ 459.

Système de télédéverrouillage

Voir *Énoncé de fréquence radio* ⇨ 454.

Si la portée de l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) diminue :

- Vérifier la distance. L'émetteur peut être trop loin du véhicule.
- Vérifier l'emplacement. D'autres véhicules ou objets pourraient bloquer le signal.

- Contrôler la pile de l'émetteur. Se reporter à « Remplacement de pile » plus loin dans cette section.
- Si l'émetteur ne fonctionne toujours pas bien, consulter votre concessionnaire ou un technicien qualifié pour le faire réparer.

Fonctionnement du système de télédéverrouillage

Le système d'accès sans clé permet d'entrer dans le véhicule lorsque l'émetteur se trouve à moins de 1 m (3 pi). Voir « Fonctionnement de l'accès sans clé » suivant.

Les fonctions de l'émetteur peuvent fonctionner jusqu'à une distance de 60 m (197 pi) du véhicule.

Dans certaines situations, telles que celles déjà mentionnées, la portée de l'émetteur peut être réduite.



Avec démarrage à distance illustré

 : Presser pour verrouiller toutes les portes.

Les témoins clignotants peuvent clignoter et/ou l'avertisseur sonore peut retentir lors de la seconde pression pour indiquer le verrouillage. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ 167.

Si la porte du conducteur est ouverte lorsque  est pressé, toutes les portes se verrouillent puis la porte du conducteur se déverrouille immédiatement, si la fonction a été activée par le biais de

la personnalisation du véhicule. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ 167.

Si la porte du passager est ouverte lorsque  est pressé, toutes les portes se verrouillent.

Une pression sur  peut également armer le système d'alarme. Se reporter à *Système d'alarme du véhicule* ⇨ 50.

 : Appuyer pour déverrouiller la porte du conducteur. Appuyer encore une fois dans les cinq secondes qui suivent pour déverrouiller toutes les portes. L'émetteur de télédéverrouillage (RKE) peut être programmé afin de déverrouiller toutes les portes lorsque le conducteur appuie sur le bouton une première fois. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ 167.

Les indicateurs des clignotants peuvent clignoter pour indiquer le déverrouillage. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ 167.

Une pression de  désarmera le système d'alarme. Se reporter à *Système d'alarme du véhicule* ⇨ 50.

 : Appuyer deux fois rapidement pour déverrouiller le coffre.

 : Appuyer et relâcher une fois pour activer le localisateur de véhicule. Les feux extérieurs clignotent et l'avertisseur sonore retentit à trois reprises.

Presser et maintenir  pendant au moins trois secondes pour déclencher l'alarme. L'avertisseur sonore retentit et les clignotants fonctionnent pendant 30 secondes environ jusqu'à une nouvelle pression de  ou jusqu'au démarrage du véhicule.

 : Pour les véhicules dotés de cet équipement, appuyer sur  et relâcher, puis presser et maintenir enfoncé  pendant au moins quatre secondes pour démarrer le moteur de l'extérieur du véhicule au moyen de l'émetteur RKE. Voir *Démarrage à distance du véhicule* ⇨ 42.

Fonctionnement du système d'accès sans clé

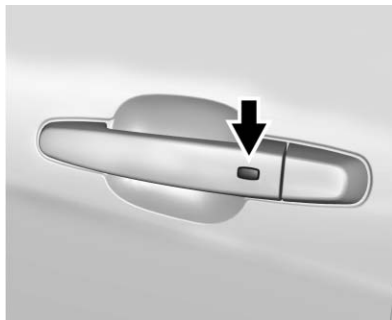
Le système d'accès sans clé permet de verrouiller et déverrouiller les portes ainsi que d'accéder au coffre sans retirer l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) de votre poche, de votre porte-monnaie, de votre porte-documents, etc. L'émetteur RKE doit se trouver à 1 m (3 pi) de la porte ou du coffre/hayon à ouvrir. Si équipé, les poignées extérieures de porte comportent des boutons.

L'accès sans clé peut être programmé pour déverrouiller toutes les portes à la première pression du bouton de déverrouillage/verrouillage de la porte du conducteur. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ 167.

Déverrouillage/Verrouillage sans clé depuis la porte du conducteur

Lorsque les portes sont verrouillées et que l'émetteur RKE est à moins de 1 m (3 pi) de la poignée de porte du conducteur, une pression du bouton de verrouillage/déverrouillage de la poignée de

porte du conducteur déverrouille celle-ci. En cas de nouvelle pression sur le bouton de verrouillage/déverrouillage dans les cinq secondes, toutes les portes des passagers se déverrouillent. Tirer sur la poignée de porte pour ouvrir la porte.



Le côté conducteur est affiché, le côté passager avant et les deux positions arrière sont similaires.

Une pression sur le bouton verrouiller/déverrouiller entraîne le verrouillage de toutes les portes dans n'importe lequel des cas suivants :

- Il s'est écoulé plus de cinq secondes depuis la première pression du bouton de verrouillage/déverrouillage.
- Deux pressions du bouton de verrouillage/déverrouillage ont été utilisées pour déverrouiller toutes les portes.
- Une porte du véhicule a été ouverte et toutes les portes sont maintenant fermées.

Déverrouillage/Verrouillage sans clé depuis les portes des passagers

Lorsque les portes sont verrouillées et que l'émetteur RKE est à moins de 1 m (3 pi) de la poignée de porte, déverrouiller toutes les portes en appuyant sur le bouton verrouiller/déverrouiller de la poignée de porte.

Une pression sur le bouton verrouiller/déverrouiller entraîne le verrouillage de toutes les portes dans n'importe lequel des cas suivants :

- Le bouton de verrouillage/déverrouillage a été utilisé pour déverrouiller toutes les portes.
- Une porte du véhicule a été ouverte et toutes les portes sont maintenant fermées.

Verrouillage passif

Cette fonction verrouille le véhicule quelques secondes après la fermeture des portes si le véhicule est arrêté et si au moins un émetteur RKE a été retiré du véhicule ou s'il n'en reste aucun à l'intérieur.

Si d'autres dispositifs électroniques interfèrent avec le signal de l'émetteur RKE, le véhicule peut ne pas détecter la télécommande RKE à l'intérieur du véhicule. Si le verrouillage passif est activé, les portes peuvent se verrouiller avec l'émetteur RKE à l'intérieur du

véhicule. Ne pas laisser l'émetteur RKE dans un véhicule sans surveillance.

Pour personnaliser l'état des portes de sorte que, en quittant le véhicule, elles soient automatiquement verrouillées, se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ 167.

Désactivation temporaire de la fonction de verrouillage passif

Désactiver temporairement le verrouillage passif en maintenant  enfoncé sur le commutateur intérieur de porte, avec une porte ouverte pendant au moins quatre secondes, ou jusqu'à entendre trois avertissements sonores. Le verrouillage passif reste ensuite désactivé jusqu'à ce que le  intérieur de la porte soit enfoncé, ou jusqu'à ce que le contact du véhicule soit allumé.

Alarme de télécommande laissée dans le véhicule

Lorsque le contact du véhicule est coupé et qu'une télécommande est laissée dans le véhicule, le klaxon retentit trois fois lorsque toutes les

portes sont fermées. Pour activer ou désactiver cette fonction, se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ 167.

La télécommande n'est plus en mode alerte du véhicule.

Si le contact est mis, avec une porte ouverte, et que toutes les portes sont ensuite fermées, le véhicule recherche un émetteur RKE à l'intérieur. En l'absence d'émetteur(s) détecté(s), le centralisateur informatique de bord (CIB) affiche AUCUNE TÉLÉCOMMANDE DÉTECTÉE et l'avertisseur sonore retentit trois fois.

Ceci se produit seulement une fois chaque fois que le véhicule est conduit. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ 167

Ouverture du coffre sans clé

Appuyer sur le pavé tactile de l'arrière du coffre pour l'ouvrir si l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) se trouve à moins de 1 m (3 pi) du coffre.

Accès avec clé

Pour accéder au véhicule quand la pile de l'émetteur est déchargée, voir *Serrures de porte* ⇨ 44.

Programmation d'émetteurs pour le véhicule

Seuls les émetteurs de télédéverrouillage programmés pour ce véhicule fonctionnent. Si un émetteur est perdu ou volé, il est possible d'acheter et de faire programmer un émetteur de rechange auprès du concessionnaire. Le véhicule peut être reprogrammé de sorte que les émetteurs perdus ou volés ne fonctionnent plus. Tous les émetteurs restants doivent être reprogrammés. Jusqu'à huit émetteurs peuvent être programmés pour un véhicule.

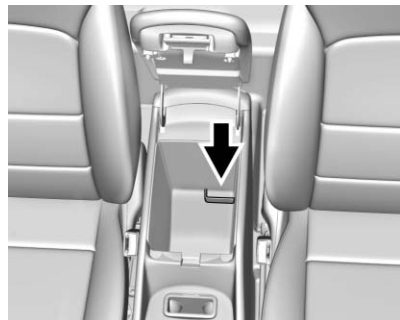
Programmation d'émetteurs reconnus

Un nouvel émetteur peut être programmé sur le véhicule quand deux émetteurs sont reconnus. Pour le programmer, le contact du véhicule doit être coupé et tous les

émetteurs, soit les émetteurs actuellement reconnus et les nouveaux émetteurs, doivent être en votre possession.

1. Placer les deux émetteurs reconnus dans le porte-gobelet.
2. Retirer le capuchon de barillet sur la poignée de porte du conducteur. Voir *Serrures de porte* ⇨ 44. Insérer la clé du véhicule de l'émetteur neuf dans le barillet l'extérieur de la porte du conducteur et faire tourner la clé dans le sens antihoraire cinq fois en 10 secondes.

Le centralisateur informatique de bord (CIB) affiche PRÊT POUR TÉLÉCOMMANDE #2, 3, 4 ou 5.



3. Placer la première nouvelle télécommande dans la pochette de télécommande avec les boutons dirigés vers l'arrière du véhicule. La pochette de télécommande se trouve à l'intérieur de la zone de rangement de la console centrale.
4. Appuyer sur ENGINE START/STOP. À l'issue de l'apprentissage de l'émetteur, le CIB indique qu'il est prêt à programmer l'émetteur suivant.
5. Retirer l'émetteur de la pochette et appuyer sur  ou .

Pour programmer des émetteurs supplémentaires, répéter les opérations 3-5 pour chaque nouvel émetteur.

Lorsque tous les émetteurs sont programmés, appuyer sur ENGINE START/STOP pendant 12 secondes pour quitter le mode de programmation.

6. Remettre la clé dans l'émetteur.

Programmation sans émetteur reconnu

Si deux émetteurs actuellement reconnus ne sont pas disponibles, agir comme suit pour programmer jusqu'à huit émetteurs. Cette caractéristique n'est pas disponible au Canada. La procédure peut prendre à 30 minutes environ. Le contact doit être coupé et vous devez avoir tous les émetteurs à programmer avec vous.

1. Retirer le capuchon de barillet sur la poignée de porte du conducteur. Voir *Serrures de porte* ➔ 44. Insérer la clé du

véhicule de l'émetteur dans le barillet l'extérieur de la porte du conducteur et faire tourner la clé dans le sens antihoraire cinq fois en 10 secondes.

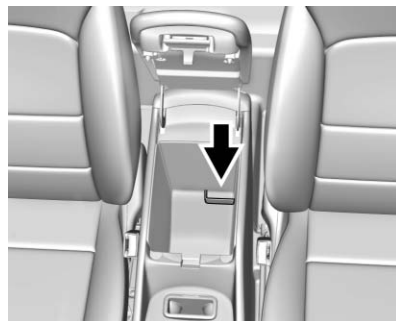
Le centralisateur informatique de bord (CIB) affiche APPRENTISSAGE TÉLÉCOMMANDE EN ATTENTE PATIENTER.

2. Attendre pendant 10 minutes jusqu'à ce que le CIB affiche APPUYER SUR LE BOUTON DE DÉMARRAGE POUR L'APPRENTISSAGE, puis appuyer sur ENGINE START/STOP.

L'affichage du CIB indique à nouveau APPRENTISSAGE TÉLÉCOMMANDE EN ATTENTE PATIENTER.

3. Répéter l'étape 2 à deux reprises. Après la troisième fois, aucun des émetteurs reconnus antérieurement ne fonctionnera plus avec le véhicule. Les émetteurs restants peuvent être réappris pendant les étapes suivantes.

À présent, le CIB doit afficher PRÊT POUR TÉLÉCOMMANDE # 1.



4. Placer la nouvelle télécommande dans la pochette de télécommande avec les boutons dirigés vers l'arrière du véhicule. La pochette de télécommande se trouve à l'intérieur de la zone de rangement de la console centrale.
5. Appuyer sur ENGINE START/STOP. À l'issue de l'apprentissage de l'émetteur, le CIB indique qu'il est prêt à programmer l'émetteur suivant.

6. Retirer l'émetteur de la pochette et appuyer sur  ou .

Répéter les étapes 4 à 6 pour programmer d'autres émetteurs.

Lorsque tous les émetteurs sont programmés, appuyer sur ENGINE START/STOP pendant 12 secondes pour quitter le mode de programmation.

7. Remplacer la clé dans l'émetteur.

Démarrage du véhicule avec une pile d'émetteur faible

En essayant de démarrer le véhicule, si la pile de l'émetteur est déchargée ou en présence d'interférences avec le signal, le CIB peut afficher AUCUNE TÉLÉCOMMANDE DÉTECTÉE ou AUCUNE CLÉ À DISTANCE DÉTECTÉE. PLACER CLÉ DANS POCHE D'ÉMETTEUR. PUIS DÉMARRER LE VÉHICULE.. Le message REMPLACER LA PILE

DANS L'ÉMETTEUR DE TÉLÉDÉVERR. peut également être affiché à ce moment.

Pour démarrer le véhicule :

1. Ouvrir la console centrale et placer l'émetteur dans sa pochette, boutons orientés vers l'arrière du véhicule.
2. Lorsque le véhicule est en position de stationnement (P) ou au point mort (N), appuyer sur la pédale de frein et appuyer sur ENGINE START/STOP. Voir *Démarrage du moteur* ⇨ 259.

Remplacer la pile de l'émetteur dès que possible.

Remplacement de la pile

Remplacer la pile si le message REMPLACER LA PILE DANS L'ÉMETTEUR DE TÉLÉDÉVERR. s'affiche dans le CIB. Se reporter à *Messages de clé et de serrure* ⇨ 160.

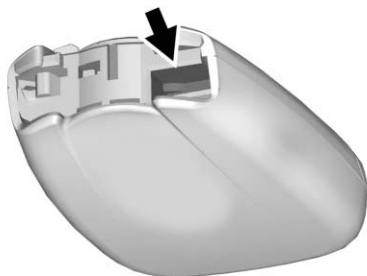
Attention

Lors du remplacement de la pile, ne pas toucher les circuits de la télécommande. L'électricité statique du corps pourrait endommager la télécommande.

La pile n'est pas rechargeable. Pour le remplacement de la pile :



1. Appuyer sur le bouton sur le côté de l'émetteur, près du bas et extraire la clé.



2. Séparer les deux moitiés de l'émetteur en utilisant un outil plat introduit à proximité de la fente de clé.



3. Retirer la pile en appuyant dessus et en la faisant glisser vers le bas de l'émetteur.
4. Insérer la nouvelle pile, le côté positif étant orienté vers le couvercle arrière. Pousser la pile vers le bas jusqu'à ce qu'elle tienne en place. Remplacer avec une pile CR2032 ou une pile équivalente.
5. Emboîter le couvercle de la pile sur l'émetteur.

Démarrage à distance du véhicule

Selon l'équipement, cette fonction permet de faire démarrer le moteur depuis l'extérieur du véhicule.

Pour les véhicules hybrides, le moteur thermique démarre uniquement en cas de besoin pour les fonctions d'avertissement ou pendant le chargement de la batterie haute tension.

Q : Ce bouton est présent sur l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) si le véhicule est équipé du démarrage à distance.

Le système de commande de climatisation utilise les réglages précédents lors d'un télédémarriage. Le désembueur de glace arrière peut s'activer au télédémarriage en fonction des conditions ambiantes. La lampe indicatrice de désembueur arrière ne s'allume pas lors d'un télédémarriage.

Si le véhicule est doté de sièges chauffés, ceux-ci peuvent s'activer au cours d'un télédémarriage. Voir *Sièges avant chauffés et aérés* ➔ 66.

Les lois peuvent restreindre l'utilisation du démarrage à distance. Certaines lois exigent par exemple que le véhicule soit dans le champ de vision de l'utilisateur lorsqu'il procède au démarrage à distance. Vérifier les règlements locaux.

D'autres circonstances peuvent affecter le fonctionnement de l'émetteur, voir *Système de télédéverrouillage* ⇨ 35.

Ne pas démarrer à distance le véhicule si celui-ci manque de carburant.

Démarrage du véhicule en utilisant la fonction de télé démarrage

Pour démarrer le véhicule en utilisant la fonction de télé démarrage :

1. Presser et relâcher .
2. Immédiatement après l'étape 1, appuyer et maintenir enfoncé la  pendant au moins quatre secondes ou jusqu'à ce que les clignotants clignotent. Ce clignotement confirme la réception de la demande de démarrage à distance du véhicule.

Lorsque le moteur démarre, les feux de stationnement s'allument et restent allumés pendant que le moteur tourne. Les portes se

verrouilleront et le système de commande de climatisation pourra s'activer.

Le moteur continuera à tourner pendant 10 minutes. Après 30 secondes, répéter les étapes si une prolongation de 10 minutes est souhaitée. Le démarrage à distance peut être prolongé une fois.

Démarrer le véhicule avant de conduire.

Temps de fonctionnement prolongé du moteur

La durée de fonctionnement du moteur peut être prolongée de 10 minutes supplémentaires si, au cours des 10 premières minutes, les étapes 1 et 2 sont répétées alors que le moteur est encore en marche. Une prolongation peut être demandée 30 secondes après le démarrage. Lorsque le démarrage à distance est prolongé, la seconde période de 10 minutes est ajoutée aux 10 premières minutes pour disposer d'un total de 20 minutes.

Il ne peut y avoir qu'une seule extension de télé démarrage.

Il est possible d'effectuer au maximum deux télé démarrages (ou un seul télé démarrage et une extension) entre les cycles d'allumage.

L'allumage du véhicule doit être activé puis désactivé avant de pouvoir utiliser la fonction de démarrage à distance.

Arrêt d'un démarrage à distance

Pour annuler un télé démarrage véhicule, faire l'une des actions suivantes :

- Diriger l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) vers le véhicule et presser et maintenir  jusqu'à l'extinction des feux de stationnement.
- Allumer les feux de détresse.
- Mettre le contact puis le couper.

Conditions de non-fonctionnement du télédémarriage

Le démarrage à distance ne fonctionne pas si :

- Un émetteur de télédéverrouillage est dans le véhicule.
- Le capot n'est pas fermé.
- Les feux de détresse sont allumés.
- Le témoin d'anomalie de fonctionnement est allumé.
- La température du liquide de refroidissement du moteur est trop élevée.
- La pression d'huile est basse.
- Deux télédémarriages véhicule, ou un télédémarriage véhicule avec extension, ont déjà été utilisés.
- Le véhicule n'est pas en position de stationnement (P).

Serrures de porte



Avertissement

Des portes non verrouillées peuvent être dangereuses.

- Des passagers, et spécialement des enfants, peuvent facilement ouvrir les portes et tomber à l'extérieur du véhicule en train de rouler. Les portes peuvent être déverrouillées et ouvertes pendant que le véhicule se déplace. Les probabilités d'éjection hors du véhicule lors d'une collision augmentent si les portes ne sont pas verrouillées. Par conséquent, tous les passagers devraient porter correctement leurs ceintures de sécurité et les portes devraient être verrouillées chaque fois que le véhicule roule.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- De jeunes enfants se trouvant dans des véhicules déverrouillés peuvent se trouver dans l'impossibilité d'en sortir. Un enfant peut avoir à subir une chaleur extrême et souffrir de blessures définitives ou même mourir d'un coup de chaleur. Toujours verrouiller le véhicule en le quittant.
- Des gens de l'extérieur peuvent facilement pénétrer dans le véhicule dont les portes ne sont pas verrouillées lorsque celui-ci ralentit ou s'arrête. Le verrouillage des portes peut empêcher que cela ne se produise.

Pour verrouiller ou déverrouiller les portes depuis l'extérieur :

- Appuyer sur  ou  sur l'émetteur de télédéverrouillage. Se reporter à *Fonctionnement du système de télédéverrouillage* ➔ 35.
- Utiliser la clé dans la porte du conducteur. Le barillet de serrure est recouvert par un capuchon.

Pour verrouiller ou déverrouiller les portes depuis l'intérieur :

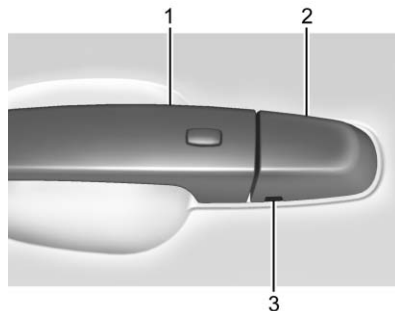
- Appuyer sur  ou  du commutateur de verrouillage électrique des portes.
- Tirer la poignée de porte une fois pour déverrouiller la porte. Tirer à nouveau la poignée pour l'ouvrir.

Si le véhicule n'est plus alimenté en courant, seule la porte du conducteur peut être verrouillée en utilisant la clé.

Accès sans clé

L'émetteur RKE doit se trouver à moins de 1 m (3 pi) de la porte ou du coffre à ouvrir. Appuyer sur le bouton de la poignée de porte pour l'ouvrir. Se reporter à « Fonctionnement du système d'accès sans clé » dans *Fonctionnement du système de télédéverrouillage* ➔ 35.

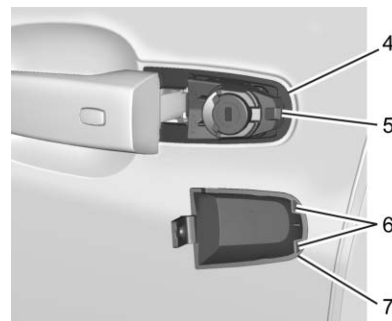
Accès au barillet de la clé



Pour accéder au barillet de serrure de la porte du conducteur :

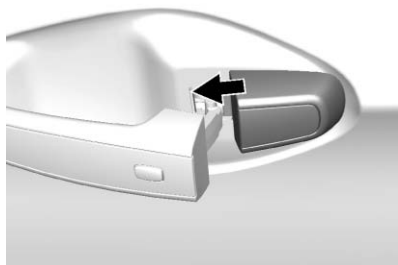
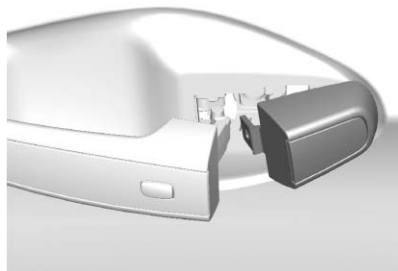
1. Tirer la poignée de porte (1) en position d'ouverture.

2. Introduire la clé dans la fente (3) au bas du capuchon (2) et faire levier vers l'extérieur.
3. Déplacer le capuchon (2) vers l'arrière et le retirer.
4. Insérer la clé dans le barillet.



Pour replacer le capuchon :

1. Tirer la poignée de porte en position d'ouverture.
2. Insérer les deux languettes (6) à l'arrière du capuchon (7) entre le joint (4) et la base métallique (5).



3. Déplacer le capuchon vers l'avant et appuyer pour l'enclencher en place.
4. Relâcher la poignée de porte.

Portes à verrouillage électrique



 : Presser pour verrouiller les portes.

 : Presser pour déverrouiller les portes.

La lampe indicatrice du commutateur s'allume lorsque la porte est verrouillée.

Le verrouillage et le déverrouillage des portes verrouillent et déverrouillent également le coffre. Voir *Coffre* ⇨ 48.

Verrouillage temporisé

Cette fonction diffère le verrouillage effectif des portes de cinq secondes après la fermeture de toutes les portes.

Le verrouillage temporisé n'est activé que lorsque la fonction Unlocked Door Anti Lockout (anti-blocage de porte déverrouillée) a été désactivée.

Lorsque  est pressé sur le commutateur de serrure électrique de porte avec la porte ouverte, une sonnerie retentit trois fois pour indiquer que le verrouillage différé est actif.

Ensuite, les portes se verrouillent automatiquement cinq secondes après la fermeture de toutes les portes. Si une porte est rouverte dans les cinq secondes, la minuterie de cinq secondes est réinitialisée une fois que toutes les portes sont fermées à nouveau.

Appuyer sur  sur le commutateur de serrure de porte ou sur  sur l'émetteur RKE à nouveau pour contourner ce dispositif et verrouiller les portes immédiatement.

Le verrouillage temporisé peut être programmé. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ 167.

Serrures de portes automatiques

Les portes sont verrouillées automatiquement lorsqu'elles sont toutes fermées, que le contact est mis et que le véhicule est déplacé en dehors de la position de stationnement (P).

Pour déverrouiller les portes :

- Appuyer sur  sur le commutateur de verrouillage électrique des portes.
- Mettre la boîte de vitesses en position de stationnement (P).

Le verrouillage automatique des portes ne peut pas être désactivé. Le déverrouillage automatique des portes peut être programmé. Voir *Personnalisation du véhicule* ⇨ 167.

Dispositif antiverrouillage

Si le véhicule se trouve en position ACC/ACCESSORY (accessoires) ou ON/RUN/START (en fonction/marche/démarrage) et que le commutateur de verrouillage de porte est enfoncé avec la porte conducteur ouverte, toutes les portes se verrouillent et seule la porte du conducteur se déverrouille.

Si le véhicule est arrêté et si le verrouillage est nécessaire pendant qu'une porte est ouverte, lorsque toutes les portes sont fermées, le véhicule vérifie si des émetteurs RKE se trouvent dans l'habitacle. Si un émetteur RKE est détecté et si le nombre d'émetteurs RKE dans l'habitacle n'a pas diminué, la porte du conducteur se déverrouille et l'avertisseur sonore retentit trois fois.

Le dispositif antiverrouillage peut être neutralisé manuellement avec la porte du conducteur ouverte en maintenant le bouton  enfoncé sur le commutateur de verrouillage de porte.

Antiblocage de porte déverrouillée

Si la fonction anti-verrouillage de porte déverrouillée est tournée en position de marche et que le contact est coupé, la porte du conducteur est ouverte et le verrouillage est demandé, toutes les portes se verrouillent et seule la porte du conducteur se déverrouille. La fonction anti-verrouillage de porte déverrouillée peut être activée et désactivée en utilisant les menus de personnalisation du véhicule. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ 167.

Serrures de sécurité

Les serrures de sécurité des portes arrière empêchent les passagers d'ouvrir les portes arrière depuis l'intérieur du véhicule.

Verrouillage de sécurité manuel



Selon l'équipement, la serrure de sécurité se trouve sur le bord intérieur des portes arrière. Pour utiliser la serrure de sécurité :

1. Déplacer le levier vers l'avant en position de verrouillage.
2. Fermer la porte.
3. Procéder de la même façon pour l'autre porte arrière.

Pour ouvrir une porte arrière pendant que la serrure de sécurité est en position en fonction :

1. Déverrouiller la porte en activant la poignée intérieure, en pressant le commutateur de verrouillage électrique de porte, ou en utilisant l'émetteur de télédéverrouillage (RKE).
2. Ouvrir ensuite la porte de l'extérieur.

Lorsque la serrure de sécurité est activée, les adultes et les enfants ne peuvent pas ouvrir la porte arrière de l'intérieur. Annuler les serrures de sécurité pour permettre l'ouverture des portes depuis l'intérieur.

Pour annuler le verrouillage de sécurité :

1. Déverrouiller la porte et l'ouvrir de l'extérieur.
2. Déplacer le levier vers l'arrière pour déverrouiller. Faire de même pour l'autre porte.

Portes

Coffre

Avertissement

Les gaz d'échappement peuvent pénétrer dans le véhicule s'il est conduit avec le hayon/coffre ouvert, ou avec un objet qui traverse le joint entre la carrosserie et le coffre/hayon. L'échappement du moteur contient du monoxyde de carbone (CO), gaz invisible et inodore. Celui-ci peut provoquer un évanouissement et même la mort.

Si le véhicule doit être conduit avec le hayon/coffre ouvert :

- Fermer toutes les glaces.
- Ouvrir complètement les bouches d'air sur ou sous le tableau de bord.
- Régler le système de climatisation de sorte qu'il n'amène que de l'air

(Suite)

Avertissement (Suite)

extérieur et régler le ventilateur à la vitesse maximale. Voir « Système de climatisation » dans l'index.

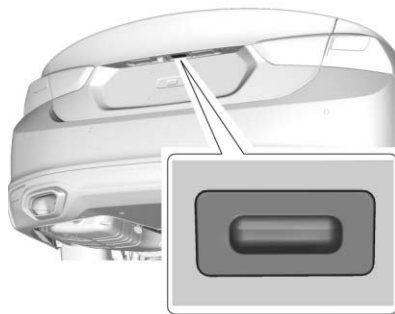
- Si le véhicule est équipé d'un hayon à commande électrique, désactiver le fonctionnement électrique du hayon.

Pour plus de renseignements sur le monoxyde de carbone, se reporter à *Échappement du moteur* ⇨ 266.

Déverrouillage du coffre

Pour ouvrir le coffre le véhicule doit être arrêté ou le levier de changement de rapport doit occuper la position de stationnement (P).

- Appuyer rapidement à deux reprises sur  de l'émetteur RKE.



- Appuyer sur le patin tactile à l'arrière du coffre après avoir déverrouillé toutes les portes.

Si l'accès sans clé figure parmi l'équipement, le coffre peut être ouvert pendant que le véhicule est verrouillé en appuyant sur le patin tactile à l'arrière du coffre pendant que l'émetteur RKE se trouve à 1 m (3 pi) de l'arrière du véhicule.

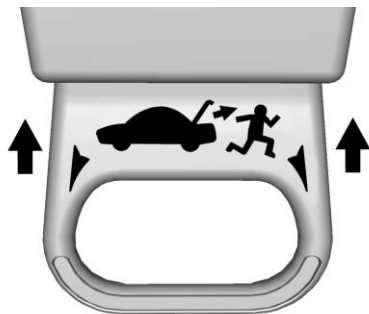
Voir *Fonctionnement du système de télédéverrouillage* ⇨ 35.

Poignée de déverrouillage d'urgence du coffre**Attention**

Ne pas utiliser la poignée de déverrouillage d'urgence de coffre comme attache ou point d'ancrage lors de la fixation d'objets dans le coffre, car ceci pourrait endommager la poignée.

Une poignée lumineuse de déverrouillage d'urgence figure sur le couvercle du coffre. Cette poignée est lumineuse dans l'obscurité après une exposition à la

lumière. Tirer la poignée de déverrouillage pour ouvrir le coffre depuis l'intérieur du véhicule.



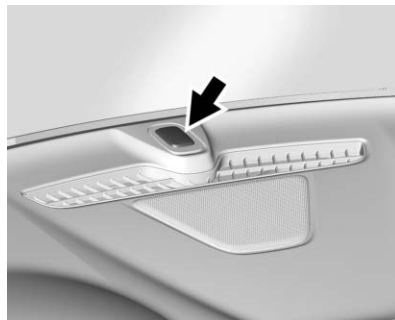
Après avoir tiré la poignée de déverrouillage d'urgence du coffre, la repousser dans son cadre.

Sécurité du véhicule

Ce véhicule comporte des fonctions antivol; toutefois, elles ne rendent pas le véhicule impossible à voler.

Système d'alarme du véhicule

Ce véhicule est équipé d'un dispositif antivol.



La lampe indicatrice du panneau d'instruments près du pare-brise indique le statut du système :

Désactivé : Le système d'alarme est désarmé.

Allumé en continu : Le véhicule est sécurisé pendant le délai d'armement du système.

Clignotement rapide : Le véhicule est désécurisé. Une porte, le capot ou le coffre est ouvert.

Clignotement lent : Le système d'alarme est armé.

Armement du système d'alarme

1. Fermer le coffre et le capot. Couper le contact.
2. Verrouiller le véhicule par l'une des trois méthodes :
 - Utiliser l'émetteur RKE.
 - Utiliser le système d'accès sans clé, selon l'équipement.
 - Avec une porte ouverte, presser la  à l'intérieur.
3. Après 30 secondes, le système d'alarme s'arme et le témoin lumineux commence à clignoter lentement pour indiquer que le système d'alarme fonctionne. En

appuyant sur  de l'émetteur RKE une deuxième fois, le retard de 30 secondes est évité et le système d'alarme est immédiatement armé.

Le système d'alarme du véhicule ne s'arme pas si les portes sont verrouillées avec la clé.

Si la porte du conducteur est ouverte sans avoir d'abord déverrouillé avec l'émetteur RKE, l'avertisseur sonore retentit et les feux clignotent pour indiquer la pré-alarme. Si le véhicule n'est pas mis en marche ou si la porte n'est pas déverrouillée en appuyant sur  sur la télécommande RKE pendant les 10 secondes de pré-alarme, l'alarme est activée.

Si une porte, le capot ou le coffre est ouvert sans avoir d'abord désarmé le système, les clignotants clignotent et l'avertisseur sonore retentit pendant 30 secondes environ. Ensuite, le système d'alarme se réarme pour surveiller d'autres violations éventuelles.

Désarmement du système d'alarme

Effectuer l'une des opérations suivantes pour désarmer le système d'alarme ou désactiver l'alarme si elle a été activée :

- Presser  sur l'émetteur RKE.
- Déverrouiller le véhicule à l'aide du système d'accès sans clé, selon l'équipement.
- Démarrer le véhicule.

Pour éviter de déclencher l'alarme par mégarde :

- Verrouiller le véhicule après que tous les occupants ont quitté le véhicule et que toutes les portes sont fermées.
- Toujours déverrouiller une porte avec la télécommande RKE ou utiliser le système d'accès sans clé, selon l'équipement.

Le déverrouillage de la porte du conducteur avec la clé ne désarme pas le système et ne désactive pas l'alarme.

Détection de tentative de vol

Si en appuyant sur  de la télécommande RKE l'avertisseur sonore retentit et les feux clignotent à trois reprises, ceci indique qu'une alarme s'est déclenchée précédemment alors que le système d'alarme était armé.

Si l'alarme a été activée, un message s'affiche au CIB. Se reporter à *Messages de sécurité* ⇨ 164.

Dispositif antidémarrage

Se reporter à *Énoncé de fréquence radio* ⇨ 454.

Fonctionnement du dispositif antidémarrage

Le véhicule est équipé d'un antivol passif.

Le système ne doit pas être armé ou désarmé manuellement.

Le véhicule est immobilisé automatiquement lorsque l'émetteur de télédéverrouillage quitte le véhicule.

Le système antidémarrage est désarmé lorsque le bouton d'allumage est enfoncé et qu'un émetteur valide se trouve dans le véhicule.



Le témoin de sécurité du groupe d'instruments de bord s'allume en cas de problème d'armement ou de désarmement du système antivol.

Le système comporte un ou plusieurs émetteurs qui sont appariés au dispositif antidémarrage dans le véhicule. Seul un émetteur correctement apparié peut faire démarrer le véhicule. Si l'émetteur est endommagé, vous ne pourrez pas démarrer le véhicule.

Lors du démarrage du véhicule, le témoin de sécurité s'allume brièvement lorsque le contact est mis.

Si le véhicule ne démarre pas et si le témoin de sécurité reste allumé, c'est l'indice d'un problème dans le système. Arrêter le véhicule et essayer à nouveau.

Si l'émetteur du RKE (système de télédéverrouillage) semble endommagé, essayer un autre émetteur ou placer l'émetteur dans la pochette de l'émetteur. Voir « Démarrage du véhicule avec une pile d'émetteur déchargée » sous *Fonctionnement du système de télédéverrouillage* ⇨ 35.

Si le véhicule ne démarre ni avec l'émetteur placé dans la pochette de l'émetteur, ni avec l'autre émetteur, le véhicule doit être réparé. Consulter votre concessionnaire, qui peut intervenir sur le système antivol et programmer autre un émetteur pour le véhicule.

Ne pas abandonner dans le véhicule l'émetteur ou le dispositif qui désarme ou désactive le système antivol.

Rétroviseurs extérieurs

Rétroviseurs convexes



Avertissement

Un rétroviseur convexe peut faire paraître les objets, comme d'autres véhicules, plus éloignés qu'ils ne le sont. Si l'on s'engage sur la voie de droite trop brusquement, on peut heurter un véhicule roulant à droite. Regarder dans le rétroviseur intérieur ou par dessus son épaule avant de changer de voie.

Le rétroviseur du côté passager est convexe. Sa surface est courbée de façon à élargir le champ de vision du conducteur.

Rétroviseurs électriques



Pour régler un rétroviseur :

1. Appuyer sur  ou sur  pour sélectionner le rétroviseur du conducteur ou le rétroviseur côté passager.
2. Presser les flèches du panneau de commande pour déplacer chaque rétroviseur dans la direction désirée.

Rétroviseurs à mémoire

Le véhicule peut être équipé de rétroviseurs à mémoire. Se reporter à *Sièges à mémoire* ⇨ 64.

Avertissement d'angle mort (SBZA)

Le véhicule peut être équipé d'une fonction d'avertissement d'angle mort (SBZA). Se reporter à *Alerte d'angle mort latéral* ⇨ 302.

Alerte de changement de voie (LCA)

Le véhicule peut être équipé d'une fonction d'aide au changement de voie. Se reporter à *Alerte de changement de voie (LCA)* ⇨ 303.

Clignotant

Le véhicule pourrait posséder un clignotant intégré aux rétroviseurs. Celui-ci clignote quand un clignotant ou les feux de détresse sont activés.

Rétroviseurs rabattables

Rétroviseurs rabattables à commande manuelle

Les rétroviseurs peuvent être rabattus pour éviter les dommages dans les lave-autos automatiques.

Pousser les rétroviseurs vers l'extérieur pour qu'ils retrouvent leur position d'origine.

Rétroviseurs chauffants

Si le véhicule est équipé de rétroviseurs chauffants :

 : Le désembueur de lunette arrière chauffe également les rétroviseurs extérieurs.

Voir *Commande de climatisation automatique à deux zones* ⇨ 237.

Rétroviseurs inclinables marche arrière

Si le véhicule est équipé de sièges à mémoire de position, les rétroviseurs des côtés passager et conducteur adoptent une position présélectionnée quand le véhicule est en position de marche arrière (R). Cela offre une meilleure visibilité lors du stationnement.

Le ou les rétroviseurs reviennent à leur position d'origine lorsque :

- La marche arrière (R) du véhicule est ôtée, ou lorsqu'elle reste enclenchée pendant environ 30 secondes.
- Le contact est coupé.
- Le véhicule est conduit en marche arrière (R) au-dessus d'une vitesse prédéfinie.

Pour activer ou désactiver cette fonctionnalité, se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ 167.

Rétroviseur intérieur

Rétroviseurs intérieurs

Ajuster le rétroviseur pour obtenir une vision claire de la zone située à l'arrière du véhicule.

Ne pas vaporiser directement du produit de nettoyage pour glace sur le rétroviseur. Utiliser un tissu doux humidifié à l'eau.

Rétroviseur à commande manuelle

Si elle figure parmi l'équipement, pousser la languette vers l'avant pour une utilisation de jour et la tirer vers l'arrière pour une utilisation de nuit pour éviter l'éblouissement des phares des véhicules à l'arrière.

Rétroviseur à gradation automatique

Selon l'équipement, l'atténuation automatique réduit l'éblouissement des phares du véhicule qui suit. La fonction d'atténuation s'active au démarrage du véhicule.

Glaces

Avertissement

Ne jamais laisser un enfant, un adulte non autonome ou un animal seul dans le véhicule, particulièrement lorsque les glaces sont fermées par temps chaud ou très chaud. Ils peuvent faiblir sous la chaleur extrême et subir des blessures permanentes, voire la mort causée par un coup de chaleur.



Les qualités aérodynamiques du véhicule sont conçues pour améliorer l'économie de carburant. Elles peuvent entraîner un son modulé lorsque l'une ou l'autre des glaces arrière est baissée et que les glaces avant sont levées. Pour atténuer le son, ouvrir l'une ou l'autre des glaces avant ou le toit ouvrant, selon l'équipement.

Glaces électriques

Avertissement

Des enfants pourraient être sérieusement blessés voir tués s'ils sont pris dans la course de fermeture d'une glace. Ne jamais laisser les clés dans un véhicule avec des enfants seuls. Si des enfants sont assis à l'arrière, utiliser le bouton de verrouillage des glaces pour empêcher le fonctionnement des glaces. Se reporter à *Clés* ⇨ 34.



Les glaces fonctionnent lorsque le véhicule est sur ON/RUN (en fonction/marche) ou ACC/ACCESSORY (accessoires), ou lorsque la Prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP) est active. Se reporter à *Prolongation d'alimentation des accessoires* ⇨ 263.

Presser ou tirer le commutateur pour ouvrir ou fermer la glace.

Il se peut que les glaces soient temporairement désactivées si les commutateurs de glaces sont utilisés de façon répétée dans un court laps de temps.

Blocage des glaces



Cette fonction désactive le fonctionnement des commutateurs de glaces de portes arrière passagers.

Appuyer sur  pour engager la fonctionnalité de verrouillage des glaces arrière. Le témoin lumineux est allumé lorsqu'elle est engagée.

Presser  à nouveau pour la désengager.

Abaissement/remontée rapide des glaces

Selon l'équipement, la fonction d'abaissement/remontée rapide de glace permet d'ouvrir et fermer les glaces sans devoir maintenir le commutateur de glace dans une position. Pousser le commutateur complètement vers le bas ou le tirer vers le haut, et le relâcher rapidement pour engager la fonction. Appuyer ou tirer brièvement sur le même commutateur pour arrêter le mouvement correspondant de la glace.

Détection d'obstacle par la fonction d'abaissement/remontée rapide de glace

La fonction d'abaissement/remontée rapide de glace inverse automatiquement le sens de déplacement d'une glace lorsqu'elle entre en contact avec un obstacle. Une très basse température ou le gel peut provoquer l'inversion automatique du sens de déplacement. Le fonctionnement

normal de la glace se rétablit une fois que l'obstacle est extrait ou que la température remonte.

Neutralisation de la détection d'obstacle



Avertissement

Si la neutralisation de la détection d'obstacle est activée, le sens de déplacement de la glace ne s'inverse pas automatiquement. Vous ou vos passagers risquez d'être blessés et la glace risque d'être endommagée. Avant d'utiliser la neutralisation de la détection d'obstacle, s'assurer que personne et aucun objet n'obstruent la glace.

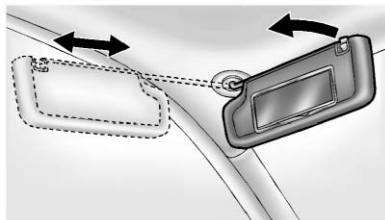
La glace peut être fermée en maintenant son commutateur en position haute si des problèmes l'empêchent de se fermer rapidement.

Programmation des lève-glaces électriques

Une programmation pourrait être nécessaire si la batterie du véhicule a été débranchée ou déchargée. Si la glace n'arrive pas à remonter rapidement, programmer la glace :

1. Fermer toutes les portes.
2. Mettre le commutateur d'allumage en position ACC/ACCESSORY (accessoires) ou ON/RUN (en fonction/marche).
3. Ouvrir partiellement la glace à programmer, puis la fermer et continuer à tirer brièvement sur le commutateur une fois que la glace est complètement fermée.
4. Appuyer sur le commutateur de lève-vitre électrique jusqu'à ce que la glace soit complètement ouverte et le maintenir brièvement dans cette position.

Pare-soleil



Abaisser le pare-soleil pour bloquer la lumière éblouissante. Dégager le pare-soleil du support central afin de le faire pivoter vers la vitre latérale ou de l'étendre le long de la tige, si le véhicule est équipé de cette option.

Le véhicule peut disposer de lampes de miroir. Les lampes s'allument et s'éteignent lorsque le cache de miroir est ouvert et fermé.

Toit

Toit ouvrant

Si équipé, le contact doit mis ou en position ACC/ACCESSORY (accessoires) ou bien la prolongation d'alimentation des accessoires (RAP) doit être activée pour actionner le toit ouvrant. Se reporter à *Positions du commutateur d'allumage* ⇨ 257 et *Prolongation d'alimentation des accessoires* ⇨ 263.



1. Commutateur de toit ouvrant
2. Commutateur de store

Fonctionnement rapide de toit ouvrant

Presser et relâcher  (1) pour la ventilation. Presser et relâcher à nouveau le commutateur pour l'ouverture rapide. Presser le commutateur à tout moment pour arrêter le déplacement. Presser  (1) pour une fermeture rapide.

Fonctionnement manuel du toit ouvrant

Le toit ouvrant peut passer en mode manuel en maintenant  (1) pendant l'ouverture. Le toit ouvrant s'ouvre à présent aussi longtemps que le commutateur est maintenu enfoncé. Appuyer et relâcher à nouveau pour retourner au fonctionnement rapide.

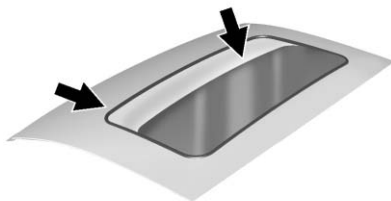
Store motorisé

Appuyer sur  (2) pour ouvrir rapidement le pare-soleil électrique. Appuyer sur  (2) pour fermer rapidement le pare-soleil électrique. Appuyer de nouveau en tout temps pour arrêter le mouvement.

Le toit ouvrant ne peut pas être ouvert ou refermé si le véhicule a une panne électrique.

Système d'inversion automatique

Le toit ouvrant/store est équipé d'un système d'inversion automatique qui ne s'active que lorsque le toit ouvrant/store est fermé en mode express. Si un objet bloque la fermeture express du toit ouvrant/store, le système d'inversion détecte l'objet et l'arrête. En cas de problème de fermeture comme le gel ou d'autres conditions, il est possible de neutraliser le système d'inversion. Pour neutraliser le système d'inversion, refermer en mode manuel. Pour arrêter le mouvement, relâcher le commutateur.



Des saletés et débris peuvent s'accumuler sur les bourrelets d'étanchéité ou dans les glissières et peuvent causer un problème de fonctionnement du toit ouvrant, du bruit ou l'obturation du système d'évacuation d'eau. Ouvrir le toit ouvrant périodiquement et enlever tout obstacle ou débris. Essuyer les bourrelets et surfaces d'étanchéité du toit ouvrant à l'aide d'un chiffon propre, de savon doux et d'eau. Ne pas enlever la graisse du toit ouvrant.

L'écoulement d'eau visible dans le système d'évacuation de l'eau est normal.

Sièges et appuis-têtes

Appuis-têtes

Appuis-têtes	60

Sièges avant

Réglage de siège	61
Réglage de siège à commande électrique	62
Réglage de support lombaire	62
Sièges à dossier inclinable	63
Sièges à mémoire	64
Sièges avant chauffés et aérés	66

Sièges arrière

Sièges arrière	68
Accoudoir de siège arrière	71

Ceintures de sécurité

Ceintures de sécurité	71
Port adéquat des ceintures de sécurité	72
ceinture à triple point d'appui	73

Utilisation de la ceinture de sécurité pendant la grossesse	76
Rallonge de ceinture de sécurité	76
Vérification de système de sécurité	77
Entretien de la ceinture de sécurité	77
Remplacement des pièces du système de ceinture de sécurité après une collision	78

Système de sac gonflable

Système de sac gonflable	78
Où se trouvent les sacs gonflables?	81
Quand un sac gonflable doit-il se déployer?	82
Qu'est-ce qui entraîne le déploiement du sac gonflable?	83
De quelle façon le sac gonflable retient-il?	84
Que voit-on une fois qu'un sac gonflable se gonfle ?	84
Système de détection de passager	86
Réparation de véhicule équipé de sac gonflable	91

Ajout d'équipement au véhicule équipé de sac gonflable	91
Vérification de système de sac gonflable	92
Remplacement de pièces du système de sac gonflable après une collision	93

Sièges pour enfants

Enfants plus âgés	93
Bébés et jeunes enfants	95
Appareils de retenue pour enfant	98
Où installer l'appareil de retenue	100
Ancrages et amarrages inférieurs pour enfants (système LATCH)	101
Remplacement de pièce de système LATCH après une collision	107
Fixation des dispositifs de sécurité pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège arrière)	108
Fixation des dispositifs de sécurité pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège avant)	110

Appuis-têtes

Avertissement

Si les appuie-tête ne sont pas posés et réglés correctement, les risques de lésions du cou/de la moelle épinière seront plus importants en cas d'accident. Ne pas rouler sans poser et régler correctement les appuie-tête de tous les occupants.

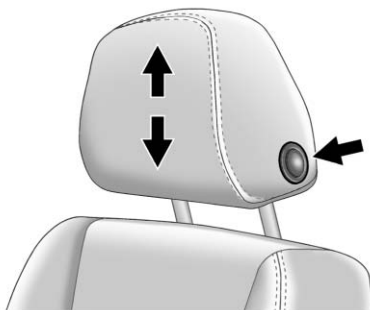


Régler l'appuie-tête de sorte que sa partie supérieure arrive au niveau du haut de la tête de l'occupant.

Cette position réduit les risques de blessure à la nuque lors d'une collision.

Siège avant

Les sièges avant du véhicule sont équipés d'appuie-tête réglables aux positions d'assise extérieures.



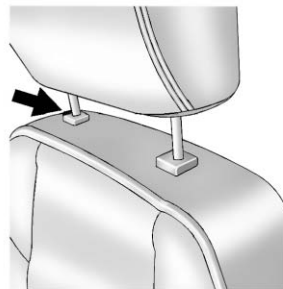
Pour lever ou baisser l'appuie-tête, appuyer sur le bouton placé sur le côté de l'appuie-tête et tirer vers le haut ou pousser vers le bas l'appuie-tête, puis relâcher le bouton.

Tirer et pousser sur l'appuie-tête après avoir relâché le bouton pour s'assurer du verrouillage.

Les appuie-têtes latéraux de siège avant ne sont pas démontables.

Siège arrière

Les sièges arrière du véhicule sont équipés d'appuie-tête réglables aux positions d'assise extérieures.



La hauteur de l'appuie-tête est réglable. Tirer l'appuie-tête vers le haut pour le soulever. Essayer de déplacer l'appuie-tête pour s'assurer qu'il est verrouillé.

Pour abaisser l'appuie-tête, appuyer sur le bouton situé sur le dessus du siège et pousser l'appuie-tête vers le bas. Essayer de déplacer l'appuie-tête après avoir relâché le bouton afin de s'assurer qu'il est bien enclenché.

Les appuie-têtes latéraux arrière ne sont pas démontables.

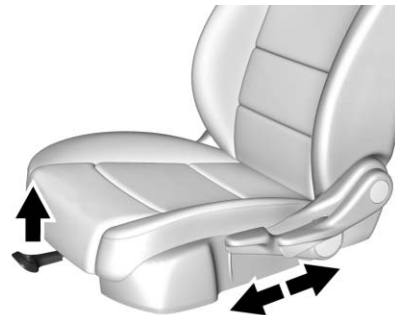
Sièges avant

Réglage de siège



Avertissement

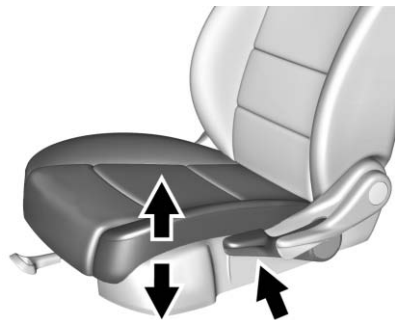
Si l'on essaie de régler le siège du conducteur lorsque le véhicule est en mouvement, on risque de perdre le contrôle du véhicule. Le déplacement brusque du siège peut en effet faire sursauter, dérouter ou faire actionner une pédale sans le vouloir. Il faut donc régler le siège du conducteur seulement quand le véhicule est immobile.



Pour régler un siège à commande manuelle :

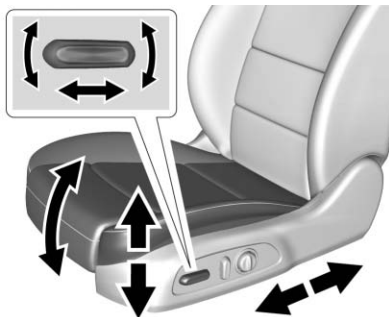
1. Tirer sur la poignée à l'avant du siège.
2. Faire glisser le siège à la position désirée et relâcher la poignée.
3. Essayer de déplacer le siège en arrière et en avant pour s'assurer qu'il est verrouillé.

Dispositif de réglage manuel de hauteur de siège



Déplacer le levier vers l'extérieur du siège, vers le haut ou le bas, pour régler manuellement la hauteur de siège.

Réglage de siège à commande électrique



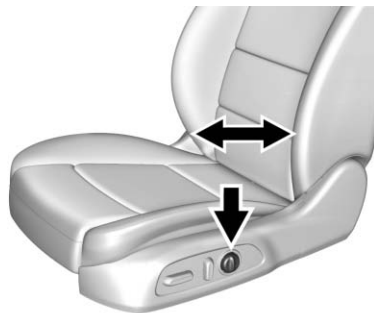
Pour ajuster un siège électrique, selon l'équipement :

- Pour déplacer le siège vers l'avant ou l'arrière, glisser la commande vers l'avant ou vers l'arrière.
- Pour lever ou abaisser la partie avant du coussin, déplacer la partie avant de la commande vers le haut ou vers le bas.

- Lever ou baisser l'ensemble du siège en déplaçant l'ensemble de la commande vers le haut ou le bas.

Pour régler le dossier, voir *Sièges à dossier inclinable* ⇨ 63.

Réglage de support lombaire



Si elle figure parmi l'équipement, maintenir enfoncé l'avant ou l'arrière de la commande pour augmenter ou diminuer le soutien lombaire.

Sièges à dossier inclinable

Avertissement

Il peut être dangereux de s'asseoir en position inclinée lorsque le véhicule est en mouvement. Même attachées, les ceintures de sécurité peuvent ne pas être efficaces.

La ceinture épaulière ne sera pas placée contre le corps, mais plutôt devant. Lors d'une collision, on risque d'être projeté contre la ceinture et de se blesser à la nuque ou ailleurs.

La ceinture ventrale pourrait exercer sa force sur l'abdomen, et non sur les os du bassin. Cela pourrait entraîner de graves blessures internes.

Pour être bien protégé quand le véhicule est en mouvement, placer le dossier en position verticale. Il faut aussi se caler

(Suite)

Avertissement (Suite)

dans le siège et porter convenablement la ceinture de sécurité.



Ne pas conduire avec le dossier de siège incliné.

Sièges à dossier inclinable à commande manuelle

Avertissement

Si un dossier de siège n'est pas bloqué, il risque de se déplacer vers l'avant lors d'un arrêt brusque ou d'un accident et de blesser la personne assise à cet endroit. Toujours pousser et tirer le dossier du siège pour s'assurer qu'il est bloqué.



Pour incliner un dossier de siège à commande manuelle :

1. Soulever le levier.
2. Déplacer le dossier de siège à la position désirée, puis relâcher le levier pour verrouiller le dossier en place.
3. Pousser et tirer sur le dossier pour s'assurer qu'il soit correctement verrouillé.

Pour redresser le dossier de siège en position verticale :

1. Lever complètement le levier sans appliquer de pression sur le dossier de siège, et le dossier de siège reviendra en position verticale.
2. Pousser et tirer sur le dossier pour s'assurer qu'il soit correctement verrouillé.

Sièges à dossier inclinable à commande électrique



Pour régler un dossier de siège électrique, si disponible :

- Incliner le haut de la commande vers l'arrière pour incliner le dossier de siège.
- Incliner le haut de la commande vers l'avant pour relever le dossier de siège.

Sièges à mémoire



Selon l'équipement, les boutons 1, 2, SET et  (sortie), sur la porte du conducteur, sont utilisés pour conserver manuellement et rappeler les réglages en mémoire pour le siège du conducteur et les rétroviseurs extérieurs.

Enregistrement des positions de mémoire

Pour conserver les positions dans les boutons 1 et 2 :

1. Placer l'allumage en position ON/RUN (marche) ou ACC/ACCESSORY (accessoires).

2. Régler le siège du conducteur et les rétroviseurs extérieurs à la position désirée.
3. Appuyer sur la touche SET (régler) et la relâcher. Un signal sonore retentit.
4. Presser immédiatement et maintenir le 1 enfoncé jusqu'à ce que deux bips retentissent.
5. Répéter les étapes 1 à 4 pour un deuxième conducteur, à l'aide du 2.

Pour enregistrer les positions dans le bouton  (sortie) et les fonctions de sortie aisée, répéter les étapes 1 à 4 en utilisant  afin d'enregistrer la position pour sortir du véhicule.

Rappel manuel des positions en mémoire

Presser et maintenir enfoncé le bouton 1, 2 ou  pour revenir manuellement aux positions précédemment mémorisées.

Pour arrêter le mouvement de rappel, relâcher le bouton 1, 2 ou  avant d'atteindre les positions mémorisées, ou appuyer sur SET

(réglage), ou sur les commandes de rétroviseur électrique ou de siège électrique.

Rappel automatique des positions mémorisées (rappel de mémoire automatique)

Si elle est activée dans le menu de personnalisation du véhicule, la fonction de rappel de mémoire automatique rappelle automatiquement la position 1 ou 2 actuelle du conducteur précédemment enregistrée, lorsque le contact passe de OFF (éteint) à ON/RUN (en fonction/marche) ou à ACC/ACCESSORY (accessoires).

Voir « Rappel de mémoire automatique » sous « Confort et commodité » dans *Personnalisation du véhicule* ⇨ 167.

Pour arrêter le mouvement de rappel, appuyer sur , ou sur les commandes de rétroviseur électrique ou de siège électrique. Le fait de couper le contact arrête également le mouvement de rappel.

Les émetteurs RKE ne portent pas de numéro. Si la position mémorisée du siège est enregistrée dans 1 ou 2 mais que cette position n'est pas automatiquement rappelée, enregistrer vos positions sur l'autre bouton ou échanger les émetteurs RKE avec l'autre conducteur.

Dans certains véhicules, l'identifiant du conducteur peut s'afficher pendant le premier cycle d'allumage si le conducteur du véhicule a changé.

Siège à recul automatique

Si elle est programmée dans la personnalisation du véhicule, la fonction de sortie facile rappelle automatiquement la dernière position de sortie enregistrées en sortant du véhicule. Se reporter à « Enregistrement des positions de mémoire » plus haut dans cette section. Voir également *Personnalisation du véhicule* ⇨ 167.

Le siège à recul automatique s'active automatiquement dans l'un des cas suivants :

- Le véhicule est arrêté et la porte du conducteur est rapidement ouverte dans un court délai.
- Le véhicule est arrêté et la porte du conducteur ouverte.

Les émetteurs RKE ne portent pas de numéro. Si la position mémorisée du siège est enregistrée dans 1 ou 2 mais que cette position n'est pas automatiquement rappelée, enregistrer vos positions sur l'autre bouton ou échanger les émetteurs RKE avec l'autre conducteur.

Pour arrêter le mouvement de rappel, appuyer sur l'une des commandes de mémoire, de siège conducteur ou de rétroviseur extérieur.

Obstructions

Si un corps étranger a bloqué le siège conducteur pendant le rappel d'une position mémorisée, le rappel peut s'arrêter. Éliminer le corps

étranger à l'origine du blocage. Puis effectuer l'une des opérations suivantes :

- Pour le rappel manuel ou automatique de la position mémorisée, presser et maintenir la commande manuelle appropriée pendant deux secondes. Essayer un nouveau rappel en pressant le bouton de mémoire approprié.
- Pour rappeler automatiquement la position, appuyer sans la relâcher pendant deux secondes sur la commande manuelle appropriée de l'élément du siège dont la position mémorisée n'est pas rappelée. Essayer à nouveau de rappeler la position en ouvrant la porte conducteur et en appuyant sur la touche  de l'émetteur RKE.
- Pour rappeler la position de sortie, appuyer sans la relâcher pendant deux secondes sur la commande manuelle appropriée du dispositif de sortie dont la

position n'est pas rappelée, puis essayer à nouveau de rappeler la position de sortie.

Si le rappel de la position mémorisée ne s'effectue toujours pas, consulter le concessionnaire.

Sièges avant chauffés et aérés



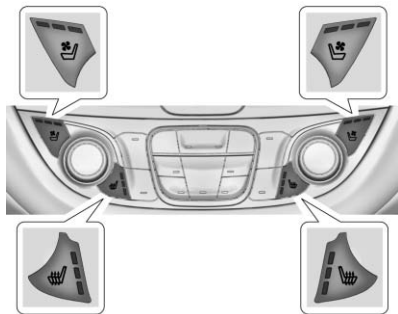
Avertissement

En l'absence de perception de changement de température ou en présence de douleur à la peau, le chauffage de siège risque de vous brûler. Pour réduire le risque de brûlure, le chauffage de siège doit être utilisé avec prudence, spécialement en cas d'utilisation longue. Ne rien placer sur les sièges qui isolerait de la chaleur, comme une couverture, un coussin, un recouvrement quelconque ou un autre objet. Ceci risque de causer une

(Suite)

Avertissement (Suite)

surchauffe du siège. Une telle surchauffe peut brûler et endommager le siège.



Le cas échéant, ces boutons se trouvent le panneau de commande de climatisation. Le moteur doit tourner pour qu'elles fonctionnent.

Presser ou pour chauffer l'assise et le dossier du siège conducteur ou du siège passager. Les témoins des boutons affichent le réglage actuel.

Appuyer une fois sur le bouton pour la température la plus élevée. La température diminue à chaque pression du bouton, jusqu'à la désactivation. Le chiffre trois de la diode représente la température la plus élevée et le chiffre un la plus basse.

Le réchauffement du siège du passager peut prendre plus de temps.

Presser ou pour ventiler le siège conducteur ou le siège passager. Les témoins des boutons affichent le réglage actuel.

Appuyer une fois sur le bouton pour la position la plus élevée. Le réglage diminue à chaque pression sur le bouton pour finalement arrêter complètement la ventilation. Le chiffre trois de la diode représente la position la plus élevée et le chiffre un la plus basse.

Chauffage automatique des sièges

Lorsque le véhicule est en marche, cette fonction active automatiquement les sièges chauffants au niveau requis par la température intérieure du véhicule.

Le niveau haut, moyen, bas ou hors fonction de chauffage des sièges est indiqué par les boutons de chauffage manuel des sièges sur la console centrale. Utiliser les boutons de chauffage manuel des sièges de la console centrale pour arrêter le chauffage automatique des sièges. Si le siège du passager est inoccupé, la fonction de chauffage automatique des sièges n'active pas ce siège. La fonction de chauffage automatique des sièges peut être programmée pour être toujours activée lorsque le véhicule est en marche.

Voir *Personnalisation du véhicule*
 ➔ 167.

Sièges chauffants et ventilés automatiquement au démarrage à distance

Durant un démarrage à distance, les sièges chauffés ou ventilés (selon l'équipement) peuvent être activés automatiquement. Quand il fait froid, les sièges chauffés les sièges chauffés s'allument et quand il fait chaud les sièges ventilés s'allument. Ces fonctions sont annulées à la mise du contact. Appuyer sur le bouton pour utiliser les sièges chauffés ou ventilés après le démarrage du véhicule.

Les témoins de siège chauffant ou ventilé sur le bouton ne s'allument pas lors d'un démarrage à distance.

La performance de température du siège chauffant d'un siège inoccupé peut être réduite. Cela est normal.

Les sièges chauffants ou ventilés ne se mettent pas en marche lors d'un démarrage à distance à moins d'être activés dans le menu de personnalisation du véhicule. Se reporter à *Démarrage à distance du véhicule* ⇨ 42 et *Personnalisation du véhicule* ⇨ 167.

Sièges arrière**Alerte de siège arrière****Regarder sur le siège arrière**

Selon l'équipement, ce message apparaît dans certaines conditions et sert à indiquer qu'un passager ou un objet se trouve sur le siège arrière. Jeter un œil aux sièges arrière avant de sortir du véhicule.

Cette fonction s'active lorsqu'une porte arrière est ouverte pendant que le véhicule est en marche ou jusqu'à 10 minutes avant que le véhicule ne démarre, et ce, même lorsque la mise en marche s'effectue à distance. Une alerte sonore retentit lorsque le contact est coupé. Le système d'alerte de siège arrière ne détecte pas directement les objets qui se trouvent sur le siège arrière, dans certaines conditions, le système détecte plutôt l'ouverture ou la fermeture d'une porte arrière, ce qui indique que quelqu'un ou quelque chose se trouve possiblement sur la banquette arrière.

Cette fonctionnalité n'est active qu'une seule fois à chaque démarrage et mise à l'arrêt du véhicule et devra être réactivée en ouvrant et en fermant les portes arrière. Il pourrait y avoir une alerte même lorsqu'il n'y a rien sur le siège arrière, par exemple, si un enfant est monté dans le véhicule par l'une des portes arrière et en est ressorti sans que le moteur du véhicule ne soit coupé.

Cette fonction peut être activée ou désactivée via *Personnalisation du véhicule* ⇨ 167.

Pour rabattre le dossier de siège

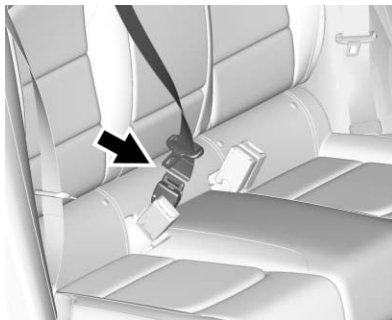
Les deux côtés du dossier de siège peuvent être rabattus pour offrir plus d'espace de chargement. Rabattre un dossier de siège uniquement lorsque le véhicule est arrêté.

Attention

Replier un siège arrière lorsque les ceintures de sécurité sont encore bouclées peut endommager le siège ou les ceintures de sécurité. Toujours déboucler les ceintures et les remettre en position normale avant de replier un siège arrière.

Le levier de relâchement de rabattement des dossiers de siège arrière se trouve dans le coffre. Pour rabattre le dossier de siège :

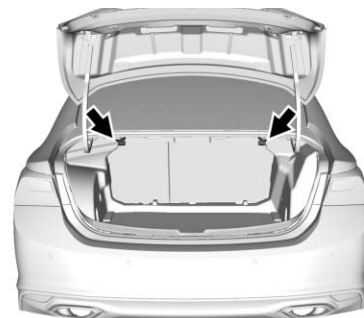
1. Abaisser complètement les appuis-têtes des sièges arrière. Voir *Appuis-têtes* ⇨ 60.
2. Soulever l'accoudoir de siège arrière et le placer au besoin en position de repli. Voir *Accoudoir de siège arrière* ⇨ 71.



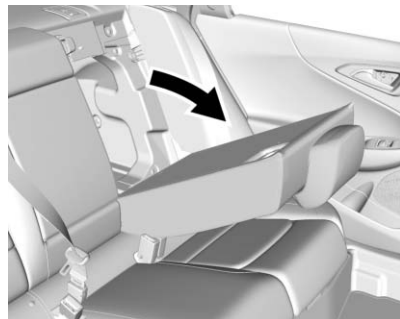
3. Déconnecter la mini-langnette de la ceinture de sécurité arrière en insérant une clé dans la fente de la mini-boucle.



Laisser la sangle s'enrouler.



4. Ouvrir le coffre et tirer sur le levier de relâchement de dossier de siège pour replier le siège arrière.



5. Rabattre le dossier vers l'avant.

Au besoin, répéter les étapes pour l'autre dossier de siège.

Relevage du dossier de siège

Avertissement

Si un dossier de siège n'est pas bloqué, il risque de se déplacer vers l'avant lors d'un arrêt brusque ou d'un accident et de blesser la personne assise à cet endroit. Toujours pousser et tirer le dossier du siège pour s'assurer qu'il est bloqué.



Avertissement

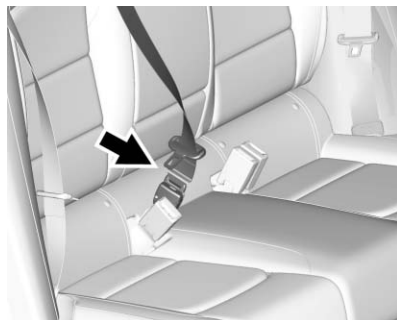
Une ceinture de sécurité mal acheminée, mal attachée ou tordue n'offre pas la protection nécessaire en cas d'accident. La personne portant la ceinture pourrait être gravement blessée. Après avoir relevé le dossier de siège arrière, toujours s'assurer que les ceintures de sécurité sont bien acheminées et fixées et ne sont pas tordues.

Pour relever un dossier de siège :

1. Lever le dossier du siège vers le haut puis le repousser en arrière pour le bloquer en place. S'assurer que la ceinture de sécurité n'est pas vrillée ou coincée dans le dossier de siège.

La ceinture de sécurité centrale peut se bloquer quand le dossier est relevé. Dans ce cas, laisser la ceinture se dérouler complètement et recommencer.

2. Pousser et tirer le haut du dossier pour s'assurer qu'il est bloqué en place.



3. Reconnecter le mini-loquet de ceinture de sécurité arrière dans la mini-boucle. Ne pas la laisser se tordre.
4. Tirer sur la ceinture de sécurité pour vérifier si la mini-plaque est bien fixée.
5. Au besoin, répéter les étapes 1 et 2 pour l'autre dossier de siège.

Lorsque le siège n'est pas utilisé, il devrait être verrouillé en position verticale.

Accoudoir de siège arrière



Le siège arrière est doté d'un accoudoir au centre du dossier. Abaisser l'accoudoir pour accéder aux deux porte-gobelets.

Pour le replier, soulever l'accoudoir et le pousser vers l'arrière jusqu'à ce qu'il soit au niveau du dossier de siège.

Ceintures de sécurité

Cette partie du guide explique comment utiliser correctement les ceintures de sécurité. Elle indique également les choses à ne pas faire avec les ceintures de sécurité.



Avertissement

Tous les occupants de la voiture doivent utiliser une ceinture de sécurité portée correctement. En cas de collision, si vous-même ou vos passagers ne portent pas les ceintures de sécurité, les blessures peuvent être pires qu'en portant les ceintures. Vous pouvez être gravement blessé voire tué en heurtant des objets à l'intérieur du véhicule de manière plus brutale ou être éjecté du véhicule. En outre, une personne non bouclée peut heurter d'autres passagers dans le véhicule.

Il est extrêmement dangereux de se placer dans une zone de chargement, l'intérieur ou

(Suite)

Avertissement (Suite)

extérieur d'un véhicule. En cas de collision, les passagers occupant ces zones risquent davantage d'être blessés ou tués. Ne pas laisser de passagers installés dans une zone du véhicule qui n'est pas équipée de sièges et de ceintures de sécurité.

Toujours porter une ceinture de sécurité et vérifier si tous les passagers sont sangles correctement.

Ce véhicule est équipé de témoins destinés à rappeler de boucler les ceinture de sécurité. Se reporter à *Rappels de ceinture de sécurité* ➔ 134.

Efficacité des ceintures de sécurité



Dans un véhicule en mouvement, vous vous déplacez à la vitesse du véhicule. Si le véhicule s'arrête brutalement, vous êtes emporté jusqu'à ce que quelque chose vous arrête. Ce peut être le pare-brise, le tableau de bord ou les ceintures de sécurité!

Lorsque vous portez une ceinture de sécurité, vous-même et le véhicule ralentissent ensemble. La durée d'arrêt est plus longue lorsque vous arrêtez sur une plus longue distance et lorsque la

ceinture est portée correctement, vos os les plus résistants amortissent les forces des ceintures de sécurité. C'est pourquoi il est ici utile de porter des ceintures de sécurité.

Questions et réponses au sujet des ceintures de sécurité

- Q: Ne vais-je pas rester coincé dans le véhicule après un accident si je porte une ceinture de sécurité?**
- A:** C'est *possible* - que vous portiez une ceinture de sécurité ou non. Le risque de demeurer conscient pendant et après une collision, ce qui vous permet de *vous débloquent et sortir*, est *plus grand* si vous êtes sanglé.
- Q: Si mon véhicule est équipé de sacs gonflables, pourquoi devrais-je porter une ceinture de sécurité?**
- A:** Les sacs gonflables sont des systèmes supplémentaires uniquement. Ils agissent en coordination avec les ceintures de sécurité - ils ne les

remplacent pas. Avec ou sans sac gonflable, tous les occupants doivent toujours boucler la ceinture de sécurité pour obtenir le maximum de protection.

Dans la plupart des états et dans toutes les provinces canadiennes, la loi exige le port des ceintures de sécurité.

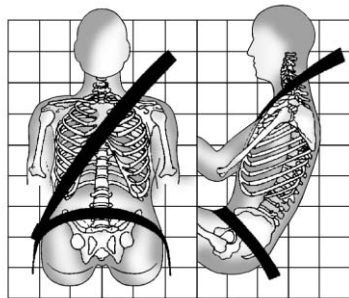
Port adéquat des ceintures de sécurité

Cette section ne concerne que les personnes de taille adulte.

Il existe des choses à savoir au sujet des ceintures de sécurité et des enfants; les renseignements sont différents pour les petits enfants et les bébés. Si un enfant voyage à bord du véhicule, se reporter à la rubrique *Enfants plus âgés* ➔ 93 ou *Bébés et jeunes enfants* ➔ 95. Suivre les directives pour assurer la protection de tout le monde.

Il est très important que tous les occupants bouclent leur ceinture de sécurité! Les statistiques des accidents indiquent que les personnes ne portant pas de ceintures de sécurité sont plus souvent blessées lors d'une collision que celles qui en portent une.

Il existe des informations importantes au sujet du bouclage correct d'une ceinture de sécurité.



- S'asseoir droit et toujours garder les pieds sur le plancher devant soi.

- Toujours utiliser la boucle correcte pour votre position d'assise.
- La partie abdominale de la ceinture doit être portée dans le bas et serrée sur les hanches, juste en touchant les hanches. En cas de collision, ceci applique la force aux os pelviens robustes et vous risquez moins de glisser sous la ceinture abdominale. Si vous glissez sous la ceinture abdominale, la ceinture applique la force à votre abdomen. Ceci peut causer des blessures graves voire fatales.
- Porter la ceinture épaulière par-dessus l'épaule et à travers la poitrine. Ces parties du corps sont les mieux à même d'amortir les forces de la ceinture. La ceinture abdominale se verrouille en cas d'arrêt brutal ou de collision.

Avertissement

Vous pouvez être gravement blessé voire tué si votre ceinture de sécurité est mal placée.

- La ceinture abdominale ou épaulière ne peut jamais être ni desserrée ni tordue.
- Ne jamais porter la ceinture épaulière sous les bras ou derrière votre dos.
- Ne jamais acheminer la ceinture abdominale ou épaulière par-dessus un accoudoir.

ceinture à triple point d'appui

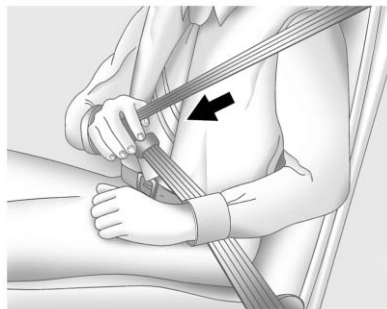
Toutes les positions d'assise du véhicule sont dotées d'une ceinture-baudrier.

Si vous utilisez une position d'assise arrière avec ceinture de sécurité amovible et que la ceinture de sécurité n'est pas fixée, se reporter à *Sièges arrière* ⇨ 68 pour

les instructions de reconnexion de la ceinture de sécurité à la mini-boucle.

Les instructions suivantes expliquent comment porter correctement la ceinture-baudrier.

1. Régler le siège, si celui-ci est réglable, de façon à être assis droit. Pour plus de détails, se reporter à « Sièges » dans l'index.

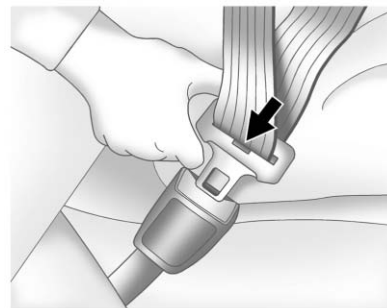


2. Prendre la plaque de blocage et dérouler la ceinture en la ramenant sur vous. Veiller à ce qu'elle ne soit pas vrillée.

La ceinture-baudrier peut se bloquer si vous la tirez très rapidement. Si cela se produit, laisser la ceinture revenir légèrement vers l'arrière pour la débloquer. Tirer ensuite la ceinture plus lentement.

Si la ceinture-baudrier d'une ceinture de sécurité de passager est entièrement étirée, le dispositif de blocage de siège pour enfant peut être engagé. Si ceci se produit, laisser la ceinture s'enrouler complètement et recommencer.

L'engagement du dispositif de blocage de siège enfant à la position d'assise extérieure avant peut affecter le système de détection de passager. Se reporter à *Système de détection de passager* ⇨ 86.

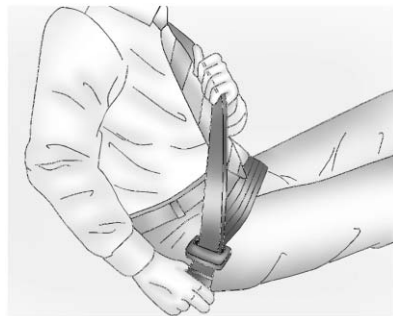


3. Enfoncer la plaque de blocage dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

Si la plaque de verrouillage ne s'enfonce pas complètement dans la boucle, vérifier si la boucle correcte est utilisée.

Tirer sur la languette pour s'assurer qu'elle est bien en place. Si la ceinture n'est pas assez longue, se reporter à *Rallonge de ceinture de sécurité* ⇨ 76.

Positionner le bouton de déblocage de la boucle de manière à pouvoir détacher rapidement la ceinture en cas de besoin.



4. Pour serrer la ceinture abdominale, tirer la ceinture épaulière vers le haut.



Pour détacher la ceinture, appuyer sur le bouton situé sur la boucle. La ceinture devrait revenir en position de rangement.

Toujours ranger la ceinture de sécurité lentement. Si la sangle de la ceinture de sécurité revient rapidement à sa position de rangement, le rétracteur peut se bloquer et ne plus pouvoir être retiré. Le cas échéant, tirer fermement la ceinture de sécurité pour débloquer la sangle, puis la relâcher. Si la sangle est toujours bloquée dans le rétracteur, contacter votre concessionnaire.

Avant de fermer une porte, vérifier si la ceinture ne se trouve pas dans le chemin. Si une porte est claquée contre une ceinture, la ceinture et le véhicule peuvent être endommagés.

Prétendeurs de ceinture de sécurité

Le véhicule est équipé de prétendeurs de ceintures de sécurité aux places extérieures avant. Bien qu'ils soient invisibles, ils font partie de l'ensemble de ceinture de sécurité. Ils peuvent contribuer à serrer les ceintures de sécurité lors des premiers instants d'un impact frontal ou quasi frontal modéré à fort ou impact arrière si les conditions d'activation des tendeurs sont rencontrées. Les prétendeurs de ceintures de sécurité peuvent également contribuer à serrer les ceintures de sécurité en cas d'impact latéral ou de tonneau.

Les prétendeurs ne fonctionnent qu'une seule fois. S'ils sont activés lors d'une collision, les prétendeurs et probablement d'autres pièces du système de ceintures de sécurité du

véhicules doivent être remplacés. Se reporter à *Remplacement des pièces du système de ceinture de sécurité après une collision* ⇨ 78.

Ne pas s'asseoir sur la ceinture de sécurité extérieure en entrant dans le véhicule, en le quittant ou en s'asseyant dans le siège. S'asseoir sur la ceinture de sécurité peut endommager la sangle et le matériel.

Guides de confort de ceinture de sécurité arrière

Les guides de confort des ceintures de sécurité arrière rendent le port des ceintures de sécurité plus confortables pour les enfants qui sont trop grands pour s'asseoir dans les sièges d'appoint ainsi que pour certains adultes. Lorsque les guides de confort sont installés sur une ceinture épaulière, ils éloignent ces dernières de la nuque et de la tête.

Des guides de confort pour les places assises latérales arrière sont disponibles auprès de votre concessionnaire. Les instructions sont incluses avec le guide.

Utilisation de la ceinture de sécurité pendant la grossesse

Les ceintures de sécurité sont efficaces pour tout le monde, y compris les femmes enceintes. Comme tous les autres occupants du véhicule, elles risquent d'être gravement blessées si elles n'en portent pas.



Une femme enceinte devrait porter une ceinture-baudrier et la ceinture ventrale devrait être portée sous le ventre aussi bas que possible tout au long de la grossesse.

La meilleure façon de protéger le fœtus est de protéger la mère. Quand la ceinture de sécurité est portée comme il faut, il est vraisemblable que le fœtus ne sera pas blessé lors d'une collision. Pour les femmes enceintes, comme pour tout le monde, le secret de l'efficacité des ceintures de sécurité est de les porter comme il faut.

Rallonge de ceinture de sécurité

Si la ceinture de sécurité du véhicule peut s'attacher autour de vous, la utiliser.

Mais si la ceinture de sécurité n'est pas assez longue, votre concessionnaire vous permettra d'obtenir une rallonge. Lorsque vous passez votre commande, portez le plus gros manteau que vous ayez pour être certain que la ceinture sera adaptée à vous. Pour éviter les blessures, ne laisser personne d'autre s'en servir et l'utiliser seulement sur le siège pour lequel elle a été commandée. Les rallonges sont conçues pour les

adultes; ne jamais l'utiliser pour fixer un dispositif de protection pour enfants. Pour l'utiliser, la fixer à la ceinture de sécurité ordinaire. Pour plus de renseignements, se reporter au mode d'emploi de la rallonge.

Vérification de système de sécurité

Vérifier que le rappel des ceintures de sécurité, les ceintures de sécurité, les boucles, les plaques de verrouillage, et les enrouleurs fonctionnent correctement. Vérifier l'absence de pièces du système de ceintures de sécurité desserrées ou endommagées pouvant entraver le fonctionnement correct du système de ceintures de sécurité. Contacter votre concessionnaire pour les faire réparer. Les ceintures déchirées ou effilochées ne vous protégeront peut-être pas lors d'une collision. Elles peuvent se déchirer complètement sous l'effet des forces d'impact. Si une ceinture est déchirée ou effilochée, la faire remplacer immédiatement.

S'assurer que le témoin de rappel des ceintures de sécurité fonctionne. Se reporter à *Rappels de ceinture de sécurité* ⇨ 134.

Maintenir les ceintures de sécurité propres et sèches. Se reporter à *Entretien de la ceinture de sécurité* ⇨ 77.

Entretien de la ceinture de sécurité

Maintenir les ceintures de sécurité propres et sèches.



Avertissement

Ne pas blanchir ni teindre les sangles des ceintures de sécurité : cela pourrait les fragiliser et ils pourraient ne pas fournir une protection adéquate en cas de collision. N'utiliser que du savon doux et de l'eau tiède pour laver et rincer les sangles des ceintures de sécurité. Laisser sécher les sangles.

Les ceintures de sécurité doivent être soigneusement entretenues.

Le matériel de ceinture de sécurité doit être sec et exempt de poussières ou de débris. Si nécessaire, les surfaces dures et la sangle de ceinture de sécurité peuvent être nettoyées avec du savon doux et de l'eau. Veiller à l'absence de poussières ou de débris dans le mécanisme. Si le système comporte des poussières ou des débris, contacter le concessionnaire. Il se peut que des pièces doivent être remplacées pour que le système fonctionne correctement.

Remplacement des pièces du système de ceinture de sécurité après une collision



Avertissement

Le système de ceinture de sécurité peut être endommagé si le véhicule est impliqué dans un accident. Un système de ceinture de sécurité endommagé peut ne pas fonctionner convenablement et ne pas protéger la personne qui l'utilise en cas d'accident, ce qui peut entraîner des blessures graves, voire la mort. Afin de s'assurer que le système de ceinture de sécurité fonctionne de manière adéquate après un accident, le faire vérifier par le concessionnaire et procéder au plus vite à tout remplacement nécessaire.

Après un accident peu important, le remplacement des ceintures de sécurité peut s'avérer superflu. Mais

les ensembles de ceinture utilisés au cours d'un accident peuvent avoir été soumis à de fortes tensions ou endommagés. Consulter votre concessionnaire pour faire inspecter ou remplacer les ensembles de ceinture de sécurité.

De nouvelles pièces et des réparations peuvent être nécessaires même si le système de ceintures de sécurité n'a pas été utilisé au moment de l'accident.

Faire vérifier les prétendeurs de ceinture de sécurité si le véhicule a été impliqué dans un accident, ou si le témoin de disponibilité de sac gonflable reste allumé après le démarrage du véhicule ou en roulant. Se reporter à *Témoin de sac gonflable prêt à fonctionner (AIRBAG)* ⇨ 135.

Système de sac gonflable

Le véhicule est doté des sacs gonflables suivants :

- Un sac gonflable frontal pour le conducteur.
- Un sac gonflable frontal pour le passager avant extérieur.
- Un sac gonflable de genou pour le conducteur.
- Un sac gonflable de genoux pour le passager avant extérieur.
- Un sac gonflable latéral intégré au siège pour le conducteur.
- Un sac gonflable d'impact latéral intégré au siège pour le passager avant extérieur.
- Des sacs gonflables latéraux intégrés aux sièges pour les passagers extérieurs de la deuxième rangée.
- Un sac gonflable de longeron de toit pour le conducteur et le passager assis directement derrière le conducteur.

- Un sac gonflable de longeron de toit pour le passager avant extérieur et le passager assis directement derrière le passager avant extérieur.

Tous les sacs gonflables du véhicule possèdent le mot AIRBAG (sac gonflable) sur le garnissage ou l'étiquette, près de l'ouverture de déploiement.

Pour les sacs gonflables avant, le mot AIRBAG (sac gonflable) se trouve au centre du volant pour le conducteur et au tableau de bord pour le passager avant extérieur.

Pour les sacs gonflables de genoux, le mot AIRBAG figure dans le bas du tableau de bord.

Pour les sacs gonflables d'impact latéral intégrés aux sièges, le mot AIRBAG (sac gonflable) se trouve sur le côté du dossier de siège, le plus proche de la porte.

Pour les sacs gonflables de longeron de toit, le mot AIRBAG (sac gonflable) se trouve au plafond ou sur le garnissage.

Les sacs gonflables sont conçus pour compléter la protection apportée par les ceintures de sécurité. Même si les sacs gonflables d'aujourd'hui sont conçus pour réduire les risques de blessures causées par leur force de déploiement, tous les sacs gonflables doivent se déployer très rapidement pour être efficaces.

Voici ce que vous devez savoir à propos des sacs gonflables :



Avertissement

Même si votre véhicule est équipé de sacs gonflables, si vous ne portez pas votre ceinture de sécurité lors d'une collision, vous risquez d'être blessé grièvement ou tué. Les sacs gonflables sont conçus pour fonctionner avec les ceintures de sécurité, mais ne les remplacent pas. En outre, les sacs gonflables ne sont pas conçus pour se déployer dans tous les cas d'accidents. Dans certains cas

(Suite)

Avertissement (Suite)

seules les ceintures de sécurité vous protégeront. Se reporter à *Quand un sac gonflable doit-il se déployer?* ⇨ 82.

Le port de votre ceinture de sécurité lors d'une collision aide à réduire les risques de heurter les objets à l'intérieur du véhicule ou d'en être éjecté. Les sacs gonflables sont des « dispositifs supplémentaires de protection » aux ceintures de sécurité. Tous les occupants du véhicule doivent boucler correctement leur ceinture de sécurité, que la personne soit protégée par un sac gonflable ou non.



Avertissement

Les sacs gonflables se déploient avec une grande pression, plus rapidement qu'en un clin d'œil.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Toute personne reposant contre ou se trouvant très proche d'un coussin gonflable qui se gonfle peut être gravement blessée, voire tuée. Ne pas se placer sans raison à proximité d'un sac gonflable, comme par exemple en vous asseyant au bord du siège ou en vous penchant vers l'avant. Les ceintures de sécurité contribuent à vous maintenir dans une bonne position avant et pendant une collision. Porter toujours une ceinture de sécurité, même si le véhicule est doté de sacs gonflables. Le conducteur devrait s'asseoir le plus en arrière possible tout en gardant la maîtrise du véhicule. Les ceintures de sécurité et les sacs gonflables latéraux avant du passager sont plus efficaces lorsque vous êtes assis le dos bien droit dans le siège avec les deux pieds sur le plancher.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Les occupants assis à proximité des sacs gonflables latéraux montés dans le siège et/ou des sacs gonflables de longeron de toit ne devraient pas s'appuyer ou s'assoupir contre les portes ou les glaces latérales.

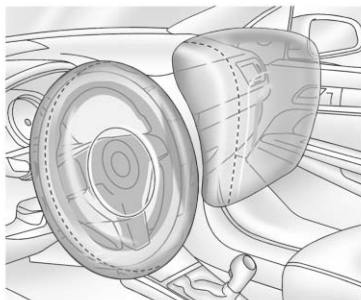
**Avertissement**

Des enfants se tenant à proximité de n'importe quel sac gonflable quand il se déploie peuvent être gravement blessés ou tués. Toujours attacher correctement les enfants dans le véhicule. Pour savoir comment, voir *Enfants plus âgés* ⇨ 93 ou *Bébés et jeunes enfants* ⇨ 95.



Le groupe d'instruments de bord comporte un témoin d'état des sacs gonflables qui affiche le symbole de sac gonflable. Le système vérifie l'intégrité du circuit électrique du sac gonflable et le témoin vous avertit en cas de problème. Pour plus de renseignements, se reporter à *Témoin de sac gonflable prêt à fonctionner (AIRBAG)* ⇨ 135.

Où se trouvent les sacs gonflables?

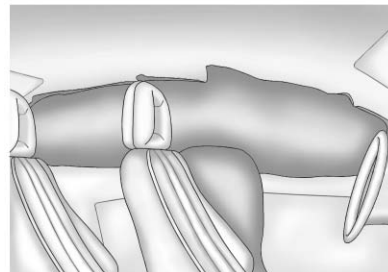


Le sac gonflable frontal du conducteur se trouve au centre du volant de direction.

Le sac gonflable avant de passager avant extérieur se trouve dans le tableau de bord du côté passager.



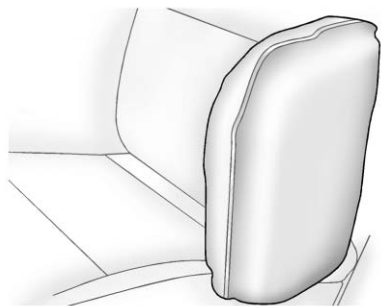
Le sac gonflable du conducteur se trouve en dessous de la colonne de direction. Le sac gonflable du passager avant extérieur se trouve dans la boîte à gants.



Côté conducteur illustré, côté passager similaire

Les sacs gonflables latéraux montés dans les sièges du conducteur et du passager avant extérieur se trouvent sur le côté du dossier de siège le plus proche de la porte.

Les sacs gonflables de toit pour le conducteur, le passager extérieur avant et les passagers extérieurs de seconde rangée se trouvent dans le plafond, au-dessus des glaces latérales.



**Siège arrière côté conducteur
illustré, siège arrière côté
passager similaire**

Pour les véhicules équipés de sacs gonflables latéraux de siège de seconde rangée, ils se trouvent dans les côtés de dossier de siège les plus proches de la porte.



Avertissement

Si un objet quelconque se retrouve entre un occupant et le sac gonflable, il risque de nuire au déploiement ou le déploiement peut projeter l'objet sur cette

(Suite)

Avertissement (Suite)

personne. La trajectoire de déploiement d'un sac gonflable doit être libre. Ne pas fixer ou placer quoi que ce soit sur le moyeu du volant ou sur ou près d'un couvercle de sac gonflable.

Ne pas utiliser d'accessoires de siège pouvant empêcher le déploiement correct d'un sac gonflable latéral monté dans un siège.

Si votre véhicule est doté de sacs gonflables de longeron de toit, ne jamais fixer quelque chose sur le toit de votre véhicule en faisant passer une corde ou une sangle par une ouverture de porte ou de glace. Sinon le déploiement d'un sac gonflable de longeron de toit pourrait être empêché.

Quand un sac gonflable doit-il se déployer?

Ce véhicule est équipé de sacs gonflables. Voir *Système de sac gonflable* ⇨ 78. Les sacs gonflables sont conçus pour se déployer si l'impact dépasse le seuil de déploiement du système de sac gonflable spécifique. Les seuils de déploiement sont utilisés pour prévoir la gravité d'un accident afin de déployer les sacs gonflables à temps et de protéger les occupants. Le véhicule comporte des capteurs électroniques qui permettent au système de sacs gonflables de déterminer la gravité de l'impact. Les seuils de déploiement peuvent varier selon la conception du véhicule spécifique.

Les sacs gonflables frontaux sont conçus pour se déployer en cas de collision frontale ou quasi frontale modérée à forte afin de réduire le risque de blessures graves à la tête et à la poitrine du conducteur et du passager extérieur avant.

La détermination du moment où les sacs gonflables frontaux se déploieront ne repose pas principalement sur la vitesse du véhicule. Elle dépend de ce qui est heurté, de l'orientation de l'impact et de la vitesse de décélération du véhicule.

Les sacs gonflables frontaux peuvent se gonfler à des vitesses de collision différentes selon que le véhicule heurte un objet de front ou latéralement et selon que l'objet est fixe ou mobile, rigide ou déformable, étroit ou large.

Les sacs gonflables frontaux ne sont pas conçus pour se déployer lors des tonneaux, des collisions arrière et dans de nombreux cas de collisions latérales.

En outre, le véhicule est équipé de sacs gonflables frontaux issus de la technologie de pointe. Ces sacs gonflables frontaux de la technologie de pointe adaptent la protection en fonction de la gravité de l'accident.

Les sacs gonflables des genoux sont conçus pour se déployer lors d'impacts frontaux ou presque frontaux modérés à graves. Les sacs gonflables des genoux ne sont pas conçus pour se déployer lors des retournements du véhicule, lors d'impacts par l'arrière ou lors de la plupart des impacts latéraux.

Les sacs gonflables d'impact latéral montés sur le siège sont conçus pour se déployer lors des collisions latérales modérées à graves, selon l'emplacement de l'impact. Les sacs gonflables latéraux montés dans le siège ne sont pas conçus pour se déployer lors des impacts frontaux, des impacts presque frontaux, des retournements ou des impacts arrière. Un sac gonflable d'impact latéral monté dans le siège est conçu pour se déployer du côté du véhicule qui est embouti.

Les sacs gonflables de longeron de toit sont conçus pour se déployer lors des collisions latérales modérées à graves, selon l'emplacement de l'impact. De plus, ces sacs gonflables de longeron de toit sont conçus pour se déployer en

cas de retournement ou d'impact frontal grave. Les sacs gonflables de longeron de toit ne sont pas conçus pour se déployer lors des impacts arrière. Les deux sacs gonflables de longeron de toit se déploient quand l'un ou l'autre côté du véhicule est embouti ou si le système de détection prévoit que le véhicule est sur le point de se retourner sur son flanc, ou en cas d'impact frontal grave.

Dans une collision particulière, personne ne peut dire si un coussin gonflable se gonflera simplement parce que le véhicule est endommagé ou en fonction des frais de réparation.

Qu'est-ce qui entraîne le déploiement du sac gonflable?

Au cours d'un déploiement, le système de détection envoie un signal électrique déclenchant la libération d'un gaz par le gonfleur. Ce gaz remplit le sac gonflable, ce qui provoque le bris du couvercle. L'appareil de gonflage, le sac

gonflable et les éléments connexes font tous partie du module de sac gonflable.

Pour les emplacements des sacs gonflables, se reporter à *Où se trouvent les sacs gonflables?* ⇨ 81.

De quelle façon le sac gonflable retient-il?

En cas de collision frontale ou quasi-frontale modérée à sévère, même les occupants portant une ceinture peuvent heurter le volant ou le tableau de bord. En cas de collision latérale modérée à sévère, même les occupants portant une ceinture peuvent heurter l'intérieur du véhicule.

Les sacs gonflables augmentent la protection fournie par les ceintures de sécurité en répartissant la force de l'impact de manière plus uniforme par-dessus le corps de l'occupant.

Les sacs gonflables des longerons de toit anti-tonneaux sont conçus pour maintenir la tête et la poitrine des occupants des sièges

extérieurs des première et deuxième rangées. Ces sacs gonflables sont conçus pour réduire le risque d'éjection totale ou partielle en cas de tonneau, bien qu'aucun système ne puisse totalement empêcher de telles éjections.

Mais les sacs gonflables ne seront pas utiles dans de nombreux types de collisions, principalement parce que l'orientation du déplacement des occupants ne correspondra pas à l'emplacement de ces sacs gonflables. Voir *Quand un sac gonflable doit-il se déployer?* ⇨ 82.

Les sacs gonflables doivent toujours n'être considérés que comme un dispositif de protection complémentaire des ceintures de sécurité.

Que voit-on une fois qu'un sac gonflable se gonfle ?

Après le déploiement des sacs gonflables frontaux, de genoux et latéraux, ceux-ci se dégonflent

rapidement, tellement vite que certaines personnes ne réalisent même pas qu'un sac s'est gonflé. Les sacs gonflables des longerons de toit peuvent rester partiellement gonflés pendant un certain temps après le gonflage. Certains composants du module de sac gonflable peuvent rester chauds pendant plusieurs minutes. Pour l'emplacement des sacs gonflables, se reporter à *Où se trouvent les sacs gonflables?* ⇨ 81.

Les pièces du sac gonflable qui entrent en contact avec l'occupant peuvent être chaudes, mais pas trop chaudes au toucher. De la fumée et de la poussière peuvent sortir des événements des sacs dégonflés. Le déploiement des sacs gonflables n'entrave pas la vision du conducteur à travers le pare-brise ou sa capacité de diriger le véhicule, ni n'empêche les occupants de quitter le véhicule.

 Avertissement

Lors du déploiement d'un sac gonflable, il y a peut être des particules de poussière dans l'air. Les personnes souffrant d'asthme ou d'autres problèmes respiratoires auront peut-être de la difficulté à respirer. Pour éviter ceci, tous les occupants devraient sortir du véhicule dès qu'ils peuvent le faire en toute sécurité. Si vous souffrez de problèmes respiratoires et que vous ne pouvez pas sortir du véhicule après le déploiement du sac, vous pouvez ouvrir une glace ou une porte pour laisser entrer de l'air frais dans le véhicule. En cas de problèmes de respiration après le déploiement d'un sac gonflable, il faut consulter un médecin.

Le véhicule dispose d'une fonction permettant de déverrouiller automatiquement les portes, d'allumer l'éclairage intérieur ainsi

que les feux de détresse et de couper le système de carburant suite à un déploiement des sacs gonflables. La fonction peut également s'activer, sans que les sacs gonflables aient été déployés, à la suite d'un événement ayant dépassé un seuil prédéterminé. Vous pouvez verrouiller les portes et éteindre l'éclairage intérieur, ainsi qu'éteindre les feux de détresse en utilisant les commandes de ces fonctions.

 Avertissement

Une collision suffisamment sévère pour déployer les sacs gonflables risque d'avoir endommagé des fonctions importantes du véhicule, comme le circuit d'alimentation en carburant, le circuit de freinage et la direction, etc. Même si le véhicule peut rouler après une collision modérée, des dégâts

(Suite)

Avertissement (Suite)

peuvent être dissimulés alors qu'ils réduisent la sécurité du véhicule.

Agir avec prudence en tentant de faire redémarrer le moteur après une collision.

Les véhicules hybrides possèdent une batterie haute tension et une batterie 12 V standard. Si un sac gonflable se gonfle ou si le véhicule a été impliqué dans une collision, le système de détection du véhicule peut couper le circuit haute tension. Dans ce cas, la batterie haute tension est déconnectée et le véhicule ne charge pas la batterie 12 V ou le circuit électrique. Le véhicule peut démarrer mais il s'arrête lorsque la batterie 12 V est déchargée. La lampe indicatrice de disponibilité de sac gonflable et/ou le témoin de la batterie 12 V sont affichés. Pour que le véhicule fonctionne à nouveau, il doit être réparé par votre concessionnaire.

Lors de collisions assez graves pour déployer le sac gonflable, le pare-brise se brise habituellement à cause de la déformation du véhicule. Le sac gonflable de passager avant extérieur peut également causer la rupture du pare-brise.

- Les sacs gonflables sont conçus pour se déployer une seule fois. Après le déploiement d'un sac gonflable, vous devez vous procurer certaines pièces de remplacement. Si vous ne changez pas ces pièces, les sacs gonflables ne pourront pas vous protéger lors d'une autre collision. Un nouveau système comprend des modules de sacs gonflables et probablement d'autres pièces. Le manuel d'entretien du véhicule porte sur la nécessité de remplacer les autres pièces.

- Le véhicule est équipé d'un module de détection de collision et de diagnostic qui enregistre les données après une collision. Se reporter à *Enregistrement de données du véhicule et politique sur la vie privée* ⇨ 456 et *Enregistreurs de données d'événement* ⇨ 456.
- Seuls les techniciens qualifiés pourraient réparer ou entretenir vos sacs gonflables. Un mauvais entretien peut empêcher le bon fonctionnement du sac gonflable. Consulter votre concessionnaire pour tout service d'entretien.

Système de détection de passager

Ce véhicule est doté d'un système de détection de passager pour la position du passager avant extérieur. Le témoin d'état du sac gonflable de passager s'allume sur la console de pavillon lors du démarrage du véhicule.



États-Unis et Canada



Mexique

Les mots ON (marche) et OFF (arrêt) ou le symbole correspondant sont visibles pendant la vérification du système. Lorsque la vérification du système est terminée, seul le mot ON ou OFF ou le symbole correspondant, demeure visible. Se reporter à *Témoin de l'état du sac gonflable du passager* ⇨ 135.

Le système de détection des occupants désactive le sac gonflable frontal du passager avant extérieur et le sac gonflable de genoux dans certaines conditions.

Le système de détection des occupants n'a d'effet sur aucun autre sac gonflable.

Le système de détection de passager fonctionne avec des capteurs incorporés au siège de passager avant extérieur et à la ceinture de sécurité. Les capteurs sont conçus pour détecter la présence d'un passager correctement assis sur son siège et détermine si le sac gonflable frontal du passager avant extérieur et le sac gonflable de genoux doit pouvoir se déployer ou non.

Selon les statistiques d'accident, les enfants sont plus en sécurité quand ils sont retenus aux sièges arrière dans des dispositifs adaptés à leur taille et leur poids.

Autant que possible, les enfants âgés de 12 ans et moins doivent être attachés dans une place assise arrière.

Ne jamais placer un siège pour enfant orienté vers l'arrière à l'avant. Le risque pour un enfant assis sur

un siège orienté vers l'arrière est très grand si le sac gonflable se déploie.



Avertissement

Un enfant assis dans un siège d'enfant orienté vers l'arrière peut être gravement blessé ou tué si le sac gonflable frontal du passager se déploie, puisque le dossier du siège d'enfant orienté vers l'arrière serait très près du sac gonflable déployé. Un enfant assis dans le siège d'enfant orienté vers l'avant peut être gravement blessé ou tué si le sac gonflable frontal du passager se déploie et que le siège du passager est dans une position avancée.

Même si le système de détection des occupants a mis hors fonction le(s) sac(s) gonflable(s) du passager avant extérieur, aucun système n'est infaillible. Personne ne peut garantir qu'un

(Suite)

Avertissement (Suite)

sac gonflable ne se déploiera pas dans certaines circonstances inhabituelles, même s'il est hors fonction.

Ne jamais placer un siège pour enfant orienté vers l'arrière sur le siège avant, même si le sac gonflable est désactivé. Toujours placer un siège orienté vers l'avant le plus près possible du siège du passager. Il est préférable de fixer ce type de siège sur la banquette arrière. Envisager l'utilisation d'un second véhicule si la banquette arrière n'est pas disponible à cet effet.

Le système de détection des occupants est conçu pour désactiver le sac gonflable du passager avant extérieur et le sac gonflable de genoux, dans les cas suivants :

- Le siège de passager avant extérieur est inoccupé.

- Le système détermine qu'un bébé est assis dans un siège pour enfant.
- Le passager qui occupe le siège avant extérieur se lève, et son poids ne pèse plus sur le siège pendant un certain temps.
- Le système de sacs gonflables ou le système de détection de passager présente une défectuosité importante.

Une fois que le système de détection des occupants a désactivé le sac gonflable frontal du passager avant extérieur et le sac gonflable de genoux, le témoin de désactivation s'allumera et restera allumé pour rappeler que les sacs gonflables sont désactivés. Se reporter à *Témoin de l'état du sac gonflable du passager* ➔ 135.

Le système de détection des occupants est conçu pour activer le sac gonflable frontal du passager avant extérieur et le sac gonflable de genoux chaque fois qu'il détecte qu'une personne adulte est bien installée dans le siège passager avant extérieur. Lorsque le système

de détection des occupants permet l'activation des sacs gonflables, le témoin d'activation s'allume et demeure allumé pour vous rappeler que les sacs gonflables sont activés.

Pour certains enfants, incluant les enfants prenant place dans un siège d'enfant, et pour les adultes de très petite taille, il est possible que le système de détection des occupants désactive parfois le sac gonflable frontal du passager avant extérieur et le sac gonflable de genoux. Cela dépend de la posture et de la stature de la personne.

Toute personne dans le véhicule qui n'est plus en âge d'être attachée à un ensemble de retenue d'enfant doit porter correctement une ceinture de sécurité — que la personne soit protégée par un sac gonflable ou non.

**Avertissement**

Si le témoin de disponibilité du sac gonflable s'allume et reste allumé, ceci signifie que le système de sacs gonflables est défectueux. Pour éviter de vous blesser ou de blesser d'autres personnes, faire réparer au plus vite le véhicule. Se reporter à *Témoin de sac gonflable prêt à fonctionner (AIRBAG)* ➔ 135 pour de plus amples informations, y compris des informations importantes relatives à la sécurité.

Si le témoin d'activation est allumé pour un siège d'enfant

Le système de détection de passager est conçu pour désactiver le sac gonflable frontal du passager extérieur et le sac gonflable des genoux s'il détermine qu'un enfant en bas âge est présent dans un dispositif de retenue pour enfant.

Si un dispositif de retenue pour enfant a été installé et si le témoin d'activation est allumé :

1. Couper le contact.
2. Enlever le siège pour enfant du véhicule.
3. Retirer tout élément additionnel du siège tel que couverture, coussin, housse de siège, dispositif de chauffage ou de massage.
4. Reposer le siège d'enfant en suivant les instructions du fabricant du siège d'enfant et se référer à *Fixation des dispositifs de sécurité pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège avant)* ⇨ 110 ou *Fixation des dispositifs de sécurité pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège arrière)* ⇨ 108.

Lors de l'installation du siège pour enfant, s'assurer que l'enrouleur de ceinture de sécurité est verrouillé en tirant la ceinture épaulière

entièrement hors de l'enrouleur, même si le siège pour enfant est équipé d'un verrouillage de ceinture de sécurité. Lorsque le verrou de l'enrouleur est activé, la ceinture peut être serrée mais pas tirée hors de l'enrouleur.

5. Si, après la réinstallation du siège pour enfant et le redémarrage du véhicule, le témoin d'activation est toujours allumé, couper le contact. Incliner ensuite légèrement le coussin du siège, s'il est réglable, pour vérifier si le dossier de siège ne pousse pas le siège pour enfant dans le coussin de siège.

Vérifier également si le siège pour enfant n'est pas coincé sous l'appuie-tête. Si tel est le cas, ajuster l'appuie-tête. Se reporter à *Appuis-têtes* ⇨ 60.

6. Démarrer le véhicule.

Le système de détection de passager peut désactiver les sacs gonflables pour enfant dans un siège pour enfant, selon la taille de

l'enfant. Il est préférable de bien fixer le siège pour enfant sur la banquette arrière. Ne jamais placer un siège pour enfant orienté vers l'arrière sur le siège avant, même si l'indicateur n'est pas allumé.

Si le témoin d'activation est éteint en présence d'un occupant de taille adulte



Si une personne de taille adulte est assise sur le siège du passager avant extérieur, mais que le témoin de désactivation est allumé, il se peut que la personne ne soit pas correctement assise sur le siège ou que le dispositif de verrouillage du

siège pour enfant soit engagé. Exécuter les étapes suivantes pour permettre au système de détecter la personne et activer le sac gonflable frontal du passager avant extérieur et le sac gonflable de genoux :

1. Couper le contact.
2. Retirer tout élément additionnel du siège tel que couverture, coussin, housse de siège, dispositif de chauffage ou de massage.
3. S'assurer que le dossier de siège est totalement redressé.
4. Faire s'asseoir la personne droite sur le siège, centrée sur le coussin de siège, les jambes confortablement étendues.
5. Si la ceinture épaulière est complètement tirée, le dispositif de verrouillage de siège d'enfant sera engagé. Ceci peut amener par erreur le système de détection de passager à désengager le sac gonflable destiné aux occupants de taille adulte. Dans ce cas, déboucler la

ceinture, laisser la sangle se rembobiner complètement puis boucler la ceinture de nouveau sans tirer sur la ceinture complètement.

6. Redémarrer le véhicule et laisser cette personne assise dans cette position pendant deux ou trois minutes après l'allumage du témoin d'activation.



Avertissement

Si le sac gonflable du passager extérieur avant est désactivé pour un occupant de taille adulte, le sac gonflable ne pourra pas se déployer et protéger cette personne en cas d'accident, ce qui augmente le risque de blessures graves, voire de mort. Aucun occupant de taille adulte ne doit se trouver sur le siège du passager extérieur avant si le témoin de désactivation du sac gonflable du passager est allumé.

Facteurs additionnels affectant le fonctionnement du système

Les ceintures de sécurité contribuent à maintenir le passager en position dans le siège pendant les manœuvres du véhicule et le freinage. Ceci aide le système de détection de passager à maintenir le statut de sac gonflable de passager. Se reporter à « Ceintures de sécurité » et « Sièges pour enfant », dans l'index, pour plus d'informations au sujet de l'importance de l'utilisation correcte du siège pour enfant.

Une couche épaisse de matériau supplémentaire tel qu'une couverture ou un coussin, ou un équipement d'après-vente tel qu'une housse de siège, un dispositif de chauffage ou de massage peut entraver le bon fonctionnement du système de détection de passager. Nous vous recommandons de ne pas utiliser de housses de sièges ou équipements d'après-vente à l'exception de ceux approuvés par GM pour votre véhicule. Consulter *Ajout d'équipement au véhicule équipé de sac gonflable* ➔ 91 pour

plus d'informations au sujet des modifications qui peuvent affecter le fonctionnement du système.

Le témoin d'activation peut être allumé si un objet, comme par exemple une mallette, un sac à main, un sac à provisions, un ordinateur portable ou tout autre appareil électronique, est placé sur un siège inoccupé. Si cela vous gêne, retirer l'objet du siège.



Avertissement

Le fait de ranger certains articles sous le siège du passager ou entre le coussin de siège du passager et le dossier du siège peut entraver le fonctionnement adéquat du système de détection de passager.

Réparation de véhicule équipé de sac gonflable

Les sacs gonflables modifient les conditions d'entretien du véhicule, car leurs éléments sont répartis en divers endroits du véhicule. Votre

concessionnaire et le manuel d'entretien vous fourniront des renseignements sur l'entretien du véhicule et des sacs gonflables. Pour acheter un manuel d'entretien, se reporter à *Renseignements sur la commande de guides de réparation* ⇨ 453.



Avertissement

Un sac gonflable peut encore se déployer au cours d'un entretien mal effectué jusqu'à 10 secondes après l'arrêt du véhicule et le débranchement de la batterie. Vous pouvez être blessé si vous êtes près d'un sac gonflable lorsqu'il se déploie. Éviter les connecteurs jaunes. Ils font probablement partie du système de sacs gonflables. S'assurer que les méthodes appropriées d'entretien sont suivies et que le travail est effectué par une personne dûment qualifiée.

Ajout d'équipement au véhicule équipé de sac gonflable

L'installation d'accessoires qui modifient le châssis du véhicule, le système de pare-chocs, la hauteur, la tôle avant ou latérale, peut empêcher le bon fonctionnement du système de sacs gonflables. Le fonctionnement du système de sacs gonflables peut également être affecté par la modification des parties des sièges avant, des ceintures de sécurité, du module de détection et de diagnostic de sac gonflable, du volant, du tableau de bord, de l'un des modules de sac gonflable, du garnissage de plafond ou de montant, des capteurs avant, des capteurs d'impact latéraux ou du câblage de sac gonflable.

Les informations relatives à l'emplacement des capteurs des sacs gonflables, du module de détection et de diagnostic et du câblage des sacs gonflables sont disponibles auprès de votre concessionnaire et dans le manuel de réparation.

En outre, le véhicule est doté d'un système de détection de passager pour la position du passager avant extérieur, qui comprend des capteurs intégrés au siège du passager. Le système de détection de passager peut ne pas fonctionner correctement si la garniture originale du siège est remplacée par une housse ou un revêtement non GM ou d'une garniture ou d'un revêtement GM conçu pour un véhicule différent. Tout élément, comme par exemple un chauffage de siège ou un coussin ou dispositif d'amélioration du confort, installé sur ou sous le revêtement du siège, peut également interférer avec le fonctionnement du système de détection de passager. Cet élément peut empêcher le déploiement correct du (des) sac(s) gonflable(s) du passager ou empêcher que le système de détection des occupants ne désactive correctement le(s) sac(s) gonflable(s) du passager. Se reporter à *Système de détection de passager* ⇨ 86.

Si le véhicule est doté de sacs gonflables de longeron de toit anti-tonneaux, consulter *Pneus et roues de dimensions variées* ⇨ 385 pour d'importantes informations supplémentaires.

Si vous devez modifier votre véhicule suite à un handicap et que vous avez des questions à poser au sujet des conséquences des modifications sur le système des coussins gonflables du véhicule, ou si vous avez des questions au sujet de l'influence des modifications sur le système de coussin anti-choc pour une raison quelconque, appeler l'assistance à la clientèle. Se reporter à *Bureaux d'assistance à la clientèle* ⇨ 445.

Vérification de système de sac gonflable

Le système de sacs gonflables n'a pas besoin d'entretien régulier ou de remplacement. S'assurer que le témoin de disponibilité de sac gonflable fonctionne. Se reporter à *Témoin de sac gonflable prêt à fonctionner (AIRBAG)* ⇨ 135.

Attention

Si un recouvrement de sac gonflable est endommagé, ouvert ou brisé, le sac gonflable peut ne pas fonctionner correctement. Ne pas ouvrir ou briser les recouvrements de sac gonflable. S'il existe des recouvrements de sac gonflable ouverts ou brisés, faire remplacer le recouvrement et/ou le module de sac gonflable. Pour l'emplacement des modules de sac gonflable, se reporter à *Où se trouvent les sacs gonflables?* ⇨ 81. Consulter votre concessionnaire pour la réparation.

Remplacement de pièces du système de sac gonflable après une collision

Avertissement

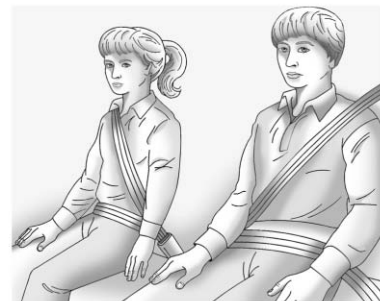
Les systèmes de sacs gonflables peuvent être endommagés si le véhicule est impliqué dans un accident. Un système de sac gonflable endommagé peut ne pas vous protéger convenablement et ne pas protéger les occupants d'un véhicule en cas d'accident, ce qui peut entraîner des blessures graves, voire la mort. Afin de vous assurer que les systèmes de sacs gonflables fonctionnent de manière adéquate après un accident, les faire vérifier par le concessionnaire et procéder au plus vite à tout remplacement nécessaire.

Si un sac gonflable se déploie, il vous faudra remplacer certaines pièces du système de sacs gonflables. Consulter votre concessionnaire pour une intervention.

Si le témoin de sac gonflable reste allumé après le démarrage du véhicule ou s'allume en cours de route, il se peut que le système de sacs gonflables ne fonctionne pas correctement. Faire procéder immédiatement à l'entretien du véhicule. Se reporter à *Témoin de sac gonflable prêt à fonctionner (AIRBAG)* ⇨ 135.

Sièges pour enfants

Enfants plus âgés



Les enfants qui sont trop grands pour des sièges d'appoint devraient porter les ceintures de sécurité du véhicule.

Les instructions du fabricant accompagnant le siège d'appoint indiquent les limites de poids et de taille de ce siège. Utiliser un siège d'appoint et une ceinture-baudrier jusqu'à ce que l'enfant passe le test d'ajustement ci-dessous :

- L'asseoir en le reculant complètement sur le siège. Ses genoux se plient-ils au bord du siège? Si oui, poursuivre. Dans le cas contraire, revenir au siège d'appoint.
- Boucler la ceinture-baudrier. La ceinture épaulière repose-t-elle sur l'épaule? Si oui, poursuivre. Dans le cas contraire, essayer d'utiliser le guide de confort de ceinture de sécurité arrière, s'il est disponible. Se reporter à « Guides de confort de ceinture de sécurité arrière » sous *ceinture à triple point d'appui* ⇨ 73. En l'absence de guide de confort, ou si la ceinture épaulière ne repose toujours pas sur l'épaule, revenir au siège d'appoint.

- La ceinture abdominale s'ajuste-t-elle le plus bas possible sur le bassin, juste au-dessus des cuisses? Si oui, poursuivre. Dans le cas contraire, revenir au siège d'appoint.
- L'ajustement correct de la ceinture de sécurité peut-il être maintenu pendant tout le trajet? Si oui, poursuivre. Dans le cas contraire, revenir au siège d'appoint.

Q: Quelle est la façon appropriée de porter une ceinture de sécurité?

- A:** Un enfant plus âgé devrait porter une ceinture-baudrier et bénéficier de la protection supplémentaire d'une ceinture épaulière. La ceinture épaulière ne devrait pas passer devant le visage ou le cou. La ceinture ventrale devrait être portée bas sur les hanches, bien ajustée et touchant à peine les cuisses. Ceci applique la force de la ceinture sur le bassin de l'enfant en cas d'accident. Elle ne

devrait jamais être portée sur l'abdomen. Ceci pourrait causer des blessures graves et même des blessures internes fatales lors d'une collision.

Consulter également « Guides de confort de ceinture de sécurité arrière » sous *ceinture à triple point d'appui* ⇨ 73.

Les statistiques des accidents démontrent que les enfants sont en plus grande sécurité quand ils sont attachés dans une position d'assise arrière.

Lors d'une collision, les enfants qui ne sont pas attachés peuvent heurter d'autres occupants qui le sont ou peuvent être éjectés du véhicule. Les enfants plus âgés doivent bien porter les ceintures de sécurité.



Avertissement

Ne jamais laisser plus d'un enfant partager la même ceinture de sécurité. La ceinture ne peut pas

(Suite)

Avertissement (Suite)

bien répartir les forces d'impact. Lors d'une collision, les enfants peuvent s'écraser l'un contre l'autre et être grièvement blessés. Chaque ceinture ne doit servir qu'à une personne à la fois.

**⚠ Avertissement**

Un enfant ne peut porter la ceinture de sécurité avec la ceinture épaulière derrière son

(Suite)

Avertissement (Suite)

dos au risque de blessure par manque de retenue par la ceinture épaulière. L'enfant risque de se déplacer trop loin et de se blesser la tête et le cou. Il risque aussi de glisser sous la ceinture abdominale. La force de la ceinture s'appliquerait directement sur l'abdomen, causant une blessure grave ou fatale. La ceinture épaulière doit passer par-dessus l'épaule et à travers la poitrine.

**Bébés et jeunes enfants**

Tout le monde dans un véhicule a besoin de protection y compris les bébés et les enfants! Ni la distance parcourue, ni l'âge ni la taille de l'occupant ne changent le besoin, pour tout le monde, d'utiliser les dispositifs de protection. En effet, la loi de chaque province canadienne et de chaque État américain exige que les enfants, jusqu'à un certain âge, soient attachés dans un véhicule.

⚠ Avertissement

Les enfants peuvent être gravement blessés ou étranglés si une ceinture épaulière est enroulée autour de leur cou. La ceinture épaulière peut serrer mais ne peut pas être desserrée si elle est verrouillée. La ceinture épaulière se verrouille lorsqu'elle est entièrement déroulée hors de l'enrouleur. Elle se déverrouille lorsqu'il lui est possible de se

(Suite)

Avertissement (Suite)

rétracter entièrement dans l'enrouleur, mais elle ne peut pas se rétracter si elle est enroulée autour du cou d'un enfant. Si la ceinture épaulière est verrouillée et serrée autour du cou d'un enfant, la seule solution pour desserrer la ceinture consiste à la couper.

Ne jamais laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule et ne jamais laisser les enfants jouer avec les ceintures de sécurité.

Chaque fois que des enfants en bas âge et de jeunes enfants circulent dans les véhicules, il doivent bénéficier de la protection apportée par des sièges pour enfants adéquats. Ni le système de ceinture de sécurité du véhicule ni le système de sacs gonflables ne sont conçus pour eux.

Les enfants qui ne sont pas attachés correctement peuvent heurter d'autres personnes ou être éjectés du véhicule.

⚠ Avertissement

Une personne ne devrait jamais tenir un bébé ou un enfant dans ses bras quand elle prend place à bord d'un véhicule. En effet, lors d'une collision, le poids d'un bébé est tel qu'il sera impossible de le retenir. Par exemple, lors d'une collision à une vitesse de 40 km/h (25 mi/h) seulement, le poids d'un bébé de 5,5 kg (12 lb) exercera soudainement une force de 110 kg (240 lb) sur les bras de la personne qui le transporte. Un bébé ou un enfant devrait être attaché dans un dispositif de protection adéquat.

**⚠ Avertissement**

Les enfants proches d'un coussin gonflable qui se déploie peuvent être grièvement blessés ou même tués. Ne jamais placer un siège pour enfant dirigé vers l'arrière dans le siège latéral avant. Le placer dans un siège arrière. Un siège d'enfant dirigé vers l'avant doit aussi être placé dans un siège arrière. S'il est nécessaire d'attacher un siège d'enfant orienté vers l'avant dans

(Suite)

Avertissement (Suite)

le siège latéral avant, toujours reculer au maximum le siège du passager.



Les sièges pour enfants sont des dispositifs utilisés pour retenir, asseoir ou installer des enfants dans le véhicule. Ils sont parfois appelés sièges auto pour enfants.

Il existe trois types de sièges pour enfants :

- Sièges pour enfant orientés vers l'avant

- Sièges pour enfant orientés vers l'arrière

- Rehausseurs

Le siège adapté à votre enfant dépend de sa taille, de son poids et de son âge, et aussi de la compatibilité du siège avec le véhicule dans lequel il sera utilisé.

Pour chaque type de siège pour enfant, différents modèles sont disponibles. Lors de l'achat d'un siège pour enfant, vérifier s'il est conçu pour être utilisé dans un véhicule à moteur. Si c'est le cas, il doit comporter une étiquette indiquant qu'il respecte les normes fédérales concernant la sécurité des véhicules à moteur. Les instructions du fabricant de sièges pour enfant, livrées avec le siège, comportent les limitations de poids et de hauteur d'un siège pour enfant donné. En outre, plusieurs types de sièges pour enfant sont disponibles en fonction des besoins particuliers.

⚠ Avertissement

Pour réduire le risque de blessures au cou et à la tête lors d'un accident, les bébés et les tout-petits doivent être installés dans des sièges pour enfants orientés vers l'arrière jusqu'à l'âge de deux ans ou jusqu'à ce qu'ils atteignent les limites de hauteur et de poids maximales de leur siège pour enfant.

⚠ Avertissement

Les os du bassin d'un jeune enfant sont encore si petits que la ceinture de sécurité ordinaire du véhicule pourrait ne pas rester sur les os du bassin comme elle le devrait. Au contraire, elle pourrait remonter sur l'abdomen de l'enfant. Lors d'une collision, la ceinture exercerait alors la force de l'impact sur une partie du corps qui n'est pas protégée par

(Suite)

Avertissement (Suite)

aucune ossature, ce qui pourrait entraîner des blessures graves ou fatales. Un jeune enfant devrait toujours être attaché dans un siège d'enfant approprié.

Appareils de retenue pour enfant



Siège pour enfant orienté vers l'arrière

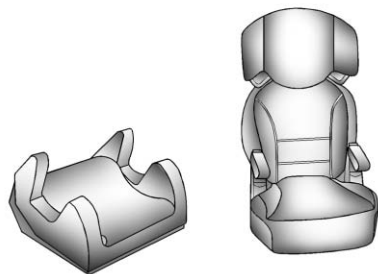
Un siège pour enfants orienté vers l'arrière assure une retenue en maintenant le dos de l'enfant plaqué contre la surface d'assise du siège.

Le harnais retient le bébé en place dans le siège lors d'une collision.



Siège pour enfant orienté vers l'avant

Un siège pour enfants orienté vers l'avant permet de retenir le corps de l'enfant par l'intermédiaire du harnais.



Sièges d'appoint

Un siège d'appoint permet aux enfants n'ayant plus besoin d'un siège pour enfant orienté vers l'avant d'utiliser le système de ceintures de sécurité du véhicule. Les sièges d'appoint sont conçus pour améliorer l'ajustement de la ceinture de sécurité du véhicule sur le corps de l'enfant en attendant que l'enfant soit assez grand pour utiliser normalement le système de ceintures de sécurité du véhicule sans siège d'appoint. Se reporter au test d'ajustement de ceinture de sécurité, à la rubrique *Enfants plus âgés* ⇨ 93.

Fixation d'un siège d'enfant supplémentaire dans le véhicule

Avertissement

En cas de collision, si le siège d'enfant n'est pas correctement fixé dans le véhicule, un enfant risque d'être sérieusement blessé ou tué. Fixer le siège d'enfant correctement dans le véhicule grâce à la ceinture de sécurité ou au système LATCH, selon les instructions fournies avec le siège d'enfant et celles contenues dans le présent manuel.

Pour réduire les risques de blessure, le siège d'enfant doit être sécurisé à l'intérieur du véhicule. Les systèmes de siège d'enfant doivent être sécurisés sur les sièges du véhicule au moyen de ceintures ventrales, de la section de la ceinture ventrale d'une ceinture-baudrier ou bien du système LATCH. Pour plus d'informations, se reporter à la

rubrique *Ancrages et amarrages inférieurs pour enfants (système LATCH)* ⇨ 101. En cas de collision, les enfants peuvent être en danger si le siège d'enfant n'est pas correctement fixé dans le véhicule.

Lors de l'installation d'un siège pour enfant d'appoint, se reporter aux instructions fournies avec le siège pour enfant et qui se trouvent sur le siège pour enfant et/ou dans une brochure ainsi que dans le présent manuel. Les instructions fournies avec le siège pour enfant sont importantes. Aussi, si elles ne sont pas disponibles, en obtenir une copie auprès du fabricant.

Ne pas oublier qu'un siège d'enfant non fixé peut se déplacer lors d'une collision ou d'un arrêt soudain et blesser les occupants du véhicule. S'assurer que tout siège d'enfant est bien fixé dans le véhicule même lorsqu'il est inoccupé.

Dans certaines régions des États-Unis et du Canada, des techniciens certifiés de sécurité pour passagers enfants (CPST) peuvent inspecter et montrer

comment utiliser et installer correctement les sièges d'enfants. Aux États-Unis, se référer au site internet de la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) pour trouver la station d'inspection de sièges d'enfants la plus proche. Pour la disponibilité de CPST au Canada, vérifier avec Transport Canada ou avec le bureau provincial du ministère des transports.

Installation de l'enfant sur le siège d'enfant

Avertissement

En cas de collision, si l'enfant n'est pas correctement attaché dans le siège d'enfant, il risque d'être sérieusement blessé ou tué. Fixer l'enfant correctement selon les instructions fournies avec ce siège d'enfant.

Où installer l'appareil de retenue

Selon les statistiques d'accident, les enfants et les bébés sont plus en sécurité dans un siège pour enfant ou pour bébé approprié fixé sur un siège arrière.

Autant que possible, les enfants de 12 ans et moins doivent être attachés dans une position d'assise à l'arrière.

Ne jamais mettre un siège pour enfant orienté vers l'arrière à l'avant. Le risque pour un enfant assis dans un siège pour enfant orienté vers l'arrière est important en cas de déploiement du sac gonflable.

Avertissement

Un enfant assis dans un siège d'enfant orienté vers l'arrière peut être gravement blessé ou tué si le sac gonflable du passager avant se déploie, puisque le dossier du siège d'enfant orienté vers l'arrière serait très près du sac

(Suite)

Avertissement (Suite)

gonflable déployé. S'assurer que le sac gonflable est désactivé avant d'utiliser un siège d'enfant orienté vers l'arrière sur le siège avant.

Même si le système de détection de passager a mis hors fonction le sac gonflable frontal du passager avant, aucun système n'est infaillible. Personne ne peut garantir qu'un sac gonflable ne se déploiera pas dans certaines circonstances inhabituelles, même s'il est hors fonction.

Placer le siège pour enfant dirigé vers l'arrière dans un siège arrière. S'il est nécessaire d'attacher un siège d'enfant orienté vers l'avant dans le siège de passager avant, toujours reculer au maximum le siège du passager. Il est préférable d'attacher un siège d'enfant sur un siège arrière.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Se reporter à la rubrique *Système de détection de passager* ➔ 86 pour obtenir de plus amples renseignements.

En fixant un siège pour enfant à la position d'assise arrière, étudier le mode d'emploi du siège pour enfant pour s'assurer de sa compatibilité avec le véhicule.

La taille des sièges pour enfant et des sièges d'appoint varie énormément, et certains d'entre eux s'installent mieux sur certains sièges que d'autres.

Selon l'endroit où vous placez le siège pour enfant et la taille du siège, vous pouvez ne pas pouvoir accéder aux ceintures de sécurité ou aux systèmes de VERROUILLAGE pour des passagers ou des sièges pour enfant supplémentaires. Les positions de sièges adjacentes ne doivent pas être utilisées si le siège

pour enfant empêche l'accès ou interfère avec le passage de la ceinture de sécurité.

Peu importe l'endroit où le siège pour enfant est installé, suivre les instructions du fabricant pour fixer correctement le siège pour enfant.

Ne pas oublier qu'un siège d'enfant non fixé peut se déplacer lors d'une collision ou d'un arrêt soudain et blesser les occupants du véhicule. S'assurer que tout siège d'enfant est bien fixé dans le véhicule même lorsqu'il est inoccupé.

Ancrages et amarrages inférieurs pour enfants (système LATCH)

Le système LATCH fixe un siège pour enfant en toute sécurité pendant la conduite ou en cas d'accident. Les accessoires LATCH du siège pour enfant sont utilisés pour fixer le siège pour enfant aux points d'ancrages du véhicule. Le système LATCH est conçu pour faciliter l'installation d'un siège pour enfant.

Pour utiliser le système LATCH de votre véhicule, un siège pour enfant avec des fixations LATCH est nécessaire. Les sièges pour enfant orientés vers l'arrière et vers l'avant compatibles avec le système LATCH peuvent être correctement installés avec les ancrages LATCH ou les ceintures de sécurité du véhicule. Ne pas utiliser les ceintures de sécurité et le système d'ancrage LATCH pour fixer un siège pour enfant orienté vers l'arrière ou vers l'avant.

Les sièges rehausseurs utilisent les ceintures de sécurité du véhicule pour attacher l'enfant dans le siège rehausseur. Si le fabricant recommande de fixer le siège rehausseur avec le système LATCH, c'est possible à condition que le siège rehausseur puisse être correctement positionné et en l'absence d'interférence avec le positionnement correct de la ceinture à trois points sur l'enfant.

Veiller à suivre les instructions fournies avec le siège pour enfant ainsi que les instructions de ce manuel.

En installant un siège pour enfant avec une fixation supérieure, vous devez également utiliser les ancrages inférieurs ou les ceintures de sécurité pour le fixer correctement. Un siège pour enfant ne doit jamais être attaché en utilisant uniquement la fixation supérieure.

Le système d'ancrage LATCH peut être utilisé aussi longtemps que le poids combiné de l'enfant et du siège pour enfant ne dépasse pas 29,5 kg (65 lb). Utiliser uniquement la ceinture de sécurité, au lieu du système d'ancrage LATCH, lorsque ce poids combiné dépasse 29,5 kg (65 lb).

Voir *Fixation des dispositifs de sécurité pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège avant)* ⇨ 110 ou *Fixation des dispositifs de sécurité pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège arrière)* ⇨ 108.

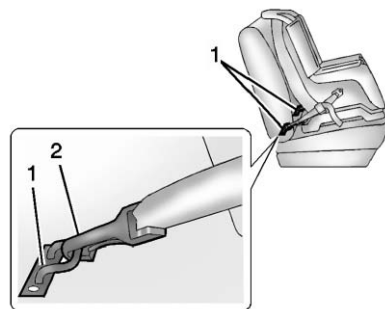
Les sièges pour enfants construits après Mars 2014 comportent une étiquette mentionnant le poids

corporel maximum admissible d'un enfant pour installer le siège avec le système LATCH.

La suite explique comment fixer un siège pour enfant avec ces fixations dans le véhicule.

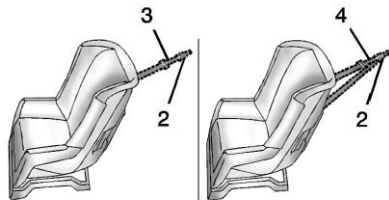
Toutes les positions d'assise du véhicule ou tous les sièges pour enfants ne disposent pas d'ancrages et de fixations inférieurs ou d'ancrages de sangle et de fixations supérieurs. Dans ce cas, la ceinture de sécurité doit être utilisée (avec sangle supérieure, si disponible) pour fixer le siège pour enfant. Voir *Fixation des dispositifs de sécurité pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège avant)* ⇨ 110 ou *Fixation des dispositifs de sécurité pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège arrière)* ⇨ 108.

Ancrages inférieurs



Les ancrages inférieurs (1) consistent en des barres métalliques construites dans le véhicule. Chaque place assise équipée du système LATCH et susceptible de recevoir un siège d'enfant muni de fixations inférieures dispose de deux ancrages inférieurs (2).

Ancrage de sangle supérieure



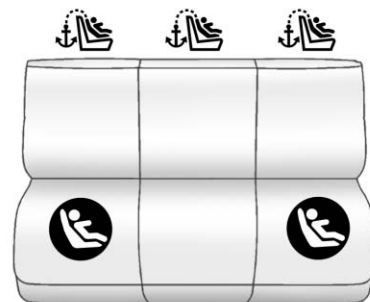
Une sangle supérieure (3, 4) retient la partie supérieure du siège d'enfant au véhicule. Un ancrage de sangle supérieure est construit dans le véhicule. La fixation de la sangle supérieure (2) située sur le siège d'enfant est raccordée à l'ancrage de sangle supérieure située dans le véhicule, ce qui permet de réduire le mouvement vers l'avant et la rotation du siège d'enfant pendant la conduite ou en cas de collision.

Il est possible que le siège pour enfant dispose d'une sangle simple (3) ou d'une sangle

double (4). Chacune sera munie d'une seule fixation (2) permettant de fixer la sangle supérieure à l'ancrage.

Certains sièges pour enfant équipés de sangle supérieure sont conçus pour être utilisés avec une sangle supérieure fixée ou non. D'autres exigent la fixation permanente de la sangle supérieure. Au Canada, la loi stipule que les sièges pour enfant orientés vers l'avant doivent disposer d'une sangle supérieure et que la sangle doit être fixée. Veiller à lire et suivre les instructions relatives au siège pour enfant.

Emplacements de l'ancrage inférieur et de l'ancrage de sangle supérieure



Siège arrière

 : Places assises avec ancrages de sangle supérieure.

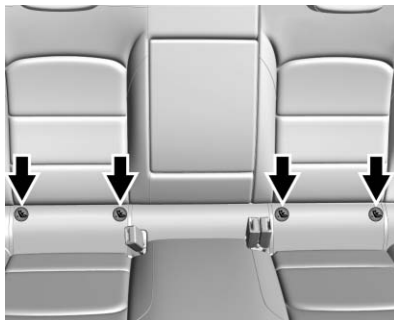
 : Places assises munies de deux ancrages inférieurs.



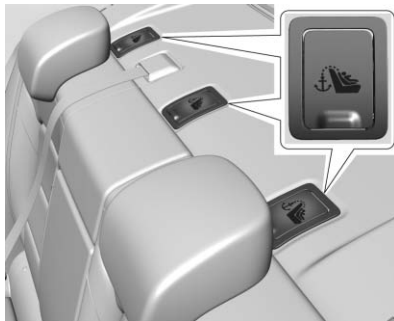
Pour vous permettre de repérer les ancrages inférieurs, chaque place assise équipée d'ancrages inférieurs comporte deux étiquettes situées près de la nervure médiane de capot, entre le dossier du siège et le coussin du siège.



Pour aider à repérer les ancrages de sangle supérieure, le symbole correspondant se trouve sur le couvercle.



Les ancrages extérieurs et inférieurs se trouvent derrière les ouvertures verticales de la garniture de siège.



Les ancrages de sangle supérieure sont situés sous les couvercles du panneau de remplissage, derrière le siège arrière. Veiller à utiliser un ancrage du même côté du véhicule que la position assise sur laquelle sera placé le siège pour enfant.

Ne pas assujettir un siège pour enfant à une position dépourvue d'ancrage d'attache supérieure si la loi exige que l'attache supérieure soit fixée, ou si le mode d'emploi du siège pour enfant indique que l'attache supérieure doit être fixée.

Selon les statistiques d'accident, les enfants et les bébés sont plus en sécurité dans un siège pour enfant ou pour bébé fixé sur un siège arrière. Se reporter à *Où installer l'appareil de retenue* ➔ 100 pour de plus amples informations.

Fixation d'un siège pour enfant conçu pour être utilisé avec le système LATCH

Avertissement

Si un siège d'enfant équipé du système LATCH n'est pas fixé aux ancrages, l'enfant risque de ne pas être correctement protégé. En cas d'accident, l'enfant pourrait être sérieusement blessé ou même tué. S'assurer qu'un siège d'enfant équipé du système LATCH est fixé correctement aux ancrages ou bien utiliser les ceintures de sécurité du véhicule pour le fixer, en suivant les instructions fournies avec ce siège d'enfant et celles contenues dans le présent manuel.

Avertissement

Pour réduire le risque de blessures graves ou mortelles lors d'une collision, ne pas attacher plus d'un siège pour enfants à un seul point d'ancrage. Le fait d'attacher plus d'un siège pour enfants sur un seul point d'ancrage pourrait provoquer le desserrage du point d'ancrage ou de la fixation, voir même leur rupture, lors d'une collision. Un enfant ou d'autres occupants pourraient être blessés.

Avertissement

Les enfants peuvent être gravement blessés ou étranglés si une ceinture épaulière est enroulée autour de leur cou. La ceinture épaulière peut serrer mais ne peut pas être desserrée si elle est verrouillée. La ceinture épaulière se verrouille lorsqu'elle

(Suite)

Avertissement (Suite)

est entièrement déroulée hors de l'enrouleur. Elle se déverrouille lorsqu'il lui est possible de se rétracter entièrement dans l'enrouleur, mais elle ne peut pas se rétracter si elle est enroulée autour du cou d'un enfant. Si la ceinture épaulière est verrouillée et serrée autour du cou d'un enfant, la seule solution pour desserrer la ceinture consiste à la couper.

Boucler toutes les ceinture de sécurité non utilisées derrière le dispositif de retenue pour enfants afin que les enfants ne puissent pas les atteindre. Tirer entièrement la ceinture épaulière hors de l'enrouleur pour activer le verrouillage et serrer la ceinture derrière le dispositif de retenue pour enfants une fois que le dispositif de retenue pour enfants a été installé.

Attention

Les fixations LATCH ne peuvent frotter contre les ceintures de sécurité au risque de dégâts. Au besoin, déplacer les ceintures pour éviter le frottement.

Ne pas replier le siège arrière lorsqu'il est occupé. Ne pas replier le siège arrière vide avec une ceinture bouclée au risque d'endommager la ceinture ou le siège. Déboucler la ceinture et la replacer en position de rangement avant de replier le siège.

Si vous devez fixer plus d'un siège pour enfant sur le siège arrière, se reporter à *Où installer l'appareil de retenue* ⇨ 100.

Ce système est conçu pour faciliter l'installation de sièges pour enfant. Lorsque vous utilisez les ancrages inférieurs, ne pas utiliser les ceintures de sécurité du véhicule. Utiliser plutôt les ancrages du véhicule et les fixations du siège

pour enfant pour fixer les sièges. Certains sièges pour enfant utilisent également un autre ancrage de véhicule pour fixer une sangle supérieure.

1. Attacher et serrer les fixations inférieures aux ancrages inférieurs. Si le siège pour enfant ne dispose pas de fixations inférieures ou si la position assise voulue n'est pas dotée d'ancrages inférieurs, fixer le siège pour enfant au moyen de la sangle supérieure et des ceintures de sécurité. Se reporter au mode d'emploi du siège pour enfant et aux instructions contenues dans ce manuel.

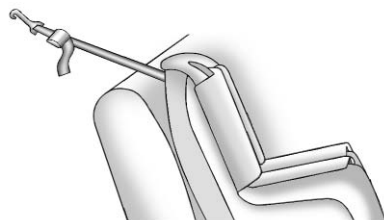
- 1.1. Repérer les ancrages inférieurs correspondant à la position assise désirée.
- 1.2. Placer le siège d'enfant sur le siège.
- 1.3. Attacher et serrer les fixations inférieures du siège pour enfant aux ancrages inférieurs.

2. Si le fabricant du siège pour enfant recommande de fixer la sangle supérieure, l'attacher et la serrer à l'ancrage de sangle supérieure, le cas échéant. Se reporter au mode d'emploi du siège pour enfant et aux étapes qui suivent :

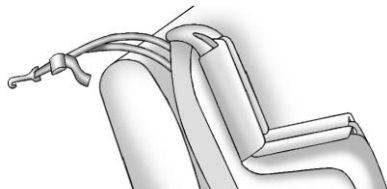
- 2.1. Repérer l'ancrage de sangle supérieure.

Ouvrir le couvercle pour exposer l'ancrage.

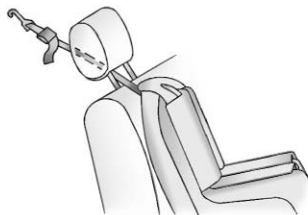
- 2.2. Acheminer, fixer et serrer la sangle supérieure conformément aux instructions fournies avec votre siège pour enfant et suivre les instructions suivantes :



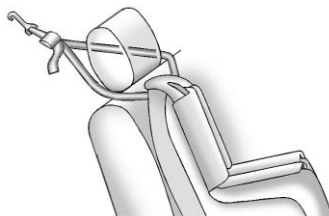
Si la position utilisée ne possède pas d'appui-tête et si vous utilisez une attache simple, acheminer l'attache par-dessus le dossier du siège.



Si la position utilisée ne possède pas d'appui-tête et si vous utilisez une attache double, acheminer l'attache par-dessus le dossier du siège.



Si la position utilisée comporte un appui-tête réglable et qu'une sangle unique est utilisée, acheminer la sangle sous l'appui-tête et entre les tiges de celui-ci.



Si la position utilisée possède un appui-tête ajustable et si vous utilisez une attache

double, acheminer l'attache autour de l'appui-tête.

3. S'assurer que le siège pour enfant est solidement fixé avant d'y installer un enfant. Pour vérifier, saisir le siège pour enfant dans la trajectoire du système LATCH et tenter de le déplacer latéralement et d'avant en arrière. Une installation correcte du siège d'enfant ne devrait pas laisser un jeu de plus de 2,5 cm (1 po).

Remplacement de pièce de système LATCH après une collision

Avertissement

Le système LATCH peut être endommagé si le véhicule est impliqué dans un accident. Un système LATCH endommagé peut ne pas retenir

(Suite)

Avertissement (Suite)

convenablement un siège pour enfant en cas d'accident, entraînant des blessures graves, voire la mort. Afin de s'assurer que le système LATCH fonctionne de manière adéquate après un accident, le faire vérifier par le concessionnaire et procéder au plus vite à tout remplacement nécessaire.

Si le véhicule est équipé du système LATCH et s'il était utilisé au cours d'un accident, certaines pièces du système LATCH devront être remplacées.

De nouvelles pièces et des réparations peuvent être nécessaires même si le système LATCH n'a pas été utilisé au moment de l'accident.

Fixation des dispositifs de sécurité pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège arrière)

En fixant un siège pour enfant à la position d'assise arrière, étudier le mode d'emploi du siège pour enfant pour s'assurer de sa compatibilité avec le véhicule.

Si le siège pour enfant est doté d'un système LATCH, se reporter à *Ancrages et amarrages inférieurs pour enfants (système LATCH)*

⇨ 101 pour connaître la méthode de pose du siège et où l'installer en utilisant le LATCH. Si le siège est fixé à l'aide d'une ceinture de sécurité et utilise une sangle supérieure, se reporter à *Ancrages et amarrages inférieurs pour enfants (système LATCH)* ⇨ 101 pour connaître les emplacements des ancrages de sangle supérieure.

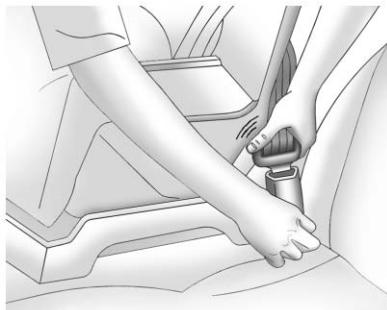
Ne pas assujettir un siège pour enfant à une position qui ne dispose pas d'ancrage d'attache supérieure si une loi exige l'ancrage de

l'attache supérieure ou si le mode d'emploi du siège pour enfant indique que la sangle supérieure doit être ancrée.

Si le siège pour enfant ou le siège du véhicule n'est pas muni d'un système de VERROUILLAGE, utiliser la ceinture de sécurité pour fixer le siège pour enfant. Suivre les instructions fournies par le fabricant du siège pour enfant.

S'il faut installer plusieurs sièges pour enfant à l'arrière, veiller à lire *Où installer l'appareil de retenue* ⇨ 100.

1. Placer le siège d'enfant sur le siège.
2. Prendre la plaque de blocage et passer la ceinture épaulière et la ceinture ventrale au travers ou autour du siège d'enfant. Les directives accompagnant le siège d'enfant indiquent la façon de procéder.

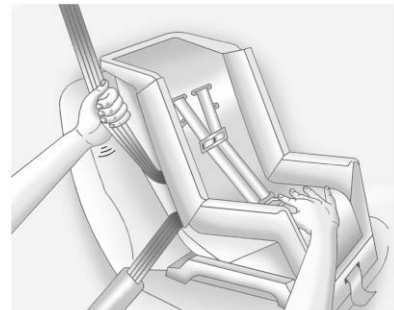


3. Pousser la plaque de blocage dans la boucle jusqu'au déclic. Si la plaque de blocage n'entre pas complètement dans la boucle, vérifier si la boucle correcte est utilisée.

Positionner le bouton de relâchement de la boucle loin du siège pour enfant de manière à pouvoir détacher rapidement la ceinture en cas de besoin.



4. Tirer la ceinture diagonale à fond du rétracteur pour enclencher le verrouillage. Lorsqu'il est verrouillé, la ceinture peut être attachée mais non tirée du rétracteur.



5. Pour serrer la ceinture, tirer sur la ceinture épaulière pour serrer la ceinture ventrale tout en appuyant sur le siège d'enfant, puis introduire la ceinture épaulière dans l'enrouleur. En cas de pose d'un siège d'enfant orienté vers l'avant, utiliser le genou pour appuyer sur le siège d'enfant tout en serrant la ceinture.

Essayer de tirer la ceinture du rétracteur pour s'assurer qu'il est verrouillé. S'il ne l'est pas, répéter les étapes 4 et 5.

6. Si le siège d'enfant est pourvu d'une sangle supérieure, suivre les instructions du fabricant du siège relatives à l'utilisation de la sangle supérieure. Se reporter à *Ancrages et amarrages inférieurs pour enfants (système LATCH)* ⇨ 101.
7. Avant d'installer un enfant dans le siège enfant, s'assurer qu'il tient bien en place. Pour vérifier, saisir le siège enfant au niveau du passage de la ceinture de sécurité et essayer de le déplacer d'un côté à l'autre et d'arrière en avant. Lorsque le siège enfant est correctement installé, le déplacement ne doit pas dépasser 2,5 cm (1 po).

Pour retirer le siège pour enfant, déboucler la ceinture de sécurité du véhicule et la laisser s'enrouler complètement. Si la sangle supérieure est fixée à un ancrage de sangle supérieure, la décrocher.

Fixation des dispositifs de sécurité pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège avant)

Ce véhicule est équipé de sacs gonflables. Il est plus sécuritaire de fixer un siège pour enfant orienté vers l'avant sur un siège arrière. Se reporter à *Où installer l'appareil de retenue* ⇨ 100.

De plus, le véhicule est équipé d'un système de détection de passager qui est conçu pour désactiver le sac gonflable frontal et le sac gonflable de genoux du passager avant extérieur dans certaines conditions. Se reporter à *Système de détection de passager* ⇨ 86 et *Témoin de l'état du sac gonflable du passager* ⇨ 135 pour de plus amples informations, y compris des informations importantes relatives à la sécurité.

Ne jamais placer un siège pour enfant orienté vers l'arrière à l'avant. Le risque pour un enfant assis sur

un siège orienté vers l'arrière est très grand si le sac gonflable se déploie.

Avertissement

Un enfant assis dans un siège d'enfant orienté vers l'arrière peut être gravement blessé ou tué si le sac gonflable frontal du passager latéral avant se déploie, puisque le dossier du siège d'enfant orienté vers l'arrière serait très près du sac gonflable déployé. Un enfant assis dans le siège d'enfant orienté vers l'avant peut être gravement blessé ou tué si le sac gonflable frontal du passager latéral avant se déploie et que le siège du passager est dans une position avancée.

Même si le système de détection des occupants a mis hors fonction le(s) sac(s) gonflable(s) du passager avant extérieur, aucun système n'est infaillible. Personne ne peut garantir qu'un

(Suite)

Avertissement (Suite)

sac gonflable ne se déploiera pas dans certaines circonstances inhabituelles, même s'il est hors fonction.

Placer le siège pour enfant dirigé vers l'arrière dans un siège arrière, même si le sac gonflable est désactivé. Si vous fixez un siège d'enfant orienté vers l'avant dans le siège de passager avant extérieur, toujours reculer au maximum le siège. Il est préférable d'attacher un siège d'enfant sur un siège arrière.

Se reporter à la rubrique *Système de détection de passager* ⇨ 86 pour obtenir de plus amples renseignements.

Si le siège pour enfant utilise une sangle supérieure, voir *Ancrages et amarrages inférieurs pour enfants (système LATCH)* ⇨ 101 pour connaître les emplacements de la sangle supérieure.

Ne pas assujettir un siège pour enfant à une position qui ne dispose pas d'ancrage d'attache supérieure si une loi exige l'ancrage de l'attache supérieure ou si le mode d'emploi du siège pour enfant indique que la sangle supérieure doit être ancrée.

Au Canada, la loi exige qu'un siège pour enfant dirigé vers l'avant soit muni d'une attache supérieure et que cette attache soit fixée.

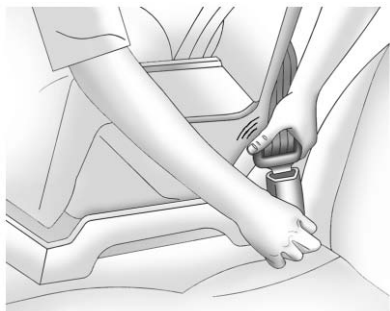
Lors de l'utilisation de la ceinture-baudrier pour fixer le siège pour enfant dans cette position, suivre les directives jointes au siège pour enfant et les instructions suivantes :

1. Déplacer le siège vers l'arrière aussi loin que possible avant de fixer un siège pour enfant en position vers l'avant.
Déplacer le siège vers le haut ou relever le dossier, au besoin, pour installer solidement le siège.

Lorsque le système de détection du passager a désactivé le sac gonflable

frontal et le sac gonflable des genoux du passager extérieur avant, le témoin de désactivation du témoin de statut du sac gonflable du passager doit s'allumer et rester allumé lorsque le véhicule démarre. Voir *Témoin de l'état du sac gonflable du passager* ⇨ 135.

2. Placer le siège d'enfant sur le siège.
3. Prendre la plaque de blocage et passer la ceinture épaulière et la ceinture ventrale au travers ou autour du siège d'enfant. Les directives accompagnant le siège d'enfant indiquent la façon de procéder.

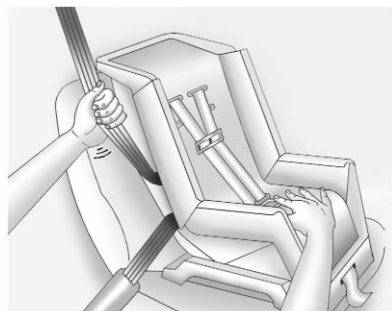


4. Enfoncer la plaque de blocage dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

Positionner le bouton de relâchement de la boucle loin du siège pour enfant de manière à pouvoir détacher rapidement la ceinture en cas de besoin.



5. Tirer la ceinture diagonale à fond du rétracteur pour enclencher le verrouillage. Lorsqu'il est verrouillé, la ceinture peut être attachée mais non tirée du rétracteur.



6. Pour serrer la ceinture, tirer sur la ceinture épaulière pour serrer la ceinture ventrale tout en appuyant sur le siège d'enfant, puis introduire la ceinture épaulière dans l'enrouleur. En cas de pose d'un siège d'enfant orienté vers l'avant, utiliser le genou pour appuyer sur le siège d'enfant tout en serrant la ceinture.

Essayer de tirer la ceinture du rétracteur pour s'assurer qu'il est verrouillé. S'il ne l'est pas, répéter les étapes 5 et 6.

7. Avant d'installer un enfant dans le siège enfant, s'assurer qu'il tient bien en place. Pour vérifier, saisir le siège enfant au niveau du passage de la ceinture de sécurité et essayer de le déplacer d'un côté à l'autre et d'arrière en avant. Lorsque le siège enfant est correctement installé, le déplacement ne doit pas dépasser 2,5 cm (1 po).

Si les sacs gonflables sont désactivés, le témoin de désactivation du témoin de statut du sac gonflable du passager s'allume et reste allumé lorsque le véhicule démarre.

Si un siège pour enfant a été installé et que le témoin d'activation est allumé, se reporter à « Si le témoin d'activation est allumé avec un siège pour enfant » sous *Système de détection de passager* ➞ 86.

Pour retirer le siège pour enfant, déboucler la ceinture de sécurité du véhicule et la laisser s'enrouler complètement.

Remisage

Compartiments de rangement

Compartiments de rangement	114
Boîte à gants	114
Porte-gobelets	114
Rangement de console centrale	115
Rangement pour parapluie ...	115

Caractéristiques additionnelles de rangement

Points d'arrimage de l'espace utilitaire	115
Filet d'arrimage	115

Compartiments de rangement

Avertissement

Ne pas placer d'objets lourds ou tranchants dans les compartiments de rangement. En cas d'accident, ces objets peuvent provoquer l'ouverture du couvercle et occasionner des blessures.

Boîte à gants

Tirer la poignée vers le haut pour ouvrir.

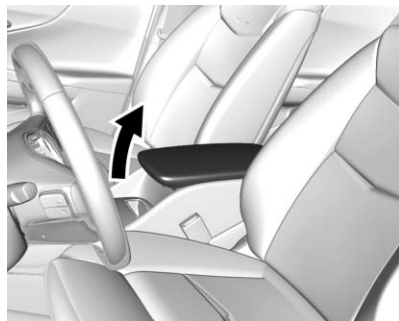
Porte-gobelets

Siège arrière



Abaisser l'accoudoir pour accéder aux porte-gobelets.

Rangement de console centrale



La console centrale comporte un rangement sous l'accoudoir. Tirer le loquet vers le haut et soulever l'accoudoir pour l'ouvrir.

Rangement pour parapluie



Faire glisser un parapluie dans l'ouverture de la porte du conducteur ou du passager.

Caractéristiques additionnelles de rangement

Points d'arrimage de l'espace utilitaire

Des sangles d'arrimage se trouvent dans le coffre. Elles peuvent être utilisées pour fixer de petits objets ou le filet d'arrimage. Voir *Filet d'arrimage* ⇨ 115.

Filet d'arrimage

Pour les véhicules équipés d'un filet d'arrimage, celui-ci se trouve dans le coffre et sert à ranger de petits objets. Le filet ne devrait pas servir à ranger des objets lourds. Fixer les boucles de chaque côté du filet aux sangles d'arrimage du coffre. Voir *Points d'arrimage de l'espace utilitaire* ⇨ 115.

Instruments et commandes

Commandes

Réglage de volant de direction	117
Commandes de volant de direction	118
Volant de direction chauffant	118
Klaxon	119
Essuie-glace/Lave-glace	119
Boussole	120
Horloge	120
Prises d'alimentation	122
Charge sans fil	124

Témoins, jauges et indicateurs

Feux de détresses, jauges et témoins	125
Combiné d'instruments (De base)	126
Combiné d'instruments (Version supérieure)	128
Compteur de vitesse	131
Compteur kilométrique	131
Totalisateur partiel	131
Tachymètre (Non-hybride)	132
Jauge de carburant	132

Jauge de témoin d'alimentation (Hybride)	133
Indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur	133
Rappels de ceinture de sécurité	134
Témoin de sac gonflable prêt à fonctionner (AIRBAG)	135
Témoin de l'état du sac gonflable du passager	135
Témoin du système de charge	136
Témoin d'anomalie (Témoin de vérification du moteur)	137
Témoin du système de freinage	139
Témoin de frein de stationnement électrique	140
Témoin de rappel d'entretien de frein de stationnement électrique	140
Témoin de système de freinage antiblocage	140
Témoin d'assistance au maintien de trajectoire (LKA)	141
Indicateur d'obstacle devant le véhicule	141
Indicateur de piéton à l'avant	142

Indicateur de traction désactivée	142
Témoin éteint StabiliTrak ^{MD}	142
Témoin de traction asservie/ StabiliTrak ^{MD}	143
Témoin de pression des pneus	143
Témoin de pression d'huile pour moteur	144
Témoin de bas niveau de carburant (Version supérieure)	144
Témoin de bas niveau de carburant (De base)	145
Témoin de sécurité	145
Témoin de mode prêt du véhicule (Hybride)	145
Témoin de feux de route allumés	145
Rappel de lumière allumée ...	146
Indicateur du régulateur de vitesse automatique	146
Témoin de porte ouverte (Version supérieure)	146

Affichages d'information

Circulation de l'alimentation (Hybride)	147
Information sur l'énergie (Hybride)	147

Centralisateur informatique de bord (CIB) (De base)	147
Centralisateur informatique de bord (CIB) (Version supérieure)	151

Messages du véhicule

Messages du véhicule	155
Messages de tension de la batterie et de charge	156
Messages de système de freinage	156
Messages de boussole	157
Messages de régulateur automatique de vitesse	157
Messages de porte ouverte ...	158
Messages de système de liquide de refroidissement ...	158
Messages d'huile pour moteur	159
Messages de puissance de moteur	159
Messages de circuit d'alimentation	159
Messages de clé et de serrure	160
Messages de témoin	160
Messages de dispositif de détection d'objet	161
Messages d'alimentation de propulsion	163

Messages de système de suspension variable	164
Messages de système de sac gonflable	164
Messages de sécurité	164
Messages d'entretien du véhicule	164
Messages du système de direction	165
Messages de démarrage du véhicule	165
Messages de pneus	165
Messages de boîte de vitesses	166
Messages de rappel du véhicule	167
Messages de glace	167

Personnalisation du véhicule

Personnalisation du véhicule	167

Système de télécommande universelle

Système à distance universel	181
Programmation de système à distance universel	181
Fonctionnement de système à distance universel	184

Commandes

Réglage de volant de direction

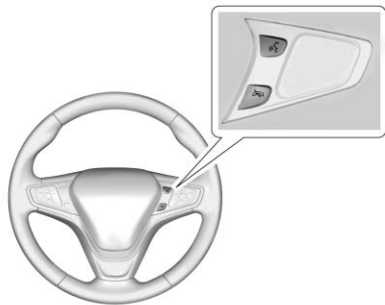


Pour régler le volant de direction :

1. Tirer le levier vers le bas.
2. Déplacer le volant vers le haut ou vers le bas.
3. Tirer le volant vers soi ou le pousser pour l'éloigner.
4. Tirer le levier vers le haut pour verrouiller le volant en place.

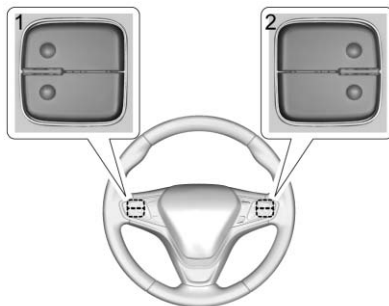
Ne pas régler le volant en roulant.

Commandes de volant de direction



 : Pour les véhicules dotés d'OnStar^{MD} ou d'un système Bluetooth^{MD}, appuyer pour interagir avec ces systèmes. Voir *Vue d'ensemble d'OnStar* ⇨ 459, *Bluetooth (Aperçu)* ⇨ 217 ou *Bluetooth (Commandes Infodivertissement - radio avec écran tactile)* ⇨ 224 ou *Bluetooth (Commandes Infodivertissement - radio sans écran tactile)* ⇨ 218 ou « Bluetooth (présentation) » dans le manuel d'Infodivertissement.

 : Appuyer pour refuser un appel entrant ou mettre fin à l'appel en cours. Appuyer pour mettre en sourdine ou rétablir le système infodivertissement en dehors d'un appel.



Les commutateurs des favoris et du volume se trouvent au dos du volant.

1. Favori : en cas de source radio, appuyer pour sélectionner le favori suivant ou précédent. En cas de source média, appuyer pour sélectionner la piste suivante ou précédente.

2. Volume : presser pour augmenter ou diminuer le volume.

Volant de direction chauffant



 : Si le véhicule est équipé d'un volant chauffant, appuyer pour le mettre en fonction ou hors fonction. Un témoin s'allume sur le bouton lorsque la fonction est activée.

Il faut environ trois minutes au volant pour commencer à chauffer.

Klaxon

Presser  sur le coussin du volant pour actionner le klaxon.

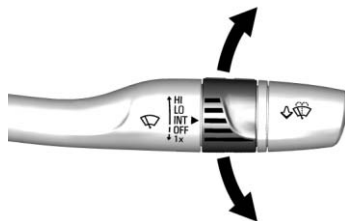
Essuie-glace/Lave-glace



Le levier d'essuie-glace/lave-glace de pare-brise est situé sur le côté de la colonne de direction. Lorsque le commutateur d'allumage occupe la position ACC/ACCESSORY (accessoires) ou ON/RUN (en fonction/marche), déplacer le levier pour sélectionner la vitesse de balayage.

HI : Utilisé pour des balayages rapides.

LO : Utilisé pour des balayages lents.



INT : Placer le levier en position INT pour des balayages intermittents, puis tourner la bande vers le haut pour augmenter la fréquence des balayages ou vers le bas pour la diminuer.

DÉSACTIVÉ : S'utilise pour arrêter l'essuie-glace.

1X : Pour un seul balayage, déplacer brièvement le levier vers le bas. Pour plusieurs balayages, maintenir le levier abaissé.

Éliminer la glace et la neige des balais d'essuie-glace et du pare-brise avant de les utiliser. Si les balais sont gelés sur le pare-brise, les dégager prudemment

ou les dégeler. Les balais endommagés doivent être remplacés. Voir *Remplacement de lame d'essuie-glace* ⇨ 350.

De la neige lourde ou de la glace peuvent surcharger le moteur d'essuie-glace. Si le moteur d'essuie-glace surchauffe, l'essuie-glace avant s'arrête jusqu'à ce que le moteur refroidisse et la commande d'essuie-glace est désactivée. Se reporter à *Surcharge de système électrique* ⇨ 357.

Position de repos de l'essuie-glace

Si le commutateur d'allumage est en position verrouillage/arrêt pendant que l'essuie-glace occupe la position LO, HI, ou INT, l'essuie-glace s'arrête immédiatement.

Si le levier d'essuie-glace est ensuite placé en position OFF avant l'ouverture de la porte du conducteur ou dans les 10 minutes, l'essuie-glace recommence à fonctionner et se place à la base du pare-brise.

Si le commutateur d'allumage occupe la position verrouillage/arrêt pendant que l'essuie-glace fonctionne pour le lavage du pare-brise, l'essuie-glace continue à fonctionner pour atteindre la base du pare-brise.

 : Tirer le levier d'essuie-glace vers vous pour vaporiser du liquide de lave-glace et activer les essuie-glaces. Les essuie-glaces n'arrêteront pas tant que le levier ne sera pas relâché ou que le temps maximum de lavage ait été atteint. Lorsque le levier est relâché, des balayages supplémentaires peuvent se poursuivre selon le temps d'activation du lave-glace. Voir *Liquide lave-glace* ⇨ 344 pour obtenir des renseignements sur la façon de remplir le réservoir de liquide de lave-glace.



Avertissement

Par temps de gel, attendre le réchauffement du pare-brise pour utiliser le lave-glace. Sinon le

(Suite)

Avertissement (Suite)

liquide risque de geler sur le pare-brise et de vous dissimuler la route.

Boussole

Une boussole peut être affichée au centralisateur informatique de bord (CIB). La boussole reçoit ses indications et d'autres informations depuis l'antenne du système de positionnement global (GPS), de StabiliTrak^{MD} et de la vitesse du véhicule.

Le système de boussole est conçu pour fonctionner sur un certain nombre de kilomètres ou de degrés de rotation avant d'avoir besoin d'un signal provenant des satellites GPS. Lorsque l'écran de la boussole affiche CAL, rouler sur une courte distance dans une zone dégagée où le véhicule peut capter un signal GPS. Le système de boussole déterminera automatiquement la restauration du signal GPS et fournira à nouveau un cap. Voir

Messages de boussole ⇨ 157 pour les messages pouvant être affichés pour la boussole.

Horloge

Radio sans écran tactile

Les commandes du système infodivertissement permettent d'accéder aux paramètres d'heure et de date grâce au système de menus. Se reporter à *Fonctionnement* ⇨ 200 concernant l'utilisation du système de menus.

Réglage de l'heure et de la date

1. Appuyer sur MENU, puis sélectionner Settings (réglages).
2. Sélectionner l'heure et la date.
3. Sélectionner le paramétrage de l'heure ou de la date.
4. Faire tourner MENU pour modifier la valeur.
5. Appuyer sur MENU pour sélectionner la valeur suivante.

6. Faire tourner MENU pour modifier la valeur.
7. Pour quitter sans sauvegarder, appuyer sur BACK (retour) à tout moment ou pour la sauvegarde et retourner au menu d'heure et de date. Appuyer plusieurs fois sur MENU.

Réglage automatique

Lorsque le réglage automatique est activé, il n'est pas possible de régler l'heure manuellement.

Depuis le menu de réglage de l'heure ou de la date :

1. appuyer sur le bouton de présélection, sous Auto Set.
2. Faire tourner MENU pour sélectionner Off (arrêt) (manuel) ou On-Cell Network (réseau sur cellule). Ensuite, appuyer sur MENU pour la sélection et repasser au menu d'heure et de date.
3. Pour quitter sans sauvegarder, appuyer à tout moment sur BACK (retour).

Sélection du format 12/24 heures

Depuis le menu Set Time (réglage de l'heure) :

1. appuyer sur le bouton de présélection sous 12-24 HR pour passer en mode 12 heures ou 24 heures.
2. Pour retourner au menu d'heure et de date, appuyer à tout moment sur BACK (retour).

Radio avec écran tactile

Les commandes du système infodivertissement permettent d'accéder aux paramètres d'heure et de date grâce du système de menus. Se reporter à *Fonctionnement* ⇨ 200 concernant l'utilisation du système de menus.

Paramétrage du Heure et date

Quand le réglage automatique est activé, l'heure ne peut pas être réglée manuellement.

1. Appuyer sur , puis toucher Paramètres.

2. Toucher Heure et date, puis Régler l'heure ou Régler la date.
3. Toucher + ou – pour régler les chiffres.
4. Toucher ▼ ou ▲ pour régler AM ou PM au format 12 heures.
5. Appuyer sur  pour retourner au menu d'heure et de date.

Réglage automatique

1. Appuyer sur , puis toucher Paramètres.
2. Toucher Heure et date, puis Réglage automatique.
3. Choisir une sélection disponible.
4. Appuyer sur  pour retourner au menu d'heure et de date.

Sélection du format 12/24 heures

1. Appuyer sur , puis toucher Paramètres.

2. Toucher Heure et date, puis sélectionner le format 12h ou 24h.
3. Appuyer sur  pour retourner au menu d'heure et de date.

Réglage du format Mois et Jour

1. Appuyer sur , puis toucher Paramètres.
2. Toucher Heure et date, puis Régler le format de la date.
3. Sélectionner le format DD/MM/YYYY (jour/mois/année), MM/DD/YYYY (mois/jour/année) ou YYYY/MM/DD (année/mois/jour).
4. Appuyer sur  pour retourner au menu d'heure et de date.

Prises d'alimentation

Prise électrique 12 V en courant continu

Les prises électriques des accessoires peuvent être utilisées pour brancher un équipement électrique tel qu'un téléphone portable ou un lecteur MP3.

Il existe deux prises de courant auxiliaires :

- Une sur la colonne centrale, au-dessous du système de commande de climatisation.
- Une prise à l'arrière de la console centrale au plancher

La prise de sortie est alimentée lorsque le commutateur d'allumage est en position ON/RUN (contact mis/marche) ou ACC/ACCESSORY (accessoires), ou jusqu'à ce que la porte du conducteur soit ouverte dans les 10 minutes suivant l'arrêt du véhicule. Se reporter à *Prolongation d'alimentation des accessoires* ⇨ 263.

Ouvrir le couvercle protecteur pour utiliser la prise de courant.

Certains accessoires électriques pourraient être incompatibles avec les prises de courant des accessoires et surcharger les fusibles du véhicule ou de l'adaptateur. En cas de problème, consulter le concessionnaire.

Au moment d'installer des appareils électriques, suivre à la lettre les directives d'installation jointes à l'appareil. Se reporter *Équipement électrique complémentaire* ⇨ 319.

Attention

L'utilisation de la prise de courant pour de lourds appareils peut entraîner des dommages non couverts par la garantie du véhicule. Les prises de courant sont conçues seulement pour des fiches d'accessoires, telles que les cordons de chargeur de téléphone mobile.

Toujours débrancher les équipements électriques lorsqu'ils ne sont pas utilisés et ne pas brancher un équipement dépassant la valeur maximale de 20 ampères.

Courant alternatif 110/120 Volt de la prise d'alimentation

Si le véhicule est équipé de cette prise de courant, elle peut être utilisée pour brancher un équipement électrique utilisant 150 Watts au maximum.



La prise de courant se trouve à l'arrière de la console centrale.

Un témoin intégré à la prise s'allume pour indiquer qu'elle est utilisée. Le témoin s'allume lorsque le contact est en position ON/RUN (marche) et qu'un équipement requérant moins de 150 watts est branché dans la prise sans détection de défaillance du système.

Le témoin ne s'allume pas si le contact est en position LOCK/OFF (verrouillage/arrêt), si aucun équipement n'est branché dans la prise ou si l'équipement est branché mais n'est pas complètement inséré dans la prise.

Si un équipement utilisant plus de 150 watts est connecté ou si une défaillance du système est détectée, l'équipement peut brièvement fonctionner puis se couper. Un circuit de protection coupe l'alimentation et le témoin s'éteint. Pour réinitialiser le circuit, débrancher l'équipement et le rebrancher ou couper la prolongation d'alimentation des accessoires (RAP) puis la remettre en fonction. Voir *Prolongation d'alimentation des accessoires* ⇨ 263. L'alimentation est rétablie

lorsqu'un équipement utilisant 150 watts ou moins est branché dans la prise et qu'une défaillance du système n'est pas détectée.

La prise de courant n'est pas conçue pour le branchement des appareils ci-dessous et peut ne pas fonctionner correctement si ils sont branchés :

- Appareils à pic de consommation initiale élevé tels que : réfrigérateurs à compresseur et outils électriques.
- Autres appareils exigeant une alimentation extrêmement régulière tels que : Couvertures électriques à microprocesseur et lampes tactiles.
- Équipement médical.

Voir *Dispositifs et câblage haute tension* ⇨ 356.

Charge sans fil

Le véhicule peut être équipé d'une pochette de chargement sans fil à l'extérieur de l'accoudoir de la console centrale. Le système charge sans fil un appareil mobile compatible PMA ou Qi.

Pour contrôler la compatibilité d'un téléphone ou d'un autre appareil :

- Aux États-Unis, consulter my.chevrolet.com/learn.
- Au Canada, consulter gmtotalconnect.ca.
- Ou bien, consultez votre concessionnaire pour plus de détails.



Avertissement

La charge sans fil peut affecter le fonctionnement d'un stimulateur cardiaque implanté ou d'autres dispositifs médicaux. Si vous en portez un, il est recommandé de consulter votre médecin avant d'utiliser le système de charge sans fil.

Le véhicule doit être sur ON/RUN (en fonction/marche), ACC/ACCESSORY (accessoires) ou Prolongation d'alimentation des accessoires (RAP). La fonction de charge sans fil peut ne pas signaler correctement la charge lorsque le véhicule est en Prolongation d'alimentation des accessoires. Se reporter à *Prolongation d'alimentation des accessoires* ⇨ 263.

La température de fonctionnement du système de charge est comprise entre -20 °C (-4 °F) et 60 °C (140 °F) et celle de l'appareil mobile 0 °C (32 °F) et 35 °C (95 °F).



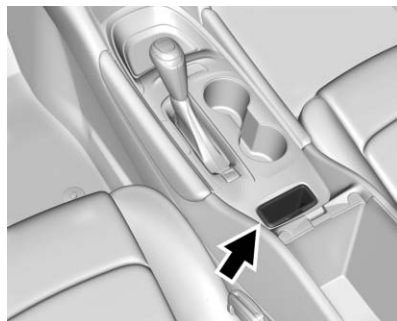
Avertissement

Retirer tous les objets métalliques de la pochette avant de charger votre téléphone mobile. Les objets métalliques tels que les pièces, clés, bagues ou trombones, entre le téléphone mobile et le chargeur vont chauffer. Dans les rares cas où le

(Suite)

Avertissement (Suite)

système de charge ne détecte pas d'objet métallique et que l'objet se retrouve coincé entre le téléphone mobile et le chargeur, retirer le téléphone mobile et laisser l'objet métallique refroidir avant de le retirer de la pochette pour éviter les brûlures.



Pour charger un dispositif mobile :

1. Retirer tous les objets métalliques de la pochette de charge. Le système peut ne

pas charger si des objets sont présents dans la pochette de charge.

2. Avec l'écran de l'appareil mobile dirigé vers l'arrière du véhicule, insérer lentement l'appareil dans la pochette de chargement jusqu'à ce que  s'affiche sur  à l'écran d'Infodivertissement. Ceci indique que l'appareil mobile est placé correctement et en charge. Si un téléphone est inséré dans la pochette et si  ne s'affiche pas, retirer le téléphone de la pochette, le faire tourner sur 180 degrés et atteindre trois secondes avant d'insérer à nouveau le téléphone dans la pochette.

Témoins, jauges et indicateurs

Feux de détresses, jauges et témoins

Les témoins et indicateurs peuvent signaler une défaillance avant qu'elle ne devienne assez grave pour nécessiter une réparation ou un remplacement coûteux. Vous pouvez réduire les risques de blessures en prêtant attention à ces témoins et indicateurs.

Certains témoins s'allument brièvement lors du démarrage du moteur pour indiquer qu'ils fonctionnent. Lorsque l'un des témoins s'allume et reste allumé pendant la conduite, ou lorsque l'un des indicateurs signale qu'il peut y avoir un problème, vérifier la section expliquant ce qu'il faut faire. Il peut s'avérer coûteux voire dangereux d'attendre avant d'effectuer des réparations.

Combiné d'instruments (De base)

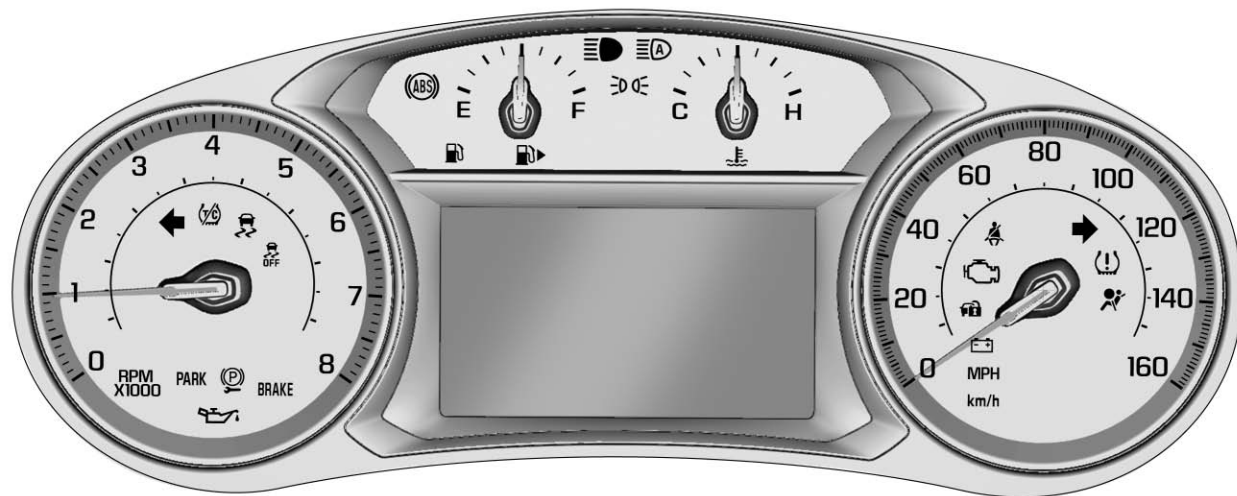


Unités anglaises affichées, métriques similaires



Unités anglaises hybrides affichées, métriques similaires

Combiné d'instruments (Version supérieure)



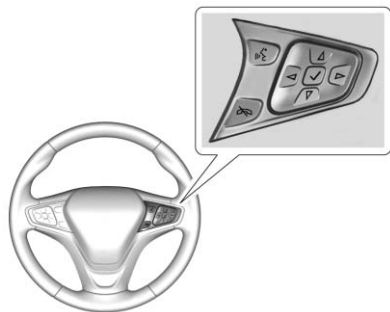
Unités anglaises affichées, métriques similaires



Unités anglaises hybrides affichées, métriques similaires

Menu du groupe d'instruments

Une zone d'affichage interactif se trouve au centre du groupe d'instruments.



Utiliser la commande du volant du côté droit pour ouvrir et parcourir les différents éléments et affichages.

Appuyer sur ◀ pour accéder aux applications du groupe d'instruments. Utiliser ▲ ou ▼ pour parcourir la liste des applications disponibles. Toutes les applications ne sont pas disponibles sur tous les véhicules.

- Info app (application d'information) : ici, vous pouvez visualiser les affichages du centralisateur informatique de bord (CIB) sélectionnés. Voir *Centralisateur informatique de bord (CIB)* ➔ 147 ou *Centralisateur informatique de bord (CIB) (Version supérieure)* ➔ 151.

- Audio
- Phone (téléphone)
- Navigation
- Options

Audio

Dans l'affichage principal de l'application Audio, appuyer sur ▲ ou ▼ pour faire défiler les stations radio ou passer à la piste précédente/suivante d'un lecteur de CD/USB/Bluetooth connecté au véhicule. Appuyer sur ✓ pour sélectionner l'application Audio, puis appuyer sur ▷ pour accéder au menu Audio. Dans le menu Audio,

rechercher de la musique, sélectionner parmi les favoris, ou changer la source audio.

Phone (téléphone)

Appuyer sur ✓ pour sélectionner l'application du téléphone. Ensuite, appuyer sur ▷ pour accéder au menu du téléphone. Dans le menu du téléphone, si aucun appel téléphonique n'est actif, afficher les appels récents, parcourir les contacts ou sélectionner des favoris. Si un appel est actif, mettre le téléphone en sourdine ou rétablir le son ou basculer entre le mode mains-libres et le mode de combiné.

Navigation

Appuyer sur ✓ pour sélectionner l'application de navigation. Ensuite, appuyer sur ▷ pour accéder au menu de navigation. Si aucun itinéraire n'est actif, vous pouvez reprendre le dernier itinéraire et activer/désactiver les invites vocales. Si un itinéraire est actif,

appuyer sur ✓ pour annuler le guidage d'itinéraire ou activer/désactiver les invites vocales.

Options

Appuyer sur ✓ pour sélectionner l'application Options. Utiliser △ ou ▽ pour faire défiler les options du menu Options.

Units (Unités) : Appuyer sur ▷, quand Unités est affiché, pour accéder à ce menu des unités. Choisir les unités des États-Unis ou métriques en appuyant sur ✓ quand l'élément voulu se trouve en surbrillance.

Info Pages (Pages d'information) : Appuyer sur ▷, quand Info Pages (pages d'information) est affiché, pour accéder au menu des pages d'information et sélectionner les éléments à afficher dans

l'application d'information. Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) (De base)* ⇨ 147 ou *Centralisateur informatique de bord (CIB) (Version supérieure)* ⇨ 151.

Avertissement de vitesse : L'écran Speed Warning (avertissement de vitesse) permet au conducteur de déterminer une vitesse à ne pas dépasser. Pour régler l'avertissement de vitesse, appuyer sur ▷ lorsque cet écran est affiché. Appuyer sur △ ou ▽ pour régler la valeur. Appuyer sur ✓ pour régler la vitesse. Quand la vitesse est réglée, cette fonction peut être désactivée en appuyant sur ✓ lorsque cette page est affichée. Si la limite de vitesse sélectionnée est dépassée, une fenêtre contextuelle d'avertissement s'affiche et un signal sonore retentit.

Compteur de vitesse

Le compteur de vitesse indique la vitesse du véhicule en kilomètres à l'heure (km/h) ou en milles à l'heure (milles/h).

Compteur kilométrique

Le compteur kilométrique indique la distance parcourue par le véhicule en kilomètres ou en milles.

Totalisateur partiel

Le compteur journalier affiche la distance parcourue par le véhicule depuis la dernière remise à zéro.

Le compteur de trajet est accessible et réinitialisé via le Centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) (De base)* ⇨ 147 ou *Centralisateur informatique de bord (CIB) (Version supérieure)* ⇨ 151.

Tachymètre (Non-hybride)

Le tachymètre affiche le régime du moteur en tours par minute (tr/min).

Pour les véhicules équipés du système d'arrêt et de démarrage, lorsque le contact est mis, le tachymètre indique le statut du véhicule. En pointant sur AUTO STOP (arrêt automatique), le moteur est coupé mais le véhicule est en marche et peut se déplacer. Le démarrage du moteur est possible à tout moment. Lorsque l'indicateur pointe sur OFF (arrêt), le véhicule est arrêté.

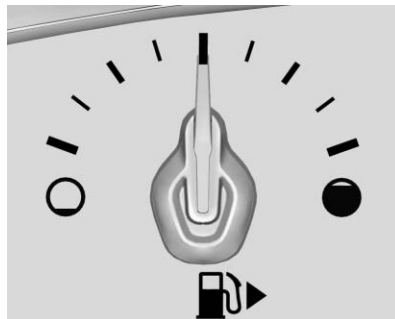
Lorsque le moteur tourne, le compte-tours indique le régime du moteur par minute (tr/min). Le compte-tours peut varier de plusieurs centaines de tours, en mode Auto Stop, lorsque le moteur est arrêté et redémarre.

Un petit choc peut être perçu lorsque la boîte de vitesses détermine la plage de fonctionnement la plus économe en carburant.

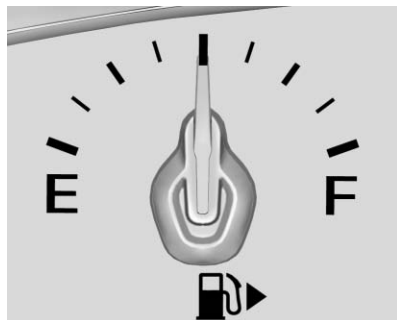
Attention

Si vous faites fonctionner le moteur avec les tr/min dans la zone d'alerte de l'extrémité élevée du tachymètre, le véhicule peut être endommagé et les dommages ne seront pas couverts par la garantie du véhicule. Ne pas faire fonctionner le moteur avec les tr/min dans la zone d'alerte.

Jauge de carburant



Niveau métrique supérieur affiché



Niveau anglais supérieur affiché

Lorsque le contact est mis, l'indicateur de niveau de carburant signale la quantité approximative de carburant restant dans le réservoir.

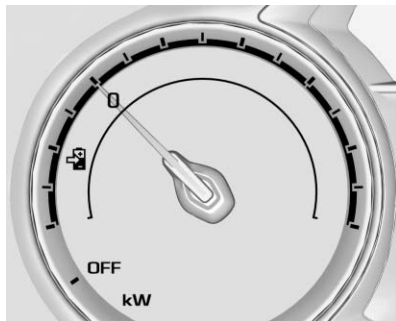
Une flèche sur l'indicateur de carburant indique le côté où se trouve la trappe de carburant du véhicule.

Lorsque l'indicateur montre que le réservoir est presque vide, le témoin de bas niveau de carburant s'allume. Il reste un peu de carburant mais le réservoir devra être rempli rapidement.

De quatre situations qui semblent préoccuper certains automobilistes, aucune n'est liée à un problème d'indicateur de carburant :

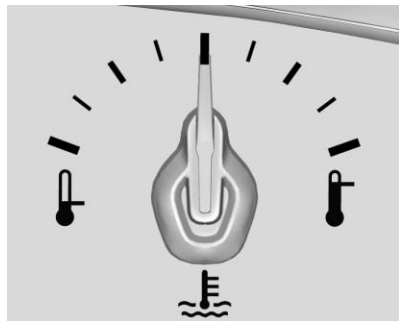
- À la station-service, la pompe s'arrête avant que l'aiguille n'indique que le réservoir est plein.
- Il faut un peu plus ou un peu moins de carburant pour remplir le réservoir que ce qu'indique l'aiguille. Par exemple, l'aiguille indique que le réservoir est à moitié plein, mais pour faire le plein il faut ajouter un peu plus ou un peu moins de carburant que la moitié de la capacité du réservoir.
- L'aiguille de l'indicateur oscille un peu dans les virages ou à l'accélération.
- L'indicateur a besoin de quelques secondes pour se stabiliser après que le contact est mis, mais il revient au niveau vide une fois que le contact est coupé.

Jauge de témoin d'alimentation (Hybride)

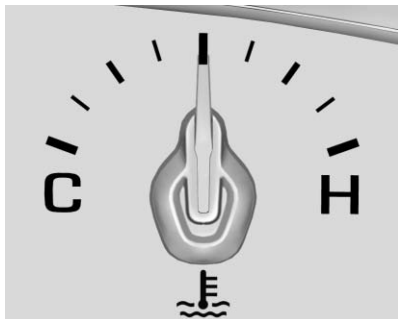


L'indicateur électrique indique l'utilisation électrique du véhicule en propulsion ou pendant le ralentissement du véhicule. La zone verte indique le freinage régénératif. La zone blanche indique le courant fourni par le moteur thermique et/ou la batterie. La zone jaune montre une utilisation élevée du courant. Le fonctionnement du véhicule près de la position de courant zéro en accélération et en freinage augmente l'efficacité.

Indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur



Niveau métrique supérieur affiché



Niveau anglais supérieur affiché

Cet indicateur donne la température du liquide de refroidissement du moteur.

Si l'aiguille se dirige vers la zone d'avertissement dans l'extrémité supérieure de l'indicateur, le moteur est trop chaud.

Cette indication signifie la même chose que le témoin d'avertissement. Le liquide de refroidissement est trop chaud. Si vous avez conduit votre véhicule dans des conditions normales, quitter la route, arrêter le véhicule et

couper le moteur dès que possible. Se reporter à *Surchauffe du moteur* ⇨ 342.

Rappels de ceinture de sécurité

Témoin de rappel de bouclage de la ceinture de sécurité du conducteur

Un témoin de rappel de bouclage de la ceinture de sécurité du conducteur se trouve dans le combiné d'instruments.



Au démarrage, ce témoin clignote et une sonnerie peut retentir pour rappeler au conducteur de boucler sa ceinture de sécurité. Ensuite, le témoin reste allumé jusqu'au bouclage. Ce cycle peut se reproduire plusieurs fois si le

conducteur ne boucle pas ou déboucle sa ceinture pendant le trajet.

Le carillon ne retentit pas et le témoin ne s'allume pas si le conducteur a déjà attaché sa ceinture.

Témoin de rappel de bouclage de la ceinture de sécurité du passager

Un témoin de rappel de bouclage de la ceinture de sécurité du passager se trouve à côté du témoin d'état du sac gonflable passager. Voir *Système de détection de passager* ⇨ 86.



Au démarrage, ce témoin clignote et une sonnerie peut retentir pour rappeler au passager de boucler sa ceinture de sécurité. Ensuite, le témoin reste allumé jusqu'au

bouclage. Ce cycle se reproduit plusieurs fois si le passager ne boucle pas ou déboucle sa ceinture pendant le trajet.

Si la ceinture de sécurité du passager est bouclée, le carillon et le témoin ne se déclenchent pas.

Le carillon et le témoin de rappel de ceinture de sécurité peuvent se déclencher si un objet est placé sur le siège, comme par exemple une mallette, un sac à main, un sac à provisions, un ordinateur portable ou tout autre appareil électronique. Pour désactiver le témoin de rappel et/ou le carillon, retirer l'objet du siège ou boucler la ceinture de sécurité.

Témoin de sac gonflable prêt à fonctionner (AIRBAG)

Ce témoin indique l'existence d'un problème électrique dans le système de sacs gonflables. La vérification du système inclut les capteurs de sac gonflable, le système de détection des

occupants, les prétendeurs, les modules de sacs gonflables, le câblage et le module de détection d'accident et de diagnostic. Pour de plus amples renseignements sur le système de sacs gonflables, se reporter à *Système de sac gonflable* ⇨ 78.



Le témoin de disponibilité de sac gonflable s'allume pendant quelques secondes lors du démarrage. Si le témoin ne s'allume pas à ce moment, le faire réparer immédiatement.



Avertissement

Si le témoin de disponibilité des sacs gonflables reste allumé après le démarrage du véhicule, le système de sac gonflable ne

(Suite)

Avertissement (Suite)

fonctionne peut-être pas de manière correcte. Les sacs gonflables du véhicule risquent de ne pas se gonfler lors d'une collision ou même de se gonfler sans collision. Afin d'éviter toute blessure, faire réparer le véhicule immédiatement.

Témoin de l'état du sac gonflable du passager

Le véhicule est équipé d'un système de détection du passager. Se reporter à *Système de détection de passager* ⇨ 86 pour d'importantes informations relatives à la sécurité. Le tableau de bord est doté d'un témoin d'état de sac gonflable du passager.



États-Unis et Canada



Mexique

Quand vous démarrez le véhicule, le témoin de l'état du sac gonflable passager ON ou OFF (en/hors fonction) ou le pictogramme de mise en/hors fonction s'allume pendant quelques secondes à titre de vérification du système. Puis, quelques secondes plus tard, le témoin statut en/hors fonction, ou le pictogramme de ON ou OFF (en/hors fonction), s'allume pour vous signaler le statut du sac gonflable frontal et du sac gonflable de genoux du passager avant latéral.

Si le mot ON (activé) ou le symbole correspondant du témoin d'état de sac gonflable du passager est allumé, cela signifie que le sac gonflable frontal du passager extérieur avant et le sac gonflable de genoux peuvent se déployer.

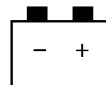
Si le mot OFF (arrêt) ou le symbole correspondant du témoin de sac gonflable du passager est allumé, cela signifie que le système de détection a désactivé le sac gonflable frontal du passager extérieur avant et le sac gonflable de genoux.

Si, quelques secondes plus tard, les deux témoins d'état restent allumés ou s'ils ne s'allument pas du tout, cela peut indiquer l'existence d'un problème relatif aux témoins ou au système de détection du passager. Consulter le concessionnaire pour tout service d'entretien.

Avertissement

Si le témoin de disponibilité du sac gonflable s'allume et reste allumé, ceci signifie que le système de sacs gonflables est défectueux. Pour éviter de vous blesser ou de blesser d'autres personnes, faire réparer au plus vite le véhicule. Se reporter à *Témoin de sac gonflable prêt à fonctionner (AIRBAG)* ↗ 135 pour de plus amples informations, y compris des informations importantes relatives à la sécurité.

Témoin du système de charge



Le témoin du système de charge s'allume brièvement lorsque le contact est mis mais que le moteur ne tourne pas; afin de vérifier son fonctionnement. Il doit s'éteindre lorsque le moteur a démarré.

S'il reste allumé, ou s'il s'allume pendant la conduite, il peut y avoir un problème relatif au système de charge électrique. Le faire inspecter par votre concessionnaire. La batterie risque de se décharger si le véhicule est utilisé lorsque ce témoin est allumé.

Lorsque ce témoin s'allume ou clignote, le centralisateur informatique de bord (CIB) affiche également un message.

Voir *Messages de tension de la batterie et de charge* ⇨ 156.

Si vous devez conduire sur une courte distance avec ce témoin allumé, couper tous les accessoires tels que la radio et le climatiseur.

Témoin d'anomalie (Témoin de vérification du moteur)

Ce témoin fait partie du système de diagnostic antipollution embarqué. Si ce témoin est allumé pendant que le moteur est en marche, un dysfonctionnement a été détecté et le véhicule peut nécessiter un entretien. Le témoin doit s'allumer pour montrer qu'il fonctionne lorsque le contact est en mode d'entretien uniquement. Se reporter à *Positions du commutateur d'allumage* ⇨ 257.



Le système indique généralement les dysfonctionnements avant qu'un problème apparaisse. Surveiller le témoin et faire réviser le véhicule rapidement pour éviter des dégâts.

Attention

Si le véhicule roule continuellement avec ce témoin allumé, le système antipollution risque de ne plus fonctionner comme il se doit, la consommation de carburant peut augmenter et le véhicule risque de ne plus fonctionner correctement. Ceci pourrait entraîner des réparations coûteuses qui ne sont pas forcément couvertes par la garantie du véhicule.

Attention

Des modifications sur le moteur, la boîte de vitesses, l'échappement, l'admission ou le système d'alimentation, ou l'utilisation de pneus de secours non conformes aux spécifications d'origine, peuvent allumer ce témoin. Ceci peut

(Suite)

Attention (Suite)

entraîner des réparations coûteuses non couvertes par la garantie du véhicule. Ceci pourrait également empêcher le véhicule de subir avec succès un essai d'inspection des émissions/ de maintenance. Se reporter à *Accessoires et modifications* ⇨ 322.

Si le témoin clignote : Un dysfonctionnement a été détecté et pourrait endommager le système antipollution et augmenter les émissions du véhicule. Un diagnostic et un entretien peuvent être nécessaires.

Afin de ne pas endommager le véhicule, réduire la vitesse et éviter les accélérations fortes et les pentes raides. Si le véhicule tire une remorque, réduire la charge tractée dès que possible.

Si le témoin continue à clignoter, rechercher un stationnement sécurisé. Couper le contact et

attendre au moins 10 secondes avant de redémarrer le moteur. Si le témoin clignote toujours, suivre les recommandations précédentes et se rendre dès que possible chez le concessionnaire pour faire réparer le véhicule.

Si le témoin est allumé en permanence : Un dysfonctionnement a été détecté. Un diagnostic et un entretien peuvent être nécessaires.

Vérifier ce qui suit :

- Si du carburant a été ajouté au véhicule à l'aide de l'adaptateur d'entonnoir de carburant sans bouchon, s'assurer qu'il a été retiré. Voir « Remplissage du réservoir au moyen d'un bidon d'essence » sous *Remplissage du réservoir* ⇨ 309. Le système de diagnostic peut détecter si l'adaptateur est resté sur le véhicule, ce qui permet au carburant de s'évaporer dans l'atmosphère. Quelques trajets avec l'adaptateur retiré devraient éteindre le témoin.

- Une mauvaise qualité du carburant peut entraîner un fonctionnement inefficace du moteur et une mauvaise motricité, qui devrait disparaître une fois que le moteur est monté en température. Si cela se produit, changer de marque de carburant. Au moins un plein complet avec le carburant approprié peut être nécessaire pour que le témoin s'éteigne. Se reporter à *Carburant* ⇨ 307.

Si le témoin reste allumé, contacter votre concessionnaire.

Inspection des émissions gazeuses et programmes de maintenance

Si le véhicule nécessite un essai d'inspection des émissions/de maintenance, l'équipement d'essai se connectera probablement au connecteur de liaison de données (DLC) du véhicule.



Le connecteur de liaison de données (DLC) se trouve sous le tableau de bord, à gauche du volant de direction. Le fait de connecter des dispositifs qui ne sont pas utilisés pour effectuer un essai d'inspection des émissions/de maintenance ou d'entretenir le véhicule peut affecter son fonctionnement. Se reporter à *Équipement électrique complémentaire* ⇨ 319. Contacter votre concessionnaire si une assistance est nécessaire.

Le véhicule risque de ne pas passer l'inspection si :

- Le témoin est allumé pendant que le moteur est en marche.
- Le témoin ne s'allume pas quand le contact est en mode entretien uniquement.

- Les systèmes antipollution essentiels n'ont pas été complètement diagnostiqués. Si cela se produit, le véhicule ne sera pas prêt pour une inspection et nécessitera plusieurs jours de conduite ordinaire avant que le système soit prêt pour l'inspection. Cela peut se produire si la batterie 12 volts a été récemment remplacée ou s'est déchargée, ou si le véhicule a récemment été entretenu.

Contactez votre concessionnaire si le véhicule ne passe ou ne peut pas être prêt pour l'essai.

Témoin du système de freinage

Le système de freinage du véhicule se compose de deux circuits hydrauliques. Si l'un ne fonctionne pas, l'autre permet encore d'arrêter le véhicule. Pour permettre un freinage optimal, les deux circuits doivent fonctionner.

Si le témoin d'avertissement s'allume, cela signifie que le système de freinage est défectueux. Le faire vérifier immédiatement.



BRAKE

Unités métriques

**Mesures
impériales**

Ce témoin devrait s'allumer brièvement au démarrage du moteur. S'il ne s'allume pas à ce moment-là, le faire réparer de façon à pouvoir être averti en cas de problème.

Si le témoin s'allume et reste allumé, cela signifie qu'il y a un problème de freins.



Avertissement

Le système de freinage peut ne pas fonctionner correctement si le témoin du système de freinage

(Suite)

Avertissement (Suite)

est allumé. Conduire avec ce témoin allumé peut causer une collision. Si le témoin est toujours allumé après le rangement et l'arrêt du véhicule, faire remorquer celui-ci pour intervention.

Témoin de frein de stationnement électrique

PARK

Unités métriques

Mesures
impériales

Ce témoin s'allume lorsque le frein de stationnement est appliqué. Si le témoin continue de clignoter après le desserrage du frein de stationnement ou en roulant, il existe un problème dans le système de frein de stationnement électrique ou dans un autre système.

Un message peut également s'afficher au centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à *Messages de système de freinage* ⇨ 156.

Si le témoin ne s'allume pas ou continue à clignoter, consulter votre concessionnaire.

Témoin de rappel d'entretien de frein de stationnement électrique

Pour les véhicules avec frein électrique de stationnement (EPB), le témoin d'entretien du frein de stationnement électrique s'allume brièvement lorsque le véhicule est en position ON/OFF (en fonction/marche). S'il ne s'allume pas, le véhicule doit être réparé.

Si ce témoin reste allumé il existe un problème avec un système du véhicule qui fait fonctionner le système de frein de stationnement à un niveau réduit. Le véhicule peut encore rouler mais doit être conduit chez le concessionnaire dès que possible. Se reporter à *Frein de stationnement électrique* ⇨ 273. Si un message s'affiche au centralisateur informatique de bord (CIB), se reporter à *Messages de système de freinage* ⇨ 156.

Témoin de système de freinage antiblocage

Sur les véhicules équipés du système ABS, ce témoin s'allume brièvement au démarrage du moteur.

Si ce n'est pas le cas, faire réparer le véhicule par votre concessionnaire. Si le système fonctionne de manière correcte, le témoin s'éteint.

Si le témoin ABS reste allumé, couper le contact. Si le témoin s'allume en roulant, s'arrêter dès que possible et couper le contact. Puis, redémarrer le moteur pour réinitialiser le système. Si le témoin ABS reste encore allumé ou s'allume en roulant, cela signifie que votre véhicule doit être réparé. Si le témoin du système de freinage normal n'est pas allumé, les freins fonctionnent toujours, mais la fonction antiblocage ne peut être utilisée. Si le témoin du système de freinage normal est allumé aussi, les freins antiblocage ne fonctionnent pas et les freins ordinaires présentent une défectuosité. Se reporter à la rubrique *Témoin du système de freinage* ⇨ 139.

Si le véhicule est équipé d'un centralisateur informatique de bord (CIB), voir *Messages de système de freinage* ⇨ 156 pour tous les messages du CIB au sujet des freins.

Témoin d'assistance au maintien de trajectoire (LKA)



S'il est disponible, ce témoin s'allume brièvement au démarrage du véhicule.

S'il ne s'allume pas, faire réparer le véhicule.

Ce témoin est vert si l'assistance au maintien dans la trajectoire (LKA) est opérationnelle.

Le système LKA peut assister le conducteur en tournant légèrement le volant si le véhicule approche un

marquage de voie détecté sans que le clignotant n'ait été utilisé dans cette direction. Le témoin LKA passe à la couleur ambre.

Ce témoin est de couleur ambre et clignote en tant qu'alerte en présence d'un avertissement de sortie de voie (LDW), pour indiquer que le marquage de voie a été franchi.

Voir *Assistance au maintien de trajectoire (LKA)* ⇨ 305.

Indicateur d'obstacle devant le véhicule



Selon l'équipement, ce témoin s'affiche en vert lorsqu'un véhicule est détecté à l'avant et orange quand vous suivez un véhicule devant vous de beaucoup trop près.

Voir *Système d'alerte de collision avant* ⇨ 296.

Indicateur de piéton à l'avant



Selon l'équipement, l'un de ces indicateurs s'affiche lorsqu'un piéton proche est détecté directement à l'avant du véhicule.

Voir *Système de freinage en présence de piéton à l'avant (FPB)* ⇨ 300.

Indicateur de traction désactivée



Ce témoin s'allume brièvement au démarrage du moteur. Si ce n'est pas le cas, faire réparer le véhicule par votre concessionnaire. Si le système fonctionne de manière correcte, le témoin s'éteint.

Le témoin de traction asservie désactivée s'allume lorsque le système de traction asservie (TCS) a été désactivé en pressant et relâchant le bouton TCS/StabiliTrak.

Ce témoin et le témoin StabiliTrak OFF (StabiliTrak désactivé) s'allument lorsque la fonction StabiliTrak est désactivée.

Si le système de traction asservie (TCS) est désactivée, le patinage des roues n'est pas limité. Adapter sa conduite en conséquence.

Se reporter à *Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique* ⇨ 277.

Témoin éteint StabiliTrak^{MD}



Ce témoin s'allume brièvement au démarrage du moteur. Sinon, faire réparer le véhicule par votre concessionnaire.

Ce témoin s'allume quand le système StabiliTrak est désactivé. Si StabiliTrak est désactivé, le système d'antipatinage à l'accélération (TCS) est également désactivé.

Si les systèmes d'antipatinage à l'accélération (TCS) et StabiliTrak sont désactivés, le système n'assiste pas le contrôle du véhicule. Activer le TCS et le système StabiliTrak, et le témoin d'avertissement s'éteint.

Voir *Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique* ⇨ 277.

Témoin de traction asservie/StabiliTrak^{MD}



Ce témoin s'allume brièvement au démarrage.

Si le témoin ne s'allume pas, faire réparer le véhicule par le concessionnaire. Si le système fonctionne normalement, le témoin s'éteint.

Si le témoin est allumé sans clignoter, le TCS et potentiellement le système StabiliTrak ont été désactivés. Un message du centralisateur informatique de bord (CIB) peut s'afficher. Vérifier les messages du CIB pour déterminer la panne et la nécessité d'une

intervention sur le véhicule. Se reporter à *Messages de système de suspension variable* ⇨ 164.

Si le témoin est allumé et clignote, le TCS et/ou le système StabiliTrak sont actifs.

Voir *Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique* ⇨ 277.

Témoin de pression des pneus



Sur les véhicules dotés d'une surveillance de pression des pneus (TPMS), ce témoin s'allume brièvement lorsque le moteur démarre et fournit des informations sur les pressions des pneus et le système de surveillance de la pression des pneus.

Lorsque le témoin est allumé en permanence

Ceci indique qu'un ou plusieurs pneus sont fortement sous-gonflés.

Un message de pression des pneus peut également s'afficher au Centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à *Messages de pneus* ⇨ 165. Arrêter dès que possible et gonfler les pneus à la pression indiquée sur l'étiquette d'information sur le chargement et les pneus. Se reporter à *Pression des pneus* ⇨ 374.

Lorsque le témoin commence par clignoter puis reste allumé

Si le témoin clignote pendant une minute environ puis reste allumé, il existe un problème de TPMS. Si le problème n'est pas résolu, le témoin s'allume à chaque cycle d'allumage. Se reporter à *Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneu* ⇨ 377.

Témoin de pression d'huile pour moteur

Attention

Un mauvais entretien de l'huile moteur peut endommager le moteur. Conduire avec un bas niveau d'huile moteur peut également endommager le moteur. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. Vérifier le niveau d'huile dès que possible. Ajouter de l'huile au besoin. Toutefois, si le niveau de huile que dans la plage de fonctionnement et que la pression d'huile est toujours basse, faire réparer le véhicule. Il faut toujours respecter le programme d'entretien relatif aux vidanges d'huile moteur.



Ce témoin doit s'allumer brièvement au démarrage du moteur. Si le témoin ne s'allume pas, faire réparer le véhicule par le concessionnaire.

Si le témoin s'allume et reste allumé, cela signifie que l'huile ne circule pas correctement dans le moteur. Il n'y a peut-être pas assez d'huile ou il y a un autre problème dans le système. Consulter le concessionnaire.

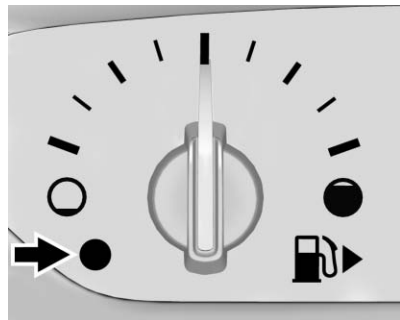
Témoin de bas niveau de carburant (Version supérieure)



Ce témoin est placé près de l'indicateur de carburant et s'allume brièvement lorsque le contact est mis pour vous indiquer qu'il fonctionne.

Ce témoin s'allume également lorsque le niveau de carburant du réservoir est bas. Il doit s'éteindre dès que du carburant est ajouté. Si ce n'est pas le cas, faire vérifier le véhicule.

Témoin de bas niveau de carburant (De base)



Unités métriques affichées

Ce témoin s'allume aussi pendant quelques secondes lorsque le contact est mis, à titre de vérification pour indiquer qu'il fonctionne. S'il ne s'allume pas alors, le faire réparer.

Le témoin de bas niveau de carburant s'allume lorsque le niveau du carburant est bas et un signal sonore d'avertissement retentit. Le témoin s'éteint lorsque du carburant est ajouté dans le réservoir.

Témoin de sécurité



Le témoin de sécurité s'allume brièvement au démarrage du moteur. Si ce n'est pas le cas, faire réparer le véhicule par votre concessionnaire. Si le système fonctionne de manière correcte, le témoin s'éteint.

Si le témoin ne s'éteint pas et si le moteur ne démarre pas, il s'agit peut-être d'un problème de Estème antivol. Voir *Fonctionnement du dispositif antidémarrage* ⇨ 51.

Témoin de mode prêt du véhicule (Hybride)



Le témoin de véhicule prêt s'allume quand le véhicule est prêt à être conduit.

Témoin de feux de route allumés



Ce témoin s'allume lorsque les feux de route sont utilisés.

Voir *Commande de feux de route et feux de croisement* ⇨ 188.

Témoin de l'IntelliBeam^{MD}



Ce témoin s'allume lorsque le système IntelliBeam est activé, selon l'équipement.

Voir *Commandes de feux extérieurs* ⇨ 186.

Rappel de lumière allumée



Ce témoin s'allume lorsque les feux extérieurs sont allumés. Se reporter à *Commandes de feux extérieurs* ⇨ 186.

Indicateur du régulateur de vitesse automatique



Le témoin du régulateur de vitesse automatique est blanc si le régulateur de vitesse est en fonction et prêt et devient vert lorsque le régulateur de vitesse est réglé et actif. Se reporter à *Régulateur de vitesse automatique* ⇨ 279.

Témoin du régulateur de vitesse adaptatif



Ce témoin s'allume lorsque le régulateur de vitesse adaptatif (selon l'équipement) est actif. Se reporter à *Régulateur de vitesse à commande adaptative* ⇨ 282.

Témoin de porte ouverte (Version supérieure)

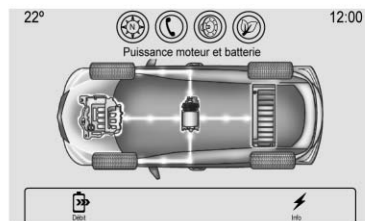


Ce témoin s'allume lorsqu'une porte est ouverte ou mal fermée. Avant de démarrer avec le véhicule, vérifier que toutes les portes sont bien fermées.

Affichages d'information

Circulation de l'alimentation (Hybride)

Pour afficher les écrans de la chaîne cinématique sur l'écran d'infodivertissement, toucher  à l'écran d'accueil ou sur le plateau d'application du haut de l'écran d'infodivertissement. Ensuite, toucher FLUX ÉNER. au bas de l'écran tactile.



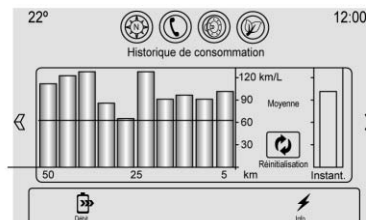
Les écrans Flux d'énergie indiquent l'état de fonctionnement actuel. Les écrans affichent le flux d'énergie entre le moteur, l'alternateur et la

batterie haute tension. Ces composants sont en surbrillance quand ils sont actifs.

Information sur l'énergie (Hybride)

Pour afficher l'écran de l'historique de consommation sur l'écran d'infodivertissement, toucher  à l'écran d'accueil ou sur le plateau d'application du haut de l'écran d'infodivertissement. Ensuite, toucher INFO ÉNERG. au bas de l'écran tactile.

Historique de consommation



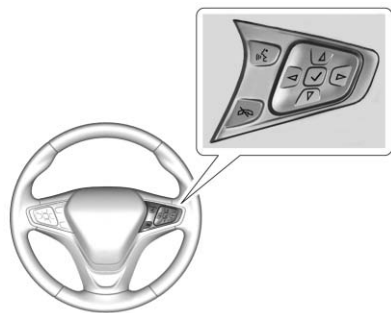
Le graphique de l'historique de consommation montre la consommation de carburant moyenne des derniers 50 km ou

50 mi. La barre Actuel indique l'économie de carburant moyenne des 5 km ou milles actuels.

Toucher Réinitial. pour effacer l'historique des données.

Centralisateur informatique de bord (CIB) (De base)

Le centre d'information du conducteur (CIB) s'affiche au centre du groupe d'instruments. Se reporter à *Combiné d'instruments (De base)* ⇨ 126 ou *Combiné d'instruments (Version supérieure)* ⇨ 128. L'affichage montre l'état de nombreux systèmes du véhicule.



△ ou ▽ : Appuyer pour faire défiler une liste vers le haut ou vers le bas.

◀ ou ▶ : Appuyer pour se déplacer entre les menus du CIB.

✓ : Appuyer pour ouvrir un menu ou sélectionner un élément de menu. Appuyer et maintenir pour réinitialiser les valeurs sur certains écrans.

Éléments de menu de trajet/ carburant (TRIP)

Utiliser △ ▽ pour faire défiler les options du menu. Toutes les options ne sont pas disponibles sur tous les véhicules. Voici les options possibles de menu :

Indication numérique de vitesse :

Affiche la vitesse du véhicule en kilomètres par heure (km/h) ou en milles par heure (mi/h). Le compteur de vitesse ne peut être réinitialisé.

Trajet 1 ou trajet 2, économie

moyenne de carburant : Affiche la distance actuellement parcourue soit en kilomètres (km) soit en milles (mi) depuis la dernière remise à zéro du compteur de trajet. Le compteur de trajet peut être remis à zéro en appuyant et en maintenant enfoncé ✓ pendant l'affichage du compteur de trajet.

Affiche également la moyenne approximative en litres par 100 kilomètres (L/100 km) ou en milles par gallon (mpg). Ce nombre est basé sur le nombre de L/100 km (mpg) enregistrés depuis la dernière

remise à zéro de cet élément du menu. Ce nombre reflète l'économie moyenne approximative de carburant à laquelle le véhicule a droit maintenant et change avec les conditions de conduite. Réinitialiser la consommation moyenne en appuyant sur ✓ pendant son affichage.

Autonomie : Affiche la distance approximative pouvant être parcourue par le véhicule sans appoint de carburant. L'estimation de l'autonomie est basée sur une moyenne de consommation du véhicule au cours des trajets récents et sur le volume de carburant restant dans le réservoir. L'autonomie ne peut être réinitialisée.

Vitesse moyenne du véhicule :

Affiche la vitesse moyenne du véhicule en kilomètre par heure (km/h) ou en milles par heure (mph). Cette moyenne est basée sur les différentes vitesses enregistrées depuis la dernière réinitialisation.

Réinitialiser la vitesse moyenne en appuyant sur ✓ pendant son affichage.

Chronomètre : Pour démarrer le chronomètre, appuyer sur ✓ pendant que le chronomètre est affiché. L'écran affiche la durée depuis la dernière réinitialisation du chronomètre, non compris les arrêts du véhicule. Le temps écoulé est compté tant que le contact est mis, même si un autre écran s'affiche sur le CIB. Le chronomètre peut enregistrer jusqu'à 99 heures 59 minutes et 59 secondes (99 : 59 : 59 h), après quoi l'écran retourne à zéro. Pour arrêter le chronomètre, appuyer brièvement sur ✓ pendant que le chronomètre est affiché. Pour remettre le chronomètre à zéro, maintenir enfoncé ✓.

Navigation : Utilisé pour le guidage de changement de direction OnStar. Voir *Vue d'ensemble d'OnStar* ⇨ 459.

Options du menu d'information sur le véhicule (VÉHICULE)

Utiliser △ ▽ pour faire défiler les options du menu. Toutes les options ne sont pas disponibles sur tous les véhicules. Voici les options possibles de menu :

Durée de vie utile restante de l'huile moteur : Affiche une estimation de la vie utile restante de l'huile. Si REMAINING OIL LIFE 99% est affiché, cela signifie qu'il reste de 99% de durée de vie utile de l'huile.

Lorsque la durée de vie restante de l'huile est faible, le message CHANGE ENGINE OIL SOON (vidanger l'huile moteur sous peu) s'affiche. Se reporter à *Messages d'huile pour moteur* ⇨ 159. Vidanger l'huile le plus tôt possible. Se reporter à *Huile à moteur* ⇨ 331. En plus du système de surveillance de la durée de vie de l'huile moteur, le programme d'entretien de ce guide recommande d'autres opérations d'entretien. Se reporter à *Programme entretien* ⇨ 426.

L'affichage de durée de vie de l'huile doit être réinitialisé après chaque vidange. Ne pas réinitialiser l'écran de durée de vie de l'huile accidentellement à un moment autre que celui de la vidange. Il ne peut pas être réinitialisé précisément jusqu'à la prochaine vidange d'huile moteur. Pour réinitialiser l'indicateur d'usure de l'huile moteur, se reporter à la rubrique *Indicateur d'usure d'huile à moteur* ⇨ 334.

Pression d'huile : La pression d'huile est affichée en kilopascals (kPa) ou en livres par pieds carrés (psi).

La pression d'huile peut varier avec le régime moteur, la température extérieure et la viscosité de l'huile. Dans certains modèles, la pompe à huile fera varier la pression de l'huile en fonction des besoins du moteur. La pression de l'huile peut alors changer rapidement selon les variations de vitesse ou de charge du moteur. Cela est normal. Si le témoin lumineux de la pression d'huile s'allume ou si le message du CIB indique une pression d'huile au-delà de la plage de

fonctionnement acceptable, vérifier l'huile du véhicule dès que possible. Voir *Messages d'huile pour moteur* ⇨ 159.

Pression des pneus : Affiche un véhicule avec les pressions approximatives des quatre pneus. Les pressions sont affichées en kilopascals (kPa) ou en livres par pied carré (psi). Voir *Système de surveillance de la pression des pneus* ⇨ 376 et *Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneu* ⇨ 377.

Tension de la batterie : Affiche la tension actuelle de la batterie, selon l'équipement. Les changements de tension de la batterie en roulant sont normaux. Se reporter à *Témoin du système de charge* ⇨ 136. En cas de problème sur le système de charge de la batterie, le centralisateur informatique de bord (CIB) affiche un message. Se reporter à *Messages de tension de la batterie et de charge* ⇨ 156.

Température de liquide de refroidissement : Indique la température du liquide de

refroidissement du moteur à combustion en degrés Celsius (°C) ou en degrés Fahrenheit (°F).

Avertissement de vitesse : Cet affichage est utilisé pour paramétrer la vitesse du véhicule à laquelle la sonnerie d'avertissement de vitesse retentit et l'alerte est affichée. La vitesse peut être réglée en appuyant sur ✓ pendant l'affichage de l'avertissement de vitesse.

Units (Unités) : Déplacer △ ou ▽ pour commuter entre les unités métriques ou américaines pendant l'affichage. Appuyer sur ✓ pour confirmer le paramètre. Ceci modifie les affichages du CIB avec le type de mesures que vous sélectionnez.

Éléments du menu d'assistance à la conduite ECO (ECO)

Utiliser △ ▽ pour faire défiler les options du menu. Toutes les options ne sont pas disponibles sur tous les véhicules. Voici les options possibles de menu :

Meilleure consommation de carburant moyenne : En bas s'affiche la meilleure économie de carburant moyenne (AFE) obtenue sur une distance sélectionnée. En haut s'affiche une moyenne mobile de l'économie de carburant sur la distance sélectionnée parcourue le plus récemment. Le graphique à barres central affiche l'économie de carburant instantanée. Appuyer rapidement sur ✓ pour modifier les réglages des options de distance.

Lors de la visualisation de la meilleure consommation de carburant moyenne, le fait de maintenir enfoncé plusieurs secondes ✓ réinitialise la meilleure valeur. La meilleure valeur affiche « - - - » jusqu'à ce que la distance sélectionnée ait été parcourue.

L'écran fournit un retour d'information sur l'incidence du comportement de conduite actuel, affiché dans le graphique à barres, sur la moyenne mobile affichée en haut. L'écran indique également

comment la conduite récente se compare à la meilleure conduite réalisée.

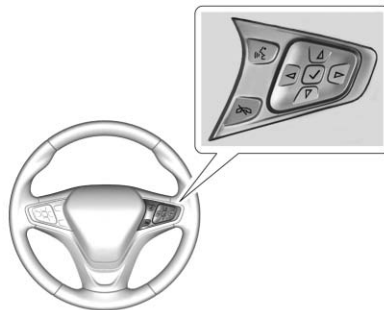
Information sur le cycle de conduite hybride : Cet écran affiche la distance parcourue et l'économie moyenne de carburant pendant le trajet. L'écran s'affiche également lorsque le véhicule cesse d'afficher l'information de trajet antérieur.

Indicateur d'efficacité hybride : La meilleure efficacité de conduite est obtenue en maintenant l'indicateur au centre.

- Accélération : si l'indicateur se déplace vers la droite, l'accélération est trop agressive pour optimiser l'efficacité.
- Frein : si l'indicateur se déplace vers la gauche, le freinage est trop agressif pour optimiser l'efficacité.

Centralisateur informatique de bord (CIB) (Version supérieure)

Les affichages du CIB sont au centre du groupe d'instruments dans l'application Info. Se reporter à *Combiné d'instruments (De base)* ⇨ 126 ou *Combiné d'instruments (Version supérieure)* ⇨ 128. Les affichages montrent l'état de nombreux systèmes du véhicule.



△ ou ▽ : Appuyer pour vous déplacer vers le haut ou vers le bas dans une liste, ou sur l'affichage

principal, appuyer pour faire défiler les différentes pages d'information d'application.

◀ ou ▶ : Appuyer sur ◀ pour ouvrir les menus d'application du côté gauche. Appuyer sur ▶ pour ouvrir les menus d'interaction du côté droit.

✓ : Appuyer pour sélectionner un élément de menu. Appuyer sans relâcher pour réinitialiser les valeurs sur certains écrans, ou sur l'affichage principal, réinitialiser les pages d'information dans leur configuration d'origine.

Options de page d'information du CIB

Les pages d'information du CIB peuvent être activées ou désactivées dans le menu des réglages.

1. Appuyer sur ◀ pour accéder aux applications du combiné d'instruments.
2. Appuyer sur △ ou ▽ pour parcourir l'application des réglages.

3. Appuyer sur ✓ pour entrer dans le menu des réglages.
4. Faire défiler jusqu'aux pages d'information et appuyer sur ▷.
5. Appuyer sur △ ou ▽ pour parcourir la liste des informations affichables.
6. Appuyer sur ✓ lorsqu'un élément est en surbrillance pour sélectionner ou désélectionner cet élément. Lorsqu'un élément est sélectionné, une coche s'affiche à côté de lui.

Pages d'information du CIB

Ci-dessous se trouve une liste de tous les écrans de page d'information du CIB possibles. Certains d'entre eux peuvent ne pas être disponibles sur votre véhicule spécifique. Certains éléments peuvent ne pas être activés par défaut mais peuvent l'être au moyen de l'application des réglages. Voir « Options de page d'information du CIB », plus haut dans cette section.

Vitesse : Indique la vitesse du véhicule en kilomètres par heure (km/h) ou en milles par heure (milles/h).

Trajet A ou trajet B : Affiche la distance parcourue, soit en kilomètres (km) ou en milles (mi), depuis la dernière réinitialisation du compteur journalier.

Ceci indique aussi l'économie moyenne approximative en nombre de litres aux 100 kilomètres (l/100 km) ou en milles par gallon (mpg). Ce chiffre est calculé sur base des valeurs enregistrées en l/100 km (mpg) depuis la dernière réinitialisation de cet élément de menu. Ce chiffre reflète uniquement l'économie moyenne approximative actuelle de carburant du véhicule et il varie en fonction du changement de conditions de conduite.

Appuyer et maintenir enfoncé ✓ pendant que cet affichage est actif pour réinitialiser le compteur journalier ainsi que l'économie moyenne de carburant. Trajet A et

Trajet B peuvent de même être réinitialisés en appuyant sur ▷ et en choisissant Réinitialiser.

Autonomie : Indique la distance approximative pouvant être parcourue par le véhicule sans appoint de carburant. LOW (bas) s'affiche lorsque le niveau de carburant du véhicule est bas. L'estimation de l'autonomie est basée sur une moyenne des consommations récentes du véhicule et sur le volume de carburant restant dans le réservoir.

Consommation instantanée : Affiche la consommation actuelle de carburant, en litres par 100 kilomètres (l/100 km) ou en milles par gallons (mi/g). Ce nombre reflète uniquement la consommation approximative actuelle et change fréquemment avec les conditions de circulation. Cet écran ne peut pas être réinitialisé.

Durée de vie de l'huile moteur : Indique une estimation de la vie utile restante de l'huile.

Si REMAINING OIL LIFE 99% est affiché, cela signifie qu'il reste de 99% de durée de vie utile de l'huile.

Lorsque la durée de vie restante de l'huile est faible, le message CHANGE ENGINE OIL SOON (vidanger l'huile moteur sous peu) s'affiche. Se reporter à *Messages d'huile pour moteur* ⇨ 159. Vidanger l'huile le plus tôt possible. Se reporter à *Huile à moteur* ⇨ 331. En plus du système de surveillance de la durée de vie de l'huile moteur, le programme d'entretien de ce guide recommande d'autres opérations d'entretien. Se reporter à *Programme entretien* ⇨ 426.

Ne pas oublier que l'affichage de durée de vie de l'huile doit être réinitialisé après chaque vidange, car il ne se réinitialise pas tout seul. Veiller également à ne pas réinitialiser l'écran de durée de vie de l'huile moteur accidentellement à un moment autre que celui de la vidange. Il ne peut pas être réinitialisé précisément jusqu'à la prochaine vidange d'huile moteur. Pour réinitialiser l'indicateur d'usure de l'huile moteur, appuyer et

maintenir ✓ pendant plusieurs secondes pendant que l'affichage de durée de vie de l'huile est actif. Se reporter à *Indicateur d'usure d'huile à moteur* ⇨ 334.

Pression des pneus : Indique les pressions approximatives des quatre pneus. La pression est affichée en kilopascals (kPa) ou en livres par pouce carré (psi). Si la pression est faible, la valeur correspondant à ce pneu est affichée en orange. Se reporter à *Système de surveillance de la pression des pneus* ⇨ 376 et *Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneu* ⇨ 377.

Vitesse moyenne du véhicule : Affiche la vitesse moyenne du véhicule en kilomètre par heure (km/h) ou en milles par heure (mph). Cette moyenne est basée sur les différentes vitesses enregistrées depuis la dernière réinitialisation. Réinitialiser la vitesse moyenne en appuyant sur ✓ pendant son affichage.

FUEL ECONOMY (économie de carburant) : L'économie instantanée approximative de carburant s'affiche au centre sous forme de nombre et de graphique à barre. La consommation moyenne de carburant s'affiche au-dessus du graphique à barre pour la distance sélectionnée parcourue le plus récemment. La meilleure consommation moyenne de carburant s'affiche sous le graphique à barre pour la distance sélectionnée. La distance sélectionnée s'affiche dans le haut de la page sous la forme « last xxx mi/km » (derniers xxx mi/km).

Appuyer sur ▷ pour sélectionner la distance ou réinitialiser la meilleure valeur. Utiliser △ et ▽ pour sélectionner la distance et appuyer sur ✓. Appuyer sur △ et ▽ pour sélectionner « Réinitialiser le meilleur résultat ». Appuyer sur ✓ pour réinitialiser la meilleure économie moyenne de carburant. Après la réinitialisation, la meilleure

valeur affiche « -, » jusqu'au parcours de la distance sélectionnée.

L'écran affiche l'information sur l'influence du comportement de conduite actuel sur la consommation moyenne et la comparaison entre la conduite récente par rapport à la meilleure conduite qui a été obtenue pour la distance sélectionnée.

Chronomètre : Cet écran peut être utilisé comme minuterie. Pour lancer le chronomètre, appuyer sur ✓ lorsque cet écran est actif. L'écran affichera le temps passé depuis la dernière réinitialisation du chronomètre. Pour arrêter le chronomètre, appuyer brièvement sur ✓ lorsque cet écran est actif et que le chronomètre fonctionne. Pour remettre le chronomètre à zéro, appuyer sur ✓ et le maintenir lorsque cet écran est actif ou appuyer sur ▷ et sélectionner réinitialisation.

Limite de vitesse : Indique l'information des panneaux, qui provient d'une base de données routières dans la navigation embarquée, selon l'équipement.

Distance de suivi : Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) n'est pas enclenché, la durée effective pour atteindre le véhicule qui précède est affichée sur cette page en valeur de temps. Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) est enclenché, l'affichage permute sur la page de réglage de l'espace de sécurité. Cette page affiche le réglage de l'espace actuel avec le témoin du véhicule qui précède.

Tension de la batterie : Affiche la tension actuelle de la batterie, selon l'équipement. Les changements de tension de la batterie en roulant sont normaux. Se reporter à *Témoin du système de charge* ⇨ 136. En cas de problème sur le système de charge de la batterie, le centralisateur informatique de bord (CIB) affiche un message. Se reporter à *Messages de tension de la batterie et de charge* ⇨ 156.

Température de liquide de refroidissement : Indique la température du liquide de refroidissement du moteur à combustion en degrés Celsius (°C) ou en degrés Fahrenheit (°F).

Pression d'huile : La pression d'huile est affichée en kilopascals (kPa) ou en livres par pieds carrés (psi).

La pression d'huile peut varier avec le régime moteur, la température extérieure et la viscosité de l'huile. Dans certains modèles, la pompe à huile fera varier la pression de l'huile en fonction des besoins du moteur. La pression de l'huile peut alors changer rapidement selon les variations de vitesse ou de charge du moteur. Cela est normal. Si le témoin lumineux de la pression d'huile s'allume ou si le message du CIB indique une pression d'huile au-delà de la plage de fonctionnement acceptable, vérifier l'huile du véhicule dès que possible. Voir *Messages d'huile pour moteur* ⇨ 159.

Information sur le cycle de conduite hybride : Cet écran affiche la distance parcourue et l'économie moyenne de carburant pendant le trajet. L'écran s'affiche également lorsque le véhicule cesse d'afficher l'information de trajet antérieur.

Indicateur d'efficacité hybride : La meilleure efficacité de conduite est obtenue en maintenant l'indicateur au centre.

- Accélération : si l'indicateur se déplace vers la droite, l'accélération est trop agressive pour optimiser l'efficacité.
- Frein : si l'indicateur se déplace vers la gauche, le freinage est trop agressif pour optimiser l'efficacité.

Affichage de l'énergie totale (hybride) : Affichage numérique de l'énergie totale utilisée pour propulser ou arrêter le véhicule. L'affichage montre l'énergie fournie par la batterie ou le chargement de la batterie ainsi que l'énergie fournie par le moteur thermique.

Fonctionnement EV (hybride) : La barre se déplace de gauche à droite lorsque le conducteur demande davantage d'énergie au système de propulsion. Au mode EV, le maintien de la barre dans la zone verte permet au conducteur de maximiser le fonctionnement EV.

Page vierge : N'indique pas d'informations.

Messages du véhicule

Les messages affichés sur le centralisateur informatique de bord (CIB) indiquent l'état du véhicule ou certaines mesures nécessaires pour corriger une condition. De multiples messages peuvent s'afficher l'un après l'autre.

Les messages n'exigeant pas une action immédiate peuvent être acceptés et effacés en pressant ✓.

Les messages exigeant une action immédiate ne peuvent être effacés tant que cette action n'est pas effectuée.

Tous les messages doivent être pris au sérieux : le fait d'effacer le message ne résout pas le problème.

Voici les messages possibles et quelques informations relatives à chacun d'eux.

Messages de tension de la batterie et de charge

ÉCONOMISEUR DE BATTERIE ACTIF (batterie 12 V)

Ce message s'affiche lorsque le véhicule a détecté que la tension de batterie a chuté en-dessous d'un point raisonnable. Le système de protection contre la décharge de la batterie commence à réduire la consommation de dispositifs du véhicule, ce qui peut être constaté. Lorsque ces dispositifs sont désactivés, ce message s'affiche. Couper tous les accessoires non nécessaires pour permettre le rechargement de la batterie.

BATTERIE FAIBLE (batterie 12 V)

Ce message s'affiche si la tension de la batterie est faible. Voir *Batterie - Amérique du Nord* ⇨ 347.

SERVICE BATTERY CHARGING SYSTEM (intervention sur le système de chargement de la batterie)

Ce message s'affiche en cas de défectuosité du système de charge de la batterie. Conduire le véhicule chez votre concessionnaire pour une réparation.

Messages de système de freinage

NIVEAU DE LIQUIDE DE FREIN BAS

Ce message s'affiche lorsque le niveau de liquide de frein est bas. Se reporter à *huile frein* ⇨ 346.

SERVICE BRAKE ASSIST (intervenir sur l'assistance au freinage)

Ce message peut s'afficher en cas de panne d'assistance au freinage. Dans ce cas, le moteur de servofrein peut s'entendre et peut présenter des pulsations dans la

pédale de frein. Ceci est normal dans ces conditions. Le véhicule doit être réparé.

SERVICE PARKING BRAKE (intervenir sur le frein de stationnement)

Ce message s'affiche en cas de problème de frein de stationnement électrique. Se reporter à *Frein de stationnement électrique* ⇨ 273. Amener le véhicule chez le concessionnaire.

APPUYER SUR LA PÉDALE DE FREIN POUR DESSERRER LE FREIN DE STATIONNEMENT

Ce message s'affiche si vous tentez de relâcher le frein de stationnement électrique sans appuyer sur la pédale de frein. Se reporter à *Frein de stationnement électrique* ⇨ 273.

Messages de boussole

CAL

Ce message s'affiche quand la boussole doit être étalonnée. Voir *Boussole* ⇨ 120.

- -

Des traits sont affichés lorsque la boussole exige une intervention. Consulter le concessionnaire pour réparation.

Messages de régulateur automatique de vitesse

ADAPTIVE CRUISE SET TO XXX (régulation automatique adaptative de la vitesse paramétrée sur XXX)

Ce message s'affiche lorsque le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) est réglé. Se reporter à *Régulateur de vitesse à commande adaptative* ⇨ 282.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF TEMPOR. NON DISP.

Ce message s'affiche en cas de tentative d'activation du régulateur de vitesse adaptatif (ACC) lorsque celui-ci est temporairement indisponible. Le système ACC ne doit pas faire l'objet d'un entretien.

Ce message peut apparaître dans les conditions suivantes :

- Le régulateur est activé quand le véhicule est arrêté.
- Le radar n'est pas propre. Les capteurs de radar doivent être exempts de boue, de saleté, de neige, de glace et de gadoue. Nettoyer tout l'avant et/ou l'arrière du véhicule. Pour les instructions de nettoyage, se reporter à *Soin extérieur* ⇨ 413.
- Une pluie forte ou de la neige perturbe la détection d'objets du radar ou les performances de la caméra.

CRUISE SET TO XXX (régulation automatique de la vitesse paramétrée sur XXX)

Ce message s'affiche lorsque le régulateur de vitesse automatique est réglé. Se reporter à *Régulateur de vitesse automatique* ⇨ 279.

PÉDALE D'ACCÉLÉRATEUR EST ENFONCÉE. AUTOFREINAGE DÉSACTIVÉ

Ce message s'affiche lorsque le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) est actif et que le conducteur presse la pédale d'accélérateur. Lorsque ceci se produit, l'ACC ne freine pas. Se reporter à *Régulateur de vitesse à commande adaptative* ⇨ 282.

SERVICE ADAPTIVE CRUISE CONTROL (intervenir sur la régulation automatique adaptative de la vitesse)

Ce message s'affiche lorsque le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) doit être réparé. Amener le véhicule chez le concessionnaire.

PASSER À LA POSITION P (PARK) AVANT DE SORTIR

Ce message peut s'afficher si le régulateur de vitesse automatique (ACC) est engagé en maintenant le véhicule à l'arrêt et que le conducteur tente de quitter le véhicule. Placer le véhicule en position de stationnement (P) avant de le quitter.

Messages de porte ouverte

PORTE OUVERTE

Ce message doit s'afficher, avec un symbole sur le CIB indiquant la porte, lorsque le véhicule a été mis hors de la position de stationnement (P) ou commence à rouler avec une porte ouverte. Fermer complètement la porte.

CAPOT OUVERT

Ce message s'affiche lorsque le capot est ouvert. Fermer complètement le capot.

PORTE ARRIÈRE DÉVERROUILLÉE

Ce message s'affiche lorsque le véhicule est en marche avant (D) et qu'une poignée de porte arrière est tirée.

COFFRE OUVERT

Ce message s'affiche lorsque le coffre est ouvert. Fermer complètement le coffre.

Messages de système de liquide de refroidissement

AC arrêt cause temp. moteur élevée

Ce message s'affiche lorsque la chaleur du liquide de refroidissement du moteur devient plus élevée que la température de fonctionnement normale. Pour éviter une contrainte accrue sur un moteur chaud, le compresseur du climatiseur se désactive automatiquement. Lorsque la température du liquide de refroidissement redevient normale,

le compresseur du climatiseur est réactivé. Vous pouvez continuer à conduire votre véhicule.

Si ce message continue d'apparaître, faire réparer le système par votre concessionnaire dès que possible pour éviter d'endommager le moteur.

Liquide de refroidiss. bas Faire appoint

Ce message s'affiche si le niveau de liquide de refroidissement est bas. Se reporter à *Liquide de refroidissement* ⇨ 339.

Surchauffe moteur Ralentir Moteur

Ce message apparaît lorsque la température du liquide de refroidissement du moteur est trop élevée. Arrêter le véhicule et laisser le moteur tourner au ralenti jusqu'à ce qu'il refroidisse.

Surchauffe moteur Arrêter moteur

Ce message s'affiche et un carillon continu retentit si le circuit de refroidissement du moteur atteint

des températures dangereuses pour le fonctionnement. Arrêter le véhicule en lieu sûr et couper le moteur pour éviter d'importants dégâts. Ce message disparaît quand le moteur a refroidi à une température de fonctionnement sûre.

Messages d'huile pour moteur

VIDANGE HUILE MOTEUR NÉCESSAIRE

Ce message s'affiche lorsque l'huile moteur doit être changée. Quand l'huile moteur est changée, s'assurer de réinitialiser le système d'indicateur d'usure d'huile. Voir *Indicateur d'usure d'huile à moteur* ⇨ 334, *Centralisateur informatique de bord (CIB) (De base)* ⇨ 147 ou *Centralisateur informatique de bord (CIB) (Version supérieure)* ⇨ 151, *Huile à moteur* ⇨ 331 et *Programme entretien* ⇨ 426.

TEMP. EXCES. HUILE MOTEUR RALENTI

Ce message apparaît lorsque la température de l'huile moteur est trop élevée. Arrêter le véhicule et laisser le moteur tourner au ralenti jusqu'à ce qu'il refroidisse.

PRESSIION HUILE BASSE ARRÊTER MOTEUR

Ce message s'affichera en cas de bas niveau de pression d'huile. Arrêter le véhicule en lieu sûr et ne plus le faire fonctionner avant d'avoir résolu le problème de basse pression d'huile. Vérifier l'huile dès que possible et faire réparer le véhicule par votre concessionnaire.

Messages de puissance de moteur

LA PUISSANCE DU MOTEUR EST RÉDUITE

Ce message s'affiche lorsque la puissance du moteur du véhicule est réduite. Une puissance de moteur réduite peut affecter la capacité d'accélération du véhicule.

Si ce message apparaît sans qu'il y ait réduction des performances, se rendre à la destination. Les performances pourront être réduites la prochaine fois que vous conduirez le véhicule. Vous pouvez conduire le véhicule à vitesse réduite lorsque ce message est affiché mais l'accélération et la vitesse maximales peuvent être limitées. Chaque fois que ce message reste affiché, ou s'affiche à répétition, amener votre véhicule chez votre concessionnaire pour le faire réparer dans les meilleurs délais.

Messages de circuit d'alimentation

NIVEAU CARBURANT BAS

Ce message s'affiche lorsque le niveau de carburant du véhicule est bas. Faire l'appoint dès que possible.

VISSER BOUCHON DE RÉSERVOIR

Ce message s'affiche lorsque le bouchon à carburant n'est pas serré. Serrer le bouchon.

Messages de clé et de serrure

NO REMOTE KEY WAS DETECTED PLACE KEY IN TRANSMITTER POCKET THEN START YOUR VEHICLE

(aucune clé de commande à distance n'est détectée. Placer la clé dans la pochette de télécommande puis faire démarrer le véhicule)

Ce message s'affiche lors d'une tentative de démarrage du véhicule sans détection de télécommande RKE. La pile de la télécommande peut être déchargée. Se reporter à « Démarrage du véhicule avec une pile de télécommande déchargée » sous *Fonctionnement du système de télédéverrouillage* ⇨ 35.

AUCUNE TÉLÉCOMMANDE DÉTECTÉE

Ce message s'affiche lorsque la batterie de l'émetteur est faible. Se reporter à « Démarrage du véhicule avec une batterie d'émetteur faible », sous *Fonctionnement du système de télédéverrouillage* ⇨ 35.

AUCUNE TÉLÉCOMMANDE DÉTECTÉE. APPUYER SUR FREIN POUR REDÉMARRER

Ce message s'affiche en tentant de couper le contact alors que l'émetteur RKE n'est plus détecté. Un nouveau démarrage est autorisé sans l'émetteur RKE pendant cinq minutes. Appuyer sur la pédale de frein et sur ENGINE START/STOP (démarrage/arrêt du moteur thermique) pour faire redémarrer le véhicule.

NUMBER OF KEYS PROGRAMMED (nombre de clés programmées)

Ce message s'affiche lors de la programmation de nouvelles clés pour le véhicule.

TÉLÉCOMMANDE LAISSÉE DANS LE VÉHICULE

Ce message s'affiche lorsque la télécommande est abandonnée dans le véhicule.

REEMPLACER PILE DANS TÉLÉCOMMANDE

Ce message s'affiche quand la pile de l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) doit être remplacée.

Messages de témoin

COMMANDE D'ÉCLAIRAGE AUTOMATIQUE ACTIVÉE/ DÉSACTIVÉE

Ce message s'affiche quand la commande d'éclairage automatique a été mise en ou hors fonction. Se reporter à *Système de phares automatiques* ⇨ 189.

VÉRIFIER LA LAMPE DU CLIGNOTANT XXX

Lorsque l'un des clignotants est hors fonction, ce message s'affiche pour indiquer l'ampoule à remplacer.

Se reporter à *Remplacement d'ampoules* ⇨ 351 et *Ampoules de rechange* ⇨ 356.

CLIGNOTANT ACTIVÉ

Ce message s'affiche si le clignotant est resté allumé. Mettre hors fonction le clignotant.

Messages de dispositif de détection d'objet

RADARS 24 GHZ DÉSACTIVÉS

Ce message s'affiche lorsque le véhicule roule dans certaines zones où peuvent se produire des interférences avec le radar. Le régulateur de vitesse adaptatif (ACC), l'alerte de collision avant (FCA) et le freinage automatique en marche avant (FAB) peuvent ne pas fonctionner ou ne pas fonctionner correctement. Un entretien du véhicule n'est pas nécessaire.

SYSTÈME DE COLLISION FRONTALE DÉSACTIVÉ

Ce message s'affiche lorsque le freinage automatique en marche avant (FAB) a été désactivé. Se reporter à *Freinage automatique en marche avant (FAB)* ⇨ 298.

SYSTÈME DE COLLISION FRONTALE RÉDUIT

Ce message s'affiche lorsque le paramètre Alert (alerte) du freinage automatique en marche avant (FAB) a été sélectionné. Ce paramètre désactive les fonctionnalités du FAB. Se reporter à *Freinage automatique en marche avant (FAB)* ⇨ 298.

SYSTÈME DE COLLISION FRONTALE NON DISPONIBLE

Ce message s'affiche lorsque le freinage automatique avant (FAB) a été indisponible pendant un certain temps. L'entretien du système FAB n'est pas requis.

Ce message peut apparaître dans les conditions suivantes :

- L'avant du véhicule ou le pare-brise n'est pas propre. Maintenir ces zones propres et exemptes de boue, de saletés, de neige, de glace et de neige fondue. Pour les instructions de nettoyage, se reporter à *Soin extérieur* ⇨ 413.
- Une pluie forte ou de la neige perturbe les performances de détection des objets.

Ce message peut également s'afficher en cas de problème du système StabiliTrak. Se reporter à *Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique* ⇨ 277

AVERTISSEMENT COLLISION AVANT DÉSACTIVÉ

Ce message s'affiche lorsque l'alerte de collision avant a été désactivée.

CAMÉRA AVANT EST OBSTRUÉE. NETTOYER LE PARE-BRISE

Ce message s'affiche en cas d'obstruction de la caméra. Le nettoyage de l'extérieur du

pare-brise derrière le rétroviseur peut corriger le problème. Le système de freinage avec piéton à l'avant (FPB), le système d'aide au maintien de trajectoire (LKA) et l'avertissement de sortie de voie (LDW) ne fonctionnent pas. Le régulateur de vitesse adaptatif (ACC), l'alerte de collision avant (FCA) et le freinage automatique avant (FAB) peuvent ne pas fonctionner ou ne pas fonctionner correctement.

ALERTE DE CHANGEMENT DE VOIE DÉSACTIVÉE

Ce message indique que le conducteur a désactivé le système d'avertissement d'angle mort (SBZA) et le système d'alerte de changement de voie (LCA).

AIDE AU MAINTIEN DE VOIE NON DISPONIBLE

Ce message s'affiche lorsque les systèmes d'assistance au maintien de trajectoire (LKA) et d'avertissement de sortie de voie

(LDW) sont temporairement indisponibles. Un entretien du système LKA n'est pas exigé.

Ce message peut être dû à une obstruction de la caméra. Le nettoyage de l'extérieur du pare-brise derrière le rétroviseur peut corriger le problème.

AIDE AU STATIONNEMENT DÉSACTIVÉE

Ce message s'affiche lorsque le système d'assistance au stationnement a été désactivé ou dans une situation temporaire ayant désactivé le système.

FAIRE RÉPARER LE SYSTÈME DE COLLISION FRONTALE

Si ce message s'affiche, amener le véhicule chez le concessionnaire pour faire réparer le système.

FAIRE RÉPARER LE SYSTÈME D'AIDE AU CONDUCTEUR

Si ce message s'affiche, amener le véhicule chez le concessionnaire pour faire réparer le système.

Le régulateur de vitesse adaptatif (ACC), l'alerte de collision avant (FCA), le système de freinage d'urgence actif, les systèmes d'assistance au freinage ou au recul et/ou le système d'assistance au maintien de trajectoire (LKA) peuvent ne pas fonctionner. Ne pas utiliser ces systèmes tant que le véhicule n'a pas été réparé.

FAIRE RÉPARER LA CAMÉRA AVANT

Si ce message reste affiché pendant le trajet, le véhicule exige une intervention. Conduire le véhicule chez votre concessionnaire. Ne pas utiliser les fonctions de freinage en cas de piéton avant (FPB), d'alerte de collision frontale (FCA), de freinage automatique en marche avant (FAB), d'aide au maintien sur la voie (LKA) et d'avertissement de sortie de voie (LDW).

FAIRE RÉPARER L'AIDE AU STATIONNEMENT

Ce message s'affiche en cas de problème du système d'assistance au stationnement. Ne pas utiliser ce système pour faciliter le stationnement. S'adresser au concessionnaire pour le faire réparer.

FAIRE RÉPARER LE SYSTÈME DE DÉTECTION LATÉRALE

Si ce message reste affiché après un trajet continu, un entretien du véhicule est requis. Les dispositifs d'avertissement d'angle mort (SBZA), alerte de changement de voie (LCA) et d'alerte de trafic transversal arrière (RCTA) ne fonctionneront pas. Amener le véhicule chez le concessionnaire.

SYSTÈME DE DÉTECTION LATÉRALE NON DISPONIBLE

Ce message indique que l'avertissement d'angle mort (SBZA), l'alerte de changement de voie (LCA) et l'alerte de trafic transversal arrière (RCTA) sont désactivés, soit parce que le

capteur est obstrué et ne peut détecter les véhicules dans l'angle mort, soit parce que le véhicule se trouve en terrain ouvert, comme un désert par exemple, où il ne dispose que de données insuffisantes pour un fonctionnement normal. Ce message peut également être généré en cas de forte pluie ou de route détrempée. Le véhicule ne requiert aucune réparation. Pour le nettoyage, se reporter à « Lavage du véhicule » sous *Soin extérieur* ⇨ 413.

PRENDRE LE VOLANT

Si le LKA ne détecte pas de mouvement du volant exercé par le conducteur, une alerte et un signal sonore du carillon peuvent être émis. Orienter le volant pour désactiver ces avertissements. Se reporter à *Assistance au maintien de trajectoire (LKA)* ⇨ 305.

Messages d'alimentation de propulsion

LA PUISSANCE DE PROPULSION EST RÉDUITE

Ce message s'affiche lorsque la puissance de propulsion est réduite et peut affecter la capacité d'accélération du véhicule. Si ce message apparaît sans qu'il y ait réduction des performances, se rendre à la destination. Les performances pourront être réduites la prochaine fois que vous conduirez le véhicule. Vous pouvez conduire le véhicule à vitesse réduite lorsque ce message est affiché mais l'accélération et la vitesse maximales peuvent être limitées. Si ce message reste affiché quand le témoin de panne est allumé, amener le véhicule chez le concessionnaire pour le faire réparer dans les plus brefs délais.

Messages de système de suspension variable

ENTRETIEN CONTRÔLE DE MOTRICITÉ

Ce message s'affiche en cas de problème de traction asservie (TCS). Lorsque ce message est affiché, le système ne limite plus le patinage des roues. Adapter sa conduite en conséquence. Consulter votre concessionnaire pour la réparation.

ENTRETIEN STABILITRAK

Ce message s'affiche en cas de problème de système StabiliTrak. Si ce message apparaît, essayer de réinitialiser le système. S'arrêter et couper le moteur pendant au moins 15 secondes; puis redémarrer à nouveau le moteur. Si ce message apparaît toujours, cela signifie qu'il y a un problème. Consulter votre concessionnaire pour une réparation. Le véhicule n'est pas dangereux à conduire. Cependant, vous n'avez pas le bénéfice du

StabiliTrak. Il faut donc réduire votre vitesse et conduire en conséquence.

Messages de système de sac gonflable

SAC GONFLABLE DÉFECTUEUX

Ce message apparaît s'il y a un problème avec le système de sac gonflable. Consulter votre concessionnaire pour une réparation.

Messages de sécurité

TENTATIVE DE VOL

Ce message s'affiche si le véhicule détecte une tentative de vol.

Messages d'entretien du véhicule

SERVICE AC SYSTEM (intervenir sur la climatisation)

Ce message s'affiche en cas de problème du système de climatisation. Conduire le véhicule chez votre concessionnaire pour un entretien.

SERVICE KEYLESS START SYSTEM (intervenir sur le système de démarrage sans clé)

Ce message s'affiche en cas de problème du système de démarrage par bouton-poussoir. Conduire le véhicule chez votre concessionnaire pour une réparation.

SERVICE VEHICLE SOON (intervenir bientôt sur le véhicule)

Ce message s'affiche en cas de problème du véhicule. Conduire le véhicule chez votre concessionnaire pour un entretien.

Messages du système de direction

SERVICE POWER STEERING (intervenir sur la direction assistée)

Ce message s'affiche et un avertisseur sonore peut retentir en cas de problème sur le système de direction assistée. Si ce message s'affiche et que l'on remarque une baisse des performances de direction ou une perte de direction assistée, contacter votre concessionnaire.

L'ASSISTANCE À LA CONDUITE EST RÉDUITE CONDUIRE PRUDEMMENT

Ce message s'affiche pour plusieurs raisons. Conduire le véhicule chez votre concessionnaire si le problème subsiste.

Messages de démarrage du véhicule

INITIALIZING — WAIT TO SHIFT (initialisation — attendre avant de changer de rapport)

Températures extrêmement basses, le véhicule hybride peut différer le démarrage jusqu'à 30 secondes. Attendre la sélection de la position de stationnement (P) pendant que le véhicule démarre.

APPUYER SUR LE FREIN POUR DÉMARRER

Ce message s'affiche lorsque l'on tente de démarrer le véhicule avant d'appuyer sur la pédale de frein.

Messages de pneus

ENTRETIEN SYSTÈME SURVEILL. PNEU

Ce message s'affiche si le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) présente un problème. Voir *Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneu* ⇨ 377.

CONFIGURATION PNEU ACTIVÉE

Ce message s'affiche lorsque le système est en cours d'apprentissage de nouveaux pneus. Voir *Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneu* ⇨ 377.

PRESSIION PNEU BASSE. GONFLER LE PNEU

Sur les véhicules équipés du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS), ce message s'affiche lorsque la pression d'un ou plusieurs pneus du véhicule est basse.

Le témoin de basse pression des pneus s'allume également. Se reporter *Témoin de pression des pneus* ⇨ 143.

Si un message concernant une pression de pneu s'affiche, gonfler les pneus jusqu'à ce que la pression des pneus soit égale aux valeurs indiquées sur l'étiquette d'information sur les pneus et le

chargement. Voir *Pneus* ⇨ 365, *Limites de charge du véhicule* ⇨ 253 et *Pression des pneus* ⇨ 374.

Plus d'un message de pression de pneu peut être reçu à la fois. Le CIB indique également les valeurs de pression des pneus. Voir *Centralisateur informatique de bord (CIB) (De base)* ⇨ 147 ou *Centralisateur informatique de bord (CIB) (Version supérieure)* ⇨ 151.

Messages de boîte de vitesses

SERVICE TRANSMISSION (intervenir sur la boîte de vitesses)

Ce message apparaît lorsqu'il y a un problème avec la boîte de vitesses. Consulter votre concessionnaire.

CHANGEMENT DE VITESSE REFUSÉ

Ce message s'affiche en cas de tentative d'utilisation du mode manuel de la boîte de vitesses

automatique pour passer dans un rapport trop bas ou trop haut. Voir *Mode manuel* ⇨ 269.

PASSER À LA POSITION N (NEUTRE) (hybride)

Ce message s'affiche lorsque le passage au point mort (N) est nécessaire. À défaut de sélection du point mort (N) pendant un certain temps, le véhicule s'arrête et doit redémarrer. Au point mort (N), le véhicule est incapable de charger la batterie haute tension.

PASSER À LA POSITION P (PARK)

Ce message s'affiche lorsqu'il est nécessaire de sélectionner la position de stationnement (P), notamment en coupant le contact ou en retirant la clé du véhicule si celui-ci n'est pas en position de stationnement (P).

TRANSMISSION HOT — IDLE ENGINE (boîte de vitesses chaude — faire tourner le moteur thermique au ralenti).

Ce message s'affiche et un carillon retentit si le liquide de la boîte de vitesses est trop chaud. Conduire avec le liquide de la boîte de vitesses trop chaud peut endommager le véhicule. Arrêter le véhicule et laisser tourner le moteur au ralenti jusqu'au refroidissement de la boîte de vitesses. Le message disparaît quand la température du liquide aura atteint un niveau de sécurité.

Messages de rappel du véhicule

VERGLAS POSSIBLE, CONDUIRE PRUDEMMENT

Ce message s'affiche en cas de gel.

Messages de glace

OUVRIR PUIS FERMER LA VITRE DU CONDUCTEUR

Ce message s'affiche lorsque la glace doit être programmée à nouveau. Si la batterie du véhicule a été rechargée ou débranchée, reprogrammer la glace avant pour la fonction de montée rapide. Voir *Glaces électriques* ➔ 55.

Personnalisation du véhicule

Menu de personnalisation (radio sans écran tactile)

Les commandes du système audio sont utilisées pour accéder au menu de personnalisation des caractéristiques du véhicule.

Voici toutes les fonctions de personnalisation possibles. Selon le véhicule, certaines d'entre elles peuvent ne pas être disponibles.

MENU : Faire tourner pour parcourir les menus ou les éléments de configuration. Presser pour accéder aux menus et sélectionner les éléments du menu.

BACK : Appuyer pour quitter ou revenir à l'écran ou au menu précédent.

Pour accéder à un menu :

1. Appuyer sur MENU.
2. Faire tourner MENU vers le menu désiré.

3. Appuyer sur MENU pour la sélection.

Les menus et fonctions peuvent varier avec les options du véhicule.

Entrer dans les menus de personnalisation

À la page d'accueil, sélectionner Settings (paramétrages).

Les menus suivants peuvent être disponibles :

- Connexion de téléphone (MTP uniquement)
- Heure et date
- Réglages de la tonalité
- Commande automatique de volume
- Volume maximum au démarrage
- Réglages véhicule

Connexion de téléphone (MTP uniquement)

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Chargement uniquement
- Balayage de dossier de musique uniquement

- Balayer tous les dossiers

Chargement uniquement

Cette fonction charge un dispositif de protocole de transfert média (MTP) en cas de connexion au port USB port. L'audio Bluetooth^{MD} est indisponible.

Faire tourner MENU pour la mise en évidence. Ensuite, appuyer pour la sélection.

Balayage de dossier de musique uniquement

Cette fonction balaie et indexe les dossiers de musique sur un appareil MTP en cas de connexion au port USB.

Faire tourner MENU pour la mise en évidence. Ensuite, appuyer pour la sélection.

Balayer tous les dossiers

Cette fonction balaie et indexe tous les dossiers de musique sur un appareil MTP en cas de connexion au port USB.

Faire tourner MENU pour la mise en évidence. Ensuite, appuyer pour la sélection.

Heure et date

Sélectionner Heure et Date pour régler l'horloge. Se reporter à *Horloge* ⇨ 120.

Réglages de la tonalité

Sélectionner pour régler la tonalité de la radio. Se reporter aux réglages de tonalité sous la description des commandes de radio sans écran tactile, dans *Fonctionnement* ⇨ 200.

Commande automatique de volume

Cette fonction règle automatiquement le volume de la radio en fonction de la vitesse du véhicule.

Sélectionner la valeur voulue.

Volume maximum au démarrage

Lorsque le véhicule démarre et que le volume de la radio est supérieur à ce niveau de réglage, le volume est réglé à ce niveau.

Sélectionner la valeur voulue.

Réglages véhicule

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Climatisation et qualité d'air
- Confort et commodité
- Langues
- Éclairage
- Verrouillage électr. portes
- Verrouillage, Déverrouillage, Démarrage à distance
- Rétablir réglages usine
- Info logiciel
- Mode de verrouillage

Climatisation et qualité d'air

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Vitesse auto. Ventilateur
- Capteur de qualité d'air

- Désembuage automatique
- Désembuage auto. arrière

Vitesse auto. Ventilateur

Ceci règle le niveau de ventilateur pendant le fonctionnement automatique.

Sélectionner Low (faible), Medium (moyen) ou High (fort).

Capteur de qualité d'air

Ceci sélectionne automatiquement le recyclage d'air lorsque certains gaz sont détectés.

Sélectionner Désactivé, Faible sensibilité ou Sensibilité élevée.

Désembuage automatique

Ceci permet à la climatisation d'éviter la formation de buée à l'intérieur des glaces. Se reporter à la description du désembuage automatique, dans *Commande de climatisation automatique à deux zones* ⇨ 237.

Sélectionner Off (hors fonction) ou On (en fonction).

Désembuage auto. arrière

Ceci permet au désembueur de lunette arrière de fonctionner automatiquement lorsque la température de l'habitacle est basse et que la température extérieure est d'environ 7 °C (44 °F) et moins. Se reporter à la description du désembuage de la lunette arrière dans *Commande de climatisation automatique à deux zones* ⇨ 237.

Sélectionner Off (hors fonction) ou On (en fonction).

Confort et commodité

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Rappel automatique de mémorisation
- Options sortie aisée
- Volume carillon
- Rétroviseur basculant marche arr.
- Assistance démarrage en pente

Rappel automatique de mémorisation

Cette fonction rappelle automatiquement les positions 1 ou 2 enregistrées antérieurement pour le conducteur lorsque le commutateur d'allumage passe des positions OFF (arrêt) aux positions ON/RUN/START (marche/fonctionnement/démarrage) ou ACCESSORY (accessoire). Se reporter à *Sièges à mémoire* ⇨ 64.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Options sortie aisée

Cette fonction rappelle automatiquement la position du conducteur actuel précédemment mémorisée par le bouton Exit (sortie) en sortant du véhicule. Voir *Sièges à mémoire* ⇨ 64.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Volume carillon

Sélectionner pour régler le niveau de volume du carillon.

Rétrovis. basculant marche arr.

S'ils sont activés, les rétroviseurs du conducteur et du passager s'inclinent vers le bas lorsque le véhicule passe en marche arrière (R) afin d'améliorer la visibilité du sol à proximité des roues arrière. Ils reviennent à leur position de conduite précédente lorsque le véhicule quitte la position de marche arrière (R) ou quand le contact est coupé.

Sélectionner Désac., Activé - conducteur et passager, Activé - conducteur ou Activé - passager.

Système de retenue automatique du véhicule

Cela modifie la durée de retenue du Système de retenue automatique du véhicule. Se reporter à *Système de retenue automatique du véhicule (AVH)* ⇨ 275.

Sélectionner Long et Frein de stationnement automatique activé (Auto Park Brake On) ou Court (Short) et Frein de stationnement automatique désactivé (Auto Park Brake Off)

Langues

Sélectionner puis sélectionner parmi les langues disponibles.

Éclairage

Sélectionner le menu de l'éclairage et ceci peut s'afficher :

- Éclairage à la descente

Éclairage à la descente

Sélectionner pour régler la durée de fonctionnement des feux extérieurs lorsque l'on quitte le véhicule dans l'obscurité. Se reporter à *Éclairage de sortie* ⇨ 193.

Sélectionner l'heure voulue.

Verrouillage électr. portes

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Ne pas verrouiller porte ouverte
- Déverrouillage auto. des portes
- Verrouil. retardé des portes

Ne pas verrouiller porte ouverte

Cette fonction empêche le verrouillage de la porte du conducteur lorsque la porte est ouverte. Si cette fonction est

activée, le menu de verrouillage temporisé de porte n'est pas disponible.

Sélectionner Off (hors fonction) ou On (en fonction).

Déverrouillage auto. des portes

Ceci permet la sélection des portes qui sont déverrouillées automatiquement en sélectionnant la position de stationnement (P).

Sélectionner Off (hors fonction), All Doors (toutes les portes) ou Driver Door (porte conducteur).

Verrouil. retardé des portes

Lorsqu'elle est activée, cette fonction retarde le verrouillage des portes. Pour neutraliser le délai, appuyer sur le commutateur de verrouillage électrique de porte de la porte.

Sélectionner Off (hors fonction) ou On (en fonction).

Verrouillage, Déverrouillage, Démarrage à distance

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Retour du témoin de déverrouillage à distance
- Rétroaction du verrouillage à distance
- Déverrouillage de portes ou télédéverrouillage de portes
- Refroid. sièges, démarrage à distance
- Chauff. siège au démarr. à dist.
- Déverrouillage passif portes
- Verrouillage passif des portes
- Alerte télécomm. dans véhicule

Retour du témoin de déverrouillage à distance

Si la fonction est activée, les feux extérieurs clignotent lorsque le véhicule est déverrouillé à l'aide de l'émetteur du système de télédéverrouillage (RKE). Se reporter à *Fonctionnement du système de télédéverrouillage* ⇨ 35.

Sélectionner Off (hors fonction) ou Flash Lights (clignotement des feux).

Rétroaction du verrouillage à distance

Sélectionner pour régler le type de réaction obtenue en appuyant sur  sur l'émetteur de télédéverrouillage (RKE). Se reporter à *Fonctionnement du système de télédéverrouillage* ⇨ 35.

Sélectionner Off (hors fonction), Lights and Horn (feux et avertisseur sonore), Lights Only (feux uniquement) ou Horn Only (avertisseur sonore uniquement).

Déverrouillage de portes ou télédéverrouillage de portes

Sélectionner pour régler qui se déverrouillent en appuyant sur  sur l'émetteur de télédéverrouillage (RKE). Se reporter à *Fonctionnement du système de télédéverrouillage* ⇨ 35.

Sélectionner Porte du conducteur ou Toutes les portes.

Refroid. sièges, démarrage à distance

Selon l'équipement et si elle est activée, cette fonction active les sièges ventilés lors d'un démarrage à distance par temps chaud.

Sélectionner Désactivé, On-Driver and Passenger (conducteur et passager) ou On-Driver (conducteur).

Chauff. siège au démarr. à dist.

Sélectionner pour activer ou désactiver le siège qui est activé lorsque le démarrage distant est utilisé. Se reporter à *Sièges avant chauffés et aérés* ⇨ 66.

Sélectionner Off (arrêt), On-Driver and Passenger (activation pour conducteur et passager) ou On-Driver (activation pour conducteur).

Déverrouillage passif portes

Sélectionner pour indiquer quelles portes se déverrouillent lorsque la télécommande RKE est à portée et en utilisant le bouton de la poignée extérieure de porte de conducteur

pour déverrouiller le véhicule. Se reporter à *Fonctionnement du système de télédéverrouillage* ⇨ 35.

Sélectionner Driver Door Only (porte du conducteur uniquement) ou All Doors (toutes les portes).

Verrouillage passif des portes

Ceci permet d'activer et de désactiver le verrouillage passif et de sélectionner la rétroaction. Se reporter *Fonctionnement du système de télédéverrouillage* ⇨ 35.

Sélectionner Off (arrêt), On (marche) ou On With Horn Chirp (marche avec son d'avertisseur sonore).

Alerte télécomm. dans véhicule

Cette fonctionnalité émet un signal sonore lorsque l'émetteur RKE est laissé dans le véhicule. Ce menu active également l'alarme indiquant que la télécommande n'est plus dans le véhicule.

Sélectionner Off (hors fonction) ou On (en fonction).

Rétablir réglages usine

Sélectionner pour replacer toutes les options de personnalisation du véhicule aux réglages d'usine.

Sélectionner Oui ou Non.

Info logiciel

Sélectionner pour voir l'information de logiciel de radio.

Mode Valet (option)

Le système Infodivertissement et les commandes au volant seront verrouillés. L'accès aux emplacements de rangement du véhicule peut également être limité (selon l'équipement).

Pour activer le mode de verrouillage :

1. Saisir un code à quatre chiffres sur le clavier.
2. Sélectionner Enter pour passer à l'écran de confirmation.
3. Saisir le code à quatre chiffres de nouveau.

Sélectionner LOCK (verrouillage) ou UNLOCK (déverrouillage) pour verrouiller ou déverrouiller le système. Appuyer sur BACK (retour) pour retourner au menu précédent.

Menu de personnalisation (radio avec écran tactile)

Les réglages peuvent être effectués quand le contact est mis et lorsque le véhicule se trouve à l'arrêt.

Voici toutes les fonctions de personnalisation possibles. Selon le véhicule, certaines d'entre elles peuvent ne pas être disponibles.

 : Appuyer pour accéder au menu de la page d'accueil.

 ou  : Toucher pour parcourir les menus ou les éléments de configuration.

 : Toucher pour quitter ou revenir à l'écran ou au menu précédent.

Pour accéder au menu :

1. Appuyer sur .
2. Appuyer sur Paramètres.

Toucher l'élément du menu pour le sélectionner. Chaque menu est détaillé dans les informations suivantes.

Les menus de réglage et les fonctions peuvent varier selon les options du véhicule.

Voici la liste des éléments de menu pouvant être disponibles :

- Heure et date
- Rappel siège arrière
- Langue (Language)
- Mode voiturier
- Conducteur adolescent
- Autoradio
- Véhicule
- Bluetooth
- Apple CarPlay
- Android Auto
- Vocal
- Déclenchement auto USB
- Affichage
- Caméra de vision arrière

- Revenir aux valeurs d'usine
- Informations sur les logiciels
- WIFI

Heure et date

Sélectionner Heure et Date pour régler l'horloge. Se reporter à *Horloge* ➔ 120.

Rappel du siège arrière

Une alerte sonore retentit et le message « Regarder sur le siège arrière » apparaît lorsque l'une des portes arrière a été ouverte avant ou pendant la mise en marche du véhicule.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Langue(Language)

Sélectionner puis sélectionner parmi les langues disponibles.

Mode de verrouillage (option)

Le système Infodivertissement et les commandes au volant seront verrouillés. L'accès aux emplacements de rangement du véhicule peut également être limité (selon l'équipement).

Pour activer le mode de verrouillage :

1. Saisir un code à quatre chiffres sur le clavier.
2. Effleurer Confirmer pour passer à l'écran de confirmation.
3. Saisir le code à quatre chiffres de nouveau.

Effleurer VERROUILLER ou DÉVERROUILLER pour verrouiller ou déverrouiller le système. Effleurer Retour pour retourner au menu précédent.

Conducteur adolescent

Voir « Conducteur adolescent » à la section « Paramètres » dans le manuel du système d'infodivertissement.

Autoradio

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Gérer les favoris
- Nombre de favoris affichés
- Confirmation tactile audible
- Défilement de texte
- Paramètres de tonalité

- Volume automatique
- Vol. démarrage maxi
- Signal sonore

Gérer les favoris

Cela permet d'éditer les favoris. Voir « Gérer les favoris » dans « Configuration de la radio » sous *Page d'accueil (Radio avec écran tactile)* ⇨ 199 ou « Gérer les favoris » dans « Paramètres » sous « Radio » dans le manuel d'infodivertissement.

Nombre de favoris affichés

Appuyer pour paramétrer le nombre des éléments favoris à afficher.

Sélectionner le nombre désiré ou sélectionner Auto et le système infodivertissement ajuste automatiquement le nombre de favoris affichés.

Confirmation tactile audible

Ceci permet d'activer ou de désactiver Confirmation tactile audible.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Défilement de texte

Sélectionner pour voir le défilement du texte sur l'écran.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Paramètres de tonalité

Sélectionner pour régler la tonalité de la radio. Se reporter à *Fonctionnement* ⇨ 200.

Volume automatique

Cette fonction permet de régler le volume en fonction de la vitesse du véhicule et du bruit ambiant.

Sélectionner Désactivé, Bas, Bas-Moyen, Moyen, Haut- Moyen ou Élevé.

Vol. démarrage maxi

Cette fonction permet de définir le volume maximum au démarrage. Si le véhicule est démarré alors que le volume est supérieur à ce niveau, le volume est réglé sur ce niveau. Pour définir le volume maximum au démarrage, toucher + ou - pour l'augmenter ou le diminuer.

Signal sonore

Si elle figure parmi l'équipement, cette fonction règle le volume sonore au démarrage et à l'arrêt. Pour régler le volume, sélectionner + ou - pour l'augmenter ou le diminuer.

Véhicule

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Climatisation et qualité d'air
- Collision / Systèmes de détection
- Confort et commodité
- Éclairage
- Serrures à commande électrique
- Verrouillage à distance, déverrouillage, démarrage

Climatisation et qualité d'air

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Vitesse de ventilateur automatique
- Désembuage automatique
- Désembuage arrière automatique

Vitesse de ventilateur automatique

Cette fonction règle la vitesse maximale du ventilateur automatique.

Sélectionner Bas, Moyen ou Haut.

Désembuage automatique

Ceci permet à la climatisation d'éviter la formation de buée à l'intérieur des glaces. Se reporter à la description du désembuage automatique, dans *Commande de climatisation automatique à deux zones* ⇨ 237.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Désembuage arrière automatique

Ceci permet au désembueur de lunette arrière de fonctionner automatiquement lorsque la température de l'habitacle est basse et que la température extérieure est d'environ 7 °C (44 °F) et moins. Se reporter à la description du désembuage de la lunette arrière dans *Commande de climatisation automatique à deux zones* ⇨ 237.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Collision / Systèmes de détection

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Système d'alerte de collision avant
- Détection des piétons à l'avant
- Alerte de circulation transversale arrière
- Avertissement « Voie libre »
- Alerte de changement de voie

Système d'alerte de collision avant

Cette fonction active ou désactive l'alerte de collision frontale (FCA) et le freinage automatique en marche avant (FAB). Le réglage Désactivé désactive les fonctions FCA et FAB. Avec les réglages Alerte et Freinage, les fonctions FCA et FAB sont toutes deux disponibles. Le réglage Alerte désactive cependant le FAB. Se reporter à *Freinage automatique en marche avant (FAB)* ⇨ 298.

Sélectionner Désactivé, Alerte ou Alerte et freinage.

Détection des piétons à l'avant

Cette fonction peut contribuer à éviter ou à réduire les effets de collisions à l'avant avec des piétons proches.

Voir *Système de freinage en présence de piéton à l'avant (FPB)* ⇨ 300.

Sélectionner Désactivé, Alerte ou Alerte et freinage.

Alerte de circulation transversale arrière

Ceci permet d'activer ou de désactiver la fonction. Se reporter à *Systèmes d'assistance pour les manoeuvres de stationnement ou de recul* ⇨ 291.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Avertissement « Voie libre »

Ce dispositif fournit un rappel émis par régulateur de vitesse adaptatif lorsqu'il a arrêté complètement le véhicule derrière un autre véhicule à l'arrêt et que le véhicule roule. Se reporter à *Régulateur de vitesse à commande adaptative* ⇨ 282.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Alerte de changement de voie

Ceci permet d'activer ou de désactiver la fonction. Se reporter à *Alerte de changement de voie (LCA)* ⇨ 303.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Confort et commodité

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Syntonisation automatique de mémoire
- Options sortie aisée
- Volume du carillon
- Rétroviseur basculant marche arr.
- Assistance démarrage en pente

Syntonisation automatique de mémoire

Cette fonction rappelle automatiquement les positions du conducteur actuel précédemment mémorisées par le bouton 1 ou 2 lorsque le commutateur d'allumage passe de la position éteinte aux positions ON/RUN (en fonction/

marche) ou ACC/ACCESSORY (accessoires). Se reporter à *Sièges à mémoire* ⇨ 64.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Options sortie aisée

Cette fonction rappelle automatiquement la position du bouton de sortie du conducteur actuel précédemment mémorisée lorsque celui-ci sort du véhicule. Voir *Sièges à mémoire* ⇨ 64.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Volume carillon

Ceci permet la sélection du volume du carillon.

Toucher + ou - pour régler le volume.

Rétroviseur basculant marche arr.

Lorsqu'ils sont activés, les rétroviseurs extérieurs du conducteur et du passager s'inclinent vers le bas lorsque le rapport R (marche arrière) est engagé afin d'améliorer la visibilité du sol à proximité des roues arrière. Ils reviennent à leur position de

conduite précédente lorsque le rapport R (marche arrière) est désengagé ou quand le moteur est arrêté. Voir *Rétroviseurs inclinables marche arrière* ⇨ 53.

Sélectionner Désac., Activé - conducteur et passager, Activé - conducteur ou Activé - passager.

Système de retenue automatique du véhicule

Cela modifie la durée de retenue du Système de retenue automatique du véhicule. Se reporter à *Système de retenue automatique du véhicule (AVH)* ⇨ 275.

Sélectionner Long et Frein de stationnement automatique activé (Auto Park Brake On) ou Court (Short) et Frein de stationnement automatique désactivé (Auto Park Brake Off)

Éclairage

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Lumières du localisateur du véhicule
- Éclairage de sortie

Lumières du localisateur du véhicule

Cette fonction fait clignoter l'éclairage extérieur et permet d'allumer brièvement les phares, les feux de stationnement, les feux arrière, et la plupart des lampes intérieures lorsqu'une pression est exercée sur  de l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) pour localiser le véhicule.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Éclairage de sortie

Ceci permet la sélection de la durée de fonctionnement des feux en quittant le véhicule dans l'obscurité.

Sélectionner Désactivé, 30 secondes, 60 secondes ou 120 secondes.

Serrures à commande électrique

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Déverrouillage du verrouillage centralisé
- Déverrouillage automatique de portière

- Verrouillage de portière temporisé

Déverrouillage du verrouillage centralisé

Cette fonction empêche le verrouillage de la porte du conducteur lorsque la porte est ouverte. Si cette fonction est activée, le menu de verrouillage temporisé de porte n'est pas disponible.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Déverrouillage automatique de portière

Ceci permet la sélection des portes qui sont déverrouillées automatiquement en sélectionnant la position de stationnement (P).

Sélectionner Désactivé, Toutes les portières ou Portière conducteur.

Verrouillage de portière temporisé

Lorsqu'elle est activée, cette fonction retarde le verrouillage des portes. Pour neutraliser le délai, appuyer sur le commutateur de verrouillage électrique de porte de la porte.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Verrouillage à distance, déverrouillage, démarrage

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Clignot. feux au déverrouillage à distance
- Rétroaction du verrouillage à distance
- Télédéverrouillage de portière
- Refroid. sièges, démarrage à distance
- Sièges chauffants auto. télécommandé
- Déverrouillage de portière passif
- Verrouillage de portière passif
- Alerte télécommande dans véhicule

Clignot. feux au déverrouillage à distance

Si la fonction est activée, les feux extérieurs clignotent lorsque vous appuyez sur le bouton de déverrouillage de l'émetteur RKE.

Sélectionner Désactivé ou Lumières clignotantes.

Rétroaction du verrouillage à distance

Ceci permet de choisir le type de rétroaction lors du verrouillage du véhicule au moyen de l'émetteur de télédéverrouillage.

Sélectionner Désactivé, Feux et avertisseur sonore, Feux uniquement ou Avertisseur sonore uniquement.

Télédéverrouillage de portière

Ceci permet de choisir les portes qui seront déverrouillées en appuyant sur le bouton  de l'émetteur de télédéverrouillage.

Sélectionner Toutes les portières ou Portière conducteur.

Refroid. sièges, démarrage à distance

Selon l'équipement et si elle est activée, cette fonction active les sièges ventilés lors d'un démarrage à distance par temps chaud.

Sélectionner Désactivé, On-Driver and Passenger (conducteur et passager) ou On-Driver (conducteur).

Sièges chauffants auto. télécommandé

Si cette fonction en option est en marche, elle commande le chauffage de siège en utilisant le démarrage à distance par temps froid.

Sélectionner Désactivé, On-Driver and Passenger (conducteur et passager) ou On-Driver (conducteur).

Déverrouillage de portière passif

Sélectionner pour indiquer quelles portes se déverrouillent lorsque la télécommande RKE est à portée et en utilisant le bouton de la poignée extérieure de porte de conducteur pour déverrouiller le véhicule. Se reporter à *Fonctionnement du système de télédéverrouillage* ⇨ 35.

Sélectionner Toutes les portes ou Porte conducteur.

Verrouillage de portière passif

Ceci permet d'activer et de désactiver le verrouillage passif et de sélectionner la rétroaction. Se reporter *Fonctionnement du système de télédéverrouillage* ⇨ 35.

Sélectionner Désac., Verrouillage confirmé par klaxon ou Activé.

Alerte télécommande dans véhicule

Cette fonctionnalité émet un signal sonore lorsque l'émetteur RKE est laissé dans le véhicule. Ce menu active également l'alarme indiquant que la télécommande n'est plus dans le véhicule.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Bluetooth

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Jumeler nouvel appareil
- Détectable
- Information de l'appareil
- Gestion des appareils
- Modifier code PIN de jumelage
- Sonneries

- Ordre de triage
- Numéros de messagerie vocale
- Alertes par message texte

Jumeler nouvel appareil

Sélectionner pour jumeler un nouvel appareil. Se reporter à « Jumelage », dans « Commandes d'infodivertissement » sous « Bluetooth », dans le manuel d'infodivertissement.

DéTECTABLE

Ceci permet au système de détecter un appareil.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Information de l'appareil

Voir l'information sur le nom, l'adresse et le code PIN d'appareil.

Gestion des appareils

Sélectionner pour se connecter à une source téléphonique différente, déconnecter un téléphone ou supprimer un téléphone.

Modifier code PIN de jumelage

Sélectionner pour changer le NIP d'un appareil.

Sonneries

Appuyer pour modifier la sonnerie téléphonique du téléphone spécifique. Le téléphone ne doit pas être connecté pour modifier les tonalités de la sonnerie.

Ordre de triage

Sélectionner pour changer l'ordre de la liste des contacts.

Sélectionner Prénom / Nom ou Nom / Prénom.

Numéros de messagerie vocale

Cette fonction affiche le numéro de messagerie vocale de tous les téléphones connectés. Pour changer le numéro de messagerie vocale, sélectionner  ou MODIFIER. Saisir un nouveau numéro puis sélectionner SAUVEGARDER.

Alertes par message texte

Ceci permet d'activer ou de désactiver la fonction.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Apple CarPlay^{MC}

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Apple CarPlay
- Gérer appareils Apple CarPlay

Apple CarPlay

Cette fonction permet de connecter les dispositifs Apple au système Infodivertissement par un port USB.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Gérer appareils Apple CarPlay

Sélectionner pour gérer les dispositifs Apple. Apple CarPlay doit être activé pour accéder à cette fonction.

Android Auto^{MC}

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Android Auto
- Gérer appareils Android Auto

Android Auto

Cette fonction permet de connecter les dispositifs Android au système Infodivertissement par un port USB.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Gérer appareils Android Auto

Sélectionner pour gérer les dispositifs Android. Android Auto doit être activé pour accéder à cette fonction.

Déclenchement auto USB

Ceci permet aux dispositifs Android et Apple CarPlay de se connecter automatiquement lorsqu'ils sont branchés au port USB.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Voix

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Seuil de fiabilité
- Longueur de l'invite
- Confirmation vocale, vitesse
- Écran de conseils « Que puis-je dire? »

Seuil de fiabilité

Cette fonction permet d'ajuster la sensibilité du système de reconnaissance vocale.

Sélectionner Confirmer fréquemment ou Confirmer moins fréquemment.

Longueur de l'invite

Cette fonction règle la longueur des invites vocales.

Sélectionner Court ou Long.

Confirmation vocale, vitesse

Cette fonction permet de régler la vitesse de réaction audio.

Sélectionner Lent, Moyen ou Rapide.

Écran de conseils « Que puis-je dire? »

Cette fonction vous donne des conseils sur ce qu'il faut dire en utilisant la reconnaissance vocale.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Écran

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Calibrer écran tactile
- Éteindre l'écran

Calibrer écran tactile

Sélectionner pour étalonner l'écran tactile. Ensuite, suivre les invites.

Éteindre l'écran

Sélectionner pour désactiver l'affichage. Toucher n'importe où dans la zone d'affichage ou sur n'importe quel bouton de la façade pour réactiver l'affichage.

Caméra de vision arrière

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Lignes de guidage
- Symboles aide au parking arrière

Lignes de guidage

Sélectionner pour désactiver ou activer. Voir *Systèmes d'assistance pour les manoeuvres de stationnement ou de recul* ➔ 291.

Symboles aide au parking arrière

Sélectionner pour désactiver ou activer. Voir *Systèmes d'assistance pour les manoeuvres de stationnement ou de recul* ⇨ 291.

Rétablir réglages usine

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Restaurer réglages véhicule
- Supprimer données personnelles
- Restaurer réglages radio

Restaurer réglages véhicule

Ceci permet la sélection de la restauration des paramètres du véhicule.

Sélectionner Restaurer ou Annuler.

Supprimer données personnelles

Ceci permet la sélection de l'effacement de toute l'information personnelle du véhicule.

Sélectionner Supprimer ou Annuler.

Restaurer réglages radio

Ceci permet la sélection de la restauration des paramètres de radio.

Sélectionner Restaurer ou Annuler.

Informations sur les logiciels

Sélectionner pour afficher l'information du logiciel actuel du système infodivertissement.

WIFI

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- WIFI
- Gérer les réseaux WIFI

WIFI

Cette fonction permet de désactiver ou d'activer des réseaux Wi-Fi.

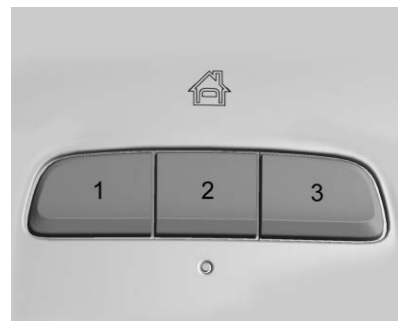
Sélectionner Désactivé ou Activé.

Gérer les réseaux WIFI

Sélectionner pour gérer les réseaux Wi-Fi. Le Wi-Fi doit être activé pour pouvoir accéder à cette fonction.

Système de télécommande universelle**Système à distance universel**

Se reporter à *Énoncé de fréquence radio* ⇨ 454.

Programmation de système à distance universel

S'ils font partie de l'équipement, ces boutons se trouvent dans la console de plafond.

Ce système peut remplacer jusqu'à trois émetteurs de commande à distance utilisés pour activer des dispositifs comme des appareils d'ouverture de garage, des systèmes de sécurité et des dispositifs domotiques. Ces instructions font référence à un dispositif d'ouverture de porte de garage mais peuvent être utilisées pour d'autres dispositifs.

Ne pas utiliser le système le système de télécommande universel avec un ouvre-porte de garage qui ne possède pas de fonction d'arrêt et d'inversion. Ceci inclut tout modèle d'ouvre-porte de garage construit avant le 1er avril 1982.

Lire ces instructions complètement avant de programmer le système de télécommande universelle. La présence d'un assistant peut être utile lors de la programmation.

Conserver l'émetteur portatif d'origine pour toute utilisation dans d'autres véhicules ainsi que pour toute programmation ultérieure. Effacer la programmation en cas de revente du véhicule. Voir « Effacement des boutons du système de télécommande universelle », plus loin dans cette section.

Pour programmer un dispositif d'ouverture de porte de garage, se stationner à l'extérieur dans l'alignement du récepteur du dispositif et face à lui. Éloigner toute personne et tout objet de la porte de garage.

S'assurer que l'émetteur portatif contient une pile neuve pour une transmission rapide et précise du signal à haute fréquence.

Programmation de la télécommande universelle

Pour tout renseignement concernant la programmation du système de télécommande universelle, appeler le 1-800-355-3515 ou visiter www.homelink.com.

La programmation comprend des actions sensibles au temps. En cas de dépassement de délai, la procédure doit être recommencée.

Pour programmer jusqu'à trois appareils :

1. Maintenir l'extrémité de l'émetteur portatif à environ 3 à 8 cm (1 à 3 pouces) des boutons du système de télécommande universelle, avec un œil sur le témoin. L'émetteur a été fourni par le fabricant du récepteur d'ouvre-porte de garage.
2. Simultanément, maintenir enfoncés à la fois le bouton de l'émetteur portatif et l'un des trois boutons du système de télécommande universelle. Ne relâcher aucun bouton avant que le témoin ne passe d'un clignotement lent à un clignotement rapide. Ensuite, relâcher les deux boutons.

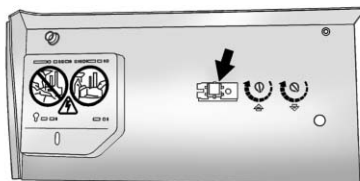
Pour certains dispositifs d'ouverture de porte de garage, l'étape 2 doit être remplacée par la procédure de la rubrique

« Signaux radio pour le Canada et certains dispositifs d'ouverture de porte », plus loin dans cette section.

3. Presser et maintenir le bouton du système de télécommande universelle qui vient d'être programmé pendant cinq secondes, tout en observant le témoin et l'activation de la porte de garage.
 - Si le témoin reste allumé en permanence ou si la porte de garage se déplace quand le bouton est pressé, la programmation est terminée. Il n'est pas nécessaire d'effectuer les étapes 4-6.
 - Si le témoin ne s'allume pas ou si la porte de garage ne se déplace pas, une seconde pression sur le bouton peut être nécessaire. Pour la seconde fois, presser et maintenir le bouton qui vient d'être programmé

pendant cinq secondes. Si le témoin reste allumé ou si la porte de garage se déplace, la programmation est terminée.

- Si le témoin clignote rapidement pendant deux secondes, puis reste allumé, sans que la porte de garage ne se déplace, poursuivre la programmation par les étapes 4-6.



Bouton Learn (apprentissage) ou Smart (mémoire)

4. Après avoir effectué les étapes 1 à 3, repérer les boutons Learn (apprentissage) ou Smart (mémoire) à l'intérieur du garage, sur le récepteur de

l'ouvre-porte de garage. Le nom et la teinte du bouton peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

5. Presser et relâcher le bouton Learn (apprentissage) ou Smart (mémoire). L'étape 6 doit être achevée dans les 30 secondes suivant la pression sur ce bouton.
6. À l'intérieur du véhicule, presser et maintenir le bouton du système de télécommande universel qui vient d'être programmé pendant deux secondes et puis le relâcher. Si la porte du garage ne se déplace pas ou si la lampe du récepteur de l'ouvre-porte de garage ne clignote pas, maintenir enfoncé le même bouton une seconde fois pendant deux secondes puis le relâcher. À nouveau, si la porte ne se déplace pas ou si sa lampe ne clignote pas, maintenir enfoncé le même bouton une troisième fois pendant deux secondes puis le relâcher.

Le système de télécommande universel doit maintenant activer la porte du garage.

Recommencer la programmation pour les deux boutons restants.

Signaux radio pour le Canada et certains dispositifs d'ouverture de porte

Pour des questions ou de l'aide à la programmation, appeler le numéro 1-800-355-3515 ou visiter le site www.homelink.com.

Les lois canadiennes sur la radiofréquence et certains dispositifs d'ouverture de porte des États-Unis exigent l'expiration du délai des signaux de l'émetteur ou leur arrêt après plusieurs secondes de transmission. Ce délai peut être insuffisant pour que le système de télécommande universelle capte le signal pendant la programmation.

Si la programmation n'a pas fonctionné, remplacer l'étape 2 de la procédure « Programmation de la télécommande universelle » par ceci :

Appuyer sur le bouton du système de télécommande universelle et le maintenir enfoncé tout en pressant et en relâchant le bouton de l'émetteur portatif toutes les deux secondes jusqu'à ce que le signal ait été accepté par le système de télécommande universelle. Le témoin du système de télécommande universelle clignote lentement au début puis plus rapidement. Exécuter l'étape 3 décrite dans la rubrique « Programmation du système de télécommande universelle » pour terminer la programmation.

Fonctionnement de système à distance universel

Utilisation du système de télécommande universel

Appuyer sur le bouton approprié du système de télécommande universelle et le maintenir enfoncé pendant au moins une demi-seconde. Le témoin s'allume pendant la transmission du signal.

Effacement des touches du système de télécommande universel

Effacer tous les boutons programmés en cas de revente du véhicule.

Pour effacer :

1. Maintenir les deux boutons extérieurs enfoncés jusqu'au clignotement du témoin. Ceci doit prendre environ 10 secondes.
2. Relâcher les deux touches.

Reprogrammation d'une seule touche du système de télécommande universel

Pour reprogrammer n'importe quel bouton du système :

1. Maintenir n'importe quel bouton enfoncé. Ne pas le relâcher.
2. Le témoin commence à clignoter au bout de 20 secondes. Tout en maintenant enfoncé le bouton du système d'accueil universel à distance, exécuter l'étape 1 de « Programmation du système de télécommande universel ».

Éclairage

Éclairage extérieur

Commandes de feux extérieurs	186
Rappel d'éclairage extérieur éteint	188
Commande de feux de route et feux de croisement	188
Clignotant de dépassement	188
Feux de circulation de jour (FCJ)	188
Système de phares automatiques	189
Feux de détresse	190
Signaux de changement de direction et de changement de voies	190

Éclairage intérieur

Commande d'éclairage de tableau de bord	191
Éclairage d'accueil	191
Plafonniers	191
Lampes de lecture	192

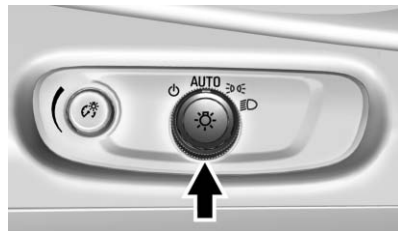
Fonctions d'éclairage

Éclairage d'entrée	192
Éclairage de sortie	193

Gestion de la charge de la batterie	193
Protection électrique de la batterie	194
Économiseur de batterie d'éclairage extérieur	194

Éclairage extérieur

Commandes de feux extérieurs



La commande d'éclairage extérieur se trouve sur le tableau de bord, à gauche de la colonne de direction.

 : Allume et éteint les feux.

AUTO (automatique) : Allumage et extinction automatique de l'éclairage extérieur en fonction de la luminosité extérieure.

 : Permet d'allumer les feux de stationnement et tous les feux, sauf les phares.

 : Allume les phares avec les feux de stationnement et l'éclairage du tableau de bord.

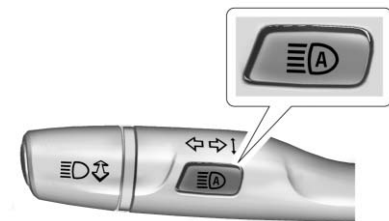
Système IntelliBeam^{MD}

Si équipé, ce système allume et éteint les feux de route en fonction des conditions de circulation alentours.

Ce système allume les feux de route quand il fait assez sombre et qu'aucun autre véhicule n'est présent.

Le témoin  s'allume sur le groupe d'instruments quand le système IntelliBeam est activé.

Mise en fonction et activation d'IntelliBeam



Pour activer le système IntelliBeam, appuyer sur  sur le levier de clignotant lorsque la commande de l'éclairage extérieur est placée sur

la position AUTO ou . Le témoin bleu de feu de route allumé apparaît sur le groupe d'instruments lorsque les feux de route sont allumés.

Conduire avec Intellibeam

Le système n'active les feux de route que si vous roulez à plus de 40 km/h (25 mi/h).

Un capteur près de la partie supérieure centrale du pare-brise contrôle automatiquement le système. Maintenir cette zone du pare-brise exempte de débris pour permettre au système de fonctionner au mieux.

Les feux de route restent allumés, sous le contrôle automatique, jusqu'à ce qu'une de ces situations se produise :

- Le système détecte les phares d'un véhicule qui approche.
- Le système détecte les feux arrière d'un véhicule qui vous précède.
- La luminosité extérieure est suffisante pour que les feux de route ne soient pas nécessaires.

- La vitesse du véhicule descend en-dessous de 20 km/h (12 mi/h).
- Le système IntelliBeam est désactivé par l'inverseur feux de route/croisement ou la fonction d'appel de phare. Si cela se produit, appuyer sur  sur le levier de clignotant lorsque la commande de l'éclairage extérieur est placée sur la position AUTO ou . Le témoin du groupe d'instruments s'allume pour indiquer que le système IntelliBeam est réactivé. Se reporter à *Commande de feux de route et feux de croisement* ⇨ 188 et *Clignotant de dépassement* ⇨ 188.

Les feux de route peuvent ne pas s'éteindre automatiquement si le système ne peut pas détecter les phares d'un autre véhicule dans l'un des cas suivants :

- Les phares de l'autre véhicule manquent, sont endommagés, masqués à la vue ou non détectés pour une autre raison.

- Les phares de l'autre véhicule sont couverts de saleté, de neige et/ou d'éclaboussures de la route.
- Les phares de l'autre véhicule ne peuvent pas être détectés à cause d'une épaisse fumée d'échappement, de la fumée, du brouillard, de la neige, des éclaboussures de la route, de l'humidité ou d'autres raisons atmosphériques.
- Le pare-brise de votre véhicule est sale, fendu ou quelque chose bouche la vue du capteur de luminosité.
- Le véhicule est chargé de telle façon que l'avant pointe vers le haut, impliquant que le capteur de luminosité vise trop haut et ne détecte pas les phares et les feux arrière.
- Vous conduisez sur route sinueuse ou escarpée.

Le système IntelliBeam peut devoir être désactivé dans l'une des conditions ci-dessus.

Rappel d'éclairage extérieur éteint

Un carillon retentit si la porte du conducteur est ouverte lorsque le contact est coupé et que les feux sont allumés.

Commande de feux de route et feux de croisement

 : Repousser puis relâcher le levier de clignotant pour allumer les feux de route. Pour repasser aux feux de croisement, pousser à nouveau le levier ou le tirer vers soi puis le relâcher.



Ce témoin s'allume au groupe d'instruments de bord lorsque les feux de route sont allumés.

Clignotant de dépassement

Pour utiliser à cet effet les feux de route, tirer le levier des clignotants vers vous, puis le relâcher.

Feux de circulation de jour (FCJ)

Les FCJ améliorent en plein jour la vision qu'ont les autres conducteurs de l'avant de votre véhicule. Des feux de circulation de jour totalement fonctionnels sont requis sur tous les véhicules d'abord vendus au Canada.

Le système FCJ entre en fonction lorsqu'il fait jour quand les conditions suivantes sont satisfaites :

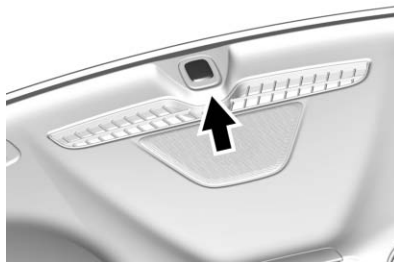
- Le contact est mis.
- La commande d'éclairage extérieur est sur AUTO (option).
- Le capteur de luminosité détermine qu'il fait jour.
- Le véhicule n'est pas en position de stationnement (P).

Lorsque le FCJ est activé, les feux arrière, les feux de gabarit, les lampes du tableau de bord et de l'habitacle ne s'allument pas.

Les FCJ s'éteignent lorsque les phares sont mis en position  ou  ou lorsque le contact est coupé.

Système de phares automatiques

Les phares s'allument automatiquement lorsque la commande des feux extérieurs est réglée sur AUTO et que la luminosité extérieure est suffisamment réduite.



Un capteur de luminosité se trouve sur le dessus du tableau de bord. Ne pas le couvrir, sans quoi les phares s'allumeront alors qu'ils sont superflus.

Le système peut également allumer les phares lorsque vous roulez dans un tunnel ou un garage étagé.

Lorsqu'il fait suffisamment clair à l'extérieur, les phares s'éteignent et les feux de circulation de jour (FCJ) s'allument.

Le système de phares automatiques est désactivé lorsque la commande des feux est mise en position  et lorsque le contact est coupé.

Éclairage allumé avec essuie-glaces

Si les essuie-glaces de pare-brise sont mis en marche le jour pendant que le moteur est en marche et que la commande d'éclairage extérieur est en position AUTO, les phares, les feux de stationnement et les autres feux extérieurs s'allument. La vitesse à laquelle l'éclairage s'allume varie en fonction de la vitesse des essuie-glaces. Lorsque les essuie-glaces sont arrêtés, l'éclairage extérieur s'éteint. Mettre la commande d'éclairage extérieur sur  ou  pour désactiver cette fonction.

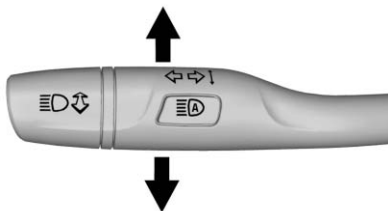
Feux de détresse



△ : Appuyer sur ce bouton pour mettre en marche les feux de détresse. Pour les arrêter, appuyer de nouveau sur le bouton.

Les feux de détresse sont activés automatiquement en cas de déploiement des sacs gonflables.

Signaux de changement de direction et de changement de voies



Pour signaler un virage, lever ou abaisser complètement le levier.

Une flèche située dans le groupe d'instruments clignote pour indiquer la direction du changement de direction ou de voie.

Lever ou abaisser le levier jusqu'à ce que la flèche commence à clignoter pour signaler un changement de voie. Maintenir le levier jusqu'à la fin du changement de voie. Si le levier est momentanément pressé et relâché, le clignotant se déclenche trois fois.

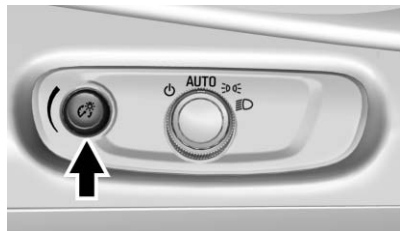
Le signal de changement de direction et de voie peut être désactivé manuellement en replaçant le levier à sa position d'origine.

Si, après avoir signalé un virage ou un changement de voie, les flèches clignotent rapidement ou ne s'allument pas, une ampoule de clignotant peut être grillée.

Remplacer toutes les ampoules grillées. Si l'ampoule n'est pas grillée, vérifier les fusibles. Se reporter à *Fusibles* ⇨ 357.

Éclairage intérieur

Commande d'éclairage de tableau de bord



La luminosité du groupe d'instruments, de l'affichage du système Infodivertissement et de ses commandes, des commandes du volant et de toutes les autres commandes éclairées, ainsi que des témoins de statut de fonctionnement, peut être réglée.

Le bouton de cette fonction se trouve sur le tableau de bord, à côté de la colonne de direction.

Enfoncer complètement le bouton jusqu'à ce qu'il ressorte, puis tourner dans le sens des aiguilles

d'une montre ou dans le sens inverse pour intensifier ou atténuer l'éclairage. Renfoncer le bouton lorsque l'opération est terminée.

Éclairage d'accueil

L'éclairage d'accueil s'allume lorsqu'une porte est ouverte, sauf si la fonction d'annulation de plafonnier est activée. Pour désactiver l'annulation de plafonnier, appuyer sur  OFF (arrêt) : le voyant indicateur du bouton s'éteint.

Plafonniers



Les commandes de plafonnier se trouvent dans la console suspendue.

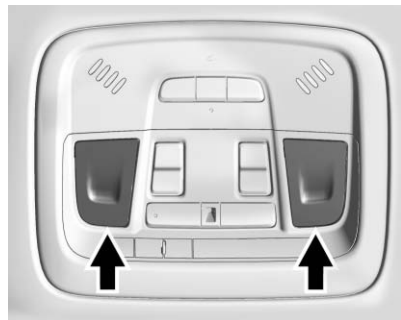
Appuyer sur les boutons :

 **MARCHE/ARRÊT** : Appuyer pour allumer manuellement les plafonniers.

 **OFF (arrêt)** : Appuyer pour éteindre le plafonnier lorsqu'une porte est ouverte. Un témoin lumineux du bouton s'allume lorsque l'annulation de plafonnier est activée. Appuyer sur  OFF à nouveau pour désactiver cette fonction : le témoin lumineux s'éteint. Les plafonniers s'allument lorsque les portes sont ouvertes.

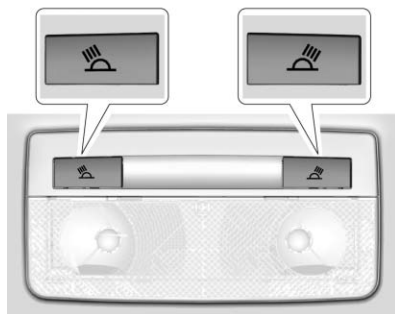
Lampes de lecture

Il peut exister des lampes de lecture à l'avant et à l'arrière.



Les lampes de lecture avant (option) se trouvent dans la console de plafond.

Appuyer sur les diffuseurs de lampe pour allumer ou éteindre les lampes de lecture.



Les lampes de lecture arrière (option) se trouvent dans la garniture de pavillon.

Appuyer sur le bouton situé à côté de chaque lampe de lecture pour allumer ou éteindre celle-ci.

Fonctions d'éclairage

Éclairage d'entrée

Certains feux extérieurs et la plupart de l'éclairage intérieur s'allument brièvement la nuit ou dans les zones peu éclairées en cas de pression sur le bouton  de l'émetteur de téléverrouillage (RKE). Se reporter à *Fonctionnement du système de télédéverrouillage* ⇨ 35. Après 30 secondes environ, les feux s'éteignent et les plafonniers ainsi que les autres lampes de l'habitacle s'éteignent progressivement. L'éclairage d'accès peut être désactivé manuellement en déplaçant l'allumage de la position OFF (hors fonction) ou en appuyant sur le bouton de l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) .

Cette fonction peut être modifiée. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ 167.

Éclairage de sortie

Certaines feux extérieurs et éclairages intérieurs s'allument la nuit ou dans les zones faiblement éclairées quand la porte du conducteur est ouverte après la coupure du contact. Le plafonnier s'allume après la coupure du contact (OFF). Les lampes extérieures et le plafonnier restent allumés durant une certaine durée, puis ils s'éteignent automatiquement.

Les feux s'éteignent immédiatement en mettant la commande des lampes extérieures hors fonction.

Cette fonction peut être modifiée. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ 167.

Gestion de la charge de la batterie

Le véhicule possède une fonction de gestion de l'alimentation électrique (EPM) qui estime la température de la batterie et son état de charge. La tension est

régulée pour le meilleur rendement et la meilleure durée de vie de la batterie.

Quand la batterie est peu chargée, la tension est légèrement augmentée pour la recharger rapidement. Quand la batterie est très chargée, la tension est légèrement diminuée pour éviter une surcharge. Si le véhicule est pourvu d'un affichage de la tension au centralisateur informatique de bord (CIB), on peut constater les différences de tension. Ceci est normal. En cas de problème, une alerte s'affiche.

Comme pour tous les véhicules, la batterie peut être déchargée au ralenti en cas de charge électrique très élevée car l'alternateur ne peut tourner assez vite au ralenti pour produire le courant nécessaire.

La charge est élevée en cas d'utilisation des éléments suivants : phares, feux de route, feux antibrouillard, dégivrage arrière, ventilateur de climatisation à grande vitesse, chauffage des sièges, ventilateurs de refroidissement du

moteur, feux de remorque, accessoires branchés aux prises de courant.

L'EPM évite les décharges excessives en équilibrant la production de l'alternateur et les besoins électriques du véhicule. Il peut augmenter le régime de ralenti pour générer plus de courant chaque fois que nécessaire. Il peut réduire temporairement la consommation de certains accessoires.

Normalement, ces actions sont progressives et imperceptibles, sauf en de rares cas. Un message peut alors s'afficher au CIB et il est recommandé de réduire la consommation électrique. Voir *Messages de tension de la batterie et de charge* ⇨ 156.

Protection électrique de la batterie

Le dispositif de protection contre la décharge de la batterie est conçu pour protéger la batterie du véhicule.

Si des lampes intérieures restent allumées alors que le contact est coupé, le dispositif de protection contre la décharge de la batterie éteint automatiquement ces lampes après un certain temps.

Économiseur de batterie d'éclairage extérieur

Les lampes extérieures s'éteignent au bout de 10 minutes après la coupure du contact, si les feux de stationnement ou les phares ont été laissés allumés manuellement. Cela évite la décharge de la batterie. Pour redémarrer la minuterie de 10 minutes, tourner la commande de lampes extérieures en position OFF (arrêt) puis la retourner en position de feux de stationnement ou phares.

Pour garder les lampes allumées plus de 10 minutes, le contact doit être en mode ACC/ACCESSORY (accessoires) ou ON/RUN (en fonction/marche).

Système infodivertissement

Introduction

Info-divertissement	195
Dispositif antivol	196
Aperçu	197
Page d'accueil (Radio avec écran tactile)	199
Fonctionnement	200

Radio

Autoradio AM-FM	203
Autoradio satellite	206
Réception radio	208
Antenne de lunette	209
Antenne multi-bande	209

Lecteurs audio

Éviter les lecteurs de média non fiables	210
Port USB	210

Phone (téléphone)

Bluetooth (Aperçu)	217
Bluetooth (Commandes Infodivertissement - radio sans écran tactile)	218

Bluetooth (Commandes Infodivertissement - radio avec écran tactile)	224
Apple CarPlay et Android Auto	228
Téléphone main libre	229

Marques déposées et contrats de licence

Marques de commerce et contrats de licence	232

Introduction

Info-divertissement

Les informations relatives à la radio de base figurent dans ce guide. Consulter le guide d'infodivertissement pour obtenir plus d'informations sur les autres systèmes d'infodivertissement disponibles.

Lire les pages suivantes pour se familiariser avec les fonctions.

Avertissement

Détourner vos yeux de la route pendant trop longtemps ou trop souvent lors de l'utilisation d'une des fonctions d'infodivertissement peut provoquer un accident. Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés ou tués. Ne pas prolonger votre attention sur les fonctions d'infodivertissement tout en conduisant. Limiter vos regards sur les affichages du véhicule et concentrer votre

(Suite)

Avertissement (Suite)

attention sur la conduite. Utiliser les commandes vocales autant que possible.

Le système infodivertissement possède des caractéristiques intégrées conçues pour aider à éviter d'être distrait en désactivant certaines fonctions tout en conduisant. Ces fonctions peuvent apparaître en grisé lorsqu'elles ne sont pas disponibles. Plusieurs fonctions d'infodivertissement sont également disponibles sur le groupe d'instruments et les commandes au volant.

Avant de conduire :

- Familiarisez-vous avec le fonctionnement, les boutons de la façade et les boutons d'écran.
- Régler le système audio en présélectionnant les stations favorites, paramétrant le son et réglant les haut-parleurs.

- Paramétrez vos numéros de téléphone à l'avance afin d'y accéder facilement par simple pression sur un bouton ou en utilisant une commande vocale simple, si la fonction de téléphone comprend Bluetooth.

Voir *Conduite défensive* ⇨ 246.

Pour diffuser le système infodivertissement avec le contact coupé, se reporter à *Prolongation d'alimentation des accessoires* ⇨ 263.

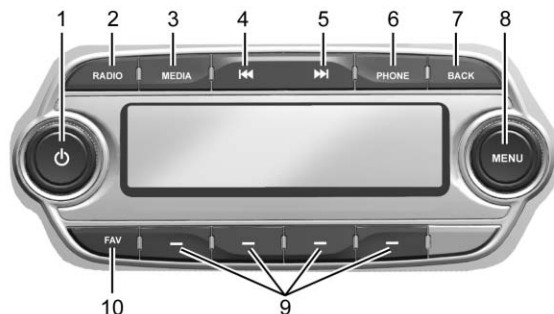
Dispositif antivol

Le système infodivertissement comporte un système de sécurité électronique pour le protéger contre le vol.

Le système infodivertissement fonctionne uniquement dans le véhicule où il a été initialement installé et ne peut pas être utilisé dans un autre véhicule.

Aperçu

Radio sans écran tactile



1.

- Maintenir enfoncé pour mettre le système en fonction/hors fonction.
- Appuyer pour mettre en sourdine le système.
- Faire tourner le bouton pour régler le volume.
- Faire tourner pour annuler la coupure du son lorsque le système audio est réduit au silence.

2. RADIO

- Appuyer pour sélectionner AM ou FM.

3. MEDIA

- Presser pour sélectionner une source audio différente.

4.

- Radio : appuyer et relâcher pour passer à l'émetteur précédent. Maintenir enfoncé pour une

recherche rapide de l'émetteur précédent le plus puissant.

- Musique USB/Bluetooth : presser et relâcher pour passer au fichier précédent. Maintenir enfoncé pour remonter rapidement dans le fichier.

5.

- Radio : appuyer pour passer à l'émetteur suivant. Maintenir enfoncé pour une recherche rapide de l'émetteur suivant le plus puissant.
- Musique USB/Bluetooth : presser et relâcher pour passer au fichier suivant. Maintenir enfoncé pour avancer rapidement dans le fichier.

6. PHONE

- Appuyer pour activer Bluetooth ou OnStar (option).

7. BACK

- Appuyer pour revenir à l'écran précédent.
- Appuyer pour annuler le contenu introduit.

8. MENU

- Appuyer pour ouvrir des menus et sélectionner des éléments de menu.
- Faire tourner pour mettre des éléments de menu en surbrillance ou pour paramétrer des valeurs dans un menu.
- Tourner pour sélectionner manuellement les stations.

9. Boutons de présélection 1-4

- Maintenir enfoncé pour mémoriser une station.
- Appuyer pour rejoindre une station favorite présélectionnée.

10. FAV

- Appuyer pour rejoindre une page favorite.

Radio avec écran tactile

1.

- Appuyer sur ce bouton pour aller à la page d'accueil. Se reporter à *Page d'accueil (Radio avec écran tactile)* ➔ 199.

2.

- Radio : appuyer et relâcher pour passer à l'émetteur ou au canal précédent. Maintenir enfoncé pour une recherche rapide de l'émetteur ou du canal précédent le plus puissant.
- Musique USB/Bluetooth/Photos : presser et relâcher pour passer à la piste précédente. Maintenir enfoncé pour remonter rapidement.

3.

- Appuyer pour mettre en marche.
- Maintenir enfoncé pour éteindre.

4.

- Appuyer pour mettre le système en sourdine.
- Tourner pour diminuer ou augmenter le volume.
- Radio : Appuyer et relâcher pour aller à la station ou au canal suivant. Maintenir enfoncé pour une recherche rapide de la station ou du canal suivant dont le signal est stable.
- Musique USB/Bluetooth/Photos : presser et relâcher pour passer à la piste suivante. Maintenir enfoncé pour avancer rapidement.

5.

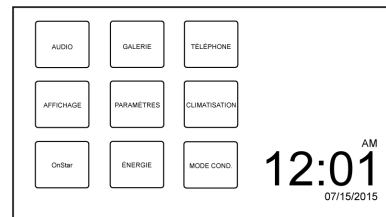
- Appuyer puis relâcher pour accéder à l'écran du téléphone, répondre à un appel entrant ou accéder à l'écran d'accueil de l'appareil.

Page d'accueil (Radio avec écran tactile)

Boutons de l'écran tactile

Selon l'équipement, les boutons de l'écran tactile s'affichent sur l'écran lorsqu'ils sont disponibles. Lorsqu'une fonction n'est pas disponible, le bouton peut être en grisé. Lorsqu'une fonction est sélectionnée, le bouton peut être en surbrillance.

Caractéristiques de la page d'accueil



Appuyer sur  pour aller à la page d'accueil.

Audio : Appuyer pour sélectionner AM, FM ou USB/iPod/Bluetooth Audio.

Galerie : Toucher pour afficher une image.

Téléphone : Toucher pour activer les fonctions du téléphone, selon l'équipement. Voir *Bluetooth (Aperçu)* ⇨ 217 ou *Bluetooth (Commandes Infodivertissement - radio avec écran tactile)* ⇨ 224 ou *Bluetooth (Commandes Infodivertissement - radio sans écran tactile)* ⇨ 218.

Projection : Toucher pour accéder aux appareils pris en charge lorsque connectés. Voir *Apple CarPlay et Android Auto* ⇨ 228.

Paramètres : Toucher pour accéder au menu de Personnalisation. Voir *Personnalisation du véhicule* ⇨ 167.

Climat : Selon l'équipement, toucher pour accéder au menu de Climat. Voir *Systèmes de commande de la climatisation* ⇨ 234 ou *Commande de climatisation automatique à deux zones* ⇨ 237.

OnStar : Selon l'équipement, toucher pour accéder au menu OnStar. Voir *Vue d'ensemble d'OnStar* ⇨ 459.

Énergie : Effleurer pour accéder au menu d'énergie (option).

Mode conduite : Effleurer pour accéder au menu Mode d'entraînement (option).

Fonctionnement

Commandes radio sans écran tactile

Le système infodivertissement est actionné au moyen de boutons-poussoirs, de boutons multifonctions et de menus affichés à l'écran.

Activation et désactivation du système

⏻ : Maintenir enfoncé pour mettre le système en fonction/hors fonction.

Commutation hors fonction automatique

Si le système infodivertissement a été mis en fonction après la coupure du contact, le système est mis hors fonction automatiquement après 10 minutes.

Commande de volume

⏮ : Faire tourner pour régler le volume ou pour annuler la sonorisation pendant que le système audio est réduit au silence.

PHONE (téléphone) : Appuyer pour activer OnStar. Se reporter à *Vue d'ensemble d'OnStar* ⇨ 459.

Appuyer pour réduire le système audio au silence. Appuyer à nouveau pour annuler la mise au silence.

Système de menus

Commandes

Le bouton MENU et le bouton BACK (retour) sont utilisés pour naviguer dans le système de menu.

Bouton MENU :

Faire tourner pour :

- Mettre en évidence une option de menu.
- Sélectionner une valeur.
- Sélectionne manuellement les émetteurs de radio.

Presser pour :

- Entrer dans le système de menus.
- Sélectionner ou activer l'option de menu mise en évidence.
- Confirmer un paramètre.
- Activer ou désactiver un paramètre d'un système.

BACK (retour)

Presser pour :

- Sortir d'un menu.
- Revenir à l'écran de menu précédent.
- Effacer le dernier caractère d'une série.

- Maintenir enfoncé pour supprimer la suite de caractères complète.

Sous-menus

Une barre du bord droit du menu indique la présence d'un sous-menu avec d'autres options.

Paramétrages de tonalité

Les paramètres de tonalité peuvent être enregistrés pour chaque bande radio et chaque source de lecteur audio.

Réglage des basses, des gammes moyennes, des aigus, de l'équilibre avant-arrière et de la balance

1. Appuyer sur MENU.
2. Faire tourner MENU vers Settings (réglages).
3. Appuyer sur MENU.
4. Faire tourner MENU vers les réglages de tonalité.
5. Appuyer sur MENU.
6. Faire tourner MENU vers la tonalité désirée.

7. Appuyer sur MENU pour sélectionner la tonalité désirée.
8. Faire tourner MENU pour régler la tonalité désirée.
9. Appuyer sur MENU pour sauvegarder le réglage.
10. Appuyer sur BACK (retour) pour retourner au menu des réglages de tonalité.

Réglage EQ (égalisateur)

1. Appuyer sur MENU.
2. Faire tourner MENU vers Settings (réglages).
3. Appuyer sur MENU.
4. Faire tourner MENU vers les réglages de tonalité.
5. Appuyer sur MENU.
6. Faire tourner MENU vers EQ.
7. Appuyer sur MENU.
8. Faire tourner MENU vers le réglage désiré puis appuyer sur MENU pour le sélectionner.
9. Continuer à appuyer sur BACK (retour) pour retourner au menu des réglages de tonalité.

Paramètres des systèmes**Pour configurer le nombre de pages de favoris**

Jusqu'à six pages favorites peuvent être enregistrées. Chaque page peut mémoriser jusqu'à quatre émetteurs de radio.

Pour configurer le nombre de pages de favoris disponibles :

1. Appuyer sur MENU.
2. Faire tourner MENU pour paramétrer le nombre des pages préférées.
3. Appuyer sur MENU.
4. Faire tourner MENU vers le nombre désiré de pages.
5. Appuyer sur MENU pour sélectionner le nombre désiré de pages.
6. Appuyer sur BACK (retour) pour quitter.

Commande de volume automatique

Cette fonction règle automatiquement le volume de la radio pour compenser les bruits routiers et aérodynamiques.

Le niveau de compensation de volume peut être sélectionné et la fonction peut être désactivée.

1. Appuyer sur MENU.
2. Faire tourner MENU vers Settings (réglages).
3. Appuyer sur MENU.
4. Faire tourner MENU vers la commande automatique de volume.
5. Appuyer sur MENU.
6. Sélectionner le paramétrage voulu.
7. Appuyer sur BACK (retour) pour quitter.

Commandes radio avec écran tactile

Le système infodivertissement utilise des touches et des menus affichés ainsi que des commandes au volant.

Activation et désactivation du système

☰ : Appuyer pour allumer la radio. Maintenir enfoncé pour éteindre la radio.

Commutation hors fonction automatique

Si le système infodivertissement a été mis en fonction après la coupure du contact, le système est mis hors fonction automatiquement après 10 minutes.

Commande de volume

☰ : Faire tourner pour augmenter ou diminuer.

☰ : Appuyer lorsque le système est actif pour activer ou désactiver le son du système.

Paramètres des systèmes

Volume automatique

Cette fonction règle automatiquement le volume de la radio pour compenser les bruits routiers et aérodynamiques.

Le niveau de compensation de volume peut être sélectionné et la fonction peut être désactivée.

1. Toucher MENU à partir d'un écran source.
2. Sélectionner Volume automatique.
3. Sélectionner le paramétrage voulu.
4. Toucher  pour retourner à l'écran source.

Paramètres de tonalité

Les paramètres de tonalité peuvent être enregistrés pour chaque bande radio et chaque source de lecteur audio.

Programmer les paramètres de tonalité

1. Toucher MENU.

2. Toucher Paramètres de tonalité.
3. Sélectionner des réglages de la tonalité programmés.

Personnaliser les paramètres de tonalité

1. Toucher MENU.
2. Toucher Paramètres de tonalité.
3. Toucher Personal..
 - BASSE, Médiales ou Aigus : Toucher – ou +.
 - Équilibrage avant et arrière et balance : régler les haut-parleurs avant/arrière ou gauche/droit en faisant glisser le point sur l'image du véhicule à l'écran.
4. Toucher  pour retourner à l'écran source.

Radio

Autoradio AM-FM

Utilisation de la radio sans écran tactile

Menu Source Audio

 : Presser et maintenir enfoncé pour faire tourner le système en position de marche et d'arrêt. Faire tourner pour augmenter ou diminuer le volume ou pour annuler la mise au silence lorsque le système audio est réduit au silence.

MENU : Faire tourner pour modifier l'émetteur radio.

RADIO : Appuyer pour sélectionner AM et FM.

 ou  : Appuyer pour rechercher l'émetteur précédent ou suivant.

Maintenir enfoncé pour rechercher rapidement un émetteur.

FAV : Appuyer pour ouvrir la liste des préférences et sélectionner une page préférée ou afficher l'information au sujet de l'émetteur radio et du programme actuel.

Boutons de présélection 1-4 :

Presser pour sélectionner des émetteurs présélectionnés.

Système de radiocommunication de données (RDS)

RDS est un service des émetteurs FM qui facilite la recherche des émetteurs de radio avec réception de qualité.

Les émetteurs RDS sont indiqués par le nom de service du programme avec la fréquence de diffusion.

Sélection d'une bande

Appuyer sur RADIO pour choisir AM ou FM. Le dernier émetteur écouté est à nouveau diffusé.

Sélection d'un appareil auxiliaire

Appuyer sur MEDIA pour sélectionner un appareil auxiliaire connecté.

Sélection d'une station**Syntonisation**

Si la station de radio est inconnue :

Appuyer sur  ou  pour rechercher automatiquement des stations de radio disponibles.

Maintenir enfoncé  ou  pour modifier les émetteurs radio désirés puis relâcher pour arrêter à l'émetteur suivant disponible.

Liste de favoris

Il existe deux manières de sélectionner une station dans la liste des favoris :

- Appuyer de manière répétitive sur FAV jusqu'à ce que la page FAV désirée soit affichée. Ensuite, appuyer sur le bouton de présélection de l'émetteur FAV désiré.
- Appuyer sur FAV. Faire tourner MENU jusqu'à la mise en évidence de l'émetteur FAV désiré. Ensuite, appuyer sur MENU pour sélectionner l'émetteur FAV désiré.

Liste des stations

1. En AM ou FM, faire tourner MENU pour sélectionner la liste des émetteurs puis appuyer pour sélectionner.
2. Faire tourner MENU pour se déplacer vers l'émetteur désiré à partir de la liste des émetteurs. Ensuite, appuyer pour écouter l'émetteur.

Liste des catégories

La plupart des émetteurs qui diffusent un code de type de programme RDS spécifient le type de programme. Certains émetteurs modifient le code de type de programme en fonction du contenu. Le système enregistre les émetteurs RDS triés par type de programme, dans la liste de catégories FM.

Pour rechercher un type de programme déterminé par émetteur :

1. Depuis le menu FM, faire tourner MENU pour sélectionner la liste de catégorie FM puis appuyer sur MENU.

2. Faire tourner MENU pour se déplacer vers l'émetteur désiré. Ensuite, appuyer sur MENU pour écouter le canal d'émission sélectionné.

Mise à jour de la liste des stations

En AM ou FM, appuyer sur MENU. Faire tourner MENU pour la liste des émetteurs mis à jour. Ensuite, appuyer sur MENU.

Pendant la mise à jour de la liste de diffusion AM ou FM, appuyer sur le bouton de présélection sous Cancel (annulation) ou BACK (retour) pour arrêter les mises à jour.

Mémorisation d'une station favorite

Les émetteurs de toutes les bandes peuvent être mémorisés dans n'importe quel ordre dans les pages de favoris.

Jusqu'à quatre stations peuvent être mémorisées sur chaque page de favoris.

Mémorisation des émetteurs

Appuyer sur FAV pour sélectionner la page voulue dans les favoris enregistrés.

Pour mémoriser l'émetteur dans une position de la liste, maintenir enfoncé le bouton de présélection correspondant 1–4 jusqu'au signal sonore.

Utilisation de la radio avec écran tactile

Menu Source Audio

 : Appuyer pour aller à la page d'accueil.

 : Appuyer pour mettre en marche le système, ou pour en activer ou désactiver la sourdine. Maintenir enfoncé pour éteindre le système.

Sélection d'une bande

1. Presser .
2. Toucher AUDIO.
3. Toucher Source.
4. Sélectionner AM, FM ou SXM, selon l'équipement.

Le dernier émetteur écouté se fait entendre à nouveau.

Sélection d'un appareil auxiliaire

Brancher l'appareil auxiliaire sur la borne d'entrée AUX. La lecture commence quand le système a fini la lecture de l'information sur l'appareil.

Si l'appareil auxiliaire est déjà connecté :

1. Presser .
2. Toucher AUDIO.
3. Toucher Source.
4. Sélectionner l'appareil.

Sélection d'une station

Syntonisation

Si la station de radio est inconnue :

Appuyer sur  ou  pour rechercher automatiquement des stations de radio disponibles.

Syntonisation directe

À partir du menu AM ou FM :

1. Toucher Synton..
2. Saisir le numéro de station.
3. Toucher Go (aller).

Favori

1. Toucher < ou > pour parcourir les pages de favoris.
2. Toucher la station pour la sélectionner.

Liste des émetteurs

1. Dans le menu AM ou FM, appuyer sur Menu.
2. Sélectionner Liste des stations.
3. Toucher ▲ ou ▼ pour parcourir la liste. Toucher la station pour la sélectionner.

Mettre à jour la liste de stations

- Dans le menu AM ou FM, toucher Menu, puis toucher Mettre à jour la liste de stations. La mise à jour s'effectue.

- Pendant la mise à jour de la liste de diffusion AM ou FM, toucher Annuler pour arrêter les mises à jour.

Menu

Toucher pour choisir parmi les menus disponibles pour la source actuelle.

Mémorisation d'une station favorite

Les émetteurs de toutes les bandes peuvent être mémorisés dans n'importe quel ordre dans les pages de favoris.

Jusqu'à 25 stations peuvent être enregistrées.

Mémorisation des émetteurs

Pour mémoriser la station dans une position de la liste, toucher le bouton 1-5 correspondant jusqu'au signal sonore.

1. Sélectionner la station voulue.
2. Toucher < ou > pour sélectionner la page voulue dans les favoris enregistrés.

3. Toucher et maintenir n'importe quel bouton de présélection enfoncé pour enregistrer la station de radio actuelle sur ce bouton dans la page des favoris sélectionnés.

Pour modifier un bouton de présélection, régler la nouvelle station de radio voulue, puis toucher et maintenir le bouton.

Autoradio satellite

Selon l'équipement, les véhicules dotés d'un récepteur radio satellite SiriusXM^{MD} et d'un abonnement radio satellite SiriusXM valide peuvent recevoir les programmes SiriusXM.

Service de radio par satellite SiriusXM

SiriusXM est un service de radiodiffusion par satellite couvrant les 48 États contigus des États-Unis et les 10 provinces du Canada. Les radios satellites SiriusXM proposent, avec un son de qualité numérique, un vaste éventail de programmes et musiques exempts de coupures

publicitaires, et ce, d'un océan à l'autre. Au cours de votre période d'essai ou lorsque vous vous y abonnez, vous bénéficierez d'un accès illimité à SiriusXM Radio Online lorsque vous n'êtes pas dans le véhicule. Des frais de service sont requis pour la réception des services SiriusXM. Si les services SiriusXM doivent être réactivés, la radio affichera « Aucun abonnement, veuillez renouveler » sur la station SXM1. Pour plus de renseignements, communiquez avec SiriusXM : www.siriusxm.com ou 1-888-601-6296 (É.-U.), ou www.siriusxm.ca ou 1-877-438-9677 (Canada).

Écouter la radio SiriusXM

1. Presser .
2. Toucher AUDIO.
3. Toucher Source.
4. Toucher SXM pour afficher le canal SiriusXM syntonisé le plus récent.

Sélection d'une catégorie

Dans le menu, toucher Catégories, puis la catégorie voulue, ou dans Catégories, toucher ▲ ou ▼ pour trouver le canal voulu. Sélectionner le canal en le touchant.

Sélection d'un canal

Appuyer sur ◀◀ ou ▶▶ pour rechercher le canal précédent ou suivant.

Utilisation des boutons de présélection

Jusqu'à cinq pages de favoris peuvent être enregistrées. Chaque page peut mémoriser jusqu'à cinq canaux.

Pour modifier un bouton de présélection, régler le nouveau canal voulu et maintenir le bouton.

Écoute des canaux présélectionnés

1. Toucher sur < ou > de manière répétée pour sélectionner la page de favoris souhaitée.

2. Toucher le bouton de présélection pour écouter le canal.

Utilisation du menu SiriusXM

Fonctionnement

1. Toucher MENU dans l'écran de radio SXM.
2. Toucher le menu pour sélectionner l'élément voulu ou pour afficher l'élément du menu détaillé.
3. Toucher  pour revenir au menu précédent.

Liste des canaux

1. Toucher Liste des canaux dans le menu SXM. La liste de canaux s'affiche.
2. Toucher ▲ ou ▼ pour chercher le canal voulu. Sélectionner le canal en le touchant.

Paramètres de tonalité

1. Toucher Paramètres de tonalité. Voir « Réglages de tonalité » sous *Fonctionnement* ⇨ 200.

2. Toucher .

Volume automatique

1. Toucher Volume automatique.
Voir « Volume automatique »
sous *Fonctionnement* ⇨ 200.
2. Toucher .

Catégories

1. Toucher Catégories.
2. Toucher ▲ ou ▼ pour chercher
la catégorie voulue.
Sélectionner la catégorie en la
touchant.

Filtrage de contenu explicite

À l'activation, une liste contenant
seulement les canaux filtrés
s'affiche. Une fois le filtre désactivé,
la programmation SXM régulière de
l'abonnement s'affiche.

1. Toucher le filtre de contenu
explicite SXM.
2. Sélectionner pour activer ou
désactiver.

Réception radio

Des interférences de fréquence et
des parasites lors de la réception
normale de la radio peuvent se
produire si des éléments tels que
des chargeurs de téléphones
cellulaires, des accessoires de
confort pour le véhicule et des
dispositifs électroniques externes
sont branchés à la prise électrique
pour accessoires. En cas
d'interférence ou de parasites,
débrancher le dispositif en cause de
la prise électrique pour accessoire.

FM

Les signaux FM n'ont qu'une portée
d'environ 16 à 65 km (10 à 40 mi).
Bien que la radio soit dotée de
circuits électroniques destinés à
réduire automatiquement les
interférences, des parasites peuvent
se produire, particulièrement aux
abords de grands bâtiments ou de
collines, entraînant une fluctuation
du son.

AM

La portée de la plupart des
émetteurs AM est supérieure à celle
des stations FM, particulièrement la
nuit. Cependant, cette portée plus
importante peut causer des
interférences entre les émetteurs.
Les tempêtes et les lignes
électriques peuvent aussi créer des
parasites néfastes à la réception de
la radio. Dans ce cas, tenter de
réduire le niveau des aigus.

Service de radio par satellite SiriusXM

S'il fait partie de l'équipement, le
service de radio par satellite
SiriusXM permet une réception
radio numérique. Les grands
édifices et les collines peuvent
interférer avec les signaux radio par
satellite, atténuant ainsi la réception
à certains moments. Par ailleurs, le
fait de voyager ou de se trouver
sous des feuillages épais, des
ponts, des garages ou des tunnels
peut entraîner une perte du signal
SiriusXM pendant une certaine
durée.

Utilisation de téléphone cellulaire

L'utilisation d'un téléphone mobile, par exemple pour passer ou recevoir des appels, pour le recharger, ou le simple fait de l'avoir allumé peut causer des interférences avec l'autoradio. Débrancher le téléphone ou l'éteindre si c'est le cas.

Antenne de lunette

L'antenne AM-FM est intégrée au désembueur de lunette arrière, situé dans la lunette arrière. S'assurer que la surface intérieure de la lunette arrière n'est pas égratignée et que les fils sur la vitre ne sont pas endommagés. Si la surface intérieure de la lunette arrière est endommagée, ceci pourrait nuire à la réception radio. Pour assurer une bonne réception radio, le connecteur d'antenne doit être correctement attaché au mât situé sur la vitre.

Lors de la fixation d'antenne pour téléphone cellulaire à la glace de votre véhicule, s'assurer de ne pas

endommager les résistances pour l'antenne AM-FM. Il y a suffisamment d'espace entre les résistances pour attacher l'antenne d'un téléphone cellulaire sans nuire à la réception radio.

Attention

Ne pas utiliser de lame de rasoir ou un autre objet tranchant pour nettoyer la face interne de la lunette arrière, sous peine d'endommager l'antenne et/ou le désembueur de lunette arrière. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. Ne pas nettoyer la face interne de la lunette arrière à l'aide d'un objet tranchant.

Attention

Ne pas appliquer de film métallisé de coloration sur les glaces après la vente. Ce film peut dégrader la réception des ondes radio. Les

(Suite)

Attention (Suite)

dégâts éventuels causés à l'antenne de lunette arrière par les films métallisés ne seront pas couverts par la garantie du véhicule.

Antenne multi-bande

L'antenne multibande est placée sur le toit du véhicule. L'antenne est utilisée pour OnStar, le système de service radio satellite SiriusXM et le GPS si le véhicule est équipé de ces systèmes. Il faut éviter d'obstruer l'antenne pour conserver la qualité de la réception.

Si le véhicule est équipé d'un toit ouvrant et qu'il est ouvert, cela peut également nuire à la réception.

Lecteurs audio

Éviter les lecteurs de média non fiables

En cas d'utilisation de lecteurs de support comme des CD, DVD, Disques Blu-ray^{MD}, cartes SD, dispositifs USB et autres appareils mobiles, porter une attention particulière à la source. Les appareils multimédias douteux peuvent contenir des fichiers perturbant le fonctionnement de la performance du système. Éviter toute utilisation si le contenu ou l'origine de l'appareil est douteux.

Port USB

Utilisation du port USB

Le système d'infodivertissement peut lire de la musique en branchant un appareil auxiliaire dans le port USB.

Support USB

Les ports USB se trouvent dans la console centrale et utilisent la norme USB 2.0.

Périphériques USB supportés

- Clés USB
- Les iPods/iPhones
- Disques durs portables USB

Certains iPods et clés USB sont incompatibles avec le l'orifice USB.

Pour un fonctionnement correct, s'assurer que l'iPod contient le microprogramme le plus récent de Apple^{MD}. Celui-ci peut être mis à jour en utilisant l'application iTunes^{MD} la plus récente. Consulter le site www.apple.com/itunes.

Pour vous aider à identifier votre iPod, allez sur le site www.apple.com/support.

Le port USB peut lire des fichiers .mp3, .wma, .ogg et .wav, en minuscules et en majuscules, enregistrés sur un dispositif de stockage USB.

Appareils Apple^{MD} pris en charge

Pour connaître les appareils pris en charge aux États-Unis, visiter le site www.my.chevrolet.com/learned.

Pour prendre connaissance des appareils pris en charge au Canada, consulter le site www.chevroletowner.ca.

Pour prendre connaissance des appareils pris en charge au Mexique, consulter le concessionnaire.

Structure de fichiers et de dossiers USB supportée

Le système d'infodivertissement prend en charge :

- FAT16.
- FAT32.
- exFAT.

Connexion d'un périphérique de stockage USB ou d'un iPod/iPhone

Pour connecter un dispositif de stockage USB, brancher l'appareil sur le port USB.

Pour connecter un iPod/iPhone, brancher une extrémité du câble de l'appareil sur l'iPod/iPhone et l'autre extrémité sur le port USB.

L'iPod/iPhone se charge lorsqu'il est connecté au véhicule si celui-ci est sur ACC/ACCESSORY (accessoires) ou ON/RUN (en fonction/marche). Se reporter à *Positions du commutateur d'allumage* ⇨ 257. Lorsque le contact est coupé, l'iPod/iPhone est automatiquement désactivé et ne se charge pas, afin de ne pas décharger la batterie du véhicule.

Pour plus d'informations sur l'utilisation de l'USB, voir « Informations sur le système audio » ci-dessous.

Information du système audio

Le système infodivertissement peut lire les fichiers de musique contenus dans un dispositif de stockage USB ou des produits iPod/iPhone.

Utilisation des fichiers MP3/WMA/OGG/WAV

- Les fichiers de musique avec des extensions de nom de fichier .mp3, .wma, .ogg, et .wav peuvent être lus.

- Fichiers MP3 pouvant être lus : Débit binaire : 8 kbps à 320 kbps. Fréquence d'échantillonnage : 48 kHz, 44,1 kHz, 32 kHz, 24 kHz, 22,05 kHz et 16 kHz.
- Les fichiers dont le débit binaire est supérieur à 128 kbps offrent une meilleure qualité sonore.
- L'information d'étiquette ID3 des fichiers MP3, comme le nom d'album et l'artiste, peut être lue.
- Pour afficher un titre d'album, un titre de piste et de l'information sur l'artiste, le fichier doit être compatible avec les formats V1 et V2 d'étiquette ID3.

Utilisation de dispositifs de stockage USB et d'iPod/iPhone

- Utiliser une clé USB ou un dispositif de stockage du type à mémoire flash. Ne pas brancher à l'aide d'un adaptateur USB.
- Ne pas brancher et rebrancher le dispositif USB de manière répétée en peu de temps, car cela peut provoquer de

l'électricité statique et des problèmes d'utilisation du dispositif.

- Utiliser un dispositif USB avec une borne de connexion métallique.
- Les dispositifs de stockage USB du type i-Stick peuvent ne pas fonctionner correctement à cause des vibrations du véhicule.
- Ne pas toucher la borne de connexion USB.
- Seuls les dispositifs de stockage USB au format des systèmes de fichiers FAT16/32 ou exFAT sont reconnus. Les systèmes de fichiers NTFS et les autres ne sont pas reconnus.
- Le temps nécessaire au traitement des fichiers dépend du type et de la capacité du dispositif de stockage USB, ainsi que du type des fichiers stockés.
- Certains fichiers de dispositif de stockage USB peuvent ne pas être compatibles.

• Jusqu'à deux dispositifs USB et un iPod peuvent être lus via un concentrateur USB. Tous les appareils ne sont pas forcément compatibles. Cela dépend des capacités du concentrateur USB. Si l'alimentation est insuffisante, le fonctionnement peut ne pas être normal. • Ne pas débrancher le dispositif de stockage USB pendant qu'il est lu. Cela peut endommager le produit ou nuire au rendement du dispositif USB. • Débrancher le dispositif de stockage USB quand le contact est coupé. Si le contact est mis pendant que le dispositif USB est branché, ce dispositif peut être endommagé ou ne pas fonctionner normalement. • Les dispositifs de stockage USB peuvent uniquement être connectés pour lire de la musique, afficher des fichiers de photos ou pour une mise à niveau.	• Ne pas utiliser la borne USB pour charger des équipements accessoires USB. La chaleur produite peut provoquer des problèmes de rendement ou des dégâts. • Les fichiers de musique auxquels la gestion des droits numériques (Digital Right Management/DRM) s'applique ne peuvent pas être lus. • La capacité des dispositifs de stockage USB est limitée à 5 000 fichiers, comme de la musique, des photos, des vidéos, avec 15 niveaux de structure de dossiers. L'utilisation normale ne peut pas être garantie pour les dispositifs de stockage dépassant cette limite. L'iPod/iPhone peut lire tous les fichiers de musique compatibles. Les listes des fichiers de musique n'afficheront pas plus de 5 000 fichiers à l'écran. Ces fichiers sont triés par ordre alphabétique.	• Certains modèles de produit iPod/iPhone peuvent ne pas prendre en charge la connectivité ou la fonctionnalité de ce produit. • Ne brancher l'iPod/iPhone qu'avec des câbles de connexion compatibles avec les produits iPod/iPhone. Les autres câbles de connexion ne peuvent pas être utilisés. • L'iPod/iPhone peut subir des dommages s'il est connecté au véhicule alors que le contact est mis. Le déconnecter s'il n'est pas utilisé. • Quand l'iPod/iPhone est branché sur le port USB au moyen du câble iPod/iPhone, la musique Bluetooth n'est pas prise en charge. • Les fonctions de lecture iPod/iPhone et l'information affichée peuvent être différents lors de la lecture sur le système infodivertissement.

	Étape 1	Étape 2
Listes de lecture	Listes de lecture	Chansons
Artistes	Albums/ Toutes les chansons	Chansons
Albums	Albums	Chansons
Chansons	Chansons	
Genres	Albums/ Toutes les chansons	Chansons
Compositeurs	Albums/ Toutes les chansons	Chansons
Livres audio	Chansons	

- Se reporter au tableau pour les éléments de classification concernant la fonction de recherche fournie par l'iPod/ iPhone.

Lecteur USB

Lecture de la musique d'un dispositif USB

- Connecter le dispositif USB au port USB.
- La lecture commence automatiquement quand le système a fini de lire le dispositif USB.
- Si un dispositif USB non lisible est branché, un message d'erreur s'affiche et le système passe à la fonction audio précédente.



Si le dispositif USB est déjà branché :

- Presser .
- Toucher AUDIO.
- Toucher Source.
- Toucher USB.

Pour arrêter le dispositif USB et sélectionner une autre source de médias, toucher Source, puis sélectionner une autre source.

Pour retirer le dispositif USB, sélectionner une autre fonction, puis retirer le dispositif USB.

Pause

- Toucher  pour mettre en pause.
- Toucher  pour reprendre.

Passer aux fichiers suivants/ précédents

- Toucher  pour passer au fichier suivant.
- Toucher  avant cinq secondes du temps de lecture pour lire le fichier précédent.

Retour au début du fichier en cours

Toucher  après cinq secondes de temps de lecture.

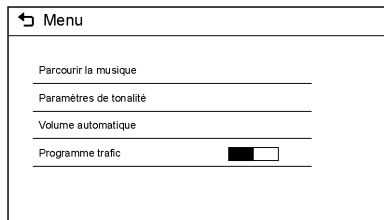
Exploration vers l'avant ou vers l'arrière

Toucher et maintenir  ou  pendant la lecture pour reculer ou avancer rapidement. Relâcher le bouton pour reprendre la lecture à une vitesse normale.

Lecture aléatoire des fichiers

Toucher  pendant la lecture.

- ON : lecture aléatoire de tous les fichiers.
- OFF : retour à la lecture normale.

Utilisation du menu de musique USB

- Toucher Menu pendant la lecture.
- Toucher le menu souhaité.
- Les extensions compatibles sont asx, m3u, .pls, .wpl, b4s, et .xspf.

Parcourir la musique

1. Toucher Parcourir la musique.
2. Toucher la musique souhaitée.

Paramètres de tonalité

Toucher Paramètres de tonalité. Le menu des paramètres de tonalité s'affiche. Pour arrêter l'appareil et choisir une autre source multimédia, aller à « Commande de radio »

dans *Fonctionnement* ⇨ 200, puis à « Paramètres de tonalité », toucher Source et choisir l'autre source.

Volume automatique

Toucher Volume automatique. Le menu de Volume auto s'affiche. Voir « Volume auto » sous « Commandes de radio » dans *Fonctionnement* ⇨ 200

Programme trafic (en option)

Appuyer sur le bouton Activé ou Désactivé.

Protocole de transfert de données (MTP)

- Connecter un appareil MTP pris en charge.
- La lecture commence automatiquement quand le système a fini de lire l'appareil MTP.
- Si un appareil MTP non lisible est branché, un message d'erreur s'affiche et le système passe à la fonction audio précédente.

Lecteur iPod/iPhone

Cette fonction se limite aux modèles compatibles avec la connexion iPod/iPhone.

Lecture de fichiers de musique

- Connecter l'iPod/iPhone au port USB.
- La lecture commence à partir du dernier point de lecture quand le système a fini de lire le dispositif USB.
- Si un dispositif USB non lisible est branché, un message d'erreur s'affiche et le système passe à la fonction audio précédente.

Si l'iPod/iPhone est déjà branché :

1. Presser .
2. Toucher AUDIO.
3. Toucher Source.
4. Toucher iPod.

Pour arrêter l'appareil et sélectionner une autre source de médias, toucher Source, puis sélectionner l'autre source.

Pour retirer l'appareil, sélectionner une autre fonction, puis retirer l'appareil.

Pause

- Toucher **II** pour mettre en pause.
- Toucher **►** pour reprendre.

Passer à la chanson suivante/précédente

- Toucher **►►** pour passer à la chanson suivante.
- Toucher **◄◄** avant deux secondes du temps de lecture pour lire le fichier précédent.

Retour au début du fichier en cours

Toucher **◄◄** après deux secondes du temps de lecture.

Exploration vers l'avant ou vers l'arrière

Toucher et maintenir **◄◄** ou **►►** pendant la lecture pour reculer ou avancer rapidement. Relâcher le bouton pour reprendre la lecture à une vitesse normale.

Lecture aléatoire des fichiers

Toucher **↻** pendant la lecture.

- ON (activé) : lecture aléatoire de tous les fichiers.
- OFF (hors fonction) : retour à la lecture normale.

Utilisation du menu iPod

- Toucher Menu pendant la lecture.
- Toucher le mode de lecture adéquat.

Parcourir la musique

1. Toucher Parcourir la musique.
2. Toucher la musique souhaitée.

Paramètres de tonalité

Toucher Paramètres de tonalité. Le menu de Paramètres de tonalité s'affiche. Voir « Paramètres de tonalité » sous « Commandes de radio » dans *Fonctionnement* ⇨ 200

Volume automatique

Toucher Volume automatique. Le menu de Volume auto s'affiche. Voir « Volume auto » sous « Commandes de radio » dans *Fonctionnement* ⇨ 200.

Information du système de photos

Le système infodivertissement permet de visionner des fichiers d'images enregistrés sur un périphérique de stockage USB et sur les périphériques prenant en charge le protocole de transfert multimédia (MTP).

- Extensions de fichier prises en charge : .jpg, .bmp, .png, .gif.
- Les fichiers .gif animés ne sont pas pris en charge.

- Certains fichiers peuvent ne pas fonctionner à cause d'un format d'enregistrement différent ou de l'état du fichier.

Affichage des photos

1. Connecter le dispositif USB au port USB.
2. Toucher l'écran pour ouvrir le plein écran. Toucher à nouveau sur l'écran pour revenir à l'écran précédent.

Si le dispositif USB est déjà branché :

1. Presser .
2. Toucher GALERIE.

Certaines fonctions sont désactivées quand le véhicule est en mouvement.

Affichage d'un diaporama

1. Toucher  sur l'écran des photos.
2. Toucher l'écran pour annuler le diaporama pendant sa présentation.

Affichage de la photo précédente ou suivante

Toucher < ou > sur l'écran des photos.

Rotation d'une photo

Toucher  sur l'écran des photos.

Agrandissement d'une photo

Toucher  sur l'écran des photos.

Utilisation du menu de photos USB

1. Toucher MENU sur l'écran des photos.
2. Toucher le menu approprié.
 - Durée d'affichage en diaporama : Permet de sélectionner l'intervalle d'affichage du diaporama.
 - Horloge. Température. Affichage : Permet de sélectionner Activé ou Désactivé pour afficher l'horloge et la température en plein écran.

- Paramètres d'affichage : Permet de régler la luminosité et le contraste.

3. Toucher  pour sortir.

Phone (téléphone)

Bluetooth (Aperçu)

Si le véhicule est équipé de l'équipement Bluetooth^{MD}, le système peut interagir avec de nombreux téléphones, PDA ou autres appareils Bluetooth pour :

- Placer et recevoir des appels mains-libres.
- Transmettre des données en mode mains-libres.
- Lecture de fichiers de transmission en continu.
- Placer des appels sortants par reconnaissance vocale.

L'appareil doit d'abord être jumelé. Voir « Jumelage » dans la section *Bluetooth (Aperçu)* ⇨ 217 ou *Bluetooth (Commandes Infodivertissement - radio avec écran tactile)* ⇨ 224 ou *Bluetooth (Commandes Infodivertissement - radio sans écran tactile)* ⇨ 218.

Afin de minimiser la distraction du conducteur, avant la conduite et en stationnement :

- Se familiariser avec les fonctions du téléphone portable. Organiser clairement l'annuaire téléphonique et les listes de contacts. Supprimer les doublons ou les entrées rarement utilisées. Si possible, programmer les appels rapides et les autres raccourcis.
- Étudier les commandes et le fonctionnement du système infodivertissement.
- Coupler le(s) téléphone(s) portable(s) au véhicule. Le système peut ne pas fonctionner avec tous les téléphones portables. Se reporter à « Jumelage » dans *Bluetooth (Aperçu)* ⇨ 217 ou *Bluetooth (Commandes Infodivertissement - radio avec écran tactile)* ⇨ 224 ou *Bluetooth (Commandes Infodivertissement - radio sans écran tactile)* ⇨ 218.
- Voir « Supprimer un dispositif Bluetooth » dans *Bluetooth (Aperçu)* ⇨ 217 ou *Bluetooth (Commandes Infodivertissement - radio avec écran tactile)* ⇨ 224

ou *Bluetooth (Commandes Infodivertissement - radio sans écran tactile)* ⇨ 218.



Avertissement

Lors de l'utilisation d'un téléphone portable, regarder trop longtemps ou trop souvent l'écran du téléphone ou du système infodivertissement peut constituer une distraction. Quitter la route des yeux trop longtemps ou trop souvent peut provoquer un accident entraînant des blessures ou la mort. Concentrez votre attention sur la conduite.

Les véhicules dotés d'un système Bluetooth peuvent utiliser un téléphone cellulaire à fonction Bluetooth et profil mains libres pour passer et recevoir des appels téléphoniques. Le système Infodivertissement est utilisé pour contrôler le système. Le système peut être utilisé dans les modes ACC/ACCESSORY (accessoires) ou ON/RUN (marche).

Se reporter à *Prolongation*

d'alimentation des accessoires

⇨ 263. Toutes les fonctions ne sont pas prises en charge par tous les téléphones, et tous les téléphones ne fonctionnent pas avec le système Bluetooth. Consulter le site gm.com/bluetooth pour de plus amples informations sur les téléphones compatibles aux États-Unis et au Canada uniquement.

La plage du système Bluetooth peut atteindre 9,1 m (30 pi).

Dans certains endroits, des restrictions d'utilisation de la technologie Bluetooth sans fil peuvent exister.

En raison de la grande variété des appareils Bluetooth et des versions de leurs micrologiciels, l'appareil peut réagir différemment pendant la liaison Bluetooth.

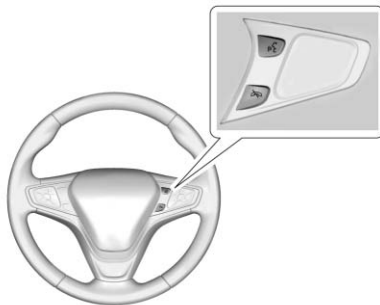
Lors d'un d'appel téléphonique en cours, une image du contact actuel de la liste des contacts du téléphone peut s'afficher. Tous les téléphones ne sont pas compatibles avec cette fonction.

Se reporter au manuel d'utilisation du fabricant du téléphone cellulaire pour les questions concernant la fonctionnalité Bluetooth du téléphone.

Commandes Bluetooth

Si le véhicule est équipé du système Bluetooth, utiliser les boutons du système Infodivertissement et du volant pour faire fonctionner le système.

Commandes de volant de direction



☎ : Appuyer pour interagir avec le système Bluetooth ou OnStar, selon l'équipement. Voir *Bluetooth (Aperçu)* ⇨ 217 ou *Bluetooth (Commandes Infodivertissement - radio avec écran tactile)* ⇨ 224 ou *Bluetooth (Commandes Infodivertissement - radio sans écran tactile)* ⇨ 218 ou *Vue d'ensemble d'OnStar* ⇨ 459.

🔊 : Appuyer pour réduire au silence les haut-parleurs du véhicule uniquement. Réappuyer pour retrouver le son. Appuyer pour rejeter un appel entrant ou pour terminer un appel en cours.

Bluetooth (Commandes Infodivertissement - radio sans écran tactile)

Pour utiliser les commandes infodivertissement afin d'accéder au menu du système, voir *Aperçu* ⇨ 197.

Jumelage

Un téléphone cellulaire Bluetooth doit être jumelé au système Bluetooth puis connecté au véhicule avant de pouvoir être utilisé. Se reporter au guide d'utilisation du fabricant de votre téléphone cellulaire pour les fonctions Bluetooth avant de jumeler le téléphone. Si un téléphone Bluetooth n'est pas connecté, les appels peuvent être passés via le système Appel mains libres OnStar, si le véhicule en est équipé. Se reporter à *Vue d'ensemble d'OnStar* ➔ 459.

Informations de jumelage

- Un téléphone Bluetooth compatible MP3 ne peut être jumelé au véhicule simultanément en tant que téléphone et lecteur MP3.
- Jusqu'à cinq téléphones cellulaires peuvent être jumelés au système Bluetooth.
- Le processus de jumelage est interrompu lorsque le véhicule se déplace.

- Le jumelage n'est nécessaire qu'une seule fois, sauf si l'information de jumelage du téléphone cellulaire change ou si le téléphone cellulaire est effacé du système.
- Un seul téléphone jumelé peut être connecté à la fois au système Bluetooth.
- Si plusieurs téléphones cellulaires sont jumelés à portée du système, le système connecte le premier téléphone cellulaire jumelé disponible dans l'ordre de jumelage.

Lorsque l'appareil Bluetooth est correctement jumelé au système infodivertissement, le répertoire téléphonique se télécharge automatiquement. Cela dépend du type de téléphone jumelé. Si le téléchargement ne se produit pas, utiliser la fonction de téléchargement du téléphone.

Jumeler un téléphone - Avec jumelage simple sécurisé (SSP) et sans appareil jumelé

Quand aucun appareil n'est jumelé au système infodivertissement et que le jumelage simple sécurisé (SSP) est pris en charge :

1. Appuyer sur PHONE ou appuyer sur  au volant sans OnStar.
2. Appuyer sur Pair (jumeler) pour rechercher les appareils Bluetooth.
3. Quand le jumelage de l'appareil Bluetooth et du système infodivertissement est réussi, l'écran du téléphone s'affiche sur le système infodivertissement.

Jumeler un téléphone - Avec jumelage simple sécurisé (SSP) et appareil jumelé

Quand un appareil jumelé se trouve sur le système infodivertissement et que le SSP est pris en charge :

1. Appuyer sur PHONE ou appuyer sur  au volant sans OnStar.
2. Appuyer sur MENU. Ensuite, sélectionner les appareils Bluetooth.
3. Faire tourner MENU jusqu'à l'appareil à jumeler.
4. Appuyer sur MENU pour sélectionner l'appareil à jumeler.
5. Lorsque l'appareil Bluetooth et le système Infodivertissement sont jumelés avec succès, l'écran de téléphone s'affiche sur le système Infodivertissement. Si aucun appareil désiré n'est disponible, passer à l'étape 6.

6. Appuyer sur Add (ajouter) pour rechercher l'appareil désiré.

- Le téléphone connecté est mis en évidence par le symbole .
-  /  indique que le mode mains-libres et les fonctions de musique du téléphone sont activés.
-  indique que seule la fonction mains-libres est activée.
-  indique que seule la musique Bluetooth est activée.

Jumeler un téléphone - Sans jumelage simple sécurisé (SSP) ni appareil jumelé

Quand aucun appareil n'est jumelé au système infodivertissement et que le SSP n'est pas pris en charge :

1. Appuyer sur PHONE ou appuyer sur  au volant sans OnStar.
2. Appuyer sur Pair (jumeler) pour rechercher les appareils Bluetooth.

3. Introduire le code PIN (numéro d'identification personnelle) (par défaut : 1234) dans l'appareil Bluetooth. Quand le jumelage de l'appareil Bluetooth et du système infodivertissement est réussi, l'écran du TÉLÉPHONE s'affiche sur le système infodivertissement.

Quand la connexion échoue, un message de défaillance s'affiche sur le système infodivertissement.

Si un appareil Bluetooth a été précédemment connecté, le système infodivertissement exécute la connexion automatique. Toutefois, si le paramètre Bluetooth est désactivé sur l'appareil Bluetooth, un message de défaillance s'affiche sur le système infodivertissement.

Jumeler un téléphone - Sans jumelage simple sécurisé (SSP) ni appareil jumelé

Quand un appareil jumelé se trouve sur le système infodivertissement et que le SSP n'est pas pris en charge :

1. Appuyer sur PHONE ou appuyer sur  au volant sans OnStar.
2. Appuyer sur MENU. Ensuite, sélectionner les appareils Bluetooth.
3. Faire tourner MENU jusqu'à l'appareil à jumeler.
4. Appuyer sur MENU pour sélectionner l'appareil à jumeler.
5. Introduire le code PIN (numéro d'identification personnelle) (par défaut : 1234) dans l'appareil Bluetooth. Quand le jumelage de l'appareil Bluetooth et du système Infodivertissement est réussi,  /  s'affiche sur le

système Infodivertissement. Si aucun appareil désiré n'est disponible, passer à l'étape 6.

6. Appuyer sur Add (ajouter) pour rechercher l'appareil désiré.
- Le téléphone connecté est mis en évidence par le symbole .
 -  /  indique que le mode mains-libres et les fonctions de musique du téléphone sont activés.
 -  indique que seule la fonction mains-libres est activée.
 -  indique que seule la musique Bluetooth est activée.

Contrôle de la connexion Bluetooth

1. Appuyer sur PHONE (téléphone).
2. Faire tourner MENU pour mettre en évidence les appareils Bluetooth.
3. Appuyer sur MENU pour sélectionner les appareils Bluetooth.

4. L'appareil jumelé apparaît.

Déconnexion d'un appareil Bluetooth

1. Appuyer sur PHONE (téléphone).
2. Faire tourner MENU pour mettre en évidence les appareils Bluetooth.
3. Appuyer sur MENU pour sélectionner les appareils Bluetooth.
4. Faire tourner MENU pour mettre en évidence l'appareil Bluetooth désiré.
5. Appuyer sur Disconnect (déconnecter).

Suppression d'un périphérique Bluetooth

1. Appuyer sur PHONE (téléphone).
2. Faire tourner MENU pour mettre en évidence les appareils Bluetooth.
3. Appuyer sur MENU pour sélectionner les appareils Bluetooth.

4. Faire tourner MENU pour mettre en évidence l'appareil Bluetooth désiré.
5. Appuyer sur Delete (effacer).

Musique Bluetooth

Avant de lire de la musique Bluetooth, lire l'information suivante.

- Un téléphone cellulaire ou un appareil Bluetooth prenant en charge des versions de profil de distribution audio avancée (A2DP) supérieures à 1,2 doit être enregistré et connecté au produit.
- À partir du téléphone cellulaire ou de l'appareil Bluetooth, trouver le type d'appareil Bluetooth pour paramétrer/ connecter l'élément comme des écouteurs stéréo.
-  s'affiche à l'écran si la connexion des écouteurs stéréo est réussie.
- Le son lu par l'appareil Bluetooth est fourni à travers le système infodivertissement.

- La musique Bluetooth peut uniquement être lue quand un appareil Bluetooth a été connecté. Pour lire la musique Bluetooth, connecter le téléphone Bluetooth au système infodivertissement.
- Si l'appareil Bluetooth est débranché pendant la lecture de la musique du téléphone, la musique est interrompue. La fonction de transmission audio en continu peut ne pas être prise en charge par certains téléphones Bluetooth. Le mode mains-libres Bluetooth et la fonction de musique du téléphone ne peuvent pas être utilisés simultanément. Par exemple, si vous passez en mode mains-libres Bluetooth pendant la lecture de musique du téléphone, la musique est interrompue. La lecture de musique à partir de la voiture n'est pas possible si aucun fichier de musique n'est mémorisé dans le téléphone cellulaire.

- Pour que la musique Bluetooth soit lue, la musique doit être lue au moins une fois à partir du mode de lecteur de musique du téléphone cellulaire ou de l'appareil Bluetooth après la connexion comme écouteurs stéréo. Après au moins une lecture, le lecteur de musique joue automatiquement en entrant en mode de lecture et il s'arrête automatiquement quand le mode de lecteur de musique prend fin. Si le téléphone cellulaire ou l'appareil Bluetooth ne se trouve pas en mode d'écran d'attente, certains appareils peuvent ne pas jouer automatiquement en mode de lecture de musique Bluetooth.

Lecture de musique Bluetooth

Appuyer de manière répétitive sur Media jusqu'à la sélection de Bluetooth Audio.

Pause

Faire tourner MENU pour mettre en évidence **II**. Ensuite, appuyer sur MENU pour l'interruption.

Faire tourner MENU pour mettre en évidence ►. Ensuite, appuyer sur MENU pour reprendre.

Lire la chanson suivante

Faire tourner MENU pour mettre en évidence ►►. Ensuite, appuyer sur MENU pour l'interruption.

Lire la chanson précédente

Faire tourner MENU pour mettre en évidence ◀◀. Ensuite, appuyer sur MENU pendant deux secondes de temps de lecture pour lire la chanson précédente.

Revenir au début de la chanson en cours

Faire tourner MENU pour mettre en évidence ◀◀. Ensuite, appuyer sur MENU après deux secondes de durée de lecture.

Recherche

Faire tourner MENU pour mettre en évidence ◀◀ ou ►►. Ensuite, maintenir enfoncé MENU pour rebobiner ou avancer rapidement.

Lire la musique en mode aléatoire

Faire tourner MENU pour mettre en évidence ✂. Ensuite, appuyer sur MENU pendant la lecture. Appuyer à nouveau sur MENU pour retourner à la lecture normale.

Cette fonction peut ne pas être prise en charge, selon le téléphone cellulaire.

Ne pas changer de piste trop rapidement en lisant de la musique Bluetooth.

Problèmes pouvant se présenter en lisant de la musique Bluetooth :

- Du temps s'écoule pour le transfert des données entre le téléphone cellulaire et le système Infodivertissement.
- Si le téléphone cellulaire ou l'appareil Bluetooth n'est pas en mode d'écran d'attente, il ne sera pas lu automatiquement.
- Le système infodivertissement transmet la commande de lecture à partir du téléphone cellulaire dans le mode de lecture de musique Bluetooth.

Si ceci s'effectue dans un mode différent, l'appareil transmet l'ordre d'arrêter. Selon les options du téléphone cellulaire, cette commande de lecture/arrêt peut prendre du temps pour s'activer.

- Si la lecture de musique Bluetooth ne fonctionne pas, vérifier si le téléphone cellulaire se trouve en mode d'écran d'attente.
- Les sons peuvent être coupés pendant la lecture de musique Bluetooth.
- Le système infodivertissement diffuse l'audio provenant du téléphone cellulaire ou de l'appareil Bluetooth tel qu'il est transmis.

Bluetooth (Commandes Infodivertissement - radio avec écran tactile)

Pour utiliser les commandes infodivertissement afin d'accéder au menu du système, voir *Aperçu* ➤ 197.

Jumelage

Un téléphone cellulaire Bluetooth doit être jumelé au système Bluetooth puis connecté au véhicule avant de pouvoir être utilisé. Se reporter au guide d'utilisation du fabricant de votre téléphone cellulaire pour les fonctions Bluetooth avant de jumeler le téléphone. Si un téléphone Bluetooth n'est pas connecté, les appels peuvent être passés via le système Appel mains libres OnStar, si le véhicule en est équipé. Se reporter à *Vue d'ensemble d'OnStar* ➤ 459.

Informations de jumelage

- Un téléphone Bluetooth compatible MP3 ne peut être jumelé au véhicule simultanément en tant que téléphone et lecteur MP3.
- Jusqu'à 10 téléphones cellulaires peuvent être jumelés au système Bluetooth.
- Le processus de jumelage est interrompu lorsque le véhicule se déplace.
- Le jumelage n'est nécessaire qu'une seule fois, sauf si l'information de jumelage du téléphone cellulaire change ou si le téléphone cellulaire est effacé du système.
- Un seul téléphone jumelé peut être connecté à la fois au système Bluetooth.
- Si plusieurs téléphones cellulaires sont jumelés à portée du système, le système connecte le premier téléphone cellulaire jumelé disponible dans l'ordre de jumelage.

Lorsque l'appareil Bluetooth est correctement jumelé au système infodivertissement, le répertoire téléphonique se télécharge automatiquement. Cela dépend du type de téléphone jumelé. Si le téléchargement ne se produit pas, utiliser la fonction de téléchargement du téléphone.

Jumeler un téléphone - Avec jumelage simple sécurisé (SSP) et sans appareil jumelé

Quand aucun appareil n'est jumelé au système infodivertissement et que le jumelage simple sécurisé (SSP) est pris en charge :

1. Presser .
2. Toucher TÉLÉPHONE, puis presser  sur la façade, ou presser  sur le volant sans technologie OnStar.
3. Toucher Rechercher l'appareil.
4. À l'écran de la liste de recherche, toucher l'appareil devant être jumelé.

5. Toucher Oui, à l'écran instantané de l'appareil Bluetooth et du système infodivertissement.
6. Quand le jumelage de l'appareil Bluetooth et du système infodivertissement est réussi, l'écran du téléphone s'affiche sur le système infodivertissement.

Jumeler un téléphone - Avec jumelage simple sécurisé (SSP) et appareil jumelé

Quand un appareil jumelé se trouve sur le système infodivertissement et que le SSP est pris en charge :

1. Presser .
2. Toucher PARAMÈTRES.
3. Toucher Bluetooth, puis Gestion des appareils.
4. Toucher l'appareil voulu pour le jumeler. Lorsque l'appareil Bluetooth est correctement jumelé au système infodivertissement,  / 

s'affiche à l'écran de jumelage. Si l'appareil voulu n'est pas disponible, aller à l'Étape 5.

5. Toucher Rechercher l'appareil pour chercher l'appareil voulu.
 6. À l'écran de la liste de recherche, toucher l'appareil devant être jumelé.
 7. Toucher Oui, à l'écran instantané de l'appareil Bluetooth et du système infodivertissement.
- Le téléphone connecté est mis en évidence par le symbole .
 -  /  indique que le mode mains-libres et les fonctions de musique du téléphone sont activés.
 -  indique que seule la fonction mains-libres est activée.
 -  indique que seule la musique Bluetooth est activée.

Jumeler un téléphone - Sans jumelage simple sécurisé (SSP) ni appareil jumelé

Quand aucun appareil n'est jumelé au système infodivertissement et que le SSP n'est pas pris en charge :

1. Presser .
2. Toucher TÉLÉPHONE, puis presser  sur la façade, ou presser  sur le volant sans technologie OnStar.
3. Toucher Rechercher l'appareil.
4. À l'écran de la liste de recherche, toucher l'appareil devant être jumelé.
5. Introduire le code PIN (numéro d'identification personnelle) (par défaut : 1234) dans l'appareil Bluetooth. Quand le jumelage de l'appareil Bluetooth et du système infodivertissement est réussi, l'écran du TÉLÉPHONE s'affiche sur le système infodivertissement.

Quand la connexion échoue, un message de défaillance s'affiche sur le système infodivertissement.

Si un appareil Bluetooth a été précédemment connecté, le système infodivertissement exécute la connexion automatique. Toutefois, si le paramètre Bluetooth est désactivé sur l'appareil Bluetooth, un message de défaillance s'affiche sur le système infodivertissement.

Jumeler un téléphone - Sans jumelage simple sécurisé (SSP) ni appareil jumelé

Quand un appareil jumelé se trouve sur le système infodivertissement et que le SSP n'est pas pris en charge :

1. Presser .
2. Toucher PARAMÈTRES.
3. Toucher Bluetooth, puis Gestion des appareils.
4. Toucher l'appareil voulu pour le jumeler. Lorsque l'appareil Bluetooth est correctement jumelé au système

infodivertissement,  /  s'affiche à l'écran de jumelage. Si l'appareil voulu n'est pas disponible, aller à l'Étape 5.

5. Toucher Rechercher l'appareil pour chercher l'appareil voulu.
6. À l'écran de la liste de recherche, toucher l'appareil devant être jumelé.
7. Introduire le code PIN (numéro d'identification personnelle) (par défaut : 1234) dans l'appareil Bluetooth. Quand le jumelage de l'appareil Bluetooth et du système infodivertissement est réussi,  /  s'affiche sur le système infodivertissement.

- Le téléphone connecté est mis en évidence par le symbole .
-  /  indique que le mode mains-libres et les fonctions de musique du téléphone sont activés.
-  indique que seule la fonction mains-libres est activée.

-  indique que seule la musique Bluetooth est activée.

Connexion d'un appareil Bluetooth jumelé

1. Presser .
2. Toucher PARAMÈTRES.
3. Toucher Bluetooth, puis Gestion des appareils.
4. Toucher l'appareil à connecter.

Contrôle de la connexion Bluetooth

1. Presser .
2. Toucher PARAMÈTRES.
3. Toucher Bluetooth, puis Gestion des appareils.
4. L'appareil jumelé apparaît.

Déconnexion d'un appareil Bluetooth

1. Presser .
2. Toucher PARAMÈTRES.
3. Toucher Bluetooth, puis Gestion des appareils.

4. Toucher le nom de l'appareil à déconnecter.
5. Toucher Déconnecter.

Suppression d'un périphérique Bluetooth

1. Presser .
2. Toucher PARAMÈTRES.
3. Toucher Bluetooth, puis Gestion des appareils.
4. Toucher l'appareil à supprimer.
5. Toucher .
6. Toucher Supprimer.

Musique Bluetooth

Avant de lire de la musique Bluetooth, lire l'information suivante :

- Un téléphone cellulaire ou un appareil Bluetooth prenant en charge des versions de profil de distribution audio avancée (A2DP) supérieures à 1,2 doit être enregistré et connecté au produit.

- À partir du téléphone cellulaire ou de l'appareil Bluetooth, trouver le type d'appareil Bluetooth pour paramétrer/ connecter l'élément comme des écouteurs stéréo.
-  s'affiche à l'écran si la connexion des écouteurs stéréo est réussie.
- Le son lu par l'appareil Bluetooth est fourni à travers le système infodivertissement.
- La musique Bluetooth peut uniquement être lue quand un appareil Bluetooth a été connecté. Pour lire la musique Bluetooth, connecter le téléphone Bluetooth au système infodivertissement.
- Si l'appareil Bluetooth est débranché pendant la lecture de la musique du téléphone, la musique est interrompue. La fonction de transmission audio en continu peut ne pas être prise en charge par certains téléphones Bluetooth. Le mode mains-libres Bluetooth et la fonction de musique du

téléphone ne peuvent pas être utilisés simultanément. Par exemple, si vous passez en mode mains-libres Bluetooth pendant la lecture de musique du téléphone, la musique est interrompue. La lecture de musique à partir de la voiture n'est pas possible si aucun fichier de musique n'est mémorisé dans le téléphone cellulaire.

Lecture de musique Bluetooth

1. Presser .
2. Toucher AUDIO.
3. Toucher Source.
4. Toucher Bluetooth.

Pause

Toucher  pour mettre en pause.

Toucher  pour reprendre.

Lire la chanson suivante

Toucher .

Lire la chanson précédente

Toucher  avant deux secondes du temps de lecture pour lire la chanson précédente.

Revenir au début de la chanson en cours

Toucher  après deux secondes du temps de lecture.

Recherche

Toucher et maintenir  ou  pour reculer ou avancer rapidement.

Lire la musique en mode aléatoire

Toucher  pendant la lecture.

Toucher à nouveau pour revenir en mode normal.

Cette fonction peut ne pas être prise en charge, selon l'appareil Bluetooth.

Ne pas changer de piste trop rapidement en lisant de la musique Bluetooth.

Problèmes pouvant se présenter en lisant de la musique Bluetooth :

- Un moment est nécessaire pour transmettre les données de l'appareil Bluetooth au système infodivertissement.
- Si le téléphone cellulaire ou l'appareil Bluetooth n'est pas en mode d'écran d'attente, il ne sera pas lu automatiquement.
- Le système infodivertissement transmet la commande de lecture à partir de l'appareil Bluetooth dans le mode de lecture de musique Bluetooth. Si cela s'effectue dans un mode différent, l'appareil transmet l'ordre d'arrêter. Selon les options de l'appareil Bluetooth, cette commande de lecture/arrêt peut prendre du temps pour s'activer.
- Si la lecture de musique Bluetooth ne fonctionne pas, vérifier si l'appareil Bluetooth se trouve en mode d'écran d'attente.
- Les sons peuvent être coupés pendant la lecture de musique Bluetooth.
- Le système infodivertissement diffuse l'audio provenant du téléphone cellulaire ou de l'appareil Bluetooth tel qu'il est transmis.

Apple CarPlay et Android Auto

Les fonctions Android Auto^{MC} et/ou Apple CarPlay^{MC} (options) peuvent être disponibles à travers un smartphone compatible.

Si disponible, une icône PROJECTION s'affiche comme Android Auto ou Car Play à la page d'accueil de l'affichage Infodivertissement.

Pour utiliser Android Auto et/ou Apple CarPlay :

1. Télécharger l'application Android Auto sur votre téléphone à partir de Google^{MC} Play store. Aucune application n'est nécessaire pour Apple CarPlay. Utiliser le système d'exploitation le plus récent.

2. Connecter votre téléphone Android ou iPhone Apple à l'aide du câble USB du téléphone compatible et en le branchant dans un port USB de lecture de données. Pour obtenir des performances optimales, utiliser le câble USB fourni par le fabricant de l'appareil. Les câbles d'après-vente ou de tierces parties peuvent ne pas fonctionner.

L'icône PROJECTION de la page d'accueil change et affiche soit Android Auto ou Apple CarPlay selon le téléphone connecté. Android Auto et/ou Apple CarPlay peuvent se lancer automatiquement lors de la connexion de l'USB. Si ce n'est pas le cas, toucher l'icône ANDROID AUTO et/ou APPLE CARPLAY de la page d'accueil pour activer le lancement.

Pour plus d'informations sur la façon de configurer Android Auto et Apple CarPlay dans le véhicule, consulter le www.my.chevrolet.com pour les États-Unis et le

www.chevroletowner.ca pour le Canada, ou se reporter à *Bureaux d'assistance à la clientèle* ➔ 445.

Android Auto est fourni par Google et est soumis aux termes et conditions et à la politique de confidentialité de Google. CarPlay est fourni par Apple et est soumis aux termes et conditions et à la politique de confidentialité d'Apple. Pour obtenir de l'aide au sujet de Android Auto, consulter le site <https://support.google.com/androidauto>, ou pour de l'aide au sujet de Apple CarPlay, consulter le site <https://www.apple.com/ios/carplay/>. Apple ou Google peuvent modifier ou suspendre la disponibilité de leurs services à tout moment. Android Auto est une marque déposée de Google Inc.; Apple CarPlay est une marque déposée d'Apple Inc.

Téléphone main libre

Informations générales sans écran tactile

Selon l'équipement, appuyer sur . Sélectionner OnStar Hands-Free Calling (appel mains libres OnStar). Ensuite dire le numéro désiré.

Informations générales avec écran tactile

Selon l'équipement, les véhicules équipés d'un système de téléphone mains-libres peuvent utiliser un téléphone cellulaire à capacité Bluetooth avec un profil mains-libres pour passer et recevoir des appels téléphoniques. Le système infodivertissement et la commande vocale sont utilisés pour faire fonctionner le système. Tous les téléphones ne prennent pas en charge toutes les fonctions et tous les téléphones ne fonctionnent pas avec le système téléphonique mains-libres.

Commandes de téléphone mains-libres

Utiliser les boutons du système infodivertissement et du volant pour faire fonctionner le système de téléphone mains libres.

Commandes de volant de direction

Les commandes au volant peuvent être utilisées pour :

- Répondre aux appels entrants.
- Confirmer l'information du système.
- Mettre fin à un appel.
- Refuser un appel.
- Annuler une opération.
- Effectuer des appels en utilisant la liste d'appel.

 : Appuyer pour répondre aux appels entrants.

 : Appuyer pour mettre fin à un appel, refuser un appel ou annuler une opération.

Passer un appel en introduisant un numéro de téléphone

- Appuyer sur , sur la façade.
- Appuyer sur , puis toucher TÉLÉPHONE sur l'écran.
- Appuyer sur  sur le volant de direction.

Si un numéro incorrect est saisi, toucher  pour supprimer le numéro un chiffre à la fois, ou toucher et maintenir  enfoncé pour supprimer tous les chiffres du numéro.

Passer un appel vers le téléphone cellulaire (mode privé)

Pour faire passer l'appel du téléphone cellulaire au mode mains libres :

1. Toucher .
2. Toucher à nouveau  pour revenir en mode mains libres.

Activation et désactivation du micro

Toucher  pour activer et désactiver le micro.

Appel par recomposition

Pour appeler un numéro à recomposer :

- Appuyer sur  sur les commandes au volant pour afficher l'écran de guidage de recomposition.
- Toucher  sur l'écran du téléphone.

La recomposition n'est pas possible sans historique d'appels.

Répondre aux appels

Quand un appel téléphonique entre via le téléphone cellulaire Bluetooth connecté, le système audio est mis en sourdine ou en pause et le téléphone sonne tandis que l'information appropriée s'affiche.

Pour accepter l'appel, appuyer sur  aux commandes au volant.

Effleurer  à l'écran ou appuyer sur  sur la façade.

Pour rejeter l'appel, appuyer sur  sur les commandes au volant ou toucher Reject (rejeter) à l'écran.

Utilisation du menu Contacts

1. Toucher Contacts sur l'écran du téléphone.
2. Toucher ▲ ou ▼ pour faire défiler la liste.
3. Toucher l'entrée du répertoire téléphonique à appeler.
4. Effleurer le numéro à composer.

Recherche d'entrées de contacts

1. Toucher Contacts sur l'écran du téléphone.
2. Toucher  sur l'écran des contacts.
3. Utiliser le clavier pour saisir le nom à rechercher. Se reporter à la recherche d'un nom.
4. Toucher l'entrée du répertoire téléphonique à appeler.
5. S'il existe plus d'un numéro associé au nom, toucher le numéro à composer.

Quand le jumelage de l'appareil Bluetooth et du système Infodivertissement est réussi, le

répertoire téléphonique peut se télécharger. Certains téléphones peuvent ne pas télécharger automatiquement. Dans ce cas, le brancher à nouveau ou effectuer le téléchargement du répertoire téléphonique sur le téléphone.

Recherche d'un nom

Sélectionner des caractères à l'aide du clavier à l'écran du répertoire téléphonique. À mesure que les caractères sont sélectionnés, les noms comprenant ces caractères s'affichent à l'écran du répertoire téléphonique. Quand des caractères supplémentaires du nom sont saisis, la liste des noms possibles raccourcit.

Pour rechercher le nom Alex :

1. Toucher (abc) pour sélectionner le premier caractère.
2. Toucher (jkl) trois fois pour sélectionner le deuxième caractère.
3. Toucher (def) deux fois pour sélectionner le troisième caractère.

4. Toucher (wxy) deux fois pour sélectionner le quatrième caractère.

Passer un appel à partir de l'historique d'appels

1. Toucher Historique des appels sur l'écran du téléphone.
2. Toucher l'un des symboles suivants pour :
 -  Historique de tous les appels.
 -  Numéros composés.
 -  Appels manqués.
 -  Appels reçus.
3. Sélectionner l'entrée du contact à appeler.

Passer un appel avec des numéros à composition abrégée

Toucher le numéro abrégé et le maintenir enfoncé sur le clavier de l'écran du téléphone.

Seuls les numéros à composition abrégée déjà mémorisés sur le téléphone cellulaire peuvent être

utilisés pour passer des appels à composition abrégée. Les numéros à composition abrégée sont pris en charge jusqu'à deux chiffres.

Pour les numéros à composition abrégée à deux chiffres, maintenir effleuré le second chiffre pour appeler le numéro à composition abrégée.

Marques déposées et contrats de licence

Marques de commerce et contrats de licence

Information FCC

Voir *Énoncé de fréquence radio*
⇒ 454.

Bluetooth^{MD}

La marque et les logos Bluetooth sont la propriété de Bluetooth^{MD} SIG, Inc. et toute utilisation de ceux-ci par General Motors s'effectue sous licence. Les autres marques commerciales et noms commerciaux appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

DIVX.

DivX Certified^{MD} pour lire les vidéos DivX^{MD}, y compris le contenu Premium.

Couverts par un ou plusieurs des brevets suivants des États-Unis : 7,295,673; 7,460,668; 7,515,710; 7,519,274.

DivX^{MD}, DivX Certified^{MD} et les logos associés sont des marques déposées de Rovi Corporation ou de ses filiales et sont utilisés sous licence.

Made for



iPod



iPhone

« Made for iPod » et « Made for iPhone » (fait pour iPod et fait pour iPhone) signifie qu'un accessoire électronique a été conçu pour se connecter spécifiquement à un iPod ou à un iPhone et a été certifié par le développeur pour satisfaire aux normes de rendement Apple.

iPod et iPhone sont des marques déposées de Apple Inc., enregistrées aux États-Unis et dans d'autres pays.



Frais et taxes — Des frais d'abonnement, des taxes, des frais uniques d'activation et d'autres frais peuvent être d'application. Les frais d'abonnement sont à charge du client. Tous les frais et la programmation sont susceptibles de modification. Les abonnements sont soumis à l'Entente disponible sur www.siriusxm.com ou www.siriusxm.ca. Le service SiriusXM^{MD} n'est disponible que dans les 48 états contigus des États-Unis et au Canada.

Au Canada : une certaine dégradation du service peut avoir lieu sous les latitudes les plus au nord qui sortent du contrôle de radio satellite SiriusXM^{MD}.

Il est interdit de copier, décompiler, désassembler, rétroconcevoir, pirater, manipuler ou rendre disponible toute technologie

contenue dans les récepteurs compatibles avec le système de radio satellite SiriusXM ou ce qui supporte le site SiriusXM, le service en ligne ou son contenu. De plus, le logiciel de compression vocale AMBER intégré dans ce produit est protégé par des droits de propriété intellectuelle, y compris des droits de brevet, droits d'auteurs et secrets commerciaux de Digital Voice Systems, Inc.

Exigences générales :

1. Un accord de licence de SiriusXM est requis pour tout produit incorporant la technologie SiriusXM et/ou pour l'utilisation d'une des marques SiriusXM à fabriquer, distribuer ou commercialiser dans la zone du service SiriusXM.
2. Pour les produits à distribuer, commercialiser et/ou vendre au Canada, un accord distinct avec Canadian Satellite Radio Inc. (agissant sous l'appellation SiriusXM Canada) est requis.

FreeType 2

Des parties de ce logiciel sont protégées par les droits d'auteur^{MD} 2007-2012 The FreeType Project (www.freetype.org). Tous droits réservés.

Libjpeg

Le logiciel de navigation est partiellement basé sur le travail du groupe indépendant JPEG.

Commandes de climatisation

Systèmes de climatisation

Systèmes de commande de la climatisation	234
Commande de climatisation automatique à deux zones	237

Bouches d'aération

Bouches d'aération	242

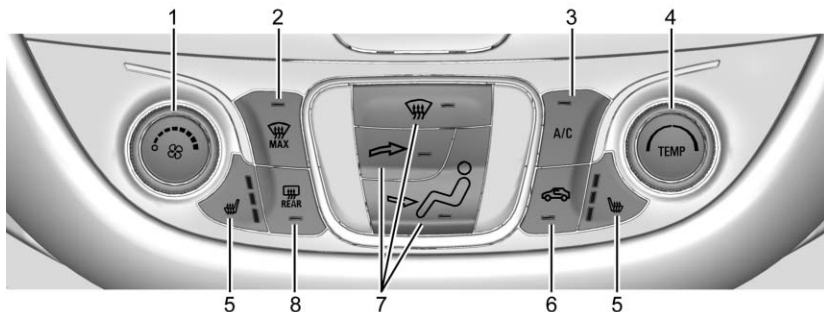
Entretien

Filtre à air de l'habitacle	242
Entretien	243

Systèmes de climatisation

Systèmes de commande de la climatisation

Le chauffage, le refroidissement et la ventilation de votre véhicule peuvent être contrôlés par ce système.



1. Commande du ventilateur	5. Sièges chauffants conducteur et passager (option).
2. MAX dégivrage	6. Recyclage
3. Climatisation ou climatisation max. /économique (uniquement avec fonction arrêt/démarrage)	7. Commandes de mode de distribution d'air
4. TEMP (régulation de température)	8. Désembueur de lunette arrière

TEMP : Tourner le bouton dans le sens horaire ou antihoraire pour accroître ou réduire le réglage de la température.

 : Faire tourner le bouton dans un sens ou l'autre pour augmenter/diminuer le régime de ventilateur ou l'arrêt.

Commandes de mode de distribution d'air : Appuyer sur les boutons de mode d'aération pour modifier le sens du flux d'air. La lampe indicatrice du bouton sélectionné s'allume. Le mode actuel s'affiche.

Pour modifier le mode actuel, sélectionner un ou plusieurs des modes suivants :

 : Ce mode élimine la buée et l'humidité des glaces. L'air est dirigé vers le pare-brise.

 : L'air est dirigé vers les bouches d'aération du tableau de bord.

 : L'air est dirigé vers les bouches d'aération du plancher.

 **MAX** : L'air est dirigé vers le pare-brise et le ventilateur fonctionne au régime. Ce mode annule le mode précédent sélectionné et élimine plus rapidement la buée ou le givre du pare-brise. Lorsque le bouton est pressé à nouveau, le système retourne au mode et au régime de ventilateur antérieurs.

Afin d'obtenir de meilleurs résultats, retirer toute la neige et la glace du pare-brise avant d'utiliser la fonction de dégivrage.

Climatisation : Appuyer pour mettre en/hors fonction la climatisation. Si la commande de ventilateur est mis hors fonction ou si la température extérieure tombe sous zéro, la climatisation ne fonctionne pas.

Climatisation (climatisation max. / économique pour les véhicules avec la fonction arrêt/démarrage) : Appuyer pour basculer entre les modes de climatisation max., économique, et hors fonction. Le témoin s'allume dans les modes max. et

économique et s'éteint lorsque la climatisation ne fonctionne pas. Si le ventilateur est mis en position d'arrêt, le climatiseur ne fonctionne pas et le témoin s'éteint.

Pour la climatisation maximale, appuyer sur A/C. Le témoin passe à la couleur ambre. L'arrêt automatique se produit moins fréquemment, est plus court et ne se produit pas par temps très chaud.

Pour la climatisation éco, presser A/C à nouveau. Le témoin passe au vert. Ce réglage maintient un équilibre entre l'économie de carburant et le confort de la climatisation. Lors de températures chaudes, les arrêts automatiques surviendront plus souvent, plus longtemps et l'habitacle sera peut-être plus chaud pendant les arrêts automatiques qu'avec le réglage de climatisation max. Ce réglage laisse pénétrer plus d'humidité à l'intérieur du véhicule et les glaces peuvent s'embuer avant le redémarrage du moteur.

 : Appuyer pour mettre en fonction le recyclage. Un témoin s'allume. L'air est recyclé pour refroidir rapidement l'habitacle du véhicule ou pour réduire la pénétration de l'air extérieur et des odeurs.

Dégivrage automatique : Le système de commande de la climatisation peut utiliser un capteur pour détecter automatiquement un haut degré d'humidité dans l'habitacle. Lorsqu'un haut degré d'humidité est détecté, le système de commande de climatisation peut régler l'admission d'air extérieur et mettre en fonction la climatisation. Si le système de commande de climatisation ne détecte pas de buée, il repasse en fonctionnement normal.

Pour allumer ou éteindre le désembuage automatique, se reporter à « Climate and Air Quality » sous *Personnalisation du véhicule* ⇨ 167.

Désembueur de lunette arrière



REAR : Appuyer pour activer ou désactiver le désembueur de lunette arrière. Un témoin lumineux s'allume sur le bouton pour indiquer que le désembueur de lunette arrière est activé. Le désembueur s'arrête lorsque le commutateur d'allumage est mis en position ACC/ACCESSORY ou LOCK/OFF.

Les lignes supérieures de la lunette arrière sont des grilles d'antenne qui ne sont pas destinées au dégivrage de la glace.

Le désembueur de la lunette arrière peut être placé en fonctionnement automatique. Se reporter à « Climatisation et qualité de l'air » sous *Personnalisation du véhicule* ⇨ 167. Lorsque le désembueur arrière automatique est sélectionné, il fonctionne automatiquement lorsque la température de l'habitacle est basse et que la température extérieure est d'environ 7 °C (44 °F) et moins. Le désembueur arrière automatique s'arrête automatiquement.

Si le véhicule est équipé de rétroviseurs extérieurs chauffants, ceux-ci sont en fonction lorsque le bouton de désembueur de lunette arrière est en fonction et aide à éliminer la buée ou la glace de la surface du rétroviseur. Se reporter à *Rétroviseurs chauffants* ⇨ 53.

Attention

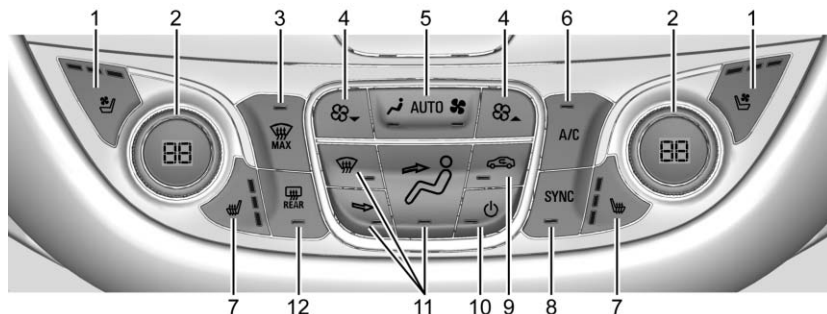
Ne pas essayer d'éliminer le givre ou toute autre matière de l'intérieur du pare-brise et de la lunette arrière à l'aide d'une lame de rasoir ou de tout autre instrument de ce genre. Cela peut endommager la grille du désembueur arrière et empêcher la radio de recevoir les stations clairement. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule.

 ou  : Selon l'équipement, appuyer sur  ou  pour chauffer le siège conducteur ou passager. Se reporter à *Sièges avant chauffés et aérés* ⇨ 66.

Fonctionnement de la climatisation en cas de démarrage à distance : Si le démarrage à distance figure parmi l'équipement, le système de commande de climatisation peut se mettre en marche lorsque le véhicule est démarré à distance. Le système utilise les paramètres du conducteur précédents pour chauffer ou rafraîchir l'habitacle. Le désembuage arrière peut entrer en fonction au cours d'un démarrage à distance en fonction des conditions de froid ambiant. Le témoin de désembuage arrière ne s'allume pas au cours d'un démarrage à distance. Les sièges avant chauffés entrent en fonction s'il fait froid dehors. Les témoins des sièges chauffés ne s'allument pas au cours d'un démarrage à distance.

Commande de climatisation automatique à deux zones

Le chauffage, le refroidissement et la ventilation de votre véhicule peuvent être contrôlés par ce système.



1. Sièges ventilés de conducteur et de passager (option)	6. Climatisation ou climatisation max. /économique (uniquement avec fonction arrêt/démarrage)
2. Commandes de température côté conducteur et côté passager	7. Sièges chauffants conducteur et passager (option).
3. MAX dégivrage	8. SYNC
4. Commandes du ventilateur	9. Recyclage
5. AUTO (Fonctionnement automatique)	10. Alimentation (marche/arrêt)
	11. Commandes de mode de distribution d'air

12. Désembueur de lunette arrière

Fonctionnement automatique

Le système commande automatiquement la vitesse du ventilateur, le débit d'air, la climatisation et le recyclage afin de chauffer ou rafraîchir le véhicule à la température désirée.

Lorsque le témoin AUTO est allumé, toutes les quatre fonctions fonctionnent automatiquement. Chaque fonction peut également être réglée manuellement et le réglage sélectionné est affiché. Les fonctions non réglées manuellement continuent d'être commandées automatiquement, même si le témoin AUTO est éteint.

Pour le fonctionnement automatique :

1. Presser AUTO.
2. Régler la température. Laisser au système se stabiliser. Régler la température selon les besoins pour le meilleur confort.

Pour améliorer l'efficacité énergétique et refroidir plus rapidement le véhicule avec le climatiseur activé, le système active automatiquement le recyclage par temps chaud. Le témoin de recyclage s'allume.

Presser  pour sélectionner manuellement le recyclage, le témoin s'allume. Appuyer de nouveau pour sélectionner l'air extérieur et le témoin s'éteint.

Commandes de température côté conducteur et côté passager : La température peut être réglée séparément pour le conducteur et le passager. Faire tourner le bouton dans un sens ou l'autre pour augmenter/diminuer le réglage de température pour le conducteur ou le passager.

SYNC : Appuyer pour lier les réglages de température de passager à ceux du conducteur. Le témoin SYNC s'allume. Lorsque les réglages du passager sont effectués, le témoin SYNC s'éteint.

Fonctionnement manuel

 : Appuyer pour activer ou désactiver le ventilateur.

 ▲ ou  ▼ : Appuyer pour augmenter ou diminuer le régime du ventilateur. Le régime s'affiche à l'écran principal. Lorsque le régime de ventilateur est réduit complètement, le ventilateur s'arrête. Une pression sur l'un des boutons annule le fonctionnement automatique. Appuyer sur AUTO pour revenir au fonctionnement automatique.

Commandes de mode de distribution d'air : Appuyer sur ,  ou  pour modifier l'orientation du débit d'air. Il est possible de sélectionner n'importe quelle combinaison de ces trois boutons. Le témoin lumineux sur le bouton s'allume. Le mode actuel apparaît à l'écran. Appuyer sur n'importe quel bouton annule la commande automatique de la distribution de l'air et l'orientation du débit d'air est alors contrôlée

manuellement. Appuyer sur AUTO pour réactiver le fonctionnement automatique.

Pour modifier le mode actuel, sélectionner un ou plusieurs des modes suivants :

 : Ce mode élimine la buée et l'humidité des glaces. L'air est dirigé vers le pare-brise.

 : L'air est dirigé vers les bouches d'aération du tableau de bord.

 : L'air est dirigé vers les bouches d'aération du plancher.

 **MAX** : L'air est dirigé vers le pare-brise, le ventilateur fonctionne au régime le plus élevé et la température de l'air augmente si elle n'est pas déjà au maximum. Ce mode annule le mode précédent qui est sélectionné et élimine plus rapidement la buée ou le givre du pare-brise. Lorsque le bouton est pressé à nouveau, le système retourne au mode et au régime de ventilateur antérieurs.

Afin d'obtenir de meilleurs résultats, retirer toute la neige et la glace du pare-brise avant d'utiliser la fonction de dégivrage.

Climatisation : Appuyer pour mettre en/hors fonction la climatisation. Si la commande de ventilateur est mis hors fonction ou si la température extérieure tombe sous zéro, la climatisation ne fonctionne pas.

Une pression sur ce bouton annule la climatisation automatique et désactive le climatiseur. Appuyer sur AUTO pour repasser en mode automatique. Le climatiseur fonctionne automatiquement en cas de besoin. Lorsque le témoin est allumé, le climatiseur fonctionne automatiquement pour rafraîchir l'air de l'habitacle ou pour déshydrater l'air afin de désembuer plus rapidement le pare-brise.

Climatisation (climatisation max. / économique pour les véhicules avec la fonction arrêt/démarrage) : Appuyer pour basculer entre les modes de climatisation max., économique, et

hors fonction. Le témoin s'allume dans les modes max. et économique et s'éteint lorsque la climatisation ne fonctionne pas. Si le ventilateur est mis en position d'arrêt, le climatiseur ne fonctionne pas et le témoin s'éteint.

Appuyer sur AUTO pour repasser en fonctionnement automatique. Le climatiseur fonctionne automatiquement selon les besoins. En cas de fonction d'arrêt/démarrage, la climatisation repasse en mode économique.

Pour la climatisation maximale, appuyer sur A/C. Le témoin passe à la couleur ambre. L'arrêt automatique se produit moins fréquemment, est plus court et ne se produit pas par temps très chaud.

Pour la climatisation éco, presser A/C à nouveau. Le témoin passe au vert. Ce réglage maintient un équilibre entre l'économie de carburant et le confort de la climatisation. Lors de températures chaudes, les arrêts automatiques surviendront plus souvent, plus

longtemps et l'habitacle sera peut-être plus chaud pendant les arrêts automatiques qu'avec le réglage de climatisation max. Ce réglage laisse pénétrer plus d'humidité à l'intérieur du véhicule et les glaces peuvent s'embuer avant le redémarrage du moteur.

 : Appuyer pour mettre en fonction le recyclage. Un témoin s'allume. L'air est recyclé pour refroidir rapidement l'habitacle du véhicule ou pour réduire la pénétration de l'air extérieur et des odeurs.

En cas de sélection par temps frais ou froid, le ventilateur et les glaces peuvent s'embuer. Désactiver le recyclage pour contribuer au désembuage.

Dégivrage automatique : Le système de commande de la climatisation peut utiliser un capteur pour détecter automatiquement un haut degré d'humidité dans l'habitacle. Lorsqu'un haut degré d'humidité est détecté, le système de commande de climatisation peut régler l'admission d'air extérieur et

mettre en fonction la climatisation. Le régime du ventilateur peut augmenter légèrement pour favoriser le dégivrage. Si le système de commande de climatisation ne détecte pas de buée, il repasse en fonctionnement normal.

Pour allumer ou éteindre le désembuage automatique, se reporter à « Climate and Air Quality » sous *Personnalisation du véhicule* ➔ 167.

Désembueur de lunette arrière

 **REAR** : Appuyer pour activer ou désactiver le désembueur de lunette arrière. Un témoin lumineux s'allume sur le bouton pour indiquer que le désembueur de lunette arrière est activé. Le désembueur de la lunette arrière fonctionne uniquement lorsque le commutateur d'allumage est en position de marche/fonctionnement. Le désembueur s'arrête lorsque le commutateur d'allumage occupe les positions ACC/ACCESSORY ou LOCK/OFF.

Les lignes supérieures de la lunette arrière sont des grilles d'antenne qui ne sont pas destinées au dégivrage de la glace.

Le désembueur de la lunette arrière peut être placé en fonctionnement automatique. Se reporter à « Climatisation et qualité de l'air » sous *Personnalisation du véhicule* ➔ 167. Lorsque le désembueur arrière automatique est sélectionné, il fonctionne automatiquement lorsque la température de l'habitacle est basse et que la température extérieure est d'environ 7 °C (44 °F) et moins. Le désembueur arrière automatique s'arrête automatiquement.

Si le véhicule est équipé de rétroviseurs extérieurs chauffants, ceux-ci sont en fonction lorsque le bouton de désembueur de lunette arrière est en fonction et aide à éliminer la buée ou la glace de la surface du rétroviseur. Se reporter à *Rétroviseurs chauffants* ➔ 53.

Attention

Ne pas essayer d'éliminer le givre ou toute autre matière de l'intérieur du pare-brise et de la lunette arrière à l'aide d'une lame de rasoir ou de tout autre instrument de ce genre. Cela peut endommager la grille du désembueur arrière et empêcher la radio de recevoir les stations clairement. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule.

Sièges de conducteur et de passager chauffés et ventilés :

Selon l'équipement, appuyer sur  ou  pour chauffer le siège conducteur ou passager.

Appuyer sur  ou  pour ventiler le siège du conducteur ou de passager (option). Se reporter à *Sièges avant chauffés et aérés*
 ➔ 66.

Fonctionnement de la climatisation en cas de démarrage à distance : Si le démarrage à distance figure parmi l'équipement, le système de commande de climatisation peut se mettre en marche lorsque le véhicule est démarré à distance. Le système utilise le réglage de dégivrage si la température extérieure est basse ou est mis en fonction en utilisant les réglages les plus bas s'il fait chaud à l'extérieur. Le désembuage arrière peut entrer en fonction au cours d'un démarrage à distance en fonction des conditions de froid ambiant. Le témoin de désembuage arrière ne s'allume pas au cours d'un démarrage à distance. Les sièges avant chauffés entrent en fonction s'il fait froid dehors. Les témoins des sièges chauffés ne s'allument pas au cours d'un démarrage à distance.

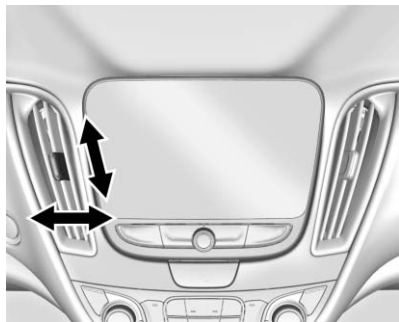
Capteur

Le capteur solaire, placé au sommet du tableau de bord près du pare-brise, surveille la chaleur solaire.

Le système de commande de climatisation utilise l'information du capteur pour régler la température, le régime du ventilateur, le recyclage de l'air et sa répartition pour le meilleur confort.

Ne pas couvrir le capteur, au risque de fonctionnement médiocre de la climatisation automatique.

Bouches d'aération



Utiliser les volets des bouches d'air pour modifier la direction du flux d'air ou pour ouvrir et fermer le flux d'air.

Conseils d'utilisation

- Garder si possible toutes les bouches d'aération ouvertes pour un rendement optimal du système.
- Garder l'espace sous tous les sièges libre afin de permettre à l'air de circuler plus facilement à l'intérieur du véhicule.

- L'utilisation de déflecteurs de capot non autorisés par GM peut compromettre le rendement du système.
- Ne fixer aucun dispositif sur les lamelles des bouches d'aération. Cela réduirait le débit d'air et pourrait endommager les bouches d'aération.

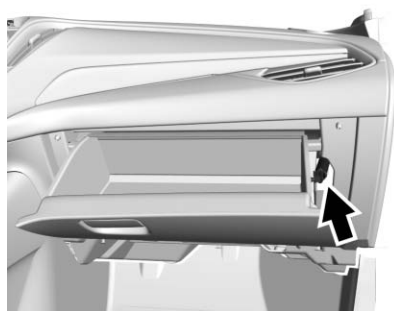
Entretien

Filtre à air de l'habitacle

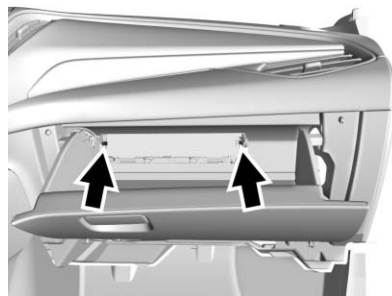
Le filtre élimine la poussière, le pollen et les autres irritants en suspension dans l'air extérieur aspiré dans le véhicule.

Le filtre doit être remplacé dans le cadre de l'entretien de routine régulier; se reporter à *Programme entretien* ⇨ 426. Pour savoir quel type de filtre utiliser, se reporter à *Pièces de remplacement d'entretien* ⇨ 436.

1. Ouvrir complètement la boîte à gants.



2. Déconnecter le bras d'amortisseur de volet de la boîte à gants de l'ensemble de volet de la boîte à gants.
3. Pincer les deux extrémités du volet de la boîte à gants pour l'ouvrir au-delà des butées.



4. Libérer les agrafes de retenue maintenant le volet d'entretien. Ouvrir le volet d'entretien et déposer le filtre usagé.
5. Poser le filtre à air neuf.
6. Fermer le volet d'entretien et les agrafes de retenue.
7. Inverser les étapes pour reposer la boîte à gants.

Consulter votre concessionnaire pour toute assistance supplémentaire.

Entretien

Tous les véhicules possèdent une étiquette sous le capot qui identifie le réfrigérant utilisé dans le véhicule. Le système de réfrigérant ne doit être entretenu que par des techniciens formés et certifiés. L'évaporateur de la climatisation ne doit jamais être réparé ou remplacé par un évaporateur issu d'un véhicule de récupération. Il doit être uniquement remplacé par un évaporateur neuf afin d'assurer un fonctionnement correct en toute sécurité.

Durant l'entretien, tous les réfrigérants doivent être régénérés au moyen de l'équipement correct. Décharger des réfrigérants directement dans l'atmosphère est nocif pour l'environnement et peut également créer des conditions dangereuses basées sur l'inhalation, la combustion, le gel, ou d'autres problèmes de santé.

Conduite et fonctionnement

Information sur la conduite

Conduite distraite	245
Conduite défensive	246
Conduite en état d'ébriété	246
Contrôle du véhicule	246
Freinage	246
Direction	247
Contrôle d'un dérapage sur l'accotement	248
Perte de contrôle	248
Conduite sur chaussées mouillées	249
Routes onduleuses et de montagne	250
Conduite hivernale	250
Si le véhicule est coincé	252
Limites de charge du véhicule	253

Démarrage de fonctionnement

Rodage de véhicule neuf	257
Positions du commutateur d'allumage	257
Démarrage du moteur	259
Chauffe-moteur	262

Prolongation d'alimentation des accessoires	263
Changement à la position de stationnement	263
Retrait de la position de stationnement (park)	264
Stationnement au-dessus de matières qui brûlent	265
Stationnement prolongé	265

Échappement du moteur

Échappement du moteur	266
Faire fonctionner le véhicule pendant qu'il est en position de stationnement	267

Boîte de vitesses automatique

Boîte de vitesses automatique	267
Mode manuel	269

Freins

Système de freinage antiblocage (ABS)	271
Frein de stationnement	272
Frein de stationnement électrique	273
Aide au freinage	275
Système de retenue automatique du véhicule (AVH)	275

Freinage par récupération (Hybride uniquement)	276

Systèmes de commande de suspension

Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique	277

Régulateur de vitesse

Régulateur de vitesse automatique	279
Régulateur de vitesse à commande adaptative	282

Systèmes d'assistance au conducteur

Systèmes d'aide au conducteur	290
Systèmes d'assistance pour les manoeuvres de stationnement ou de recul ...	291
Systèmes d'assistance pour la conduite	296
Système d'alerte de collision avant	296
Freinage automatique en marche avant (FAB)	298
Système de freinage en présence de piéton à l'avant (FPB)	300
Alerte d'angle mort latéral	302

Alerte de changement de voie (LCA)	303
Témoin de sortie de ligne	305
Assistance au maintien de trajectoire (LKA)	305

Carburant

Carburant	307
Exigences de carburant - Californie	309
Carburants dans les pays étrangers	309
Additifs de carburant	309
Remplissage du réservoir	309
Remplissage d'un bidon de carburant	311

Traction de remorque

Généralités sur la remorque	312
Caractéristiques de conduite et conseils sur le remorquage	313
Traction de remorque	316
Équipement de remorquage	318

Conversions et compléments

Équipement électrique complémentaire	319

Information sur la conduite

Conduite distraite

La distraction peut prendre diverses formes et peut vous empêcher de vous concentrer sur la conduite. Agir avec discernement et ne pas se laisser distraire de la conduite. De nombreux gouvernements nationaux interdisent la distraction du conducteur. Se familiariser avec les lois de votre pays.

Pour éviter d'être distrait en conduisant, gardez les yeux sur la route, gardez les mains sur le volant et concentrez votre attention sur la conduite.

- Ne pas téléphoner en roulant. Utiliser une méthode à mains libres pour placer ou recevoir les appels téléphoniques nécessaires.
- Observer la route. Ni lire, ni prendre de notes, ni lire l'information des appareils téléphoniques ou électroniques.

- Désigner un passager de siège avant pour gérer les distractions potentielles.
- Se familiariser avec les caractéristiques du véhicule en roulant telles que la programmation des émetteurs favoris de radio et le réglage des commandes de climatisation et des sièges. Programmer toute l'information de trajet dans un appareil quelconque de navigation avant de prendre le départ.
- Attendre l'arrêt du véhicule en position de stationnement pour récupérer les objets qui sont tombés sur le plancher.
- Arrêter ou faire stationner le véhicule pour s'occuper des enfants.
- Les animaux domestiques doivent être transportés dans un dispositif de retenue adéquat.
- Éviter les conversations difficiles en roulant que ce soit avec un passager ou au téléphone.

 Avertissement

Ne pas regarder la route trop longtemps ou trop souvent peut causer une collision, des blessures ou le décès.
Concentrer votre attention en roulant.

Se reporter à la section Infodivertissement pour plus d'informations sur l'utilisation de ce système, y compris le jumelage et l'utilisation d'un téléphone cellulaire.

Conduite défensive

Une conduite défensive signifie « toujours s'attendre à l'imprévu ». La première étape d'une conduite défensive consiste à porter la ceinture de sécurité. Se reporter à *Ceintures de sécurité* ➔ 71.

- Toujours s'attendre à ce que les autres usagers de la route (piétons, cyclistes et autres conducteurs) soient imprudents

et fassent des erreurs. Anticiper ce qu'ils pourraient faire et être prêt à faire face à leurs erreurs.

- Laisser suffisamment d'espace entre le véhicule et le véhicule précédent.
- Se concentrer sur la conduite.

Conduite en état d'ébriété

La mort et les blessures associées à la conduite en état d'ébriété constituent une tragédie globale.

 Avertissement

Le fait de boire et de conduire ensuite est très dangereux. Même une petite quantité d'alcool peut affecter vos réflexes, vos perceptions, votre attention et votre jugement. Vous pourriez avoir un accident grave, voire fatal, si vous conduisez après avoir consommé de l'alcool.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Ne pas boire et conduire ou ne pas monter avec un conducteur qui a consommé de l'alcool. Prenez un taxi ou, si vous êtes en groupe, nommez un conducteur qui ne consommera pas d'alcool.

Contrôle du véhicule

Le freinage, le contrôle de la direction et l'accélération sont des facteurs importants de contribution au contrôle d'un véhicule en déplacement.

Freinage

Un freinage implique un temps de perception et un temps de réaction. La décision d'appuyer sur la pédale de frein correspond au temps de perception. Le faire réellement correspond au temps de réaction.

Le temps moyen de réaction d'un conducteur est d'environ trois quarts de seconde. Dans ce laps de temps, un véhicule se déplaçant à

100 km/h (60 mi/h) parcourt 20 m (66 pi), ce qui peut être beaucoup en cas d'urgence.

Conseils utiles de freinage à garder en mémoire :

- Laisser suffisamment d'espace entre le véhicule et le véhicule précédent.
- Il faut éviter de freiner très fort inutilement.
- Tenir compte de la circulation.

Si le moteur s'arrête de tourner en roulant, freiner normalement sans pomper les freins. En cas de pompage, la pédale pourra être plus difficile à enfoncer. Si le moteur s'arrête, une certaine assistance au freinage subsistera, mais celle-ci sera utilisée lors du freinage. Une fois que l'assistance est épuisée, le freinage sera plus lent et la pédale de frein sera plus dure à appuyer.

Direction

Direction à assistance électrique

Le véhicule est équipé d'une direction assistée électrique. Ce système fonctionne sans liquide de direction assistée. Un entretien régulier est inutile.

Si l'assistance de direction est perdue à la suite d'une panne, le véhicule peut être dirigé mais exige un effort supplémentaire.

Se reporter à votre concessionnaire en cas de problème.

Si l'on tourne le volant jusqu'en butée et qu'on le maintient dans cette position pendant une période prolongée, l'assistance de la direction peut être réduite.

Si l'assistance de direction est utilisée pendant longtemps, son efficacité peut diminuer.

Le fonctionnement normal de l'assistance de direction devrait se rétablir lorsque le système refroidit.

Se reporter aux messages spécifiques au sujet de la direction du véhicule sous *Messages d'entretien du véhicule* ➤ 164. Consulter votre concessionnaire en cas de problème.

Conseils en virage

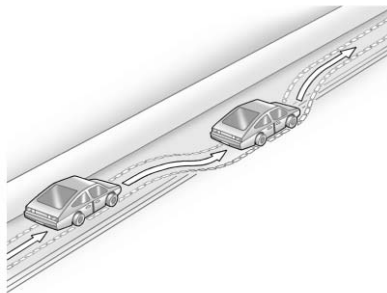
- Prendre les virages à une vitesse raisonnable.
- Réduire la vitesse avant d'entrer dans une courbe.
- Maintenir une vitesse constante raisonnable tout au long de la courbe.
- Attendre que le véhicule soit sorti de la sortie du virage pour accélérer prudemment dans la section en ligne droite.

Manipulation du volant en situations d'urgence

- Dans certaines situations, il est plus efficace d'éviter un obstacle que de freiner.
- Le fait de tenir les deux côtés du volant vous permet de tourner sur 180 degrés sans retirer une main du volant.

- Le système de freinage antiblocage (ABS) vous permet de diriger le véhicule pendant le freinage.

Contrôle d'un dérapage sur l'accotement



Les roues droites du véhicule peuvent se déporter du bord de la route sur l'accotement en roulant. Agir comme suit :

1. Relâcher l'accélérateur puis, si la voie est libre, diriger le véhicule de telle manière qu'il franchisse le bord de la chaussée.

2. Faire tourner le volant sur environ un huitième de tour jusqu'à ce que la roue avant droite touche le bord de la chaussée.
3. Tourner le volant pour suivre la chaussée en ligne droite.

Perte de contrôle

Dérapiage

Trois types de dérapages correspondent aux trois systèmes de commande du véhicule :

- Dérapiage de freinage - les roues sont immobilisées.
- Dérapiage de direction ou en virage - une trop grande vitesse dans une courbe fait que les pneus glissent ou perdent leur force de virage.
- Dérapiage en accélération - une trop grande accélération fait que les roues motrices patinent.

Les conducteurs qui conduisent sur la défensive sont en mesure d'éviter la plupart des dérapages en adaptant leur conduite aux

conditions existantes et en ralentissant. Cependant, des dérapages restent toujours possibles.

Si le véhicule commence à glisser, agir comme suit :

- Relever le pied de la pédale d'accélérateur et braquer dans le sens de déplacement désiré du véhicule. Le véhicule peut se redresser. Se préparer à un second dérapage éventuel.
- Ralentir et régler votre conduite en fonction de la météo. La distance d'arrêt peut être plus grande et le contrôle du véhicule peut être affecté lorsque l'adhérence est réduite par l'eau, la neige, la glace, le gravier ou d'autres matériaux sur la chaussée. Apprendre à reconnaître les signes d'avertissement tels que l'eau, la glace ou la neige sur la chaussée qui rendent la surface brillante et ralentir en cas de doute.

- Éviter la brusquerie dans la direction, l'accélération ou le freinage, y compris la réduction de la vitesse en rétrogradant. De tels changements brusques peuvent entraîner un dérapage.

Se rappeler que l'antiblocage (ABS) ne vous aide à éviter que le dérapage au freinage.

Conduite sur chaussées mouillées

La pluie ou un sol mouillé peuvent diminuer l'adhérence du véhicule et sa capacité à s'arrêter et accélérer. Conduire toujours plus lentement dans ces conditions et éviter de traverser de grandes flaques, de profondes étendues d'eau ou des eaux vives.



Avertissement

Les freins humides peuvent causer des accidents. Ils peuvent fonctionner moins bien lors d'un arrêt rapide et peuvent entraîner

(Suite)

Avertissement (Suite)

une déviation d'un côté. Vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule.

Après avoir traversé une grande flaque d'eau ou une station de lavage automobile, enfoncer légèrement la pédale de frein jusqu'à ce que les freins fonctionnent normalement.

Un courant d'eau vive génère une force importante. Il peut emporter le véhicule et provoquer la noyade des occupants du véhicule. Ne pas ignorer les avertissements de la police et se montrer extrêmement prudent lors d'une tentative de traversée d'un courant d'eau vive.

Aquaplanage

L'aquaplanage est dangereux. De l'eau peut s'amasser sous les pneus du véhicule et rouler par conséquent sur de l'eau. Une telle situation peut se produire si la route

est assez mouillée et si vous conduisez suffisamment rapidement. En aquaplanage, il y a peu ou pas de contact entre le véhicule et la route.

Il est impossible de toujours prévoir l'aquaplanage. Le meilleur conseil est de ralentir quand la route est mouillée.

Autres conseils pour la conduite sous la pluie

Outre le fait de ralentir, en cas de conduite sous la pluie il est toujours bon :

- D'accroître la distance entre les véhicules.
- De dépasser avec prudence.
- De maintenir les essuie-glaces en bon état.
- De remplir le réservoir de liquide lave-glace.
- Garder toujours les pneus en bon état, avec une semelle d'une profondeur adéquate. Se reporter à la rubrique *Pneus* ➔ 365.

- Désactiver le régulateur de vitesse.

Routes onduleuses et de montagne

La conduite sur les pentes abruptes ou les routes de montagne diffère de la conduite sur un terrain plat ou vallonné. Quelques conseils :

- Le véhicule doit être maintenu en bon état.
- Vérifier tous les niveaux, les freins, les pneus, le circuit de refroidissement et la boîte de vitesses.
- Rétrograder en descendant une pente abrupte ou longue.



Avertissement

L'utilisation des freins pour freiner le véhicule dans une longue descente peut causer une surchauffe des freins, réduire le rendement des freins et même causer une perte de freinage.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Rétrograder pour que le frein moteur aide les freins dans les fortes pentes.



Avertissement

Descendre au point mort (N) ou avec le contact coupé est dangereux. Ceci peut causer une surchauffe des freins et une perte de direction. Le moteur doit toujours tourner et le véhicule doit rester en prise.

- Conduire à des vitesses qui permettent de maintenir le véhicule sur sa trajectoire. Ne pas faire d'embardées, ni traverser la ligne centrale.
- Rester prudent en approchant d'une crête car quelque chose peut se trouver sur votre voie (par ex. une voiture arrêtée ou un accident).

- Rester attentif aux signaux routiers spéciaux (par ex. une zone de chute de pierres, des routes sinueuses, de longues pentes, des zones avec interdiction de dépassement) et s'y conformer.

Conduite hivernale

Conduite dans la neige ou sur la glace

La neige ou la glace entre les pneus et la route diminuent la traction ou l'adhérence : il faut donc conduire prudemment. La glace fond à environ 0°C (32°F) lorsque la pluie verglaçante commence à tomber. Éviter de conduire sur de la glace mouillée ou sous la pluie verglaçante jusqu'à ce que les routes puissent être entretenues.

Pour la conduite sur routes glissantes :

- Accélérer en douceur. Une accélération trop rapide peut faire patiner les roues et rendre la surface glissante sous les pneus.

- Activer l'antipatinage. Se reporter à *Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique* ⇨ 277.
- Le système de freinage antiblocage (ABS) améliore la stabilité du véhicule pendant les arrêts brusques, mais les freins doivent être appliqués plus tôt que sur un revêtement sec. Se reporter à *Système de freinage antiblocage (ABS)* ⇨ 271.
- Maintenir une distance plus grande par rapport au véhicule précédent et être attentif aux endroits glissants. Même sur une route dégagée, des plaques de glace peuvent se former en des endroits ombragés. Une courbe ou un viaduc peut rester glacé alors que la zone environnante ne l'est plus. Éviter les manœuvres et freinages brusques sur la glace.
- Désactiver le régulateur de vitesse.

Tempête de neige

Arrêter le véhicule dans un endroit sécuritaire et actionner les feux de détresse. Demeurer près du véhicule à moins que de l'aide soit à proximité. Si possible, utiliser le service d'assistance routière. Voir *Programme d'assistance routière* ⇨ 447. Pour obtenir de l'aide tout en préservant la sécurité des passagers :

- Allumer les feux de détresse.
- Accrocher un tissu rouge au rétroviseur extérieur.



Avertissement

La neige peut obturer l'échappement sous le véhicule. Ceci peut entraîner une pénétration de gaz d'échappement dans l'habitacle. Les gaz d'échappement du moteur peuvent pénétrer dans le véhicule. Ceux-ci contiennent du monoxyde de carbone (CO), qui

(Suite)

Avertissement (Suite)

est invisible et inodore. Il peut entraîner une perte de conscience, voire la mort.

Si le véhicule est bloqué dans la neige :

- Dégager la neige de la base du véhicule, particulièrement celle qui obstrue le tuyau d'échappement.
- Ouvrir d'environ 5 cm (2 po) la glace du côté abrité du vent du véhicule, pour faire entrer de l'air frais.
- Ouvrir complètement les bouches d'air sur ou sous le tableau de bord.
- Régler le système de commande de climatisation pour faire circuler l'air dans le véhicule et régler le ventilateur à la vitesse

(Suite)

Avertissement (Suite)

maximale. Se reporter à
« Systèmes de commande
de climatisation ».

Pour d'autres informations sur le
CO, se reporter à *Échappement
du moteur* ⇨ 266.

Pour économiser du carburant, faire tourner le moteur pendant de courtes périodes pour chauffer le véhicule, puis couper le moteur et fermer partiellement la glace. Le fait de bouger aide également à se réchauffer.

S'il faut du temps pour que les secours arrivent, en faisant tourner le moteur, enfoncer légèrement la pédale d'accélérateur pour que le moteur tourne à un régime supérieur au ralenti. Ceci permet de maintenir la charge de la batterie afin de pouvoir redémarrer le véhicule et d'utiliser les phares pour demander de l'aide. Effectuer ceci le moins souvent possible pour économiser le carburant.

Si le véhicule est coincé

Faire patiner lentement et avec précaution les roues pour libérer le véhicule s'il est pris dans du sable, de la boue, de la glace ou de la neige.

Si le véhicule est trop fortement pris pour que le système de traction asservie ne libère le véhicule, désactiver ce système et utiliser la méthode du va-et-vient. Voir *Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique* ⇨ 277.

**Avertissement**

Si les roues du véhicule patinent à grande vitesse, ils peuvent éclater et vous ou d'autres personnes pourriez être blessés. Le véhicule peut surchauffer, entraînant un incendie dans le compartiment moteur ou d'autres dommages. Éviter autant que possible le patinage des roues et éviter de dépasser 56 km/h (35 mi/h).

Balancement du véhicule pour le dégager

Tourner le volant vers la gauche et droite pour dégager la zone entourant les roues avant. Désactiver tout système de traction. Passer d'avant en arrière entre la marche arrière (R) et un rapport bas de marche avant en faisant patiner les roues le moins possible. Pour éviter l'usure de la boîte de vitesses, attendre la fin du patinage des roues pour changer de rapport. Relâcher la pédale d'accélérateur pendant les changements de rapport et appuyer légèrement sur la pédale d'accélérateur quand la boîte de vitesses est en prise. Un lent patinage des roues vers l'avant et l'arrière cause un mouvement de bascule qui peut désembourber le véhicule. Si ceci ne se produit pas après quelques essais, le véhicule devra être remorqué. Si le véhicule doit pas être remorqué, se reporter à *Remorquage du véhicule* ⇨ 410.

Limites de charge du véhicule

Il est très important que vous connaissiez le poids que le véhicule peut transporter. Ce poids est appelé capacité nominale du véhicule et comprend le poids des occupants, du chargement et de tous les accessoires d'après-vente installés. Deux étiquettes sur le véhicule peuvent indiquer le poids qui peut être transporté en toute sécurité, l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement et l'étiquette de conformité.



Avertissement

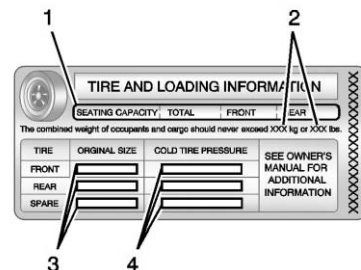
Ne pas dépasser le PNBV (poids nominal brut du véhicule), ni le PNBE (poids nominal brut sur l'essieu), tant à l'avant qu'à l'arrière. Ceci peut occasionner des bris

(Suite)

Avertissement (Suite)

de pièces, et cela peut modifier le comportement du véhicule. Ceci peut provoquer une perte du contrôle et causer une collision. De plus, la surcharge peut réduire la distance de freinage, endommager les pneus et réduire la durée de vie du véhicule.

Étiquette d'information sur les pneus et le chargement



Exemple d'étiquette

Une étiquette d'information sur les pneus et le chargement propre au véhicule est fixée sur le montant central (montant B) du véhicule. L'étiquette d'information sur les pneus et le chargement indique le nombre de places assises (1) et la capacité nominale du véhicule (2) en kilogrammes et en livres.

L'étiquette d'information sur les pneus et le chargement indique également les dimensions des pneus d'origine (3) et la pression recommandée à froid (4). Pour plus de renseignements sur les pneus et leur pression, se reporter aux rubriques *Pneus* ⇨ 365 et *Pression des pneus* ⇨ 374.

L'étiquette de conformité renferme aussi des renseignements importants relatifs à la charge. Elle peut indiquer le poids nominal brut du véhicule (PNBV) et le poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) pour les essieux avant et arrière. Se reporter à la rubrique « Étiquette de conformité » plus loin dans cette section.

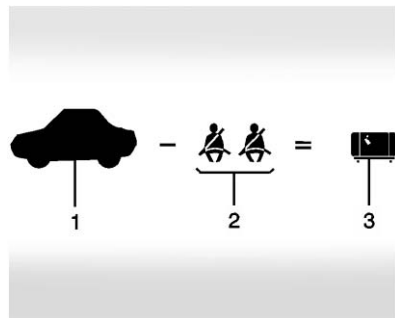
« Étapes permettant de déterminer la limite correcte de charge »

1. Rechercher la mention « The combined weight of occupants and cargo should never exceed XXXkg or XXXlbs » (le poids combiné des occupants et du chargement ne doit jamais excéder XXX kg ou XXX lb) située sur l'étiquette de votre véhicule.
2. Déterminer le poids combiné du conducteur et des passagers qui prendront place dans le véhicule.
3. Soustraire le poids combiné du conducteur et des passagers de XXX kg ou XXX lb.
4. Le poids obtenu représente le poids de la charge et des bagages disponible. Par exemple, si le poids XXX

égale 1 400 lb et que cinq occupants pesant 150 lb chacun prendront place dans le véhicule, le poids de la charge et des bagages disponible sera de 650 lb (1 400 - 750 (5 x 150) = 650 lb).

5. Déterminer le poids combiné des bagages et de la charge ajoutés au véhicule. Ce poids ne peut excéder pas le poids de la charge et des bagages déterminé à l'étape 4.
6. Si vous tractez une remorque à l'aide de votre véhicule, la charge de cette remorque sera transférée à votre véhicule. Consulter ce manuel afin de connaître l'incidence du tractage d'une remorque sur le poids de la charge et des bagages que votre véhicule peut transporter. »

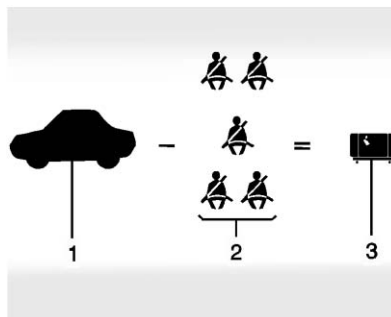
Se à *Traction de remorque*
 ⇨ 316 pour obtenir des renseignements importants sur la façon de tracter une remorque de manière sécuritaire.



Exemple 1

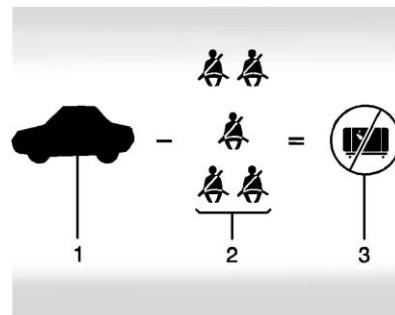
1. Capacité nominale du véhicule dans l'exemple 1 = 453 kg (1 000 lb).
2. Soustraire le poids des occupants évalué à 68 kg (150 lb) x 2 = 136 kg (300 lb).

3. Poids disponible pour les occupants et le chargement = 317 kg (700 lb).



Exemple 2

1. Capacité nominale du véhicule dans l'exemple 2 = 453 kg (1 000 lb).
2. Soustraire le poids des occupants évalué à 68 kg (150 lb) x 5 = 340 kg (750 lb).
3. Poids disponible pour le chargement = 113 kg (250 lb).



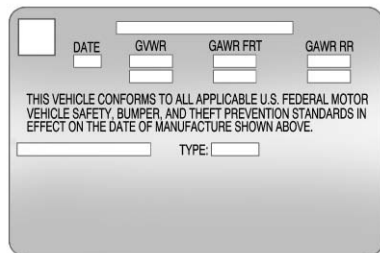
Exemple 3

1. Capacité nominale du véhicule dans l'exemple 3 = 453 kg (1 000 lb).
2. Soustraire le poids des occupants évalué à 91 kg (200 lb) x 5 = 453 kg (1 000 lb).
3. Poids disponible pour le chargement = 0 kg (0 lb).

Se reporter à l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement afin de connaître les renseignements relatifs à la capacité nominale du véhicule et

aux places. Le poids combiné du conducteur, des passagers et de la charge ne doit jamais dépasser la capacité nominale du véhicule.

Étiquette de conformité



Exemple d'étiquette de conformité du véhicule. L'étiquette est rectangulaire et contient les champs suivants : un petit carré blanc à gauche, un champ DATE, un champ GVWR, un champ GAWR FRT, et un champ GAWR RR. En dessous de ces champs, il y a le texte : 'THIS VEHICLE CONFORMS TO ALL APPLICABLE U.S. FEDERAL MOTOR VEHICLE SAFETY, BUMPER, AND THEFT PREVENTION STANDARDS IN EFFECT ON THE DATE OF MANUFACTURE SHOWN ABOVE.' et un champ TYPE: suivi d'un espace blanc.

Exemple d'étiquette

Une étiquette de conformité spécifique du véhicule est collée sur le pied milieu. L'étiquette peut indiquer le poids brut autorisé du véhicule, appelé Poids nominal brut du véhicule (PNBV). Le PNBV comprend le

poids du véhicule, tous les occupants, le carburant et le chargement.

Avertissement

Les objets dans le véhicule peuvent heurter et blesser des personnes lors d'un arrêt brusque, d'un virage soudain ou d'une collision.

- Placer les objets dans l'espace de chargement du véhicule. Dans l'espace de chargement, les placer le plus à l'avant possible. Essayer de répartir uniformément la charge.
- Ne jamais empiler d'objets lourds, comme des valises, dans le véhicule plus haut que les dossiers des sièges.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Ne pas laisser de dispositif de protection pour enfant non fixé dans le véhicule.
- Sécuriser les objets non attachés au véhicule.
- Ne pas laisser un siège plié vers le bas sauf si nécessaire.

Démarrage de fonctionnement

Rodage de véhicule neuf

Attention

Le véhicule n'exige pas de rodage complexe. Toutefois, il ne s'en portera que mieux à long terme si vous suivez les recommandations suivantes :

- Ne pas conduire à vitesse constante, rapide ou lente, pendant les 805 premiers kilomètres (500 milles). Ne pas démarrer pleins gaz. Il faut éviter de rétrograder pour freiner ou ralentir le véhicule.
- Au cours des 322 premiers kilomètres (200 milles) environ, il faut éviter de freiner brusquement, car les nouvelles garnitures de frein ne sont pas encore rodées.

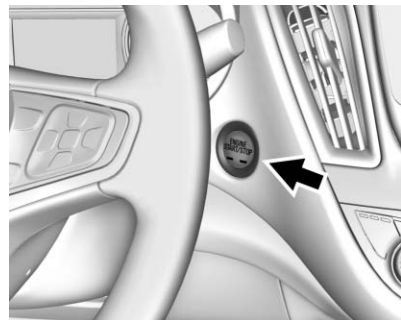
(Suite)

Attention (Suite)

Le fait d'effectuer des arrêts brusques alors que les garnitures sont neuves peut provoquer l'usure prématurée des garnitures qui devront être remplacées plus tôt que prévu. Suivre ces directives chaque fois que de nouvelles garnitures des freins sont installées.

Suite au rodage, la vitesse du moteur et la charge peuvent être augmentées progressivement.

Positions du commutateur d'allumage



Votre véhicule est équipé d'un bouton-poussoir de démarrage électronique sans clé.

Le fait d'appuyer sur le bouton permet de sélectionner trois modes : ACC/ACCESSORY (accessoires), ON/RUN/START (en fonction/marche/démarrage) et Stopping the Engine/LOCK/OFF (arrêt du moteur/verrouillage/arrêt).

L'émetteur de télédéverrouillage RKE doit se trouver dans le véhicule pour que le système fonctionne.

Si le démarrage par bouton-poussoir ne fonctionne pas, le véhicule est peut-être proche d'un émetteur radio puissant causant une interférence avec le système d'accès sans clé. Se reporter à *Fonctionnement du système de télédéverrouillage* ⇨ 35.

Pour quitter la position de stationnement (P), le véhicule doit occuper la position ACC/ACCESSORY (accessoires) ou ON/RUN (marche) et la pédale de frein doit être enfoncée.

Arrêt du moteur/LOCK (verrouillage)/OFF (hors fonction) : Lorsque le véhicule est arrêté, presser une fois ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE/ARRÊT DU MOTEUR) pour couper le moteur.

Si le véhicule est en position de stationnement (P), le contact se coupe et l'alimentation prolongée des accessoires (RAP) reste active. Se reporter à *Prolongation d'alimentation des accessoires* ⇨ 263.

Si le véhicule n'occupe pas la position de stationnement (P), l'allumage retourne en position ACC/ACCESSORY (accessoires) et le message PASSER À LA POSITION P (PARK) s'affiche au centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à *Messages de boîte de vitesses* ⇨ 166. Lorsque la position de stationnement (P) est sélectionnée, l'allumage se coupe.

Ne pas éteindre le moteur lorsque le véhicule est en mouvement, ce qui réduit l'assistance au freinage et à la direction et désactive les sacs gonflables.

Si le véhicule doit être arrêté dans une situation d'urgence :

1. Freiner en exerçant une pression ferme et uniforme. Ne pas pomper les freins à répétition, ce qui peut réduire l'assistance au freinage et exiger de peser avec plus de force sur la pédale de frein.
2. Passer le levier de vitesses au point mort (N). Il est possible de passer au point mort

pendant que le véhicule roule. Ensuite, freiner fermement et conduire le véhicule en lieu sûr.

3. Arrêter complètement le véhicule, passer à la position de stationnement (P) et tourner le commutateur d'allumage à la position OFF (hors fonction). Dans le cas des véhicules dotés d'une boîte de vitesses automatique, le levier de vitesses doit être à la position de stationnement (P) pour tourner le commutateur d'allumage à la position OFF.
4. Serrer le frein de stationnement. Se reporter à *Frein de stationnement* ⇨ 272.

Avertissement

Arrêter le moteur du véhicule en roulant peut amener la perte de l'assistance dans les systèmes de frein et de direction et désactiver les coussins gonflables. En roulant, ne couper le contact qu'en cas d'urgence.

S'il n'est pas possible de ranger le véhicule sur le côté et qu'il doit être désactivé tout en roulant, appuyer sur ENGINE START/STOP pendant plus de deux secondes, ou appuyer deux fois en l'espace de cinq secondes.

ACC/ACCESSORY (accessoires) (témoin de couleur ambre) : Ce mode permet l'utilisation de certains accessoires électriques lorsque le moteur est arrêté.

Lorsque le contact est coupé, le fait d'appuyer une fois sur le bouton sans appuyer sur la pédale de frein aura pour effet de placer le système d'allumage en position ACC/ACCESSORY (accessoires).

L'allumage passe de la position ACC/ACCESSORY (ACCESSOIRES) à OFF (HORS FONCTION) après cinq minutes pour éviter la décharge de la batterie.

ON/RUN/START (en fonction/marche/départ) (témoin vert) : Ce mode s'utilise pour démarrer et rouler. Lorsque le contact est coupé et que la pédale de frein est

enfoncée, appuyer une fois sur le bouton pour placer l'allumage en position ON/RUN/START (en fonction/marche/démarrage). Dès le début du lancement du moteur, relâcher le bouton. Le lancement du moteur se poursuit jusqu'au démarrage du moteur. Se reporter à *Démarrage du moteur* ⇨ 259. L'allumage reste en position ON/RUN (en fonction/marche).

Mode entretien seulement

Ce mode de puissance peut être utilisé pour l'entretien et les diagnostics, et pour la vérification du bon fonctionnement du témoin d'anomalie, comme peut l'exiger l'inspection du dispositif antipollution. Lorsque le véhicule est arrêté et que la pédale de frein n'est pas enfoncée, le fait de maintenir le bouton enfoncé pendant plus de cinq secondes mettra le véhicule en mode Entretien seulement. Les instruments et le système audio fonctionneront comme si le commutateur d'allumage était en position ON/RUN (contact mis/marche), mais il ne sera pas possible de conduire le véhicule. Le

moteur ne démarre pas en mode Entretien seulement. Appuyer sur le bouton à nouveau pour arrêter le véhicule.

Démarrage du moteur

Placer le levier de sélection en position de stationnement (P) ou au point mort (N). Le démarrage à toute autre position est impossible. Pour redémarrer alors que le véhicule roule, utiliser uniquement le point mort (N).

Pour les véhicules hybrides, le moteur thermique démarre uniquement en cas de besoin pour réchauffer l'habitacle ou charger la batterie haute tension. Le témoin véhicule prêt s'allume lorsque le véhicule est prêt à rouler.

Attention

Ne pas tenter de passer en position de stationnement (P) lorsque le véhicule est en mouvement. Vous pourriez endommager la boîte de vitesses.

(Suite)

Attention (Suite)

Passer en position de stationnement (P) uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Attention

Si vous ajoutez des pièces électriques ou des accessoires, vous pourriez modifier le fonctionnement du moteur. Tout dommage causé par ces pièces ou accessoires ne sont pas couverts par la garantie du véhicule. Lr à *Équipement électrique complémentaire* ⇨ 319.

Procédure de démarrage

1. Avec le système d'accès sans clé, l'émetteur RKE doit se trouver dans le véhicule. Appuyer sur ENGINE START/STOP avec la pédale de frein enfoncée. Lorsque le moteur du véhicule est lancé, relâcher le bouton.

Le régime de ralenti diminue lorsque le moteur du véhicule se réchauffe. Ne pas lancer le moteur du véhicule immédiatement après son démarrage.

L'émetteur RKE ne se trouve pas dans le véhicule. En cas d'interférence ou si la pile de l'émetteur RKE est déchargée, le centralisateur informatique de bord (CIB) affiche un message. Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) (De base)* ⇨ 147 ou *Centralisateur informatique de bord (CIB) (Version supérieure)* ⇨ 151 et *Fonctionnement du système de télédéverrouillage* ⇨ 35.

Attention

Si vous tentez de démarrer le moteur pendant une longue période en remplaçant la clé de contact en position START (démarrage) immédiatement

(Suite)

Attention (Suite)

après avoir essayé de le démarrer, vous risquez de provoquer une surchauffe, d'endommager le moteur et de décharger la batterie. Attendre au moins 15 secondes entre chaque tentative afin de permettre au démarreur de refroidir.

2. Si le moteur ne démarre pas après cinq à 10 secondes, spécialement par temps très froid (moins de -18°C ou 0°F), il peut être noyé par un excès d'essence. Enfoncer complètement la pédale d'accélérateur jusqu'au plancher et la maintenir enfoncée en appuyant sur ENGINE START/STOP (démarrage/arrêt du moteur) pendant 15 secondes maximum. Attendre au moins 15 secondes entre chaque essai pour permettre le refroidissement du démarreur. Une fois le moteur en marche,

relâcher le bouton et l'accélérateur. Si le véhicule démarre brièvement, puis s'arrête à nouveau, effectuer la même procédure. Ceci élimine le carburant excessif du moteur. Ne pas lancer le moteur immédiatement après le démarrage. Faire fonctionner en douceur le moteur et la boîte de vitesses jusqu'à ce que l'huile soit chaude et lubrifie tous les organes mobiles.

Fonctionnement hybride

Le véhicule combine la propulsion à l'essence et à l'électricité. Le moteur à l'essence démarre automatiquement pour fournir l'énergie puis s'arrête pour économiser le carburant.

Le moteur thermique continue à fonctionner dans les cas suivants :

- Accélération agressive ou gravisement de côtes
- La vitesse du véhicule dépasse 88 km/h (55 mph).

- Chargement de la batterie haute tension

- Le chauffage est utilisé.

Le moteur thermique et la boîte de vitesses fonctionnent ensemble pour fournir l'énergie de propulsion à l'efficacité maximale. Ceci peut augmenter le régime du moteur thermique.

Système d'arrêt et de démarrage



Avertissement

Quitter le véhicule sans passer d'abord en position de stationnement (P) peut entraîner un déplacement du véhicule et vous blesser ou blesser les autres. Le véhicule étant doté du dispositif d'arrêt et de démarrage automatique du moteur, le moteur peut sembler coupé; cependant, une fois que la pédale de frein est relâchée, le moteur peut redémarrer.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Passer en position de stationnement (P) et placer l'allumage en position LOCK/OFF (verrouillage/arrêt) avant de quitter le véhicule.

S'il est équipé du moteur 1.5L L4, le véhicule dispose d'un système d'arrêt et de démarrage économiseur de carburant destiné à arrêter le moteur afin de favoriser l'économie de carburant.

Arrêt et démarrage automatique

Lorsque les freins sont appliqués et que le véhicule est complètement à l'arrêt, le moteur peut s'arrêter. À l'arrêt, le tachymètre affiche AUTO STOP. Se reporter à *Tachymètre (Non-hybride)* ↗ 132. Lorsque la pédale de frein est relâchée ou la pédale d'accélérateur enfoncée, le moteur redémarre.

L'arrêt automatique peut être désactivé si :

- Une vitesse minimale du véhicule n'est pas atteinte.
- Le moteur ou la boîte de vitesses n'est pas à la température de fonctionnement requise.
- La température extérieure ne se situe pas dans la plage de fonctionnement requise, généralement inférieure à -10°C (14°F) ou supérieure à 50°C (122°F).
- Le levier de vitesses est engagé sur une position autre que D (marche avant).
- La batterie a été récemment débranchée.
- La charge de la batterie est faible.
- Le niveau de confort intérieur n'a pas atteint le niveau requis du système de commande de climatisation ou des paramètres de désembuage. Utiliser le mode de climatisation éco (témoin vert allumé) pour une meilleure

efficacité. Se reporter à *Systèmes de commande de la climatisation* ⇨ 234 et *Commande de climatisation automatique à deux zones* ⇨ 237.

- La durée de l'arrêt automatique est supérieure à deux minutes.

Chauffe-moteur

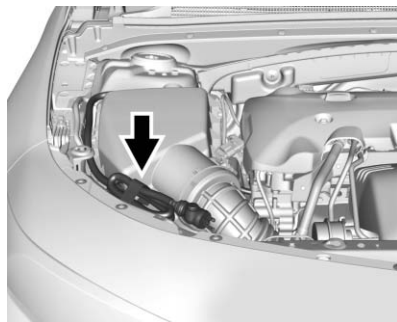
Lorsque la température est égale ou inférieure à -18°C (0°F), le chauffe-liquide de refroidissement du moteur, si disponible, facilite le démarrage et réduit la consommation pendant la phase de réchauffement du moteur. Brancher le chauffe-liquide de refroidissement du moteur au moins quatre heures avant de démarrer le véhicule.

Un thermostat interne intégré à la prise du câble empêchera le chauffe-liquide de refroidissement du moteur de fonctionner lorsque la température est supérieure à -18°C (0°F).

Pour utiliser le chauffe-moteur

1. Arrêter le moteur.

2. Ouvrir le capot et dérouler le fil électrique.



Le cordon électrique se trouve du côté passager du compartiment moteur, entre l'aile et le filtre à air.

3. Le brancher sur une prise de courant alternatif de 110 volts reliée à la terre.



Avertissement

Brancher le cordon dans une prise qui n'est pas mise à la terre peut causer un choc électrique.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Un fil d'allonge incorrect peut entraîner une surchauffe et causer un incendie. Vous risqueriez de graves blessures. Brancher le cordon dans une prise triphasée 110 V\$CA. Si le cordon est trop court, utiliser une allonge triphasée à usage industriel d'au moins 15 A.

4. Avant de démarrer le moteur, s'assurer de débrancher le fil électrique et de le ranger tel qu'il était pour le maintenir à l'écart des pièces mobiles du moteur.

Le temps de branchement du chauffe-liquide de refroidissement dépend de plusieurs facteurs. Demander conseil à un concessionnaire de la région où le véhicule sera stationné.

Prolongation d'alimentation des accessoires

Ces accessoires du véhicule peuvent être utilisés jusqu'à 10 minutes après l'arrêt du moteur :

- Système audio
- Glaces électriques
- Toit ouvrant (si monté)

Ces dispositifs restent actifs jusqu'à 10 minutes après le passage du commutateur d'allumage en position LOCK/OFF (verrouillage/arrêt).

Les glaces électriques et le toit ouvrant fonctionneront jusqu'à ce qu'une porte soit ouverte.

La radio continue à fonctionner jusqu'à ce que la porte du conducteur soit ouverte.

Tous ces dispositifs fonctionnent lorsque la clé est en position ON/ RUN (en fonction/marche) ou ACC/ ACCESSORY (accessoires).

Changement à la position de stationnement

1. Maintenir la pédale de frein enfoncée et serrer le frein de stationnement. Se reporter à *Frein de stationnement* ➔ 272.
2. Mettre le levier de vitesses à la position de stationnement (P) en maintenant le bouton du levier enfoncé et en poussant le levier de sélection complètement vers l'avant du véhicule.
3. Tourner la clé de contact en position LOCK/OFF (verrouillage/arrêt).

Quitter le véhicule en laissant tourner le moteur**Avertissement**

Il peut être dangereux de quitter le véhicule pendant que le moteur est en marche. Il pourrait surchauffer et prendre feu.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Il peut être dangereux de quitter le véhicule si le levier de sélection n'est pas complètement en position de stationnement (P) avec le frein de stationnement fermement serré. Le véhicule peut rouler.

Ne pas quitter le véhicule lorsque le moteur est en marche. Si vous laissez le moteur tourner, le véhicule pourrait se déplacer soudainement et vous blesser ou blesser d'autres personnes. Pour vous assurer que le véhicule ne bougera pas, même lorsque vous vous trouvez sur un terrain relativement plat, toujours serrer le frein de stationnement et placer le levier de sélection en position de stationnement (P). Se reporter à *Changement à la position de stationnement* ⇨ 263.

Si vous devez quitter le véhicule pendant que le moteur tourne, s'assurer qu'il soit en position de

stationnement (P) et que le frein de stationnement soit bien serré avant de le quitter. Après avoir déplacé le levier de sélection en position de stationnement (P), maintenir la pédale de freins ordinaires enfoncée. Ensuite, voir si le levier de sélection peut être déplacé hors de la position de stationnement (P) sans d'abord presser le bouton.

Si vous pouvez le faire, cela signifie que le levier de sélection n'était pas bien bloqué à la position de stationnement (P).

Blocage de couple

Le blocage de couple se produit lorsque le poids du véhicule exerce trop de force sur le cliquet de stationnement de la boîte de vitesses. Ceci se produit en stationnement en pente et lorsque le passage de la transmission en position de stationnement (P) n'est pas fait correctement; il est dès lors difficile de sortir de la position de stationnement (P). Pour éviter le blocage de couple, serrer le frein de stationnement et passer en position de stationnement (P). Pour savoir

comment le faire, se reporter à « Sélection de la position de stationnement (P) » plus haut.

Si un blocage de couple se produit, votre véhicule peut nécessiter une poussée vers le haut par un autre véhicule pour soulager la pression sur le cliquet de verrouillage de stationnement, de sorte que vous pourrez sortir de la position de stationnement (P).

Si le véhicule sert à tracter une remorque et est stationné dans une côte, se reporter à la rubrique *Caractéristiques de conduite et conseils sur le remorquage* ⇨ 313.

Retrait de la position de stationnement (park)

Ce véhicule est doté d'un système de déverrouillage électronique du levier de sélection. Ce système est conçu pour empêcher le déplacement du levier hors de la position de stationnement (P) à moins que le commutateur d'allumage soit en position ON/RUN (marche) et que la pédale de frein soit enfoncée.

Le déverrouillage du levier de sélection fonctionne en permanence excepté lorsque la batterie est déchargée ou que sa tension est faible (moins de 9 V).

Si la batterie du véhicule est déchargée ou faible, essayer de la recharger ou de démarrer le moteur à l'aide de câbles. Se reporter à. *Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord* ⇨ 406.

Pour sortir de la position de stationnement (P)

1. Appuyer sur la pédale de frein.
2. Placer le commutateur d'allumage en position ON/RUN (en fonction/marche).
3. Presser le bouton du levier de sélection.
4. Déplacer le levier de sélection vers la position désirée.

S'il n'est toujours pas possible de quitter la position de stationnement (P) :

1. Relâcher complètement le bouton du levier de sélection.

2. Maintenir enfoncée la pédale de frein et presser de nouveau le bouton du levier de sélection.
3. Déplacer le levier de sélection vers la position désirée.

Si le problème de changement de rapport subsiste, consulter votre concessionnaire.

Stationnement au-dessus de matières qui brûlent



Avertissement

Des matières inflammables sont susceptibles de toucher des pièces chaudes du système d'échappement situées sous le véhicule et de s'enflammer. Ne pas se garer sur des papiers, des feuilles, de l'herbe sèche ou d'autres matières inflammables.

Stationnement prolongé

Il est préférable de ne pas laisser le moteur en marche lorsque le véhicule est stationné. Si le véhicule est laissé en marche, suivre les étapes appropriées pour être sûr que le véhicule ne se déplace pas et que l'emplacement de stationnement est suffisamment ventilé. Se reporter à *Changement à la position de stationnement* ⇨ 263 et *Échappement du moteur* ⇨ 266.

Si le véhicule est laissé stationné en marche avec la boîte de vitesses engagée sur la position de stationnement (P) et que l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) est à l'extérieur du véhicule, le moteur s'arrête au bout d'une heure.

Si le véhicule est laissé stationné en marche avec la boîte de vitesses engagée sur la position de stationnement (P) et que l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) est à l'intérieur du véhicule, le moteur reste en marche pendant deux heures. Au bout de deux heures, le moteur s'arrête.

La temporisation d'arrêt du moteur se réinitialise si la position de stationnement (P) est désengagée pendant que le véhicule est en marche.

Échappement du moteur

Avertissement

L'échappement du moteur contient du monoxyde de carbone (CO), qui est invisible et inodore. L'exposition au CO peut provoquer une perte de conscience et même la mort.

Les gaz d'échappement peuvent pénétrer le véhicule si :

- Le véhicule tourne au ralenti dans des zones mal ventilées (garages, tunnels, neige profonde qui peut bloquer la circulation de l'air sous la carrosserie ou dans les tuyaux arrière).
- L'échappement sent mauvais ou émet un bruit étrange ou différent.
- Le système d'échappement fuit en raison de la corrosion ou d'un dégât.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Le système d'échappement a été modifié, endommagé ou réparé de manière incorrecte.
- La carrosserie du véhicule présente des trous ou des ouvertures causés par des dommages ou des modifications après-vente qui ne sont pas complètement bouchés.

Si vous détectez des émanations inhabituelles ou si vous suspectez que des gaz d'échappement pénètrent dans le véhicule :

- Ne conduire qu'avec toutes les glaces complètement abaissées.
- Faire réparer le véhicule immédiatement.

Ne jamais garer le véhicule moteur tournant dans un lieu clos tel qu'un garage ou un immeuble sans ventilation d'air frais.

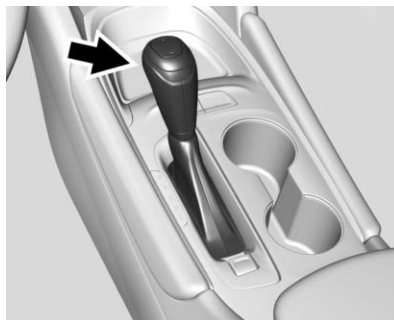
Faire fonctionner le véhicule pendant qu'il est en position de stationnement

Il est préférable de ne pas stationner le véhicule en laissant le moteur en marche.

Si vous quittez le véhicule et laissez le moteur en marche, vous devez suivre les bonnes étapes pour vous assurer que le véhicule ne se déplacera pas. Se reporter à *Changement à la position de stationnement* ⇨ 263 et *Échappement du moteur* ⇨ 266.

En cas de stationnement en pente et de traction d'une remorque, se reporter à *Caractéristiques de conduite et conseils sur le remorquage* ⇨ 313.

Boîte de vitesses automatique



P : Cette position bloque les roues arrière. C'est la meilleure position de démarrage car le véhicule ne peut pas facilement se déplacer.



Avertissement

Il peut être dangereux de quitter le véhicule si le levier de sélection n'est pas complètement en position de stationnement (P)

(Suite)

Avertissement (Suite)

avec le frein de stationnement fermement serré. Le véhicule peut rouler.

Ne pas quitter le véhicule lorsque le moteur est en marche. Si vous laissez le moteur tourner, le véhicule pourrait se déplacer soudainement et vous blesser ou blesser d'autres personnes. Pour vous assurer que le véhicule ne bougera pas, même lorsque vous vous trouvez sur un terrain relativement plat, toujours serrer le frein de stationnement et placer le levier de sélection en position de stationnement (P). Se reporter à *Changement à la position de stationnement* ⇨ 263.

S'assurer que le levier de sélection est parfaitement en position de stationnement (P) avant de démarrer le moteur. Le véhicule est doté d'une commande de verrouillage de boîte de vitesses automatique. Il faut enfoncer

complètement la pédale de frein puis presser le bouton du levier de sélection avant de sortir de la position de stationnement (P) lorsque la clé de contact est à la position ON/RUN (marche). Si la boîte de vitesses ne sort pas de la position de stationnement (P), diminuer la pression sur le levier de sélection et le pousser complètement en position de stationnement (P) en maintenant les freins appliqués. Ensuite, déplacer le levier de sélection dans un autre rapport. Se reporter à *Retrait de la position de stationnement (park)* ⇨ 264.

R : Utiliser cette position pour reculer.

Attention

Le passage en position R (marche arrière) lorsque le véhicule se déplace en marche avant peut endommager la boîte de vitesses. Les réparations ne seront pas couvertes par la

(Suite)

Attention (Suite)

garantie du véhicule. Passer en position R (marche arrière) uniquement après l'arrêt du véhicule.

Pour déplacer le véhicule d'avant en arrière lorsqu'il est embourbé dans la neige, la glace ou le sable sans endommager la boîte de vitesses, se reporter à *Si le véhicule est coincé* ⇨ 252.

N : Dans cette position, le moteur n'est pas relié aux roues. Pour redémarrer lorsque le véhicule roule déjà, utiliser uniquement le point mort (N).

En cas de moteur hybride 1.8L, si le capot est ouvert en position de point mort (N), le véhicule s'arrête. Un nouveau démarrage du véhicule est nécessaire après avoir fermé le capot.



Avertissement

Passer en vitesse lorsque le moteur tourne à un régime élevé est dangereux. Si le pied ne presse pas fermement la pédale de frein, le véhicule peut se déplacer très rapidement. Il peut en résulter une perte de contrôle et le véhicule peut heurter des personnes ou des objets. Ne pas passer en vitesse lorsque le moteur tourne à haut régime.

Attention

Quitter la position de stationnement (P) ou point mort (N) alors que le moteur tourne à une vitesse élevée peut endommager la boîte de vitesses. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. S'assurer que le moteur ne tourne pas à vitesse élevée lorsque vous changez de rapport.

Pour les véhicules hybrides, le moteur thermique est toujours arrêté au point mort (N). Le véhicule ne peut charger la batterie haute tension pendant que le levier de changement de rapport occupe la position de point mort (N). Utiliser la position de point mort (N) qu'en cas de besoin. Si la batterie haute tension est peu chargée, le centralisateur informatique de bord (CIB) affiche un message commandant de quitter la position de point mort (N). Sélectionner la position de stationnement (P), de marche arrière (R), de surmultipliée automatique (D) ou de gamme basse (L) selon la situation. Si la batterie haute tension est trop déchargée, le véhicule s'arrête, exigeant la sélection de la position de stationnement (P) pour faire redémarrer le véhicule.

D : Ceci est la position de conduite normale. Elle réduit la consommation de carburant du véhicule. Si vous désirez plus de puissance pour dépasser, et :

- En cas d'accélération lente ou de maintien d'une vitesse constante, enfoncer la pédale d'accélérateur à mi-course.
- En cas d'accélération rapide ou de dépassement, enfoncer complètement la pédale d'accélérateur.

L : Cette position permet de changer de vitesse comme avec une boîte de vitesses manuelle. Si le véhicule est équipé de cette fonction, se reporter à *Mode manuel* ⇨ 269.

Modes de fonctionnement

La boîte de vitesses peut fonctionner à des rapports plus bas qu'à l'habitude pour améliorer la performance du véhicule. Le régime du moteur et le bruit produit peuvent augmenter dans les conditions suivantes :

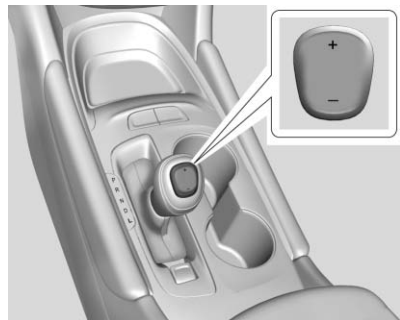
- Lors de l'ascension d'une pente;

- Lors de la descente d'une pente;
- Si la température extérieure est élevée ou que la voiture est conduite en haute altitude.

Mode manuel

Mode de sélection de gamme électronique (ERS)

Le mode ERS vous permet de gérer la limite supérieure de rapport de la boîte de vitesses du véhicule et la vitesse du véhicule en descente ou en tirant une remorque. Le véhicule est doté d'un indicateur électronique de position de levier de vitesses situé dans le groupe d'instruments. En cas d'utilisation du mode ERS, un numéro s'affiche à côté du L, indiquant le rapport actuel sélectionné.



Mode d'emploi :

1. Déplacer le levier de sélection en gamme basse (L).
2. Appuyer sur + (plus) ou - (moins) du levier de changement de rapport pour augmenter ou diminuer le nombre de rapports disponibles.

Lorsque vous passez de marche avant (D) en gamme basse (L), la boîte de vitesses passera à une gamme de rapports inférieure prédéterminée. Le rapport le plus élevé disponible pour cette gamme prédéterminée est affiché à côté du

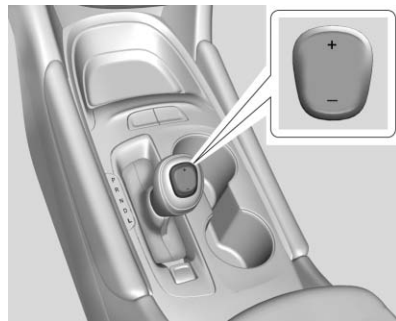
L au CIB. Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) (De base)* ⇨ 147 ou *Centralisateur informatique de bord (CIB) (Version supérieure)* ⇨ 151. Le numéro affiché au CIB est le rapport le plus élevé dans lequel la boîte de vitesses est autorisée à fonctionner. Ceci signifie que tous les rapports inférieurs à ce numéro sont disponibles. Par exemple, lorsque 4 (quatrième) est affichée à côté de L, 1 (première) à 4 (quatrième) sont automatiquement utilisées par le véhicule. La boîte de vitesses ne passera pas à 5 (cinquième) tant que le bouton +(plus) n'est pas utilisé ou que vous ne réengagez pas le levier en position D (marche avant).

En gamme basse (L), la boîte de vitesses empêchera le passage à une gamme inférieure si le régime du moteur est trop élevé. Vous disposez d'une courte période pour ralentir le véhicule. Si la vitesse du véhicule ne diminue pas dans le cadre de temps alloué, la gamme inférieure souhaitée ne sera pas disponible. Vous devez encore

essayer de ralentir le véhicule, puis presser le bouton - (moins) jusqu'à la gamme inférieure désirée.

Mode hybride gamme basse

La gamme basse 2 (L2) permet de ralentir le véhicule sans utiliser les freins. La gamme basse 1 (L1) donne le freinage maximal sous 80 km/h (50 mi/h). Utiliser la gamme basse (L) en descente ou dans les embouteillages. Lorsque la batterie atteint la pleine charge, le moteur thermique peut fonctionner pour maintenir le freinage.



Mode d'emploi :

1. Déplacer le levier de changement de rapport en gamme basse (L). La boîte de vitesses passe au rapport gamme basse 2 (L2).
2. Appuyer sur + (plus) ou – (moins) sur le levier de changement de rapport pour changer de rapport entre les positions de gamme basse 2 (L2) et gamme basse 1 (L1).

Freins

Système de freinage antiblocage (ABS)

Ce véhicule est équipé d'un système de freinage antiblocage (ABS). Ce système de freinage antiblocage est un système perfectionné de freinage électronique contribuant à éviter un dérapage à la suite d'un freinage.

Lorsque le véhicule commence à rouler, l'ABS se vérifie lui-même. Un bruit de moteur ou un déclic momentané peut se faire entendre pendant cette vérification et on peut même constater un léger mouvement de la pédale de frein. Ceci est normal.



En cas de défaillance de l'ABS, ce témoin restera allumé. Se reporter à *Témoin de système de freinage antiblocage* ⇨ 140.

En roulant en sécurité sur une chaussée humide, s'il devient nécessaire de freiner brusquement et de continuer à freiner pour éviter un obstacle imprévu, un ordinateur détecte que les roues tournent moins vite. Si une roue est sur le point d'arrêter de tourner, l'ordinateur actionne séparément les freins de chaque roue.

L'ABS peut modifier la pression des freins sur chaque roue, selon les besoins, plus vite que ne pourrait le faire le conducteur. Ceci peut permettre de contourner un obstacle tout en freinant fort.

Lors d'un freinage, l'ordinateur continue à recevoir des mises à jour sur la vitesse des roues et contrôle la pression de freinage en fonction de ces données.

Se rappeler que l'ABS ne modifie pas le temps nécessaire à la pose du pied sur la pédale de frein et ne diminue pas toujours la distance

d'arrêt. Si vous suivez de trop près le véhicule devant vous, vous n'aurez pas le temps de freiner si ce véhicule ralentit ou s'arrête soudainement. La distance séparant votre véhicule des autres doit être suffisante pour vous permettre de vous arrêter, même si votre véhicule est équipé d'un ABS.

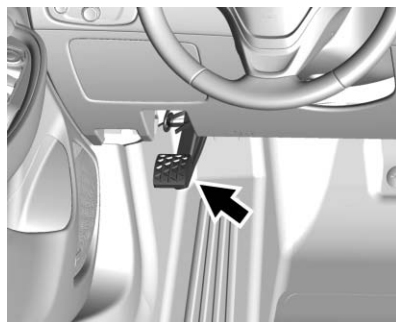
Utilisation de l'ABS

Ne pas pomper les freins. Tenir la pédale de frein solidement enfoncée et laisser le dispositif d'antiblocage travailler. Vous pouvez entendre fonctionner la pompe ou le moteur du système de freinage antiblocage et ressentir une pulsation de la pédale de freinage. C'est normal.

Freinage d'urgence

L'ABS vous permet de braquer les roues et freiner en même temps. Dans de nombreuses situations d'urgence, le fait de pouvoir diriger le véhicule sera plus utile que le meilleur des freinages.

Frein de stationnement



Pour serrer le frein de stationnement manuel, selon l'équipement :

Maintenir la pédale de frein enfoncée, puis enfoncer la pédale de frein de stationnement.

Si le contact est mis, le témoin du système de freinage s'allumera. Se reporter à la rubrique *Témoin du système de freinage* ⇨ 139.

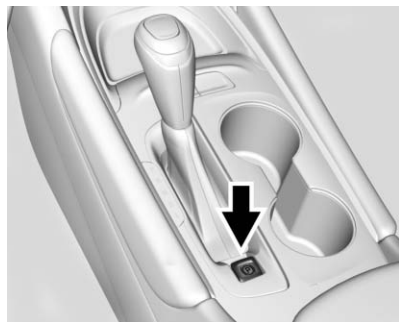
Attention

Conduire alors que le frein de stationnement est serré peut causer la surchauffe du système de freinage et de l'usure prématurée ou des dommages aux pièces du système. S'assurer que le frein de stationnement est complètement desserré et que le témoin du frein est éteint avant de conduire.

Pour desserrer le frein de stationnement, maintenir la pédale de freinage ordinaire enfoncée, puis enfoncer brièvement la pédale du frein de stationnement jusqu'à sentir le relâchement de la pédale. Retirer lentement le pied de la pédale de frein de stationnement. Si le frein de stationnement n'est pas desserré lorsque vous commencez à conduire, un carillon retentit pour vous avertir que le frein de stationnement est encore serré.

Si vous tirez une remorque et que vous stationnez dans une côte, se reporter à *Caractéristiques de conduite et conseils sur le remorquage* ⇨ 313.

Frein de stationnement électrique



Le commutateur de frein électrique de stationnement (EPB) (option) se trouve sur la console. L'EPB peut toujours être activé, même si le contact est coupé. Pour éviter la décharge de la batterie, éviter

d'actionner l'EPB de manière répétitive lorsque le moteur est arrêté.

Le système possède un témoin rouge d'état de frein de stationnement et un témoin d'avertissement ambre de frein de stationnement. Se reporter à *Témoin de frein de stationnement électrique* ⇨ 140 et *Témoin de rappel d'entretien de frein de stationnement électrique* ⇨ 140. Il existe également des messages de frein de stationnement au centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à *Messages de système de freinage* ⇨ 156. En cas d'alimentation électrique insuffisante, l'EPB ne peut être ni serré ni desserré.

Avant de quitter le véhicule, vérifier le témoin rouge d'état de frein de stationnement pour s'assurer que le frein de stationnement est serré.

Actionnement de l'EPB

Pour appliquer l'EPB :

1. Le véhicule est à l'arrêt complet.

2. Lever momentanément le commutateur EPB.

Le témoin rouge d'état de frein de stationnement clignote puis reste allumé une fois que l'EPB est complètement appliqué. Si le témoin rouge d'état de frein de stationnement clignote en permanence, l'EPB est appliqué seulement partiellement ou il existe un problème EPB. Un message CIB s'affiche. Relâcher l'EPB puis tenter de l'appliquer à nouveau. Si le témoin ne s'allume pas ou continue à clignoter, le véhicule doit être réparé. Ne pas rouler si le témoin rouge d'état de frein de stationnement clignote. Se reporter à votre concessionnaire. Voir *Témoin de frein de stationnement électrique* ⇨ 140.

Si le témoin d'avertissement de teinte ambre de frein de stationnement est allumé, lever et maintenir levé le commutateur EPB. Continuer à maintenir le commutateur jusqu'à ce que le témoin rouge d'état de frein de stationnement reste allumé. Si le témoin d'avertissement de teinte

ambre de frein de stationnement reste allumé, consulter votre concessionnaire.

Si l'EPB est appliqué pendant que le véhicule se déplace, le véhicule décélère aussi longtemps que le commutateur est maintenu levé. Si le commutateur est maintenu levé jusqu'à l'arrêt du véhicule, l'EPB reste appliqué.

Le véhicule peut appliquer automatiquement l'EPB dans certains circonstances lorsque le véhicule est arrêté. Ceci est normal et est effectué périodiquement pour vérifier le fonctionnement du système EPB.

Si l'EPB ne fonctionne pas, bloquer les roues arrière pour prévenir les déplacements du véhicule.

Desserrage de l'EPB

Pour relâcher l'EPB :

1. Mettre le commutateur d'allumage en position ACC/ACCESSORY (accessoires) ou ON/RUN (en fonction/marche).

2. Maintenir enfoncée la pédale de frein en :

3. Enfoncer momentanément le commutateur EPB.

L'EPB est relâché lorsque le témoin rouge d'état de frein de stationnement est éteint.

Si le témoin d'avertissement de teinte ambre de frein de stationnement est allumé, relâcher l'EPB en enfonçant le commutateur EPB et en le maintenant enfoncé. Continuer à maintenir le commutateur jusqu'à l'extinction du témoin rouge d'état de frein de stationnement. Si l'un des témoins reste allumé après la tentative de relâchement, consulter votre concessionnaire.

Attention

Conduire alors que le frein de stationnement est serré peut causer la surchauffe du système de freinage et de l'usure prématurée ou des dommages

(Suite)

Attention (Suite)

aux pièces du système. S'assurer que le frein de stationnement est complètement desserré et que le témoin du frein est éteint avant de conduire.

Desserrage automatique de l'EPB

L'EPB sera automatiquement desserré si le véhicule roule, un rapport est sélectionné et vous tentez de le faire avancer. Éviter toute accélération rapide lorsque l'EPB est en fonction pour préserver la garniture du frein de stationnement.

En stationnement dans une pente ou lors de l'utilisation d'une remorque, se reporter à

Caractéristiques de conduite et conseils sur le remorquage ⇨ 313.

Aide au freinage

Le système d'assistance au freinage conçu pour aider le conducteur lors d'un arrêt ou d'un ralentissement du véhicule en cas d'urgence. Ce système utilise le module de commande hydraulique des freins du système de stabilité pour compléter le système d'assistance des freins lorsque le conducteur a enfoncé rapidement et avec force la pédale de frein afin de ralentir ou arrêter rapidement le véhicule. Le module de commande hydraulique des freins du système de stabilité augmente la pression des quatre freins du véhicule jusqu'à ce que l'ABS soit activé. De légères trépidations de la pédale de frein sont normales et le conducteur doit continuer à appuyer sur la pédale lorsque les conditions l'exigent. Le système d'assistance au freinage se désengage automatiquement lorsque la pédale de frein est relâchée ou que la pression sur la pédale de frein diminue rapidement.

Système de retenue automatique du véhicule (AVH)

La fonction de maintien automatique du véhicule (AHV) fournit une aide au démarrage en pente (HSA). Cette fonction s'active lorsque le véhicule s'arrête sur une pente modérée à raide pour l'empêcher de reculer. Une fois que la pédale de frein est relâchée et avant que la pédale d'accélérateur ne soit enfoncée, AHV utilise la pression de freinage pour maintenir le véhicule immobile. Si AHV maintient le véhicule, un message s'affiche au CIB. AHV ne s'active pas en marche avant en descente ou en marche arrière (R) en montée.

Sur l'écran tactile de la colonne centrale, sélectionner la durée d'activation de la fonction AHV en choisissant le sous-menu de la fonction Maintien automatique du véhicule. Se reporter à « Confort et commodité », à la rubrique *Personnalisation du véhicule* ➔ 167. Lorsque le paramètre Short and Auto Park Brake Off (courte durée

et frein de stationnement automatique désactivé) est sélectionné, le véhicule est maintenu immobile pendant deux secondes après que la pédale de frein est relâchée. Lorsque Long and Auto Park Brake On (longue durée et frein de stationnement automatique activé) est sélectionné, le véhicule est maintenu immobile pendant cinq minutes après que la pédale de frein est relâchée. Dans les deux cas, neutraliser la fonction de maintien automatique en appuyant sur la pédale d'accélérateur et essayant de reprendre la route.

Si Short and Auto Park Brake Off (courte durée et frein de stationnement automatique désactivé) est sélectionné dans le menu des paramètres, la fonction maintient le véhicule pendant deux secondes sauf si la porte du conducteur est ouverte ou si la ceinture de sécurité du conducteur est débouclée après le relâchement de la pédale de frein. Si Long and Auto Park Brake On (longue durée et frein de stationnement

automatique activé) sélectionnée, elle maintient le véhicule pendant cinq minutes sauf si la porte du conducteur est ouverte ou si la ceinture de sécurité du conducteur est débouclée avant le relâchement de la pédale de frein. Lorsqu'il est désactivé au bout de cinq minutes ou s'il est désactivé lorsque la ceinture de sécurité du conducteur est débouclée ou la porte du conducteur est ouverte, le frein de stationnement électrique s'enclenche pour empêcher tout mouvement du véhicule.

Freinage par récupération (Hybride uniquement)

Le freinage par récupération permet de récupérer une partie de l'énergie du véhicule en mouvement et de la transformer en énergie électrique. Cette énergie est ensuite stockée dans le système de batterie haute tension du véhicule, ce qui permet des économies d'énergie plus importantes.

Les freins à disque hydrauliques et le freinage régénératif fonctionnent parallèlement afin d'assurer un freinage efficace, lors d'une sollicitation de freinage importante par exemple.

Le système de freinage est commandé par ordinateur et mélange le freinage régénératif avec les freins hydrauliques à disque conventionnels pour satisfaire aux exigences de décélération. Le contrôleur interprète la demande de freinage et utilise le freinage régénératif, le freinage hydraulique conventionnel ou une combinaison des deux selon les besoins. Étant donné que le système hydraulique de freinage utilise un amplificateur électronique pour augmenter l'assistance sur demande, sous certaines conditions, un bruit mécanique peut s'entendre. Ceci est normal.

Voir *Feux de détresses, jauges et témoins* ⇨ 125 t *Centralisateur informatique de bord (CIB) (De base)* ⇨ 147 ou *Centralisateur informatique de bord (CIB) (Version supérieure)* ⇨ 151. En cas de problème du contrôleur, la pédale de frein risque d'être plus dure à enfoncer et la distance d'arrêt plus longue.

Systèmes de commande de suspension

Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique

Fonctionnement du système

Le véhicule est équipé d'un système antipatinage (TCS) et StabiliTrak^{MD}, un système de contrôle électronique de la stabilité. Ces systèmes contribuent à limiter le patinage des roues et aident le conducteur à garder le contrôle, spécialement sur des routes glissantes.

La fonction TCS s'active en cas de détection du patinage ou d'un début de perte d'adhérence de l'une des roues motrices. Lorsque ceci arrive, la fonction TCS applique les freins aux roues qui patinent et réduit la puissance du moteur pour limiter le patinage.

StabiliTrak est activé lorsque le véhicule détecte une différence entre la trajectoire prévue et la

direction que le véhicule est en train de prendre. StabiliTrak applique de manière sélective une pression de freinage sur l'un des freins de roue du véhicule pour aider le conducteur à diriger le véhicule dans la direction voulue.

Si le régulateur automatique de vitesse est utilisé et si l'antipatinage ou la fonction StabiliTrak commence à limiter le patinage, le régulateur de vitesse automatique est désengagé. Le régulateur de vitesse automatique peut être remis en fonction lorsque l'état de la chaussée le permet.

Les deux systèmes sont mis en fonction automatiquement lorsque le véhicule démarre et commence à rouler. Les systèmes peuvent s'entendre ou se percevoir pendant le fonctionnement ou pendant les vérifications de diagnostic. Ceci est normal et ne signifie pas l'existence d'un problème du véhicule.

Il est recommandé de laisser les deux systèmes en fonction pendant les trajets normaux, mais il peut s'avérer nécessaire de désactiver la

fonction TCS si le véhicule est embourbé dans le sable, la boue, la glace ou la neige. Se reporter à *Si le véhicule est coincé* ➔ 252 et à la description de la désactivation et de l'activation de système, plus loin dans ce chapitre.



La lampe indicatrice des deux systèmes se trouve dans le groupe d'instruments. Cette lampe :

- Clignote lorsque la fonction TCS limite le patinage des roues.
- Clignote lorsque la fonction StabiliTrak est activée.
- S'allume et reste allumé lorsqu'un système ne fonctionne pas.

Si un système ne s'allume pas ou n'est pas activé, un message s'affiche au centralisateur informatique de bord (CIB) et

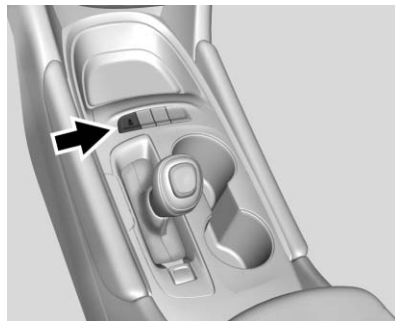
s'allume et reste allumé pour signaler que le système est désactivé et n'aide pas le conducteur à maintenir le contrôle. Le véhicule peut rouler mais la conduite doit être adaptée en conséquence.

Si  s'allume et reste allumé :

1. Arrêter le véhicule.
2. Couper le moteur et attendre 15 secondes.
3. Démarrer le moteur.

Conduire le véhicule. Si  s'allume et reste allumé, le véhicule peut exiger davantage de temps pour diagnostiquer le problème. Si la situation persiste, consulter votre concessionnaire.

Désactivation et activation du système



Le bouton du TCS et du StabiliTrak se trouve sur la console centrale.

Attention

Ne pas freiner ou accélérer fortement à plusieurs reprises quand le TCS est hors fonction. La transmission du véhicule peut être endommagée.

Pour désactiver uniquement le TCS, appuyer sur  puis relâcher. Le témoin de désactivation de traction () s'affiche dans le groupe d'instruments.

Pour réactiver le TCS, appuyer à nouveau sur  et le relâcher. Le témoin de désactivation d'antipatinage () affiché dans le groupe d'instruments s'éteint.

Pour désactiver le TCS et le StabiliTrak, appuyer sur  et le maintenir enfoncé jusqu'à ce que le témoin de désactivation d'antipatinage () et le témoin d'arrêt (OFF)  du StabiliTrak s'allument et restent allumés dans le groupe d'instruments.

Pour réactiver le TCS et le StabiliTrak, appuyer sur  et le relâcher. Le témoin de désactivation de traction () et le témoin OFF (désactivation) du StabiliTrak  dans le groupe d'instruments s'éteignent.

L'ajout d'accessoires peut avoir un impact négatif sur le rendement du véhicule. Se reporter à *Accessoires et modifications* ➔ 322.

Régulateur de vitesse

Régulateur de vitesse automatique

Le régulateur de vitesse automatique permet de maintenir une vitesse d'environ 40 km/h (25 mph) ou plus sans avoir à laisser votre pied sur l'accélérateur. Le régulateur de vitesse ne fonctionne pas à des vitesses inférieures à 40 km/h (25 mph).



Avertissement

L'utilisation du régulateur automatique de vitesse peut être dangereuse lorsque vous ne pouvez pas conduire en toute sécurité à une vitesse constante. Ne pas utiliser le régulateur de vitesse automatique sur des routes sinueuses ou dans des conditions de circulation dense.

(Suite)

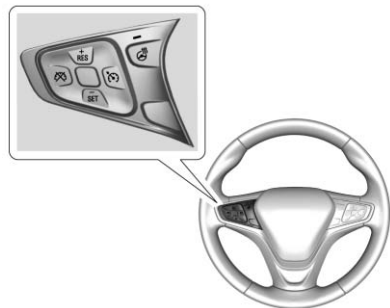
Avertissement (Suite)

Il peut être dangereux d'utiliser le régulateur automatique de vitesse sur des routes glissantes, car des changements rapides d'adhérence des pneus peuvent causer un glissement excessif des roues, et vous pourriez perdre le contrôle du véhicule. Ne pas utiliser le régulateur automatique de vitesse sur les routes glissantes.

Avec le système de traction asservie (TCS) ou le contrôle de la stabilité électronique (ESC), le système peut commencer à limiter le patinage des roues lorsque vous utilisez le régulateur de vitesse automatique. Dans ce cas, le régulateur de vitesse automatique se désengage automatiquement. Se reporter à *Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique* ➔ 277. Si une alerte de collision se produit lorsque le régulateur de vitesse automatique est activé, celui-ci se

désengage. Se reporter à *Système d'alerte de collision avant* ⇨ 296. Lorsque les conditions de route vous permettent de l'utiliser à nouveau en toute sécurité, le régulateur de vitesse automatique peut être réactivé.

Si vous freinez, le régulateur de vitesse automatique se désengage.



 : Appuyer pour activer ou désactiver le régulateur de vitesse automatique. Un témoin blanc s'affiche au combiné d'instruments quand le régulateur de vitesse automatique est actif.

 : Presser pour désactiver le régulateur de vitesse sans effacer les paramètres de la vitesse de la mémoire.

+RES (reprise) : Si une vitesse de consigne est mémorisée, appuyer pour reprendre cette vitesse ou appuyer et maintenir enfoncé pour accélérer. Si le régulateur de vitesse est déjà actif, l'utiliser pour augmenter la vitesse du véhicule.

SET- (réglage) : Appuyer brièvement pour sélectionner la vitesse et activer le régulateur de vitesse automatique. Si le régulateur de vitesse est déjà actif, utiliser la fonction pour diminuer la vitesse du véhicule.

Réglage du régulateur de vitesse

Si  est en marche quand il n'est pas utilisé, -SET ou +RES pourrait être pressé et activer le régulateur. Laisser  désactivé lorsque le régulateur de vitesse n'est pas utilisé.

Pour régler la vitesse :

1. Appuyer sur  pour activer le régulateur de vitesse.
2. Accélérer jusqu'à la vitesse désirée.
3. Presser puis relâcher -SET. La vitesse sélectionnée s'affiche brièvement au groupe d'instruments.
4. Relever le pied de la pédale d'accélérateur.

Le témoin du régulateur de vitesse automatique du groupe d'instruments devient vert après que le régulateur de vitesse a été réglé à la vitesse désirée. Se reporter à *Combiné d'instruments (De base)* ⇨ 126 ou *Combiné d'instruments (Version supérieure)* ⇨ 128.

Reprise d'une vitesse mémorisée

Si le régulateur de vitesse est réglé à la vitesse voulue et que vous freinez, il est désengagé, mais il n'efface pas la vitesse réglée de la mémoire.

Une fois que la vitesse atteint environ 40 km/h (25 mi/h) ou plus, appuyer brièvement sur +RES. Le véhicule revient à sa vitesse réglée précédente.

Accélération au moyen du régulateur de vitesse

Si le régulateur de vitesse est déjà activé :

- Presser et maintenir +RES enfoncé jusqu'à ce que le véhicule ait accéléré à la vitesse désirée puis relâcher.
- Pour augmenter la vitesse par petits incréments, appuyer brièvement sur +RES. À chaque pression, le véhicule accélère d'environ 1 km/h (1 mi/h).

Le relevé du compteur de vitesse peut être affiché en unités impériales ou métriques. Voir *Centralisateur informatique de bord (CIB) (De base)* ⇨ 147 ou *Centralisateur informatique de bord (CIB) (Version supérieure)* ⇨ 151. La valeur d'incrément utilisée dépend des unités affichées.

Décélération au moyen du régulateur de vitesse

Si le régulateur de vitesse est déjà activé :

- Presser et maintenir -SET jusqu'à ce que la vitesse inférieure désirée soit atteinte, puis le relâcher.
- Pour ralentir par petits incréments, appuyer brièvement sur -SET. À chaque pression, le véhicule ralentit d'environ 1 km/h (1 mi/h).

Le relevé du compteur de vitesse peut être affiché en unités impériales ou métriques. Voir *Centralisateur informatique de bord (CIB) (De base)* ⇨ 147 ou *Centralisateur informatique de bord (CIB) (Version supérieure)* ⇨ 151. La valeur d'incrément utilisée dépend des unités affichées.

Dépassement d'un véhicule avec le régulateur de vitesse

Utiliser la pédale d'accélérateur pour augmenter la vitesse du véhicule. En relâchant le pied de la pédale, le véhicule ralentit jusqu'à la

vitesse de croisière précédemment sélectionnée. Tout en appuyant sur la pédale d'accélérateur ou peu après l'avoir relâchée pour désactiver le régulateur automatique de vitesse, une brève pression sur -SET rétablit le régulateur de vitesse automatique à la vitesse actuelle du véhicule.

Utilisation du régulateur de vitesse en côte

Le rendement du régulateur de vitesse automatique dans les côtes dépend de la vitesse du véhicule, de la charge transportée et de la raideur de la pente. Si vous montez des pentes abruptes, vous devrez peut-être appuyer sur l'accélérateur pour maintenir la vitesse du véhicule. En les descendant, vous devrez peut-être freiner ou rétrograder pour maintenir une vitesse réduite. Si la pédale de frein est appliquée, le régulateur de vitesse automatique se désengagera.

Arrêt du régulateur de vitesse

Il existe quatre façons de désactiver le régulateur de vitesse :

- Appuyer légèrement sur la pédale de frein.
- Appuyer sur .
- Mettre le levier de vitesses au point mort (N).
- Appuyer sur  pour désactiver complètement le régulateur de vitesse automatique.

Effacement de la mémoire du régulateur de vitesse

Appuyer sur le bouton  ou couper le contact pour effacer la vitesse réglée du régulateur de vitesse de la mémoire.

Régulateur de vitesse à commande adaptative

Si équipé du régulateur de vitesse adaptatif (ACC), il vous permet de sélectionner la vitesse du régulateur de vitesse et l'écart de suivi. Lire l'ensemble de cette section avant d'utiliser ce système. L'écart suivant

est la durée de suivi entre votre véhicule et un véhicule détecté directement sur votre voie qui se déplace dans le même sens. Si aucun véhicule n'est détecté sur votre chemin, l'ACC agit comme un régulateur de vitesse normal. L'ACC utilise une caméra et des capteurs radar. Se reporter à *Énoncé de fréquence radio* ⇨ 454.

Si un véhicule est détecté sur votre chemin, l'ACC peut engager une accélération ou un freinage limité, modéré de manière à maintenir l'écart de suivi sélectionné. Pour désengager l'ACC, appuyer sur le frein. Si l'ACC contrôle la vitesse de votre véhicule alors que le système de commande de la traction asservie (TCS) ou le système StabiliTrak s'active, l'ACC se désengage automatiquement. Se reporter à *Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique* ⇨ 277. Quand les conditions routières autorisent l'utilisation de l'ACC, l'ACC peut être réactivé.

L'ACC ne s'engage pas si la fonction TCS ou StabiliTrak est désactivée.



Avertissement

L'ACC a une capacité de freinage limitée et peut ne pas avoir le temps de ralentir suffisamment le véhicule pour éviter une collision avec un autre véhicule devant vous. Cela peut se produire lorsque des véhicules freinent brusquement ou s'arrêtent ou pénètrent sur votre voie. Voir aussi « Alerte du conducteur » dans cette section. Votre attention complète est toujours requise quand vous conduisez et vous devez être prêt à intervenir et à freiner. Voir *Conduite défensive* ⇨ 246.



Avertissement

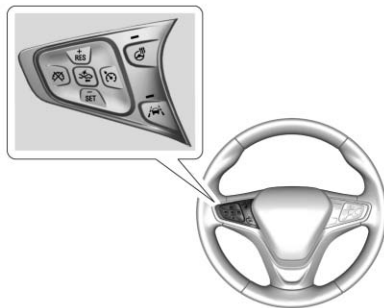
La fonction ACC ne détecte pas ou ne freine pas devant les enfants, les piétons, les animaux ou d'autres objets.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Ne pas utiliser la fonction ACC lorsque :

- Sur les routes sinueuses et montagneuses ou quand les capteurs sont bloqués par de la neige, de la glace ou de la saleté. Le système peut ne pas détecter un véhicule roulant devant. Maintenir propre tout l'avant du véhicule.
- La visibilité est faible, par exemple dans le brouillard, sous la pluie ou la neige. Le rendement du système ACC est limité dans ces conditions.
- Sur les routes glissantes, ou des changements rapides d'adhérence des pneus peuvent entraîner un dérapage excessif des roues.



: Appuyer pour activer ou désactiver le système. Un témoin blanc de régulateur de vitesse automatique s'allume au groupe d'instruments.

+RES (reprise) : Si une vitesse de consigne est mémorisée, appuyer pour reprendre cette vitesse ou appuyer et maintenir enfoncé pour accélérer. Si la fonction ACC est déjà active, l'utiliser pour augmenter la vitesse du véhicule.

SET- (réglage) : Appuyer brièvement pour sélectionner la vitesse et activer l'ACC. Si l'ACC

est déjà actif, utiliser la fonction pour diminuer la vitesse du véhicule.

: Presser pour désactiver l'ACC sans effacer les paramètres de la vitesse de la mémoire.

: Appuyer sur cette commande pour sélectionner un temps d'écart de suivi (ou une distance) pour l'ACC : Far, Medium ou Near (loin, moyen ou proche).

Réglage du régulateur de vitesse adaptatif

Si la fonction ACC est active sans être utilisée, risque d'être pressé et la fonction ACC pourrait devenir active sans l'avoir voulu. Maintenir la fonction ACC en position d'arrêt lorsqu'elle n'est pas utilisée.

Sélectionner la vitesse désirée pour le régulateur. Il s'agit de la vitesse du véhicule quand aucun véhicule n'est détecté sur le chemin.

L'ACC ne se réglera pas à une vitesse inférieure à 25 km/h (16 mi/h), bien qu'elle puisse être reprise lors d'une circulation à faible vitesse.

Pour régler l'ACC :

1. Appuyer sur .
2. Accélérer jusqu'à la vitesse désirée.
3. Presser et relâcher -SET.
4. Relever votre pied de l'accélérateur.

Après son réglage, l'ACC peut immédiatement appliquer les freins si un véhicule détecté à l'avant est plus proche que l'écart de suivi sélectionné.



Le témoin ACC s'affiche au groupe d'instruments. Lorsque l'ACC est activée, le témoin devient vert.

Respecter les limites de vitesse, les vitesses des véhicules alentours et les conditions météo lors du choix de la vitesse du régulateur.

Reprise d'une vitesse mémorisée

Si l'ACC est réglé à la vitesse voulue et que vous freinez, il est désengagé, mais il n'efface pas la vitesse réglée de la mémoire.

Pour commencer à réutiliser la fonction ACC, appuyer brièvement sur +RES. Le véhicule revient à la vitesse réglée précédente.

Accélération lorsque l'ACC fonctionne à une vitesse réglée

Si l'ACC est déjà activé, effectuer l'une des opérations suivantes :

- Utiliser l'accélérateur pour atteindre une vitesse plus élevée. Appuyer sur -SET (réglage). Le relâcher ainsi que l'accélérateur. La vitesse de croisière est maintenant plus élevée.

Quand la pédale d'accélérateur est actionnée, l'ACC ne freine pas car il est ignoré. Un message d'avertissement s'affiche sur le centralisateur informatique de bord (CIB). Se

reporter à *Messages de régulateur automatique de vitesse* ⇨ 157.

- Presser et maintenir le bouton +RES (reprise) jusqu'à ce que la vitesse désirée s'affiche, puis le relâcher.
- Pour augmenter la vitesse du véhicule par petits incréments, appuyer brièvement sur +RES. À chaque pression, le véhicule accélère d'environ 1 km/h (1 mph).

Quand il est déterminé qu'il n'existe pas de véhicule à l'avant dans l'espace de suivi sélectionné, la vitesse du véhicule augmente jusqu'à la vitesse sélectionnée.

Décélération lorsque l'ACC fonctionne à une vitesse réglée

Si l'ACC est déjà activé, effectuer l'une des opérations suivantes :

- Utiliser le frein pour atteindre la vitesse souhaitée. Appuyer sur -SET (réglage) et relâcher la pédale d'accélérateur. Le véhicule roule à la vitesse inférieure réglée.

- Presser et maintenir -SET jusqu'à ce que la vitesse inférieure désirée soit atteinte, puis le relâcher.
- Pour diminuer la vitesse du véhicule par plus petits incréments, appuyer brièvement sur -SET. À chaque pression, le véhicule décélère d'environ 1 km/h (1 mph).

Sélection de la distance de suivi

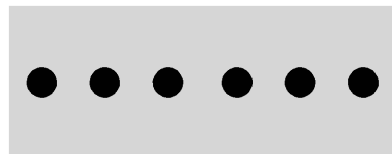
Quand un véhicule plus lent est détecté à l'avant dans l'écart de suivi sélectionné, l'ACC ajuste la vitesse du véhicule et tente de maintenir l'écart de distance sélectionné.

Appuyer sur  au volant pour régler l'écart de suivi. Lorsqu'il est enfoncé, le réglage de l'écart actuel s'affiche brièvement sur le groupe d'instruments. Les pressions suivantes font basculer le bouton d'écartement parmi trois positions : éloigné, moyen ou proche. Le réglage de l'écart sera maintenu jusqu'à ce qu'il soit changé.

Dans la mesure où chaque réglage d'écart correspond à une durée de suivi (Far, Medium ou Near (loin, moyen ou proche)), la distance d'écart varie en fonction de la vitesse du véhicule. Plus le véhicule roule vite, plus votre véhicule restera éloigné de celui roulant devant vous. Tenir compte du trafic et des conditions météo lors de la sélection de l'écart de suivi. La gamme d'écarts sélectionnables peut ne pas convenir pour tous les conducteurs et toutes les conditions de circulation.

Le changement de réglage d'écart change automatiquement la sensibilité de durée d'alerte (Far, Medium ou Near (loin, moyen ou proche)) ou la fonction d'alerte de collision avant (FCA). Se reporter à *Système d'alerte de collision avant* ⇨ 296.

Alerte du conducteur



Si la fonction ACC est engagée, l'action du conducteur peut s'avérer nécessaire lorsque la fonction ACC ne peut appliquer un freinage suffisant en raison de l'approche trop rapide d'un véhicule.

Dans cette situation, une série de témoins rouges clignotent sur le pare-brise et huit signaux sonores retentissent depuis l'avant.

Voir *Conduite défensive* ⇨ 246.

Se rapprocher d'un véhicule et le suivre



Le témoin de véhicule à l'avant se trouve dans le groupe d'instruments.

Il n'apparaît que lorsqu'un véhicule circulant dans la même direction est détecté sur votre trajectoire.

Si ce symbole n'apparaît pas, l'ACC ne réagira pas ou ne freinera pas en fonction des véhicules roulant devant.

L'ACC ralentit automatiquement le véhicule et règle ensuite votre vitesse afin de suivre le véhicule précédent à l'écart de suivi préréglé. Votre vitesse augmente ou diminue pour s'adapter au véhicule devant vous mais ne dépasse jamais la vitesse réglée. Un freinage modéré peut être appliqué, au besoin. Lorsque le freinage est activé, vos feux stop s'allument. Le freinage automatique peut sembler différent de ce qu'il est lorsque vous freinez manuellement. Ceci est normal.

Objets stationnaires ou extrêmement lents

Avertissement

L'ACC peut ne pas détecter et réagir face à des véhicules arrêtés ou lents devant vous. Par exemple, le système peut ne pas freiner pour un véhicule qu'il n'a jamais détecté en mouvement. Ceci est possible dans un trafic embouteillé ou lorsqu'un véhicule apparaît subitement à l'avant en changeant de voie. Votre véhicule peut ne pas s'arrêter et provoquer un accident. Faire preuve de prudence avec l'ACC. Votre attention complète est toujours requise quand vous conduisez et vous devez être prêt à intervenir et à freiner.

Désengagement automatique de l'ACC

L'ACC se désengage automatiquement et le conducteur doit actionner manuellement les freins pour ralentir le véhicule quand :

- Les capteurs sont bloqués.
- Le système de traction asservie (TCS) ou le système StabiliTrak a été activé ou désactivé.
- Aucune circulation et aucun objet ne sont détectés.
- Le système est défectueux.

Le témoin de fonction ACC active ne s'affiche pas lorsque la fonction ACC n'est plus active.

Notification de reprise de l'ACC

L'ACC maintient un écart de suivi derrière un véhicule détecté et ralentit votre véhicule pour l'arrêter derrière ce véhicule.

Si le véhicule arrêté à l'avant a été conduit à l'écart et si l'ACC ne revient pas, le témoin de véhicule à l'avant clignote à titre de rappel de vérifier la circulation avant de

poursuivre. En outre, trois signaux sonores retentissent. Se reporter à l'explication à ce sujet dans les systèmes de collision/détection, sous *Personnalisation du véhicule* ⇨ 167.

Quand le véhicule devant s'éloigne, appuyer sur +RES ou sur la pédale d'accélérateur pour reprendre l'ACC. En cas d'arrêt pendant plus de deux minutes ou si la porte du conducteur est ouverte et la ceinture de sécurité du conducteur déboutée, l'ACC applique automatiquement le frein de stationnement électrique (EPB) pour maintenir le véhicule. Le témoin d'état de frein de stationnement électrique s'allume. Se reporter à *Frein de stationnement électrique* ⇨ 273. Pour relâcher la fonction EPB, appuyer sur la pédale d'accélérateur.

Un message d'avertissement au CID peut afficher l'indication de sélectionner la position de stationnement (P) avant de quitter le véhicule. Se reporter à *Messages de régulateur automatique de vitesse* ⇨ 157.



Avertissement

Si l'ACC a arrêté le véhicule et si l'ACC s'est désengagé, a été désactivé ou annulé, le véhicule n'est plus maintenu à l'arrêt. Il peut se déplacer. Quand l'ACC maintient le véhicule à l'arrêt, être toujours prêt à freiner manuellement.



Avertissement

Quitter le véhicule sans l'avoir mis en position P (stationnement) peut être dangereux. Ne pas quitter le véhicule pendant qu'il est maintenu à l'arrêt par l'ACC. Toujours placer le véhicule en position de stationnement (P) et couper le contact avant de quitter le véhicule.

Ignorer l'ACC

En cas d'actionnement de la pédale d'accélérateur tandis que l'ACC est actif, un message d'avertissement

sur le CIB signale qu'il ne se produira pas de freinage automatique. Se reporter à *Messages de régulateur automatique de vitesse* ⇨ 157. L'ACC reprend son fonctionnement quand la pédale d'accélérateur n'est pas actionnée.



Avertissement

L'ACC n'applique pas automatiquement les freins si votre pied repose sur la pédale d'accélérateur. Il y a un risque de collision avec le véhicule roulant devant vous.

Virages sur la route



Avertissement

Dans les virages, l'ACC peut ne pas détecter un véhicule roulant sur la même voie. Vous pourriez être surpris si le véhicule accélère jusqu'à la vitesse réglée, en particulier lorsque vous conduisez

(Suite)

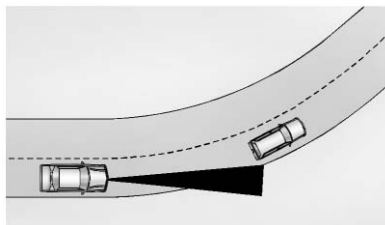
Avertissement (Suite)

sur une voie d'accès ou une voie de sortie. Ne pas utiliser l'ACC sur une voie d'accès ou une voie de sortie. Être toujours prêt à freiner si nécessaire.

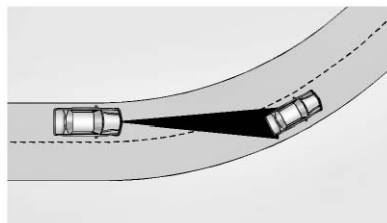
⚠ Avertissement

Dans les courbes, l'ACC peut réagir à un véhicule d'une autre file, ou ne pas avoir le temps de réagir à un véhicule dans votre file. Vous pourriez entrer en collision avec un véhicule devant de vous, ou perdre le contrôle de votre véhicule. Apporter une attention accrue dans les courbes et être prêt à freiner si nécessaire. Sélectionner une vitesse appropriée en conduisant dans des courbes.

L'ACC peut fonctionner différemment dans un virage prononcé. Il peut diminuer votre vitesse si le virage est trop serré.



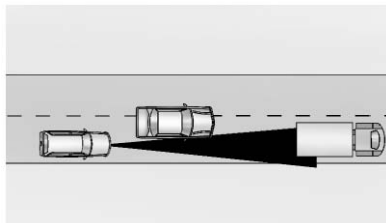
Lorsque vous suivez un véhicule et que vous entrez dans un virage, l'ACC peut ne pas détecter le véhicule roulant devant vous et accélérer jusqu'à la vitesse réglée. Dans ce cas, le témoin de véhicule devant ne s'affiche pas.



L'ACC peut détecter un véhicule qui n'est pas sur votre file et appliquer les freins.

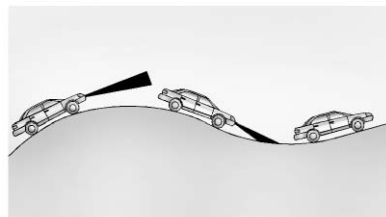
L'ACC peut occasionnellement émettre une alerte et/ou effectuer un freinage considéré inutile. Il peut réagir à des véhicules roulant sur d'autres voies, des panneaux, des barrières de sécurité ou à d'autres objets stationnaires à l'entrée ou à la sortie d'un virage. Ceci est un fonctionnement normal. Le véhicule n'exige aucune réparation.

Changements de file des autres véhicules



L'ACC ne détecte pas un véhicule roulant devant avant qu'il ne soit complètement entré sur votre voie. Un freinage manuel peut s'avérer nécessaire.

Ne pas utiliser l'ACC en côte et en tractant une remorque



Ne pas utiliser l'ACC en côte ou en tractant une remorque. L'ACC ne détecte pas un véhicule dans la voie en roulant en côte. Le conducteur doit souvent accélérer et freiner en côte, spécialement en tractant une remorque. Si les freins sont appliqués, l'ACC est désengagé.

Désactivation ACC

Il existe trois façons de désengager l'ACC :

- Appuyer légèrement sur la pédale de frein.
- Appuyer sur .
- Appuyer sur .

Effacement de la mémoire du régulateur de vitesse

Appuyer sur le bouton  ou couper le contact pour effacer la vitesse réglée du régulateur de vitesse de la mémoire.

Nettoyage du système de détection

Le capteur caméra sur le pare-brise devant le rétroviseur et les capteurs radar à l'avant du véhicule peuvent être masqués par la neige, la glace ou la boue. Ces zones doivent être nettoyées pour que l'ACC fonctionne correctement.

Pour les instructions de nettoyage, voir « Lavage du véhicule » sous *Soin extérieur* ⇨ 413.

Le fonctionnement du système peut être limité dans la neige, l'averse ou des éclaboussures.

Systèmes d'assistance au conducteur

Systèmes d'aide au conducteur

Ce véhicule peut être doté d'équipements travaillant conjointement pour contribuer à éviter des accidents ou à réduire les dégâts dus à des collisions pendant la conduite, une marche arrière et une manœuvre de stationnement. Lire cette section avant d'utiliser ces systèmes.



Avertissement

Ne pas s'appuyer complètement sur les systèmes d'assistance au conducteur. Ils ne remplacent pas l'attention du conducteur et une conduite sûre. Vous pourriez ne pas entendre ou voir les avertissements émis par ces systèmes. Un manque d'attention

(Suite)

Avertissement (Suite)

pendant la conduite peut provoquer des blessures, la mort ou des dommages sur le véhicule. Voir *Conduite défensive* ⇨ 246.

Dans certaines conditions, ces systèmes ne vont pas :

- Détecter des enfants, des piétons, des cyclistes ou des animaux.
- Détecter des véhicules ou des objets en dehors de la zone de surveillance du système.
- Fonctionner à toutes les vitesses du véhicule.
- Vous avertir ou vous laisser assez de temps pour éviter une collision.
- Fonctionner dans des conditions de faible visibilité ou de mauvais temps.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Fonctionner si le capteur de détection n'est pas nettoyé ou s'il est couvert de glace, de neige, de boue ou de saleté.
- Fonctionner si la capteur de détection est recouvert par, p. ex., un autocollant, un aimant, ou une plaque métallique.
- Fonctionner si la zone périphérique du capteur de détection est endommagée ou incorrectement réparée.

La conduite nécessite une attention complète et vous devez toujours être prêt à intervenir et à freiner et/ou braquer pour éviter une collision.

Alerte sonore

Certaines fonctions d'assistance au conducteur signale des obstacles au conducteur en bipant. Pour en

modifier le volume, se reporter à « Confort et praticité » sous *Personnalisation du véhicule* ⇨ 167.

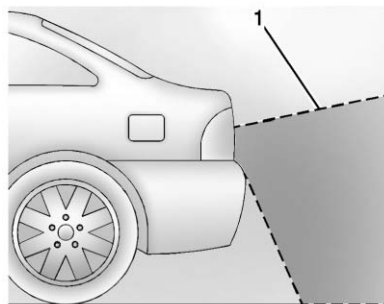
Systèmes d'assistance pour les manoeuvres de stationnement ou de recul

Selon l'équipement, la caméra de vision arrière (RVC), l'assistance au stationnement avant et arrière (FRPA), l'alerte de circulation transversale arrière (RCTA) et l'assistance au stationnement automatique (APA) peuvent aider le conducteur à stationner ou à éviter les obstacles. Toujours vérifier les environs du véhicule en stationnant ou en reculant.

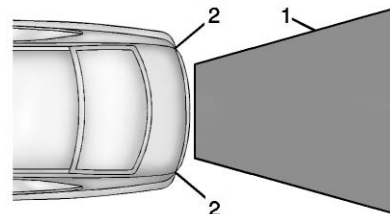
Caméra de vision arrière (RVC)

Lors de la sélection de la marche arrière (R), la RVC affiche une image de la zone située derrière le véhicule, dans l'écran d'infodivertissement. L'écran précédent s'affiche lorsque la position de marche arrière (R) est quittée après un bref délai. Pour

retourner plus rapidement à l'écran précédent, appuyer sur un bouton du système infodivertissement, sélectionner la position de stationnement (P) ou atteindre une vitesse de véhicule de 8 km/h (5 mi/h).



1. Vue affichée par la caméra



1. Vue affichée par la caméra
2. Coins du pare-choc arrière.

Les images affichées peuvent être plus loin ou plus près qu'elles ne le paraissent. La zone affichée est limitée et les objets qui se trouvent près des coins du pare-chocs ou sous le pare-chocs n'apparaissent pas à l'écran.

Un triangle d'avertissement peut s'afficher sur l'écran RVC pour indiquer que l'assistance de stationnement arrière (RPA) a détecté un objet. Ce triangle passe de l'orange au rouge et s'agrandit au fur et à mesure que se rapproche l'objet.

⚠ Avertissement

La ou les caméras ne captent pas les enfants, les piétons, les cyclistes, la circulation transversale, les animaux et tous les objets situés hors de leur champ de vision, sous le pare-chocs ou sous le véhicule. Les distances indiquées peuvent être différentes des distances réelles. Ne pas conduire ou stationner le véhicule en utilisant uniquement cette ou ces caméras. Toujours vérifier derrière le véhicule et autour avant de conduire. Ne pas prendre les précautions appropriées peut causer des blessures pouvant être mortelles ou endommager le véhicule.

Parking Assist (assistance au stationnement)

Avec l'assistance au stationnement avant et arrière (FRPA), pendant que le véhicule se déplace à des vitesses inférieures à 8 km/h

(5 mi/h), les capteurs des pare-chocs peuvent détecter des objets jusqu'à 1,2 m (4 pi) à l'avant et 2,5 m (8 pi) à l'arrière du véhicule, à l'intérieur d'une zone de 25 cm (10 po) au-dessus du sol et sous le niveau du pare-chocs. Ces distances de détection peuvent être réduites quand le climat est plus chaud ou plus humide. Des capteurs obstrués ne détecteront pas les objets et peuvent également occasionner de fausses détections. Garder les capteurs exempts de boue, saletés, neige, glace et neige fondante; et nettoyer les capteurs après un lavage de la voiture par des températures glaciales.

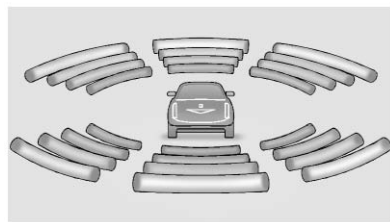
⚠ Avertissement

Le système d'assistance au stationnement ne détecte pas des enfants, des piétons, des cyclistes, des animaux ou des objets situés sous le pare-chocs ou trop près ou trop loin du véhicule. Il n'est pas disponible à

(Suite)

Avertissement (Suite)

des vitesses supérieures à 8 km/h (5 mi/h). Afin d'éviter tout risque de blessure, mort ou dégâts sur le véhicule, même avec l'assistance au stationnement, toujours vérifier la zone autour du véhicule et observer tous les rétroviseurs avant d'avancer ou de reculer.



Le groupe d'instruments peut être équipé d'un affichage d'assistance au stationnement avec des barres qui indiquent la « distance vers l'objet » et l'information d'emplacement d'objet. En approchant de l'objet, davantage de

barres s'éclairent et les barres peuvent changer de couleur, en passant du jaune à l'ambre et au rouge.

Lorsqu'un objet est détecté pour la première fois à l'arrière, un signal sonore retentit à l'arrière. Lorsqu'un objet est très proche (<0,6 m (2 pi) à l'arrière du véhicule, ou <0,3 m (1 pi) devant le véhicule), cinq signaux sonores retentissent de l'arrière ou l'avant en fonction de l'emplacement de l'objet. Les signaux de l'aide au stationnement avant (FPA) sont plus aigus que ceux de l'aide au stationnement arrière (RPA).

Alerte de circulation transversale arrière (Rear Cross Traffic Alert/RCTA)

Selon l'équipement, lorsque le véhicule est passé en marche arrière (R), le RTCA affiche un triangle rouge d'avertissement avec une flèche tournée vers la gauche ou vers la droite sur l'écran de la RVC pour signaler un trafic venant de la gauche ou de la droite. Ce système détecte jusqu'à 20 m

(65 pi) des objets venant de la gauche ou de la droite du véhicule. Quand un objet est détecté, il se produit soit trois bips à gauche ou à droite, selon la direction du véhicule détecté.

Activation et désactivation des fonctions



Le bouton  dans la console centrale sert à activer ou désactiver conjointement l'assistance au stationnement avant ou arrière et l'alerte de circulation transversale arrière simultanément. La lampe indicatrice près du bouton s'allume quand les fonctions sont activées et s'éteint quand elles sont désactivées.

Pour désactiver les symboles ou les lignes de guidage de l'assistance au stationnement arrière, se reporter à « Caméra arrière » sous *Personnalisation du véhicule* ⇨ 167.

La RCTA peut également être activée ou désactivée par l'intermédiaire de la fonction de personnalisation du véhicule. Se reporter à « Systèmes de détection/collision » sous *Personnalisation du véhicule* ⇨ 167.

Assistance au stationnement automatique (APA)

Selon l'équipement, l'APA recherche et dirige le véhicule vers des places de stationnement parallèles ou perpendiculaires. Lorsqu'on utilise l'APA, il faut encore passer les vitesses et contrôler les freins et l'accélérateur. Le centralisateur informatique de bord (CIB) et des bips sonores vous guident pour les manœuvres de stationnement.

Avertissement

L'APA ne s'applique pas au freins. L'APA peut ne pas détecter des objets dans l'espace de stationnement, des objets qui sont mous ou étroits, des objets au dessus du sol comme des camions à plateau ou des objets au dessous du niveau du sol, comme de grands nids-de-poule. Toujours vérifier que l'espace de stationnement est suffisant pour stationner un véhicule. L'APA ne réagit pas aux modifications dans l'espace de stationnement, comme le déplacement d'un véhicule adjacent, ou une personne ou un objet entrant dans l'espace de stationnement. L'APA ne détecte pas ou n'évite pas le trafic à l'arrière ou le long du véhicule. Toujours se préparer à arrêter le véhicule pendant une manœuvre de stationnement.

Appuyer sur  sur la console centrale pour activer le système afin de rechercher un emplacement de stationnement suffisamment large et à moins de 1,5 m (5 pi) du véhicule. La vitesse du véhicule doit être inférieure à 30 km/h (18 mph).

Le système ne peut pas :

- Détecter s'il s'agit d'un emplacement de stationnement légalement autorisé.
- Effectuer un stationnement exactement dans l'alignement du véhicule situé à côté si l'on approche de l'emplacement sous un angle ou si l'emplacement de stationnement présente un angle.
- Effectuer un stationnement exactement centré dans un emplacement dont les marquages sont trop larges.
- Toujours détecter les trottoirs courts.

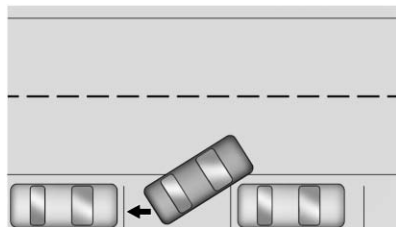
Si le véhicule est équipé d'un mode de stationnement perpendiculaire, presser et maintenir enfoncé  au

cours de la recherche pour faire basculer le mode de stationnement APA entre stationnement perpendiculaire et stationnement parallèle.

L'APA recherche des espaces de stationnement sur la droite du véhicule. Pour rechercher un espace sur la gauche, activer le clignotant à gauche.



Après avoir complètement dépassé un espace suffisamment grand limité par deux véhicules ou autres objets, un signal sonore retentit et un symbole rouge s'affiche au CIB.



La fonction APA demande au véhicule de s'arrêter une fois qu'un espace suffisamment grand est découvert. Suivre les consignes au CIB. Lorsqu'il est demandé de rouler en marche arrière, sélectionner la marche arrière (R) pour engager la direction automatique. Le volant vibre brièvement à titre de rappel d'écartier les mains du volant. Vérifier l'environnement et continuer à freiner ou à accélérer selon les besoins et se préparer à arrêter pour éviter les véhicules, les piétons ou les objets.

Si le véhicule est en marche arrière (R) mais ne se dirige pas dans l'espace prévu, ceci peut être dû au fait que le système fait faire au véhicule une manœuvre dans un

espace précédemment détecté. Le système APA n'a pas besoin d'être entretenu.

Si le véhicule dépasse 10 km/h (6 mph), la fonction APA est désengagée automatiquement et la direction automatique est désactivée. Une flèche de progression au CIB affiche le statut de la manœuvre de stationnement. En fonction de l'espace disponible, des manœuvres supplémentaires peuvent s'avérer nécessaires et d'autres instructions peuvent s'afficher. En changeant de rapport, permettre à la détection automatique d'achever la manœuvre de stationnement. À l'issue d'une manœuvre réussie, la fonction APA fait entendre un signal sonore et affiche un message PARKING COMPLETE (stationnement terminé). Sélectionner la position de stationnement (P).

L'APA peut se désenclencher automatiquement si :

- Le volant est utilisé par le conducteur.
- La vitesse maximale autorisée est dépassée.
- Une défaillance s'est produite dans le système APA.
- Le contrôle de la stabilité électronique ou les freins antiblocage sont activés.
- Un message du véhicule de priorité élevée s'affiche au CIB.

Pour annuler l'APA, appuyer à nouveau sur .

Si le système semble ne pas fonctionner correctement

Le système APA peut nécessiter une courte période de conduite dans des virages pour se calibrer.

Systèmes d'assistance pour la conduite

Selon l'équipement, en conduisant avec un rapport de marche avant engagé, le système d'alerte de collision avant (FCA), le système d'avertissement de sortie de voie (LDW), le système d'assistance au maintien dans la trajectoire (LKA), le système d'avertissement d'angle mort (SBZA), le système d'avertissement de changement de voie (LCA), le système de freinage automatique en marche avant (FAB) et/ou le système de freinage devant les piétons (FPB) peuvent contribuer à éviter une collision ou en réduire les dégâts.

Système d'alerte de collision avant

Selon l'équipement, le système FCA (alerte de collision frontale) peut prévenir ou réduire les dommages provoqués par des chocs frontaux. Lors d'une approche trop rapide d'un véhicule qui précède, le FCA active une alerte clignotante rouge sur le pare-brise, et déclenche

rapidement une alerte sonore. Le FCA active également une alerte visuelle ambre jaune si le véhicule suit de trop près un autre véhicule.

Le FCA détecte les véhicules à une distance d'environ 60 m (197 pi) et fonctionne à des vitesses supérieures à 8 km/h (5 mi/h). Si le véhicule est équipé du régulateur de vitesse adaptatif (ACC), il peut détecter des véhicules à des distances d'environ 110 m (360 pi) et fonctionne à toutes les vitesses. Se reporter à *Régulateur de vitesse à commande adaptative* ⇨ 282.

Avertissement

Le système d'alerte de collision (FCA) est un système d'alerte et n'applique pas les freins. Lorsque le véhicule approche trop rapidement un autre véhicule se déplaçant plus lentement ou immobilisé devant, ou lorsqu'il suit de trop près un autre véhicule, le système d'alerte de collision (FCA) peut ne pas

(Suite)

Avertissement (Suite)

fournir suffisamment de temps pour éviter une collision. Il peut aussi ne fournir aucun avertissement. Le système d'alerte de collision ne signale les piétons, les animaux, les panneaux, les garde-fou, les ponts, les barils de construction ou tout autre objet. Il faut être prêt à réagir et appliquer les freins. Voir *Conduite défensive* ⇨ 246.

FCA peut être désactivé au moyen de la commande FCA au volant.

Détection du véhicule devant vous



Les avertissements du FCA n'apparaissent pas si le système FCA ne détecte pas de véhicule

roulant devant. Quand un véhicule est détecté, l'indicateur de véhicule devant apparaît en vert. Des véhicules peuvent ne pas être détectés dans les courbes, les rampes de sorties d'autoroute ou les cotes, en raison d'une mauvaise visibilité; ou si un véhicule qui précède est partiellement bloqué par des piétons ou d'autres objets. Le FCA ne détecte pas un autre véhicule devant s'il ne se trouve pas entièrement dans la même voie de circulation.



Avertissement

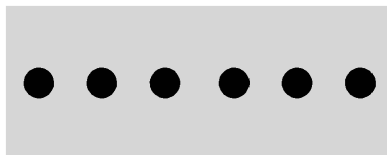
Le FCA ne fournit pas d'alerte pour éviter une collision s'il ne détecte pas un véhicule. Il peut ne pas détecter un véhicule roulant devant le capteur FCA est masqué par de la saleté, de la neige, de la glace ou si le pare-brise est endommagé. Il peut ne pas détecter un véhicule sur les routes en pente ou sinueuses ou dans des

(Suite)

Avertissement (Suite)

conditions de visibilité limitée telles que brouillard, pluie ou neige ou si les phares ou le pare-brise ne sont pas propres ou en bon état. Garder le pare-brise, les phares et les capteurs FCA propres et en bon état.

Alerte de collision



Lorsque votre véhicule s'approche trop rapidement d'un véhicule détecté à l'avant, l'affichage FCA clignote sur le pare-brise. De plus, un signal sonore aigu retentira rapidement à huit reprises depuis l'avant du véhicule. Lorsque cette alerte de collision survient, le système de freinage se prépare pour que le freinage intervienne plus rapidement lorsque le

conducteur appuiera sur la pédale de frein, causant ainsi une décélération moins brusque. Continuer à appuyer sur la pédale de frein autant que la situation l'exige. Le régulateur de vitesse automatique peut se désengager lorsque l'alerte de collision survient.

Alerte de talonnage



L'indicateur de véhicule devant s'affiche en orange quand vous suivez un véhicule détecté de trop près.

Sélectionner le minutage de l'alerte

La commande d'alerte de collision est sur le volant. Appuyer sur  pour régler le minutage du FCA sur far (éloigné), medium (moyen) ou off (arrêt). Une première pression sur le bouton affiche le réglage actuel de

la commande sur le centralisateur informatique de bord (CIB). Des pressions supplémentaires du bouton modifient ce réglage. Le réglage choisi se maintient jusqu'à ce qu'il soit changé et il a une incidence à la fois sur la minuterie des fonctions de l'alerte de collision et sur celles de l'alerte de talonnage. La minuterie de ces deux alertes varie selon la vitesse du véhicule. Plus la vitesse du véhicule est élevée, plus loin la détection aura lieu et déclenchera l'alerte. Considérer les conditions de la circulation et les conditions météorologiques lors de la sélection de la minuterie de l'alerte. La plage de minuterie d'alerte sélectionnable peut ne pas être appropriée à tous les conducteurs et à toutes les conditions de conduite.

Indication de distance de poursuite

La distance de suivi jusqu'à un véhicule que vous suivez est indiquée en temps de suivi en secondes au centralisateur informatique de bord (CIB).

Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) (De base)* ⇨ 147 ou *Centralisateur informatique de bord (CIB) (Version supérieure)* ⇨ 151. Le temps de suivi minimum est de 0,5 seconde d'écart. En l'absence de véhicule détecté à l'avant ou si le véhicule à l'avant est hors de portée du capteur, des tirets s'affichent.

Alertes inutiles

Le FCA émet parfois des alertes inutiles en présence de véhicules effectuant un virage, de véhicules sur d'autres voies, d'objets qui ne sont pas des véhicules et d'ombres. Ces alertes sont normales et le véhicule n'a pas besoin d'être réparé.

Nettoyage du système

Si le système FCA semble ne pas fonctionner correctement, un nettoyage de l'extérieur du pare-brise devant le capteur de caméra peut corriger le problème

Freinage automatique en marche avant (FAB)

Si le véhicule est équipé de du système d'alerte de collision frontale (FCA), il possède également le système FAB, qui comprend l'assistance au freinage intelligent (IBA). Lorsque le système détecte un véhicule devant sur votre voie et qui roule dans le même sens, avec lequel vous êtes sur le point d'entrer en collision, il peut augmenter le freinage ou freiner automatiquement le véhicule. Ceci permet d'éviter ou de réduire la gravité des accidents en roulant en marche avant. Selon la situation, le véhicule peut freiner automatiquement de façon modérée ou brusque. Ce freinage automatique en marche avant ne peut se produire que si un véhicule est détecté. Ceci est indiqué par le témoin FCA d'un véhicule devant qui s'allume. Se reporter à *Système d'alerte de collision avant* ⇨ 296.

Le système fonctionne lors de la conduite avec un rapport de marche avant engagé à une vitesse comprise entre 8 km/h (5 mph) et

80 km/h (50 mph) ou sur les véhicules avec régulateur de vitesse adaptatif (ACC) au-dessus de 4 km/h (2 mph). Il peut détecter les véhicules jusqu'à environ 60 m (197 pi).

Avertissement

Le FAB est une fonction d'urgence de préparation aux collisions qui n'est pas conçue pour éviter les accidents. Ne pas se fier au FAB pour freiner le véhicule. Le FAB ne freine pas hors de sa plage de vitesses de fonctionnement et ne réagit qu'aux véhicules détectés.

Le FAB peut ne pas :

- Détecter un véhicule roulant devant sur des routes sinueuses ou en pente.
- Détecter tous les véhicules, notamment ceux avec une remorque, des tracteurs, des véhicules boueux, etc.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Détecter un véhicule lorsque les intempéries réduisent la visibilité, comme dans le brouillard, sous la pluie ou sous la neige.
- Détecter un véhicule devant s'il est partiellement bloqué par des piétons ou d'autres objets.

La conduite nécessite une attention complète et vous devez toujours être prêt à intervenir et à freiner et/ou braquer pour éviter une collision.

Le FAB peut ralentir le véhicule jusqu'à l'arrêt complet pour essayer d'éviter une collision potentielle. Si c'est le cas, le FAB peut enclencher le frein de stationnement électrique (EPB) pour maintenir le véhicule à l'arrêt. Relâcher l'EPB ou enfoncer fermement la pédale d'accélérateur.

Avertissement

Le FAB peut automatiquement freiner le véhicule de manière brusque dans des situations inattendues et non souhaitées. Il peut réagir face à un véhicule qui tourne devant vous, des garde-fou, des panneaux de signalisation et d'autres objets immobiles. Pour neutraliser le FAB, appuyer fermement sur la pédale d'accélérateur, si votre sécurité est assurée.

Assistance au freinage intelligente (IBA)

L'IBA peut s'activer quand la pédale de frein est actionnée rapidement en apportant un surplus de puissance au freinage, en fonction de la vitesse d'approche et de la distance avec un véhicule qui roule devant vous.

Il est normal de ressentir de légères pulsations de la pédale de frein ou un mouvement de la pédale à ce moment-là et il ne faut pas cesser

d'appuyer sur la pédale de frein, selon les besoins. L'IBA se désengage automatiquement uniquement lorsque la pédale de frein est relâchée.

 Avertissement

L'IBA peut accroître le freinage dans des situations où cela peut ne pas être nécessaire. Vous pourriez bloquer le flux de circulation. Dans ce cas, retirer le pied de la pédale de frein puis réappuyer sur le frein en fonction des besoins.

Le FAB et le IBA peuvent être désactivés par la personnalisation du véhicule. Se reporter à « Collision/Systèmes de détection » sous *Personnalisation du véhicule* ➔ 167.

 Avertissement

En utilisant le FAB ou le IBA en tractant une remorque, vous risquez la perte de contrôle du véhicule et une collision. Faire passer le système en fonction d'alerte ou si le véhicule est équipé de la fonction ACC en position d'arrêt en tirant une remorque.

Système de freinage en présence de piéton à l'avant (FPB)

Le système de freinage pour piétons avant (FPB) en option peut contribuer à éviter ou réduire les conséquences de collision à l'avant avec des piétons proches en conduisant en marche avant. Le système FPB affiche un témoin de piéton à l'avant lorsqu'un piéton proche est détecté directement à l'avant. En approchant trop rapidement d'un piéton détecté, le système FPB fournit une alerte clignotante rouge sur le pare-brise

et des bips rapides. Le FPB peut amplifier le freinage ou freiner automatiquement le véhicule. Ce système inclut l'assistance intelligente au freinage (IBA) et le freinage automatique avant (FAB) peut également réagir aux piétons. Se reporter à *Freinage automatique en marche avant (FAB)* ➔ 298.

le système FPB peut détecter et alerter pour des piétons en roulant vers l'avant à des vitesses comprises entre 8 km/h (5 mph) et 80 km/h (50 mph). Pendant la journée, le système détecte les piétons jusqu'à une distance d'environ 40 m (131 pi). Pendant la nuit, le rendement du système est très limité.

 Avertissement

Le système FPB ne fournit pas d'alerte ou de freinage automatique du véhicule s'il ne détecte pas de piéton. Le

(Suite)

Avertissement (Suite)

système FPB peut ne pas détecter des piétons, y compris les enfants :

- Lorsque le piéton n'est pas directement à l'avant, complètement visible ou n'est pas redressé ou quand il fait partie d'un groupe.
- Suite à une visibilité médiocre, incluant l'obscurité, le brouillard, la pluie ou la neige.
- Si le capteur FPB est bloqué par la saleté, la neige ou la glace.
- Si les phares ou le pare-brise ne sont pas nettoyés ou en bon état.

Rester prêt à agir et à appliquer les freins. Pour plus d'information, se reporter à *Conduite défensive* ⇨ 246. Maintenir le pare-brise, les phares et le capteur FPB propres et en état.

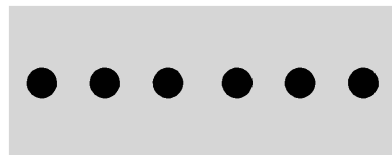
La fonction FPB peut occuper les positions d'arrêt, d'alerte et de frein ou d'alerte uniquement à travers la personnalisation du véhicule. Se reporter à la détection de piéton avant, dans les systèmes de collision/détection, sous *Personnalisation du véhicule* ⇨ 167.

Détection de piéton à l'avant



Les alertes et le freinage automatique FPB ne fonctionnent que si le système FPB détecte un piéton. Lorsqu'un piéton proche est détecté directement à l'avant du véhicule, le témoin de piéton à l'avant s'affiche.

Alerte de piéton à l'avant



Lorsque le véhicule s'approche trop rapidement d'un piéton à l'avant, l'affichage d'alerte rouge FPB clignote sur le pare-brise. Un signal sonore aigu retentit rapidement à huit reprises depuis l'avant. Lorsque cette alerte de piéton survient, le système de freinage se prépare pour que le freinage intervienne plus rapidement lorsque le conducteur appuiera sur la pédale de frein, causant ainsi une décélération moins brusque. Continuer à appuyer sur la pédale de frein selon les besoins. Le régulateur de vitesse automatique peut se désengager en cas d'alerte de piéton à l'avant.

Freinage automatique

Si le système FPB détecte le risque de heurter un piéton directement à l'avant du véhicule et si les freins ne sont pas appliqués, le système FPB peut freiner automatiquement modérément ou brutalement. Ceci peut contribuer à éviter certaines collisions sur des piétons à petite vitesse ou réduire la blessure du piéton. Le système FPB peut freiner automatiquement pour des piétons détectés entre 8 km/h (5 mi/h) et 80 km/h (50 mi/h). Les niveaux de freinage automatique peuvent être réduits dans certaines conditions, telles que des vitesses plus élevées.

Dans ce cas, le freinage automatique peut engager le frein électrique de stationnement (EPB) pour maintenir le véhicule à l'arrêt. Relâcher le frein EPB. Une ferme pression sur la pédale d'accélérateur relâche également le freinage automatique et l'EPB.



Avertissement

Le système FPB peut alerter ou freiner automatiquement le véhicule brusquement dans des situations imprévues et non désirées. Il risque d'alerter ou de freiner par erreur pour des objets similaires de forme ou de taille à des piétons, incluant des ombres. Ceci est normal et le véhicule n'exige pas de réparation à ce sujet. Pour annuler le freinage automatique, appuyer fermement sur la pédale d'accélérateur si ceci est sans danger.

Le freinage automatique peut être désactivé à travers la personnalisation du véhicule. Se reporter à la détection de piéton à l'avant, dans les systèmes de collision/détection sous *Personnalisation du véhicule* ➔ 167.



Avertissement

En utilisant le système de freinage pour piéton à l'avant en tirant une remorque, vous risquez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer une collision. En tirant une remorque, placer le système en position d'alerte ou d'arrêt.

Nettoyage du système

Si le système FPB semble ne pas fonctionner correctement, un nettoyage de l'extérieur du pare-brise devant le rétroviseur peut résoudre le problème.

Alerte d'angle mort latéral

Le système SBZA (option) est une aide au changement de voie qui permet au conducteur d'éviter des collisions qui surviennent lorsque des véhicules en mouvement dans la zone latérale aveugle. Lorsqu'un rapport de marche avant est engagé sur le véhicule, l'affichage de rétroviseur du côté gauche ou droit

s'allume si un véhicule se déplaçant est détecté dans cette zone aveugle. Si le feu de direction est activé et qu'un véhicule est également détecté de même côté, l'affichage clignote pour un avertissement supplémentaire de ne pas changer de voie. Étant donné que ce système fait partie du système d'alerte de changement de voie (LCA), lire le chapitre entier au sujet de l'alerte de changement de voie avant d'utiliser cette fonction.

Alerte de changement de voie (LCA)

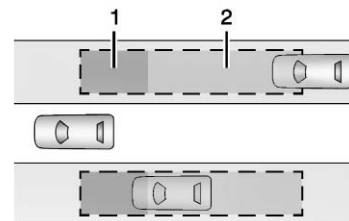
Selon l'équipement, le système LCA est une aide au changement de voie pour aider le conducteur à éviter un accident de changement de voie avec les véhicules se déplaçant dans les angles morts ou avec des véhicules qui s'approchent rapidement de ces zones de derrière. L'afficheur d'avertissement LCA s'allume sur le rétroviseur extérieur correspondant et clignote si le clignotant est activé.



Avertissement

Le système LCA n'alerte pas le conducteur, de la présence de véhicules à l'extérieur des zones de détection du système, de piétons, de cyclistes ou d'animaux. Il ne peut pas délivrer des alertes lors de changement de voie, sous toutes les conditions de conduite. La prudence est de rigueur en changement de voie au risque de blessure, décès et dégâts au véhicule. Avant de changer de voie, toujours vérifier les rétroviseurs, regarder par dessus votre épaule et utiliser les feux de changement de direction.

Zone de détection du LCA



1. Zone de détection du SBZA
2. Zone de détection du LCA

Le capteur LCA couvre une zone d'environ une voie des deux côtés du véhicule, soit 3,5 m (11 pi). La hauteur de la zone est environ comprise entre 0,5 m (1,5 pi) et 2 m (6 pi) du sol. La zone d'alerte de l'avertissement d'angle mort (SBZA) commence environ au milieu du véhicule et en arrière sur 5 m (16 pi). Les conducteurs sont également avertis de la rapidité du véhicule en approche jusqu'à 25 m (82 pi) derrière le véhicule.

Fonctionnement du système

Le symbole du système LCA s'allume dans les rétroviseurs extérieurs lorsque le système détecte un véhicule se déplaçant dans la voie qui se trouve à côté de l'angle mort ou qui s'approche rapidement de cette zone par derrière. Un symbole LCA indique qu'il pourrait être dangereux de changer de voie. Avant d'effectuer un changement de voie, vérifiez l'écran LCA et les rétroviseurs, regardez par-dessus votre épaule et utilisez les clignotants.



Écran du
rétroviseur
gauche



Écran du
rétroviseur droit

Au démarrage du véhicule, les écrans LCA des deux rétroviseurs vont s'allumer un court instant de façon à confirmer le bon fonctionnement du système.

Lorsqu'un rapport de marche avant est engagé sur le véhicule, l'écran du rétroviseur gauche ou droit s'éclaire si un véhicule se déplaçant est détecté dans la prochaine voie dans l'angle mort ou s'approche rapidement de la zone. Si le clignotant est activé dans la direction d'un véhicule détecté, cet écran se met à clignoter pour vous avertir de ne pas changer de voie.

Le LCA peut être désactivé via la personnalisation du véhicule. Voir « Système de détection/collision » sous *Personnalisation du véhicule* ➔ 167. Si le conducteur a désactivé le LCA, les affichages de rétroviseur LCA ne s'allument pas.

Si le système semble ne pas fonctionner correctement

Le système LCA nécessite de rouler pour qu'il s'étalonne au rendement maximum. Cet étalonnage peut se faire plus rapidement si le véhicule roule sur une route droite avec de la circulation et des objets sur les bas-côtés (par ex. des rails de sécurité ou des barrières). Pendant un trajet, le système LCA n'est pas

opérationnel tant que le véhicule n'a pas d'abord atteint la vitesse de 24 km/h (15 mi/h).

L'écran LCA peut ne pas s'allumer en dépassant rapidement un véhicule, en présence d'un véhicule à l'arrêt, ou en tractant une remorque. Les zones de détection LCA vers l'arrière du côté du véhicule ne reculent pas lorsqu'une remorque est tractée. Faire très attention en changeant de voie lorsque vous tractez une remorque. Le LCA peut vous avertir de la présence d'objets fixés au véhicule, comme une remorque, une bicyclette ou un objet qui dépasse d'un côté ou de l'autre du véhicule. Les objets attachés peuvent interférer avec la détection des véhicules. Ce fonctionnement du système est normal et le véhicule ne nécessite pas de réparation.

Le LCA peut ne pas toujours signaler au conducteur les véhicules situés dans la voie suivante, en particulier par temps pluvieux ou en conduisant sur des virages serrés. Le système n'a pas besoin d'être réparé. Il peut s'allumer à cause de

la présence de garde-fou, de panneaux de signalisation, d'arbres, de buissons et d'autres objets immobiles. Cela fait partie du fonctionnement normal du système, il est inutile d'amener le véhicule à l'atelier.

Le LCA peut ne pas fonctionner lorsque les capteurs LCA des angles droit ou gauche du pare-chocs arrière sont couverts de boue, de saleté, de neige, de glace, de neige fondante ou en cas de fortes pluies. Pour les instructions de nettoyage, se reporter à la description du « Lavage du véhicule » sous *Soin extérieur* ⇨ 413. Si le centralisateur informatique de bord affiche le message de système non disponible après avoir nettoyé les deux côtés du véhicule en direction des coins arrière, consulter votre concessionnaire.

Si les affichages du LCA ne s'allument pas quand des véhicules qui se déplacent se trouvent dans l'angle mort latéral ou s'approchent rapidement de cette zone et que le système est propre, le système peut

nécessiter une réparation. Amener le véhicule chez votre concessionnaire.

Lorsque le LCA est désactivé d'une autre façon que par le conducteur, l'option Lane Change Alert (Alerte de changement de voie) en option n'est pas disponible dans le menu de personnalisation.

Informations de fréquence radio

Voir *Énoncé de fréquence radio* ⇨ 454.

Témoin de sortie de ligne

S'il figure parmi l'équipement, le LDW peut aider à éviter les accidents dus à des sorties de voie involontaires. Il peut activer un avertissement si le véhicule franchit un marquage de voie détecté sans qu'un clignotant n'ait été utilisé dans la direction de la sortie de voie. Ce système faisant partie du système d'assistance au maintien dans la trajectoire (LKA), lire toute la section relative au LKA avant d'utiliser ce dispositif.

Assistance au maintien de trajectoire (LKA)

S'il figure parmi l'équipement, le LKA peut aider à éviter les accidents dus à des sorties de voie involontaires. Il peut fournir une assistance en contre-braquant légèrement le volant si le véhicule s'approche d'un marquage de voie détecté sans qu'un clignotant n'ait été utilisé dans cette direction. Il peut également activer une alerte du système d'avertissement de sortie de voie (LDW) dès que le marquage de la voie est franchi. Le système LKA ne peut pas fournir d'assistance ou activer une alerte de LDW s'il détecte que vous êtes entrain de tourner le volant. Neutraliser l'assistance du LKA en tournant le volant. Le LKA utilise une caméra pour détecter les marquages au sol à des vitesses comprises entre 60 km/h (37 mi/h) et 180 km/h (112 mi/h).

⚠ Avertissement

Le système LKA ne dirige pas le véhicule de façon continue. Il ne peut pas maintenir le véhicule sur la voie ou activer un avertissement de sortie de voie (LDW), même si un marquage de voie est détecté.

Les systèmes LKA et LDW ne peuvent pas :

- Activer une alerte ou fournir assez d'assistance du volant afin d'éviter une sortie de voie ou une collision.
- Détecter les marquages de voie dans des conditions météorologiques où la visibilité est mauvaise. Cela peut se produire si le pare-brise ou les phares sont masqués par de la saleté, de la neige ou de la glace, s'ils ne sont pas en bon état, ou si le soleil brille directement dans la caméra.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Détecter les bordures de route.
- Détecter les marquages de voie sur les routes sinueuses ou vallonnées.

Si le LKA ne détecte des marquages que d'un côté de la route, il ne fournira une assistance ou n'activera une alerte de LDW que si vous approchez la voie du côté où il a détecté un marquage de voie. Même lorsque le LKA et le LDW sont activés, vous devez diriger votre véhicule. Toujours vous concentrer sur la route et maintenir une position correcte du véhicule dans la voie, sous peine de générer un risque de dommages sur le véhicule, de blessures ou de mort. Toujours maintenir le pare-brise, les phares, et les capteurs de la caméra propre et en bon état. Ne pas utiliser le LKA par mauvais temps.

⚠ Avertissement

L'utilisation du LKA pendant le remorquage d'une remorque ou sur des routes glissantes pourrait provoquer une perte de contrôle du véhicule et un accident. Désactiver le système.

Fonctionnement du système

Le capteur de la caméra de l'assistance au maintien de trajectoire (LKA) est sur le pare-brise, devant le rétroviseur.

Pour activer et désactiver la LKA, appuyer sur  sur le volant de direction.

Lorsque le LKA est activé,  est allumé en vert si le système est disponible pour fournir une assistance et activer des alertes de LDW. Il peut fournir une assistance en contre-braquant légèrement le volant et en affichant  en orange si le véhicule s'approche d'un marquage de voie détecté sans qu'un clignotant n'ait été activé dans

cette direction. Il peut également activer une alerte de LDW en faisant clignoter  en orange dès que le marquage de voie est franchi. De plus, trois bips retentissent du côté droit ou gauche, selon la direction de la sortie de voie.

Le système LKA ne dirige pas le véhicule de façon continue. Si le LKA ne détecte pas une activation du volant par le conducteur, une alerte et une sonnerie peuvent être activées. Tourner le volant pour les rejeter.

Si le système semble ne pas fonctionner correctement

Les performances du système peuvent être influencées par :

- Véhicules proches à l'avant.
- Changements brusques de luminosité, tel que lors de la conduite dans des tunnels.
- Routes escarpées.
- Les routes dont les marquages de voies sont limités, telles que les routes à deux voies.

Si le système LKA ne fonctionne pas correctement lorsque les marquages de voie sont bien visibles, le nettoyage du pare-brise peut en améliorer le fonctionnement.

L'assistance du LKA et/ou les alertes de LDW peuvent être provoquées par la présence de traces, ombres portées, fissures sur le revêtement de chaussée, de marquages temporaires ou de marquages de voie en construction, ou d'autres imperfections de la chaussée. Il s'agit d'un fonctionnement normal du système; le véhicule ne nécessite pas d'entretien. Désactiver le LKA si ces conditions perdurent.

Carburant

GM recommande l'utilisation d'essences détergentes TOP TIER^{MD} pour conserver le moteur parfaitement propre et réduire les dépôts dans le moteur. Consulter le site www.toptiergas.com pour une liste des distributeurs d'essence détergente TOP TIER et les pays concernés.



Ne pas utiliser de carburant étiqueté E85 ou Flex Fuel (polycarburant). Ne pas utiliser d'essence dont la concentration en éthanol dépasse 15% en volume.

Pour les véhicules dotés du moteur 1,5 L L4 ou du moteur hybride 1,8 L, utiliser de l'essence normale sans plomb répondant aux spécifications ASTM D4814 d'un indice d'octane affiché de 87 ou plus. Ne pas utiliser d'essence dont l'indice d'octane affiché est inférieur à 87, car elle peut provoquer un cliquetis du moteur et réduire l'économie de carburant.

Pour les véhicules doté du moteur 2,0 L L4, l'utilisation d'essence sans plomb conforme à la norme D4814 de l'ASTM avec un indice d'octane de 93 est hautement recommandée pour obtenir optimiser le rendement et l'économie de carburant. De l'essence sans plomb dont l'indice d'octane est d'au moins 87 peut être utilisé. L'utilisation d'essence sans plomb dont l'indice d'octane est inférieur à 93 octane occasionnera cependant une accélération et une économie de carburant réduites. Si des cliquetis retentissent, utiliser de l'essence d'un indice d'octane de 93 dès que possible, sinon le moteur pourrait être endommagé. Si des cliquetis bruyants

retentissent lorsque de l'essence d'un indice d'octane de 93 est utilisé, le moteur doit être réparé.

Carburants interdits

Attention

Ne pas utiliser de carburants présentant l'une des caractéristiques suivantes; cela pourrait endommager le véhicule et annuler sa garantie :

- Pour les véhicules non conçus pour fonctionner au Flex Fuel, carburant étiqueté à une concentration en éthanol supérieure à 15% en volume, tels que les mélanges d'éthanol à mi-niveau de concentration (16 - 50% d'éthanol), l'E85, ou le Flex Fuel.
- Carburant contenant toute quantité de méthanol, méthylal, et aniline. Ces carburants peuvent corroder les pièces métalliques du

(Suite)

Attention (Suite)

circuit de carburant ou endommager les pièces en plastique et les pièces en caoutchouc.

- Carburant contenant des métaux tels que le manganèse méthyl-cyclopentadiènyltricarbonyl (MMT), qui peut endommager le système de contrôle des émissions et les bougies.
- Carburant dont l'indice d'octane affiché est inférieur à celui du carburant recommandé. L'utilisation de ce type de carburant entraîne une diminution de l'économie de carburant et du rendement du moteur, et peut réduire la durée de vie du convertisseur catalytique.

Exigences de carburant - Californie

Si le véhicule est conforme aux normes d'émission automobile de la Californie, il est conçu pour fonctionner avec les carburants qui satisfont à ces normes. Voir l'étiquette de dispositif antipollution sous le capot. Il se peut que votre état ou province ait adopté ces normes californiennes, mais que ce carburant n'y soit pas offert. Le véhicule fonctionnera tout de même de façon satisfaisante avec les carburants conformes aux exigences fédérales, mais les performances du système de contrôle des émissions peuvent être affectées. Le témoin d'anomalie peut s'allumer et le véhicule peut échouer à un test antipollution. Se reporter à la rubrique *Témoin d'anomalie (Témoin de vérification du moteur)* ⇨ 137. Dans ce cas, consulter votre concessionnaire pour le diagnostic. Si il est déterminé que le type de carburant utilisé est la cause du mauvais

fonctionnement du véhicule, les réparations nécessaires peuvent ne pas être couvertes par la garantie.

Carburants dans les pays étrangers

Indices d'octane de carburants déterminant l'indice anti-cliquetis (AKI) aux États-Unis, au Canada et au Mexique. Concernant le carburant à ne pas utiliser dans un pays étranger, se reporter à « Carburants interdits » dans *Carburant* ⇨ 307.

Additifs de carburant

Pour maintenir la propreté des circuits d'alimentation en carburant, l'essence détergente TOP TIER^{MD} est recommandée. Se reporter à *Carburant* ⇨ 307.

Si l'essence détergente TOP TIER est indisponible, un flacon de nettoyant de traitement du système de carburant GM ajouté au réservoir de carburant à chaque changement d'huile moteur peut aider. Le nettoyant de traitement du système de carburant GM est le seul additif

d'essence recommandé par General Motors. Il est disponible chez votre concessionnaire.

Remplissage du réservoir



Le volet de remplissage de carburant se trouve derrière le volet de carburant du côté passager du véhicule. Pour ouvrir le volet de carburant, pousser et relâcher le centre du bord arrière de la porte.

**Avertissement**

Un débordement du réservoir de carburant de plus de trois clics sur le pistolet de distribution peut provoquer :

- Des problèmes de rendement du véhicule, avec le calage du moteur et des dégâts au circuit d'alimentation.
- Des déversements de carburant.
- Des risques d'incendie de carburant.

Ne pas renverser de carburant. Attendre quelques secondes avant de retirer le pistolet. Nettoyer le plus tôt possible le carburant déversé sur les surfaces peintes. Se reporter à *Soin extérieur* ⇨ 413.

**Avertissement**

Les vapeurs de carburant et les incendies causés par le carburant brûlent violemment et peuvent causer des blessures ou la mort.

- Afin d'éviter des blessures à vous-même et aux autres, suivre toutes les instructions sur l'îlot des pompes de la station service.
- Éteindre votre moteur pendant que vous faites le plein.
- Tenir à l'écart du carburant les étincelles, les flammes ou les accessoires de fumeur.
- Ne pas laisser la pompe sans surveillance.
- Ne pas utiliser de téléphone cellulaire en faisant le plein.
- Ne pas retourner dans le véhicule pendant l'appoint de carburant.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Tenir les enfants éloignés de la pompe à carburant et ne jamais laisser des enfants faire le plein de carburant.
- Du carburant peut être projeté à l'extérieur du réservoir si le pistolet de carburant est inséré trop rapidement. Cette projection peut se produire si le réservoir est presque plein, particulièrement par temps chaud. Insérer le pistolet de carburant lentement et attendre que le sifflement s'arrête avant de commencer à verser le carburant.



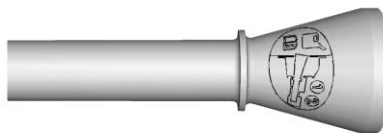
Le véhicule est équipé d'un système d'approvisionnement en carburant sans bouchon et ne possède pas de bouchon de carburant. Le pistolet de carburant doit être entièrement inséré et sécurisé pour commencer à faire couler le carburant.

Avertissement

Si un feu se déclare pendant que vous ravitaillez en carburant, ne pas retirer le pistolet. Arrêter le débit de carburant en coupant la pompe ou prévenir le préposé du poste d'essence. Quitter immédiatement la zone.

Remplissage du réservoir avec un bidon portatif

Si le véhicule tombe en panne de carburant et doit être approvisionné avec un bidon portatif :



1. Chercher l'adaptateur d'entonnoir sans bouchon de dessous le tapis dans le réservoir.
2. Insérer et fixer l'entonnoir dans le système de carburant sans bouchon.

Avertissement

Tenter de faire le plein sans utiliser l'adaptateur d'entonnoir peut entraîner des éclaboussures de carburant et endommager le système de carburant sans

(Suite)

Avertissement (Suite)

bouchon. Cela peut provoquer un incendie et vous, ou d'autres personnes, pourriez subir de graves brûlures et le véhicule pourrait être endommagé.

3. Retirer et nettoyer l'adaptateur d'entonnoir et le remplacer.

Remplissage d'un bidon de carburant

Avertissement

Le fait de remplir un contenant de carburant portable pendant qu'il se trouve dans le véhicule peut entraîner la formation de vapeurs de carburant, qui peuvent s'enflammer en raison de l'électricité statique ou d'un autre moyen. Vous ou toute autre

(Suite)

Avertissement (Suite)

personne pourriez être gravement brûlé et le véhicule endommagé.

Toujours :

- Utiliser des contenant de carburant homologué.
- Retirer le conteneur du véhicule, du coffre ou de la boîte de la camionnette avant d'effectuer remplissage.
- Placer le conteneur sur le sol.
- Mettre la buse à l'intérieur de l'orifice de remplissage du contenant avant de déverser le carburant et la garder en contact avec l'orifice de remplissage jusqu'à ce que le remplissage soit terminé.
- Ne pas remplir le conteneur à plus de 95% afin de permettre la dilatation.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Ne pas fumer ni mettre feu à des allumettes ni utiliser de briquet pendant le pompage du carburant.
- Éviter d'utiliser des téléphones cellulaires ou d'autres appareils électroniques.

Traction de remorque**Généralités sur la remorque**

Utiliser uniquement l'équipement de remorquage conçu pour le véhicule. Contacter votre concessionnaire ou le détaillant de dispositifs de remorquage pour vous aider à préparer le véhicule à la traction d'une remorque. Lire l'ensemble de cette section avant de tracter une remorque.

Pendant une traction avec le moteur 2.0L L4, utiliser uniquement de l'essence sans plomb d'un indice d'octane 89 ou supérieur. En utilisant une essence d'un indice d'octane inférieur pendant un remorquage, le moteur peut être endommagé et ceci pourrait ne pas être couvert par la garantie du véhicule. Se reporter à *Carburant* ⇨ 307.

Pour la traction d'un véhicule en panne, se reporter à *Remorquage du véhicule* ⇨ 410. Pour la traction du véhicule derrière un autre

véhicule, comme une autocaravane, se reporter à *Remorquage d'un véhicule récréatif* ⇨ 411.

Caractéristiques de conduite et conseils sur le remorquage

Conduite avec une remorque

Lors de la traction d'une remorque :

- Se familiariser avec les lois nationales et locales s'appliquant à la traction d'une remorque.
- Ne pas tracter de remorque les premiers 800 km (500 mi), afin de préserver le moteur, l'essieu, ou d'autres pièces.
- Ensuite, pendant les premiers 800 km (500 mi) de remorquage, ne pas rouler à plus de 80 km/h (50 mi/h) et ne pas démarrer à pleins gaz.
- Le véhicule peut tracter une remorque en position D (Marche avant) mais le mode Manuel est conseillé. Voir *Mode manuel*

⇨ 269. Utiliser une vitesse inférieure si les changements de vitesses sont trop fréquents.

- Désactiver l'assistance au stationnement lors d'un remorquage.
- Ne pas utiliser le régulateur de vitesse adaptatif pendant un remorquage.
- Désactiver le freinage automatique avant pendant un remorquage. Se reporter à *Freinage automatique en marche avant (FAB)* ⇨ 298.
- Le système de freinage piéton avant doit être réglé à Alerte ou désactivé pendant un remorquage. Se reporter à *Système de freinage en présence de piéton à l'avant (FPB)* ⇨ 300.



Avertissement

En cas de traction d'une remorque, des gaz d'échappement peuvent

(Suite)

Avertissement (Suite)

s'accumuler à l'arrière du véhicule et y pénétrer par le hayon, le coffre ou la glace arrière, si ceux-ci sont ouverts.

Lors de la traction d'une remorque :

- Ne pas rouler avec le hayon, le coffre ou la glace arrière ouvert(e).
- Ouvrir complètement les bouches d'air sur ou sous le tableau de bord.
- Régler aussi le système de commande de climatisation sur un réglage ne laissant pénétrer que de l'air extérieur. Se reporter à « Systèmes de climatisation » dans l'index.

Pour des renseignements sur le monoxyde de carbone, se reporter à *Échappement du moteur* ⇨ 266.

La traction d'une remorque exige une certaine expérience. La combinaison que vous conduisez est plus longue et n'est plus aussi maniable que le véhicule seul. Se familiariser avec la maniabilité et le freinage de l'ensemble véhicule-remorque avant de prendre la route.

Avant le départ, vérifier l'attelage et les pièces de fixation, les chaînes de sécurité, les connecteurs électriques, les feux, les pneus et les rétroviseurs. Si la remorque est équipée de freins électriques, mettre la combinaison en marche puis actionner manuellement le contrôleur de freins de cette dernière pour s'assurer qu'ils fonctionnent.

Au cours du voyage, vérifier de temps en temps la fixation de la charge, de même que les feux et les freins de remorque pour s'assurer de leur bon fonctionnement.

Remorquage avec système de contrôle de stabilité

En cas de remorquage, le son du système de contrôle de stabilité peut être perçu. Le système réagit aux mouvements du véhicule causés par la remorque, principalement en virage. Ceci est normal en cas de traction de remorques lourdes.

Distance entre les véhicules

Garder au moins deux fois plus de distance entre le véhicule et celui qui vous précède que lorsque vous ne tractez pas de remorque. Cette mesure de sécurité permet d'éviter des situations qui exigent un freinage brusque et des virages inattendus.

Manoeuvre de dépassement

Une plus grande distance est nécessaire pour effectuer des manoeuvres de dépassement en cas de traction d'une remorque. Étant donné que l'ensemble est plus long, la distance à parcourir est plus longue avant de réintégrer la voie.

Marche arrière

Tenir le bas du volant d'une main. Ensuite, pour faire reculer la remorque vers la gauche, tourner la main vers la gauche. Pour faire reculer la remorque vers la droite, tourner la main vers la droite. Reculer toujours lentement et, si possible, se faire guider.

Virages

Attention
Si vous effectuez des virages très serrés lors d'un remorquage, la remorque peut toucher le véhicule et le détériorer. Éviter les virages trop serrés.

Prendre des virages plus larges qu'à l'habitude en cas de traction d'une remorque. Ainsi, la remorque ne montera pas sur l'accotement ou sur les trottoirs et n'accrochera pas les panneaux de signalisation, les arbres ou d'autres objets. Actionner suffisamment à l'avance les feux de direction et éviter les manoeuvres brusques et soudaines.

Les clignotants et le remorquage

Les lampes indicatrices de changement de direction du combiné d'instruments clignotent lors du signalement d'un virage ou d'un changement de voie. Si les feux de remorque sont bien branchés, ils clignotent également pour avertir les autres conducteurs que le véhicule effectue un virage, change de voie ou s'arrête.

En cas de traction de remorque, les flèches au combiné d'instruments clignotent pour signaler un virage même si les ampoules des feux de la remorque sont grillées. Vérifier de temps en temps si les feux de remorque fonctionnent encore.

Conduite en pente

Ralentir et rétrograder à une vitesse plus basse avant de descendre une pente longue ou raide. Sans rétrogradation de la boîte de vitesses, les freins seront tellement utilisés qu'ils surchaufferont et ne fonctionneront pas bien

Le véhicule peut tracter une remorque en position de marche avant (D). Sélectionner un rapport inférieur si la boîte de vitesses change trop souvent de rapport.

Lorsque vous tirez une remorque à haute altitude sur une forte montée, le liquide de refroidissement du moteur bouillira à une température plus basse qu'à une altitude normale. Si le moteur est arrêté immédiatement après avoir tracté une remorque à haute altitude sur des pentes raides, le véhicule pourrait montrer des signes semblables à ceux d'une surchauffe du moteur. Pour éviter cette situation, laisser le moteur tourner quelques minutes à l'arrêt, de préférence en terrain plat, avec la boîte de vitesses en position de stationnement (P) avant de le couper. Si l'avertissement de surchauffe du moteur apparaît, se reporter à *Surchauffe du moteur* ⇨ 342.

Stationnement en pente

Avertissement

Il peut être dangereux de garer le véhicule dans une pente avec une remorque attachée. En cas de problème, l'attelage peut se mettre en branle. Des personnes peuvent être blessées, votre véhicule et la remorque peuvent être endommagés. Chaque fois que c'est possible, garer l'attelage sur une aire horizontale.

En cas de stationnement de l'ensemble véhicule-remorque en pente :

1. Serrer les freins ordinaires, mais ne pas déplacer immédiatement le levier des vitesses à la position de stationnement (P). Tourner ensuite les roues vers le trottoir si le véhicule est stationné dans le sens de la descente ou vers la route s'il est stationné vers le haut de la côte.

2. Faire placer des cales contre les roues de la remorque.
3. Quand les cales sont en place, relâcher la pédale de frein jusqu'à ce que les cales absorbent la charge.
4. Enfoncer à nouveau la pédale des freins. Serrer alors le frein de stationnement et passer en position de stationnement (P).
5. Relâcher la pédale de frein.

Démarrage après stationnement en pente

1. Presser et maintenir la pédale de frein en :
 - 1.1. Démarrer le moteur.
 - 1.2. Passer en vitesse.
 - 1.3. Desserrer le frein de stationnement.
2. Relâcher la pédale de frein.
3. Avancer lentement pour libérer les cales.
4. Arrêter, faire enlever et ranger les cales.

Entretien du véhicule lorsque vous tractez une remorque

Le véhicule a plus fréquemment besoin d'entretien en cas de traction d'une remorque. Se reporter à *Programme entretien* ⇨ 426.

Lorsque le véhicule tracte une remorque, il est très important de vérifier les éléments suivants : le niveau de liquide de la boîte de vitesses automatique, l'huile moteur, le lubrifiant d'essieu, les courroies d'entraînement, le système de refroidissement et le système de freinage. Inspecter ceux-ci avant et pendant le trajet.

Vérifier périodiquement que tous les écrous et boulons d'attelage de la remorque sont serrés.

Refroidissement du moteur quand vous tractez une remorque

Le système de refroidissement du véhicule peut surchauffer temporairement lors des conditions de fonctionnement rigoureuses. Se reporter à la rubrique *Surchauffe du moteur* ⇨ 342.

Traction de remorque

Avant de tirer une remorque, vérifier les trois points importants suivants au sujet du poids :

- Poids de la remorque.
- Poids sur le timon de la remorque.
- Poids total reposant sur les pneus du véhicule.

Poids de la remorque

Quel est le poids maximal de la remorque que votre véhicule peut tracter en toute sécurité?

Elle ne devrait jamais peser plus de 454 kg (1 000 lb). Cependant, même ce poids peut être trop important.

Cela dépend de l'utilisation de l'ensemble véhicule-remorque. Par exemple, la vitesse, l'altitude, la déclivité, la température extérieure, les dimensions de l'avant de la remorque et la fréquence d'utilisation du véhicule pour tracter une remorque sont tous des facteurs importants. Cela dépend aussi de l'équipement spécial monté

sur le véhicule, et du poids au timon que votre véhicule peut supporter. Se reporter à « Poids au timon » suivant.

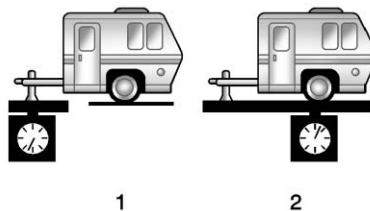
Le poids maximal de la remorque est calculé en supposant que le véhicule remorqueur est occupé par le conducteur, un passager sur le siège avant, que le véhicule est équipé de tout le matériel nécessaire au remorquage. Le poids du matériel optionnel supplémentaire, des passagers et du chargement du véhicule remorqueur doit être soustrait du poids maximal de la remorque.

Vous pouvez consulter votre concessionnaire pour obtenir des renseignements et des conseils sur la traction de remorque ou écrire à nos bureaux de service à la clientèle. Se reporter à *Bureaux d'assistance à la clientèle* ⇨ 445.

Poids au timon

Il est important de prendre en considération le poids au timon (A) d'une remorque, car il a des répercussions sur le poids total ou brut de votre véhicule. Le poids brut

du véhicule (PBV) comprend le poids à vide du véhicule ainsi que le poids du chargement et celui des passagers. Si le véhicule possède plusieurs options, équipements, bagages et que plusieurs passagers y prennent place, cela diminue d'autant le poids au timon que le véhicule pourra tracter et, par le fait même, sa capacité de remorquage. Si une remorque est tractée, il faut ajouter le poids au timon au PBV, car le véhicule devrait aussi tracter ce poids. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ 253.



Le timon de la remorque (1) doit peser 10% du poids total de la remorque chargée (2).

Une fois la remorque chargée, peser séparément la remorque et ensuite le timon, pour voir si les poids sont appropriés. Si ce n'est pas le cas, on peut remédier à la situation en déplaçant certains articles dans la remorque.

Poids total reposant sur les pneus du véhicule

S'assurer que les pneus du véhicule sont gonflés jusqu'à la limite maximale recommandée pour des pneus froids. Ces chiffres figurent sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ 253. S'assurer ensuite de ne pas dépasser le PBV du véhicule, en incluant le poids au timon.

Équipement de remorquage

Attelages

Utiliser l'équipement d'attelage approprié. Consulter le concessionnaire ou un vendeur d'attelage pour obtenir de l'aide.

- Le pare-choc arrière de votre véhicule n'est pas conçu pour y attacher un attelage. Ne pas y attacher d'attelage de location ou d'autres types d'attelage. N'utiliser que l'attelage s'attachant au châssis du véhicule et non pas au pare-choc.

- Devrez-vous pratiquer des trous de montage dans la carrosserie du véhicule pour y installer un attelage de remorque? Si c'est le cas, bien les sceller après avoir enlevé l'attelage. Dans le cas contraire, de la saleté, de l'eau ou du monoxyde de carbone (CO) provenant des gaz d'échappement risquent de s'infiltrer dans le véhicule. Se reporter à *Échappement du moteur* ⇨ 266.

Chaînes de sécurité

Toujours fixer des chaînes de sécurité entre le véhicule et la remorque. Croiser ces chaînes sous le timon de la remorque pour empêcher que celui-ci ne heurte la chaussée s'il se séparait de l'attelage. Laisser assez de jeu pour pouvoir tourner avec l'ensemble véhicule-remorque. De plus, ne jamais laisser les chaînes de sécurité traîner sur le sol.

Freins de remorque

Est-ce que votre remorque a ses propres freins? S'assurer de lire et de suivre les directives sur les freins de remorque afin de pouvoir les installer, les régler et les entretenir comme il faut.

Le véhicule étant équipé d'un système de freinage antiblocage, ne pas tenter de raccorder les freins de la remorque au circuit de freinage de votre véhicule. Si vous le faites, les deux circuits de freinage fonctionneront mal ou pas du tout.

Conversions et compléments

Équipement électrique complémentaire



Avertissement

Le connecteur de liaison de données (DLC) sert à l'entretien du véhicule et aux essais d'inspection/de maintenance des émissions. Se reporter à *Témoin d'anomalie (Témoin de vérification du moteur)* ⇨ 137. Un dispositif raccordé au DLC, comme un dispositif de parc après-vente ou de suivi du comportement du conducteur, peut perturber les systèmes du véhicule. Ceci peut affecter le fonctionnement du véhicule et provoquer un accident. Ces dispositifs peuvent également accéder aux informations enregistrées dans les systèmes du véhicule.

Attention

Certains équipements électriques peuvent endommager le véhicule ou entraîner la défaillance d'un composant. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie du véhicule. Toujours vérifier auprès du concessionnaire avant d'ajouter de l'équipement électrique.

Un équipement après-vente peut décharger la batterie 12 V même si votre véhicule ne fonctionne pas.

Ce véhicule est équipé de sacs gonflables. Avant de l'équiper d'autres appareils électriques, se reporter à *Réparation de véhicule équipé de sac gonflable* ⇨ 91 et *Ajout d'équipement au véhicule équipé de sac gonflable* ⇨ 91.

Entretien du véhicule

Généralités

Information générale	321
Avertissement sur proposition 65 - Californie	322
Exigences en matière de matériaux au perchlorate - Californie	322
Accessoires et modifications	322

Vérifications du véhicule

Entretien par le propriétaire ...	323
Capot	324
Aperçu du compartiment moteur	326
Huile à moteur	331
Indicateur d'usure d'huile à moteur	334
Liquide de boîte de vitesses automatique	335
Filtre à air du moteur	336
Système de refroidissement (Moteur)	337
Système de refroidissement (Électronique de l'alimentation)	338

Liquide de refroidissement	339
Surchauffe du moteur	342
Liquide lave-glace	344
Freins	345
huile frein	346
Batterie - Amérique du Nord	347
Vérification de contacteur de démarreur	349
Vérification de fonction de commande de verrouillage de changement de vitesse de boîte automatique	349
Vérification du mécanisme de frein de stationnement et de stationnement (P)	349
Remplacement de lame d'essuie-glace	350

Réglage de la portée des phares

Réglage de la portée des phares	351

Remplacement d'ampoules

Remplacement d'ampoules ...	351
Ampoules à halogène	351
Éclairage de DEL	352
Phares, clignotants avant, feux de gabarit et feux de stationnement	352

Feux arrière, clignotants, feux d'arrêt et feux de recul (LS et LT)	353
Feux arrière, clignotants, feux d'arrêt et feux de recul (LTZ)	355
Feu de la plaque d'immatriculation	355
Ampoules de rechange	356

Réseau électrique

Dispositifs et câblage haute tension	356
Surcharge de système électrique	357
Fusibles	357
Bloc-fusibles de compartiment moteur	358
Bloc-fusibles d'ensemble d'instruments	362

Roues et pneus

Pneus	365
Pneus toutes saisons	366
Pneus d'hiver	366
Pneus taille mi-basse	367
Pneus d'été	367
Étiquette sur paroi latérale du pneu	368
Désignations des pneus	370

Terminologie et définitions	
de pneu	371
Pression des pneus	374
Pression des pneus pour le	
fonctionnement haute	
vitesse	375
Système de surveillance de la	
pression des pneus	376
Fonctionnement du dispositif	
de surveillance de la pression	
de pneu	377
Inspection des pneus	381
Permutation des pneus	381
Quand faut-il remplacer les	
pneus?	383
Achat de pneus neufs	384
Pneus et roues de dimensions	
variées	385
Classification uniforme de la	
qualité des pneus	386
Réglage de la géométrie et	
équilibrage des pneus	388
Remplacement de roue	388
Chaînes à neige	389
Au cas d'un pneu à plat	390
Nécessaire de compresseur et	
enduit d'étanchéité	392
Stockage de la trousse	
compresseur et joint	
d'étanchéité de pneu	399
Changement de pneu	400

Pneu de secours compact	405

Démarrage avec batterie auxiliaire

Démarrage avec batterie	
d'appoint - Amérique	
du Nord	406

Remorquage du véhicule

Remorquage du véhicule	410
Remorquage d'un véhicule	
récréatif	411

Entretien de l'apparence

Soin extérieur	413
Soin intérieur	419
Tapis de plancher	422

Généralités

Information générale

Pour tous vos besoins d'entretien et de pièces, s'adresser à votre concessionnaire. Celui-ci vous fournira des pièces GM d'origine et vous bénéficiez de l'assistance de personnes formées et soutenues par GM.

Les pièces d'origine GM portent l'une de ces marques :

ACDelco®

Genuine  | **Parts**

 **Accessories**

Avertissement sur proposition 65 - Californie

AVERTISSEMENT : La plupart des véhicules, y compris celui-ci, ainsi que plusieurs de ses pièces de rechange et fluides, comportent et/ou émettent des produits ou émanations chimiques dont il a été prouvé en Californie qu'ils peuvent provoquer le cancer, des anomalies congénitales ou des troubles des fonctions reproductrices.

L'échappement du moteur, ainsi que de nombreux systèmes et pièces, de nombreux liquides et certains sous-produits dus à l'usure des composants contiennent et/ou émettent ces produits chimiques.

Se reporter à *Batterie - Amérique du Nord* ⇨ 347 et *Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord* ⇨ 406.

Exigences en matière de matériaux au perchlorate - Californie

Certains types d'équipements automobiles, tels que les déclencheurs de sacs gonflables, les prétendeurs de ceintures de sécurité et les piles au lithium des émetteurs de télédéverrouillage, peuvent contenir du perchlorate. Des précautions de manipulation spéciales sont requises. Pour de plus amples informations, consulter le site www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate.

Accessoires et modifications

L'ajout d'accessoires autres que ceux de concessionnaire ou les modifications du véhicule peuvent affecter les performances et la sécurité du véhicule, notamment, le sac gonflable, le freinage, la stabilité, la conduite et la maniabilité, les systèmes d'émissions, l'aérodynamisme, la durabilité et les systèmes

électroniques tels que les freins antiblocage, la commande de traction asservie et la commande de stabilité. Ces accessoires ou modifications pourraient même entraîner des dysfonctionnements ou des dommages qui ne seraient pas couverts par la garantie du véhicule.

Les dommages aux composants de suspension du véhicule causés par la modification de la hauteur de ce dernier au-delà des paramètres d'usine ne sont pas couverts par la garantie du véhicule.

Les dommages aux composants du véhicule résultant de modifications ou de l'installation ou de l'utilisation de pièces non certifiées par GM, y compris des modifications de modules de commande ou de logiciels, ne sont pas couverts par la garantie du véhicule et peuvent affecter la couverture de garantie restante des pièces en cause.

Les accessoires GM sont conçus pour compléter et fonctionner avec les autres systèmes du véhicule. Se reporter à votre concessionnaire

pour faire installer les accessoires GM d'origine par un technicien du concessionnaire.

Se reporter également à *Ajout d'équipement au véhicule équipé de sac gonflable* ⇨ 91.

Vérifications du véhicule

Entretien par le propriétaire



Avertissement

Il peut être dangereux de travailler sur votre véhicule si vous ne disposez pas de la connaissance, du manuel d'atelier, des outils ou des pièces adéquats. Toujours suivre les procédures du guide du propriétaire et consulter le manuel d'entretien de votre véhicule avant tout travail d'entretien.

Si vous effectuez vous-même certains opérations d'entretien, utiliser le manuel d'entretien correct. Il vous renseignera beaucoup plus sur l'entretien de votre véhicule que ce guide. Pour commander le manuel d'entretien correct, se

reporter à *Renseignements sur la commande de guides de réparation* ⇨ 453.

Le véhicule est équipé d'un système de sacs gonflables. Avant d'essayer d'effectuer vous-même l'entretien sur le véhicule, se reporter à *Réparation de véhicule équipé de sac gonflable* ⇨ 91.

Garder tous les reçus des pièces et noter le kilométrage et la date de chaque opération d'entretien. Se reporter à la rubrique *Dossiers de maintenance* ⇨ 437.

Attention

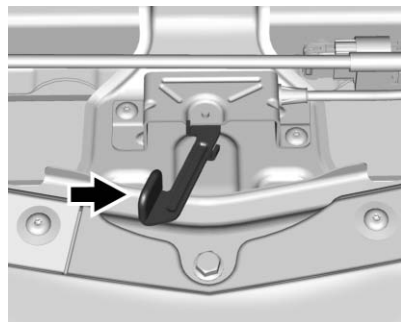
Même une faible contamination peut causer des dommages aux systèmes du véhicule. Éviter que des contaminants entre en contact avec des liquides, des bouchons de réservoir ou des jauges de niveau.

Capot

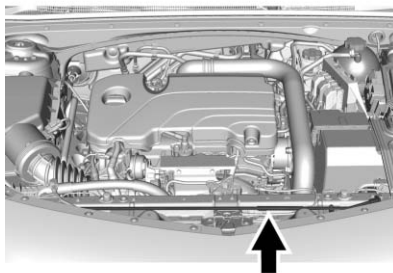
Pour lever le capot :



1. Tirer sur la poignée d'ouverture du capot munie de ce symbole. Elle se trouve à l'intérieur du véhicule, à gauche de la colonne de direction.



2. Passer devant le véhicule pour trouver la seconde poignée de déverrouillage. La poignée se trouve sous le bord avant du capot, proche du centre. Faire glisser la manette de déverrouillage secondaire du capot vers le côté conducteur du véhicule.



3. Lever le capot et tirer le vérin de support en faisant glisser le manchon du dispositif de retenue, situé au-dessus du radiateur.



4. Placer fermement le support de capot dans la fente de l'intérieur du capot.

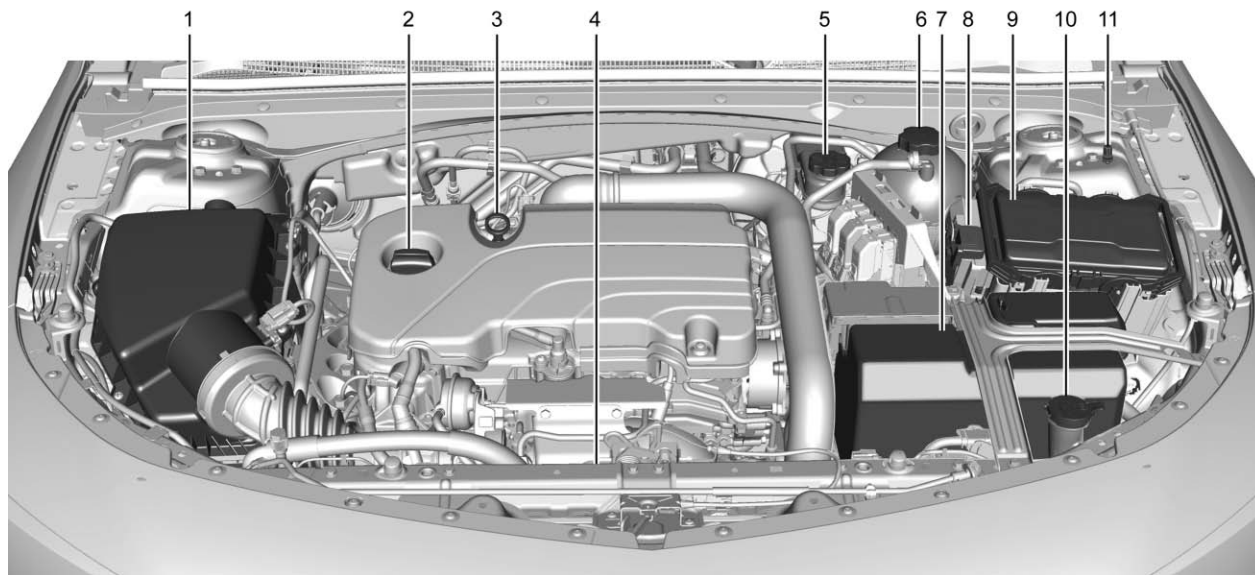
Pour fermer le capot :

1. Avant de fermer le capot, s'assurer que tous les bouchons de remplissage sont fermés correctement. Ensuite, soulever le capot pour libérer la pression exercée sur le support de capot. Retirer le support de capot en faisant glisser le manchon de la fente du dispositif de retenue de l'intérieur du capot et replacer le support de capot dans son dispositif de retenue situé

au-dessus du radiateur. Le vérin de support de capot doit émettre un déclic lorsqu'il est remis dans son logement pour éviter les dégâts au capot.

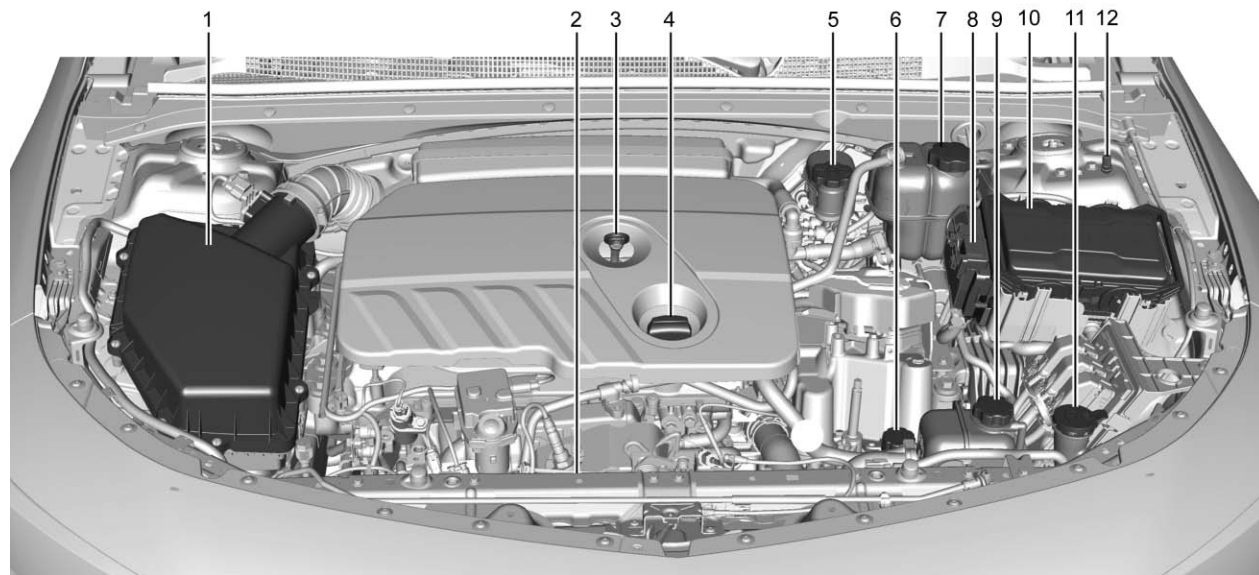
2. Abaisser le capot jusqu'à 20 cm (8 po) du véhicule et le relâcher pour qu'il se verrouille complètement. Confirmer la fermeture du capot et répéter l'opération au besoin.

Aperçu du compartiment moteur



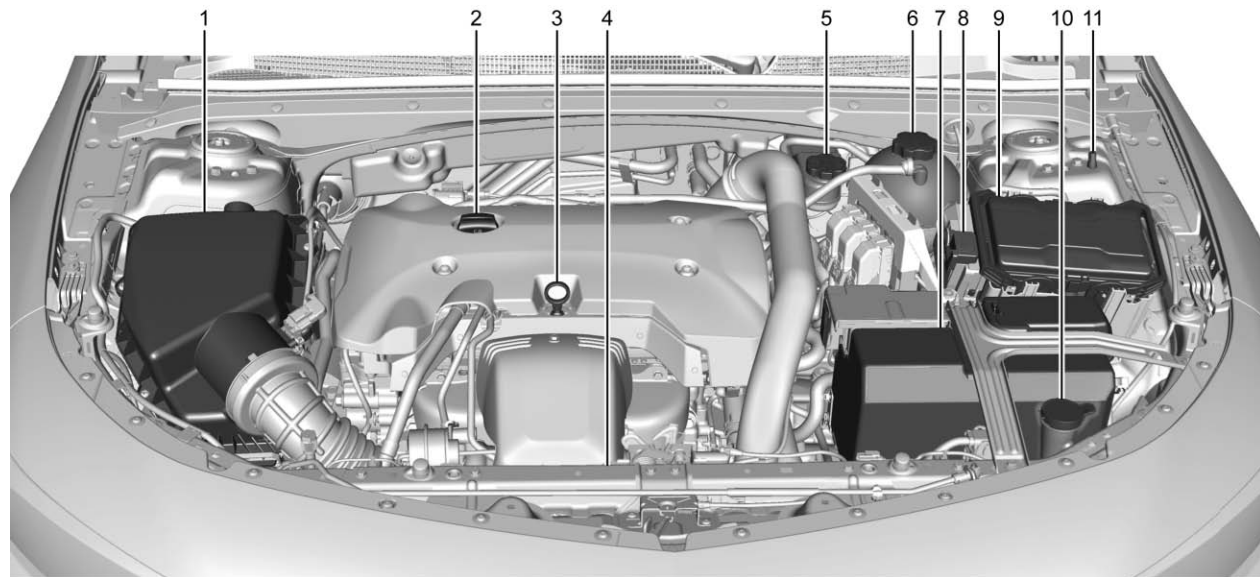
Moteur turbo 1.5 L L4

1. <i>Filtre à air du moteur</i> ⇨ 336. 2. Bouchon de remplissage d'huile moteur. Se reporter à la rubrique <i>Huile à moteur</i> ⇨ 331. 3. Jauge d'huile moteur. Se reporter à la rubrique <i>Huile à moteur</i> ⇨ 331. 4. Ventilateur de refroidissement du moteur (non visible). Se reporter à reporter à <i>Système de refroidissement (Moteur)</i> ⇨ 337 ou <i>Système de refroidissement (Électronique de l'alimentation)</i> ⇨ 338. 5. Réservoir de liquide pour freins. Se reporter à la rubrique <i>Freins</i> ⇨ 345. 6. Réservoir d'expansion du liquide de refroidissement et bouchon de radiateur. Se reporter à <i>Liquide de refroidissement</i> ⇨ 339. 7. <i>Batterie - Amérique du Nord</i> ⇨ 347.	8. Cosse positive (+) distante de batterie (sous le couvercle). Se reporter à <i>Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord</i> ⇨ 406. 9. <i>Bloc-fusibles de compartiment moteur</i> ⇨ 358. 10. Réservoir de liquide de lave-glace. Se reporter à <i>Liquide lave-glace</i> ⇨ 344. 11. Borne négative (-) à distance de la batterie. Se reporter à <i>Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord</i> ⇨ 406.



Moteur hybride 1.8L L4

1. <i>Filtre à air du moteur</i> ⇨ 336. 2. Ventilateur de refroidissement du moteur (non visible). Se reporter à <i>Système de refroidissement (Moteur)</i> ⇨ 337 ou <i>Système de refroidissement (Électronique de l'alimentation)</i> ⇨ 338. 3. Jauge d'huile moteur. Se reporter à la rubrique <i>Huile à moteur</i> ⇨ 331. 4. Bouchon de remplissage d'huile moteur. Se reporter à la rubrique <i>Huile à moteur</i> ⇨ 331. 5. Réservoir de liquide pour freins. Se reporter à la rubrique <i>Freins</i> ⇨ 345. 6. Bouchon de remplissage de liquide de boîte automatique. Se reporter à <i>Liquide de boîte de vitesses automatique</i> ⇨ 335. 7. Réservoir d'expansion du liquide de refroidissement et bouchon de radiateur. Se reporter à <i>Liquide de refroidissement</i> ⇨ 339.	8. Cosse positive (+) distante de batterie (sous le couvercle). Se reporter à <i>Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord</i> ⇨ 406. 9. Réservoir de liquide de refroidissement de l'électronique de puissance. Se reporter à <i>Système de refroidissement (Moteur)</i> ⇨ 337 ou <i>Système de refroidissement (Électronique de l'alimentation)</i> ⇨ 338. 10. <i>Bloc-fusibles de compartiment moteur</i> ⇨ 358. 11. Réservoir de liquide de lave-glace. Se reporter à <i>Liquide lave-glace</i> ⇨ 344. 12. Borne négative (-) à distance de la batterie. Se reporter à <i>Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord</i> ⇨ 406.



Moteur turbo 2.0 L L4

1. *Filtre à air du moteur* ⇨ 336.
2. Bouchon de remplissage d'huile moteur. Se reporter à la rubrique *Huile à moteur* ⇨ 331.
3. Jauge d'huile moteur. Se reporter à la rubrique *Huile à moteur* ⇨ 331.
4. Ventilateur de refroidissement du moteur (non visible). Se reporter à *Système de refroidissement (Moteur)* ⇨ 337 ou *Système de refroidissement (Électronique de l'alimentation)* ⇨ 338.
5. Réservoir de liquide pour freins. Se reporter à la rubrique *Freins* ⇨ 345.
6. Réservoir d'expansion du liquide de refroidissement et bouchon de radiateur. Se reporter à *Liquide de refroidissement* ⇨ 339.
7. *Batterie - Amérique du Nord* ⇨ 347.

8. Cosse positive (+) distante de batterie (sous le couvercle). Se reporter à *Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord* ⇨ 406.
9. *Bloc-fusibles de compartiment moteur* ⇨ 358.
10. Réservoir de liquide de lave-glace. Se reporter à *Liquide lave-glace* ⇨ 344.
11. Borne négative (-) à distance de la batterie. Se reporter à *Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord* ⇨ 406.

Huile à moteur

Pour s'assurer d'un rendement moteur correct et durable, une attention toute particulière doit être portée à l'huile moteur. Suivre ces étapes suivantes simples, mais néanmoins importantes, vous aideront à protéger votre investissement :

- Utiliser de l'huile moteur approuvée et conforme à la spécification appropriée et dont

le grade de viscosité est approprié. Voir « Sélection de l'huile moteur correcte » dans la présente section.

- Vérifier régulièrement le niveau d'huile moteur et maintenir un niveau d'huile correct. Voir « Vérification de l'huile moteur » et « Quand ajouter de l'huile moteur » dans cette section.
- Remplacer l'huile moteur au moment adéquat. Se reporter à *Indicateur d'usure d'huile à moteur* ⇨ 334.
- Toujours éliminer correctement l'huile moteur usagée. Se reporter à « Que faire de l'huile moteur usagée » plus loin dans cette section.

Vérification de l'huile moteur

Vérifier le niveau d'huile moteur régulièrement, chaque 650 km (400 mi), surtout avant un long voyage. La poignée de la jauge d'huile moteur est en forme de boucle. Voir *Aperçu du compartiment moteur* ⇨ 326 pour connaître l'emplacement.

Avertissement

La poignée de la jauge d'huile moteur peut être chaude ; il y a un risque de brûlure. Utiliser une serviette ou porter un gant pour toucher la poignée de la jauge.

Si le centralisateur informatique de bord (CIB) indique un niveau d'huile bas, vérifier le niveau d'huile.

Suivre ces directives :

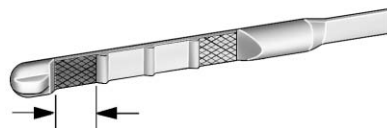
- Pour obtenir une lecture exacte, stationner le véhicule sur un terrain plat. Vérifier le niveau d'huile moteur après que le moteur ait été éteint depuis au moins deux heures. Vérifier le niveau d'huile moteur dans une pente abrupte ou trop peu de temps après que le moteur soit éteint peut occasionner des lectures incorrectes. La précision est améliorée lorsque la vérification est effectuée sur un moteur froid avant le démarrage. Retirer la jauge et vérifier le niveau d'huile.

- En cas d'impossibilité d'attendre deux heures, le moteur doit être éteint pendant au moins 15 minutes si le moteur est chaud, ou au moins 30 minutes s'il ne l'est pas. Retirer la jauge, l'essuyer avec un essuie-tout ou un chiffon propre, puis la remettre jusqu'au fond. La retirer à nouveau, en gardant la pointe vers le bas, et vérifier le niveau.

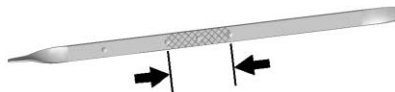
Ajout d'huile moteur



Moteur turbo 1.5 L L4



Moteur hybride 1.8L L4



Moteur turbo 2.0 L L4

Si le niveau d'huile se situe au-dessous de la section quadrillée de la pointe de la jauge et que le moteur est éteint depuis au moins 15 minutes, ajouter un litre d'huile (1 pt) préconisée et vérifier encore le niveau. Se reporter à « Choisir l'huile moteur appropriée » plus loin dans ce chapitre pour obtenir des explications sur le type d'huile à utiliser. Pour la capacité d'huile moteur du carter, se reporter à *Capacités et spécifications* ➔ 439.

Attention

Ne pas ajouter trop d'huile. Les niveaux d'huile inférieur et supérieur à la plage de fonctionnement indiquée sur la jauge peuvent être dangereux pour le moteur. Si vous observez que le niveau d'huile est au-delà de la plage de fonctionnement, c'est-à-dire, que le niveau d'huile est si élevé qu'il dépasse le repère supérieur qui indique la plage de fonctionnement, le moteur risque d'être endommagé. Il est alors conseillé de vidanger l'huile en excès ou de limiter la conduite du véhicule et consulter un professionnel de l'entretien pour qu'il retire l'excès d'huile.

Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur* ➔ 326 pour connaître l'emplacement précis du bouchon de remplissage d'huile.

Ajouter assez d'huile pour amener le niveau dans la plage de fonctionnement appropriée. À la fin de l'opération, repousser complètement la jauge en place.

Sélection de l'huile moteur correcte

La sélection de l'huile moteur correcte dépend à la fois de la spécification d'huile et du degré de viscosité. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés* ➔ 435.

Spécification

Demander et utiliser des huiles conformes à la spécification dexos1^{MC}. Les huiles moteurs agréées par GM comme étant conformes à la spécification dexos1 sont marquées du logo dexos1 approved. Consulter le site www.gmdexos.com.

**Attention**

Le fait de ne pas utiliser l'huile recommandée risque d'endommager le moteur et les dommages ne seraient pas couverts par votre garantie.

Degré de viscosité

Utiliser une huile moteur d'un grade de viscosité SAE 5W-20 pour le moteur hybride 1.8L L4. Une huile SAE 0W-20 peut être utilisée comme alternative.

Utiliser l'huile moteur de classe de viscosité SAE 5W-30 pour tous les moteurs sauf les moteurs hybrides 1.8L L4.

Utilisation par temps froid : dans une région très froide où la température descend sous -29 °C (-20 °F), une huile synthétique SAE 0W-30 peut être utilisée. Une huile qui affiche ce degré de viscosité facilitera le démarrage à froid du moteur sous des températures extrêmement basses. Lors de la sélection d'une huile affichant le

degré de viscosité approprié, il est conseillé de sélectionner une huile qui répond aux spécifications. Se reporter à « Spécification » plus haut dans cette section.

Additifs pour huile moteur / Rinçage de l'huile moteur

Ne rien ajouter à l'huile. Les huiles recommandées conformes à la spécification dexos1 représentent tout ce dont vous avez besoin pour assurer un bon rendement et une bonne protection du moteur.

Les rinçages du circuit d'huile moteur ne sont pas recommandés et peuvent entraîner des dommages non couverts par la garantie du véhicule.

Que faire de l'huile de rebut?

L'huile moteur usée renferme certains éléments qui peuvent être malsains pour la peau et qui risquent même de provoquer le cancer. Il faut donc éviter tout contact prolongé avec la peau. Nettoyer la peau et les ongles avec de l'eau savonneuse ou un nettoyant pour les mains de bonne

qualité. Laver ou éliminer de façon appropriée les vêtements ou chiffons imbibés d'huile moteur usée. Se reporter aux avertissements du fabricant sur l'utilisation et la mise au rebut des produits d'huile.

L'huile de rebut peut constituer une menace grave pour l'environnement. Si vous vidangez vous-même l'huile de votre véhicule, vous devez vous assurer de vider toute l'huile qui s'écoule du filtre à huile avant de vous en débarrasser. Ne jamais se débarrasser de l'huile en la jetant aux poubelles ou en la déversant sur le sol, dans les égouts, dans les ruisseaux ou dans les cours d'eau. La recycler en l'apportant à un centre de récupération.

Indicateur d'usure d'huile à moteur

Intervalles de vidange d'huile moteur

Ce véhicule est équipé d'un ordinateur qui indique à quel moment vidanger l'huile moteur et

remplacer le filtre. Ceci est calculé en fonction d'une combinaison de facteurs, parmi lesquels le régime moteur, la température du moteur et les kilomètres parcourus. Selon les conditions de conduite, le kilométrage auquel la vidange d'huile est signalée peut varier considérablement. Pour que le système d'indicateur d'usure de l'huile moteur fonctionne correctement, il doit être réinitialisé à chaque vidange d'huile.

Lorsque le système a calculé que la durée de vie de l'huile a été réduite, il indique qu'une vidange est nécessaire. L'écran affiche le message CHANGER L'HUILE MOTEUR BIENTÔT. Se reporter à *Messages d'huile pour moteur* ➔ 159. Vidanger l'huile le plus tôt possible dans les prochains 1 000 km (600 milles). Si vous conduisez dans des conditions idéales, il est possible que l'indicateur de vidange d'huile indique qu'il n'est pas nécessaire d'effectuer une vidange d'huile jusqu'à un an. L'huile-moteur doit être vidangée et le filtre remplacé

au moins une fois par an et le système doit être réinitialisé à ce moment-là. Votre concessionnaire emploie des techniciens formés qui se chargeront d'effectuer cet entretien et de réinitialiser le système. Il est également important de vérifier l'huile régulièrement au cours de la période séparant deux vidanges et de la garder au niveau approprié.

Si l'indicateur a été réinitialisé par mégarde, l'huile doit être remplacée 5 000 km (3 000 mi) après la dernière vidange d'huile. Ne pas oublier de réinitialiser le système indicateur d'usure d'huile moteur lorsque la vidange d'huile est effectuée.

Comment réinitialiser l'indicateur d'usure d'huile moteur

1. Au moyen des commandes du centralisateur informatique de bord (CIB) du côté droit du volant, afficher DURÉE DE VIE RESTANTE DE L'HUILE. Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) (De base)* ➔ 147 ou *Centralisateur informatique de bord (CIB) (Version supérieure)* ➔ 151. Lorsque la durée de vie restante de l'huile est courte, le message CHANGER L'HUILE MOTEUR BIENTÔT s'affiche à l'écran. Se reporter à *Messages d'huile pour moteur* ➔ 159.
2. Presser ✓ sur les commandes du centralisateur informatique de bord (CIB) et maintenir enfoncé quelques secondes pour effacer le message CHANGER L'HUILE MOTEUR BIENTÔT et réinitialiser la durée de vie de l'huile à 100 %.

Ne pas réinitialiser accidentellement la durée de vie de l'huile qui ne pourra être réinitialisée avec précision avant la prochaine vidange.

Le système est réinitialisé lorsque le message CHANGER L'HUILE MOTEUR BIENTÔT s'efface et que le message DURÉE DE VIE RESTANTE DE L'HUILE s'affiche.

Si CHANGER L'HUILE MOTEUR BIENTÔT ou le message réapparaît au démarrage du véhicule, cela signifie que l'indicateur d'usure d'huile n'a pas été réinitialisé. Répéter la procédure.

Liquide de boîte de vitesses automatique

Il n'est pas nécessaire de vérifier le niveau du liquide de la boîte de vitesses. Une perte de liquide de la boîte de vitesses ne peut provenir que d'une fuite. En cas de fuite, ramener le véhicule au concessionnaire pour qu'il soit réparé le plus tôt possible.

Changer le liquide et le filtre selon les intervalles indiqués à *Programme entretien* ⇨ 426 et veiller à utiliser le liquide indiqué à *Liquides et lubrifiants recommandés* ⇨ 435.

Filtre à air du moteur

Le filtre à air du moteur se trouve dans le compartiment moteur du côté passager. Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur* ⇨ 326.

Quand inspecter le filtre à air du moteur

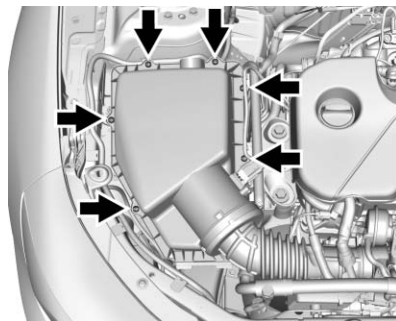
Pour les intervalles de changement et d'inspection du filtre à air du moteur, se reporter à *Programme entretien* ⇨ 426.

Comment inspecter le filtre à air du moteur

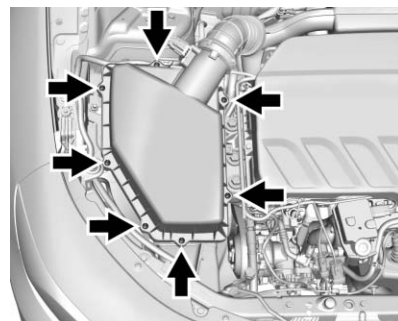
Ne pas démarrer ou laisser le moteur en marche avec le boîtier du filtre à air du moteur ouvert. Avant de déposer le filtre à air du moteur, s'assurer que le boîtier du filtre à air du moteur et les composants à proximité sont exempts de saletés et de débris. Déposer le filtre à air

du moteur. Tapoter et secouer légèrement le filtre à air du moteur (loin du véhicule) pour éliminer les poussières et les saletés. Rechercher des dégâts sur le filtre à air du moteur et le remplacer le cas échéant. Ne pas nettoyer le filtre à air du moteur ou les composants avec de l'eau ou à l'air comprimé.

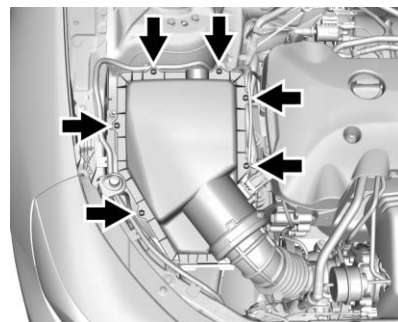
Pour vérifier ou remplacer le filtre à air du moteur :



Moteur turbo 1.5 L L4



Moteur hybride 1.8L L4



Moteur turbo 2.0 L L4

1. Déposer les vis du couvercle du boîtier du filtre à air.

2. Lever le boîtier du filtre à air et retirer le filtre à air du boîtier.
3. Nettoyer la surface d'étanchéité du filtre ainsi que le boîtier.
4. Installer le nouveau filtre à air du moteur.
5. Abaisser le boîtier du filtre à air et le fixer solidement à l'aide des vis.



Avertissement

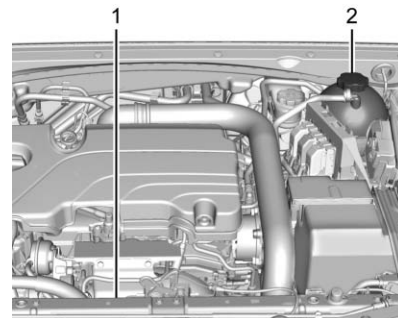
Si vous faites fonctionner le moteur sans filtre à air, vous ou d'autres personnes pourriez être brûlés. Le filtre à air non seulement nettoie l'air, mais il assure également une protection en cas de retour de flamme. Agir avec précaution en intervenant sur le moteur et ne pas rouler lorsque le filtre à air est retiré.

Attention

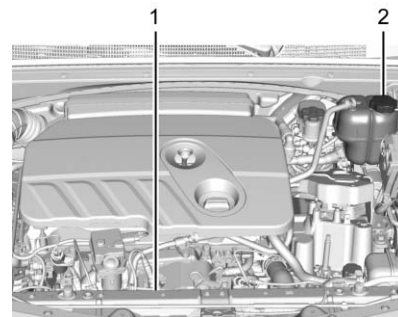
Si le filtre à air est retiré, la saleté peut pénétrer dans le moteur et l'endommager. Laisser toujours le filtre à air en place lorsque vous conduisez.

Système de refroidissement (Moteur)

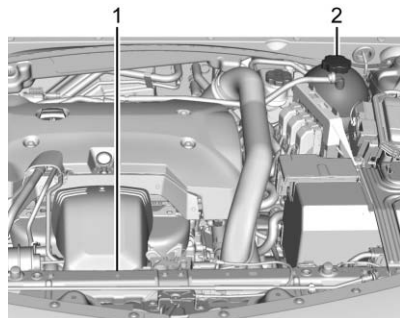
Le système de refroidissement permet le maintien de la température correcte de fonctionnement du moteur.



Moteur turbo 1.5 L L4



Moteur hybride 1.8L L4

**Moteur turbo 2.0 L L4**

1. Ventilateur de refroidissement du moteur (non visible)
2. Réservoir d'expansion et bouchon du radiateur

Avertissement

Un ventilateur électrique de refroidissement du moteur placé sous le capot peut commencer à tourner et blesser même si le moteur est arrêté. Les mains, les

(Suite)

Avertissement (Suite)

vêtements et les outils doivent être maintenus à l'écart des ventilateurs.

Avertissement

Les flexibles du chauffage et du radiateur, ainsi que les autres pièces du moteur peuvent être très chauds. Ne pas les toucher, sous peine de brûlure.

Ne pas faire tourner le moteur en cas de fuite, au risque de perdre tout le liquide de refroidissement, causer un incendie et vous brûler. Réparer les fuites avant de rouler.

Attention

Utiliser un autre liquide de refroidissement que le DEX-COOL^{MD} peut causer une

(Suite)

Attention (Suite)

corrosion prématurée du moteur, du noyau de chauffage ou du radiateur. De plus, il peut être nécessaire de remplacer le liquide de refroidissement du moteur plus tôt. Aucune réparation ne serait couverte par la garantie du véhicule. Toujours utiliser le liquide de refroidissement DEX-COOL (sans silicate) dans le véhicule.

Système de refroidissement (Électronique de l'alimentation)

Le circuit de refroidissement de l'électronique de puissance maintient le système de propulsion hybride dans la plage normale de température de fonctionnement.

Utiliser ce qui suit

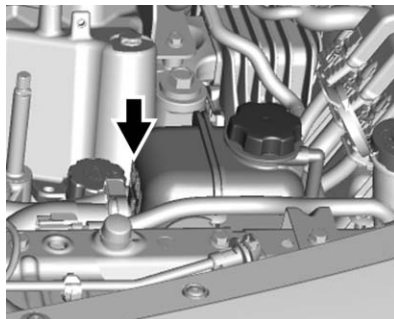
Le réservoir de liquide de refroidissement de l'électronique de puissance du véhicule est rempli d'un mélange 50/50 de liquide de refroidissement de moteur DEX-COOL^{MD} et d'eau dé-ionisée. Lorsque ce mélange est utilisé rien d'autre ne doit être ajouté.

Le liquide de refroidissement doit être remplacé à intervalles appropriés. Se reporter à *Programme entretien* ⇨ 426.

Vérification du niveau de liquide de refroidissement

Le véhicule doit se trouver sur une surface de niveau lors de la vérification du niveau du liquide de refroidissement.

Le réservoir de liquide de refroidissement de l'électronique de puissance se trouve dans le compartiment moteur. Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur* ⇨ 326.



Vérifier si le liquide de refroidissement est visible dans le réservoir de liquide de refroidissement de l'électronique d'alimentation. Si le liquide est visible mais que le niveau est inférieur au repère de remplissage à froid, une fuite est possible dans le circuit de refroidissement.

Les interventions sur le liquide de refroidissement de l'électronique de puissance sont réservées à un technicien qualifié.

Liquide de refroidissement

Le circuit de refroidissement du véhicule est rempli avec un mélange de liquide de refroidissement moteur DEX-COOL^{MD}. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés* ⇨ 435 et *Programme entretien* ⇨ 426.

Ce qui suit explique le fonctionnement du système de refroidissement et comment contrôler et ajouter du liquide de refroidissement quand le niveau est bas. Si le moteur surchauffe, se reporter à *Surchauffe du moteur* ⇨ 342.

Utiliser ce qui suit



Avertissement

L'ajout d'eau pure ou de tout autre liquide au système de refroidissement peut s'avérer dangereux. L'eau pure, ainsi que

(Suite)

Avertissement (Suite)

d'autres liquides, peuvent entrer en ébullition plus rapidement que le liquide de refroidissement approprié. Le système d'avertissement de refroidissement du véhicule est réglé pour un mélange de liquide de refroidissement correct. Avec de l'eau pure ou un mélange inapproprié, le moteur pourrait surchauffer sans que vous ne receviez un avertissement de surchauffe. Le moteur pourrait prendre feu et d'autres personnes ou vous-même pourriez être brûlés. Utiliser un mélange composé pour moitié d'eau potable propre et pour moitié de liquide de refroidissement DEX-COOL.

Utiliser un mélange à parts égales d'eau potable pure et de liquide de refroidissement DEX-COOL. Si on utilise ce mélange, rien ne devra être ajouté.

Ce mélange :

- Protège contre le gel jusqu'à une température extérieure de -37°C (-34°F).
- Protège contre l'ébullition jusqu'à une température du moteur de 129°C (265°F).
- Protège contre la rouille et la corrosion.
- N'endommage pas les pièces en aluminium.
- Aide à garder le moteur à la température appropriée.

Attention

Si le mauvais mélange de liquide de refroidissement, de mauvais inhibiteurs ou additifs sont utilisés dans le circuit de refroidissement du véhicule, le moteur pourrait surchauffer et être endommagé. Une trop grande quantité d'eau dans le mélange peut entraîner le gel et la fissuration des pièces de refroidissement du moteur. Les

(Suite)

Attention (Suite)

réparations ne sont pas couvertes par la garantie sur le véhicule. Utiliser uniquement le mélange correct de liquide de refroidissement du moteur pour le circuit de refroidissement. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés* ↗ 435.

Ne jamais jeter le liquide de refroidissement dans la poubelle, ou en le répandant sur le sol ou dans les égouts, dans les ruisseaux ou les étendues d'eau. Faire changer le liquide de refroidissement par un centre de service autorisé, respectueux des exigences prévues par la loi en ce qui concerne la mise au rebut des liquides de refroidissement usagés. Ceci aidera à protéger l'environnement et votre santé.

Vérification du niveau de liquide de refroidissement

Le véhicule doit se trouver sur une surface de niveau lors de la vérification du niveau du liquide de refroidissement.

Vérifier aussi que le liquide de refroidissement est visible dans le vase d'expansion. Si le liquide de refroidissement bout dans le vase d'expansion, ne rien faire avant qu'il ait refroidi.

Si le liquide de refroidissement est visible mais que son niveau n'atteint pas le repère, ajouter un mélange 50/50 d'eau potable et de liquide de refroidissement DEX-COOL.

Avant cela, s'assurer que le circuit de refroidissement a refroidi.

Si vous ne voyez pas de liquide de refroidissement dans le réservoir d'expansion, en verser de la manière suivante :

Comment remplir le réservoir d'expansion de liquide de refroidissement

Avertissement

Une projection de liquide de refroidissement sur les organes chauds du compartiment moteur peut provoquer des blessures. Le liquide de refroidissement contient du glycol éthylène et peut brûler si les organes du moteur sont chauds. Ne pas renverser de liquide de refroidissement sur un moteur chaud.

Attention

Une méthode spécifique de remplissage de liquide de refroidissement doit être adoptée au risque de surchauffe et de dégâts importants au moteur.

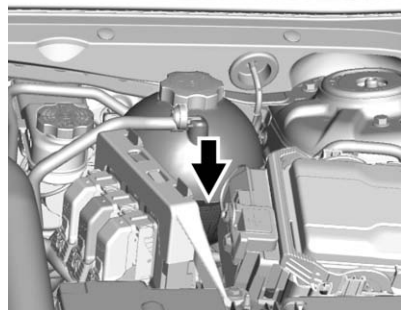
Avertissement

La vapeur ou des liquides bouillants provenant d'un circuit de refroidissement chaud peuvent éclabousser et vous brûler gravement. Ne jamais tourner le bouchon lorsque le circuit de refroidissement, y compris le bouchon de pression du réservoir d'expansion, est chaud. Laisser refroidir le circuit de refroidissement et le bouchon de pression du réservoir d'expansion.

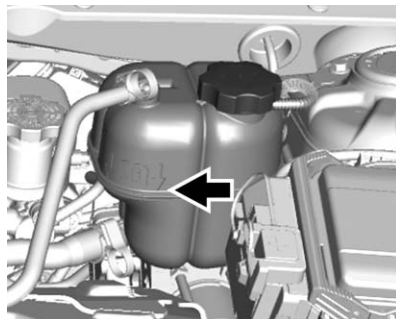


Le bouchon du vase d'expansion peut être retiré lorsque le circuit de refroidissement, y compris le bouchon sous pression du vase d'expansion et la durite supérieure du radiateur, ont refroidi.

1. Faire tourner le bouchon à pression lentement dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Si vous entendez un sifflement, attendre qu'il s'arrête. Le sifflement indique qu'il y a toujours de la pression.
2. Continuer à faire tourner le bouchon puis le retirer.



Vase d'expansion de liquide de refroidissement des moteurs 1.5L L4 turbo et 2.0L L4 turbo



Vase d'expansion de liquide de refroidissement du moteur hybride 1.8L L4

3. Remplir le vase d'expansion du mélange correct jusqu'au repère du vase d'expansion.
4. Après avoir retiré le bouchon du vase d'expansion, faire démarrer le moteur et le laisser tourner jusqu'au réchauffement de la durite supérieure du radiateur. Surveiller le ventilateur du moteur. À ce moment, le niveau du liquide de refroidissement peut baisser dans le vase d'expansion. Dans ce cas, ajouter

davantage de mélange au vase d'expansion, jusqu'au repère du vase d'expansion.

5. Revisser fermement le bouchon.

Attention

Si le bouchon de pression n'est pas bien fermé, le liquide de refroidissement risque de s'échapper et le moteur d'être endommagé. Prendre soin de toujours vérifier que le bouchon est bien fermé.

Surchauffe du moteur

Le véhicule est doté d'une jauge de température de liquide de refroidissement du moteur intégrée au groupe d'instruments pour signaler une surchauffe du moteur. Se reporter à *Indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur* ⇨ 133.

Si l'on décide de ne pas soulever le capot lorsque cet avertissement apparaît, appeler immédiatement un

centre de service. Contacter le concessionnaire pour de plus amples informations.

Si vous décidez de soulever le capot, le véhicule doit stationner à l'horizontale.

Vérifier ensuite si les ventilateurs de refroidissement du moteur fonctionnent. Si le moteur surchauffe, les deux ventilateurs devraient fonctionner. Si tel n'est pas le cas, ne pas continuer à faire tourner le moteur et faire réparer le véhicule.

Attention

Faire tourner le moteur sans liquide de refroidissement peut l'endommager ou provoquer un incendie. Les dommages du véhicule ne seraient pas couverts par la garantie du véhicule.

Dégagement de vapeur du compartiment moteur



Avertissement

La vapeur s'échappant d'un moteur surchauffé peut vous brûler gravement, même si vous ne faites qu'ouvrir le capot. Rester loin du moteur si vous voyez ou si vous entendez le sifflement de la vapeur qui s'échappe du moteur. Arrêter simplement le moteur et éloigner tout le monde du véhicule jusqu'à ce que le moteur refroidisse. Attendre jusqu'à ce qu'il n'y ait plus signe de vapeur ni de liquide de refroidissement avant d'ouvrir le capot.

Si vous continuez de conduire quand le moteur est surchauffé, les liquides du moteur peuvent prendre feu. Vous ou d'autres personnes pourriez être gravement brûlés. Si le moteur

(Suite)

Avertissement (Suite)

surchauffe, l'arrêter et quitter le véhicule jusqu'à ce que le moteur soit refroidi.

Pas de dégagement de vapeur du compartiment moteur

S'il y a avertissement de surchauffe sans dégagement de vapeur visible ou audible, le problème n'est peut-être pas trop grave. Parfois, le moteur peut devenir un peu trop chaud lorsque le véhicule :

- Gravit une longue côte au cours d'une journée chaude.
- S'arrête après avoir roulé à grande vitesse.
- Roule au ralenti pendant de longues périodes dans un embouteillage.

En cas d'avertissement de surchauffe sans émission de vapeur :

1. Mettre la climatisation hors fonction.

2. Régler le chauffage et le ventilateur à la position maximale et ouvrir les glaces, au besoin.
3. Lorsqu'il s'avère prudent de le faire, quitter la route, engager la position P (stationnement) ou N (point mort) et laisser le moteur tourner au ralenti.

Si la jauge de température du liquide de refroidissement n'est plus dans la zone de surchauffe, le véhicule peut rouler. Continuer à rouler lentement pendant 10 minutes environ. Maintenir une distance de sécurité avec le véhicule devant. Si l'avertissement ne réapparaît pas, continuer à rouler normalement et faire vérifier le remplissage et le fonctionnement corrects du système de refroidissement.

Si le témoin est toujours allumé, quitter la route, s'arrêter et garer le véhicule immédiatement.

S'il n'y a pas de signe de vapeur, faire tourner le moteur au ralenti pendant trois minutes en stationnement. Si le témoin

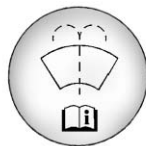
d'avertissement s'allume toujours, arrêter le moteur jusqu'à ce qu'il ait refroidi.

Liquide lave-glace

Utiliser ce qui suit

S'assurer de lire les directives du fabricant avant d'utiliser du liquide de lave-glace. En cas d'utilisation du véhicule dans une région où la température extérieure peut baisser sous le point de congélation, il faut utiliser un liquide qui offre assez de protection contre le gel.

Ajout de liquide de lave-glace



Enlever le bouchon marqué du symbole de lave-glace. Ajouter du liquide jusqu'à ce que le réservoir soit plein. Se reporter à *Aperçu du*

compartiment moteur ⇨ 326 pour connaître l'emplacement du réservoir.

Attention

- Ne pas utiliser de liquide lave-glace contenant tout type d'additif à effet déperlant. Le film déposé sur le pare-brise peut provoquer un brouillage ou une irrégularité d'essuyage des balais d'essuie-glace.
- Ne pas utiliser de liquide de refroidissement du moteur (antigel) dans le lave-glace. Il peut endommager le système de lave-glace et la peinture.
- Ne pas mélanger d'eau à du liquide de lave-glace prêt à l'emploi. L'eau peut causer un gel de la solution et endommager le réservoir de lave-glace et d'autres parties du système de lave-glace.

(Suite)

Attention (Suite)

- Si vous utilisez un concentré de liquide de lave-glace, respecter les instructions du fabricant relatives à l'ajout d'eau.
- Remplir le réservoir de liquide de lave-glace seulement aux trois quarts s'il fait très froid. Ceci permettra l'expansion du liquide en cas de gel, qui peut endommager le réservoir s'il est plein à ras bord.

Freins

Les plaquettes de freins à disque sont dotés d'indicateurs d'usure intégrés qui émettent un bruit d'avertissement aigu lorsque les plaquettes de freins sont usées et doivent être remplacées. Le bruit peut être intermittent ou peut être permanent lorsque le véhicule se

déplace, sauf lorsque vous appliquez fermement la pédale de frein.

**Avertissement**

L'alerte sonore d'usure de frein signifie que les freins vont bientôt perdre leur efficacité. Ceci peut causer un accident. Faire réparer le véhicule dès que vous entendez cette alerte sonore.

Attention

En continuant à rouler avec des plaquettes de freins usées, la réparation peut être coûteuse.

Certaines conditions de conduite ou climatiques peuvent produire un crissement des freins lorsque vous serrez les freins pour la première fois ou légèrement. Ce crissement n'est pas un signe d'une défaillance des freins.

Il est nécessaire de serrer les écrous de roues au couple approprié pour éviter les pulsations des freins. Lors de la permutation des pneus, examiner l'état des plaquettes et serrer les écrous des roues uniformément dans l'ordre correct au couple de serrage prescrit. Se reporter à *Capacités et spécifications* ⇨ 439.

Les plaquettes de frein doivent être remplacées ensemble.

Course pédale frein

Consulter votre concessionnaire si la pédale de freinage ne revient pas à sa hauteur normale ou s'il y a une augmentation rapide de sa course. Cela pourrait indiquer que l'entretien des freins peut être nécessaire.

Remplacement des pièces du système de freinage

Toujours remplacer les pièces du système de freinage par des pièces de rechange neuves homologuées. L'utilisation de pièces de rechange non homologuées peut provoquer un dysfonctionnement des freins. Les performances de freinage

peuvent, à divers niveaux d'efficacité, ne pas correspondre aux performances attendues si des pièces de rechange des freins de mauvaise qualité sont installées ou si les pièces sont incorrectement installées.

huile frein



Le réservoir de maître-cylindre de frein est rempli de liquide pour frein DOT 3 homologué par GM, comme indiqué sur le bouchon du réservoir. Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur* ⇨ 326 pour connaître l'emplacement du réservoir.

Vérification du liquide de frein

Lorsque le véhicule est sur P (stationnement) sur une surface plane, le niveau de liquide de frein

doit être compris entre les repères minimum et maximum du réservoir de liquide de frein.

Seules deux raisons peuvent provoquer la baisse de niveau de liquide de frein dans le réservoir :

- L'usure normale des garnitures de frein. Lorsque des garnitures neuves sont posées, le niveau du liquide remonte.
- Une fuite de liquide dans le système hydraulique de freinage. Faire réparer ce dernier. En cas de fuite, les freins ne fonctionnent pas bien.

Toujours laver le bouchon de réservoir de liquide de frein et la zone autour du bouchon avant de le retirer.

Ne pas ajouter de liquide de frein. L'ajout de liquide ne supprimera pas une fuite. Si du liquide est ajouté quand les garnitures de freins sont usées, le niveau de liquide sera trop élevé lorsque de nouvelles garnitures seront posées. Ajouter ou retirer du liquide au besoin,

seulement lorsqu'un travail sur le système hydraulique de freinage est exécuté.

Avertissement

Si trop de liquide de frein est ajouté, celui-ci peut couler sur le moteur et s'enflammer si le moteur est assez chaud. Vous ou d'autres personnes pourriez être brûlés et le véhicule pourrait être endommagé. Ajouter du liquide de freins seulement lorsque des travaux sont effectués sur le système hydraulique de freinage.

Lorsque le niveau du liquide de frein est bas, le témoin du système de freinage s'allume. Se reporter à la rubrique *Témoin du système de freinage* ⇨ 139.

Le liquide de frein absorbe l'eau au cours du temps ce qui diminue son efficacité. Remplacer le liquide de frein aux intervalles spécifiés pour empêcher une augmentation de la distance de freinage. Se reporter à *Programme entretien* ⇨ 426.

Liquide approprié

Utiliser uniquement le liquide de frein DOT 3 homologué par GM et provenant d'un récipient propre et étanche. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés* ⇨ 435.



Avertissement

Un liquide de frein inapproprié ou souillé peut endommager le système de freinage. Il peut s'en suivre une perte du freinage et de possibles blessures. Toujours utiliser le liquide de frein approprié et approuvé par GM.

Attention

Si du liquide de frein est renversé sur les surfaces peintes du véhicule, la peinture de finition peut être endommagée. Laver immédiatement toutes les surfaces peintes.

Batterie - Amérique du Nord

La batterie qui équipe d'origine le véhicule est sans entretien. Ne pas enlever le bouchon et ne pas ajouter de liquide.

Le véhicule non hybride est équipé d'une batterie standard de 12 volts placée sous le capot. Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur* ⇨ 326.

Se référer au numéro de remplacement indiqué sur l'étiquette de la batterie d'origine lorsqu'une nouvelle batterie 12 volts est nécessaire.

Véhicule hybride

La batterie 12 volts du véhicule hybride se trouve dans le coffre, côté conducteur. Les véhicules hybrides possèdent également une batterie haute tension. Seul un technicien formé qui possède la connaissance et les outils nécessaires peut examiner, essayer ou remplacer la batterie haute tension. Consulter votre concessionnaire si la batterie haute

tension exige une intervention. Le concessionnaire sait comment recycler la batterie haute tension.

La batterie haute tension hybride est refroidie avec l'air aspiré depuis l'intérieur du véhicule. L'admission d'air froid pour la batterie se trouve sous le siège arrière. Ne pas bloquer la zone à l'avant de l'admission d'air froid.



Avertissement

Si la batterie haute tension ou le système haute tension sont endommagés, il existe un risque de choc électrique, de surchauffe ou d'incendie.

Si le véhicule a été endommagé lors d'une collision modérée à sévère, d'une inondation, d'un incendie ou de tout autre événement, il doit être inspecté dès que possible. Jusqu'à ce que le véhicule ait été inspecté, le stocker à l'extérieur à une distance d'au moins 15 m (50 pi)

(Suite)

Avertissement (Suite)

de toute structure ou autre élément pouvant prendre feu. Ventiler l'intérieur du véhicule en ouvrant une fenêtre ou une porte.

Contactez l'assistance à la clientèle dès que possible afin de déterminer si une inspection est nécessaire. Se reporter à *Bureaux d'assistance à la clientèle* ⇨ 445.

Système d'arrêt et de démarrage

S'il est équipé du moteur 1.5L L4, le véhicule dispose d'un système d'arrêt et de démarrage destiné à couper le moteur afin d'aider à économiser le carburant. Se reporter à *Démarrage du moteur* ⇨ 259.

Les véhicules équipés d'un moteur 1.5L possèdent une batterie à tapis de verre absorbé (AGM) de 12 volts sous le capot. L'installation d'une batterie standard de 12 volts aura

pour conséquences une réduction de la durée de vie de la batterie de 12 volts.

En utilisant un chargeur de batterie 12 volts sur une batterie de 12 V AGM, certains chargeurs possèdent une position de batterie AGM sur le chargeur. Dans ce cas, utiliser cette position du chargeur pour limiter la tension de charge à 14,8 volts.

 Avertissement

AVERTISSEMENT : les batteries, bornes et accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb, des produits chimiques considérés par l'État de Californie comme cancérigènes et pouvant provoquer des malformations congénitales ou autres problèmes de reproduction. Les batteries contiennent également d'autres produits chimiques considérés par l'État de Californie comme cancérigènes. **SE LAVER LES MAINS APRÈS MANIPULATION.**

(Suite)

Avertissement (Suite)

Se reporter à *Avertissement sur proposition 65 - Californie* ⇨ 322.

Entreposage du véhicule **Avertissement**

Les batteries contiennent de l'acide qui peut vous brûler et des gaz qui peuvent exploser. Vous pouvez être gravement blessé si vous n'y prêtez pas attention. Se reporter à *Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord* ⇨ 406 pour les conseils de travail à proximité d'une batterie sans risque de blessures.

Utilisation peu fréquente : débrancher le câble noir négatif (-) de la batterie 12 V afin d'éviter sa décharge.

Entreposage prolongé : retirer le câble noir négatif (-) de la batterie 12 V ou utiliser un chargeur à régime lent.

Penser à reconnecter la batterie lorsque vous êtes prêt à rouler.

Vérification de contacteur de démarreur

Avertissement

Au cours de cette inspection, le véhicule pourrait subitement se déplacer. Si tel est le cas, vous ou d'autres personnes pourraient être blessées.

1. Avant d'entamer cette vérification, s'assurer qu'il y a suffisamment d'espace autour du véhicule.
2. Serrer le frein de stationnement et le frein ordinaire.

N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur et soyez prêt à couper immédiatement le contact si le moteur démarre.

3. Essayer de faire démarrer le moteur à chaque rapport. Le véhicule ne doit démarrer qu'en position de stationnement (P)

ou au point mort (N). Si le véhicule démarre à n'importe quelle autre position, s'adresser au concessionnaire pour le faire réparer.

Vérification de fonction de commande de verrouillage de changement de vitesse de boîte automatique

Avertissement

Au cours de cette inspection, le véhicule pourrait subitement se déplacer. Si tel est le cas, vous ou d'autres personnes pourraient être blessées.

1. Avant d'entamer cette vérification, s'assurer qu'il y a suffisamment d'espace autour du véhicule. Le véhicule doit se trouver sur une surface plane.

2. Serrer le frein de stationnement. Se préparer à serrer immédiatement le frein normal si le véhicule commence à avancer.
3. Le moteur étant arrêté, tourner la clé à ON (marche), sans démarrer le moteur. Les freins ordinaires n'étant pas appliqués, essayer d'enlever le levier de vitesses de la position de stationnement (P), sans forcer. S'il quitte la position de stationnement (P), s'adresser à votre concessionnaire pour le faire réparer.

Vérification du mécanisme de frein de stationnement et de stationnement (P)

Avertissement

Lors de cette vérification, le véhicule pourrait se mettre en branle. Vous ou d'autres

(Suite)

Avertissement (Suite)

personnes pourriez être blessés et des biens pourraient être endommagés. S'assurer de la présence d'espace à l'avant du véhicule au cas où il commencerait à rouler. Être prêt à appliquer immédiatement la pédale de frein si le véhicule se met en branle.

Arrêtez le véhicule sur une pente assez raide, le nez dans le sens de la descente. Tout en appuyant sur la pédale des freins ordinaires, serrez le frein de stationnement.

- Pour vérifier la capacité de retenue du frein de stationnement : avec le moteur en marche et la boîte de vitesses au point mort (N), retirer lentement le pied de la pédale de frein ordinaire. Continuer jusqu'à ce que le véhicule ne soit retenu que par le frein de stationnement.

- Pour vérifier la capacité de retenue du mécanisme de la position de stationnement (P) : le moteur tournant, amener le levier de sélection à la position de stationnement (P). Desserrer le frein de stationnement puis les freins ordinaires.

Si une réparation s'impose, contacter votre concessionnaire.

Remplacement de lame d'essuie-glace

Les balais des essuie-glaces doivent être inspectés afin de vérifier qu'ils ne sont ni usés, ni fissurés.

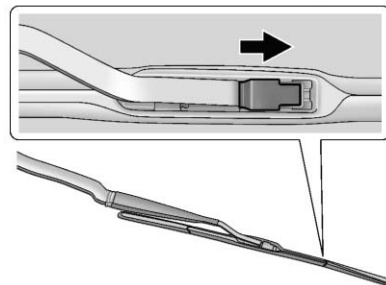
Il est conseillé de nettoyer régulièrement l'ensemble de balai d'essuie-glace. S'il devient usé, ou que le nettoyage est inefficace, remplacer le balai. Pour obtenir la longueur et le type adéquat de balai d'essuie-glace, se reporter à *Pièces de remplacement d'entretien* ↪ 436.

Attention

Le pare-brise peut subir des dommages si le bras d'essuie-glace le touche alors qu'il n'est pas muni de son balai. Les dommages ne seraient alors pas couverts par la garantie. Ne pas laisser le bras d'essuie-glace toucher le pare-brise.

Pour remplacer le balai d'essuie-glace :

1. Écarter le bras de l'essuie-glace du pare-brise.



2. Lever le loquet du milieu de la raclette d'essuie-glace là où le bras est fixé.
3. Le loquet étant ouvert, tirer le balai d'essuie-glace suffisamment vers le bas vers le pare-brise pour le détacher du bras d'essuie-glace en forme de J.
4. Retirer le balai d'essuie-glace.
5. Pour le remplacement du balai, inverser les étapes 1-3.

Réglage de la portée des phares

Le réglage de l'orientation des phares a été effectué et ne devrait nécessiter aucun autre ajustement.

Si le véhicule est endommagé lors d'une collision, l'orientation des phares pourrait être dérégulée. Si le réglage des phares est nécessaire, se rendre chez le concessionnaire.

Remplacement d'ampoules

Pour connaître le type d'ampoule de rechange à utiliser, se reporter à la rubrique *Ampoules de rechange* ⇨ 356.

Pour toute directive de remplacement d'ampoule qui ne figure pas dans cette rubrique, consulter votre concessionnaire.

Ampoules à halogène



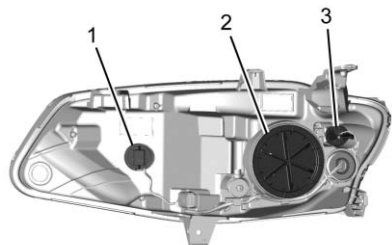
Avertissement

Les ampoules halogènes renferment un gaz sous pression et peuvent exploser si vous les faites tomber ou si vous les rayez. Vous-même ou d'autres personnes pourraient se blesser. Veiller à lire et à suivre les instructions sur l'emballage des ampoules.

Éclairage de DEL

Ce véhicule possède plusieurs lumières DEL. Pour leur remplacement, s'adresser à votre concessionnaire.

Phares, clignotants avant, feux de gabarit et feux de stationnement



Côté passager illustré, côté conducteur similaire

1. Feu de stationnement/clignotant
2. Feu de route faible/fort
3. Feu de gabarit

Pour remplacer l'une des ampoules de phare :

1. Soulever le capot. Voir *Capot* ⇨ 324.
2. En ce qui concerne l'ampoule du côté conducteur, retirer le goulot de remplissage du réservoir de liquide lave-glace en le tirant fermement vers le haut pour le sortir du réservoir.
3. Pour les véhicules hybrides, déposer le boîtier de filtre à air du moteur en le saisissant fermement et en tirant directement vers le haut.
4. Retirer le couvercle de l'arrière de l'ensemble de phare en le faisant tourner dans le sens antihoraire.
5. Débrancher le connecteur électrique.
6. Retirer la douille de l'ensemble de lampe en la tournant en sens antihoraire.
7. Poser une nouvelle ampoule dans l'ensemble de lampe.

8. Raccorder le connecteur électrique.
9. Replacer le couvercle de l'arrière de l'ensemble de phare en le faisant tourner dans le sens horaire.
10. En ce qui concerne le côté conducteur, réinstaller le goulot de remplissage du réservoir de liquide lave-glace en poussant fermement sur celui-ci pour le placer directement dans le réservoir. S'assurer que l'agrafe du goulot de remplissage s'engage dans le support de la barre de fixation supérieure.
11. Replacer le boîtier de filtre à air du moteur en alignant les tenons avec les encoches, puis en pressant fermement.

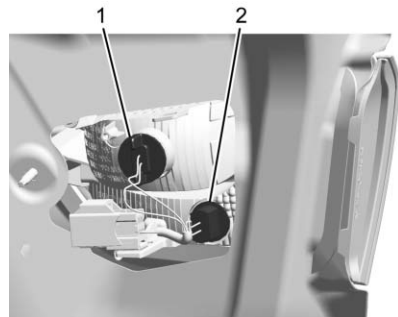
Clignotants, feux de stationnement et feux de gabarit avant

Pour remplacer l'une de ces lampes :

1. En ce qui concerne l'ampoule du côté conducteur, retirer le goulot de remplissage du réservoir de liquide lave-glace en le tirant fermement vers le haut pour le sortir du réservoir.
2. Pour les véhicules hybrides, déposer le boîtier de filtre à air du moteur en le saisissant fermement et en tirant directement vers le haut.
3. Retirer la douille d'ampoule du bloc des phares en la tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
4. Retirer l'ampoule de la douille.
5. Remplacer l'ampoule dans la douille.
6. Installer la douille d'ampoule dans le bloc des phares en la tournant dans le sens des aiguilles d'une montre.
7. En ce qui concerne le côté conducteur, réinstaller le goulot de remplissage du réservoir de liquide lave-glace en poussant fermement sur celui-ci pour le placer directement dans le réservoir. S'assurer que l'agrafe du goulot de remplissage s'engage dans le support de la barre de fixation supérieure.
8. Remplacer le boîtier de filtre à air du moteur en alignant les tenons avec les encoches, puis en pressant fermement.

Feux arrière, clignotants, feux d'arrêt et feux de recul (LS et LT)

Feu arrière et feu de recul intérieur du couvercle de coffre

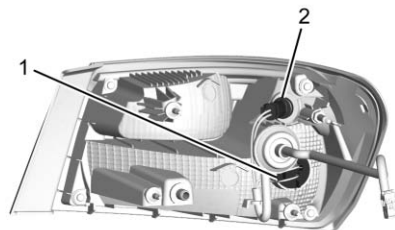


1. Feu de recul
2. Feu arrière

1. Ouvrir le coffre. Se reporter à *Coffre* ⇨ 48.
2. Déposer les goupilles à emboîter et retirer le garnissage du couvercle de coffre.

3. Déposer la douille d'ampoule en tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et en tirant en ligne droite.
4. Retirer l'ampoule de la douille.
5. Installer la nouvelle ampoule dans la douille d'ampoule.
6. Mettre en place la douille d'ampoule en la tournant dans le sens des aiguilles d'une montre.
7. Poser le garnissage du couvercle de coffre.

Feu d'arrêt/feu arrière et clignotant



1. Lampe de feu stop/arrière/clignotant
2. Feu de gabarit

Attention

Une dépose et une pose incorrectes d'un ensemble de lampe peut causer des fuites et des pénétrations d'eau pouvant endommager le feu arrière. Ne pas déposer l'ensemble de feu arrière pour remplacer une ampoule. Utiliser l'ouverture du coffre pour accéder à l'ampoule.

Pour remplacer l'une de ces ampoules :

1. Ouvrir le coffre. Se reporter à *Coffre* ➔ 48.
2. Déposer les goupilles à emboîter et écarter le garnissage de coffre de l'ensemble de feu arrière.
3. Déposer trois écrous hexagonaux de chaque goujon.
4. Déposer la lampe en la tirant directement vers l'arrière.
5. Retirer la douille d'ampoule de l'ensemble feux arrière en tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
6. Déposer l'ampoule de la douille en la tournant en sens antihoraire d'un quart de tour et en l'extrayant.
7. Installer une nouvelle ampoule dans la douille.
8. Mettre la douille d'ampoule dans l'ensemble feux arrière en la tournant dans le sens des aiguilles d'une montre.
9. Poser le garnissage de coffre, les écrous hexagonaux et les goupilles à emboîter.

Feux arrière, clignotants, feux d'arrêt et feux de recul (LTZ)

Attention

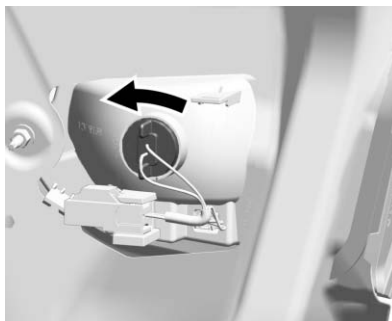
Une dépose et une pose incorrectes d'un ensemble de lampe peut causer des fuites et des pénétrations d'eau pouvant endommager le feu arrière. Ne pas déposer l'ensemble de feu arrière pour remplacer une ampoule. Utiliser l'ouverture du coffre pour accéder à l'ampoule.

Les feux d'arrêt, les feux arrière et les feux arrière intérieurs de couvercle de coffre sont des DEL. Pour les remplacer, visiter le concessionnaire.

Feu de recul

1. Ouvrir le coffre. Se reporter à *Coffre* ➔ 48.

2. Déposer les goupilles à emboîter et retirer le garnissage du couvercle de coffre.

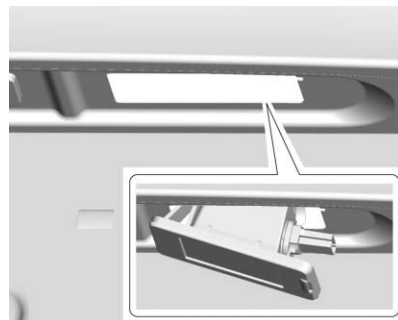


3. Déposer la douille d'ampoule en tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et en tirant en ligne droite.
4. Retirer l'ampoule de la douille.
5. Installer la nouvelle ampoule dans la douille d'ampoule.
6. Mettre en place la douille d'ampoule en la tournant dans le sens des aiguilles d'une montre.

7. Poser le garnissage du couvercle de coffre.

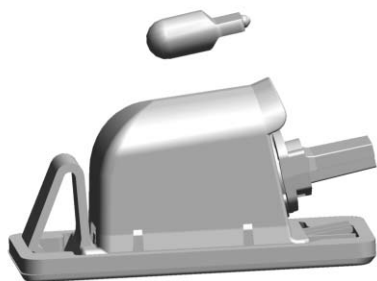
Feu de la plaque d'immatriculation

Pour remplacer l'une de ces ampoules :



Côté passager illustré, côté conducteur similaire

1. Appuyer sur la languette de déverrouillage en direction de l'ensemble de lampe.
2. Tirer l'ensemble de lampe vers le bas pour extraire.



3. Faire tourner la douille d'ampoule dans le sens antihoraire pour la retirer de l'ensemble de lampe.
4. Extraire l'ampoule de la douille.
5. Enfoncer l'ampoule de rechange en ligne droite dans sa douille et faire tourner la douille dans le sens horaire pour la placer dans l'ensemble de phare.
6. Appuyer sur l'ensemble de feu pour le remettre en place jusqu'à ce que la languette de déverrouillage soit solidement fixée.

Ampoules de rechange

Éclairage extérieur	Numéro d'ampoule
Feux de croisement et de route	9005SL+
Clignotant et feu de stationnement avant (LS uniquement)	7444NA
Feu de position latéral avant et arrière	194
Lampe de feu stop/arrière/clignotant arrière (LS et LT)	W21WLL
Feu de recul	W16W
Lumière de plaque d'immatriculation et feu arrière de couvercle de coffre (LS et LT)	W5WLL

Pour les ampoules de rechange non énumérées ici, contacter votre concessionnaire.

Réseau électrique

Dispositifs et câblage haute tension



Avertissement

L'exposition à une haute tension peut causer des chocs, des brûlures, voir même la mort. Les composants sous haute tension du véhicule ne peuvent être réparés que par des techniciens ayant suivi une formation spéciale.

Les composants sous haute tension sont identifiés par des étiquettes. Ne pas retirer, ouvrir, écarter ou modifier ces composants. Les câbles haute tension possèdent un revêtement ou des étiquettes orange. Ne pas sonder, endommager, couper ou modifier le câblage haute tension.

Surcharge de système électrique

Le véhicule est doté de fusibles et de disjoncteurs destinés à le protéger d'une surcharge du système électrique.

Lorsque la charge électrique est trop importante, le disjoncteur s'ouvre et se ferme, protégeant le circuit jusqu'à ce que la charge électrique revienne à la normale ou que le problème soit résolu. Ceci réduit fortement les probabilités d'une surcharge de circuit et d'incendie provoqués par des problèmes électriques.

Les fusibles et disjoncteurs protègent les dispositifs électriques du véhicule.

Remplacer un fusible grillé par un fusible neuf de dimension et de calibre identiques.

S'il y a un problème sur la route et qu'un fusible doit être remplacé, on peut utiliser un autre fusible de même ampérage retiré d'un autre

emplacement. Choisir une fonction du véhicule inutile et remplacer le fusible dès que possible.

Câblage des phares

Une surcharge électrique peut allumer et éteindre les lampes et parfois les maintenir éteintes. Le câblage de phare doit être vérifié immédiatement.

Essuie-glaces de pare-brise

Si le moteur d'essuie-glaces surchauffe à cause de neige lourde ou de glace, les essuie-glaces avant s'arrêteront jusqu'à ce que le moteur ait refroidi puis redémarreront.

Bien que le circuit soit protégé contre les surcharges électriques, une surcharge due à de la neige lourde ou de la glace peut endommager la timonerie d'essuie-glaces. Éliminer toujours la glace et la neige lourde du pare-brise avant d'utiliser les essuie-glaces.

Si la surcharge est due à un problème électrique et n'est pas causée par de la neige ou de la glace, faire corriger le problème.

Fusibles

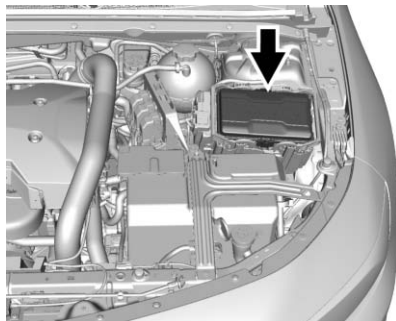
Des fusibles protègent les circuits électriques du véhicule contre les courts-circuits. Ils réduisent considérablement les risques de dommages dus à des problèmes électriques.

Pour vérifier un fusible, observer la bande argentée qui se trouve à l'intérieur du fusible. Si la bande est cassée ou fondue, remplacer le fusible. S'assurer de remplacer un fusible endommagé par un fusible neuf de dimensions et de calibre identiques.

Des fusibles grillés peuvent temporairement être remplacés par d'autres fusibles de même ampérage retirés d'autres emplacements. Remplacer le fusible aussi rapidement que possible.

Pour identifier et vérifier les fusibles, les disjoncteurs et les relais, voir *Bloc-fusibles de compartiment moteur* ⇨ 358 et *Bloc-fusibles d'ensemble d'instruments* ⇨ 362.

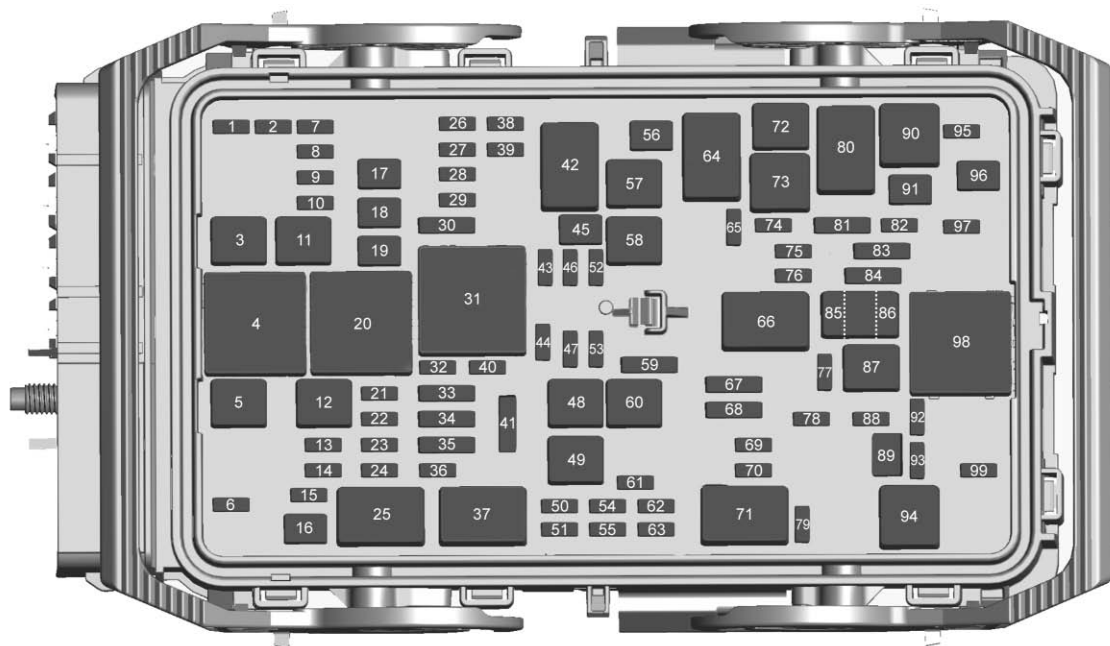
Bloc-fusibles de compartiment moteur



Le bloc-fusibles du compartiment moteur se trouve du côté conducteur du compartiment moteur.

Attention

Renverser du liquide sur des composants électriques du véhicule peut les endommager. Laisser toujours les couvercles sur les composants électriques.



Le véhicule peut ne pas être équipé de tous les fusibles, relais et fonctions illustrés.

Fusibles	Usage
1	—
2	—
3	Pompe ABS
5	Convertisseur CA/CC
6	Fermeture arrière
7	ATWS/avertisseur sonore
8	Glace/rétroviseur/sièges
9	Eboost
10	Soutien lombaire/ coussin gonflable HEV de siège du côté gauche
11	Batterie CC CC 1
12	Désembueur arrière
13	Rétroviseur chauffant
14	—
15	Entrée passive/ démarrage passif
16	Essuie-glace avant

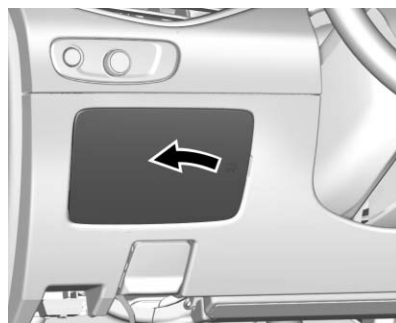
Fusibles	Usage
17	Siège à commande électrique du passager
18	Soupape ABS
19	Siège de conducteur à commande électrique
21	Toit ouvrant
22	Feu de stationnement
23	Réglage actif du faisceau des phares
24	—
26	Module de commande de boîte de vitesses/ allumage
27	Allumage du corps du tableau de bord
28	Pompe à carburant
29	Commande de tension régulée/ventilation
30	Témoin d'anomalie/SS
32	CVS
33	Sièges chauffants avant
34	Siège arrière chauffé/ BSM/ventilateur ESS

Fusibles	Usage
35	Module confort/ commodité 6/Module confort/commodité 7
36	Module de carburant
38	—
39	—
40	Verrouillage de la colonne de direction
41	—
43	Volant de direction chauffant
44	Réglage actif du faisceau des phares
45	—
46	Module de commande du moteur/allumage
47	—
48	Eboost (HEV)
49	Batterie CC CC 2
50	—
51	—
52	—

Fusibles	Usage	Fusibles	Usage	Fusibles	Usage
53	—	74	Démarrreur	88	Volet aérodynamique
54	—	75	Module de commande du moteur	89	Lave-phare
55	—	76	Moteur thermique arrêté du groupe motopropulseur	91	—
56	—	77	—	92	Pompe TPIM MGU
57	Pompe auxiliaire de boîte de vitesses	78	Klaxon	93	Réglage actif du faisceau des phares
58	—	79	Pompe de lave-glace	95	Solénoïde SAIR
59	Feux de route	81	Module de commande de la boîte de vitesses/Module de commande du moteur	96	Réchauffeur de carburant
60	Ventilateur de refroidissement	83	Bobine d'allumage	97	—
61	—	84	Moteur thermique en fonction du groupe motopropulseur	99	Pompe de liquide de refroidissement
62	—	85	Commutateur du module de commande du moteur thermique 2		
63	—	86	Commutateur du module de commande du moteur thermique 1	Relais	Usage
65	Climatisation (HEV)	87	Pompe SAIR	04	Convertisseur CA/CC
67	—			20	Désembueur arrière
68	—			25	Commande d'essuie-glace avant
69	Phare HID de feu de croisement du côté droit			31	Run/Crank (marche/démarrage)
70	Phare HID de feu de croisement du côté gauche			37	Vitesse d'essuie-glace avant
72	Pignon de démarreur				

Relais	Usage
42	Pompe auxiliaire de boîte de vitesses
64	Commande de climatisation
66	Groupe motopropulseur
71	Feux de croisement DHI
73	Démarrreur
80	Pignon de démarrreur
90	Solénoïde SAIR
94	Lave-phare
98	Pompe SAIR

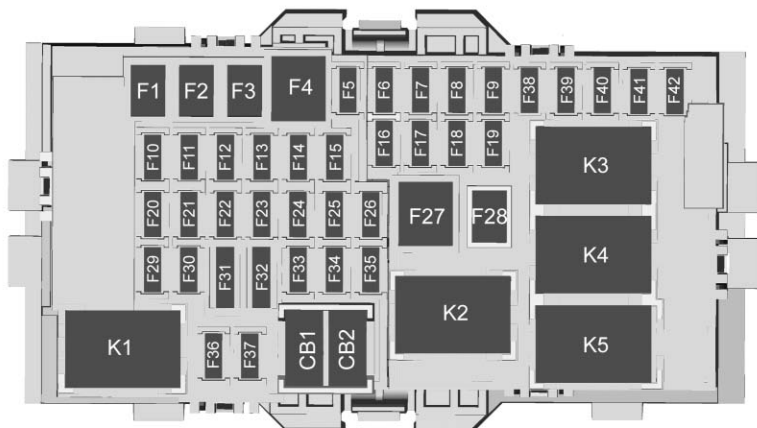
Bloc-fusibles d'ensemble d'instruments



Le bloc-fusibles du tableau de bord se trouve du côté conducteur du tableau de bord. Pour accéder aux fusibles :

1. Tirer au centre du bord droit et faire basculer le couvercle vers l'extérieur et le côté gauche.
2. Déposer le couvercle.

Pour replacer le couvercle, aligner les onglets sur le bord gauche et enfoncer le couvercle.



Fusibles	A	Usage
F9	5	Module de commande du moteur thermique/ batterie arrière
F10	15	Module confort/ commodité 2
F11	—	—
F12	—	—
F13	—	—
F14	—	—
F15	20	Module de commande de boîte de vitesses (arrêt/démarrage)
F16	30	Amplificateur
F17	—	Soutien lombaire motorisé de siège
F18	—	—
F19	—	—

Le véhicule peut ne pas être équipé de tous les fusibles, relais et fonctions illustrés.

Fusibles	A	Usage
F1	30	Lève-vitre électrique gauche
F2	30	Lève-vitre électrique droit
F3	—	—

Fusibles	A	Usage
F4	40	Soufflerie HVAC
F5	15	Module confort/ commodité 2
F6	—	—
F7	—	—
F8	15	Module confort/ commodité 3

Fusibles	A	Usage	Fusibles	A	Usage	Fusibles	A	Usage
F20	15	Module confort/ commodité 1	F32	—	—	CB2	15	Prise électrique d'accessoire de console
F21	15	Module confort/ commodité 4	F33	10	HVAC			
F22	—	—	F34	—	—	Relais		Usage
F23	10	Verrouillage électrique de colonne de direction (Chine uniquement)	F35	—	—	K1	—	
F24	10	Sacs gonflables	F36	5	Chargeur sans fil	K2		Prolongation de l'alimentation des accessoires
F25	7,5	Connecteur de diagnostic	F37	20	Prises électriques d'accessoire avant/allume-ci- garett (Chine uniquement)	K3	—	
F26	—	—	F38	5	OnStar	K4	—	
F27	30	Convertisseur CA/CC	F39	7,5	Affichage	K5	—	
F28	—	—	F40	10	Détection d'obstacle			
F29	20	Module confort/ commodité 8	F41	15	Module confort/ commodité 1 (arrêt/ démarrage)			
F30	10	Console de plafond	F42	15	Radio			
F31	2	Commandes au volant	CB1	—	—			

Roues et pneus

Pneus

Tous les véhicules GM neufs sont équipés de pneus de haute qualité provenant de l'un des plus importants fabricants de pneus. Reportez-vous au manuel de garantie pour de l'information concernant la garantie sur les pneus et le service après-vente. Pour de l'information supplémentaire, consulter le fabricant des pneus.



Avertissement

- Des pneus mal entretenus ou incorrectement utilisés sont dangereux.
- La surcharge des pneus peut les faire surchauffer par suite d'une courbure excessive. Ils peuvent

(Suite)

Avertissement (Suite)

éclater et provoquer un accident grave. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ 253.

- Des pneus sous-gonflés posent le même danger que des pneus surchargés. Ceci pourrait entraîner un accident et causer des blessures graves. Vérifier fréquemment tous les pneus afin de maintenir la pression recommandée. La pression des pneus doit être vérifiée quand les pneus sont froids.
- Des pneus surgonflés risquent plus facilement d'être coupés, perforés ou déchirés en cas de

(Suite)

Avertissement (Suite)

choc brutal - comme lorsque vous passez sur un nid de poule. Garder les pneus à la pression recommandée.

- Les pneus usés ou les vieux pneus peuvent causer un accident. Si la bande de roulement des pneus est très usée, il faut les remplacer.
- Remplacer les pneus qui ont été endommagés suite à des impacts avec des nids de poule, des bordures, etc.
- Les pneus mal réparés peuvent causer un accident. Seul le concessionnaire ou un centre de service

(Suite)

Avertissement (Suite)

autorisé devrait réparer, remplacer, enlever ou poser les pneus.

- Ne pas faire patiner les pneus à une vitesse supérieure à 56 km/h (35 milles/h) sur les surfaces glissantes comme la neige, la boue, la glace, etc. Un patinage excessif peut faire éclater les pneus.

Se reporter à la rubrique *Pression des pneus pour le fonctionnement haute vitesse* ⇨ 375 pour connaître le réglage de pression de gonflage pour la conduite à haute vitesse.

Pneus toutes saisons

Ce véhicule peut être équipé de pneus toute saison. Ces pneus sont conçus pour offrir de bonnes performances générales sur la

plupart des revêtements routiers et dans la plupart des conditions météo. Les pneus d'origine fabriqués selon les critères de performance de pneus spécifiques à GM possèdent un code de spécification TPC marqué sur le flanc. Les pneus toute saison d'origine peuvent être identifiés au moyen des deux derniers caractères de ce code TPC, qui sont « MS ».

Envisager le montage de pneus d'hiver sur le véhicule dans le cas où une conduite fréquente sur des routes recouvertes de neige ou de glace est prévue. Les pneus toute saison offrent une performance générale adéquate dans la plupart des conditions de conduite hivernale, mais ils ne vous procureront peut-être pas le même niveau d'adhérence ou de performance que les pneus d'hiver sur des routes enneigées ou glacées. Se reporter à *Pneus d'hiver* ⇨ 366.

Pneus d'hiver

Ce véhicule n'est pas équipé de pneus d'hiver d'origine. Les pneus d'hiver sont conçus pour offrir une adhérence accrue sur les routes couvertes de neige ou de glace. Considérer poser des pneus d'hiver sur le véhicule si vous croyez conduire fréquemment sur des routes couvertes de glace ou de neige. Consulter le concessionnaire pour obtenir des renseignements sur les offres de pneus d'hiver et sur le bon choix de pneus. Se reporter également à *Achat de pneus neufs* ⇨ 384.

Lorsque le véhicule est équipé de pneus d'hiver, il pourrait y avoir une diminution de l'adhérence sur route sèche, une augmentation des bruits de route et une durée de vie de la bande de roulements plus courte. Après avoir posé des pneus d'hiver, porter attention aux changements de freinage et de comportement du véhicule

En cas d'utilisation de pneus d'hiver :

- Utiliser la même marque et le même type de semelle pour les quatre pneus.
- N'utiliser que des pneus à pli radial de même taille, de même limite de charge et de même cote de vitesse que les pneus d'origine.

Il est possible que vos pneus d'hiver présentant la même cote de vitesse que les pneus d'origine ne soient pas offerts pour les pneus dont la cote de vitesse est H, V, W, Y et ZR. Si vous choisissez des pneus d'hiver présentant une cote de vitesse inférieure, ne jamais excéder la vitesse maximale des pneus.

Pneus taille mi-basse

Si le véhicule est équipé de pneus P245/45R18 ou 245/40R19, ceux-ci sont classifiés comme pneus à profil bas.

Attention

Les pneus à profil bas sont plus susceptibles d'être endommagés par les avaries routières et les impacts sur la bordure de la chaussée que les pneus à profil standard. Les dommages aux pneus et aux ensembles de roue peuvent survenir par suite d'un contact avec des imperfections ou des obstacles sur la chaussée, comme des nids de poule, ou des objets tranchants, ou du frottement sur une bordure. La garantie ne couvre pas ce genre de dommage. Vous devez maintenir la pression de gonflage appropriée et, autant que possible, éviter le contact avec les bordures, les nids de poule, et autres avaries routières.

Pneus d'été

Ce véhicule peut être livré d'usine avec des pneus d'été haute performance. Ces pneus sont munis d'une bande de roulement spéciale

et d'un composé optimisés pour offrir des performances maximales sur les routes sèches ou mouillées. La performance des pneus dotés de cette bande de roulement spéciale et de ce composé est réduite à basse température, sur la glace et sur la neige. Il est recommandé d'installer les pneus d'hiver sur le véhicule s'il est prévu de conduire fréquemment sous des températures au-dessous d'environ 5 °C (40 °F) ou sur des routes recouvertes de neige ou de glace. Se reporter à *Pneus d'hiver* ⇨ 366.

Attention

Les pneus d'été à hautes performances comportent des composés en caoutchouc qui perdent de leur souplesse et peuvent développer des fissures à la surface de la bande de roulement par des températures inférieures à -7 °C (20 °F). Toujours conserver les pneus d'été à hautes performances à

(Suite)

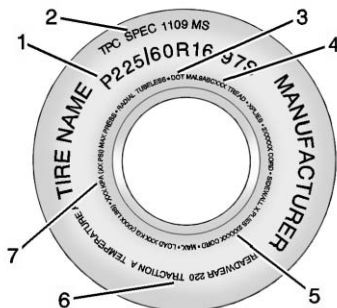
Attention (Suite)

l'intérieur et à des températures supérieures à -7 °C (20 °F) quand ils ne sont pas utilisés. Si les pneus ont été soumis à des températures égales ou inférieures à -7 °C (20 °F), les laisser se réchauffer dans un espace chauffé à au moins 5 °C (40 °F) pendant 24 heures, ou plus, avant de les monter ou de conduire un véhicule sur lequel ils sont montés. Ne pas appliquer de chaleur ni souffler d'air chaud directement sur les pneus. Toujours examiner les pneus avant utilisation. Se reporter à *Inspection des pneus* ➔ 381.

Étiquette sur paroi latérale du pneu

Des renseignements utiles sont moulés sur le flanc du pneu. Les exemples illustrent les renseignements qui se trouvent

habituellement sur le flanc d'un pneu de tourisme ou d'une roue de secours compacte.

**Exemple d'un pneu de véhicule de tourisme (P-Metric)**

(1) Dimensions des pneus : Le code de dimensions du pneu est une combinaison de lettres et de chiffres qui définit la largeur, la hauteur, le rapport d'aspect, le type de construction, et la description d'utilisation d'un pneu. Se reporter à l'illustration « Code de dimension du pneu » plus loin dans cette section.

(2) Spécification TPC (Tire Performance Criteria, critère de performance d'un pneu) :

Les pneus d'origine montés sur les véhicules GM répondent aux exigences de performance établies par GM et le code TPC qui est moulé sur leurs flancs. Ces exigences de performance respectent les normes de sécurité établies par le gouvernement fédéral.

(3) DOT (Department of Transportation) (ministère des Transports) :

Le code DOT indique que le pneu répond aux normes de sécurité des véhicules à moteur établies par le ministère des transports des États-Unis.

Date de construction des pneus DOT :

Les quatre derniers chiffres du TIN indiquent la date de construction du pneu. Les deux premiers chiffres représentent la semaine (01-52) et les deux derniers

chiffre l'année. Par exemple, la troisième semaine de l'année 2010 sera indiquée par la date DOT à quatre chiffres 0310.

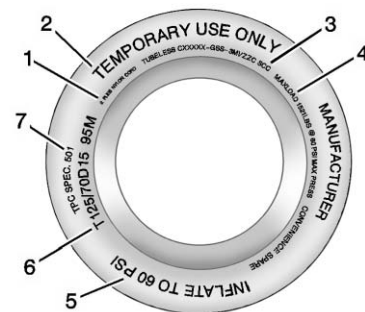
(4) Tire Identification Number (TIN) (numéro d'identification du pneu) : Les lettres et les chiffres à la suite du code DOT (département des transports) représentent le numéro d'identification du pneu. Ce numéro indique le nom du fabricant et le code d'usine, les dimensions du pneu et sa date de fabrication. Il est moulé sur les deux flancs du pneu, même si un seul côté porte la date de fabrication.

(5) Composition de la carcasse du pneu : Type de câble et nombre de plis sur les flancs et sous la bande de roulement.

(6) Normes UTQG (Uniform Tire Quality Grading) (système de classement uniforme de la qualité des pneus) :

Les fabricants de pneus doivent coter les pneus en fonction de trois facteurs de performance : l'usure de la bande de roulement, l'adhérence et la résistance à la chaleur. Pour plus de renseignements, se reporter à *Classification uniforme de la qualité des pneus* ⇨ 386.

(7) Limite de charge de gonflage maximale à froid : Charge maximale que le pneu peut transporter et pression maximale du pneu nécessaire pour soutenir cette charge.



Exemple de roue de secours compacte

(1) Composition de la carcasse du pneu : Type de câble et nombre de plis sur les flancs et sous la bande de roulement.

(2) Usage temporaire seulement : On ne peut rouler à plus de 80 km/h (50 mph) avec une roue de secours compacte ou un pneu à usage temporaire. La roue de secours compacte doit être utilisée en cas d'urgence lorsque le pneu habituel a une fuite d'air ou qu'il

est à plat. Si le véhicule est équipé d'une roue de secours compacte, se reporter à *Pneu de secours compact* ⇨ 405 et *Au cas d'un pneu à plat* ⇨ 390.

(3) Tire Identification Number (TIN) (numéro d'identification du pneu) :

Les lettres et les chiffres à la suite du code DOT (département des transports) représentent le numéro d'identification du pneu. Ce numéro indique le nom du fabricant et le code d'usine, les dimensions du pneu et sa date de fabrication. Il est moulé sur les deux flancs du pneu, même si un seul côté porte la date de fabrication.

(4) Limite de charge de gonflage maximale à froid :

Charge maximale que le pneu peut transporter et pression maximale du pneu nécessaire pour soutenir cette charge.

(5) Gonflage des pneus : Le pneu de la roue de secours compacte doit être gonflé à 420 kPa (60 psi). Pour plus de renseignements sur la pression et le gonflage des pneus, se reporter à *Pression des pneus* ⇨ 374.

(6) Dimensions des pneus : Le code de dimensions du pneu est une combinaison de lettres et de chiffres qui définit la largeur, la hauteur, le rapport d'aspect, le type de construction et la description d'utilisation d'un pneu. La lettre « T » en début de code signifie que le pneu est destiné à un usage temporaire seulement.

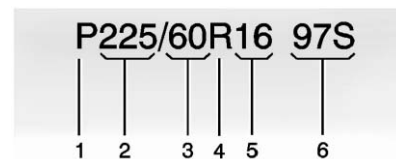
(7) Spécification TPC (Tire Performance Criteria, critère de performance d'un pneu) : Les pneus d'origine montés sur les véhicules GM répondent aux exigences de performance établies par GM et le code TPC qui est moulé sur leurs flancs.

Ces exigences de performance respectent les normes de sécurité établies par le gouvernement fédéral.

Désignations des pneus

Dimensions des pneus

La suite concerne un exemple d'une dimension de pneu typique des voitures de tourisme.



(1) Pneu de tourisme (grandeur « P-Metric ») :

Version américaine du système de dimensions métriques. La lettre P initiale indique un pneu de voiture de tourisme conforme aux normes de la Tire and Rim Association américaine.

(2) Largeur des pneus :

Mesure (trois premiers chiffres) indiquant la largeur de section du pneu en millimètres d'un flanc à l'autre.

(3) Rapport d'aspect : Nombre à deux chiffres indiquant le rapport hauteur/largeur du pneu. Par exemple, un rapport d'aspect de 60, tel qu'indiqué au repère 3 de l'illustration, signifie que la hauteur du pneu équivaut à 60% de sa largeur.

(4) Code de construction :

Lettre utilisée pour indiquer le type de construction de la carcasse du pneu. La lettre R indique qu'il s'agit d'un pneu à structure radiale, la lettre D indique qu'il s'agit d'un pneu à structure diagonale, la lettre B indique qu'il s'agit d'un pneu à structure diagonale ceinturée.

(5) Diamètre des jantes :

Diamètre de la roue en pouces.

(6) Description d'entretien :

Ces caractères indiquent l'indice de charge et la cote de vitesse d'un pneu. L'indice de charge représente la capacité de charge qu'un pneu peut transporter. La cote de vitesse indique la vitesse maximale à laquelle un pneu peut transporter une charge.

Terminologie et définitions de pneu

Pression d'air : Force exercée par l'air à l'intérieur du pneu exprimée en kilopascals (kPa) ou en livres par pouce carré (psi).

Poids des accessoires : Poids combinés des accessoires en option. Quelques exemples d'accessoires en option : boîte de vitesses automatique, lève-vitres électriques, sièges à commande électrique et climatisation.

Rapport d'aspect : Rapport entre la hauteur et la largeur du pneu.

Ceinture : Ensemble de câbles caoutchoutés entre les plis et la bande de roulement. Ces câbles peuvent être faits d'acier ou d'autres matériaux de renforcement.

Talon : Partie du pneu contenant les câbles d'acier et qui s'appuient contre la jante lorsqu'il est monté sur une roue.

Pneu à carcasse diagonale :

Pneu dont les plis se croisent à un angle inférieur à 90° par rapport à l'axe longitudinal de la bande de roulement.

Pression des pneus à froid :

La pression de l'air dans un pneu, mesurée en kPa (kilo Pascal) ou en psi (livres par pouces carrés), avant que le pneu n'ait accumulé de la

chaleur pendant le trajet. Se reporter à *Pression des pneus* ⇨ 374.

Poids de la courbe : Poids total du véhicule comprenant les équipements de série et les équipements en option, de même que la capacité maximale de carburant, d'huile moteur et de liquide de refroidissement, mais sans passager ni chargement.

Marquage DOT : Code moulé sur le flanc d'un pneu signifiant qu'il répond aux normes de sécurité des véhicules à moteur du U.S. Department of Transportation (DOT) (ministère des transports des États-Unis). Le marquage DOT comporte le numéro d'identification du pneu, une indication alphanumérique qui identifie également le fabricant, l'usine de fabrication, la marque et la date de fabrication.

PNBV : Poids nominal brut du véhicule. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ 253.

PNBE AVANT : Poids nominal brut sur l'essieu avant. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ 253.

PNBE ARRIÈRE : Poids nominal brut sur l'essieu arrière. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ 253.

Côté d'installation d'un pneu asymétrique : Côté d'un pneu asymétrique devant toujours être monté sur le côté extérieur du véhicule.

KiloPascal (kPa) : Unité métrique pour la pression d'air.

Pneu de camionnette (grandeur « LT-Metric ») : Pneu monté sur les camionnettes et sur certains véhicules de tourisme multifonctions.

Indice de charge : Nombre situé entre 1 et 279 et représentant la capacité de charge d'un pneu.

Pression de gonflage maximale : Pression d'air maximale à laquelle un pneu froid peut être gonflé. La pression d'air maximale est moulée sur le flanc du pneu.

Charge maximale : Limite de charge qu'un pneu gonflé à la pression d'air maximale permise peut supporter.

Poids maximal du véhicule en charge : Somme du poids à vide, du poids des accessoires, de la capacité nominale du véhicule et du poids des options d'usine.

Poids normal des occupants : Poids déterminé par le nombre de sièges, multiplié par 68 kg (150 livres). Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ 253.

Répartition des occupants : Places assises désignées.

Côté d'installation d'un pneu asymétrique : Côté d'un pneu asymétrique devant toujours se trouver sur le côté extérieur du véhicule. Côté du pneu dont le flanc est blanc et qui comporte des lettres blanches ou le nom du fabricant, la marque et/ou le modèle du pneu moulé sur le pneu et dont le relief est plus accentué que celui des mêmes renseignements indiqués sur l'autre flanc.

Pneu de tourisme (grandeur « P-Metric ») : Pneu monté sur les voitures de tourisme et sur certains véhicules de tourisme multifonctions.

Pression de gonflage recommandée : Pression de gonflage des pneus recommandée par le fabricant telle qu'elle est indiquée sur l'étiquette des pneus. Se

reporter à *Pression des pneus* ⇨ 374 et *Limites de charge du véhicule* ⇨ 253.

Pneu radial : Pneu dont les plis de la carcasse se croisent à un angle de 90° par rapport à l'axe longitudinal de la bande de roulement.

Jante : Support de métal d'un pneu et sur lequel s'appuie le talon.

Flanc : Partie du pneu située entre la bande de roulement et le talon.

Cote de vitesse : Système alphanumérique indiquant la capacité d'un pneu à rouler à une vitesse déterminée.

Adhérence : Friction entre le pneu et la chaussée. Degré d'adhérence fournie.

Bande de roulement : Partie du pneu en contact avec la chaussée.

Indicateurs d'usure : Bandes étroites, appelées parfois repères d'usure, qui apparaissent sur la bande de roulement pour indiquer que la profondeur des sculptures n'est plus que de 1,6 mm (1/16 po). Se reporter à la rubrique *Quand faut-il remplacer les pneus?* ⇨ 383.

Normes de qualité de pneus uniformes : Système d'information sur les pneus fournissant aux consommateurs des cotes sur la traction, la température et l'usure de la bande de roulement des pneus. Les cotes sont déterminées par chaque fabricant de pneus, selon les procédures d'essais gouvernementales. Ces cotes sont moulées sur le flanc des pneus. Se reporter à *Classification uniforme de la qualité des pneus* ⇨ 386.

Capacité nominale du véhicule

Nombre de places assises désignées, multiplié par 68 kg (150 livres), plus le poids de la charge établi. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ➤ 253.

Charge maximale sur le pneu

Charge exercée sur un pneu en raison du poids à vide, du poids des accessoires, du poids des occupants et du poids de la charge.

Étiquette du véhicule

Une étiquette, apposée en permanence à un véhicule, affichant la capacité nominale du véhicule et indiquant la dimension des pneus d'origine et la pression de gonflage recommandée. Se reporter à « Étiquette d'information sur les pneus et le chargement » sous *Limites de charge du véhicule* ➤ 253.

Pression des pneus

Pour bien fonctionner, la pression d'air des pneus doit être adéquate.

Attention

Ni le sous-gonflage ni le surgonflage des pneus ne sont appropriés. Les pneus sous-gonflés, ou les pneus qui ne sont pas suffisamment remplis d'air, peuvent entraîner :

- Les pneus qui sont surchargés ou qui surchauffent pourraient éclater.
- S'use prématurément ou irrégulièrement.
- Réduit la maniabilité du véhicule.

(Suite)

Attention (Suite)

- Augmente la consommation de carburant.

Les pneus sur-gonflés, ou les pneus qui sont trop remplis d'air, peuvent amener :

- S'use prématurément.
- Réduit la maniabilité du véhicule.
- Rend la conduite inconfortable.
- Est plus vulnérable aux dangers routiers.

L'étiquette d'information sur les pneus et la charge, présente sur le véhicule, indique les pneus de l'équipement d'origine ainsi que les pressions de gonflage des pneus correctes à froid. La pression recommandée est la pression d'air minimale nécessaire pour soutenir le

véhicule en charge maximale. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ 253.

La charge ajoutée au véhicule influence la tenue de route du véhicule et le confort de la suspension. Ne jamais dépasser le poids prévu pour la charge du véhicule.

Quand les vérifier

Vérifier les pneus au moins une fois par mois. Ne pas oublier de vérifier la roue de secours compacte, si le véhicule en est pourvue. La pression à froid de la roue de secours compacte doit correspondre à 420 kPa (60 psi). Se reporter à *Pneu de secours compact* ⇨ 405.

Comment procéder à la vérification

Utiliser un manomètre de poche de bonne qualité pour vérifier la pression des pneus. La pression correcte d'un pneu ne peut pas être déterminée en le regardant.

Vérifier la pression des pneus quand ils sont froids, c'est-à-dire quand le véhicule n'a pas été conduit depuis au moins trois heures ou sur moins de 1.6 km (1 mille).

Retirer le bouchon de la tige de valve. Appuyer fermement le manomètre pour pneus contre la valve afin de mesurer la pression. Si la pression de gonflage à froid correspond à celle recommandée sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge, aucun réglage supplémentaire n'est requis. Si la pression de gonflage est faible, ajouter de l'air jusqu'à la pression de gonflage recommandée. Si la pression de gonflage est trop élevée, appuyer sur la tige métallique au centre de la valve du pneu pour décharger de l'air.

Revérifier la pression de gonflage du pneu avec le manomètre pour pneus.

Remettre les bouchons de valves sur les corps des valves pour les protéger des saletés et de l'humidité et pour empêcher les fuites. Utiliser uniquement des bouchons de valve conçus par GM pour le véhicule. Les capteurs TPMS pourraient être endommagés et ne seraient pas couverts par la garantie du véhicule.

Pression des pneus pour le fonctionnement haute vitesse

Avertissement

La conduite à haute vitesse, 160 km/h (100 mi/h) ou plus, ajoute une tension sur les pneus. Une conduite à haute vitesse soutenue entraîne une accumulation de chaleur excessive, ce qui peut causer une défaillance soudaine des pneus.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Ceci pourrait causer un accident et vous risquez de vous tuer et de tuer d'autres personnes. Certains pneus cotés pour la haute vitesse exigent un réglage de pression de gonflage pour une utilisation à haute vitesse. Lorsque la limite de vitesse et les conditions routières permettent de conduire le véhicule à grande vitesse, s'assurer que les pneus sont cotés pour une utilisation à haute vitesse, sont en bon état et sont réglés à la bonne pression de gonflage des pneus froids pour la charge du véhicule.

La pression des pneus de dimension 245/40R19 doit être ajustée lorsque le véhicule est conduit à des vitesses de 160 km/h (100 mph) ou plus. Régler la pression des pneus à froid à 20 kPa (3 psi) au-dessus de la pression des pneus à froid recommandée

indiquée sur l'étiquette des informations relatives aux pneus et au chargement.

Remettre les pneus à la pression de gonflage recommandée à froid quand la conduite à grande vitesse est terminée. Voir *Limites de charge du véhicule* ⇨ 253 et *Pression des pneus* ⇨ 374.

Système de surveillance de la pression des pneus

Le système de surveillance de pression des pneus (TPMS) utilise une technologie radio et des capteurs pour vérifier le niveau de pression des pneus. Les capteurs TPMS surveillent la pression de l'air dans les pneus et transmettent les mesures de pression à un récepteur se trouvant dans le véhicule.

Chaque pneu, y compris celui de la roue de secours (selon le cas), doit être vérifié mensuellement à froid et gonflé à la pression recommandée par le constructeur du véhicule mentionnée sur l'étiquette du véhicule ou l'étiquette de pression de gonflage des pneus. (Si votre

véhicule possède des pneus de taille différente de celle indiquée sur l'étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devez déterminer la pression de gonflage correct pour ces pneus.)

À titre de fonction supplémentaire de sécurité, votre véhicule a été équipé d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) qui allume un témoin de basse pression des pneus ou si un ou plusieurs pneus sont significativement dégonflés.

Par conséquent, quand le témoin de basse pression des pneus s'allume, vous devez arrêter et vérifier vos pneus dès que possible, et les gonfler à la pression correcte. Le fait de conduire avec un pneu dégonflé de manière significative, peut entraîner un échauffement de pneu et sa défaillance.

Un gonflement insuffisant peut également réduire l'économie de carburant et la durée de vie de la bande de roulement, et peut

empêcher un bon comportement du véhicule ainsi que réduire sa capacité de freinage.

Veuillez noter que le système TPMS n'est pas un substitut à un entretien correcte des pneus et qu'il en va de la responsabilité du conducteur de maintenir une pression correcte des pneus, même si le sous-gonflage n'a pas atteint le niveau de déclenchement du témoin de basse pression des pneus TPMS.

Votre véhicule est également équipé d'un témoin d'anomalie TPMS indiquant lorsque le système ne fonctionne pas correctement. Le témoin d'anomalie TPMS est associé à la lampe témoin de basse pression de gonflage des pneus. Lorsque le système détecte un dysfonctionnement, la lampe témoin clignote pendant environ une minute, puis reste allumée en permanence. Cette séquence se poursuit jusqu'aux prochains démarrages du véhicule pendant toute la durée du dysfonctionnement.

Lorsque le témoin de dysfonctionnement est allumé, le système peut ne pas être en mesure de détecter ou signaler une basse pression de gonflage des pneus comme prévu. Les dysfonctionnements TPMS peuvent se produire pour de nombreuses raisons, telles que l'installation de pneus ou de roues de rechange ou de type différent empêchant le fonctionnement correct du système de surveillance de pression des pneus. Toujours vérifier la lampe témoin de dysfonctionnement du système de surveillance de pression des pneus après le remplacement d'un(e) ou plusieurs pneus ou roues sur votre véhicule afin de vous assurer que les pneus et roues de rechange permettent au système TPMS de continuer à fonctionner correctement.

Se reporter à *Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneu* ⇨ 377.

Se reporter à *Énoncé de fréquence radio* ⇨ 454.

Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneu

Ce véhicule peut être équipé d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS). Le TPMS est conçu pour avertir le conducteur en cas de basse pression de pneu. Les capteurs du TPMS sont montés sur chaque ensemble de roue, à l'exception de l'ensemble de roue de secours. Les capteurs du TPMS surveillent la pression d'air dans les pneus et transmettent les mesures de pression à un récepteur se trouvant dans le véhicule.



Si une pression basse de pneu est détectée, le témoin d'avertissement de basse pression de pneu du groupe d'instruments du tableau de bord s'allume. Si le témoin s'allume,

s'arrêter dès que possible et gonfler les pneus à la pression recommandée mentionnée sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ 253.

Un message de contrôle de la pression d'un pneu précis s'affiche à l'écran du Centralisateur Informatique de Bord (CIB). Le témoin d'avertissement de basse pression de pneu et le message d'avertissement du CIB s'allument à chaque cycle d'allumage jusqu'à ce que les pneus soient gonflés à la pression appropriée. Grâce au CIB, on peut consulter les pressions des pneus. Pour de plus amples renseignements et des détails sur le fonctionnement et les écrans du CIB, se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) (De base)* ⇨ 147 ou *Centralisateur informatique de bord (CIB) (Version supérieure)* ⇨ 151.

Le témoin de faible pression des pneus peut s'allumer par temps froid, lors du premier démarrage du véhicule, puis s'éteindre pendant la

conduite. Ceci peut être une première indication que la pression d'air diminue et qu'il convient de gonfler à la pression correcte.

Une étiquette d'information sur les pneus et le chargement, apposées sur votre véhicule, indique la taille des pneus d'origine du véhicule et la pression de gonflage correcte à froid. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ 253 pour un exemple d'étiquette d'information sur les pneus et le chargement ainsi que pour connaître son emplacement. Se reporter également à *Pression des pneus* ⇨ 374.

Le TPMS peut vous avertir en cas de basse pression d'un pneu, mais ne remplace pas l'entretien normal des pneus. Se reporter aux rubriques *Inspection des pneus* ⇨ 381, *Permutation des pneus* ⇨ 381 et *Pneus* ⇨ 365.

Attention

Les enduits d'étanchéité pour pneu ne sont pas tous identiques. Un enduit d'étanchéité pour pneu non approuvé pourrait endommager les capteurs du système TPMS. Les dommages aux capteurs du TPMS sont causés en raison de l'utilisation d'un mauvais enduit d'étanchéité qui n'est pas couvert par la garantie du véhicule. Utiliser toujours et uniquement l'enduit d'étanchéité pour pneus approuvé par GM disponible chez votre concessionnaire ou fourni avec le véhicule.

Les ensembles de gonflage de pneu installés en usine utilisent un liquide d'étanchéité pour pneus agréé par GM. L'utilisation d'un liquide d'étanchéité pour pneus non agréé peut endommager les capteurs

TPMS. Se reporter à *Nécessaire de compresseur et enduit d'étanchéité* ⇨ 392 pour les informations relatives aux éléments et instructions de l'ensemble de gonflage.

Témoin et message de défaillance du TPMS

Le TPMS ne fonctionnera pas correctement si un ou plusieurs capteurs TPMS sont manquants ou inopérants. Lorsque le système détecte une panne, le témoin de pression basse de pneu clignote pendant une minute environ puis reste allumé pendant le restant du cycle d'allumage. Un message d'avertissement s'affiche également au CIB. Le témoin de panne et le message du CIB s'allument à chaque cycle d'allumage jusqu'à ce que le problème soit corrigé. Les conditions d'activation sont notamment :

- Un des pneus de route a été remplacé par le pneu de secours. Le pneu de secours ne dispose pas de capteur TPMS. Le témoin de panne et le message du centralisateur

informatique de bord (CIB) s'éteignent après le remplacement de la roue, lorsque le processus d'appariement du capteur s'est déroulé avec succès. Se reporter « Description du processus d'appariement du capteur TPMS » plus loin dans cette section.

- Le processus d'appariement de capteur TPMS n'a pas été effectué ou n'a pas réussi après permutation des pneus. Le témoin d'anomalie et le message du CIB doit disparaître une fois que le processus d'appariement de capteur a réussi. Se reporter à « Processus d'appariement de capteur TPMS » plus loin dans cette section.
- Un ou plusieurs capteurs TPMS sont manquants ou endommagés. Le témoin d'anomalie et le message du CIB disparaîtront une fois que les capteurs TPMS seront posés et que le processus d'appariement de capteur aura

réussi. Consulter votre concessionnaire pour intervention.

- Les pneus ou roues de remplacement ne correspondent pas aux pneus ou roues d'origine. Des pneus et roues différents de ceux recommandés peuvent empêcher le fonctionnement correct du TPMS. Se reporter à *Achat de pneus neufs* ⇨ 384.
- Le fonctionnement d'appareils électroniques ou la proximité d'installations utilisant des ondes radio de fréquences similaires à celles du TPMS peut entraîner un dysfonctionnement des capteurs du TPMS.

Si le TPMS ne fonctionne pas correctement, il ne peut pas détecter ou signaler une basse pression de pneu. Consulter votre concessionnaire si le témoin de défaillance du TPMS et le message du CIB apparaissent et restent allumés.

Processus d'appariement de capteur TPMS

Chaque capteur TPMS possède un code unique d'identification. Le code d'identification doit être apparié avec une nouvelle position de pneu/roue après la permutation des pneus du véhicule ou le remplacement d'un ou de plusieurs capteurs TPMS. Le processus d'appariement de capteur TPMS doit également être effectué après le remplacement d'un pneu de réserve par un pneu de route contenant un capteur TPMS. Le témoin de panne et le message du CIB doivent s'éteindre lors du cycle d'allumage suivant. Les capteurs sont appariés aux positions de pneu/roue, à l'aide d'un outil de réapprentissage TPMS, dans l'ordre suivant : pneu avant du côté du conducteur, pneu avant du côté du passager, pneu arrière du côté du passager et arrière du côté du conducteur. Consulter votre concessionnaire pour une intervention ou pour l'achat d'un outil de réapprentissage. Un outil de réapprentissage TPMS peut

également être acheté. Consulter Outil d'activation du capteur d'analyseur-contrôleur de pression des pneus sur www.gmttoolsandequipment.com ou appeler le 1-800-GM TOOLS (1-800-468-6657).

Il faut deux minutes pour associer la première position de pneu/roue et cinq minutes en tout pour associer les quatre positions de pneus/roues. Si ces délais sont dépassés, le processus d'appariement est interrompu et doit être recommencé.

Le processus d'appariement de capteur TPMS s'effectue de la façon suivante :

1. Serrer le frein de stationnement.
2. Placer le commutateur d'allumage en position ON/ RUN/START (marche/ fonctionnement/démarrage). Se reporter à *Positions du commutateur d'allumage* ⇨ 257.
3. S'assurer que l'option de page d'information sur la pression des pneus est activée. Les

pages d'information du CIB peuvent être activées et désactivées au menu des paramètres. Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) (De base)* ⇨ 147 ou *Centralisateur informatique de bord (CIB) (Version supérieure)* ⇨ 151.

4. Utiliser les commandes du CIB du côté droit du volant pour faire défiler l'écran de pression des pneus, sous la page d'informations du CIB.
5. Presser et maintenir ✓ au centre des commandes du CIB.
L'avertisseur sonore retentit deux fois pour indiquer que le récepteur est en mode d'apprentissage et le message APPRENTISSAGE PNEU EN COURS s'affiche à l'écran du CIB.
6. Commencer par le pneu avant côté conducteur.
7. Placer l'outil de réapprentissage contre le flanc du pneu, à proximité de la tige

de valve. Ensuite, appuyer sur le bouton pour activer le capteur TPMS. Un pialement de l'avertisseur sonore confirme que le code d'identification du capteur a été associé à cette position de pneu et de roue.

8. Passer au pneu avant côté passager et répéter la procédure de l'étape 7.
9. Passer au pneu arrière côté passager et répéter la procédure de l'étape 7.
10. Passer au pneu arrière côté conducteur et répéter la procédure de l'étape 7. L'avertisseur sonore retentit deux fois pour indiquer que le code d'identification de capteur a été apparié avec le pneu arrière côté conducteur et que le processus d'appariement des capteurs TPMS n'est plus actif. Le message APPRENTISSAGE PNEU EN COURS (apprentissage des pneus) s'efface de l'écran du CIB.

11. Couper le contact.
12. Régler les quatre pneus au niveau de pression d'air recommandé selon les indications figurant sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement.

Inspection des pneus

Nous préconisons une inspection des pneus, y compris du pneu de secours, si le véhicule en a un, afin de vérifier s'ils ne sont pas usés ou endommagés, au moins une fois par mois.

Remplacer le pneu dans les cas suivants :

- Les témoins sont visibles à trois endroits ou plus sur le pourtour du pneu.
- De la corde ou du tissu est visible à travers le caoutchouc du pneu.

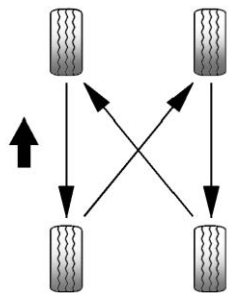
- La semelle ou le flanc est fendillé, coupé ou entaillé suffisamment pour exposer le câblé ou la trame.
- Le pneu a une bosse, un ballonnement ou une déchirure.
- Le pneu est crevé, entaillé ou a des dommages impossibles à réparer de façon satisfaisante du fait de leur importance ou de leur emplacement.

Permutation des pneus

Les pneus doivent être permutés tous les 12 000 km (7 500 milles). Se reporter à *Programme entretien* ⇨ 426.

Les pneus sont permutés pour obtenir une usure plus uniforme de tous les pneus. La première permutation est la plus importante.

Chaque fois qu'on remarque de l'usure anormale, effectuer une permutation des pneus dès que possible, vérifier la bonne pression de gonflage des pneus et rechercher des dommages aux pneus ou aux roues. Si l'usure anormale se poursuit après la permutation, vérifier l'alignement des roues. Se reporter à *Quand faut-il remplacer les pneus?* ⇨ 383 et *Remplacement de roue* ⇨ 388.



Utiliser ce schéma pour la permutation des pneus.

Ne pas inclure la roue de secours compacte dans la permutation des pneus.

Après la permutation des pneus, régler les pneus avant et arrière à la pression de gonflage recommandée sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement. Se reporter à *Pression des pneus* ⇨ 374 et *Limites de charge du véhicule* ⇨ 253.

Réinitialiser le système de surveillance de la pression des pneus. Se reporter à *Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneu* ⇨ 377.

S'assurer que tous les écrous de roue sont bien serrés correctement. Voir « Couple de serrage des écrous de roue » sous *Capacités et spécifications* ⇨ 439.

Avertissement

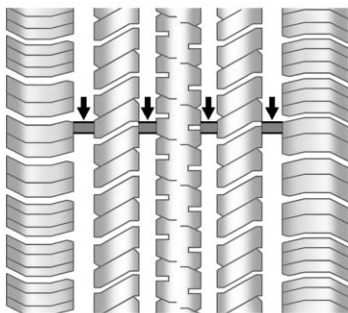
S'il y a de la rouille ou de la saleté sur la roue ou sur les pièces auxquelles elle est attachée, les écrous peuvent se desserrer au fil du temps. La roue pourrait se détacher et provoquer un accident. Lors du remplacement d'une roue, enlever toute rouille ou saleté des pièces du véhicule auxquelles la roue s'attache. En cas d'urgence, un linge ou un essuie-tout peut être utilisé, mais il faut toutefois s'assurer d'utiliser un grattoir ou une brosse métallique plus tard pour enlever toute la rouille et la saleté.

Appliquer une légère couche de graisse pour roulement de roues au centre du moyeu de roue après un changement de roue ou une permutation des pneus pour empêcher la corrosion ou l'accumulation de rouille. Éviter

de graisser la surface plate de montage de la roue, et les écrous ou boulons de roue.

Quand faut-il remplacer les pneus?

Des facteurs tels que l'entretien, les températures, les vitesses de conduite, la charge du véhicule et l'état des routes influencent le rythme d'usure des pneus.



Les témoins d'usure de la bande de roulement sont un moyen de savoir à quel moment il est nécessaire de changer les pneus. Les témoins d'usure apparaissent lorsque la

bande de roulement restante est inférieure ou égale à 1,6 mm (1/16 po). Se reporter à *Inspection des pneus* ⇨ 381 et *Permutation des pneus* ⇨ 381.

Le caoutchouc du pneu vieilli avec le temps. Cela s'applique également à la roue de secours, si le véhicule en est équipé, même si elle n'est jamais utilisée. De nombreux facteurs notamment, les températures, les conditions de chargement et le maintien de la pression de gonflage ont une incidence sur la rapidité du vieillissement. GM recommande que les pneus, y compris la roue de secours si le véhicule en est équipé, soient remplacés tous les six ans, peu importe l'usure de la bande de roulement. La date de fabrication du pneu est donnée par les quatre derniers chiffres du numéro d'identification de pneus DOT (TIN), qui est moulé sur un des flancs du pneu. Les deux premiers chiffres représentent la semaine (01-52) et les deux derniers chiffres représentent l'année. Par exemple,

la troisième semaine de l'année 2010 aurait une date DOT à quatre chiffres de 0310.

Entreposage du véhicule

Les pneus vieillissent lorsqu'ils sont entreposés et montés normalement sur un véhicule stationné. Lorsqu'un véhicule doit être stationné et entreposé pendant une période d'au moins un mois, on doit utiliser un endroit frais, sec et propre, à l'abri des rayons directs du soleil pour ralentir le vieillissement. Cet endroit devrait être libre de graisse, d'essence ou d'autres substances qui peuvent détériorer le caoutchouc.

Le fait de stationner un véhicule pendant une longue période de temps peut entraîner l'usure des pneus par aplatissement, ce qui peut causer des vibrations lors de la conduite du véhicule. Lorsqu'un véhicule est entreposé pendant une période d'au moins un mois, enlever les pneus ou soulever le véhicule pour réduire le poids appliqué sur les pneus.

Achat de pneus neufs

GM a développé et apparié des pneus spécifiques pour le véhicule. Les pneus montés avec l'équipement d'origine ont été conçus pour atteindre le niveau des Spécifications des critères de performance des pneus (TPC Spec.) de General Motors. Quand les pneus doivent être remplacés, GM recommande fortement l'achat de pneus répondant aux mêmes spécifications TPC.

Le système de code TPC exclusif GM prend en compte plus d'une dizaine de spécifications critiques qui affectent les performances globales du véhicule, notamment les performances du système de freinage, la tenue de route et la maniabilité, la traction asservie et la surveillance de la pression des pneus. Le numéro du code TPC de GM a été moulé sur le flanc du pneu près

de la taille du pneu. Si les pneus sont équipés d'une sculpture de bande de roulement toutes saisons, le code de spécifications TPC est suivi des lettres MS, pour la boue et la neige. Se reporter à *Étiquette sur paroi latérale du pneu* ⇨ 368.

GM recommande de remplacer les pneus usés en jeu complet de quatre. Une profondeur uniforme de la bande de roulement sur tous les pneus favorise le maintien de la performance du véhicule. Le fait de ne pas remplacer tous les pneus au même moment peut avoir une incidence sur les performances du freinage et de la stabilité. Si la permutation et l'entretien appropriés ont été faits, les quatre pneus devraient s'user de façon uniforme. Se reporter à *Permutation des pneus* ⇨ 381. Toutefois, s'il est uniquement nécessaire de

remplacer les pneus usés d'un seul essieu, poser les nouveaux pneus sur l'essieu arrière.

Il est possible que des pneus hiver de même valeur de vitesse que les pneus d'origine ne soient pas disponibles pour les pneus aux caractéristiques H, V, W, Y et ZR. Ne jamais dépasser la capacité de vitesse maximale des pneus d'hiver si vous roulez avec des pneus d'hiver ayant une caractéristique de vitesse faible.

Avertissement

Les pneus peuvent exploser lors d'un entretien incorrect. Tenter de monter ou démonter un pneu peut amener des blessures graves ou même la mort. Seulement votre concessionnaire ou un centré agréé de montage de pneus ne doivent monter ou démonter les pneus.

**Avertissement**

Le fait de rouler avec des pneus de différentes tailles, marques ou différents types peut entraîner la perte de maîtrise du véhicule et ainsi causer un accident ou endommager d'autres véhicules. Utiliser des pneus de taille, de marque et de type appropriés pour toutes les roues.

**Avertissement**

En utilisant des pneus à carcasse diagonale, cela causer peut amener à ce que les bords de la jante se fissurent après de nombreux kilomètres d'utilisation. Ceci peut causer une défaillance soudaine du pneu ou de la roue et entraîner un accident.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Utiliser uniquement des pneus à carcasse radiale sur les roues de ce véhicule.

Si les pneus du véhicule doivent être remplacés par des pneus qui ne possèdent pas de numéro de spécification TPC, s'assurer qu'ils ont la même taille, le même indice de charge, le même indice de vitesse et la même structure (radiale) que les pneus d'origine.

Les véhicules équipés d'un système de surveillance de la pression des pneus peuvent émettre des avertissements de basse pression imprécis s'ils ne sont pas équipés de pneus conformes aux normes de spécification TPC. Voir *Système de surveillance de la pression des pneus* ⇨ 376.

L'étiquette d'informations sur les pneus et le chargement indique les pneus de l'équipement d'origine du véhicule. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ 253.

Pneus et roues de dimensions variées

Si des roues ou des pneus de dimensions différentes des roues et pneus d'origine sont montés, les performances du véhicule peuvent s'en trouver affectées, notamment les caractéristiques de freinage, de conduite et de maniabilité, ainsi que la stabilité et la résistance au tonneaux. Si le véhicule dispose de systèmes électroniques tels que des freins antiblocage, des sacs gonflables anti-tonneaux, un système de traction asservie, une commande de stabilité électronique ou une transmission intégrale, les performances de ces systèmes peuvent également être affectées.

 Avertissement

Si des roues de tailles différentes sont utilisées, il se peut qu'un niveau acceptable de performance et de sécurité pour le véhicule ne soit plus atteint lorsqu'il est monté des pneus non recommandés pour ces roues. Cela augmente les risques d'accident et de blessures graves. N'utiliser que des ensembles spécifiques de roues et de pneus GM conçus pour le véhicule, et les faire monter par un technicien agréé par GM.

Se reporter à *Achat de pneus neufs* ⇨ 384 et *Accessoires et modifications* ⇨ 322.

Classification uniforme de la qualité des pneus

Les informations ci-dessous se rapportent au système développé par le service National Highway Traffic Safety

Administration (NHTSA) des États-Unis, qui classe les pneus selon l'usure de la bande de roulement, la traction, et la température. Ceci s'applique uniquement aux véhicules vendus aux États-Unis. Les catégories sont moulées sur les flancs de la plupart des pneus des voitures particulières. Le système de classement de qualité de pneus uniforme (UTQG) ne s'applique pas aux pneus à lamelles, aux pneus d'hiver, aux roues de secours compactes, aux pneus avec diamètres de jantes de roue nominaux de 25 à 30 cm (10 à 12 pouces), ou à certains pneus à production limitée.

Alors que les pneus disponibles sur les voitures de tourisme et camions General Motors peuvent varier en fonction de ces catégories, ils doivent également se conformer aux exigences de sécurité fédérales

et aux normes supplémentaires de critères de performance des pneus (TPC) de General Motors.

Les catégories de qualité peuvent être trouvées, le cas échéant, sur le flanc du pneu, entre l'épaulement et la largeur maximum de la section. Par exemple :

Usure de la bande roulement 200 Traction AA Température A

Outre ces catégories, tous les pneus des voitures particulières doivent se conformer aux exigences de sécurité fédérales.

Usure de la bande de roulement

Les degrés d'usure de la bande de roulement sont des caractéristiques nominales comparatives qui se basent sur le taux d'usure des pneus, lorsqu'ils sont testés dans des conditions contrôlées avec un programme de test particulier du gouvernement. Par exemple, un

pneu de catégorie 150 s'userait une fois et demie (1½) autant selon le programme gouvernemental qu'un pneu de catégorie 100. La performance relative des pneus dépend cependant des conditions réelles de leur utilisation, et peut différer grandement de la norme en raison des variations dans les manières de conduire, le nombre d'entretiens, et les différences de caractéristiques routières et de climats.

Adhérence

Les catégories de traction, du niveau le plus élevé au niveau le plus bas, sont AA, A, B et C. Ces catégories représentent la capacité des pneus de pouvoir s'arrêter sur une chaussée mouillée tel que mesuré dans des conditions contrôlées sur des surfaces de test, spécifiées par le gouvernement, sur l'asphalte et le béton. Un pneu portant la mention C peut avoir

une performance de traction de bas niveau. Avertissement : le degré de traction attribué à ce pneu se base sur des tests de traction à freinage tout droit et ne comprend pas les accélérations, les virages, l'aquaplanage ou les caractéristiques à traction de pointe.

Température

Les catégories de températures sont A (la plus élevée), B et C. Elles représentent la résistance des pneus au dégagement de chaleur et leur capacité à dissiper la chaleur lors d'un essai effectué dans des conditions contrôlées sur une roue d'essai déterminée à l'intérieur d'un laboratoire. Les températures élevées soutenues peuvent provoquer la dégradation du matériau du pneu et en réduire la durée de vie. Une température excessive peut entraîner une défaillance

soudaine du pneu. La catégorie C correspond à un niveau de performance auquel tous les pneus de voitures particulières doivent se conformer selon la norme n° 109 Federal Motor Safety. Les catégories B et A représentent des niveaux de performance plus élevés sur la roue d'essai de laboratoire que le niveau minimum requis par la loi. Avertissement : La catégorie de température pour ce pneu est établie pour un pneu correctement gonflé qui n'est pas surchargé. Une vitesse excessive, un gonflage insuffisant ou une charge excessive, séparément ou en combinaison, peuvent provoquer une accumulation de chaleur et une défaillance possible des pneus.

Réglage de la géométrie et équilibrage des pneus

Les pneus et les roues ont été alignés et équilibrés en usine pour permettre la plus longue durée de vie possible des pneus et le meilleur rendement de l'ensemble. Le parallélisme des roues et l'équilibrage des pneus réguliers se sont pas nécessaires. Prévoir une vérification du parallélisme en cas d'usure inhabituelle des pneus ou si le véhicule tire sensiblement d'un côté ou de l'autre. Une légère traction sur la gauche ou sur la droite, selon l'arrondi de la route et/ou d'autres variations de la surface de la route comme des creux ou des ornières, est normale. Si le véhicule vibre en roulant sur une route lisse, les pneus et les roues peuvent devoir être rééquilibrés. Consulter votre concessionnaire pour un bon diagnostic.

Remplacement de roue

Remplacer toute roue faussée, fissurée ou très rouillée ou corrodée. Si les boulons de roue persistent à se relâcher, vous devrez remplacer la roue ainsi que ses boulons et ses écrous. Si la roue fait l'objet d'une fuite d'air, la remplacer. Certaines roues en aluminium peuvent être réparées. Si l'un de ces problèmes se pose, consulter votre concessionnaire.

Votre concessionnaire connaît le type de roue nécessaire.

La nouvelle roue doit avoir la même capacité de charge, le même diamètre, la même largeur et le même déport et être montée de la même manière que la roue qu'elle remplace.

Remplacer les roues, les boulons de roue, les écrous de roue ou les capteurs du système de surveillance de pression de pneu (TPMS) par des pièces GM neuves d'origine.



Avertissement

Il est dangereux d'utiliser les mauvaises roues de secours et les mauvais boulons ou écrous de roue. Cela pourrait nuire au freinage et à la maniabilité du véhicule. Il pourrait y avoir des fuites d'air au niveau des pneus, ce qui peut entraîner une perte de maîtrise et provoquer un accident. Toujours utiliser les roues de secours appropriées et les boulons ou écrous de roues corrects.

Attention

Un roue incorrecte peut causer des problèmes de durée de vie de palier, de refroidissement des freins, de calibrage de compteur de vitesse ou de totalisateur, de portée des projecteurs, de hauteur de pare-chocs, de garde au sol du véhicule et espace

(Suite)

Attention (Suite)

entre les pneus ou les chaînes de pneu par rapport à la carrosserie et au châssis.

Roues de rechange d'occasion **Avertissement**

Remplacer une roue par une roue d'occasion est dangereux. Il ne vous est pas possible de savoir comment cette roue a été utilisée et quelle distance elle a parcouru. Elle peut présenter une défaillance soudainement et amener un accident. Lorsque vous remplacer des roues, utiliser des nouvelles roues GM originales.

Chaînes à neige **Avertissement**

Si le véhicule est chaussé de pneus 245/45R18 ou 245/40R19, ne pas utiliser de chaînes antidérapantes. Le dégagement est insuffisant. Des chaînes antidérapantes utilisées sur un véhicule n'ayant pas le dégagement suffisant peuvent causer des dommages aux freins, à la suspension ou à d'autres pièces du véhicule. La zone endommagée par des chaînes pourrait causer une perte de contrôle et une collision. Utiliser un autre type de dispositif de traction uniquement si le fabricant du dispositif le recommande pour la combinaison de taille de pneu et des circonstances routières. Respecter le mode d'emploi. Pour éviter d'endommager le véhicule, conduire lentement, régler ou

(Suite)

Avertissement (Suite)

enlever le dispositif s'il entre en contact avec le véhicule. Ne pas faire patiner les roues. Si les dispositifs de traction sont utilisés, les poser sur les roues avant.

Attention

Si le véhicule est chaussé de pneus d'une taille différente que 245/45R18 ou 245/40R19, utiliser des chaînes pour pneus uniquement si la loi l'autorise et en cas de nécessité. Utiliser des chaînes de profil bas qui ajoutent un maximum de 12 mm d'épaisseur à la bande de roulement et aux parois intérieures de pneu. Utiliser des chaînes de la taille correcte pour les pneus. Les installer sur les pneus de l'essieu avant. Ne pas utiliser de chaînes sur les pneus

(Suite)

Attention (Suite)

de l'essieu arrière. Les serrer autant que possible avec les extrémités solidement fixées. Conduire lentement et respecter les instructions du fabricant des chaînes. Si les chaînes entrent en contact avec le véhicule, arrêter et les resserrer immédiatement. Si le contact se poursuit, ralentir jusqu'à l'arrêt. Conduire trop vite ou faire patiner les roues avec les chaînes endommage le véhicule.

Au cas d'un pneu à plat

Il est rare qu'un pneu éclate lorsque le véhicule est en mouvement, surtout si les pneus du véhicule sont bien entretenus. Se reporter à *Pneus* ⇨ 365. En cas de fuite, l'air s'échappera du pneu probablement très lentement. Toutefois, en cas d'éclatement d'un pneu, voici quelques informations sur ce qui risque de se produire et ce que vous devez faire :

Si un pneu avant est dégonflé, il produit un frottement qui entraîne une dérivation du véhicule vers ce côté. Retirer votre pied de la pédale d'accélérateur et saisir fermement le volant. Maintenir votre position, puis freiner doucement jusqu'à l'arrêt complet — bien à l'écart de la route, si possible.

En cas d'éclatement d'un pneu arrière, particulièrement dans un virage, le véhicule se comportera comme lors d'un dérapage. Relâcher la pédale d'accélérateur et diriger le véhicule pour le redresser. La situation peut être bruyante et accompagnée de chocs. Freiner doucement jusqu'à l'arrêt, sur le côté de la route, autant que possible.

**Avertissement**

Le fait de conduire avec un pneu à plat causera des dommages permanents au pneu. Le fait de regonfler un pneu qui a roulé pendant un certain temps alors

(Suite)

Avertissement (Suite)

qu'il était très dégonflé ou à plat peut le faire éclater et causer un accident grave. Il ne faut jamais tenter de regonfler un pneu qui a roulé pendant un certain temps alors qu'il était très dégonflé ou à plat. Demander au concessionnaire ou à un centre de service autorisé de réparer ou de remplacer le pneu à plat le plus tôt possible.

**Avertissement**

Il est dangereux de soulever un véhicule et de passer dessous pour effectuer un entretien ou une réparation sans l'équipement de sécurité et la formation adéquats. Si le véhicule est doté d'un cric, celui-ci est conçu uniquement pour changer un pneu à plat. Si vous l'utilisez à d'autres fins, vous ou d'autres personnes

(Suite)

Avertissement (Suite)

pourriez être gravement blessés ou tués si le véhicule glissait hors du cric. Si un cric est offert avec le véhicule, ne l'utiliser que pour changer un pneu à plat.

Si un pneu se dégonfle, éviter tout autre dommage au pneu et à la roue en conduisant très lentement vers un terrain plat, bien à l'écart de la route, si possible. Allumer les feux de détresse. Se reporter à *Feux de détresse* ⇨ 190.

**Avertissement**

Le changement de pneu peut être dangereux. Le véhicule peut glisser du cric et se renverser ou tomber provoquant ainsi des blessures ou la mort. Trouver un endroit de niveau pour changer le pneu. Pour empêcher le véhicule de se déplacer :

(Suite)

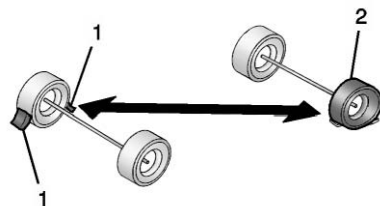
Avertissement (Suite)

1. Serrer fermement le frein de stationnement.
2. Mettre la boîte de vitesses automatique en position de stationnement (P) ou la boîte de vitesses manuelle en première (1) ou en marche arrière (R).
3. Couper le contact et ne pas redémarrer le véhicule lorsqu'il est soulevé.
4. Demander aux occupants de sortir du véhicule.
5. Placer des cales de roue, selon l'équipement, des deux côtés du pneu au coin opposé du pneu changé.

Ce véhicule peut être fourni avec un cric et un pneu de secours ou avec un nécessaire de compresseur et de l'enduit d'étanchéité. Pour utiliser le cric et le pneu de secours, se reporter à *Changement de pneu* ⇨ 400. Pour utiliser le nécessaire d'enduit d'étanchéité et de

compresseur, se reporter à *Nécessaire de compresseur et enduit d'étanchéité* ⇨ 392.

Si l'un des pneus du véhicule est à plat (2), se reporter à l'exemple suivant pour vous aider à poser les cales de roues (1), selon l'équipement.



1. Cale de roue (selon l'équipement)
2. Pneu dégonflé

Les informations suivantes expliquent comment réparer ou changer un pneu.

Nécessaire de compresseur et enduit d'étanchéité

Avertissement

Faire tourner au ralenti le moteur du véhicule dans un endroit clos doté d'une mauvaise ventilation est dangereux. Les gaz d'échappement du moteur peuvent pénétrer dans le véhicule. L'échappement du moteur contient du monoxyde de carbone (CO) qui est invisible et inodore. Il peut entraîner une perte de conscience, voire la mort. Ne jamais faire tourner le moteur dans un endroit clos dépourvu de ventilation d'air frais. Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique *Échappement du moteur* ⇨ 266.

Avertissement

Le surgonflage d'un pneu peut causer sa rupture et entraîner des blessures. S'assurer de lire et de suivre les instructions du nécessaire d'enduit d'étanchéité et de compresseur et gonfler le pneu à la pression recommandée. Ne pas dépasser la pression recommandée.

Avertissement

L'entreposage du nécessaire de compresseur et d'enduit d'étanchéité pour pneus ou de tout autre équipement dans l'habitacle du véhicule peut causer des blessures. En cas d'arrêt brusque ou de collision, l'équipement non arrimé peut heurter quelqu'un. Ranger le nécessaire de compresseur et d'enduit d'étanchéité pour pneu dans son emplacement d'origine.

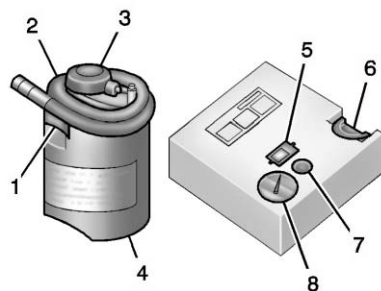
Si votre véhicule est doté d'un nécessaire d'enduit d'étanchéité et de compresseur, il peut être dépourvu de roue de secours ou d'équipement de changement de pneu et certains véhicules sont dépourvus d'emplacement de rangement de pneu.

L'enduit d'étanchéité et le compresseur peuvent servir à boucher temporairement les percements jusqu'à 6 mm (0,25 po) dans la bande de roulement du pneu. Il peut aussi servir à regonfler un pneu gonflé insuffisamment.

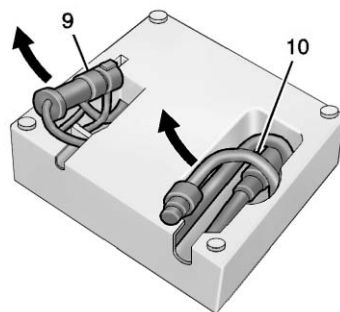
Si le pneu a été séparé de la roue, si les flancs sont endommagés ou si la perforation est importante, le pneu est trop endommagé pour que le nécessaire de compresseur et d'enduit d'étanchéité pour pneu soit efficace. Se reporter à *Programme d'assistance routière* ⇨ 447.

Veiller à lire et suivre toutes les instructions du nécessaire d'enduit d'étanchéité et de compresseur.

Le nécessaire comprend :



1. Soupape d'admission de cartouche d'enduit d'étanchéité
2. Flexible d'enduit d'étanchéité/d'air
3. Base de cartouche d'enduit d'étanchéité
4. Cartouche d'enduit d'étanchéité pour pneus
5. Bouton de marche/arrêt
6. Fente au sommet du compresseur
7. Bouton de dégonflage
8. Manomètre



9. Fiche d'alimentation
10. Flexible d'air

Enduit d'étanchéité pour pneu

Lire et respecter les instructions de manipulation figurant sur l'étiquette collée sur la cartouche d'enduit d'étanchéité pour pneu (4).

Vérifier la date de péremption de l'enduit d'étanchéité sur la cartouche d'enduit d'étanchéité de pneu. La cartouche (4) doit être remplacée avant sa date de péremption. Des cartouches d'enduit d'étanchéité de pneu de rechange sont disponibles chez votre concessionnaire.

La quantité disponible d'enduit d'étanchéité est limitée à un seul pneu. Après utilisation, la cartouche doit être remplacée.

Utilisation du nécessaire d'enduit d'étanchéité et compresseur pour obturer et gonfler temporairement un pneu crevé

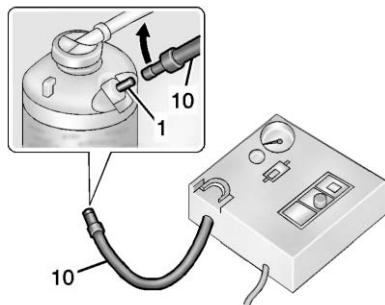
Lorsque vous utilisez le nécessaire d'enduit d'étanchéité pour pneus et de compresseur par temps froid, chauffer le nécessaire pendant cinq minutes dans un environnement chauffé. Cela permettra de gonfler le pneu plus rapidement.

Si un pneu se dégonfle, éviter tout autre dommage au pneu et à la roue en conduisant très lentement vers un terrain plat. Allumer les feux de détresse. Se reporter à *Feux de détresse* ⇨ 190.

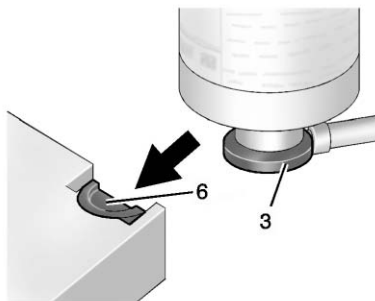
Se reporter à *Au cas d'un pneu à plat* ⇨ 390 pour d'autres avertissements de sécurité importants.

Ne pas retirer les objets pouvant avoir transpercé le pneu.

1. Retirer la cartouche d'enduit d'étanchéité de pneu (4) et le compresseur de son emplacement de rangement. Se reporter à *Stockage de la trousse compresseur et joint d'étanchéité de pneu* ⇨ 399.
2. Retirer le flexible d'air uniquement (10) et la prise d'alimentation (9) depuis le bas du compresseur.
3. Placer le compresseur sur le sol près du pneu plat.



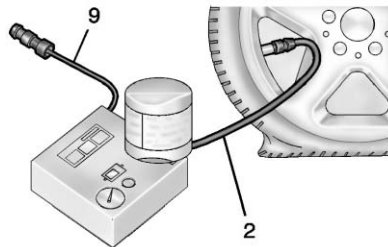
4. Fixer le flexible d'air uniquement (10) à la soupape d'entrée de la cartouche d'enduit d'étanchéité (1) en tournant dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'au serrage.



5. Faire glisser la base de la cartouche d'enduit d'étanchéité de pneu (3) dans la fente du sommet du compresseur (6) pour le maintien en position verticale.

Veiller à ce que la tige de soupape de pneu soit placée près du sol afin que le flexible l'atteigne.

6. Retirer le chapeau de la tige de soupape du pneu dégonflé en le tournant dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.



7. Fixer le flexible d'enduit d'étanchéité/air (2) à la tige de la soupape de pneu par rotation dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'au serrage.
8. Brancher la fiche d'alimentation (9) dans la prise électrique pour accessoires du véhicule. Débrancher tous les appareils

des autres prises pour accessoires. Se reporter à *Prises d'alimentation* ⇨ 122.

Si le véhicule a une prise d'alimentation pour accessoires, ne pas utiliser l'allume-cigare.

Si le véhicule n'est doté que d'un allume-cigare, l'utiliser.

Ne pas pincer le cordon d'alimentation du compresseur dans la porte ou la glace.

9. Démarrer le véhicule. Le moteur doit tourner lorsqu'on utilise le compresseur d'air.
10. Enfoncer le bouton de mise en/ hors fonction (5) pour mettre en fonction le nécessaire de compresseur et enduit d'étanchéité de pneu.

Le compresseur injecte le produit et l'air dans le pneu.

Le manomètre (8) affiche initialement une pression élevée lorsque le compresseur injecte l'enduit d'étanchéité dans le pneu. Lorsque l'enduit est complètement réparti dans

le pneu, la pression chute rapidement et commence à s'élever à nouveau au moment où le pneu se gonfle d'air uniquement.

11. Gonfler le pneu jusqu'à atteindre la pression de gonflage recommandée à l'aide du manomètre (8). La pression de gonflage recommandée est indiquée sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement. Se reporter à *Pression des pneus* ⇨ 374.

Le relevé du manomètre (8) peut être plus élevé que la pression effective des pneus lorsque le compresseur est en marche. Couper le compresseur pour obtenir un relevé exact de pression. Le compresseur peut être mis en/ hors fonction jusqu'à obtention de la pression correcte.

Attention

Si vous ne parvenez pas à atteindre la pression recommandée au bout d'environ 25 minutes, ne pas conduire davantage le véhicule. Le pneu est trop sévèrement endommagé et ne peut être gonflé ou obturé à l'aide du nécessaire de compresseur et d'enduit d'étanchéité. Retirer la fiche de la prise électrique pour accessoire et dévisser le flexible de gonflage de la valve du pneu. Se reporter à *Programme d'assistance routière* ⇨ 447.

12. Enfoncer le bouton de mise en/ hors fonction (5) pour mettre hors fonction le nécessaire de compresseur et enduit d'étanchéité de pneu.

Le pneu n'est pas obturé et continue à fuir jusqu'à ce que le véhicule roule et que l'enduit d'étanchéité soit réparti dans le pneu. Par conséquent, les

étapes 13-21 doivent être effectuées immédiatement après l'étape 12.

Être prudent lors de la manipulation du nécessaire d'enduit d'étanchéité et compresseur car il risque d'être chaud après utilisation.

13. Débrancher la fiche (9) de la prise électrique pour accessoires du véhicule.
14. Tourner le flexible d'enduit d'étanchéité/air (2) dans le sens antihoraire pour le déposer de la tige de soupape de pneu.
15. Reposer le capuchon de la tige de valve du pneu.
16. Retirer la cartouche d'enduit (4) de la fente au sommet du compresseur (6).
17. Faire tourner le flexible d'air uniquement (10) dans le sens des aiguilles d'une montre pour le retirer de la soupape (1) d'entrée de cartouche d'enduit d'étanchéité.

18. Tourner l'enduit d'étanchéité/le flexible d'air (2) dans le sens des aiguilles d'une montre dans la soupape d'entrée (1) de cartouche d'enduit d'étanchéité pour prévenir les fuites.

19. Replacer le flexible d'air uniquement (10) et la prise d'alimentation (9) à leur emplacement de rangement d'origine.



20. Si le pneu à plat peut être gonflé à la pression de gonflage recommandée, retirer l'étiquette indiquant la vitesse maximale de la cartouche d'enduit d'étanchéité et la placer dans un endroit bien visible.

Ne pas dépasser la vitesse indiquée sur cette étiquette avant que le pneu endommagé soit réparé ou remplacé.

21. Remettre l'équipement à sa place d'origine dans le véhicule.
22. Parcourir immédiatement 8 km (5 mi) pour répartir l'enduit d'étanchéité dans le pneu.
23. S'arrêter dans un endroit sûr et vérifier la pression du pneu. Se reporter aux étapes 1-10, sous « Utilisation de l'enduit d'étanchéité et du compresseur sans enduit d'étanchéité pour gonfler un pneu sous-gonflé (non perforé) ».

Si la pression du pneu a chuté à moins de 68 kPa (10 psi), c'est-à-dire sous la pression de gonflage recommandée, arrêter le véhicule. Le pneu est trop endommagé pour que l'enduit d'étanchéité puisse l'obturer. Se reporter à *Programme d'assistance routière* ➔ 447.

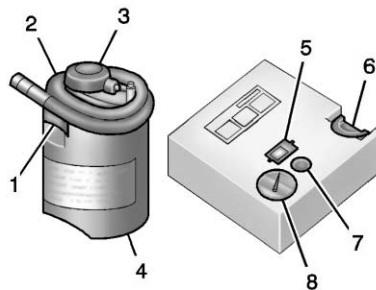
Si la pression des pneus n'est pas chutée de plus de 68 kPa (10 psi) par rapport à la pression de gonflage recommandée, procéder au gonflage du pneu jusqu'à atteindre la pression de gonflage recommandée.

24. Essuyer l'enduit d'étanchéité de la roue, du pneu et du véhicule.
25. Mettre au rebut la cartouche (4) d'enduit d'étanchéité chez un concessionnaire local ou conformément à la réglementation locale et aux usages.
26. Remplacer la cartouche d'enduit d'étanchéité par une cartouche neuve disponible auprès de votre concessionnaire.
27. Après avoir obturé temporairement un pneu à l'aide du nécessaire d'enduit d'étanchéité et de compresseur, conduire le véhicule chez un concessionnaire agréé dans un

rayon de 161 km (100 mi) pour faire remplacer ou réparer le pneu.

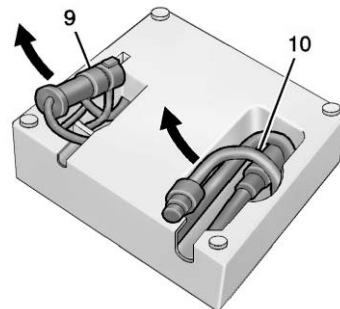
Utilisation du nécessaire d'enduit d'étanchéité et compresseur sans enduit d'étanchéité pour gonfler un pneu sous-gonflé (non crevé)

Le nécessaire comprend :



1. Soupape d'admission de cartouche d'enduit d'étanchéité
2. Flexible d'enduit d'étanchéité/d'air

3. Base de cartouche d'enduit d'étanchéité
4. Cartouche d'enduit d'étanchéité pour pneus
5. Bouton de marche/arrêt
6. Fente au sommet du compresseur
7. Bouton de dégonflage
8. Manomètre



9. Fiche d'alimentation
10. Flexible d'air

Si un pneu se dégonfle, éviter tout autre dommage au pneu et à la roue en conduisant très lentement vers un terrain plat. Allumer les feux de détresse. Se reporter à *Feux de détresse* ⇨ 190.

Se reporter à *Au cas d'un pneu à plat* ⇨ 390 pour d'autres avertissements de sécurité importants.

1. Retirer le compresseur de son emplacement de rangement. Se reporter à *Stockage de la trousse compresseur et joint d'étanchéité de pneu* ⇨ 399.
2. Retirer le flexible d'air uniquement (10) et la prise d'alimentation (9) depuis le bas du compresseur.
3. Placer le compresseur sur le sol près du pneu plat.
Veiller à ce que la tige de soupape de pneu soit placée près du sol afin que le flexible l'atteigne.
4. Retirer le chapeau de la tige de soupape du pneu dégonflé en le tournant dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.

5. Fixer le flexible d'air uniquement (10) à la tige de la soupape de pneu par rotation dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'au serrage.
6. Brancher la fiche d'alimentation (9) dans la prise électrique pour accessoires du véhicule. Débrancher tous les appareils des autres prises pour accessoires. Se reporter à *Prises d'alimentation* ⇨ 122.
Si le véhicule a une prise d'alimentation pour accessoires, ne pas utiliser l'allume-cigarette.
Si le véhicule n'est doté que d'un allume-cigarette, l'utiliser.
Ne pas pincer le cordon d'alimentation du compresseur dans la porte ou la glace.
7. Démarrer le véhicule. Le moteur doit tourner lorsqu'on utilise le compresseur d'air.

8. Enfoncer le bouton de mise en/ hors fonction (5) pour mettre en fonction le nécessaire de compresseur et enduit d'étanchéité de pneu.

Le compresseur injectera l'air uniquement dans le pneu.

9. Gonfler le pneu jusqu'à atteindre la pression de gonflage recommandée à l'aide du manomètre (8). La pression de gonflage recommandée est indiquée sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement. Se reporter à *Pression des pneus* ⇨ 374.

Le relevé du manomètre (8) peut être plus élevé que la pression effective des pneus lorsque le compresseur est en marche. Couper le compresseur pour obtenir un relevé exact de pression. Le compresseur peut être mis en/ hors fonction jusqu'à obtention de la pression correcte.

Attention

Si vous ne parvenez pas à atteindre la pression recommandée au bout d'environ 25 minutes, ne pas conduire davantage le véhicule. Le pneu est trop sévèrement endommagé et ne peut être gonflé ou obturé à l'aide du nécessaire de compresseur et d'enduit d'étanchéité. Retirer la fiche de la prise électrique pour accessoire et dévisser le flexible de gonflage de la valve du pneu. Se reporter à *Programme d'assistance routière* ➔ 447.

10. Enfoncer le bouton de mise en/ hors fonction (5) pour mettre hors fonction le nécessaire de compresseur et enduit d'étanchéité de pneu.

La prudence est de rigueur lors de la manipulation du compresseur qui peut être chaud après l'usage.

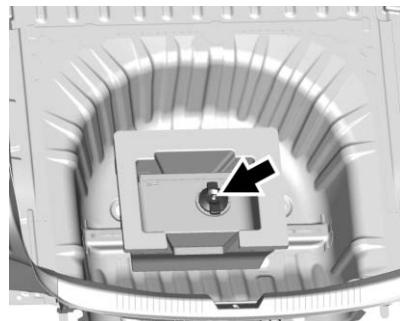
11. Débrancher la fiche (9) de la prise électrique pour accessoires du véhicule.
12. Tourner le flexible d'air uniquement (10) dans le sens antihoraire pour le déposer de la tige de soupape de pneu.
13. Reposer le capuchon de la tige de valve du pneu.
14. Replacer le flexible d'air uniquement (10) et la prise d'alimentation (9) à leur emplacement de rangement d'origine.
15. Remettre l'équipement à sa place d'origine dans le véhicule.

Le kit d'enduit d'étanchéité et de compresseur possède des adaptateurs d'accessoires placés dans un compartiment dans le bas de son logement qui peut être utilisé pour gonfler des matelas pneumatiques, des ballons, etc.

Stockage de la trousse compresseur et joint d'étanchéité de pneu

Pour accéder au nécessaire d'enduit d'étanchéité et de compresseur :

1. Ouvrir le coffre. Se reporter à *Coffre* ➔ 48.
2. Soulever le couvercle.



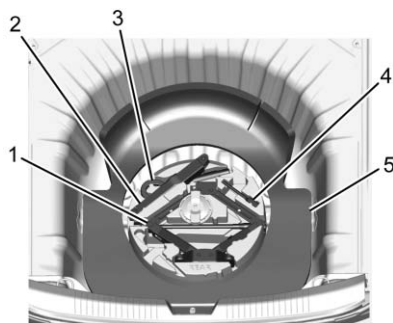
3. Tourner l'écrou à oreilles dans le sens antihoraire pour déposer le sac de nécessaire de compresseur et enduit d'étanchéité.

4. Retirer le nécessaire de compresseur et enduit d'étanchéité du sac.

Pour ranger le nécessaire d'enduit d'étanchéité et de compresseur, inverser les étapes.

Changement de pneu

Dépose du pneu de secours et des outils



1. Cric
2. Clé
3. Crochet de remorquage (option)
4. Boulon d'extension

5. Patin isolant

Pour accéder à la roue de secours et aux outils :

1. Ouvrir le coffre.
2. Enlever la protection de la roue de secours.
3. Tourner l'écrou de retenue dans le sens antihoraire et retirer la roue de secours. Placer la roue de secours à côté du pneu à remplacer.
4. Le cric et les outils sont rangés sous la roue de secours. Les retirer et les placer près de la roue à remplacer.

Dépose d'un pneu crevé et installation du pneu de rechange

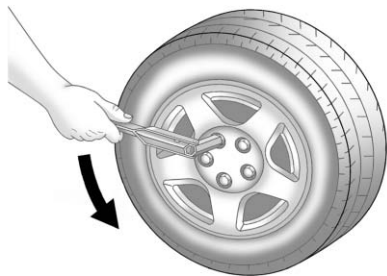


Retirer l'enjoliveur de roue ou le chapeau central, si le véhicule en est pourvu, pour accéder aux boulons de roue.

1. Effectuer un contrôle de sécurité avant de poursuivre. Se reporter à *Au cas d'un pneu à plat* ➔ 390.
2. Faire tourner la clé de roue dans le sens antihoraire pour desserrer et retirer les capuchons d'écrou de roue.

Ne pas essayer de retirer les chapeaux en plastique de l'enjoliveur ou du chapeau central.

3. Extraire l'enjoliveur ou le chapeau central de la roue. Ranger la roue dans la zone de chargement jusqu'à ce que le pneu plat soit réparé ou remplacé.



4. Faire tourner la clé de roue vers dans le sens antihoraire pour desserrer tous les écrous de roue, mais ne pas les retirer pour le moment.

5. Placer le cric près du pneu dégonflé.
6. Placer la roue de secours compacte près de soi.

Avertissement

Il est dangereux de se placer sous un véhicule mis sur cric. Si le véhicule quitte le cric, vous risquez de graves blessures, voire le décès. Ne jamais se placer sous un véhicule soutenu uniquement par un cric.

Avertissement

Le levage du véhicule sur un cric mal placé peut endommager le véhicule et même le faire tomber. Pour éviter les blessures et les dégâts, placer la tête du cric à l'emplacement correct avant de lever le véhicule.

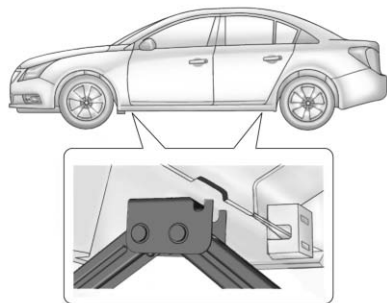
Avertissement

Il est dangereux de soulever un véhicule et de passer dessous pour effectuer un entretien ou une réparation sans l'équipement de sécurité et la formation adéquats. Si le véhicule est doté d'un cric, celui-ci est conçu uniquement pour changer un pneu à plat. Si vous l'utilisez à d'autres fins, vous ou d'autres personnes pourriez être gravement blessés ou tués si le véhicule glissait hors du cric. Si un cric est offert avec le véhicule, ne l'utiliser que pour changer un pneu à plat.

7. Fixer la clé au cric de levage en posant le côté hexagonal de la clé sur la tête hexagonale du cric.
8. Placer le cric sous le véhicule.

Attention

S'assurer que la tête du cric de levage se trouve dans la bonne position, sinon cela peut endommager le véhicule. Toute réparation découlant d'une telle erreur ne serait pas couverte par la garantie.

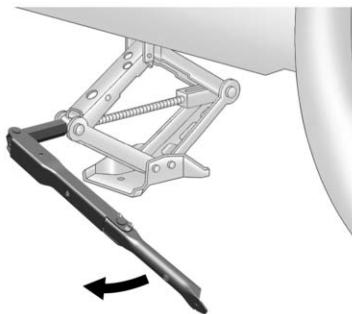


9. Placer la tête de levage du cric à l'emplacement de cric le plus proche du pneu dégonflé. L'emplacement est indiqué par

une encoche dans le bord inférieur vertical de la tôle côté carrosserie.

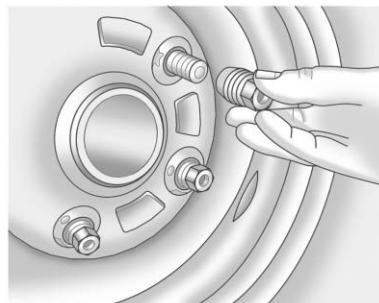
Les encoches dans le cric doivent s'aligner sur l'encoche dans la soudure de pincement. La tête de levage du cric se lève sur le côté intérieur de la bride de soudure.

Le cric ne doit pas être utilisé dans une autre position.



10. Lever le véhicule en tournant la poignée du cric dans le sens des aiguilles d'une montre. Le

soulever suffisamment de manière à ce que la roue de route ne touche pas le sol.



11. Enlever tous les écrous de roue.
12. Déposer la roue au pneu plat.

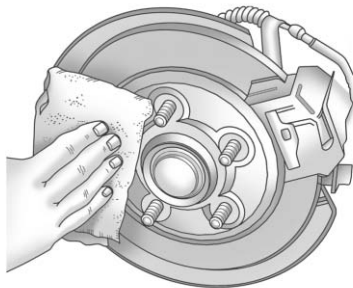
⚠ Avertissement

S'il y a de la rouille ou de la saleté sur la roue ou sur les pièces auxquelles elle est attachée, les écrous peuvent se desserrer au fil du temps. La roue

(Suite)

Avertissement (Suite)

pourrait se détacher et provoquer un accident. Lors du remplacement d'une roue, enlever toute rouille ou saleté des pièces du véhicule auxquelles la roue s'attache. En cas d'urgence, un linge ou un essuie-tout peut être utilisé, mais il faut toutefois s'assurer d'utiliser un grattoir ou une brosse métallique plus tard pour enlever toute la rouille et la saleté.



13. Enlever toute rouille et toute saleté des boulons de roue, des surfaces, de montage et de la roue de secours.
14. Placer la roue de secours compacte sur la surface de montage de la roue.

⚠ Avertissement

Ne jamais utiliser d'huile ni de graisse sur les boulons et les écrous. Ceci risquerait de desserrer les écrous. Les roues du véhicule peuvent tomber et entraîner une collision.

15. Remettre en place les écrous de roue. Serrer chaque écrou à la main jusqu'à ce que la roue tienne sur le moyeu.
16. Abaisser le véhicule en faisant tourner le levier du cric dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.

⚠ Avertissement

Une roue pourrait se desserrer ou se détacher si les écrous de roue sont serrés de façon incorrecte. Les écrous de roue doivent être serrés à l'aide d'une clé dynamométrique au couple adéquat prescrit après leur remplacement. En cas d'utilisation d'écrous de roue accessoires, respecter le couple prescrit par le fabricant du marché secondaire. Se reporter à *Capacités et spécifications* ⇨ 439 pour les couples prescrits des écrous de roue d'origine.

Attention

Des écrous de roue mal serrés peuvent entraîner la pulsation des freins et endommager le rotor. Pour éviter des réparations coûteuses des freins, serrer les écrous de roue également et

(Suite)

Attention (Suite)

fermement, dans l'ordre approprié et au couple adéquat. Pour le couple de serrage des écrous de roues, se reporter à la rubrique *Capacités et spécifications* ➔ 439.



17. Serrer les écrous de roue fermement en croix, selon le schéma.
18. Abaisser complètement le cric et le retirer de sous le véhicule.

19. Serrer les écrous de roue fermement à l'aide de la clé de roue.

Au moment de remettre en place l'enjoliveur de roue ou le chapeau central sur la roue pleine grandeur, serrer les cinq capuchons en plastique à la main et leur donner un quart de tour supplémentaire à l'aide de la clé de roue.

Attention

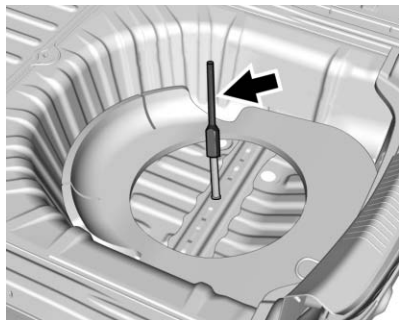
Les enjoliveurs de roue ne s'adapteront pas à la roue de secours compacte du véhicule. Si vous tentez de placer un enjoliveur de roue sur la roue de secours compacte, l'enjoliveur ou la roue de secours peuvent être endommagés.

Entreposage d'un pneu crevé ou d'un pneu de secours et des outils**⚠ Avertissement**

Le rangement d'un cric, d'un pneu ou d'autres équipements dans l'habitacle peut causer des blessures. En cas d'arrêt brusque ou de collision, l'équipement non arrimé peut heurter quelqu'un. Ranger ces pièces à l'emplacement correct.

Rangement d'une roue avec pneu dégonflé ou de secours et les outils avec une vis dans la fixation.

1. Déposer le boulon d'extension du support de mousse.



2. Visser à la main le boulon d'extension sur l'extrémité du boulon de rangement de la roue de secours.
3. Replacer la mousse, le cric et les outils à leur place d'origine dans le véhicule.
4. Déposer le patin isolant et le placer par-dessus le support de mousse pour protéger la roue avec le pneu à plat du cric.
5. Placer le pneu vers le bas par-dessus le boulon d'extension.

6. Tourner l'écrou de retenue dans le sens horaire pour fixer le pneu.
7. Placer le couvercle de plancher sur la roue.

La roue de secours compacte est destinée uniquement à un usage temporaire. La remplacer par une roue pleine grandeur dès que possible.

Pneu de secours compact

Avertissement

La conduite avec plus d'un pneu de secours compact à la fois peut entraîner la perte du freinage et de la maniabilité du véhicule. Ceci pourrait causer une collision et vous ou d'autres personnes pourriez être blessés. Ne pas utiliser qu'un seul pneu de secours compact à la fois.

Si ce véhicule est équipé d'une roue de secours compacte, elle a été complètement gonflé à l'origine, mais peut perdre de l'air au fil du temps. Vérifier régulièrement sa pression de gonflage, qui doit être de 420 kPa (60 psi).

S'arrêter aussi rapidement que possible et vérifier si la roue de secours est correctement gonflée après l'avoir montée sur le véhicule. La roue de secours compacts est destinée uniquement à un usage temporaire. Le véhicule se comportera différemment lorsque la roue de secours est montée et il est recommandé de ne pas dépasser 80 km/h (50 mph). Pour préserver la bande de roulement de la roue de secours, faire réparer ou remplacer aussi vite que possible le pneu standard et remettre la roue de secours dans son emplacement de rangement.

En utilisant une roue de secours compacte, les systèmes AWD (selon l'équipement), ABS et antipatinage peuvent s'engager jusqu'à ce que la roue de secours soit reconnue par le véhicule,

spécialement sur des routes glissantes. Adapter la conduite pour réduire le risque de patinage.

Attention

Ne pas passer dans un lave-auto automatique équipé de rails de guidage quand vous employez un pneu de secours compact. Le pneu de secours compact peut rester coincé dans les rails de guidage. Ceci peut endommager le pneu, la roue et peut-être d'autres pièces du véhicule.

Ne pas installer la roue de secours compact sur d'autres véhicules.

Ne pas monter le pneu de la roue de secours compact sur une roue ordinaire ou vice-versa, car ils ne s'adapteraient pas. Garder le pneu de secours et sa roue ensemble.

Attention

Les chaînes à neige ne pourront être mises sur la roue de secours compacte. Leur utilisation risque d'endommager le véhicule ainsi que les chaînes. Ne pas utiliser de chaînes à neige sur la roue de secours compacte.

Démarrage avec batterie auxiliaire

Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord

Pour plus d'information au sujet de la batterie 12 volts du véhicule, se reporter à *Batterie - Amérique du Nord* ⇨ 347.

Si la batterie est à plat, il est possible de démarrer le véhicule en reliant la batterie à celle d'un autre véhicule avec des câbles volants. Les étapes suivantes vous permettront d'effectuer cette manœuvre en toute sécurité.



Avertissement

AVERTISSEMENT : les batteries, bornes et accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb, des produits chimiques considérés par l'État de Californie comme

(Suite)

Avertissement (Suite)

cancérigènes et pouvant provoquer des malformations congénitales ou autres problèmes de reproduction. Les batteries contiennent également d'autres produits chimiques considérés par l'État de Californie comme cancérogènes. **SE LAVER LES MAINS APRÈS MANIPULATION.**

Se reporter à *Avertissement sur proposition 65 - Californie* ⇨ 322.

**Avertissement**

Les batteries peuvent vous blesser. Elles peuvent être dangereuses parce que :

- Elles contiennent de l'acide qui peut vous brûler.
- Elles contiennent du gaz qui peut exploser ou s'enflammer.

(Suite)

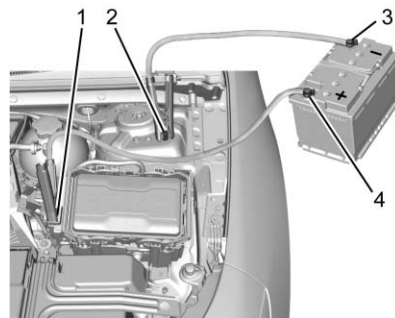
Avertissement (Suite)

- Elles contiennent suffisamment d'électricité pour vous brûler.

Si vous ne respectez pas exactement ces étapes, certains ou tous ces éléments peuvent vous blesser.

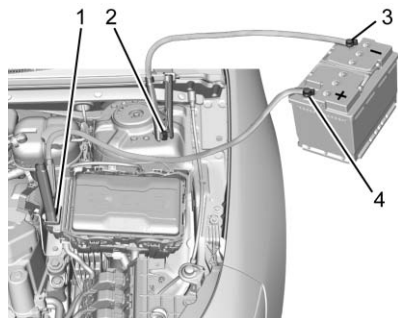
Attention

L'ignorance de ces étapes peut causer des dégâts coûteux au véhicule qui ne seraient pas couverts par la garantie sur le véhicule. Le démarrage du véhicule en poussant ou en tirant ne fonctionne pas et risque d'endommager le véhicule.



Le moteur 1.5L L4 est illustré, le moteur 2.0L L4 est similaire.

1. Cosse positive distante de batterie déchargée
2. Cosse négative distante de batterie déchargée
3. Cosse négative distante de la batterie correcte
4. Cosse positive distante de la batterie correcte



Moteur L4 hybride 1,8 L

1. Cosse positive distante de batterie déchargée
2. Cosse négative distante de batterie déchargée
3. Cosse négative distante de la batterie correcte
4. Cosse positive distante de la batterie correcte

Le véhicule possède une cosse positive (+) distante sous un couvercle de garniture. Il se trouve sous le couvercle du boîtier à fusibles de compartiment moteur, côté conducteur du compartiment moteur. Se reporter à *Aperçu du*

compartiment moteur ⇨ 326. Vous devez toujours utiliser cette cosse positive (+) distante.

La cosse négative de masse de démarrage auxiliaire pour la batterie déchargée se trouve sur la tourelle d'amortisseur, côté conducteur du compartiment moteur.

1. Vérifier l'autre véhicule. Il doit avoir une batterie de 12 volts ainsi qu'un système de masse négative.

Attention

Si l'autre véhicule ne possède pas de circuit 12 V avec masse négative, les deux véhicules risquent des dégâts. Utiliser uniquement un véhicule qui possède un circuit 12 V avec masse négative pour démarrage au moyen d'une batterie d'appont.

2. Positionner les deux véhicules de manière à ce qu'ils ne se touchent pas.

Serrer fermement le frein de stationnement des deux véhicules pour éviter qu'ils ne roulent. Placer la boîte de vitesses automatique en position point mort (P), ou la boîte manuelle au point mort (N) avant de serrer le frein de stationnement.

3. Serrer fermement le frein de stationnement des deux véhicules. Placer la boîte de vitesses automatique en position point mort (P), ou la boîte manuelle au point mort (N) avant de serrer le frein de stationnement.

Attention

Si des accessoires sont laissés sous tension ou branchés pendant la procédure de démarrage par câbles, ils pourraient être endommagés. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. Si possible, éteindre ou

(Suite)

Attention (Suite)

débrancher tous les accessoires dans les deux véhicules lors du démarrage avec batterie d'appoint.

4. Tourner le commutateur d'allumage en position LOCK/OFF (verrouillage/arrêt) et couper toutes les lampes et accessoires des deux véhicules, à l'exception des feux de détresse si nécessaire.

 Avertissement

Un ventilateur électrique peut commencer à tourner, même si le moteur est arrêté, et vous blesser. Garder les mains, les vêtements et les outils à l'écart des ventilateurs.

 Avertissement

L'utilisation d'une allumette près d'une batterie peut provoquer une explosion des gaz de batterie. Des personnes ont été blessées par ces explosions et quelques-unes sont même devenues aveugles. Utiliser une lampe de poche si vous avez besoin de plus d'éclairage.

Le liquide de batterie contient de l'acide qui peut vous brûler. Il faut éviter de le toucher. Si par mégarde vous en éclaboussez dans les yeux ou sur la peau, rincer à l'eau et faire immédiatement appel à un médecin.

 Avertissement

Les ventilateurs et autres pièces mobiles du moteur peuvent provoquer de graves blessures.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Garder les mains à l'écart des pièces mobiles une fois que le moteur est en marche.

6. Brancher le câble positif (+) rouge à la cosse positive (+) de la batterie à plat.
7. Brancher l'autre extrémité du câble positif (+) sur la borne positive (+) de la batterie déchargée. Utiliser une borne (+) positive auxiliaire si le véhicule est ainsi équipé.
8. Connecter une extrémité du câble négatif (-) noir à la borne négative (-) de la batterie en bon état.
9. Brancher l'autre extrémité du câble négatif (-) à la cosse négative de masse (-) de la batterie déchargée.
10. Démarrer le véhicule de dépannage et laisser son moteur tourner au ralenti pendant au moins quatre minutes.

11. Essayer de faire démarrer le véhicule dont la batterie était déchargée. S'il ne démarre pas après quelques essais, le véhicule doit être réparé.

Pour les véhicules hybrides, le moteur thermique démarre uniquement en cas de besoin après une pression sur ON/RUN/START (marche/fonctionnement/démarrage). Le témoin « véhicule prêt » s'allume lorsque le système de propulsion est en marche et disponible. Par temps froid, le moteur thermique ne fonctionne pas lorsque le capot est ouvert. Fermer le capot.

Attention

Si les câbles volants ne sont pas raccordés ou déposés dans le bon ordre, un court-circuit électrique peut survenir et endommager le véhicule. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. Toujours raccorder et

(Suite)

Attention (Suite)

déposer les câbles volants dans l'ordre correct, en s'assurant que les câbles ne se touchent pas et qu'ils ne sont pas en contact avec une autre pièce métallique.

Retrait des câbles volants

Inverser la séquence pour déposer les câbles de démarrage d'appoint.

Après le démarrage du véhicule en panne et avoir retiré les câbles volants, le laisser au ralenti pendant plusieurs minutes.

Remorquage du véhicule

Attention

Remorquer un véhicule en panne de manière incorrecte peut occasionner des dégâts. Les dégâts ne sont pas couverts par la garantie du véhicule.

Ne pas accrocher ou amarrer à des éléments de la suspension. Utiliser les courroies appropriées autour des pneus pour sécuriser le véhicule.

Faire remorquer le véhicule sur un véhicule de remorquage équipé d'un dispositif pour soulever les roues. Un plateau de remorquage peut endommager le véhicule. Le véhicule de remorquage équipée d'un dispositif pour soulever les roues doit relever l'arrière du véhicule et les chariots à roues doivent servir à lever les roues avant du sol.

Consulter votre concessionnaire ou un service de remorquage professionnel si le véhicule en panne doit être remorqué.

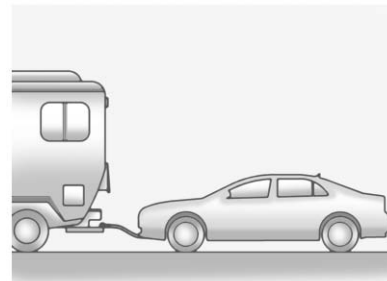
Remorquage d'un véhicule récréatif

Le remorquage récréatif de véhicules signifie remorquer le véhicule derrière un autre véhicule, comme par exemple derrière une autocaravane. Les deux types de remorquage récréatif de véhicule les plus communs sont appelés « remorquage pneumatique » (remorquer le véhicule en laissant les quatre roues sur la route) et « remorquage avec chariot » (remorquer le véhicule en laissant deux roues sur la route et deux autres roues surélevées à l'aide d'un appareil appelé « chariot »).

Voici certaines choses importantes dont vous devez tenir compte avant d'effectuer un remorquage récréatif :

- Quelle est la capacité de remorquage du véhicule tractant? S'assurer de lire les recommandations du fabricant du véhicule tractant.
- Sur quelle distance prévoit-on remorquer le véhicule? Il y a des restrictions quant à la distance et à la durée du remorquage de certains véhicules.
- Le véhicule comprend-il le matériel de remorquage approprié? Consulter le concessionnaire ou professionnel en remorquage pour obtenir des conseils supplémentaires et des recommandations sur les équipements.
- Le véhicule est-il prêt à être remorqué? Tout comme la préparation du véhicule pour de longs déplacements, il convient de s'assurer que le véhicule est prêt à être remorqué.

Remorquage sur chariot (moteur 1.5L sans obturateurs actifs EFC VRI)



Les véhicules avec obturateurs actifs ne peuvent être remorqués sur chariot.

Pour effectuer un remorquage pneumatique du véhicule par l'avant avec les quatre roues sur la route :

1. Positionner le véhicule à remorquer, puis le fixer au véhicule remorqueur.
2. Faire démarrer le moteur thermique et sélectionner le point mort (N).

3. Appuyer sur ENGINE START/ STOP (démarrage/arrêt du moteur) une fois pour arrêter le moteur thermique. Se reporter à *Positions du commutateur d'allumage* ⇨ 257.
4. Pour éviter de décharger la batterie pendant le remorquage, déposer les fusibles F10 et F41 du boîtier à fusibles du tableau de bord. Se reporter à *Bloc-fusibles d'ensemble d'instruments* ⇨ 362.

Veiller à remettre les fusibles en place une fois arrivé à destination.

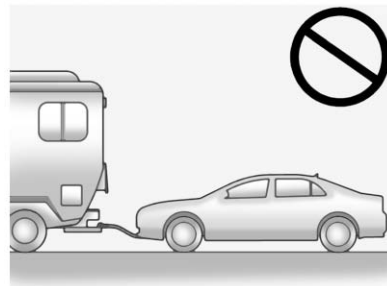
Attention

Si vous dépassez 105 km/h (65 mi/h) pendant le remorquage de votre véhicule, il pourrait subir des dégâts. Ne jamais dépasser 105 km/h (65 mi/h) lors du remorquage de votre véhicule.

Attention

L'utilisation d'un bouclier monté à l'avant de la calandre du véhicule remorqué pourrait restreindre le flux d'air et causer des dommages à la transmission. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. Si vous utilisez un bouclier, n'en utiliser qu'un seul qui se fixe au véhicule de remorquage.

Remorquage sur chariot (moteur 1,5 L avec obturateurs actifs EFC VRI, moteur 1,8 L et moteur 2,0 L)

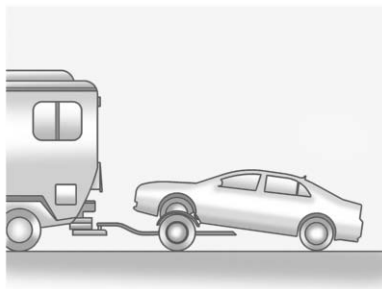


Attention

Si le véhicule est remorqué les quatre roues au sol, l'unité d'entraînement pourrait être endommagée. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. Ne pas remorquer le véhicule les quatre roues au sol.

Les véhicules avec ces options ne sont pas conçus pour être remorqués avec les quatre roues au sol.

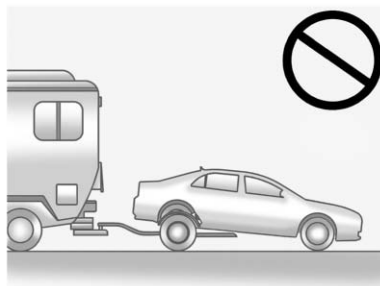
Remorquage avec chariot



Remorquer le véhicule avec les deux roues arrière au sol et les roues avant sur un chariot.

Pour remorquer le véhicule avec un chariot et deux roues sur le sol :

1. Mettre les roues avant sur un chariot.
2. Mettre le levier de vitesses en position de stationnement (P).
3. Fixer le véhicule sur le chariot.



Attention

Le remorquage du véhicule par l'arrière pourrait provoquer des dégâts dont les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie. Ne jamais remorquer votre véhicule par l'arrière.

Entretien de l'apparence

Soin extérieur

Serrures

Le serrures sont lubrifiées en usine. Utiliser un agent de dégivrage uniquement en cas de nécessité absolue et faire graisser les serrures après utilisation. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés* ➔ 435.

Lavage du véhicule

Pour préserver le lustre du véhicule, le laver souvent et éviter les rayons directs du soleil.

Attention

Ne pas utiliser de produits nettoyants à base de pétrole, acides ou abrasifs, car ils peuvent endommager la peinture, le métal ou les pièces de plastique du véhicule. En cas de dommages,

(Suite)

Attention (Suite)

ces derniers ne sont pas couverts par la garantie du véhicule. Des produits de nettoyage approuvés sont offerts par le concessionnaire. Suivre les directives du fabricant concernant l'usage approprié du produit, les précautions de sécurité nécessaires et l'élimination appropriée de tout produit d'entretien du véhicule.

Attention

Éviter un lavage à haute pression à une distance inférieure à 30 cm (12 po) de la surface du véhicule. L'utilisation d'appareils de lavage dont la pression excède 8 274 kPa (1 200 psi) peut endommager ou arracher la peinture et les autocollants.

Attention

N'utiliser de haute pression pour aucun composant du compartiment moteur portant le symbole .

Ceci peut provoquer des dégâts qui ne sont pas couverts par la garantie du véhicule.

En utilisant une station de lavage automatique, suivre les consignes de lavage. L'essuie-glace avant et arrière (option) doit être désactivé. Retirer tous les accessoires qui risquent des dégâts ou des interférences avec l'équipement de lavage.

Bien rincer le véhicule, avant et après le lavage, afin d'éliminer complètement les produits de nettoyage. S'ils sèchent sur la surface, ils peuvent laisser des taches.

Pour éviter de rayer le fini ou de laisser des traces d'eau, sécher la surface à l'aide d'un chamois doux et propre ou d'une serviette en coton.

Soin de finition

L'application d'un scellant transparent ou d'une cire du marché des pièces de rechange n'est pas recommandée. Si les surfaces peintes sont endommagées, consulter le concessionnaire pour faire évaluer et réparer les dommages. Les matières étrangères, comme le chlorure de calcium et d'autres sels, les agents déglacant, l'huile et le goudron pour routes, la sève d'arbre, les excréments d'oiseaux, les produits chimiques provenant des cheminées industrielles, etc., peuvent endommager le fini du véhicule si elles demeurent sur les surfaces peintes. Au besoin, utiliser des produits nettoyants non abrasifs recommandés pour les surfaces peintes afin d'enlever les matières étrangères.

Un cirage à la main ou un polissage doux devrait être fait à l'occasion pour enlever les résidus de la surface de peinture. Consulter le concessionnaire pour obtenir des produits de nettoyage approuvés.

Ne pas appliquer de cires ou de produits lustrants sur le plastic, le vinyle, le caoutchouc, les autocollants, le simili-bois ou les peintures mates sous peine de les endommager.

Attention

L'utilisation d'une lustreuse rotative ou un polissage agressif sur une couche de base/couche transparente de peinture de finition peut dégrader celle-ci. Utiliser uniquement des cires et des produits à polir non abrasifs conçus pour la couche de base/couche transparente de peinture de finition d'un véhicule.

Pour préserver l'aspect neuf de la finition de peinture, stationner le véhicule dans un garage ou le recouvrir, autant que possible.

Protection des moulures métalliques brillantes extérieures

Attention

Le manque de nettoyage et de protection des moulures métalliques brillantes peut blanchir et ternir la finition ou entraîner du piquage. Ces dégâts ne seraient pas couverts par la garantie du véhicule.

Les moulures métalliques brillantes du véhicule sont en aluminium, chromées ou en acier inoxydable. Afin d'éviter tout dégât, toujours suivre ces instructions de nettoyage :

- Vérifier que la moulure est fraîche au toucher avant d'appliquer toute solution de nettoyage.

- Utiliser uniquement des solutions de nettoyage approuvées pour l'aluminium, le chrome ou l'acier inoxydable. Certains produits sont fortement acides ou contiennent des substances alcalines et peuvent endommager les moulures.
- Toujours diluer un produit de nettoyage concentré conformément aux instructions du fabricant.
- Ne pas d'utiliser de produits de nettoyage qui ne sont pas destinés à un usage pour l'automobile.
- Utiliser une cire non abrasive sur le véhicule après le lavage, afin de protéger et de faire durer la finition des moulures.

Nettoyage des feux extérieurs/ lentilles, emblèmes, décalques, et bandes.

Pour nettoyer les phares, les diffuseurs extérieurs, les emblèmes, les autocollants, et les rayures, n'utiliser que de l'eau tiède ou froide, un chiffon doux et un

nettoyant pour voitures. Suivre les directives de la rubrique « Lavage du véhicule » dans la section précédente.

Les couvercles de lampe sont fabriqués en plastique et certains comportent une pellicule de protection contre les UV. Ne pas les nettoyer ou les essuyer lorsqu'ils sont secs.

N'utiliser aucun des produits suivants sur les recouvrements de lampe :

- Produits abrasifs ou caustiques.
- Liquides de lavage et autres produits de nettoyage dans des concentrations plus fortes que celles suggérées par le fabricant.
- Solvants, alcools, carburants et autres produits de nettoyage agressifs.
- Racleurs de glace ou autres objets durs.

- Capuchons et recouvrements décoratifs après-vente pendant que les lampes sont allumées, à cause de la chaleur excessive générée.

Attention

Si les lampes ne sont pas nettoyées correctement, le recouvrement peut être endommagé et ceci ne serait pas couvert par la garantie sur le véhicule.

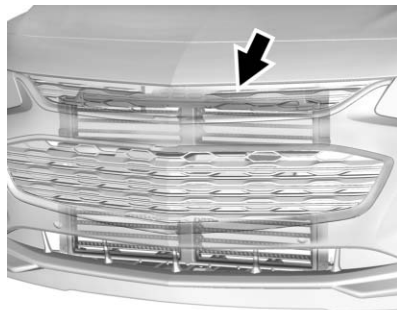
Attention

L'utilisation de cire sur des bandes de finition noir semi-brillant peut augmenter le niveau de brillance et générer un effet hétérogène de la finition. Nettoyer les bandes semi-brillantes uniquement avec de l'eau et du savon.

Prises d'air

En lavant le véhicule, nettoyer les débris des prises d'air, entre le capot et le pare-brise.

Système d'obturation



Le véhicule peut être équipé d'un système d'obturateur conçu pour aider à améliorer l'économie de carburant. Garder le système d'obturateur propre pour un fonctionnement correct.

Pare-brise et lames d'essuie-glace

Nettoyer l'extérieur du pare-brise à l'aide d'un nettoyant pour glaces.

Nettoyer les balais en caoutchouc à l'aide d'un tissu non pelucheux ou un mouchoir en papier imbibé de liquide de lave-glace ou d'un détergent doux. Laver soigneusement le pare-brise lors du nettoyage des balais. Les insectes, les souillures de la route, la sève et l'accumulation de savon/cire lors des nettoyages peut causer des traînées d'essuie-glaces.

Remplacer les balais d'essuie-glaces s'ils sont usés ou endommagés. Les dommages peuvent être causés par une grande quantité de poussière, de sable, de sel, de chaleur, de soleil, de neige et de glace.

Caoutchoucs d'étanchéité

Appliquer une graisse de silicone diélectrique sur les caoutchoucs d'étanchéité pour accroître leur durabilité, leur propriété d'étanchéisation et pour éviter qu'ils

collent ou grincent. Graisser les caoutchoucs étanchéité au moins une fois par an. Dans des climats chauds et secs, il peut être nécessaire de procéder à des applications plus fréquentes. Les marques noires laissées par le matériau en caoutchouc sur les surfaces peintes peuvent être retirés en frottant avec un linge propre. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés* ⇨ 435.

Pneus

Pour nettoyer les pneus, utiliser une brosse raide et un nettoyant pour pneus.

Attention

Si vous utilisez des produits de protection de pneus à base de pétrole sur votre véhicule, vous risquez de dégrader la peinture de finition et/ou les pneus.

Lorsque vous appliquez un protecteur de pneus, essuyer

(Suite)

Attention (Suite)

toujours tout excès de projection sur toutes les surfaces peintes du véhicule.

Roues et jantes — Aluminium ou chrome

Utiliser un chiffon doux, propre avec du savon doux pour nettoyer les jantes. Rincer ensuite abondamment à l'eau claire, sécher avec une serviette propre et douce. Appliquer éventuellement de la cire.

Attention

Les roues et autres garnitures chromées peuvent être détériorées si vous ne lavez pas votre véhicule après avoir roulé sur des routes saupoudrées de chlorure de magnésium, de calcium ou de sodium. Ces chlorures sont utilisés sur les routes en cas de verglas ou de

(Suite)

Attention (Suite)

poussière. Laver toujours les parties chromées à l'eau savonneuse après exposition à ces produits.

Attention

Pour éviter d'endommager la surface, ne pas utiliser de savon fort, de produits chimiques, de produits à polir abrasifs, de produits nettoyants, de brosses ou de produits nettoyants contenant de l'acide sur les roues en aluminium ou chromées. N'utiliser que des produits nettoyants approuvés. Aussi, ne jamais apporter un véhicule avec des roues en aluminium ou chromées dans un lave-auto automatique qui utilise des brosses de nettoyage à pneu en carbure de silicone. Les roues risquent d'être endommagées et

(Suite)

Attention (Suite)

les réparations ne sont pas couvertes par la garantie du véhicule.

Système de freinage

Inspecter visuellement les conduites et les flexibles de frein pour vérifier leur bon raccordement, leur fixation, les fuites, les fissures, les frottements, etc. Vérifier l'usure des plaquettes de frein à disque et l'état de la surface des disques. Inspecter les garnitures/mâchoires des frein à tambour pour détecter une usure ou des fissures. Inspecter toutes les autres pièces des freins.

Organes de la direction, de la suspension et du châssis

Examiner visuellement les organes de direction, suspension et châssis en recherchant des dégâts, des organes manquants ou desserrés ou des indices d'usure, au moins une fois par an.

Examiner la direction assistée en vérifiant l'attachement, les connexions, la reliure et l'absence de fuites, de fissures, d'effilochage, etc.

Vérifier visuellement le joint homocinétique, les soufflets de caoutchouc et les joints d'essieu en recherchant des fuites.

Lubrification des éléments de la carrosserie

Lubrifier tous les barilletts de serrure, les charnières du capot, les charnières du couvercle du coffre, la charnière en acier du volet à carburant, sauf les composants en plastique. L'application de graisse au silicone avec un chiffon propre sur les bourrelets d'étanchéité prolongera leur durée de vie, améliorera leur étanchéité, et permettra d'éviter qu'ils adhèrent ou grincent.

Entretien du dessous de la carrosserie

Au moins deux fois par an, au printemps et à l'automne, rincez abondamment à l'eau le dessous de

la carrosserie pour éliminer tout matériau corrosif. Prenez soin de bien nettoyer toutes les zones où la boue et autres débris peuvent s'accumuler.

Ne pas nettoyer directement à pression la boîte de transfert ni les joints d'étanchéité de sortie des essieux avant/arrière. Une forte pression d'eau peut briser les joints d'étanchéité et contaminer les fluides, ce qui diminue la durée de vie de la boîte de transfert et des essieux, qu'il faudra alors remplacer.

Tôle endommagée

Si le véhicule est endommagé et nécessite la réparation ou le remplacement de la tôle, s'assurer que l'atelier de réparation de carrosserie applique un matériau anticorrosion sur les pièces réparées ou remplacées afin de restaurer la protection anticorrosion.

Les pièces de rechange du fabricant d'origine assureront la protection anticorrosion tout en conservant la garantie du véhicule.

Finition endommagée

Pour éviter la corrosion, corriger rapidement les petites éraflures et rayures avec de la peinture de retouche que vous trouverez chez votre concessionnaire. Les dommages importants de la finition peuvent être réparés dans l'atelier de débosselage de votre concessionnaire.

Peinture endommagée par retombées chimiques

Les polluants atmosphériques peuvent tomber et attaquer les surfaces peintes du véhicule, causant ainsi marbrures, décolorations circulaires et petits points sombres irréguliers sur les surfaces peintes. Se reporter à « Soins de finition » précédemment dans cette section.

Soins intérieurs

Pour empêcher l'abrasion dues aux particules de saleté, nettoyer régulièrement l'intérieur du véhicule. Retirer immédiatement toutes les

salissures. Les journaux ou les vêtements foncés peuvent déteindre sur l'intérieur du véhicule.

Utiliser une brosse en soie pour retirer la poussière des boutons et reliefs du tableau de bord. Avec une solution savonneuse douce, éliminer immédiatement les résidus de lotions pour les mains, crème solaire et d'insecticide de toutes les surfaces intérieures sinon les dommages peuvent être irrémédiables.

Utiliser des produits de nettoyage spécialement conçus pour les surfaces à nettoyer afin d'empêcher des dommages permanents. Appliquer directement le produit de nettoyage sur le chiffon. Ne pas vaporiser du produit de nettoyage sur les commutateurs ou les commandes. Éliminer rapidement le produit de nettoyage.

Avant d'utiliser des produits de nettoyage, lire et suivre toutes les instructions de sécurité sur l'étiquette. Pendant le nettoyage de l'intérieur, ouvrir les portes et les glaces pour ventiler correctement.

Pour éviter les dégâts, ne pas nettoyer l'habitacle à l'aide des nettoyeurs ou méthodes décrits ci-après :

- Ne jamais utiliser de rasoir ou autre objet tranchant pour éliminer les salissures des surfaces intérieures.
- Ne jamais utiliser une brosse à poils durs.
- Ne jamais frotter une surface de façon agressive ou avec une pression excessive.
- Ne pas utiliser de lessive ou de nettoyant vaisselle contenant des agents dégraissants. Pour les nettoyeurs liquides, utiliser environ 20 gouttes pour 3,8 L (1 gal) d'eau. Une solution savonneuse concentrée peut faire des taches et attirer la saleté. Ne pas utiliser de solutions contenant du savon puissant ou caustique.
- Ne pas saturer excessivement le garnissage lors du nettoyage.

- N'utiliser ni solvants ni produits de nettoyage contenant des solvants.

Intérieur des vitres

Pour nettoyer, utiliser un tissu éponge imprégné d'eau. Essuyer les gouttelettes restantes avec un chiffon propre et sec. Si nécessaire, utiliser un produit pour vitres du commerce après un nettoyage à l'eau.

Attention

Pour éviter les rayures, ne jamais utiliser de produits de nettoyage abrasifs sur les vitres de la voiture. Les produits de nettoyage abrasifs ou un nettoyage agressif peut endommager le dégivreur de la lunette arrière.

Le nettoyage du pare-brise à l'eau au cours des trois à six premiers mois atténue la formation de buée.

Couvercles de haut-parleur

Passer doucement l'aspirateur autour des couvercles des haut-parleurs pour ne pas les endommager. Nettoyer les taches avec de l'eau et un savon doux.

Moulures enduites

Les moulures enduites doivent être nettoyées.

- Lorsqu'elles sont légèrement souillées, les essuyer avec une éponge ou un chiffon doux non pelucheux humide.
- Lorsqu'elles sont très souillées, utiliser de l'eau chaude savonneuse.

Tissu/Moquette/Daim

Commencer par passer l'aspirateur sur la surface avec un embout à brosse souple. Si un embout à brosse d'aspirateur est utilisé, ne l'utiliser que sur le tapis de sol. Avant le nettoyage, retirer en douceur autant de saletés que possible :

- Éponger les liquides avec du papier absorbant, jusqu'à ce qu'il ne reste plus de saleté.
- Pour les souillures solides, en éliminer le maximum avant l'aspiration.

Pour nettoyer :

1. Imbiber d'eau un chiffon grand teint propre et non pelucheux. Un chiffon en microfibres est recommandé pour éviter le transfert des fibres sur les tissus ou les tapis.
2. Éliminer l'excès d'humidité jusqu'à la fin des gouttes s'exprimant du chiffon de nettoyage.
3. Commencer au bord extérieur de la salissure et frotter doucement vers le centre. Replier le chiffon appliqué à la salissure afin qu'il reste propre et pour éviter d'incruster la salissure dans le tissu.
4. Poursuivre jusqu'à la disparition du transfert de teinte de la souillure au linge de nettoyage.

5. Si la salissure n'est pas complètement enlevée, utiliser une solution savonneuse douce puis ensuite uniquement de l'eau claire.

Si une souillure subsiste, utiliser au besoin un produit de nettoyage de sellerie du commerce ou un détachant. Tester une petite zone dissimulée pour la résistance de la teinte avant d'utiliser un produit quelconque. Si une auréole se forme, nettoyer toute la surface.

Après le nettoyage, utiliser une serviette en papier pour éliminer l'excès d'humidité.

Nettoyage des surfaces très brillantes et Information sur le véhicule et Affichages de la radio

Utiliser un tissu microfibre sur les surfaces très brillantes ou les affichages du véhicule. Pour commencer, utiliser une brosse à poils doux pour enlever les saletés pouvant rayer la surface. Nettoyer ensuite doucement en frottant avec un chiffon microfibre. Ne jamais

utiliser de produit à vitres ou de solvants. Laver à la main régulièrement le chiffon microfibre séparément, en utilisant du savon doux. Ne pas utiliser de décolorant ou de produit adoucissant. Rincer minutieusement et sécher à l'air avant la prochaine utilisation.

Attention

Ne pas fixer de dispositif à ventouse sur l'écran. Cela pourrait provoquer des dégâts et ne serait pas couvert par la garantie du véhicule.

Tableau de bord, cuir, vinyle, autres surfaces en plastique, peintures à faible brillance et surfaces en bois naturel à pores ouverts

Utiliser un chiffon microfibres humecté d'eau pour éliminer la poussière et les petites salissures. Pour un nettoyage plus approfondi, utiliser un chiffon microfibres doux trempé dans une solution savonneuse douce.

Attention

Le traitement du cuir, spécialement du cuir perforé, ainsi que d'autres surfaces peut causer des dégâts définitifs. Éliminer l'humidité en excès de ces surfaces après le nettoyage et les laisser sécher naturellement. Ne jamais utiliser ni chaleur, vapeur, ou détachants. Ne pas utiliser de produits au silicone ou cireux. Les nettoyeurs contenant ces solvants peuvent modifier définitivement l'aspect et la perception du cuir et d'autres garnissages doux et sont déconseillés.

Ne pas utiliser de nettoyeurs améliorant le brillant, en particulier sur le tableau de bord. La réflexion peut affecter la visibilité au travers du pare-brise dans certaines conditions.

Attention

L'utilisation de désodorisants d'atmosphère peut causer des dégâts définitifs aux plastiques et aux surfaces laquées. En cas de contact d'un tel produit avec un plastique ou une surface laquée du véhicule, nettoyer immédiatement au moyen d'un chiffon imbibé d'une solution savonneuse douce. Les dégâts causés par les désodorisants d'atmosphère ne sont pas couverts par la garantie.

Filet de rangement du couvercle de compartiment utilitaire

Laver avec de l'eau tiède et un détergent doux. Ne pas utiliser de javellisant chloré. Rincez à l'eau froide, puis sécher complètement.

Entretien des ceintures de sécurité

Maintenir les ceintures de sécurité propres et sèches.

**Avertissement**

Ne pas blanchir ni teindre les sangles des ceintures de sécurité : cela pourrait les fragiliser et ils pourraient ne pas fournir une protection adéquate en cas de collision. N'utiliser que du savon doux et de l'eau tiède pour laver et rincer les sangles des ceintures de sécurité. Laisser sécher les sangles.

Tapis de plancher

**Avertissement**

Si la taille du tapis de sol n'est pas adaptée ou que celui-ci n'est pas correctement installé, il risque d'entraver les pédales. Le fait d'entraver les mouvements des pédales peut entraîner une accélération involontaire et/ou augmenter la distance d'arrêt ce qui peut provoquer une collision

(Suite)

Avertissement (Suite)

et des blessures. S'assurer que le tapis de sol n'entrave pas le déplacement des pédales.

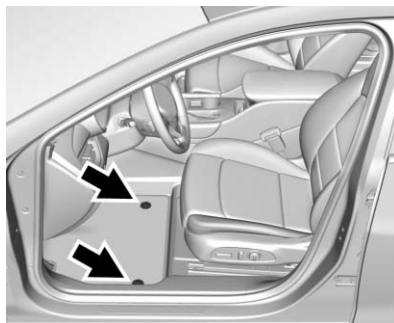
Suivre les directives suivantes concernant l'utilisation appropriée des tapis protecteurs :

- Les tapis de sol d'origine sont conçus pour votre véhicule. S'ils doivent être remplacés, il est conseillé d'acheter des tapis de sol certifiés GM. Des tapis de sol non certifiés GM risquent de ne pas s'adapter correctement et d'entraver le mouvement des pédales. Toujours vérifier que les tapis de sol n'entravent pas les mouvements des pédales.
- Ne pas utiliser de tapis de plancher si le véhicule n'est pas équipé d'un dispositif de retenue de tapis de plancher du côté conducteur.
- Utiliser le tapis protecteur en plaçant le bon côté vers le haut. Ne pas le retourner.

- Ne rien placer sur le tapis protecteur du côté conducteur.
- Utiliser un seul tapis de sol du côté conducteur.
- Ne pas superposer les tapis de sol.

Dépose et remplacement des tapis de sol

Si le véhicule en est équipé, tirer sur l'arrière du tapis protecteur pour déverrouiller chaque dispositif de retenue et enlever le tapis.



Réinstaller le tapis en plaçant les orifices sur les dispositifs de retenue et les emboîter en place.

S'assurer que le tapis protecteur est bien fixé en place.

S'assurer que le tapis protecteur n'entrave pas le mouvement des pédales.

Entretien et maintenance

Généralités

Information générale 424

Programme d'entretien

Programme entretien 426

Interventions d'application spéciale

Services d'application
spéciale 431

Maintenance et entretien supplémentaires

Maintenance et entretien
additionnels 432

Fluides, lubrifiants et pièces recommandées

Liquides et lubrifiants
recommandés 435
Pièces de remplacement
d'entretien 436

Enregistrement des travaux d'entretien

Dossiers de maintenance 437

Généralités

Information générale

Votre véhicule représente un important investissement. Ce chapitre décrit les opérations de maintenance nécessaires du véhicule. Suivre ce programme pour éviter les importants frais de réparation entraînés par une maintenance négligée ou inadéquate. Ceci peut également contribuer à maintenir la valeur du véhicule en cas de vente. Il en va de la responsabilité du propriétaire de faire effectuer toute la maintenance requise.

Votre concessionnaire possède des techniciens formés qui peuvent effectuer la maintenance requise en utilisant des pièces de rechange d'origine. Ces techniciens possèdent l'outillage et l'équipement le plus récent de diagnostic rapide et précis. De nombreux concessionnaires travaillent le soir et le samedi. Propose un transport de courtoisie et une réservation en ligne pour faciliter les entretiens.

Votre concessionnaire connaît l'importance de la fourniture de services de maintenance et de réparation à des prix compétitifs. Avec des techniciens entraînés, le concessionnaire est le mieux placé pour effectuer la maintenance de routine telle que les vidanges d'huile, les permutations de pneu et autres interventions de maintenance telles que celles qui concernent les pneus, les freins, les batteries et les balais d'essuie-glace.

Attention

Les dommages dus à une maintenance incorrecte peuvent conduire à de coûteuses réparations et peuvent ne pas être couverts par la garantie sur le véhicule. Les intervalles de maintenance, les vérifications, les inspections, les liquides et lubrifiants recommandés sont importants pour maintenir le véhicule en bon état de fonctionnement.

La permutation des pneus et les services nécessaires sont de la responsabilité du propriétaire du véhicule. Il est recommandé de faire effectuer ces interventions tous les 12 000 km/7 500 mi. Une maintenance correcte du véhicule contribue à maintenir le véhicule en bon état, favorise l'économie de carburant et réduit les émissions gazeuses du véhicule.

Étant donné la manière d'utiliser le véhicule, les besoins en maintenance varient. Ils peuvent exiger des vérifications et services plus fréquents. Les interventions plus fréquentes concernent les véhicules suivants :

- Transportent des passagers et des charges dans les limites recommandées. Ces limites figurent sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement du véhicule. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ 253.
- Sont conduits sur de bons revêtements routiers à la vitesse autorisée.

- Utilisent le carburant recommandé. Se reporter à *Carburant* ⇨ 307.

Se reporter à l'information au sujet des interventions de maintenance plus fréquentes - tableau de maintenance normale.

Les interventions supplémentaires concernent des circonstances d'utilisation sévères :

- Utilisation principale dans le trafic urbain par temps chaud.
- Principaux trajets en terrain accidenté ou montagneux.
- Traction fréquente d'une remorque.
- Conduite à vitesse élevée ou compétitive.
- Taxi, police ou livraison.

Se reporter à l'information concernant les interventions supplémentaires de maintenance - tableau d'utilisation dans les circonstances sévères.



Avertissement

Les interventions de maintenance peuvent être dangereuses et blesser. N'effectuer de maintenance que si l'information nécessaire, les outils et équipement corrects sont disponibles. Sinon, consulter votre concessionnaire pour faire effectuer le travail par un technicien compétent. Se reporter à *Entretien par le propriétaire* ⇨ 323.

Programme d'entretien

Programme entretien

Vérifications et services par le propriétaire

Lors de chaque remplissage de carburant

- Vérifier le niveau d'huile moteur. Se reporter à *Huile à moteur* ⇨ 331.

Une fois par mois

- Vérifier la pression de gonflage des pneus. Se reporter à *Pression des pneus* ⇨ 374.
- Examiner le degré d'usure des pneus. Se reporter à *Inspection des pneus* ⇨ 381.
- Vérifier le niveau de liquide de lave-glace avant. Se reporter à *Liquide lave-glace* ⇨ 344.

Vidange d'huile moteur

Lors de l'affichage du message CHANGER L'HUILE MOTEUR BIENTÔT, l'huile moteur et le filtre

doivent être remplacés avant les prochains 1 000 km/600 mi. En roulant dans les conditions idéales, le système de durée de vie de l'huile moteur peut ne pas indiquer la nécessité d'entretien du véhicule jusqu'à un an. L'huile moteur et le filtre doivent être remplacés au moins une fois l'an et le système de durée de vie de l'huile peut être réinitialisé. Votre concessionnaire dispose de techniciens qualifiés qui effectueront ce travail et réinitialiseront le système. Si le système de durée de vie de l'huile moteur est réinitialisé accidentellement, l'opération de vidange doit s'effectuer au plus tard 5 000 km/3 000 milles après la dernière intervention. Le système de durée de vie de l'huile doit être réinitialisé après chaque vidange. Se reporter à *Indicateur d'usure d'huile à moteur* ⇨ 334.

Permutation des pneus et interventions requises tous les 12 000 km/7 500 mi

Permuter les roues, si recommandé pour le véhicule, et effectuer les interventions suivantes. Se reporter à *Permutation des pneus* ⇨ 381.

- Vérifier le niveau d'huile moteur et le pourcentage restant de durée de vie de l'huile. Au besoin, remplacer l'huile moteur et le filtre. Réinitialiser le système de durée de vie d'huile. Se reporter à *Huile à moteur* ⇨ 331 et *Indicateur d'usure d'huile à moteur* ⇨ 334.
- Vérifier le niveau de liquide de refroidissement du moteur. Se reporter à *Liquide de refroidissement* ⇨ 339.
- Vérifier le niveau de liquide de lave-glace avant. Se reporter à *Liquide lave-glace* ⇨ 344.
- Examiner visuellement les balais d'essuie-glace avant en recherchant de l'usure, des fissures et des soudures. Se reporter à *Soin extérieur* ⇨ 413.

Remplacer les balais d'essuie-glace usés ou endommagés. Se reporter à *Remplacement de lame d'essuie-glace* ⇨ 350.

- Vérifier la pression de gonflage des pneus. Se reporter à *Pression des pneus* ⇨ 374.
- Examiner l'usure des pneus. Se reporter à *Inspection des pneus* ⇨ 381.
- Vérifier l'absence de fuites.
- Examiner l'élément de filtre à air du moteur. Se reporter à *Filtre à air du moteur* ⇨ 336.
- Inspecter le système de freinage. Voir *Soin extérieur* ⇨ 413.
- Examiner visuellement les composants de direction, suspension et châssis en recherchant des pièces endommagées, desserrées ou manquantes, ou des signes d'usure. Se reporter à *Soin extérieur* ⇨ 413.

- Vérifier les composants du système de protection passive. Se reporter à *Vérification de système de sécurité* ⇨ 77.
- Examiner visuellement le circuit d'alimentation en carburant en recherchant des dommages ou des fuites.
- Examiner visuellement le circuit d'échappement et les éléments de protection thermiques en recherchant des composants desserrés et endommagés.
- Lubrifier les composants de la carrosserie. Se reporter à *Soin extérieur* ⇨ 413.
- Vérifier le contacteur de démarrage. Se reporter à *Vérification de contacteur de démarreur* ⇨ 349.
- Vérifier le fonctionnement de la commande de verrouillage de changement de rapport de la boîte de vitesses automatique. Se reporter à *Vérification de fonction de commande de*

verrouillage de changement de vitesse de boîte automatique ⇨ 349.

- Vérifier le mécanisme de frein de stationnement et de stationnement de la boîte de vitesses automatique. Se reporter à *Vérification du mécanisme de frein de stationnement et de stationnement (P)* ⇨ 349.
- Vérifier la pédale d'accélérateur en recherchant des dommages, des traces d'efforts importants ou du grippage. Remplacer selon les besoins.
- Vérifier visuellement la tringle d'accélérateur en recherchant des traces d'usure, des fissures et d'autres dommages. Vérifier la capacité de maintien de l'ouverture de la tringle. Se reporter à votre concessionnaire si une intervention s'avère nécessaire.
- Examiner le rail des toits ouvrants et le joint (option). Se reporter à *Toit ouvrant* ⇨ 57.

Interventions supplémentaires requises du programme de maintenance - utilisation normale

Permuter les pneus et effectuer les interventions nécessaires. Vérifier le niveau d'huile moteur et le pourcentage de durée de vie de l'huile.
Remplacer l'huile moteur et le filtre, si nécessaire.

Remplacer le filtre à air de l'habitacle. (1)

Examiner le système de contrôle des vapeurs de carburant. (2)

Remplacer le filtre à air du moteur. (3)

Remplacer le liquide de la boîte de vitesses automatique (1.8L hybride uniquement).

Remplacer les bougies (1.8L hybride uniquement). Examiner les fils de bougie.

Remplacer les bougies (sauf 1.8L hybride).
Examiner les fils de bougie.

Vidanger et remplir le circuit de refroidissement du moteur thermique et le circuit de refroidissement de l'électronique de puissance (4).

Examiner visuellement les courroies d'entraînement d'accessoires. (5)

Remplacer le liquide de frein. (6)

Notes de pied - interventions supplémentaires requises du programme de maintenance - utilisation normale

(1) Ou tous les deux ans, selon la première occurrence. Le filtre à air d'habitacle peut devoir être remplacé plus fréquemment en cas de conduite dans des zones impactées par une circulation dense, une mauvaise qualité de l'air, des niveaux de poussière élevés, ou des allergènes environnementaux. Le remplacement du filtre à air d'habitacle peut également être nécessaire en présence d'un débit d'air réduit, de buée sur les glaces, ou d'odeurs. Votre concessionnaire GM peut vous aider à déterminer quand remplacer le filtre.

(2) Vérifier visuellement toutes les conduites de carburant et de vapeurs pour s'assurer que leur connexion, leur acheminement et leur état sont adéquats.

(3) Ou tous les quatre ans, selon la première occurrence. En cas de conduite en conditions

poussiéreuses, inspecter le filtre à chaque changement d'huile, ou plus souvent au besoin.

(4) Ou tous les cinq ans, selon la première occurrence. Se reporter à *Système de refroidissement (Moteur)* ⇨ 337 ou *Système de refroidissement (Électronique de l'alimentation)* ⇨ 338.

(5) Ou tous les 10 ans, selon la première occurrence. Rechercher un effilochage, des fissures excessives et autres dégâts. Effectuer le remplacement en cas de besoin.

(6) Remplacer le liquide de frein tous les cinq ans. Se reporter à *huile frein* ⇨ 346.

[illegible]

Notes de pied - interventions supplémentaires requises du programme de maintenance - utilisation sévère

(1) Ou tous les deux ans, selon la première occurrence. Le filtre à air d'habitacle peut devoir être remplacé plus fréquemment en cas de conduite dans des zones impactées par une circulation dense, une mauvaise qualité de l'air, des niveaux de poussière élevés, ou des allergènes environnementaux. Le remplacement du filtre à air d'habitacle peut également être nécessaire en présence d'un débit d'air réduit, de buée sur les glaces, ou d'odeurs. Votre concessionnaire GM peut vous aider à déterminer quand remplacer le filtre.

(2) Vérifier visuellement toutes les conduites de carburant et de vapeurs pour s'assurer que leur connexion, leur acheminement et leur état sont adéquats.

(3) Ou tous les quatre ans, selon la première occurrence. En cas de conduite en conditions

poussiéreuses, inspecter le filtre à chaque changement d'huile, ou plus souvent au besoin.

(4) Ou tous les cinq ans, selon la première occurrence. Se reporter à *Système de refroidissement (Moteur)* ⇨ 337 ou *Système de refroidissement (Électronique de l'alimentation)* ⇨ 338.

(5) Ou tous les 10 ans, selon la première occurrence. Rechercher un effilochage, des fissures excessives et autres dégâts. Effectuer le remplacement en cas de besoin.

(6) Remplacer le liquide de frein tous les cinq ans. Se reporter à *huile frein* ⇨ 346.

Interventions d'application spéciale

Services d'application spéciale

- Véhicules commerciaux en cas d'usage sévère uniquement : lubrifier les composants du châssis tous les changements d'huile.
- Faire laver la sous-carrosserie. Se reporter à « Entretien de la sous-carrosserie » dans *Soin extérieur* ⇨ 413.

Maintenance et entretien supplémentaires

Maintenance et entretien additionnels

Votre véhicule représente un investissement important et un entretien approprié peut aider à éviter de futures réparations coûteuses. Pour conserver les performances du véhicule, des services d'entretien supplémentaires peuvent être nécessaires.

Il est recommandé que votre concessionnaire effectue ces services : ses techniciens qualifiés connaissent le mieux votre véhicule. Votre concessionnaire peut également effectuer une évaluation minutieuse avec une inspection multi-points pour vous indiquer quand votre véhicule peut nécessiter une attention.

La liste suivante est destinée à expliquer les services et les conditions à rechercher qui peuvent indiquer les services requis.

Batterie

La batterie 12 volt fournit l'électricité qui permet de faire démarrer le moteur et d'utiliser tous les accessoires électriques supplémentaires.

- Pour éviter les pannes et l'échec de démarrage du véhicule, la batterie doit conserver toute sa puissance de démarrage.
- Les techniciens compétents du concessionnaire possèdent l'équipement de diagnostic qui permet de tester la batterie et d'assurer que les connexions et les câbles sont exempts de corrosion.

Courroies

- Les courroies peuvent exiger le remplacement en cas de bruit ou d'indices de fissure ou de séparation.

- Les techniciens formés du concessionnaire ont accès aux outils et à l'équipement leur permettant d'examiner les courroies et de les régler ou de les remplacer si nécessaire.

Freins

Les freins arrêtent le véhicule et sont essentiels pour la sécurité.

- Les signes d'usure des freins peuvent inclure des bruits divers et une difficulté d'arrêt.
- Les techniciens formés du concessionnaire disposent d'outils et d'équipements d'examen des freins et recommandent les pièces de qualité conçues pour le véhicule.

Liquides

Les niveaux corrects de liquide et les liquides approuvés protègent les systèmes et les composants du véhicule. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés* ⇨ 435 pour connaître les liquides GM homologués.

- Le niveau d'huile moteur et de liquide de lave-glace avant doit être vérifié à chaque appoint de carburant.
- Les lampes du groupe d'instruments de bord peuvent s'aligner pour indiquer un bas niveau de liquide exigeant un appoint.

Flexibles

Les flexibles transportent les liquides et doivent être régulièrement examinés pour vérifier l'absence de fissures et de fuites. En cas d'inspection multipoint, votre concessionnaire peut examiner les flexibles et conseiller un remplacement éventuel.

Éclairage

Le fonctionnement correct des phares, des feux arrière et des feux stop est important pour voir et être vu sur la route.

- Vérifier les phares dans les cas suivants : baisse de luminosité, absence d'éclairage, fissures et dommages. Les feux stop

doivent être vérifiés périodiquement pour s'assurer qu'ils s'éclairent pendant le freinage.

- En cas d'inspection multipoint, votre concessionnaire peut vérifier les lampes et constater les problèmes éventuels.

Amortisseurs et jambes de force

Les amortisseurs et les jambes de force contribuent à une suspension souple.

- Des indices d'usure sont entre autres des vibrations du volant, un rebondissement ou une oscillation au freinage, un allongement de la distance d'arrêt et une usure inégale des pneus.
- Dans le cadre de l'inspection multipoint, les techniciens compétents du concessionnaire peuvent examiner visuellement les amortisseurs et les jambes de force en recherchant des traces de fuite, de panne de joint

et des dommages. Ils peuvent conseiller une intervention en cas de besoin.

Pneus

Les pneus doivent être gonflés, permutés et équilibrés correctement. Le maintien des pneus peut économiser l'argent, le carburant ainsi que réduire le risque de panne de pneu.

- Les indices de la nécessité de remplacement des pneus sont l'apparition de deux ou plusieurs indicateurs d'usure, le percement du caoutchouc, des fissures ou des coupures dans la bande de roulement ou les parois du pneu, un gonflement ou une séparation dans le pneu.
- Les techniciens compétents du concessionnaire peuvent examiner et recommander les pneus adéquats. Votre concessionnaire peut également équilibrer les roues et pneus pour un fonctionnement régulier du véhicule à toutes les

vitesses. Votre concessionnaire vend et entretient les pneus de marque.

Entretien du véhicule

Pour contribuer à l'état neuf du véhicule, les produits d'entretien sont disponibles chez votre concessionnaire. Pour l'information sur la manière de nettoyer et de protéger l'intérieur et l'extérieur du véhicule, se reporter à *Soin intérieur* ⇨ 419 et *Soin extérieur* ⇨ 413.

Géométrie des roues

La géométrie des roues est essentielle pour une usure optimale des pneus et le rendement du véhicule.

- Les indices de défaut de géométrie sont un tirage, un comportement incorrect du véhicule ou une usure inhabituelle des pneus.
- Votre concessionnaire possède l'équipement requis pour corriger la géométrie des roues.

Pare-brise

La sécurité, l'aspect et la visibilité exigent de maintenir le pare-brise propre et transparent.

- Des rayures, des fissures et des éclats sont des signes de dommages.
- Les techniciens compétents du concessionnaire peuvent examiner le pare-brise et recommander un remplacement correct éventuel.

Lames d'essuie-glace

Les balais d'essuie-glace doivent être nettoyés et maintenus en état pour fournir une vision claire.

- Un fonctionnement incorrect d'essuie-glace à travers le pare-brise, des raclettes usées ou séparées sont des signes d'usure.
- Les techniciens formés du concessionnaire peuvent vérifier les balais d'essuie-glace et effectuer les remplacements nécessaires.

Fluides, lubrifiants et pièces recommandées

Liquides et lubrifiants recommandés

Usage	Liquide/lubrifiant
Boîte de vitesses automatique	Liquide de boîte de vitesses automatique DEXRON ^{MD} -VI.
Liquide de refroidissement du moteur (sauf 1,8 L hybride)	Mélange à 50/50 d'eau potable propre, et utiliser uniquement le liquide de refroidissement DEX-COOL ^{MD} .
Liquide de refroidissement du moteur et système de refroidissement de l'électronique de puissance (1,8 L hybride seulement)	Utiliser uniquement le liquide de refroidissement Premix DEX-COOL ^{MD} (Réf. GM N°12378390, au Canada 10953456). Se reporter à <i>Liquide de refroidissement</i> ⇨ 339.
Huile moteur	Huile moteur conforme à la spécification dexos1 ^{MC} de la classe de viscosité SAE correcte. ACDelco dexos1 est recommandée. Se reporter à <i>Huile à moteur</i> ⇨ 331.
Loquet de capot, loquet secondaire, pivots, ancrage de ressort, cliquet de déclenchement	Lubrifiant Lubriplate en aérosol (N° de pièce GM 89021668, Canada 89021674) ou lubrifiant conforme à la norme NLGI N° 2 catégorie LB ou GC-LB.
Système de freinage hydraulique	Liquide de frein hydraulique DOT 3 (N° de pièce GM 19299818, Canada 19299819).
Barillet de serrure à clé, capot et charnières de portes	Lubrifiant à usage général, Superlube (N° de pièce GM 12346241, Canada 10953474).
Conditionnement des bourrelets d'étanchéité	Lubrifiant pour bourrelet d'étanchéité (numéro de pièce GM É.-U. 3634770, Canada 10953518) ou graisse diélectrique aux silicones (numéro de pièce GM É.-U. 12345579, Canada 10953481).
Lave-glace de pare-brise	Liquide de lave-glace de pare-brise automobile répondant aux exigences de protection antigel régionales.

Pièces de remplacement d'entretien

Les pièces de rechange indiquées ci-après par leur nom, numéro de référence ou spécification peuvent être obtenues auprès de votre concessionnaire.

Pièce	Numéro de référence GM	Numéro de pièce ACDelco
Filtre à air du moteur		
Moteur 1.5L L4	23430312	A3208C
Moteur L4 1.8 L	23430312	A3208C
Moteur L4 2.0L	23430313	A3210C
Filtre à huile du moteur		
Moteur 1.5L L4	12670058	UPF64R
Moteur L4 1.8 L	55594652	PF2257G
Moteur L4 2.0L	12640445	PF64
Filtre à air de l'habitacle	13508023	CF185
Bougies		
Moteur 1.5L L4	12673527	41-153
Moteur L4 1.8 L	55486272	41-152
Moteur L4 2.0L	12647827	41-125
Lames d'essuie-glace		
Côté conducteur — 650 mm (25,6 po)	23353586	-
Côté passager — 450 mm (17,7 po)	23353587	-

Données techniques

Identification du véhicule

Numéro d'identification du véhicule (NIV)	438
Étiquette d'identification des pièces de rechange	438

Données sur le véhicule

Capacités et spécifications ...	439
Disposition de la courroie d'entraînement	441

Identification du véhicule

Numéro d'identification du véhicule (NIV)



Il s'agit de l'identificateur légal du véhicule. Il se trouve sur une plaque fixée dans le coin avant du tableau de bord, côté conducteur. Il est visible à travers le pare-brise depuis l'extérieur de votre véhicule. Le numéro d'identification du véhicule (VIN) se trouve aussi sur les étiquettes de conformité du véhicule et d'identification des pièces de rechange, ainsi que sur votre titre et votre certificat d'immatriculation.

Identification moteur

Le huitième caractère du NIV est le code-moteur. Ce code sert à identifier le moteur du véhicule, ses caractéristiques et ses pièces de rechange. Se reporter à « Caractéristiques du moteur » sous *Capacités et spécifications* ➔ 439 pour le code-moteur du véhicule.

Étiquette d'identification des pièces de rechange

Cette étiquette apposée dans la boîte à gants ou dans le coffre, comprend les renseignements suivants :

- Numéro d'identification (NIV) :
- La désignation du modèle.
- Des renseignements sur la peinture.
- Les options de production et les équipements spéciaux.

Ne pas retirer cette étiquette du véhicule.

Données sur le véhicule

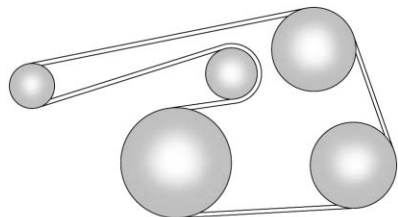
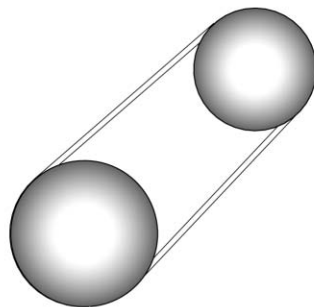
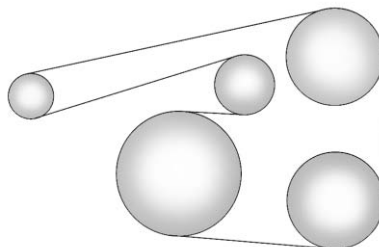
Capacités et spécifications

Application	Capacités	
	Unités métriques	Unités anglaises
Fluide frigorigène de climatiseur	Pour le volume de charge et le type de réfrigérant de la climatisation, se reporter à l'étiquette relative au réfrigérant placée sous le capot. Consulter votre concessionnaire pour de plus amples renseignements.	
Système de refroidissement du moteur		
Moteur 1.5L L4	6,1 L	6,4 pintes
Moteur L4 1.8 L	6,8 L	7,2 pintes
Moteur 2.0L L4	6,8 L	7,2 pintes
Huile moteur avec filtre		
Moteur 1.5L L4	4,0 L	4,2 pintes
Moteur L4 1.8 L	5,0 L	5,3 pintes
Moteur 2.0L L4	4,7 L	5,0 pintes
Réservoir de carburant		
Moteur 1.5L L4, moteur 1.8L L4	49,2 L	13,0 gal
Moteur 2.0L L4	59,8 L	15,8 gal
Couple de serrage d'écrou de roue	140 N•m	100 lb pi

Application	Capacités	
	Unités métriques	Unités anglaises
Les capacités indiquées sont approximatives. Lors de l'ajout de liquide, remplir jusqu'au niveau indiqué, selon les recommandations du présent manuel, puis revérifier le niveau du liquide.		

Caractéristiques du moteur

Moteur	Code NIV	Transmission	Écartement des électrodes
Moteur 1.5L L4	T	Automatique	0,60–0,70 mm (0,024 – 0,028 po)
Moteur L4 1.8 L	U	Automatique	0,65–0,75 mm (0,026 – 0,030 po)
Moteur 2.0L L4	X	Automatique	0,75–0,90 mm (0,030– 0,035 po)

Disposition de la courroie d'entraînement**Moteur 1.5L L4****Moteur L4 1.8 L****Moteur 2.0L L4**

Information du client

Information du client

Procédure de satisfaction de la clientèle	442
Bureaux d'assistance à la clientèle	445
Assistance technique aux utilisateurs de téléscrip-teurs	445
Centre d'aide en ligne à la clientèle	445
Programme de remboursement de mobilité GM	446
Programme d'assistance routière	447
Rendez-vous d'entretiens périodiques	449
Programme de transport de courtoisie	449
Réparation de dommages causés par une collision	451
Renseignements sur la commande de guides de réparation	453
Énoncé de fréquence radio ...	454

Déclaration des défauts compromettant la sécurité

Comment signaler les défauts compromettant la sécurité au gouvernement des États-Unis	455
Comment signaler les défauts compromettant la sécurité au gouvernement canadien	455
Comment signaler les défauts compromettant la sécurité à General Motors	456

Enregistrement de données du véhicule et politique sur la vie privée

Enregistrement de données du véhicule et politique sur la vie privée	456
Enregistreurs de données d'événement	456
OnStar ^{MD}	457
Système Infodivertissement	458

Information du client

Procédure de satisfaction de la clientèle

Votre satisfaction et les privilèges que nous vous accordons sont d'une importance capitale pour votre concessionnaire et pour Chevrolet. Normalement, tout cas ou question se rapportant à la vente et au fonctionnement du véhicule sera résolu par le service des ventes ou le service après-vente de votre concessionnaire. Toutefois, et en dépit des meilleures intentions de toutes les parties intéressées, il peut se produire des malentendus. Si vous avez un cas qui, selon vous, n'a pas reçu toute l'attention qu'il méritait, nous vous conseillons de prendre les mesures suivantes :

Première étape : Discuter de vos problèmes avec un membre de la direction du concessionnaire. Normalement, les problèmes peuvent être résolus rapidement à ce niveau. Si le problème a déjà été présenté au chef du service des ventes, au chef du service

après-vente ou au chef du service des pièces et accessoires, communiquer avec le propriétaire ou le directeur général de votre concessionnaire.

Deuxième étape : Si, après avoir consulté un membre de la direction du concessionnaire, votre cas ne peut être résolu par votre concessionnaire sans aide extérieure, appeler le Centre d'assistance clientèle Chevrolet aux États-Unis, n°1-800-222-1020. Au Canada, contacter le centre d'assistance à la clientèle de General Motors du Canada au 1-800-263-3777 (en anglais) ou le 1-800-263-7854 (en français).

Nous vous recommandons d'utiliser le numéro sans frais pour obtenir rapidement de l'aide. Soyez prêt à fournir les renseignements suivants au conseiller du Centre d'assistance à la clientèle :

- Numéro d'identification du véhicule (NIV). Vous trouverez ce numéro sur le certificat de propriété du véhicule ou le titre, ou sur la plaquette fixée au coin

supérieur gauche du tableau de bord et visible à travers le pare-brise.

- Nom et adresse du concessionnaire.
- La date de livraison du véhicule et le kilométrage actuel au compteur.

Lorsque vous contactez Chevrolet, se rappeler que le problème sera probablement résolu dans les établissements d'un concessionnaire. C'est pourquoi nous vous suggérons d'effectuer d'abord la première étape.

TROISIÈME ÉTAPE — Propriétaires américains : General Motors et votre concessionnaire s'engagent à tout mettre en œuvre pour que le propriétaire du véhicule neuf soit entièrement satisfait. Toutefois, si vous deviez rester insatisfait après avoir suivi les procédures décrites aux étapes 1 et 2, vous pouvez vous inscrire au programme Auto Line^{MD} du Bureau d'éthique commerciale (BBB) pour faire appliquer vos droits.

Le BBB Auto Line Program est une initiative hors tribunaux administrée par le conseil de Better Business Bureau (Bureau d'éthique commerciale) pour l'arbitrage de litiges relatifs aux réparations automobiles ou à l'interprétation de la garantie limitée d'un nouveau véhicule. Même s'il y a lieu de recourir à cette solution d'arbitrage sans formalisme avant d'entreprendre une action éventuelle devant les tribunaux, ce programme n'impose aucun frais et la cause est généralement entendue dans un délai d'environ 40 jours. Si le demandeur n'est pas d'accord avec la décision ayant été prise dans le cas en question, cette décision peut être rejetée et toute autre action disponible peut être entreprise.

Il est possible de communiquer avec le BBB Auto Line Program par le biais de la ligne téléphonique sans frais ou en écrivant à l'adresse suivante :

BBB Auto Line Program
Council of Better Business Bureau,
Inc.

3033 Wilson Boulevard
Suite 600
Arlington, VA 22201

Téléphone : 1-800-955-5100
[http://www.bbb.org/council/
programs-services/
dispute-handling-and-resolution/
bbb-auto-line](http://www.bbb.org/council/programs-services/dispute-handling-and-resolution/bbb-auto-line)

Ce programme est disponible aux résidents des 50 États et du district de Columbia. L'admissibilité à ce programme dépend de l'année de fabrication du véhicule, de son kilométrage et plus de divers autres facteurs. La General Motors se réserve le droit de modifier les limitations d'admissibilité et/ou d'interrompre sa participation à ce programme.

TROISIÈME ÉTAPE —

Propriétaires canadiens : Si vous estimez que vos questions ne reçoivent pas la réponse que vous attendez après avoir suivi la procédure décrite aux étapes 1 et 2, la Compagnie General Motors du Canada tient à vous signaler qu'elle adhère à un programme de médiation/d'arbitrage gratuit. Ce programme permet l'arbitrage des différends avec les propriétaires, au sujet de réclamations concernant des problèmes de fabrication et d'assemblage. Il consiste en l'examen des faits par un arbitre tiers et impartial, et peut inclure une audience informelle devant cet arbitre. Ce programme est conçu de façon à ce que l'ensemble du processus de règlement du litige, depuis le moment où vous déposez une réclamation jusqu'à la décision finale, ne dépasse pas environ 70 jours. Nous pensons que notre programme impartial offre des avantages par rapport aux tribunaux de la plupart des juridictions car il est informel, rapide et sans frais.

Pour plus de renseignements sur l'admissibilité au Programme d'arbitrage pour les véhicules automobiles au Canada (PAVAC), composer gratuitement le 1-800-207-0685 ou appeler le Centre d'assistance à la clientèle de General Motors au 1-800-263-3777 (anglais) ou au 1-800-263-7854 (français), ou écrire au :

Programme de médiation/arbitrage
c/o Centre d'assistance à la
clientèle
Compagnie General Motors du
Canada
Code postal : CA1-163-005
1908 Colonel Sam Drive
Oshawa, Ontario L1H 8P7

La demande devra être
accompagnée du numéro
d'identification du véhicule (NIV).

Bureaux d'assistance à la clientèle

Chevrolet encourage les clients à composer le numéro gratuit pour obtenir de l'aide. Toutefois, si le client désire écrire ou envoyer un courriel à Chevrolet, se reporter aux adresses suivantes :

États-Unis et Porto Rico

Chevrolet Motor Division
Chevrolet Customer Assistance Center
P. O. Box 33170
Detroit, MI 48232-5170
www.Chevrolet.com

1-800-222-1020
1-800-833-2438 (pour appareils téléscripteurs (ATS))
Assistance routière :
1-800-243-8872

Aux Îles Vierges américaines :
1-800-496-9994

Canada

Compagnie General Motors du Canada
Centre d'assistance à la clientèle,
code postal : CA1-163-005
1908 Colonel Sam Drive
Oshawa, Ontario L1H 8P7
www.gm.ca

1-800-263-3777 (anglais)
1-800-263-7854 (français)
1-800-263-3830 (pour appareils téléphoniques à texte : téléscripteurs)
Assistance routière :
1-800-268-6800

Outre-mer

Prière de communiquer avec les établissements locaux de la General Motors.

Assistance technique aux utilisateurs de téléscripteurs

Le centre d'assistance à la clientèle Chevrolet possède des téléimprimeurs permettant aux clients qui souffrent de surdit , qui

sont malentendants ou qui ont des troubles de parole et de langage et qui disposent de tels appareils de communiquer avec nous. Pour nous contacter   l'aide d'un t l imprimeur, composer le : 1-800-833-2438. Les utilisateurs de t l imprimeurs au Canada peuvent composer le 1-800-263-3830.

Centre d'aide en ligne   la client le

Exp rience du propri taire en ligne machevrolet.ca

L'exp rience du propri taire en ligne de Chevrolet permet d' tablir une relation avec Chevrolet et de conserver des renseignements importants sur le v hicule en un seul endroit.

Avantages des membres

 **(Information sur le v hicule) :**
T l charger des guides du propri taire et visionner des vid os
Comment faire sur les v hicules.

🔧 (Information sur l'entretien) :

Consulter des programmes d'entretien, des alertes et les informations de diagnostic embarqué du véhicule OnStar et programmer des rendez-vous pour entretien.

📄 (Historique d'entretien) :

Consulter et imprimer les dossiers d'entretien consignés par le concessionnaire et des dossiers d'entretien auto-enregistrés.

👤 (Informations sur le concessionnaire favori) :

Sélectionner un concessionnaire et consulter son emplacement sur une carte, ses numéros de téléphone et ses heures d'ouverture.

🚩 (Informations sur le suivi de la garantie) :

Effectuer le suivi de l'information de garantie du véhicule.

🚩 (Information de rappel) :

Consulter les rappels en cours par numéro d'identification du véhicule (NIV). Se reporter à *Numéro d'identification du véhicule (NIV)*

➡ 438.

❌ (Autre information sur le compte) : Consulter des informations sur le compte de la carte GM, de la radio satellite SiriusXM (selon l'équipement), et OnStar.

💬 (Soutien en ligne direct) :

Clavarder en ligne avec des conseillers.

Visiter my.chevrolet.com pour enregistrer le véhicule.

Club des propriétaires Chevrolet (Canada)
chevroletowner.ca

Visitez le Centre des propriétaires Chevrolet :

- Clavarder en ligne avec des conseillers.
- Trouver des ressources pour le propriétaire, comme la fin de location, le financement et l'information sur la garantie.
- Récupérer vos articles, jeux, conseils et galeries multimédias préférés dans les sections Articles vedettes et Entretien des véhicules.

- Télécharger les guides du propriétaire.
- Consulter les entretiens préconisés par Chevrolet.

**Programme de
remboursement de
mobilité GM**



Ce programme est disponible pour les candidats qualifiés pour le remboursement du coût d'équipement adaptatif après-vente admissible nécessaire pour le véhicule, tel que des commandes manuelles ou un élévateur pour chaise roulante/scooter pour le véhicule.

Pour plus d'informations sur l'offre limitée, visiter le site Internet www.gmmobility.com ou appeler le centre d'assistance pour la mobilité

GM au numéro 1-800-323-9935. Les utilisateurs de téléphone à texte (TTY) peuvent appeler le numéro 1-800-833-9935.

General Motors du Canada dispose également d'un programme de locomotion. Pour plus de détails, consulter www.gm.ca ou appeler le 1-800-GM-DRIVE (1-800-463-7483). Les usagers de télécommunications pour malentendants (TTY) peuvent composer le 1-800-263-3830.

Programme d'assistance routière

Pour les véhicules achetés aux États-Unis, composer le 1-800-243-8872. (Téléspecteur (TTY) : 1-888-889-2438.)

Pour les véhicules achetés au Canada, composer le 1-800-268-6800.

Le service est disponible 24 heures sur 24, 365 jours par an.

Recours à l'assistance

Lors de l'appel à l'assistance routière, avoir les informations suivantes à portée de main :

- Nom, adresse du domicile, et numéro de téléphone du domicile.
- Numéro de téléphone de l'emplacement d'où est effectué l'appel.
- Emplacement du véhicule.
- Modèle, année, couleur et numéro d'immatriculation du véhicule.
- Kilométrage, Numéro d'identification du véhicule (VIN), et date de livraison du véhicule.
- Description du problème.

Couverture

Les services sont fournis pour toute la durée de la garantie du groupe motopropulseur.

Aux États-Unis, toute personne conduisant le véhicule est couverte. Au Canada, une personne

conduisant le véhicule sans la permission du propriétaire n'est pas couverte.

L'assistance routière ne fait pas partie de la garantie limitée du véhicule neuf. General Motors Amérique du Nord et Chevrolet se réservent le droit de modifier ou d'annuler le programme d'assistance routière à tout moment sans préavis.

General Motors Amérique du Nord et Chevrolet se réservent le droit de limiter leurs services ou paiement à un propriétaire ou conducteur lorsqu'ils décident que des demandes sont émises trop souvent ou que le même type de demande est émis à plusieurs reprises.

Services fournis

- **Approvisionnement de secours en carburant :** Approvisionnement en quantité suffisante de carburant pour atteindre la station-service la plus proche.

- **Service de déverrouillage** : ce service permet de déverrouiller le véhicule si vous êtes bloqué à l'extérieur. Un déverrouillage à distance est possible si vous avez un abonnement OnStar. Pour des raisons de sécurité, le conducteur doit s'identifier avant que ce service ne soit exécuté.
- **Remorquage de secours sur route ouverte ou autoroute** : remorquage jusqu'au concessionnaire Chevrolet le plus proche pour un service sous garantie ou en cas d'accident à la suite duquel le véhicule ne peut être conduit. Une assistance n'est pas fournie lorsque le véhicule est ensablé ou enlisé dans la boue ou la neige.
- **Changement de pneu crevé** : remplacement d'un pneu crevé par le pneu de secours. Celui-ci, si le véhicule en comporte un, doit être en bon état et correctement gonflé. Il incombe au propriétaire de réparer ou de remplacer le pneu si celui-ci n'est pas couvert par la garantie.

- **Démarrage avec batterie auxiliaire** : démarrage avec batterie auxiliaire en cas de batterie déchargée.
- **Indemnités d'interruption de voyage et assistance** : Si votre voyage est interrompu en raison d'un événement couvert par la garantie, les dépenses qui en découlent peuvent vous être remboursées pendant la période de garantie du groupe motopropulseur. Sont prises en charge les dépenses raisonnables et d'usage courant liées aux hôtels, repas ou locations de voiture, ainsi que celles engagées pour rapporter le véhicule au client, dans la limite de 805 km (500 mi).

Services non compris dans l'assistance routière

- Remorquage pour mise en fourrière à la suite d'une infraction.
- Amendes légales.

- Montage, démontage ou changement de pneus d'hiver, de chaînes ou d'autres dispositifs d'amélioration de la traction.

L'entretien n'est pas fourni si un véhicule se trouve dans une zone non accessible au véhicule d'entretien ou n'est pas sur une route publique régulièrement empruntée ou entretenue, comme les routes verglacées et en hiver. L'utilisation hors-route n'est pas couverte.

Services spécifiques aux véhicules achetés au Canada

- **Approvisionnement en carburant** : le remboursement va jusqu'à 7 Litres. Lorsque disponible, la livraison de carburant diesel peut être restreinte. Pour des raisons de sécurité, le propane et autres carburants alternatifs ne sont pas fournis par ce service.
- **Service de déverrouillage** : l'immatriculation du véhicule est requise.

- **Interruption de voyage et assistance** : il faut que le véhicule soit à au moins 150 kilomètres du point de départ pour être admissible. Une préautorisation, les reçus détaillés d'origine et une copie des bons de travail sont requis. Une fois l'autorisation obtenue, le conseiller de l'assistance routière vous aidera à prendre les dispositions nécessaires et vous expliquera comment être remboursé.
- **Service alternatif** : si une assistance ne peut être immédiatement fournie, le conseiller de l'assistance routière peut vous donner la permission de contacter un service d'assistance routière local. Vous recevrez un montant de maximum 100 \$, après envoi du reçu original à l'assistance routière. Les pannes mécaniques sont couvertes; toutefois, tous les frais relatifs aux pièces et à la main d'oeuvre non couvertes par la garantie incomberont au propriétaire.

Rendez-vous d'entretiens périodiques

Lorsqu'une réparation doit être réalisée au titre de la garantie, il est recommandé de contacter votre concessionnaire pour fixer un rendez-vous. En fixant un rendez-vous pour l'entretien et en avisant le concessionnaire de vos besoins de transport, il peut vous aider à minimiser les inconvénients.

Si un rendez-vous ne peut être fixé immédiatement avec le service d'entretien, continuer à conduire le véhicule jusqu'à ce que le rendez-vous soit fixé, sauf bien sûr, s'il s'agit d'un problème mettant en jeu la sécurité. Si c'est le cas, veuillez communiquer avec votre concessionnaire pour lui faire part du problème et lui demander la procédure à suivre.

Si votre concessionnaire vous demande de laisser le véhicule au garage pour réparation, nous vous conseillons fortement de lui laisser le véhicule le plus tôt possible au

cours du jour ouvrable afin que les réparations puissent être effectuées le même jour.

Programme de transport de courtoisie

Pour rendre votre expérience de propriétaire plus agréable, nos concessionnaires participants et nous-mêmes sommes fiers de vous offrir le transport de courtoisie : un programme d'assistance destiné aux véhicules bénéficiant de la garantie Pare-chocs à pare-chocs (période de couverture de la garantie de base au Canada) et de la garantie étendue couvrant le groupe motopropulseur et/ou les garanties hybrides spécifiques aux États-Unis et au Canada.

Plusieurs options de transport de courtoisie sont disponibles afin de vous aider à minimiser les inconvénients en cas de nécessité de procéder à des réparations sous garantie.

Le véhicule de courtoisie ne fait pas partie de la garantie limitée du véhicule neuf. Un livret séparé,

intitulé « Limited Warranty and Owner Assistance Information » (Renseignements sur la garantie limitée et l'assistance au propriétaire), fourni avec tout véhicule neuf, donne des renseignements détaillés sur la garantie.

Options de transport

L'entretien sous garantie peut généralement être effectué pendant que vous attendez. Mais cela ne vous est pas possible, votre concessionnaire peut vous proposer les options de transport suivantes :

Service de navette

Ce service inclut un service de navette aller ou aller-retour, dans la mesure où les horaires et la distance sont raisonnables pour votre concessionnaire.

Remboursement des frais de transport en commun ou de carburant

Si des réparations de nuit sous garantie sont nécessaires et que les transports publics sont utilisés, les frais doivent être pris en charge sur

présentation des reçus originaux et sans dépasser le montant maximum autorisé par GM pour le service de navette. Si des clients aux États-Unis organisent leur propre transport, un remboursement limité aux dépenses raisonnables de carburant peut être accordé. Les montants réclamés doivent refléter les coûts réels et faire l'objet de reçus originaux. Consulter votre concessionnaire pour toute information.

Voiture-clientèle ou de location

Pour une réparation sous garantie jusqu'au lendemain, le concessionnaire peut fournir un véhicule de courtoisie disponible ou rembourser la location d'un véhicule. Le remboursement est limité et doit faire l'objet de reçus originaux, ainsi que d'un accord signé et complété, et être conforme aux exigences de l'état/la province, locales et du fournisseur du véhicule de location. Les conditions peuvent varier et comprendre des exigences d'âge minimum, une assurance, carte de crédit, etc. Les frais supplémentaires tels que les

frais de carburant, taxes, prélèvements, frais d'utilisation, kilométrage excessif ou location après la fin de la réparation sont également de votre responsabilité.

Il peut ne pas être possible de fournir un véhicule de prêt semblable au véhicule en réparation.

Information concernant les programmes additionnels

Toutes les options du programme telles que le service de navette, peuvent ne pas être disponibles chez tous les concessionnaires. Contacter votre concessionnaire pour une disponibilité particulière.

General Motors se réserve le droit de modifier, changer ou interrompre unilatéralement la mise à disposition d'un véhicule de courtoisie à n'importe quel moment et à sa seule discrétion afin de résoudre toutes les questions d'éligibilité de revendication relative aux termes et conditions décrites dans ce document.

Réparation de dommages causés par une collision

Si le véhicule est impliqué dans une collision et s'il est endommagé, le faire réparer par un technicien qualifié qui utilisera les équipements appropriés et des pièces de rechange de qualité. Des réparations mal effectuées diminueront la valeur du véhicule lors de sa revente et les performances de sécurité pourraient être compromises en cas de collisions ultérieures.

Pièces de collision

Les pièces de collision GM d'origine sont des pièces neuves conçues avec les mêmes matériaux et méthodes de fabrication que pour la réalisation du véhicule. Les pièces de collision GM d'origine constituent votre meilleur choix pour garantir la préservation de l'apparence, de la durabilité et de la sécurité du véhicule. L'utilisation de pièces GM d'origine peut vous permettre de conserver votre garantie limitée sur les véhicules neufs GM.

Les pièces d'équipement d'origine recyclées peuvent également être utilisées pendant la réparation. Ces pièces sont habituellement retirées des véhicules complètement détruits dans des accidents antérieurs. Dans la plupart des cas, les pièces recyclées proviennent de sections non endommagées du véhicule. Une pièce GM provenant d'un équipement d'origine recyclé peut constituer un choix acceptable pour préserver l'apparence et les performances de sécurité d'origine du véhicule. Cependant, on ne connaît pas l'historique de ces pièces. De telles pièces ne sont pas couvertes par la garantie limitée du véhicule neuf GM et toute défaillance y afférent n'est pas couverte par cette garantie.

Les pièces de collision du marché secondaire sont également disponibles. Elles sont fabriquées par des sociétés autres que GM et peuvent ne pas avoir été testées pour le véhicule. Par conséquent, ces pièces risquent de ne pas convenir, de présenter des

problèmes de corrosion ou de durabilité prématurément et de ne pas se comporter correctement lors de collisions ultérieures. Les pièces du marché secondaire ne sont pas couvertes par la garantie limitée du véhicule neuf GM et toute défaillance du véhicule liée à de telles pièces n'est pas couverte par cette garantie.

Entreprise de réparation

GM vous recommande également de choisir une entreprise de réparation qui réponde à vos besoins en cas de nécessité de procéder à des réparations suite à une collision. Il est possible que votre concessionnaire dispose d'un centre de réparation employant des techniciens formés par GM et d'équipements ultramodernes ou bien qu'il soit en mesure de vous recommander un centre de réparation employant des techniciens formés par GM et un équipement comparable.

Assurance du véhicule

Protégez l'investissement que vous avez fait lors de l'acquisition d'un véhicule GM en souscrivant à une couverture d'assurance complète contre les collisions. Il existe des différences importantes quant à la qualité de la couverture décrite dans les contrats d'assurance. De nombreuses compagnies d'assurance proposent une protection réduite du véhicule GM en limitant les indemnisations pour les réparations, par le biais de l'utilisation de pièces de collision du marché secondaire. Certaines compagnies d'assurance ne précisent pas que des pièces de collision du marché secondaire seront utilisées. Lors de la souscription, nous vous recommandons de vous assurer que le véhicule sera réparé à l'aide de pièces de collision d'équipement d'origine GM. Si votre compagnie d'assurance actuelle ne vous permet pas de bénéficier d'une telle couverture, envisagez de vous tourner vers une autre compagnie.

Si le véhicule est loué, la société de location peut vous demander de souscrire une assurance couvrant les frais de réparations à l'aide de pièces d'origine d'un équipementier GM ou de pièces de rechange du constructeur d'origine. Lire attentivement votre contrat de location car vous risquez de vous voir facturer des réparations de mauvaise qualité à la fin de votre location.

En cas d'accident

Si l'un des passagers est blessé, appeler les services d'urgence pour obtenir de l'aide. Ne pas quitter les lieux de l'accident avant que tous les problèmes soient réglés. Déplacer le véhicule uniquement si sa position vous met en danger ou bien si un agent de police vous demande de le faire.

Ne donner que les informations nécessaires à la police et aux autres parties impliquées dans l'accident.

Pour un remorquage d'urgence, se reporter à *Programme d'assistance routière* ⇨ 447.

Se procurer les informations suivantes :

- Nom adresse et numéro de téléphone du conducteur.
- Numéro de permis de conduire du conducteur.
- Nom adresse et numéro de téléphone du propriétaire.
- Numéro de la plaque d'immatriculation du véhicule.
- Marque, modèle et année modèle du véhicule.
- Numéro d'identification du véhicule (NIV).
- Compagnie d'assurance et numéro de la police.
- Description générale des dommages de l'autre véhicule.

Sélectionner un atelier de réparation fiable utilisant des pièces de remplacement de qualité. Se reporter à « Pièces de collision » plus haut dans cette section.

Si le sac gonflable s'est déployé, se reporter à *Que voit-on une fois qu'un sac gonflable se gonfle ?*

⇨ 84.

Gestion du processus de réparation des dommages causés au véhicule

Dans l'éventualité où le véhicule nécessite des réparations, GM vous recommande de vous impliquer activement dans celles-ci. Si vous avez déjà opté pour une entreprise de réparation, y amener le véhicule ou le faire remorquer. Préciser à l'entreprise d'utiliser uniquement des pièces de collision d'origine, que ce soient des pièces GM d'origine ou des pièces GM d'origine recyclées. Ne pas oublier que les pièces recyclées ne seront pas couvertes par la garantie du véhicule GM.

L'assurance paye la facture des réparations mais vous devez vivre avec les réparations. En fonction des limites de votre police, votre compagnie d'assurance peut évaluer les réparations sur la base de pièces du marché secondaire.

En discuter avec votre professionnel des réparations et insister pour obtenir des pièces GM d'origine. Ne pas oublier que si le véhicule est en location, vous risquez d'être obligé de faire réparer le véhicule à l'aide de pièces GM d'origine, même si votre assurance ne vous rembourse pas l'ensemble des frais.

Si une compagnie d'assurance tierce paye les réparations, vous n'êtes pas obligé d'accepter une évaluation des réparations en fonction des limites de réparation fixées par la politique de collision de cette compagnie d'assurance, car vous n'avez aucune limite contractuelle avec cette société. Dans ce cas, vous pouvez avoir le contrôle des réparations et le choix des pièces dans la mesure où leur coût reste dans des limites raisonnables.

Renseignements sur la commande de guides de réparation

Manuels de réparation

Les manuels de réparation comprennent l'information de diagnostic et d'entretien de moteurs, boîtes de vitesses, essieu, suspension, freins, système électrique, direction, carrosserie, etc.

Information du propriétaire

Les publications pour le propriétaire sont écrites spécifiquement pour lui et visent à fournir de l'information fondamentale sur le fonctionnement du véhicule. Le guide du propriétaire comprend un programme d'entretien pour tous les modèles.

Portefeuille, guide du propriétaire et manuel de garantie.

PRIX DE VENTE AU DÉTAIL :
35,00 \$ – 40,00 \$ (États-Unis), frais de manutention et d'expédition en sus.

Sans pochette : guide du propriétaire seulement.

PRIX DE VENTE AU DÉTAIL :
25,00 \$ (États-Unis), frais de manutention et d'expédition en sus.

Modèles courants et antérieurs

Les publications concernant le propriétaire et l'entretien sont disponibles pour de nombreux modèles de véhicules GM, anciens et actuels.

COMMANDER SANS FRAIS :
1-800-551-4123 du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h, heure normale de l'Est

Pour les commandes par cartes de crédit seulement (VISA-MasterCard-Discover), visiter le site de Helm, Inc. à l'adresse : www.helminc.com.

Ou écrire à :

Helm, Incorporated
À l'attention de : service à la clientèle
47911 Halyard Drive
Plymouth, MI 48170

Prix susceptible d'être modifié sans préavis et sans obligation. Accorder assez de temps pour la livraison.

Tous les prix indiqués sont exprimés en devise américaine. Établir les chèques en devise américaine.

Énoncé de fréquence radio

Ce véhicule est équipé de systèmes à fréquence radio conformes à la Partie 15/Partie 18 des règlements de la commission fédérale des communications des États-Unis (FCC) et aux normes d'Industrie du Canada RSS-GEN/210/216/220/251/310, ICES-001.

Leur fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes :

1. L'appareil ne peut causer d'interférence dangereuse.
2. L'appareil doit accepter toute interférence reçue dont celles pouvant causer un fonctionnement intempestif.

Des changements ou des modifications à l'un de ces systèmes effectués par un autre établissement qu'un centre de réparation agréé risquent d'annuler le droit d'utiliser cet équipement.

Déclaration des défauts compromettant la sécurité

Comment signaler les défauts compromettant la sécurité au gouvernement des États-Unis

Si vous estimez que le véhicule présente une défectuosité qui pourrait entraîner un accident, des blessures ou la mort, vous devrez immédiatement en informer la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) en plus d'avertir General Motors.

Si la NHTSA reçoit d'autres plaintes de ce genre, elle peut faire une enquête, et, si elle découvre qu'un groupe de

véhicules présente une défectuosité posant un problème de sécurité, elle peut exiger une campagne de rappel et de réparation. Toutefois, la NHTSA ne peut s'occuper des problèmes individuels entre vous-même, le concessionnaire ou General Motors.

Pour entrer en contact avec NHTSA, vous pouvez appeler l'assistance de sécurité des véhicules gratuitement au 1-888-327-4236 (TTY : 1-800-424-9153); visiter le site <http://www.safercar.gov> ou écrire à :

Administrator, NHTSA
1200 New Jersey Avenue, S. E.
Washington, D. C. 20590

D'autres informations sur la sécurité des véhicules à moteur sont disponibles sur le site <http://www.safercar.gov>.

Comment signaler les défauts compromettant la sécurité au gouvernement canadien

Si vous vivez au Canada et si vous pensez qu'un défaut compromette la sécurité du véhicule, vous devez avertir Transport Canada immédiatement ainsi que la Compagnie General Motors du Canada. Téléphoner à Transport Canada au 1-800-333-0510 ou écrire à l'adresse :

Transport Canada
Road Safety Branch
80, rue Noël
Gatineau, Québec J8Z 0A1

Comment signaler les défauts compromettant la sécurité à General Motors

En plus d'avertir la NHTSA (ou Transports Canada) d'une telle situation, signaler également à General Motors.

Composer le 1-800-222-1020 ou écrire à :

Chevrolet Motor Division
Chevrolet Customer Assistance Center
P. O. Box 33170
Detroit, MI 48232-5170

Au Canada, appeler le
1-800-263-3777 (anglais) ou
1-800-263-7854 (français), ou écrire à :

Compagnie General Motors du Canada
Centre d'assistance à la clientèle,
code postal : CA1-163-005
1908 Colonel Sam Drive
Oshawa, Ontario L1H 8P7

Enregistrement de données du véhicule et politique sur la vie privée

Le véhicule est doté d'un certain nombre d'ordinateurs qui enregistrent des informations relatives aux performances du véhicule et à la manière dont il est conduit. Par exemple, le véhicule utilise des modules qui surveillent les performances du moteur et de la boîte de vitesses, les conditions de déploiement d'un sac gonflable et commandent le déploiement de ces sacs gonflables en cas d'accident et, selon l'équipement, qui empêchent le blocage des freins pour aider le conducteur à contrôler le véhicule. Ces modules peuvent mémoriser des données qui aideront le technicien de la concession à intervenir sur le véhicule. Certains modules peuvent également mémoriser des données sur la manière dont le véhicule est utilisé, comme par exemple la consommation ou la vitesse

moyenne. Ces modules peuvent retenir des préférences personnelles telles que les présélections de radio, les positions de siège et les réglages de température.

Enregistreurs de données d'événement

Ce véhicule est équipé d'un enregistreur de données événementielles (EDR). L'objectif principal d'un EDR est d'enregistrer, dans certaines situations d'accident ou de quasi-accident, telles qu'un déploiement de sac gonflable ou de heurt d'un obstacle routier, des données qui contribueront à la compréhension du fonctionnement des systèmes du véhicule. L'EDR est conçu pour enregistrer des données liées aux systèmes dynamiques et de sécurité du véhicule pendant une courte période, généralement inférieure ou égale à 30 secondes. L'EDR de ce véhicule est conçu pour enregistrer des données telles que :

- Fonctionnement des divers systèmes de votre véhicule;
- Bouclage ou non des ceintures de sécurité du conducteur et des passagers;
- Degré d'enfoncement (le cas échéant) de la pédale d'accélérateur et/ou de la pédale de frein; et,
- Vitesse du véhicule.

Ces données peuvent permettre de mieux comprendre les circonstances dans lesquelles des accidents et des blessures surviennent.

Remarque

Les données EDR ne sont enregistrées par votre véhicule qu'en cas d'accident grave; aucune donnée n'est enregistrée par l'EDR dans des conditions normales de circulation et aucune donnée personnelle (p.ex. nom, sexe, âge, emplacement de l'accident) n'est enregistrée. Cependant, d'autres parties, telles que les représentants de l'ordre, peuvent combiner les données EDR aux données

d'identification personnelles acquises invariablement lors d'investigations relatives à un accident.

Pour lire les données enregistrées par un EDR, un équipement spécial est requis et un accès au véhicule et à l'EDR est nécessaire. Outre le constructeur du véhicule, d'autres parties, telles que les autorités policières, peuvent lire ces informations si elles ont accès au véhicule ou à l'EDR.

GM n'aura pas accès à ces données ni ne les partagera avec d'autres, sauf : avec le consentement du propriétaire du véhicule ou, si le véhicule est loué, avec le consentement du locataire; en réponse à une demande officielle de la police ou d'une instance gouvernementale similaire; dans le cadre de la défense d'une poursuite contre GM, dans le processus de libre détermination; ou, comme l'exige la loi. Les données récoltées ou reçues par GM peuvent également être utilisées pour les besoins de la recherche GM ou être rendues disponibles à d'autres pour

des motifs de recherche, lorsque leur nécessité est avérée et que les données ne sont pas liées à un véhicule ou un propriétaire spécifique.

OnStar^{MD}

Si le véhicule est doté du système OnStar^{MD} et en cas d'abonnement actif, des données supplémentaires peuvent être collectées via le système OnStar. Celles-ci incluent des informations relatives au fonctionnement du véhicule; aux collisions impliquant le véhicule; à l'utilisation du véhicule et de ses dispositifs; et, dans certains cas, à l'emplacement et à la vitesse GPS approximative du véhicule. Se reporter aux Termes et conditions et à la Déclaration de confidentialité OnStar figurant sur le site web OnStar.

Voir *Renseignements supplémentaires OnStar* ➔ 465.

Système Infodivertissement

Si le véhicule est équipé d'un système de navigation intégré au système d'infodivertissement, l'utilisation de ce système peut entraîner une mémorisation de destinations, d'adresses, de numéros de téléphone et d'autres informations de trajet. Se reporter au manuel d'infodivertissement pour les informations sur les données mémorisées et les instructions d'effacement.

OnStar

Aperçu OnStar

Vue d'ensemble d'OnStar 459

Services OnStar

Urgence	460
Sécurité	461
Navigation	461
Raccords	462
Diagnostics	464

Information complémentaire au sujet d'OnStar

Renseignements supplémentaires OnStar	465

Aperçu OnStar

Vue d'ensemble d'OnStar



Bouton de commande vocale



Bouton bleu OnStar



Bouton rouge d'urgence

Ce véhicule peut être équipé d'un système embarqué le plus complet qui peut se connecter en direct à un conseiller OnStar pour toute question relative à une urgence, la sécurité, la navigation, les connexions et les services de diagnostics. Les services OnStar peuvent nécessiter un abonnement payant et un forfait de données. Le fonctionnement efficace d'OnStar nécessite la batterie et le système électrique du véhicule, un service de téléphonie cellulaire et des signaux satellites GPS disponibles

et opérationnels. OnStar agit comme lien avec les services publics d'urgence actuels. OnStar peut collecter des informations vous concernant et sur votre véhicule, y compris les informations de localisation. Consulter les termes et conditions d'utilisation, la déclaration de confidentialité, et le consentement relatif au logiciel OnStar pour plus de détails, y compris les limitations du système sur www.onstar.com (États-Unis) sur www.onstar.ca (Canada).

La lampe indicatrice de statut du système OnStar se trouve à côté des boutons OnStar. Si la lampe indicatrice de statut est :

- Vert fixe : le système est prêt.
- Vert clignotant : en cas d'appel.
- Rouge : indique un problème.
- Éteinte : le système est actif. Appuyer à deux reprises sur  pour communiquer avec un conseiller OnStar.

Appuyer sur  ou appeler 1-888-4ONSTAR (1-888-466-7827) pour parler à un conseiller.

Appuyer sur  pour :

- Lancer un appel, terminer un appel ou répondre à un appel entrant.
- Lancer des commandes de téléphonie mains libres OnStar.
- Lancer des commandes vocales de navigation OnStar pas à pas.
- Obtenir et personnaliser le nom du point d'accès Wi-Fi^{MD} ou le SSID et le mot de passe, selon l'équipement.

Appuyer sur  pour se connecter à un conseiller pour :

- Vérifier l'information de compte ou mettre à jour l'information de contact.
- Obtenir des directions de conduite.
- Recevoir un diagnostic de vérification des systèmes d'exploitation clés du véhicule.

- Recevoir une assistance routière.
- Gérer les paramètres du Wi-Fi, selon l'équipement.

Appuyer sur  pour obtenir une connexion prioritaire avec un conseiller OnStar disponible 24h/24 et 7j/7 pour :

- Obtenir de l'aide en cas d'urgence.
- Être un bon samaritain ou répondre à une alerte de teinte ORANGE.
- Obtenir de l'aide en cas de météo difficile ou d'autres situations critique et pour trouver des itinéraires d'évacuation.

Services OnStar

Urgence

Les services d'urgence nécessitent un plan de services OnStar actif (sauf abonnement de base). Grâce à la réaction automatique en cas d'accident, les capteurs intégrés peuvent alerter automatiquement un conseiller OnStar spécialement formé qui est immédiatement connecté avec le véhicule pour aider.

Appuyer sur  pour se connecter prioritairement à un conseiller OnStar qui peut contacter les services d'urgence, les diriger vers votre emplacement exact et relayer des informations importantes.

Avec l'assistance OnStar en situation critique, des conseillers OnStar spécialement formés sont disponibles 24 heures par jour et 7 jours par semaine, pour fournir un point de contact central, une assistance et des information pendant une situation critique.

Avec l'assistance routière, des conseillers peuvent repérer un prestataire de service à proximité pour vous aider en cas de pneu à plat, pour une batterie de secours ou un réservoir d'essence vide.

Sécurité

Selon l'équipement, OnStar fournit ces services :

- Avec l'assistance en cas de vol de véhicule, des conseillers OnStar peuvent utiliser un GPS pour localiser le véhicule et aider les autorités à le retrouver rapidement.
- Avec la fonctionnalité Remote Ignition Block^{MC} (blocage d'allumage à distance), selon l'équipement, OnStar peut empêcher le moteur de redémarrer.
- Avec la fonctionnalité Stolen Vehicle Slowdown^{MD} (ralentissement de véhicule volé), selon l'équipement, OnStar peut collaborer avec les forces de police pour ralentir progressivement le véhicule.

Notification d'alarme antivol

Selon l'équipement, si les portes sont verrouillées et que l'alarme du véhicule retentit, une notification est envoyée par message texte, courriel ou appel téléphonique. Si le véhicule est volé, un conseiller OnStar peut collaborer avec les autorités pour récupérer le véhicule.

Navigation

La navigation OnStar nécessite un plan de services OnStar spécifique.

Appuyer sur  pour recevoir un service d'orientation pas à pas ou le faire envoyer sur l'écran de navigation du véhicule, s'il en est équipé.

Navigation pas-à-pas

1. Appuyer sur  pour se connecter à un conseiller.
2. Demander des directions à télécharger sur le véhicule.
3. Suivre les commandes vocales.

Utilisation des commandes vocales pendant un itinéraire planifié

Annuler l'itinéraire

1. Appuyer sur . Le système répond : « OnStar est prêt », suivi d'une tonalité.
2. Dire « Annuler l'itinéraire. ». Le système répond : « voulez-vous annuler des directions? »
3. Dire « Oui ». Le système répond : « OK, demande complétée, merci, au revoir ».

Itinéraire prévu

1. Appuyer sur . Le système répond : « OnStar est prêt », suivi d'une tonalité.
2. Dire « Itinéraire prévu ». Le système répond avec les trois prochaines manoeuvres.

Répéter

1. Appuyer sur . Le système répond : « OnStar est prêt », suivi d'une tonalité.

2. Dire « Répéter ». Le système réagit avec la dernière direction donnée puis répond « OnStar est prêt », suivi d'une tonalité.

Dire la Destination

1. Appuyer sur . Le système répond : « OnStar est prêt », suivi d'une tonalité.
2. Dire « Dire la Destination ». Le système répond en indiquant l'adresse et la distance jusqu'à la destination, puis ajoute « OnStar est prêt », suivi d'une tonalité.

Envoyer la destination au véhicule

Les abonnés peuvent faire envoyer des directions sur l'écran de navigation du véhicule, s'il en est équipé.

Appuyer sur , puis demander au conseiller de télécharger des directions sur le système de navigation du véhicule, selon l'équipement. À la fin de l'appel, l'écran de navigation affiche des invites pour commencer les directions de conduite. Les

itinéraires envoyés sur l'écran de navigation ne peuvent être annulés que par le système de navigation.

Consulter www.onstar.com (États-Unis) ou www.onstar.ca (Canada).

Raccords

Les services OnStar suivants vous aident à rester connecté.

Pour les cartes de couverture, consulter www.onstar.com (E.U.) ou www.onstar.ca (Canada).

Sécurité

- Modifier les mots de passe par défaut du point chaud Wi-Fi et de l'application mobile RemoteLink. Créer des mots de passe différents entre eux et utiliser une combinaison de lettres, de chiffres et de symboles pour augmenter la sécurité.
- Modifiez le nom par défaut de l'identifiant de réseau sans fil (SSID). Il s'agit du nom de votre réseau qui est visible pour les autres appareils sans fil.

Choisissez un nom unique et évitez les noms de famille ou les descriptions du véhicule.

Point d'accès au Wi-Fi^{MD} OnStar (selon l'équipement)

Le véhicule peut être équipé d'un point d'accès au Wi-Fi intégré qui permet d'accéder à Internet et au contenu web avec une vitesse LTE de 4G. Il est possible de connecter jusqu'à sept dispositifs mobiles. Un programme de données est nécessaire. N'utiliser les commandes à bord que lorsque cela est possible en toute sécurité.

1. Pour retrouver des informations de point d'accès en Wi-Fi, appuyer sur , attendre l'invite, puis dire « Wi-Fi settings » (paramètres Wi-Fi). Sur certains véhicules, appuyer sur Paramètres Wi-Fi à l'écran.
2. Les paramètres Wi-Fi affichent le nom du point d'accès en Wi-Fi (SSID), le mot de passe et, sur certains véhicules, le type de connexion (pas de

connexion Internet, 3G, 4G, LTE 4G) et la qualité du signal (faible, bonne, excellente).

3. Pour modifier le SSID ou le mot de passe, appuyer sur  ou appeler le 1-888-4ONSTAR pour communiquer avec un conseiller.

Après la configuration initiale, le point d'accès Wi-Fi de votre véhicule se connecte automatiquement à vos appareils mobiles. Gérer l'utilisation des données en activant ou désactivant le Wi-Fi sur votre appareil mobile, en utilisant l'application mobile Télé-Accès, ou en contactant un conseiller OnStar.

Application mobile RemoteLink^{MD} d'OnStar (selon l'équipement)

Télécharger l'application mobile OnStar RemoteLink pour sélectionner des dispositifs mobiles Apple^{MD}, iOS, Android^{MC}, BlackBerry^{MD} ou Windows^{MD}. Les abonnés à OnStar peuvent accéder aux services suivants à partir d'un dispositif mobile :

- Démarrer/arrêter le véhicule à distance, s'il en est équipé d'usine.
- Verrouiller/déverrouiller les portes, si le véhicule est équipé de serrures automatiques.
- Activer l'avertisseur sonore et les feux.
- Vérifier le niveau de carburant du véhicule, la durée de vie de l'huile ou la pression des pneus, s'il est équipé en usine du système de surveillance de la pression des pneus.
- Envoyer des directions au véhicule.
- Repérer le véhicule sur une carte (marché des États-Unis uniquement).
- Activer/désactiver le point d'accès Wi-Fi du véhicule, gérer les paramètres et surveiller la consommation de données, selon l'équipement.

Pour des informations et la compatibilité du OnStar RemoteLink, consulter www.onstar.com (États-Unis) ou www.onstar.ca (Canada).

Services à distance

Contactez un conseiller OnStar pour déverrouiller les portes ou activer l'avertisseur sonore et faire clignoter les feux.

OnStar à votre service

Les conseillers OnStar peuvent proposer des offres sur les restaurants et les revendeurs sur votre itinéraire, vous aider à trouver des hôtels ou à réserver une chambre. Ces services peuvent varier selon le marché.

Téléphonie mains libres OnStar

Passer et recevoir des appels avec le système intégré d'appels sans fil, qui nécessite d'être disponible quelques minutes.

Lancer un appel

1. Appuyer sur . Le système répond : « OnStar est prêt ».
2. Dire « Appeler ». Le système répond « Appeler. Veuillez indiquer le nom ou le numéro de l'interlocuteur à appeler ».

3. Dire le numéro entier sans interruption, incluant un « 1 » et le code régional. Le système répond : « D'accord pour l'appel ».

Appel d'urgence 911

1. Appuyer sur . Le système répond : « OnStar est prêt ».
2. Dire « Appeler ». Le système répond « Appeler. Veuillez indiquer le nom ou le numéro de l'interlocuteur à appeler ».
3. Dire « 911 » sans pause. Le système répond : « 911 ».
4. Dire « Appeler ». Le système répond : « Ok, 911 en composition ».

Retrouver mon numéro

1. Appuyer sur . Le système répond : « OnStar est prêt ».
2. Dire « Mon numéro ». Le système répond : « Votre numéro d'appel de téléphonie mains libres OnStar est... ». Ensuite, dire le numéro.

Fin d'appel

Appuyer sur . Le système répond : « Appel terminé ».

Vérifier les minutes et l'expiration

Appuyer sur  et dire « Minutes » puis « Vérifier » pour vérifier combien de minutes restent et leur date d'expiration.

Diagnostics

Le service de diagnostics avancés fournit un état des systèmes clés du véhicule par envoi mensuel d'un courriel, ou en appuyant sur . Selon l'équipement, les alertes de diagnostic peuvent être reçues en temps réel par courriel ou message texte. La fonction Alertes proactives (si disponible) peut aider à anticiper des problèmes d'entretien pouvant potentiellement survenir avec certains composants du véhicule, et envoyer une alerte avant que ces problèmes se concrétisent.

OnStar peut également surveiller et indiquer la pression des pneus, si le véhicule est équipé d'un système de surveillance de la pression des pneus.

Information complémentaire au sujet d'OnStar

Renseignements supplémentaires OnStar

Messages audio à bord

Les messages audio peuvent donner des informations importantes aux moments suivants :

- Avant l'achat du véhicule.
Appuyer sur  pour configurer un compte.
- Avec le plan de base OnStar, tous les 60 jours.
- Après un changement de propriétaire et à 90 jours.

Service de transfert

Appuyer sur  pour demander des renseignements sur l'éligibilité de transfert de compte. Le conseiller peut annuler ou modifier des informations de compte.

Vente/Transfert du véhicule

Appeler immédiatement le 1-888-4ONSTAR (1-888-466-7827) pour mettre fin à vos services OnStar si le véhicule est cédé, vendu, transféré, ou si le bail se termine.

Réactivation pour les propriétaires suivants

Appuyer sur  et suivre les consignes pour parler à un conseiller dès que possible. Le conseiller de mettre à jour les dossiers du véhicule et expliquera les options de services OnStar.

Comment fonctionne le service OnStar

La réaction automatique en cas d'accident, les services de secours, l'assistance de crise, l'assistance suite au vol du véhicule, les diagnostics avancés du véhicule, les services à distance, l'assistance routière, la navigation pas à pas et la téléphonie mains libres sont disponibles sur la plupart des véhicules. Tous les services OnStar

ne sont pas disponibles partout ou sur tous les véhicules. Pour plus d'informations, une description complète des services OnStar, les limitations du système, et les termes et conditions d'utilisation, la déclaration de confidentialité, et le consentement relatif au logiciel OnStar :

- Appeler le 1-888-4ONSTAR (1-888-466-7827).
- Consulter le site www.onstar.com (États-Unis).
- Consulter le site www.onstar.ca (Canada).
- Appeler TTY 1-877-248-2080.
- Appuyer sur  pour parler à un conseiller.

Les services OnStar ne peuvent pas fonctionner sauf si le véhicule se trouve dans un lieu pour lequel OnStar possède un accord avec un fournisseur de service sans fil dans cette zone, le fournisseur de service sans fil doit aussi disposer de la couverture, de la capacité de réseau, de la réception et de la technologie compatible avec les

services OnStar. Le service appliquant l'information de localisation du véhicule ne peut fonctionner sauf si les signaux du système de positionnement global (GPS) sont disponibles, sans obstruction et compatibles avec le matériel OnStar. Les services OnStar peuvent ne peuvent pas fonctionner si l'équipement OnStar n'est pas installé correctement ou s'il n'a pas été maintenu correctement. Si un équipement ou un logiciel est ajouté, connecté ou modifié, les services OnStar peuvent ne peuvent pas fonctionner. D'autres problèmes au-delà du contrôle de OnStar — tels que des montagnes, des bâtiments élevés, des tunnels, la météo, la conception du circuit électrique et l'architecture du véhicule, des dégâts au véhicule dans une collision, une congestion ou une surcharge du réseau téléphonique sans fil — peuvent empêcher le service.

Voir *Énoncé de fréquence radio*

➔ 454.

Services aux personnes handicapées

Les conseillers peuvent fournir des services pour aider les abonnés dans des situations de handicap physique et médicales.

Appuyer sur  pour aider à :

- Localiser une station-service avec préposé au service de carburant.
- Rechercher un hôtel, un restaurant, etc. puis remplit les conditions d'accessibilité.
- Indiquer la direction de l'hôpital ou de la pharmacie les plus proches en cas d'urgence.

Utilisateurs TTY

OnStar permet de communiquer avec les personnes malentendantes ou présentant des difficultés de parole pendant qu'elles se trouvent dans le véhicule. Le système TTY installé par le concessionnaire disponible peut offrir l'accès dans le véhicule à tous les services OnStar, sauf le conseiller virtuel et la navigation pas-à-pas OnStar.

Numéro personnel d'identification OnStar (PIN)

Un NIP est nécessaire pour accéder à certains services OnStar. Le NIP devra être changé lors du premier entretien avec un conseiller. Pour changer le NIP OnStar, contactez un conseiller OnStar en appuyant sur  ou en composant le 1-888-4ONSTAR.

Garantie

L'équipement OnStar peut être garanti dans le cadre de la garantie du véhicule.

Langues

Le véhicule peut être programmé pour répondre dans plusieurs langues. Appuyer sur  et demander à parler à un conseiller. Les conseillers sont disponibles en anglais, espagnol et français. Les langues disponibles peuvent varier en fonction du pays.

Problèmes potentiels

OnStar ne peut pas effectuer un déverrouillage des portes à distance ou une assistance en cas de vol du véhicule si le véhicule a été arrêté pendant 10 jours de suite sans aucun cycle d'allumage. Si le véhicule n'a pas été démarré pendant cinq jours, OnStar peut contacter l'assistance routière ou un serrurier pour vous aider à accéder au véhicule.

Système de positionnement global (GPS)

- L'obstruction des signaux du système de positionnement global (GPS) peut se produire dans une grande ville avec grands bâtiments, dans les garages de stationnement, autour des aéroports, dans les tunnels et dans les passages souterrains, ou dans une zone très arborée. Si les signaux du système de positionnement global (GPS) ne sont pas disponibles, le système OnStar continue à fonctionner pour les appels OnStar. Cependant,

OnStar peut éprouver des difficultés pour identifier l'emplacement exact.

- Dans les situations d'urgence, OnStar peut utiliser le dernier emplacement du système de positionnement global (GPS) enregistré pour envoyer les services de secours.

Une perte temporaire des signaux du système de positionnement global (GPS) peut causer la disponibilité de transmission d'un itinéraire de navigation pas-à-pas. Le conseiller peut indiquer verbalement un itinéraire ou peut demander un appel en retour après que le véhicule est conduit dans une zone ouverte.

Antennes cellulaires et du système de positionnement global (GPS)

La réception cellulaire est nécessaire pour que le OnStar envoie des signaux à distance vers le véhicule. Ne placer aucun objet

sur ou près de l'antenne pour ne pas bloquer la réception des signaux cellulaires et GPS.

Impossibilité de se connecter à un message OnStar

En cas de couverture cellulaire limitée ou si le réseau cellulaire a atteint sa capacité maximum, ce message peut se présenter.

Appuyer sur  pour tenter un nouvel appel ou un nouvel essai après avoir roulé quelques kilomètres dans une autre zone cellulaire.

Problèmes de véhicule et d'alimentation

Les services OnStar exigent un circuit électrique de véhicule, un service sans fil et les technologies de satellite du système de positionnement global (GPS) qui doivent être disponibles et fonctionner pour un fonctionnement correct. Ces systèmes peuvent ne pas fonctionner si la batterie est déchargée ou déconnectée.

Équipement électrique complémentaire

Le système OnStar est intégré à l'architecture électrique du véhicule. N'ajouter aucun équipement électrique. Se reporter à *Équipement électrique complémentaire* ➔ 319. Un équipement électrique complémentaire peut interférer avec le fonctionnement du système OnStar et l'empêcher de fonctionner.

Mises à jour logicielles du véhicule

OnStar ou GM peuvent fournir à distance des mises à jour logicielles ou des changements au véhicule, sans préavis ni consentement préalable. Ces mises à jour ou ces changements peuvent renforcer ou maintenir la sécurité, le fonctionnement du véhicule ou les systèmes du véhicule. Les mises à jour logicielles ou les changements peuvent affecter ou supprimer des données ou des réglages enregistrés dans le véhicule, tels que des étiquettes de contacts de

téléphonie mains libres OnStar, des destinations de navigation enregistrées, ou des stations radio pré-réglées. Ni OnStar ni GM ne sont responsable pour des données ou des paramètres affectés ou supprimés. Ces mises à jour ou ces modifications peuvent également recueillir des informations personnelles. Cette collecte est décrite dans la déclaration de confidentialité de OnStar ou diffusée séparément au moment de l'installation. Ces mises à jour ou ces changements peuvent mettre automatiquement le système en communication avec les serveurs GM pour recueillir des informations sur l'état des systèmes du véhicule, identifier si des mises à jour ou des changements sont disponibles, ou fournir des mises à jour ou des changements. Un accord OnStar actif constitue un consentement à ces mises à jour ou changements logiciels et l'accord pour que OnStar ou GM puisse les fournir à distance au véhicule.

Vie privée

La version complète de la déclaration de confidentialité d'OnStar est consultable sur www.onstar.com (États-Unis), ou sur www.onstar.ca (Canada). Nous vous recommandons de la lire. Si vous avez des questions, composez le 1-888-4ONSTAR (1-888-466-7827) ou appuyez sur  pour parler à un conseiller. Les utilisateurs de communications sans fil sont avertis que la confidentialité des informations transmises via les communications cellulaires sans fil ne peut pas être assurée. Des tiers peuvent illégalement intercepter ou accéder à des transmissions et des communications privées sans consentement.

OnStar - Reconnaissances du logiciel

Certains composants OnStar comprennent le logiciel libcurl et unzip ainsi que d'autres logiciels tiers. Ci-dessous figurent les avis et les licences connexes aux logiciels libcurl et unzip ainsi qu'aux logiciels tiers, veuillez consulter les sites

<http://www.lg.com/global/support/opensource/index> et <https://www.onstar.com/us/en/support/getdocuments.html>

libcurl :

AVIS DE COPYRIGHT ET D'AUTORISATION

Copyright (c) 1996 - 2010, Daniel Stenberg, <daniel@haxx.se>.

Tous droits réservés.

L'autorisation d'utiliser, de copier, de modifier et de distribuer ce logiciel, à quelque fin que ce soit, avec ou sans frais, est accordée à condition que l'avis de copyright ci-dessus et que le présent avis d'autorisation apparaissent dans toutes les copies du logiciel.

LE LOGICIEL EST FOURNI « EN L'ÉTAT » SANS GARANTIE D'AUCUNE SORTE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS LIMITATION, LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER ET DE NON-VIOLATION DES DROITS DE TIERCES PARTIES. LES

AUTEURS OU LES DÉTENTEURS DU COPYRIGHT NE SAURAIENT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUS RESPONSABLES DE TOUTE RÉCLAMATION OU DOMMAGES OU DE TOUT AUTRE DOMMAGE QUE CE SOIT DANS LE CADRE D'UN CONTRAT, D'UNE NÉGLIGENCE OU D'UNE AUTRE ACTION PRÉJUDICIABLE, DUS OU LIÉS À CE LOGICIEL OU RÉSULTANT DE SON UTILISATION.

Sous réserve des dispositions du présent avis, le nom d'un détenteur du copyright ne doit pas être utilisé pour annoncer ou promouvoir la vente, l'utilisation ou toute autre activité liée à ce Logiciel sans l'autorisation écrite préalable dudit détenteur.

unzip :

Il s'agit de la version 10-Fév-2005 du copyright et de la licence Info-ZIP. La version définitive de ce document devrait être disponible sur le site <ftp://ftp.info-zip.org/pub/infozip/license.html> à une date indéterminée.

Copyright (c) 1990-2005 Info-ZIP.
Tous droits réservés.

Pour les besoins de ce copyright et de cette licence, « Info-ZIP » est défini comme comprenant l'ensemble des personnes suivantes :

Mark Adler, John Bush, Karl Davis, Harald Denker, Jean-Michel Dubois, Jean-Loup Gailly, Hunter Goatley, Ed Gordon, Ian Gorman, Chris Herborth, Dirk Haase, Greg Hartwig, Robert Heath, Jonathan Hudson, Paul Kienitz, David Kirschbaum, Johnny Lee, Onno van der Linden, Igor Mandrichenko, Steve P. Miller, Sergio Monesi, Keith Owens, George Petrov, Greg Roelofs, Kai Uwe Rommel, Steve Salisbury, Dave Smith, Steven M. Schweda, Christian Spieler, Cosmin Truta, Antoine Verheijen, Paul von Behren, Rich Wales, Mike White.

Ce logiciel est fourni « en l'état », sans garantie d'aucune sorte, explicite ou implicite. En aucun cas, Info-ZIP ou ses collaborateurs ne pourront être tenus responsables des dommages directs, indirects,

accessoires, spéciaux ou conséquents découlant de l'utilisation ou de l'incapacité à utiliser ce logiciel.

Quiconque est autorisé à utiliser ce logiciel à toute fin, y compris pour des applications commerciales, de même qu'à le modifier et à le redistribuer librement, à condition de se soumettre aux restrictions suivantes :

1. Le code source redistribué doit reproduire le copyright, la définition, l'avis de non responsabilité ci-dessus et la présente liste de conditions.
2. Les redistributions au format binaire (exécutables compilés) doivent reproduire le copyright, la définition, l'avis de non-responsabilité ci-dessus et la présente liste de conditions dans la documentation et/ou dans tout autre matériel livré avec la distribution. La seule exception à cette condition est la redistribution d'un exécutable UnZipSFX binaire standard (notamment SFXWiz)

faisant partie d'une archive d'auto-extraction; cette redistribution est autorisée sans inclure la présente licence, à condition que la bannière SFX normale n'ait pas été enlevée de l'exécutable binaire ou désactivée.

3. Les versions modifiées - notamment, mais sans s'y limiter, ports de communication vers de nouveaux systèmes d'exploitation, ports de communication existants avec nouvelles interfaces graphiques, et versions de bibliothèque dynamique, partagée ou statique - doivent être clairement indiquées comme telles et ne doivent pas être présentées de manière inexacte comme étant le code source d'origine. Ces versions modifiées ne doivent pas non plus être présentées de manière inexacte comme étant des versions Info-ZIP, y compris, mais sans s'y limiter, l'étiquetage des versions modifiées sous les noms

« Info-ZIP » (ou toute variante en découlant, y compris, mais sans s'y limiter, l'usage de majuscules différentes), « Pocket UnZip », « WiZ » ou « MacZip » sans l'autorisation expresse de Info-ZIP. Par ailleurs, ces versions modifiées ne doivent pas présenter à tort l'utilisation des Zip-Bugs ou des adresses électroniques Info-ZIP ou des URL Info-ZIP.

4. Info-ZIP conserve le droit d'utiliser les noms « Info-ZIP », « Zip », « UnZip », « UnZipSFX », « WiZ », « Pocket UnZip », « Pocket Zip » et « MacZip » pour ses propres versions de code source et exécutable binaire.

Index

A

Accessoires et modifications	322
Accoudoir	
Siège arrière	71
Accoudoir de siège arrière	71
Achat de pneus neufs	384
Acheminement de la	
courroie de transmission,	
moteur	441
Acheminement, courroie de	
transmission du moteur	441
Air climatisé	234, 237
Aires de stockage	
Boîte à gants	114
Console centrale	115
Filet d'arrimage	115
Parapluie	115
Alarme	
Sécurité du véhicule	50
Alerte de changement de	
voie (LCA)	303
Alerte de zone aveugle	
latérale (SBZA)	302
Alimentation des accessoires ...	263
Ampoules de remplacement ...	356
Ampoules halogènes	351

Ancrages inférieurs et supérieurs	
pour siège d'enfant (Système	
LATCH)	
Remplacement des pièces	
après une collision	107
Ancrages inférieurs pour	
siège d'enfant (Système	
LATCH)	101
Antenne	
Lunette arrière	209
Multi-bande	209
Antenne de lunette	209
Antenne multi-bande	209
Antipatinage/Contrôle de la	
stabilité électronique	277
Antivol	51
Dispositif antidémarrage	51
Aperçu du tableau de bord	7
Appareils de retenue pour enfant	
Ancrages inférieurs pour	
siège d'enfant	101
Bébés et jeunes enfants	95
Enfants plus âgés	93
Fixation	108, 110
Systèmes	98
Apple CarPlay et	
Android Auto	228
Appuie-tête	60

Assistance à la clientèle	445
Bureaux	445
Utilisateurs de téléscripteurs (TTY)	445
Assistance au maintien de trajectoire (LKA)	305
Assistance au stationnement ...	291
Assistance Routière, Programme	447
Assistance ultrasonique arrière de stationnement au-dessus d'objets qui brûlent	265
Empattement long	265
Frein	272
Vérification du frein de stationnement et du mécanisme de position de stationnement(P)	349
Attention, danger et avertissement	3
Audio Dispositif antiviol	196
Automatique Boîte de vitesse	267
Freinage en marche avant	298
Liquide	335
Serrures de porte	47

Automatique (suite) Système d'allumage des phares	189
Avertissement Angle mort (SBZA)	302
Attention et danger	3
Changement de voie	303
Changement de voie (LDW)	305
Témoin du système de freinage	139
Avertissement relatif à la proposition 65, Californie	322, 347, 406
Avertissement sur proposition 65 - Californie	322, 347, 406
Avertissements Feux de détresse	190
Avertisseur de changement de voie (LDW)	305
Avertisseur de dépassement	188

B

Batterie Économiseur de batterie d'éclairage extérieur	194
Gestion de la charge	193

Batterie (suite) Messages de tension et de charge	156
Protection de l'alimentation ...	194
Batterie - Amérique du Nord	347, 406
Bébés et jeunes enfants, Appareils de retenue	95
Bluetooth Présentation	217, 218, 224
Boîte à gants	114
Boîte de vitesses automatique Contrôle de la fonction de commande de blocage de changement de vitesse	349
Mode manuel	269
Bouches d'aération	242
Boussole	120
Messages	157

C

Câblage, dispositifs haute tension	356
Calage du moteur au ralentissement Acheminement de la courroie de transmission	441
Aperçu du compartiment	326
Chauffage	262
Démarrage	259

Calage du moteur au ralentissement (suite)		Californie (suite)		Changement de vitesse (suite)	
Échappement	266	Exigences relatives aux matériaux contenant du perchlorate	322	Sortie de la position de stationnement	264
Épurateur d'air/Filtre	336	Caméra de vision		Charge	
Fonctionnement en stationnement	267	arrière(RVC)	291	Sans fil	124
Indicateur d'usure	334	Capacités et spécifications	439	Charge sans fil	124
Indicateur de température du liquide de refroidissement	133	Capot	324	Chargement	
Liquide de refroidissement	339	Ceinture-baudrier	73	Points d'arrimage	115
Messages	159	Ceintures de sécurité	71	Chauffage	234, 237
Messages de puissance	159	CD et DVD	77	Huile pour moteur	262
Messages du circuit de refroidissement	158	Ceinture-baudrier	73	Volant de direction	118
Surchauffe	342	Extension	76	Chauffés	
Système de refroidissement	337, 338	Port adéquat des ceintures de sécurité	72	Chauffés	53
Témoin de pression d'huile	144	Rappels	134	Convexes Rétroviseurs	52
Témoin de vérification et d'entretien proche du moteur	137	Remplacement après un accident	78	Électrique	53
Californie		Utilisation pendant la grossesse	76	Gradation automatique, vision arrière	54
Exigences en matière de carburant	309	Centralisateur informatique de bord	147, 151	Inclinaison en marche arrière	53
		Centre d'aide en ligne à la clientèle	445	Rabattable	53
		Chaînes à neige	389	Rétroviseur manuel	54
		Changement de vitesse en position de stationnement	263	Circuit de refroidissement	337, 338
				Messages du moteur	158
				Circuit électrique	
				Bloc-fusibles d'ensemble d'instruments	362
				Bloc-fusibles du compartiment moteur	358

Circuit électrique (suite)			
Fusibles	357		
Surcharge	357		
Classification uniforme de la			
qualité des pneus	386		
Clés	34		
Clignotant			
Remplacement			
d'ampoule	353, 355		
Clignotants, indicateurs de			
changement de voie	190		
Climatisation	234		
Automatique double zone	237		
Chauffage	234		
Climatisation	234		
Coffre	48		
Collecte des données du véhicule et			
enregistreurs de données			
d'événement			
Enregistrement des			
données du véhicule	456		
Collecte des données du			
véhicule et enregistreurs et			
Confidentialité	456		
Collision, réparation de			
dommages	451		
Combiné d'instruments	126, 128		
Combiné, instruments	126, 128		
Commande			
Publications de service	453		
Traction et stabilité			
électronique	277		
Commandes de l'éclairage			
extérieur	186		
Comment signaler les défauts			
compromettant la sécurité			
General Motors	456		
Gouvernement canadien	455		
Gouvernement des			
États-Unis	455		
Communication cellulaire	457		
Compact, pneu de secours	405		
Compartiments			
Entreposage	114		
Compartiments de			
rangement	114		
Compte-tours	132		
Compteur de vitesse	131		
Compteur journalier	131		
Compteur kilométrique	131		
Journalier	131		
Conduite	246		
Caractéristiques et conseils			
de remorquage	313		
Conduite pour une meilleure			
économie de carburant	33		
Conduite (suite)			
Défensive	246		
État d'ivresse	246		
Hiver	250		
Limites de charge du			
véhicule	253		
Perte de contrôle	248		
Reprise en tout-terrain	248		
Routes mouillées	249		
Routes onduleuses et de			
montagne	250		
Si le véhicule est bloqué	252		
Systèmes d'assistance	296		
Connexions			
OnStar ^{MD}	462		
Connexions OnStar ^{MD}	462		
Contrats			
Marques déposées et			
licence	232		
Contrôle du véhicule	246		
D			
Danger, Avertissements et			
Attentions	3		
Déclaration de fréquence			
Radio	454		
Déflexeur d'eau			
Dispositifs de verrouillage	44		

Défecteur d'eau (suite)	
Messages de porte	
entrouverte	158
Serrures à verrouillage	
électrique	46
Témoin de porte ouverte	146
Verrouillage retardé	46
Démarrage à distance du	
véhicule	42
Démarrage avec batterie	
d'appoint - Amérique	
du Nord	406
Démarrage du moteur	259
Démarrage du véhicule, À	
distance	42
Description et	
fonctionnement	
d'ouvre-porte de garage	181
Programmation	181
Diagnostics	
OnStar ^{MD}	464
Diagnostics OnStar ^{MD}	464
Direction	247
Chauffage	118
Commandes au volant	118
Réglage du volant	117
Dispositif antidémarrage	51

Dispositifs de haute tension	
et câblage	356
Dispositifs de retenue	
Où le placer	100
Dispositifs de tension et	
câblage	356
Dispositifs de verrouillage	
Automatiques de porte	47
Dispositif antiverrouillage	47
Porte	44
Serrures	47
Verrouillage électrique des	
portes	46
Verrouillage retardé	46
Distraction au volant	245

E

Éclairage	141, 193
Activation des feux de	
route	145
Avertissement de bas	
niveau de carburant	144, 145
Avertissement de système	
de freinage	
antiblocage (ABS)	140
Avertissement du système	
de freinage	139
Avertisseur de	
dépassement	188

Éclairage (suite)	
Circulation de jour (DRL)	188
commande d'éclairage	191
Commandes de l'éclairage	
extérieur	186
D'accueil	191
Disponibilité de sacs	
gonflables	135
Disponibilité du véhicule	145
Éclairage	352
Économiseur de batterie	
d'éclairage extérieur	194
Entrée	192
Entretien de frein de	
stationnement électrique	140
Exit (Sortie)	193
Frein électrique de	
stationnement	140
Indicateur de véhicule prêt	145
Inverseur des feux de	
route/de croisement	188
Lampes	192
Messages	160
Plafonnier	191
Plaque d'immatriculation	355
Porte entrouverte	146
Pression d'huile moteur	144
Pression des pneus	143

Éclairage (suite)		Économie de carburant (suite)		Enfants plus âgés, Appareils	
Rappel	146	Remplissage d'un bidon de		de retenue	93
Rappel d'extinction de		carburant	311	Enregistreurs de données	
l'éclairage extérieur	188	Remplissage du réservoir	309	d'événement	456
Rappels de ceinture de		Témoin		Enregistreurs de données,	
sécurité	134	d'avertissement de		Événements	456
Régulateur automatique de		bas niveau	144, 145	Entretien	243
vitesse	146	Économiseur de batterie		Accessoires et	
Sécurité	145	d'éclairage extérieur	194	modifications	322
StabiliTrak ^{MD} désactivé	142	Écran pare-chaleur		Entretien, Informations	
Système de charge	136	Allumage automatique	267	générales	424
Système de commande de		Liquide, Automatique	335	Étiquette d'identification	
traction (TCS)/		Messages	166	des pièces de rechange	438
StabiliTrak ^{MD}	143	Électrique		Exécution par le	
Témoin d'anomalie	137	De puissance	133	propriétaire	323
Traction asservie		Débit	147	Fiches	437
désactivée	142	Glaces	55	Fiches d'entretien	437
Éclairage d'accueil	191	Prises électriques	122	Fixation de rendez-vous	449
Éclairage d'entrée	192	Prolongation de		Messages du véhicule	164
Éclairage DEL	352	l'alimentation des		Renseignements sur la	
Économie de carburant	307	accessoires (RAP)	263	commande de guides	453
Additifs	309	Protection, Batterie	194	Système de régulation de	
Carburants dans les pays		Réglage de siège	62	température	234
étrangers	309	Rétroviseurs	53	Témoin d'entretien proche	
Conduite	33	Serrures de porte	46	du moteur	137
Exigences, Californie	309	Emergency (urgences)		Entretien de l'apparence	
Indicateur	132	OnStar ^{MD}	460	Extérieur	413
Messages du circuit	159			Intérieur	419

Entretien du système de sac gonflable	91
Entretien du véhicule	
Pression des pneus	374
Rangement du produit d'étanchéité et de la trousse de compresseur	399
Entretien et soin	
Supplémentaire	432
Entretiens	
Application spéciale	431
Épurateur d'air/Filtre, moteur ...	336
Équipement électrique	
complémentaire	319
Équipement, Remorquage	318
Essuie-glace	
essuie-glaces/lave-glace	119
Étalonnage	54, 120
Atténuation automatique	54
Éviter les lecteurs de média non fiables	210
Exigences relatives aux matériaux contenant du perchlorate, Californie	322
Extension, Ceinture de sécurité	76

F	
Feu d'arrêt	345
Antiblocage	271
Assistance	275
Freinage régénératif	276
Liquide	346
Messages du circuit	156
Stationnement	272
Feux arrière	
Remplacement d'ampoule	353, 355
Feux clignotants, Détresse	190
Feux de circulation de jour (DRL)	188
Feux de détresse	190
Feux stop et de recul	
remplacement d'ampoule	353, 355
Fiches	
Entretien	437
Filet d'arrimage	115
Filet, Arrimage	115
Filtre à air de l'habitacle	242
Filtre,	
Filtre à air du moteur	336
Fixation de rendez-vous	449
Fixation des sièges	
d'enfant	108, 110

Flexible de dérivation du liquide de refroidissement	
Huile pour moteur	339
Indicateur de température du moteur	133
Fluide	
à 4 vitesses-MU4	335
Freins	346
Lave-glacé	344
Fonctionnement	
Système Infodivertissement ..	200
Fonctionnement à vitesse élevée	375
Fonctionnement du véhicule en stationnement	267
Fonctions	13
À mémoire	13
Frein	
Stationnement, électrique	273
Témoin d'avertissement	139
Frein de stationnement électrique	273
Freinage	246
Transfert automatique	298
Freinage automatique en marche avant	298
Freinage régénératif	276

Fréquences radio :	
déclaration	454
Fusibles	357
Bloc-fusibles d'ensemble	
d'instruments	362
Bloc-fusibles du	
compartiment moteur	358

G

Glaces	54
Électrique	55
Messages	167
Grossesse, Utilisation des	
ceintures de sécurité	76

H

Habitacle, filtre à air	242
Heure	120
Hiver	
Conduite	250
Horloge	120
Hors route	
Reprise	248

Huile

Carburant	132
Compte-tours	132
Compteur de vitesse	131
Compteur journalier	131
Huile pour moteur	331

Huile (suite)

Indicateur d'usure de l'huile	
moteur	334
Indicateur de puissance	133
Messages	159
Témoin de pression	144
Témoins d'avertissement et	
indicateurs	125
Température du liquide de	
refroidissement du moteur ...	133
Totalisateur	131
HVAC	234, 237

I

Indicateur d'obstacle devant	
le véhicule	141
Indicateur de statut de sac	
gonflable du passager	135
Indicateur de véhicule prêt	145
Indicateur de piéton à l'avant ...	142
Infoloisirs	195
Information (information)	
Énergie	147
Information complémentaire	
OnStar ^{MD}	465
Information de la clientèle	
Renseignements sur la	
commande de guides de	
réparation	453

Informations générales

Entretien du véhicule	321
Remorquage	312
Réparations et Entretien	424
Informations	
supplémentaires sur	
OnStar ^{MD}	465
Informations sur l'énergie	147
Inscription, Flanc du pneu	368
Interventions d'application	
spéciale	431
Introduction	2

K

Klaxon	119

L

Lampes de lecture	192
LATCH, ancrages inférieurs	
pour siège d'enfant	101
Levier du régulateur de	
vitesse automatique	279
Éclairage	146
Messages	157
Liquide lave-glacé	344
Liquides et lubrifiants	
recommandés	435

M			
Maintenance et entretien			
supplémentaires	432		
Manoeuvres de stationnement ou de recul			
Systèmes d'assistance	291		
Marques déposées et contrats de licence	232		
Média			
Éviter les appareils non fiables	210		
Mémoire			
À mémoire	64		
Appuie-tête.	60		
ARRIÈRE	68		
Chauffés et ventilés avant	66		
Dossiers inclinables	63		
Réglage électrique, avant	62		
Réglage lombaire, avant	62		
Réglage, Avant	61		
Messages			
Huile à moteur	159	Messages (suite)	
Boîte de vitesse	166	Clé et serrure	160
Boussole	157	démarrage du véhicule	165
Circuit d'alimentation	159	Entretien du véhicule	164
Circuit de freinage	156	Lampe	160
Circuit de refroidissement du moteur	158	Pneumatiques	165
		Porte entrouverte	158
		Puissance de propulsion	163
		Puissance du moteur	159
		Rappel du véhicule	167
		Sécurité	164
		Système de commande de suspension	164
		Système de détection d'objets	161
		Système de direction	165
		Système de sacs gonflables	164
		Tension de batterie et charge	156
		Véhicule	155
		Vitre	167
		Messages de clé et de serrure	160
		Messages de démarrage du véhicule	165
		Messages de puissance de propulsion	163
		Messages du système de détection d'objets	161
		Messages du système de direction	165
		Mobilité GM, programme de remboursement	446
		Mode manuel	269
		Monoxyde de carbone	
		Coffre	48
		Conduite hivernale	250
		Échappement du moteur	266
		N	
		Navigation	
		OnStar ^{MD}	461
		Navigation OnStar ^{MD}	461
		Nécessaire d'enduit d'étanchéité, Pneu	392
		Nécessaire de compresseur, Enduit d'étanchéité de pneu	392
		Nettoyage	
		Extérieur	413
		Intérieur	419

O

Où placer le dispositif de retenue 100

P

Page d'accueil 199

Panneau d'arceau de pavillon
Remplacement de joint d'étanchéité/moulure 57

Pare-soleil 57

Park
Passage à 263
Sortie du point mort (N) 264

Permutation, Pneus 381

Personnalisation
Véhicule 167

Perte de contrôle 248

Phares
Allumage automatique 189

Avertisseur de dépassement 188

Feux de circulation de jour (DRL) 188

Inverseur des feux de route/de croisement 188

Phares, clignotants avant, feux de gabarit et feux de stationnement 352

Pointage 351

Phares (suite)

Rappel d'allumage 146

Remplacement d'ampoule 351

Témoin d'activation des feux de route 145

Phares et feux de gabarit 356

Ampoules halogènes 351

Éclairage de plaque d'immatriculation 355

Feux arrière, clignotant, feux d'arrêt et feux de recul 353, 355

Phares 351

Phares, clignotants avant, feux de gabarit et feux de stationnement 352

Réglage des phares 351

Pièces de rechange

Entretien 436

Sacs gonflables 93

Plafonniers 191

Pneu de rechange
Compact 405

Pneu dégonflé 390

Remplacement 400

Pneumatiques 365

Vérification 381

Pneumatiques (suite)

Achat de pneus neufs 384

Au cas d'un pneu à plat 390

Chaînes à neige 389

Classification uniforme de la qualité des pneus 386

Désignations 370

Dimensions variées 385

Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression 377

Hiver 366

Inscription sur le flanc 368

Messages 165

Nécessaire d'enduit d'étanchéité et de compresseur 392

Permutation 381

pneu de secours compact 405

Pression 374, 375

Produit d'étanchéité et trousse de compresseur, rangement 399

Profil bas 367

Quand faut-il remplacer les pneus? 383

Réglage de la géométrie et équilibrage des pneus 388

Pneumatiques (suite)	
Remplacement	400
Remplacement de roue	388
Système de surveillance de la pression	376
Témoin de pression	143
Terminologie et définitions	371
Toute saison	366
Pneus d'été	367
Pneus de profil bas	367
Pneus hiver	366
Pneus toute saison	366
Port	
USB	210
Port adéquat des ceintures de sécurité	72
Port USB	210
Porte-gobelets	114
Positionnement du véhicule	
Commande	246
Démarrage à distance	42
Limites de charge	253
Messages	155
Messages de rappel	167
Numéro	
d'identification (NIV)	438
Personnalisation	167
Propriétaires canadiens	2

Positionnement du véhicule (suite)	
Remorquage	410
Sécurité	50
Système d'alarme	50
Positions du commutateur	
d'allumage	257
Présentation	197
Présentation de OnStar ^{MD}	459
Prises	
Électrique	122
Procédure de satisfaction de la clientèle	442
Programme	
Transport de courtoisie	449
Programme Assistance	
routière	447
Programme d'entretien	426
Liquides et lubrifiants recommandés	435
Programme Transport de courtoisie	449
Programme Transport, Courtoisie	449
Prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP)	263
Propriétaires de véhicule canadiens	2

Q

Quand faut-il remplacer les pneus?	383

R

Radio AM-FM	203
Radio satellite	206
Radios	
Radio AM-FM	203
Satellite	206
Rangement de console centrale	115
Rangement du nécessaire de compresseur et d'enduit d'étanchéité pour pneu	399
Rangement pour parapluie	115
Rappel d'extinction de l'éclairage extérieur	188
Réception radio	208
Recueil de données	
OnStar	457
Système Infodivertissement ..	458
Refroidissement	234, 237
Réglage lombaire	62
Sièges avant	62
Réglages	
Lombaire, sièges avant	62
Régulateur de vitesse, adaptatif	282

Régulation de vitesse à commande adaptative	282
Remboursement, Mobilité GM	446
Remorquage 5AT	312
Caractéristiques de conduite	313
Équipement	318
Remorque	316
Véhicule	410
Véhicule récréatif	411
Remorquage d'un véhicule récréatif	411
Remorque Remorquage	316
Remplacement de lame d'essuie-glace	350
Remplacement de lame, essuie-glaces	350
Remplacement de pièces du système de ceintures de sécurité après un accident	78
Remplacement des pièces système LATCH après une collision	107

Remplacement du cylindre de couvercle de compartiment de rangement de panneau de toit escamotable	57
Remplacement du système de sac gonflable	93
Réparation de dommages causés par une collision	451
Retenue du véhicule Allumage automatique	275
Rétroviseurs à rabattement	53
Rétroviseurs chauffés	53
Rétroviseurs convexes	52
Rétroviseurs inclinables	53
Rétroviseurs intérieurs	54
Rétroviseurs, intérieurs	54
Rodage de véhicule neuf	257
Rodage, véhicule neuf	257
Roues 4T65-E	388
Dimensions variées	385
Géométrie et équilibrage des roues	388
Routes Conduite, mouillée	249
Routes onduleuses et de montagne	250

S

Sac gonflable	
Ajout d'équipement au véhicule	91
Commandes du moteur - 2.5L (LE8)	78
Indicateur de statut du sac gonflable du passager	135
Réparation de véhicules munis de sacs gonflables	91
Témoin de disponibilité	135
Sacs gonflables	
Vérification	92
De quelle façon le sac gonflable agit-il?	84
Où se trouvent les sacs gonflables?	81
Qu'est-ce qui entraîne le déploiement du sac gonflable?	83
Quand un sac gonflable doit-il se déployer?	82
Que verrez-vous après le déploiement d'un sac gonflable?	84
Système de détection des occupants	86

Sécurité	
Alarme du véhicule	50
Éclairage	145
Messages	164
OnStar ^{MD}	461
Véhicule	50
Sécurité OnStar ^{MD}	461
Serrures de sécurité	47
Sièges à dossier inclinable	63
Sièges à mémoire	64
Sièges arrière	68
Sièges avant	
4T65-E	61
Chauffés et ventilés	66
Sièges chauffés et ventilés	66
Signaux de changement de direction et de changement de voies	190
Spécifications et Capacités	439
StabiliTrak	
Témoin de désactivation	142
Stationnement prolongé	265
Surchauffe du moteur	342
Symboles	3
Système	
Alerte de collision	
avant (FCA)	296
Infodivertissement	458

Système (suite)	
Infoloisirs	195
Système d'alerte de collision	
avant (FCA)	296
Système d'accueil sans clé	
Système de (RKE)	35
Système de détection des occupants	86
Système de freinage	
Piéton à l'avant (FPB)	300
Système de freinage antiblocage (ABS)	271
Témoin	140
Système de freinage en présence de piéton à l'avant (FPB)	300
Système de retenue automatique du véhicule (AVH)	275
Allumage automatique	275
Système de surveillance, Pression des pneus	376
Système de télédéverrouillage (RKE)	35
Système Infodivertissement	458
Systèmes	
Assistance au conducteur	290

Systèmes d'assistance au conducteur	290
Systèmes d'assistance pour la conduite	296
Systèmes d'assistance pour les manoeuvres de stationnement et de recul	291
Systèmes de commande de climatisation automatique double zone	237
Systèmes de commande de suspension	
Messages	164

T

Tapis de plancher	422
Télécommande universelle	181
Programmation	181
Fonctionnement	184
Téléphone	
Apple CarPlay et Android Auto	228
Bluetooth	217, 218, 224
Mains libres	229
Téléphone mains-libres	229
Témoin	
Obstacle devant le véhicule ..	141
Piéton à l'avant	142

Témoin d'activation des feux de route	145
Témoin d'anomalie	137
Témoin d'assistance au maintien de trajectoire	141
Témoin d'avertissement de bas niveau de carburant	144, 145
Témoin d'entretien de frein de stationnement électrique ...	140
Témoin de frein électrique de stationnement	140
Témoin de véhicule prêt	145
Témoin du système de charge	136
Témoins d'avertissements et indicateurs	125
Traction	
Témoin de désactivation	142
Témoin du système de commande (TCS)/StabiliTrak ^{MD}	143
U	
Urgence OnStar ^{MD}	460
Utilisateurs de téléscribes (TTY)	445
Utilisation de ce manuel	2

V

Véhicule bloqué	252
Ventilation, Air	242
Vérification	
Témoin d'anomalie du moteur	137
Vérification de la fonction de commande de verrouillage de changement de vitesse, boîte de vitesses automatique	349
Vérification du commutateur de démarrage	349
Vérification du système de sécurité	77
Verrouillage retardé	46

W

Wi-Fi	462